This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378521 DUPL

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université.

# FACULTÉ DES LETTRES

DE

# POITIERS

ANNÉE 1891

PARIS
E. LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1891

Digitized by Google

A 5
162
P717

Digitized by Google

Printed in France.

JANVIER 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 1.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

La Faculté des lettres, appelée à choisir ses délégués au Conseil général des Facultés, a élu MM. Parmentier et Hild.

*
* *

Ont été nommés Officiers d'Académie :

M. le Dr Roland, professeur à l'École de médecine, qui fait, depuis trois ans, à la Faculté des lettres, une conférence de physiologie, destinée spécialement aux candidats à la licence philosophique.

M. Chevaldin, chargé de conférences de grammaire à la Faculté.

*
* *

L'expropriation des terrains destinés à l'agrandissement des Facultés est terminée.

La superficie des terrains expropriés est de 36 ares 80, qui se décomposent ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| 1° Pour l'agrandissement de la Faculté des sciences. | 27 ares 85 |
| 2° Pour l'ouverture d'une nouvelle rue. . . . . | 5 — 65 |
| 3° Pour l'agrandissement des bibliothèques. . . . | 3 — 30 |
| Total. . . . . | 36 ares 80 |

Cette expropriation coûtera à la Ville de Poitiers environ 400,000 francs.

La superficie actuelle des Facultés est de 35 ares 50; d'autre part, les terrains destinés à l'agrandissement de la Faculté des sciences (y

Digitized by Google

compris le sol de la partie désaffectée de la Petite-Roue), comprend 30 ares 50 ; enfin 3 ares 30 seront consacrés à l'agrandissement des Bibliothèques; la superficie totale des Facultés sera donc de 72 ares 30 centiares.

***

M. Arren, doyen de la Faculté des lettres, a été élu le 10 janvier dernier, maire de Poitiers.

---

# CONCOURS

## Entre les Étudiants de la Faculté des lettres.

*Étudier le rôle littéraire des empereurs romains et leur influence sur la littérature de leur temps, depuis Auguste jusqu'à Domitien inclusivement.*

Les concurrents s'attacheront à donner à leur travail une forme personnelle; ils éviteront la banalité et les lieux communs, examineront à la lumière des textes les opinions généralement reçues et n'affirmeront rien qu'ils ne puissent justifier par des témoignages anciens, autant que possible contemporains des hommes mis en cause.

Toutes les références devront figurer en regard de la rédaction proprement dite; *in extenso* seulement quand les citations sont courtes, mais toujours munies d'indications bibliographiques exactes et complètes.

Les auteurs anciens à consulter sont, outre les auteurs du règne d'Auguste : SUÉTONE, *de vita Caesarum;* id : *de grammaticis et rhetoribus;* id : *deperditorum librorum reliquiae*, édit. C. L. Roth, chez Teubner; éditions Reifferscheid et Lemaire. — TACITE (édit. Orelli, Nipperdey, Pierson, Goelzer). — QUINTILIEN (édit. Halm, Spalding; X° livre de Hild) — JUVÉNAL (édit. Mayor, Weidner, Lemaire; sat. VII de Hild). — DION CASSIUS (texte grec avec trad. de Gros), etc.

Pour les travaux modernes, consulter les indications bibliographiques chez TEUFFEL, *Geschichte der roemischen Litteratur* (trad fr. de Bonnard et Pierson), § 219, 220; 274, 275; 285, 286; 310, 311; 319.

On recommande d'une façon toute spéciale la lecture de G. BOISSIER, *L'opposition sous les Césars* et de L. FRIEDLAENDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, 3 vol. Leipzig 1888 à 1890, 6° édit. Il

Digitized by Google

existe de cet important ouvrage une adaptation française par VOGEL, *Mœurs romaines depuis Auguste jusqu'aux Antonins*, qui ne dispense pas de recourir à l'original, seul muni de références et d'index.

Les mémoires devront être remis à la Faculté ou adressés directement à M. Hild, professeur de littérature latine, pour le 1er octobre au plus tard.

*Tous les étudiants de la Faculté, résidants ou correspondants, licenciés ou candidats à la licence, sont admis à concourir.*

*Les prix accordés par le ministère ont une valeur de 150 francs; le Conseil municipal de Poitiers a bien voulu voter 200 francs qui s'ajouteront à cette somme, pour être attribués par la Faculté aux mémoires les plus méritants.*

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### LES ANCIENS STATUTS

DE

# L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Dans les recherches que j'ai faites à Poitiers, à différentes reprises, pour mon recueil sur les Universités françaises[1], je m'étais préoccupé de retrouver les anciens statuts du *Studium Pictaviense*. Toutes les Universités possédaient un registre de leurs statuts qu'on appelait le *Liber rectorum*; on pouvait donc en déduire qu'un semblable registre avait existé à Poitiers.

Cependant, toutes mes recherches à Poitiers furent vaines. Je retrouvais bien des fragments de statuts de 1488 et un texte de 1503, mais aucun texte qui fût contemporain de la fondation de l'Université. Des tentatives faites auprès du fils de M. Pilotelle, l'auteur de la seule notice (aujourd'hui bien vieillie) qui existe sur l'Université de Poitiers, ne donnèrent également aucun résultat.

Je renonçais donc à retrouver ces anciens statuts, lorsqu'en examinant de plus près un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, que je

[1] *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'à 1789* : T. I, in-4°, 1890; T. II, in-4°, 1891. Les documents relatifs à Poitiers seront publiés dans le T. III, qui paraîtra en 1892.

Digitized by Google

croyais relatif à une autre Université, j'ai reconnu qu'il contenait les premiers statuts, ou tout au moins un fragment important des premiers statuts de l'Université de Poitiers. Ma première erreur était excusable, car rien n'indiquait dans le titre du manuscrit latin 7212 A, qu'il s'agissait de Poitiers. Voici la cote du manuscrit : *Liber statutorum Facultatum juris civilis et canonici ac collegii doctorum earumdem Facultatum.*

Après un examen définitif, je reconnus : 1° que le ms. 7212 A contenait les anciens statuts de l'Université de Poitiers; 2° que c'était sans doute un fragment de l'ancien *Liber rectorum ;* 3° que le fragment, tel qu'il est dans le ms. 7212 A, était mal relié.

En effet : 1° Il s'agit bien de l'Université de Poitiers, parce qu'elle est nommée dans le texte, au f° 152 : « *Statuimus et ordinamus in Universitate Pictavensi...* » et parce que les statuts du ms. 7212 A sont ceux d'une Université organisée sur le modèle de celle de Toulouse, ce qui était justement le cas pour l'Université de Poitiers [1].

2° Il est probable que c'est un fragment du *Liber rectorum.*—Le document du ms. 7212 A n'est en effet qu'un fragment qui devait faire partie d'un recueil, et qui porte même les traces matérielles d'une reliure antérieure Cependant il est possible que ce ne soit que la copie d'une partie des anciens statuts. Mais ce qui est certain et vient corroborer ce que j'ai dit au n° 1, c'est que nous sommes en présence des anciens statuts de la Faculté de droit de Poitiers. Ce qui le prouve, c'est que le fragment porte la même date (11 mai 1438) que les anciens statuts du *Studium*, indiqués comme perdus dans l'*Inventaire des Archives municipales* de M. Redet (n° 1989).

3° Le fragment du ms. 7212 A est mal relié : on a mis en tête la fin du document, de sorte que la date se trouve au milieu du texte. J'ai rétabli le document tel qu'il doit être à mon avis : c'est-à-dire qu'il faudrait relier le document ainsi : 1° le f° 10 contenant le titre ; 2° les f°s 15 à 22; 3° les f°s 11 à 14, contenant la fin des statuts et la date.

Je me borne à ces indications sur ce texte important; mais, pour mettre sous les yeux des lecteurs tous les anciens statuts qu'on possède sur l'Université, je publie trois autres documents également inédits, et dont l'ensemble constitue ce que j'ai pu retrouver des ANCIENS STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS.

[1] Au f° 21, il est dit en effet : « *Et dictus doctor regens erit cathedrans ad instar Universitatis Tolozane, in qua...* » Or, l'Université de Poitiers avait été si bien fondée sur celle de Toulouse, qu'elle dut adresser à la ville de Poitiers, le 27 août 1437, une requête pour payer les frais de la copie des privilèges de l'Université de Toulouse. V. *Reg. municipaux*, III, p. 10. La bulle de fondation d'Eugène IV était d'ailleurs formelle : « *Ad instar studii Tolosani...* »

Digitized by Google

# I

## 1438. 11 mai. — ANCIENS STATUTS DES FACULTÉS DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS.

### § I. — *De conjunctione duarum Facultatum.*

1. Quoniam ecclesia legum civilium non respuit famulatum, ac ipsa leges sacros ymitari canones non dedignatur, et doctores plerique in Facultatibus duabus lauream obtinent doctoralem, statuimus et ordinamus in Universitate Pictavensi, in duabus Facultatibus jurium, canonici pariter et civilis, perpetuis temporibus irefragabiliter observandum quod due Facultates jurium, canonici pariter et civilis, comunibus, ymo eisdem penitus statutis gubern[e]ntur; doctores unius Facultatis ad examen graduendorum admittentur; unum et idem collegium, una et eadem congregatio duarum Facultatum celebrabitur; littere graduendorum sud eodem sigillo conficientur; communis pro utraque Facultate licentia celebrabitur; [cum] proclamationes alterius Facultatis intimabuntur, erunt et in scolis alterius Facultatis per bidellum ipsius intimende, etiam si solum unam Facultatem concernent; bidelli unius Facultatis in altera serv[i]ent, salaria debita percepturi. Respectu(ri) tamen corporis, pro duabus habentur. Statuimus et ordinamus, ut de suppositorum numero constet, et fraudibus obvietur, et abutentium privilegiis et libertatibus occuratur, nullus de cetero poterit tempus in dictis Facultatibus acquirere, nisi prius in collegio juraverit presentia statuta observare, nullusque privilegiis et libertatibus uti, nisi prius in dicto collegio similia [juramenta] prestiterit, nomen et juramentum in matricula per scribam ambarum Facultatum reddigetur; pro quibus tamen juramento et inscriptione quinque solidos doctoribus ambarum Facultatum persolvent(ur).

2. Item, quia possent oppositiones in collegium fieri, statuimus et ordinamus nullum doctorum admitti, nisi prius juret se non ex odii fomite opponens (opponere), quodque credit justam causam oppositionis habere, quam in collegio eodem vel alio tenebitur probare, nisi ex legitima causa collegium tempus voluerit sibi per amplius concedere. Extranei nullatenus ad oppositionem admittantur, nisi eorum perprius oppositio admissibilis et legitima per collegium comprobetur, et infra tempus per collegium preferendum probationes afferentur.

3. Item, pro statutorum transgressoribus pugniendis, pacificandis scolarium discordiis, et examinandis baccalariis, diebus Martis et Jovis

Digitized by Google

hora prima post meridiem, in domo antiquioris regentis, in quo, presidente antiquiorum (antiquiore) regente, absque distinctione Facultatum, examen fiet, et omnia tractabuntur et concludentur.

4. Item, statuimus et ordinamus quod in predicto collegio celebrando quantum (ad) examen scientie baccallariorum, tam in jure canonico quam civili, a majori parte doctorum ambarum Facultatum concludetur. Quod si vota in paritate numeri aprobantium reprobantiumque concurrant, tunc presidenti relinquetur gratificatio; in ceteris autem in collegio pertractandis, super baccallariorum tempore, vel aliis, a majori parte doctorum. Quod si paritas numeri concurrat in contradictione, erit remitenda materia in collegio proximo.

5. In examine licentiendorum, quantum ad tempus, id quod de bacca-[la]riis dictum est servabitur. In examine vero licentie per tempora inferius legitime ordinanda, doctore quolibet regente in suo ordine arguente, postea aprobatio a majori parte doctorum celebrabitur; et gratificatio, in casu discordie, decano seu presidenti relinquetur.

6. Item, ne pretextu absentie alicujus doctorum impedientur (impediantur) conclusiones collegii sortiri suum effectum, statuitur et ordinatur quod per presentes in dicto collegio fiet conclusio, non obstente eorum absentia probabili aut necessaria

7. Item, statuitur et ordinatur ut, si quid arduum predictis Facultatibus tractandum occurrat, doctores per prius habeant in collegio duarum Facultatumde materia conferre, ut, communi concordia, quo ad fieri poterit, negotia Universitatis pariter et Facultatis ad bonum redducantur effectum.

## § II. — *De officio scribe.*

1. Item, ut memorie commendentur, et variis minime relationibus presententur que in collegio aut Facultatibus de cetero fuerint dicta, conclusa, concordata et aprobata, statuitur et ordinatur quod per collegium predictorum dominorum doctorum via scrutinii, quotiens casus vacationis occurret, notarius seu scriba creabitur, et in casu paritatis vocum, decano seu presidenti gratificatio spectabit : qui acta omnia collegii in libro reddiget, venientium nomina in matricula scribet, sedulas studentium et baccalariorum signabit, in singulis collegii[s] comparere tenebitur et congregationibus, sub pena privationis salariorum suorum, ad arbitrum collegii

2. Item, statuimus et ordinamus quod, si predictum notarium absque aliqua dispensatione collegii per duos menses abesse contigerit, ipso facto, absque sententia declaratoria, sit privatus, et ad alterius electionem procedatur juxta statutorum predictorum continentiam atque formam ; predicto tamen tempore dispensationis durente, non

Digitized by Google

per ipsum, sed per collegium, pro tempore absentie alius substituetur, cui salaria officio pertinentia dabuntur, nisi sibi aliter per dictum scribam de salario provideatur.

3. Item, tenebitur prefactus notarius in congregatione duarum Facultatum prestare juramentum sollempne, quod subsequitur :

« Ego N. juro acta collegii fideliter in scriptis redigere, cedulas graduendorum legaliter expedire, in collegiis comparere, etc. »

Item, ut labor suus minime sit vacuus a mercede, statuimus et ordinamus quod de singulis baccalariis examinatis pariter et aprobatis, sex albos possit percipere; a singulis vero licentiatis, solidos quinque; de singulis vero noviter venientibus, in matricula reddigendis, decem denarios recipere valeat et habere.

5. Item, statuimus et ordinamus quod, durante predicto duarum Facultatum collegio, bidelli duarum Facultatum hostium collegii servare tenebuntur, et voccandos voccare, et repellandos eicere, ac quamdiu duraverit collegium in eo permanere, juramentaque, quotiens exigentur, de non revelandis secretis ac de qualitate scolarium, prestare, sub pena privationis salariorum, ad arbitrium collegii.

6. Item, statuimus quod bidelli duarum Facultatum personaliter officia exercere tenebuntur, nec se poterunt absentare sine permissu collegii, sub pena privationis officiorum.

7. Item, statuimus [quod], pro custodiend[is] sigillo Facultatum, libro statutorum, matricula suppositorum, cedulis graduendorum, papiris et aliis communibus actibus Facultatum, erit archa communis cum pluribus clava(ra)turis plurium et diversarum clavaturarum et clavium, juxta numerum cathedrarum, que quatuor sunt numero, ita quod archa non nisi per eos apperiatur. In casu absentie, presentibus doctoribus dabitur custodienda.

8. Item, statuimus et ordinamus quod, pro sigillatione cujuslibet cedule, dabuntur quinque denarii pro emptione cere, qui applicabuntur collegio vel sigillenti, prout dominis de collegio placuerit.

## § III. — *De initio lecturarum.*

1. Item, statuimus et ordinamus quod singulis annis quatuor doctores in quatuor cathedris duarum Facultatum lectiones ordinarias inchoari teneantur in crastino Beati Dyonisii, et continuare lectionem ordinarium usque ad vigiliam Assumptionis Beate Marie Virginis, quibus diebus, ad laudem Dei et gloriam, Facultates missam de Sancto Spiritu, in principio, ac, in fine, missam defunctorum sollempnem celebrari facere tenebuntur, in qua communiter omnes accedere doctores cum scollaribus et apparatu honesto tene[antur]

Digitized by Google

§ IV. — *De observatione festorum.*

1. Item, statuimus et ordinamus kalendarium communiter festorum et sollempnitatum [fieri] in [usum] bidellorum duarum Facultatum, qui juxta formam ipsius habeant festivitates, sub pena privationis, ad arbitrium collegii, in scollis insinuare, quas doctores omnes pariter et studentes habeant uniformiter observare.

2. Item, quia multotiens contingit non nullos scolares lectiones extraordinarias legere in magnum obprobrium et dedecus totius Universitatis, statuimus et ordinamus nullum admitti ad legendum publice, nisi per dominos de collegio locus (locum), hora[m] et materia[m] habeant prius sibi assignatos.

§ V. — *De statutis concernentibus ambas Facultates.*

1. Item, in primis statuitur quod scollares jurati in dicta Universitate, volentes tempus acquirere pro gradu baccallariatus in jure canonico vel civili obtinendo, singulis diebus, ad ordinarium doctorum et extraordinariorum, licentiatorum et baccallariorum tenebuntur, in habitu decenti. sine zona; alias scollares minime reputabuntur, nec tempus pro acquisitione gradu[s] in Facultate qua studuerint acquirent.

2. Item, quod scollares non graduati, nisi fuerint magni et nobiles statum nobilium tenentes, vel in dignitatibus constituti, in scollis doctorum in loco eminenti prope cathedram non sedeant.

3. Item, quod scollares studentes in dicta Universitate in jure canonico vel civili, volentes gradum baccalariatus in aliquo dictorum jurium obtinere, ad gradum baccalariatus obtinendum non admittantur, nisi antea studuerint spatio triginta sex mensium, salva in hoc dispensatione fienda dicti temporis per dominos de collegium (collegio) dictarum Facultatum, si dictam dispensationem concedandam (concedendam) fore videbitur expedire.

4. Item, quod scolares volentes promoveri ad gradum baccalariatus in aliqua dictarum Facultatum, bis in anno, cedulas suas expediri facient, signatas per collegium, et sigillatas sigillo dictarum Facultatum; alias ad docendum de tempore pro dicto gradu obtinendo dicti scollares non admittentur, nisi de gratia speciali dictorum dominorum de collegio. Et si graduati allegaverint expeditionem cedularum suarum et earum a(d)missionem, ad hoc probandum admittentur, et per dominos de collegio uni dominorum doctorum committetur, qui,

Digitized by Google

voccato secum scriba dicti collegii, ad examen testium scollaris volentis promoveri ad gradum baccalariatus super amissione [et] expedi tione suarum cedularum procedet, et (si), habita relatione dicti doctoris refferentis testes deposuisse de expeditione cedularum facta per dictum scollarem et earum admissione, per collegium expedietur.

5. Item, quod nullus ad examen baccallariatus admittetur, nisi prius presentatione facta ab uno ex ipsis dominorum (dominis) de collegio, qui quidem dominus contra presentatum non arguet, sed, in deffectum responsionis juridice, pro virili parte defensasit.

§ VI. — *Sequuntur gradum baccallariatus et baccalaris tengentia.*

1. Statuimus quod unusquisque baccallarius habeat suum propositum facere infra quadraginta dies utiles, a tempore sue aprobationis in collegio facte numerandos. Quod quidem propositum sine scripto corde tenus narrare tenebitur, nisi per collegium secum dispensatum fuerit.

2. Item, quod, occasione dicti propositi gradus predicti, unusquisque baccallarius in jure canonico aut civili non expendat pro victualibus ultra summam sex librarum monete currentis, nec expendat in prandio ultra summam quatuor librarum, salva tamen in premissis dispensatione collegii eidem baccalario forsiten, intuitu nobilitatis, dignitatis, beneficii, vel magne parentelle [concessa].

3. Item, nullus licentiatus vel baccallarius incedat ad scolas, nisi inductus veste longua et talari, sine zona; quod etjam studeat unusquisque observare incedens per villam, et maxime ad ecclesiam, palatium vel alium locum publicum.

4. Item, in scolis habeant juniores baccalarii deferre provectis in sede et honore; et universi baccalarii defferent licentiatis et suis majoribus, quibus etiam assurgant reverenter.

5. Item, statuitur quod quilibet baccallarius teneatur audire lectiones ordinarias et defferre librum in quo doctor leget; et in scollis, nullus scollaris, etiam si sit baccalarius, presumat sedere in scamnis primis et proximis cathedre doctoris, exceptis nobilibus et in dignitate constitutis, vel canonicis prebendatis in ecclesia cathedrali.

6. Item, singulis annis, bis in anno, accipiant cedulas suas de tempore sui studii facientes fidem, signatas et sigillatas sigillo collegii dictarum Facultatum.

7. Item, nullus baccalarius presumat se facere presentari [ad] examen licentie, nisi legerit; de quo quidem tempore faciat fidem per cedulas modo predicto expeditas, et ad probandum dictum tempus per testes non admittatur. Si tamen vellet probare amissionem suarum cedularum allias expeditarum, hoc poterit per testes facere, porrecta

Digitized by Google

supplicatione in collegio; et ad examinandos dictos testes committetur unus doctor cum scriba dicti collegii, ut de baccallariis superius statutum fuit.

8. Item, baccallariis presentatis ad examen licentie assignabuntur per dominos doctores in collegio leges duas (due), una(m) Codicis et alia(m) Digesti Veteris, et una(m) decretalem (decretalis) aperto libro usque ad trinam vicem : que quidem leges et decretales assignabuntur secundum aperturam libri, ut dictum est, si ibi leges vel decretales secundum numerum licentiendorum apte et congrue reperientur, et hoc in duabus licentiis generalibus.

9. Item, recipient capax (capas) et caputium baccallarii predicti, et capati prestabunt juramenta que sequuntur :

Primo, quod comparebunt in singulis assignationibus per dominos doctores faciendas (faciendis), nec dimitant capas nec caputium absque licentia eorundem dominorum doctorum, sub pena ad arbitrium collegii imponenda.

Item, quod humiliter et reverenter se habebunt in examine, nec revelabunt secreta examinis; et si contingat aliquem eorum repelli ab examine vel etiam reprobari, illud recipient patienter, nec per (pro) hoc inferent molestiam vel bla[s]femiam seu convictium alicui dominorum doctorum per se nec per alium, nec etiam suorum familiarium.

Item, quod alicui dominorum doctorum per se vel per alium [non] dabunt aut promitt[e]nt aliquid, per quod possint eorum judicium ad eorum aprobationem inclinare, nec procurabunt alicui doctorum scribi vel aliquem eorum recommitti pro aprobatione obtinenda.

Item, aperto examine licentie, antiquior legista faciet arangam pro privato examine, et deinceps procedetur ad examen secundum modum consuetum

Item, quod, prefatis positionibus, in crastinum vel alia die competenti, ad arbitrium dominorum doctorum assignanda, convenient(ibus) in camera examinis, arguet primus doctor contra licentiatos quos voluerit, et propositis omnibus argumentis respondebit baccallarius, nisi dominus arguens remittat sibi responsionem

10. Item, sic deinceps arguent domini doctores per ordinem usque ad ultimum inclusive.

11. Item, presentabuntur omnes domino cancellario, vel, in [ejus] absentia, decano predictarum Facultatum, qui assignabit diem licentie infra decem dies numerandos a tempore presentationis sibi facte.

12. Item, in die licentie, proponetur per antiquum canonistam sollempnis arrangua, directiva principaliter domino cancellario, et secunda(rio) dominis doctoribus, commandativa honorum dominorum doctorum, per illum cui fuerit assignata, qui proponet vice omnium licentiandorum.

Digitized by Google

13. Item, in festo sive convivio non expendet unusquisque licentiendus ultra summam decem librarum monete currentis, et absque licentia speciali non invitabit alter eorum aliquem extraneum a collegio, sub pena prestiti juramenti.

§ VII. — *In gradu baccalariatus solvet quilibet baccallarius.*

1. Doctoribus quatuor regales.
2. Statutum fuit et ordinatum quod salarium bidellorum augeri vel minui poterit, prout visum fuerit dominis doctoribus ambarum Facuitatum.

§ VIII. — *In gradu licentie solvet quilibet licentiatus :*

1. Dominis doctoribus, octodecim regales, de quibus quatuordecim burse communi applicabuntur, et quatuor pro collectis, in hoc tamen non comprehensis juribus honorariis, pro quibus habebit quilibet doctor ab omnibus licentiendis conjunctim et simul duas libras specierum et quatuor libras cere in facibus, una cum cirothecis, et singulis diebus, ab apertura examinis, duos potos boni vini in prandio, et totidem in cena.
2. Item, quia juri est consonum filios ac fratres doctorum gaudere privilegio doctorum, statutum fuit quod doctores ambarum Facultatum, necnon bidelli et scriba collegii, nullum accipiant salarium a filiis et nepotibus regentium.
3. Statutum fuit quod, si contingat, scolaribus consentientibus, collectas partialiter levari, ad tollendam invidiam inter doctores ambarum Facultatum, equaliter, secundum quottitatem cathedrarum distribuentur, non habita distinctione in qua Facultate scolaris juratus studuerit.

§ IX *De creatione novorum doctorum aut admissione aliorum.*

1. Statuimus et ordinamus nullum de cetero ad doctoratus apicem in Facultatibus jurium sublimendo (sublimendum) nisi prius omnibus doctoribus actu in Universitate regentibus legitimum de licentia et ipsius qualitate cum rigore vel aliter legitimum prestiterit documentum, nisi in ipsa Universitate illius licentie gradum susceperit in qua cupit se promovendum.
2. Item, statuimus pariter et ordinamus quod, aprobato apud dominos doctores regentes legitime gradu licentie, promovendus prandium publicum Facultatibus offerre tenebitur, sine quo, vel remissione ipsius aut compositione, ad gradum minime admittetur.

Digitized by Google

3. Item, statuimus et ordinamus quod, si contingat aliquem ad gradum doctoratus modo premisso subantiquiore regente promotum, et petat se ad regentiam in cathedra sibi deputata admitti, non admitetur, nisi prius facta solempni reppetitione ac responsione omnibus arguere volentibus, quas tenebit a mane usque ad vesperas, omnibus audientiam prebendo.

4. Item, statuimus quod non erunt nisi quatuor auditoria, duo in jure canonico et duo in jure civili, et non multiplicabuntur ultra quatuor, ita tamen quod in quolibet audictorio poterunt esse duo doctores, et non ultra, nisi de gratia aliud per dominos de collegio fuerit ordinatum.

5. Item, statuimus quod quicunque de cetero, qui promovebitur ad gradum doctoratus in altera Facultatum, tenebitur dare sticgmata? (stipendia) honorifica, videlicet doctori dando birrectum rotundum, mautellum honorabilem, usque ad valorem quinquaginta regalium, et singulis aliis dominis doctoribus regentibus decem regales, aut saltem cum ipsis amicabiliter componere, cum duabus libris specierum et duabus libris cere pro facibus, una cum cirothecis et biro, et omnibus servitoribus doctorum regentium unum birretum valoris xv solidorum.

6. Item, propter honorem gradus, teneatur promovendus, propter suum honorem, dare tunicas scribe nostri collegii, singulis bidellis Facultatum et quorumlibet doctorum, et etiam bidello nationis sue, valloris centum solidorum.

7. Item, quilibet promovendus ad gradum doctoratus et ad regentiam teneatur jurare predicta statuta servare, et specialiter non procurare nec assumere novum audictorium ultra numerum statutum. Verumptamen, si aliquis dominorum doctorum regentium velit sibi communicare suum auditorium, hoc poterit facere, si sibi putaverit expediendum, dummodo non sint in qualibet regentia ultra duos doctores percipientes emolumenta regentie, ne contingat, ex multiplicatione doctorum regentium, alios mandicare, in opprobrium et dedecus dignitatis doctoratus.

8. Item, statuimus, si contingat cathedram integram vaccare, per dominos de collegio vicistutum (vice ista?) tantum provideatur : et in casu paritatis vocum, decano gratificatio relinquatur, ita tamen quod non ultra nisi duo de una cathedra vocem (non) habeant.

9. Item, statuimus, ne de cetero sint privilegiorum abusus, quod omnes noviter venientes se presentare tenebuntur, citius quam venerint in alma Universitate pro tempore acquirendo in aliqua duarum Facultatum, canonica vel civili, collegio, ac in ipsius presentia jurare presentia statuta observare, pro quo quidem juramento prestito, et pro substantatione et supportatione ponderum ambarum Facultatum, quinque solvent solidos, applicandos usibus dictarum Facultatum.

Item, statuimus quod, si quis ad honorem promotus doctoratus ad

Digitized by Google

regentiam admitti cupiat, si quam habeat associationem vel collationem regentie integre a toto collegio, singulis prius annotatis per bidellum, dominis doctoribus ob hanc causam, ipsorum dominorum doctorum venerabili collegio specialiter sequitur (super) hoc die et hora collegialibus congregato, supplicationem suam porriget; et tunc poterunt et debebunt domini doctores sibi dare diem et locum competentem, in qua habeat facere repetitionem suam, prius tamen porrectis cuilibet doctorum suas conclusiones (suis conclusionibus) quas inter eos in eorum colegio privato discutient; qui prefactus doctor tenebitur apponere conclusiones in valvis ecclesiarum et scolarum per duos dies ante; et ab hora sexta usque ad quartam de sero tenebitur publice respondere omnibus licentiatis, baccalariis et scollaribus arguere volentibus, si tantum repperientur, in quo actu doctores regentes tenebuntur assistere ad judicandum de sufficientia vel insufficientia doctoris reppetentis et eis prandium [ho]norificum concedere.

10. Item, intra duos vel tres dies prefacti regentes tenebuntur facere collegium inter eos, ad videndum et discutiendum an reppetens sit dignus regentia; et si eum sufficientem reperient, tenebuntur sibi regentiam pretensam assignare, et si insufficiens repertus fuerit, eum reppellere.

11. Item, statuimus et ordinamus quod, si contingat aliquem ex doctoribus regentibus facere reppetitionem gratia seminationis sue doctrine, habebit sub se scollarem vel baccalarium, et dictus doctor regens erit cathedrans ad instar Universitatis Tolozane; in qua reppetitione non tenebitur facere prandium sollempne, prout in prima reppetitione, que fit quando aliquis ex doctoribus noviter creatis cuppit admitti ad regentiam; quam reppetitionem incohabit inter horam septimam et octavam, et eam proficiet rerum (secundum) materiam subjectam, prout sibi visum fuerit.

12. Item, statuimus quod doctor noviter receptus ad regentiam non percipiet emolumenta burse communis in prima licentia generali.

Lecta et publicata dominica undecima mensis Maii, anno Domini milesimo quadringentessimo tricesimo octavo, in congregatione duarum Facultatum sollempniter, in qua, scrutatis et auditis deliberationibus ad plenum, fuerunt omnia premissa, prout scripta sunt, conclusa et jurata.

Bibliothèque Nationale, *Manuscrits Latins*, n° 7212 A.

Digitized by Google

# II

## 1460. 9 juin. — STATUT RÈGLANT LES DISPUTES A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS[1].

*Sequitur tenor dictorum statutorum sub hiis verbis :*

Si lex Dei, singulis indita rebus, ab homine, qui cunctis prestat irrationalibus, sapienter excogitetur, que agit ordine recto ut peramplius subsistere possint, debet ipse homo, quantum potest, rerum qualitate pensata, ut firmius sua opera stabiliantur, excogitare. Ex quo nos, Stefanus, abbas monasterii Monasterii Novi, magister in theologia Parisiensis et decanus Facultatis theologie in Universitate Pictavensi, et magistri ejusdem Facultatis in predicto loco Monasterii Novi, ex mandato predicti decani suficienter per bedellum congregati, considerantes in eadem congregatione ea per que Facultas theologie foveri possit in suppositis et augeri :

1. Statuimus et pro statuto habuimus quod de cetero disputabuntur questiones diebus Mercurii a festo Inventionis Sancte Crucis usque ad Assumptionem Beate Marie Virginis inter bacalarios dicte Facultatis, cursores et formatos, in Sancta Opportuna, ante prandium vel post, vel utrobique, secundum quod magis presidenti et baccalariis videbitur expediens. In quibus, juxta litteram concessam per reverendum patrem et dominum, dominum Stephanum, predictum abbatem, una cum toto conventu predicti Monasterii Novi, rector Sancte Opportune presidere, et questionem ei qui responsurus erit proponere per se vel per alium tenebitur, ut latius in predicta littera continetur.

3. Statuimus preterea quod omnes baccalarii cursores et formati tenebuntur predictis questionibus interesse, et quilibet eorum ordine suo tenebitur respondere pariter et arguere, ita tamen quod, quamdiu erit aliquis religiosus bacalarius in theologia de abbatia dicti Monasterii Novi, ille obtinebit, tam in respondendo sua vice quam in arguendo, primum locum in singulis questionibus ; alii autem respondebunt et arguent juxta suas antiquitates in gradibus.

4. Item, statuimus quod quilibet bacalarius qui in predictis questio-

[1] Ce texte est extrait d'un long document des *Arch. municip. de Poitiers* sur la nomination à la cure de Sainte-Opportune. Je remercie vivement MM. Arren, Babinet et Lièvre des facilités qu'ils m'ont accordées pour la copie de la collation de ce document.

Digitized by Google

nibus non aderit, in certa pena taxanda per magistros mulctabitur, nisi rationabili causa fuerit excusatus, vel a presidente ante diem questionum humiliter petierit se excusatum haberi, causam sue excusationis intimando.

5. Item, statuimus quod, si aliqui baccalarii cursores predictis questionibus non intendant, ad lecturam Sententiarum non assumentur, et formati gradu licentie privabuntur; de quibus rector presidens predictus verum testimonium in presentia proferet (et) magistrorum.

6. Item, statuimus quod dicte questiones fient sine murmure, sine injuriis et sine rixa. Et habebitur presidens, quicunque fuerit, in honore et reverentia, et alter alterum argumentationibus reverenter et modeste tractabit, ita quod, si de aliena materia dubium inter illos versetur, quod sufficienter inter eos terminari non possit, ad magistros Facultatis, quorum determinationibus acquiescent, tenebuntur habere recursum.

7. Item, statuimus quod licentiati in theologia poterunt predictis questionibus interesse, et primi arguere, si velint. Nullus tamen de questione de qua disputabitur quicquam determinabit, sed relinquetur respondens in manibus consili sui et sui presidentis; in fine tamen questionis se submittet respondens in dictis suis scholastice correctioni, modo et forma que in sorbonicis questionibus Parisius observatur. Et poterunt magistri in theologia predictis questionibus interesse, nichil tamen de eis determinantes, nisi per baccalarios postulentur.

8. Item, statuimus quod, si respondens cogeretur aliquid de suis dictis revocare, quod aliquibus videretur non esse revocandum, posset dictus respondens ad judicium magistrorum appellare. Volumus etiam quod respondens blande et dulciter tractetur in honore. Et ipse reverenter se habeat circa arguentes.

9. Item, statuimus quod, si dictus rector dictis questionibus per se vel per alium sufficienter debito modo et convenienti non intendat, mulctabitur ipse in pena aliqua taxanda per magistros.

10. Item, statuimus quod rector dicte parrochialis ecclesie Sancte Oportune qui per decem annos dictis questionibus debite presiderit, dum volet ascendere ad gradum magisterii in theologia, nichil de juribus Facultatis theologie, neque de juribus sui magistri, ex jam facta per nos concessione, tenebitur solvere, faciet autem prandia, et dabit birros modo solito Facultatis.

11. Item, statuimus quod quicumque volentes venire ad predictas questiones recipientur, et [eis] juxta suas qualitates loca per bedellum, qui questionibus assistere, sub pena sex alborum pro quolibet die quo deficiet, et sub pena privationis, si ne[g]ligeret interesse, tenebitur, oferentur. Tamen soli baccalarii et licentiati, si velint, ad arguendum recipientur, nisi talis esset persona que merito ad arguendum esset recipienda in dictis questionibus.

Digitized by Google

12. Item, statuimus quod, si contingat baccalarios vel licentiatos de aliis Universitatibus ad predictas questiones venire, recipientur suo ordine ad arguendum.

13. Item, predicte questiones vocabuntur *Oportunice questiones*, sicut Parisius vocantur *Sorbonice*.

14. Item, quando scole erunt constructe in Sancta Oportuna, poterit in illis legere aliquis baccalarius Sententias vel Bibliam, cum auctoritate tamen et licentia rectoris. Et poterunt questiones ibi disputari juxta beneplacita magistrorum, et responsiones fieri de questionibus temptativis vel ordinariis, sicut placebit magistris et rectori.

15. Item, statuimus quod presidens et omnes arguentes seculares erunt capati, vel saltem presidens et respondens; et die disputationis convenient omnes, hora determinata, in ecclesia Sancte Oportune, ubi capabuntur, et ab hinc ordinati ibunt ad aulam, ubi disputationes erunt.

16. Item, non est necesse quod disputentur questiones ordinate secundum seriem alicujus libri Sententiarum, sed modo disputetur una unius libri, post disputetur alia ejusdem libri vel alterius, secundum quod questiones videbuntur utiliores et difficiliores. Et conveniens erit ut in ipsis baccalarii instruantur. Et proclamabitur in precedentibus questionibus per presidentem vel per bedellum die Mercurii sequentis : « Disputabitur de tali questione... » nominando titulum questionis. Et illam questionem eliget rector presidens de consensu respondentis et baccalariorum. Et si illa die Mercurii sit festum, transibit ad aliam Mercurii sequentem vel ad aliam diem, puta diem Jovis vel Martis precedentem.

17. Item, volumus et ordinamus quod ista statuta quolibet anno legentur in prima questione Oportunica, et in presentia rectoris Sancte Oportune et baccalariorum, ne quis, pretextu ignorantie, aliquid eorum omittat.

Ultimo, statuimus quod statuta nostra hic posita in Universitate congregata presententur et per eandem autorisentur, ut majori robore eadem fulciantur. Et ut predicta nostra statuta inviolabiliter et perpetuo observentur, voluimus ea sigillo Facultatis theologie quo in talibus et similibus utimur sigillari. Postulantes et supplicantes reverendo patri et domino rectori Universitatis Pictavensis quathenus hiis statutis nostris, ad majus robur et munimen eorum, faciat ex deliberatione totius Universitatis magnum ejus sigillum apponi.

Datum et actum in nostra congregatione Facultatis theologie solemniter apud monasterium Monasterii Novi Pictavensis per nos celebrata, die nona Junii, anno Domini millesimo quadragentesimo sexagesimo.

Sic signatum : De la Fontaine.

Digitized by Google

*Sequitur confirmatio rectoris Universitatis sub hiis verbis :*

Johannes de Consayo, licentiatus in legibus, rector Universitatis venerabilis et fructiferi studii Pictavensis, omnibus et singulis presentes litteras inspecturis pariter et audituris, salutem in Domino sempiternam, et nostris fidem statutis adhibere conformem. Die vicesima prima Julii, anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo, in congregatione generali Universitatis predicte Pictavensis, per bedellos [ex me?] denunciata et in capitulo Fratrum Fredicatorum solemniter celebrata, supplicavit magister Petrus Mamoris, magister in artibus et licentiatus in theologia, rectorque ecclesie parrochialis Sancte Oportune Pictavensis, ex parte venerande Facultatis theologie, quathinus statuta facta et ordinata per Facultatem predicte theologie, super modo disputandi in Sancta Oportuna de questionibus theologicis, per baccalarios cursores et formatos in predicta Facultate theologie, approbaremus, confirmaremus, et per auctoritatem predicte Universitatis majori robore fulciamus, ut nullus in antea alicui predictorum statutorum derogare presumeret : Quapropter, in presentia totius Universitatis ibidem ut dictum congregate, predictis statutis a principio usque ad finem lectis, ex uniformi deliberatione quatuor nationum, Francie videlicet, Acquitanie, Bicturie et Turonie, et duarum Facultatum theologie et medecine conjunctim et simul atque Facultatis artium, predicta statuta Facultatis theologie approbanda, confirmanda esse et roboranda, et, juxta supplicationem predicti supplicantis, hanc litteram signo scribe et magno sigillo Universitatis Pictavensis communiri et statutis predictis annecti deliberantium : conclusimus, tanquam rector et autoritate rectoris fungentes, approbavimus, roboravimus et confirmavimus predicta statuta, que inviolabiliter, modo et forma prout scripta sunt in littera cui hec nostra littera est annexa, observari decrevimus et precepimus, autoritate qua supra. Hanc litteram signo scribe et magno sigillo Universitatis munitam predictis statutis in majus robur ipsorum annexari.

Datum et actum Pictavis, in nostra congregatione generali, in capitulo Fratrum Predicatorum die et anno predictis celebrata.

Sic signatum : J. Chachorii.

*(Archives Municipales de Poitiers, P. 1405.)*

Digitized by Google

# III

1488. — EXTRAITS DES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS[1].

*Prefatio.*—Quia ab adolescentia vidi [quantum] proclivis ad malum sensualitas humana declinat, per quod morum subversio frequenter obripit, quamobrem lex prodita fuit, ut appetitus noxius sub juris regula limitaretur, cumque nulla juris (banitio), quantum cumque perpense digesta consilio, ad humane nature varietatem et machinationes ejus inopinabiles sufficiat : eapropter nos, rector et Universitas studii Pictavensis, tam per antiquorum statutorum jam pridem per nos conditorum revocationem et moderationem, quam novorum ordinationes et penarum exagerationes extirpare vitia, vitutes inserere, excessus corrigere, moresque suppositorum ipsius Universitatis in melius reformare toto mentis affectu cupientes, statuimus ac statuendo decernimus ea que sequuntur :

*Articulus primus* —Pro quibus (Propter a quod) presupposuimus quod Universitas Pictaviensis est composita ex quinque Facultatibus, directa et gubernata per duas Facultates et quatuor nationes, videlicet per Facultates artium et theologie, cui Facultati adjungitur Facultas medicine, ac per nationes Francie, Aquitanie, Biturie et Turonie, in quibus quatuor nationibus due Facultates, scilicet jurium canonici et civilis, sunt divise, in qua sunt doctores, magistri, licentiati, baccalaurii et scholares.

*Articulus secundus.* — Sunt preterea in eadem, ad collationem graduum, concellarius, et ad conservationem privilegiorum ejusdem domini (duo) conservatores, insuper et multi officiarii, ut sunt scriba, librarii seu bibliothequarii, bidelli, et alii multi, quibus, ut quisque in sua vocatione suoque officio digne valeat ambulare, congruum est et videtur ut cuilibet pro sua vocatione lex certa detur.

*Articulus tertius.* — Et primo, inherendo quantum possumus pristinis consuetudinibus et observantiis, statuitur quod in Facultalibus

[1] Ces extraits des statuts de l'Université proviennent d'une production de pièces faite en 1754, à l'occasion d'une vive contestation entre les professeurs de la Faculté de droit et ceux des autres Facultés.

Le texte que je publie est ainsi intitulé dans une copie de 1755 : « *Exemplar variorum articulorum statutorum Universitatis Pictaviensis editorum anno 1488* ». Maintenant, ces fragments sont-ils réellement de 1488? Le copiste ne s'est-il pas trompé et ne sommes-nous pas en présence de fragments des statuts originaires de 1438? C'est là un point qui me paraît très douteux et que je n'ose trancher.

Digitized by Google

jurium canonici et civilis erunt dumtaxat quatuor auditoria, quatuor cathedre doctorales, scilicet due in Facultate juris canonici et due in juris civilis Facultate; nec in posterum augebitur dictus numerus auditoriorum vel dictarum cathedrarum. In quibus legent et regent quatuor doctores, videlicet duo in qualibet Facultate, qui tenebuntur personaliter dictas lecturas in dictis auditoriis et cathedris exercere. Nec eisdem doctoribus licebit se absentare quolibet anno ultra tres menses, quo tempore per alios doctores vel notabiles licentiatos tenebuntur facere legi loco sui, domino tamen excepto Joanne Aprili, ob merita laborum suorum et obsequiorum que prestitit Universitati legis temporibus retroactis, [cui] favorabiliter datur facultas per alium, doctorem vel licentiatum, facere legi quanto tempore sibi placuerit. Sicque talis dominus sic faciens et ejus doctor substitutus gaudebunt integre juribus, preeminentiis, prerogativis, emolumentis paribus cum ceteris doctoribus regentibus.

*Articulus quartus.* — Item, singulis annis, in crastino Sancti Dionisii lectiones suas incipiunt, et eas ut premissum est personaliter continuabunt usque ad festum Assumptionis Beate Marie, dicto domino excepto, qui, ut predictum est, per se vel per alium exercebit.

*Articulus quintus.* — Principiabunt etiam reverendi magistri Facultatis theologie et domini regentes Facultatis artium secundum ritus suos.

*Articulus sextus.* — Et quia parum est condere statuta, nisi quis preficiatur per quem effectui demandentur et in sua firmitate conserventur, ideo, rector eligetur, qui in tempore suo, prout in juramentis suis cavetur, observabit ac aliis faciet observari, cujus tempus erit trimestre; sicque quater in anno super novo rectore ordinaria celebrabitur congregatio : videlicet in principio studii, item in die qua legitur decretalis *Firmiter credimus*, in vigilia dominice Annuntiationis, item, in vigilia Nativitatis Joannis Baptiste.

*Articulus septimus — De electione rectoris, procuratorum et aliorum officiariorum Universitatis.* — Ad dirimendas rixas, et ut invicem favendi pro dignitate rectoratus adipiscenda omnis occasio auferatur, ac periculis que inde nostre Universitati possint contingere occuratur, statuitur quod de cetero potestas eligendi rectorem ad quaslibet Facultates et nationes divisim, per turnum et alternatim, in solidum compectet et pertinebit, ita quod natio Biturie, que turnum suum statim vindicabit, poterit sola et in solidum unum de suis suppositis, idoneum tamen, in rectorem eligere, et sic electum Universitati presentare, quem sic electum et presentatum rector tenebitur acceptare, et nomine Universitatis recipere, si tamen capax et idoneus existat.

*Articulus octavus.* — Item, ut determinatus et certus sit numerus eligentium, et maxime in nationibus, quilibet procurator nationis tenebitur quam primum commode poterit nationem suam convocare, et

Digitized by Google

in eadem convocatione quamdam matriculam eorum qui habent in eadem natione vocem deliberativam facere, inscribendo nomina doctorum, licentiatorum, baccalaureorūm et nobilium, videlicet statum nobilium [tenentium], scilicet eorum qui suum habent et sumptibus suis tenent magistrum vel sacerdotem et clericum, et non alios Et de his solum illi qui in illa matricula fuerint inscripti vel facient postea se inscribi in dicta matricula vocem habebunt. Quam matriculam procurator tenebitur triplicare; duas dabit duobus antiquioribus nationis, tertiam vero apud se retinebit, quam tenebitur suo successori tradere. In quibus tribus matriculis inscribentur nomina de novo supervenientium, et sic fiet consequenter in posterum, sic tamen quod talis immatriculatio fiet coram tota natione, vel coram procuratore nationis et duobus antiquioribus ejusdem.

*Articulus octavus.* — Item, et cum quibus matriculis, maxime in conficienda in aliqua natione electio[ne] futuri rectoris aut procuratoris, intrabunt dicti procurator et duo antiquiores aliquod conclavum in tractu hore octave; ac postea vocabunt supposita illius nationis, secundum ordinem suarum matricularum, secundum quam vocationem intrabunt habentes vocem deliberativam; qua vocatione facta, claudetur et firmabitur dictum conclavum, sic quod post dictam clausuram nullus pro ea vice admittetur. Sed qui dictum conclavum intraverint facient rectoris et procuratoris electionem, ad quos solos pro ea vice jus electionis, in negligentiam aliorum, pertinebit. Et suum sic electum poterunt in crastinum Universitati presentare.

*Articulus decimus.* — Item, electio futuri rectoris diebus solitis non celebrabitur, sed quelibet Facultas vel natio cui pro suo turno [spectabit] electio, antecedenti die, hora octava congregabitur, in qua secundum formam quam voluerit sibi statuere, secundum quod melius aut honestius sibi videbitur convenire, suam celebrabit electionem. Qua celebrata, tenebitur decanus illius Facultatis vel procurator illius nationis illico adire rectorem pro tempore exercentem, ac illi fideliter referre quod supra ea electione fuit factum.

*Articulus ondecimus.*—Item, et ut talis relatio fideliter fieret, statuitur quod, die dominica interveniente [post] precedente[m] electionem, in exitu misse Universitatis, si fit missa, tenebitur procurator illius nationis ad cujus turnum spectabit electio futuri rectoris, adducere rectori duos antiquiores nationis quos illic poterit invenire, qui prestabunt juramenta domino rectori, quod intererunt electioni futuri rectori et una cum procuratore fideliter, omni semoto favore, scrutabuntur vota nationis, et fideliter celebratam electionem illius rectoris nuntiabunt, et etiam quod in crastino, in congregatione generali, ad faciendam presentationem electionis cum procuratore intererunt. Et reputabuntur antiquiores in nationibus doctores antiquos (ante) licentiatos, et licentiati antiquos (ante) baccalaureos; et ii omnes in-

Digitized by Google

teresse [tenebuntur], dum tamen acta Universitatis frequentent.

*Articulus duodecimus.* — Preterea, datur facultas cuique nationi, si non habeat licentiatum eligibilem, quod possit de alia natione vel ectiam de ali(qu)a Facultate personam idoneam postulare, quam postulationem tenebitur rector sicut in electione nostre Universitatis admittere. Ad dictam tamen postulationem non procede(bi)tur quandiu in natione sit licentiatus eligibilis, nisi forsan hoc fieret de mera gratia, nemine contradicente.

*Articulus decimus tertius* — Item, eadem die et hora qua eligetur rector, eligentur etiam in nationibus procuratores, et in primo cujuslibet hujusmodi officiorum nullus eligetur, nisi fuerit in juribus canonico et civili licentiatus. Sed ad officium procuratorum nationum quilibet notabilis baccalaureus reputabitur idoneus.

Eadem etiam die et hora, deliberabitur super ratificationem gestorum per dominem rectorem.

*De promovendis ad gradum in facultate jurium. — Articulus vigesimus octavus.* — In Facultatibus juris canonici et civilis nullus admittetur ad adipiscendum baccalaureatum, nisi per trigenta sex menses studuerit in illa facultate in qua optabit promoveri, ordinarie studuerit, et sui doctoris lectiones ordinarias audierit. Ex causa tamen rationabili poterit collegium dominorum doctorum super quinque mensibus dispensare. Ad gradum vero licentiatus quis non admittetur, nisi per trigenta menses post baccalaureatum ordinarie studuerit et doctoris sui lectiones ordinarias audiverit. Et causa tamen rationabili poterit dictum collegium super quinque mensibus dispensare. De predictis facient fidem supradicti promovendi per testes et schedulas singulis annis expeditas. Si tamen sint tales ad gradum licentie promovendi, tenebuntur ultra predicta dicto collegio facere fidem de dicto baccalaureatu, et de principiis et lecturis.

*Articulus vigesimus nonus.* — Item, in expeditione temporis et schedularum promovendorum tenebuntur interesse procuratores nationum, et maxime procurator nationis promovendi... [de] quarum expeditione fiet publica proclamatio in scholis.

*Articulus trigesimus.* — Item, quibus peractis, promovendus sese offeret dicto collegio super moribus et scientia examinandus. In quibus si talis reperiatur idoneus, per dictum collegium admittetur ad gradum; pro cujus promotione et gradus collatione presentabitur domino concellario, vel ejus vices gerenti; si ad baccalaureatum, per doctorem suum; si vero ad licentiatum, per totum collegium.

*Articulus trigesimus primus.* — Ultra vero predicta, si quis ad gradum baccalaureatus fuerit sic receptus et promotus, tenebitur solemniter in scholis doctoris sui intra quadragenta dies propositum suum facere et exponere, in quo tenebitur aliqua de titulo ad quem sic faciet proclamari facere, et lecturam, ut satisfaciat sue proclama-

Digitized by Google

tioni; et mittet mandatum; quam lecturam postea continuabit secundum doctoris sui discretionem.

*Articulus trigesimus secundus.* — Insuper, baccalaurei inspirantes [ad] gradum licentiatus tenebuntur facere sua principia et suas lecturas in scholis; [jubemus] non modo baccalaureis, lectoribus electis, sed etiam doctoribus quibuscumque, in juribus canonico et civili, horis frequentibus facere lectiones, videlicet: de mane, a Pasca usque ad principium studii, a sexta hora usque ad nonam; a principio vero studii usque ad Pasca, a septima usque ad nonam; post meridiem vero, omni tempore, [a] prima usque tertiam. Si vero contra fecerint, per dictos rectorem et [conservatores?] punientur.

*Articulus trigesimus tertius.* — Item, quilibet doctor vel magister regens poterit petere vel percipere singulis annis pro collecta sua a quolibet scholari unum scutum auri, ad quod solvendum quilibet scholaris poterit compelli legitimis et canonicis compulsionibus.

*Articulus trigesimus quartus.* — Item, in Facultatibus jurium canonici et civilis, tenebitur baccalaureus solvere doctori suo, pro presentatione, unum scutum ultra collectas suas; et in licentia tenebitur unus quisque licentiandus solvere pro omnibus juribus collegio dominorum doctorum duodecim scuta, ultra collectas per eundem licentiatum doctori suo solvendas.

*Articulus trigesimus quintus.* — Item, ad restringendas prodigales expensas, statuitur quod baccalaurei et licentiati de cetero non tenebuntur facere festum vel prandium, nisi de bono placito suo; quod si facere velint, hoc eis licebit, dum tamen debitum modum non excedant.

*Articulus trigesimus sextus.* — Item, ad collectas exigendas et recuperandas a scholaribus et a Facultatibus predictis per collegium doctorum, constituetur aliquis receptor qui dictas collectas recipiet, et nomina eorum a quibus recipiet inscribat, et bis in anno, videlicet in festo Pascha et Assumptionis Beate Marie, tenebitur recepta restituere illi vel illis cui vel quibus spectabunt; et pro quolibet scuto percipiet dictus receptor unum album.

*Articulus triges mus septimus.* — Nulla littera testatoria nullumve mandatum pro aliquo expedietur per conservatores vel eorum locum tenentes, aut etiam per grafarios vel scribas eorum, nisi primo per litteras testimoniales domini rectoris, signo scribe Universitatis et sigillo rectoris sigillatas, de scholaritate et qualitate ipsius impetrantis, taliter quod privilegiis gaudere debeat, constiterit; et nec contra fiat, et talis abusus remaneat impunitus, si aliquoties committatur, ad officium procuratorum nostrorum in curiis conservatorum constitutorum, et maxime ad procuratorem generalem, ubicumque fuerit suspicio de abusu, spectabit, nomine Universitatis, semel in causa petere, ut doceatur de littera testimoniali, etiam si pars non

Digitized by Google

petierit; et si non doceat, poterit ex officio et debebit, nomine Universitatis, petere causam remitti ad judicem ordinarium.

*Articulus trigesimus octavus.* — Item, et quas litteras testimoniales nullatenus rector sigillabit nisi eidem constiterit de scholaritate impetrantis, vel de aliqua qualitate, vel de officio impetrantis, taliter quod debeat, ratione illius qualitatis vel officii, gaudere privilegiis Universitatis.

Item, quas testificationes vel schedulas certificatorias doctores et magistri dabunt suis veris continuis scholaribus, non aliis; contra facientes, abusu patefacto, per conservatores punientur.

*Articulus trigesimus nonus.* — Permittimus tamen conservatoribus dare mandata vel litteras citatorias dominis doctoribus, magistris regentibus, lectoribus, officiariis Universitatis, nam, cum tales sint manifesti, de necessitate non egent probatione hec littere testimoniales. Que mandata vel littere expediantur in forma qua constat.

*Articulus quadragesimus sextus.* — Item, in qua processione generali debebunt interesse doctores, magistri et alia supposita Universitatis, et potissimum procurator generalis, et procuratores nationum in habitibus suis, qui debebunt esse circa rectorem in dictis processionibus, videlicet procurator generalis immediate ante rectorem, allii vero procuratores ambicem (ambient?) latera rectoris a dextris et a sinistris; qui procuratores in loco processionis habebunt sedem per bidellos ornatam et paratam qua sedebunt ante rectorem; et sic fiet in ceteris processionibus generalibus.

Arch. mun., Poitiers, nº 1478.

# IV

1504. 10 et 11 avril — STATUT DE LA FACULTÉ DE DROIT DE POITIERS.

En l'oustel des Frères Prescheurs de cette ville de Poictiers, ès jours de lundy et mardy prouchains précédens la feste de Pasques, l'an mil cinq cent troys, se sont assemblez, pour traiter d'aucuns affaires conscernans le bien, prouffit et utilité de l'Université de cette ville de Poictiers et de la chose publique, honnorables hommes messires Antoine de Labardi, Pierre Regnier et Jean de Haulcours, docteurs régens en ladite Université, d'une part; et sire Pierre Thommayre, Loys Chevredans, Pierre Guyureau, Jacques Pasquier, Jehan Claveurier, Jean Faureau, Jacques Beauce, Jacques de Lymur et

Digitized by Google

maistres Pierre Aubert, Jehan de Péréfixe, Michel Moureault, tous eschevins de ladite ville, lesquelz dessus nommez ont accordé, et promis tenir et garder les articles qui ensuyvent:

1. Premièrement, que les quatres docteurs tenans les quatre chesres et auditoires des deux Facultez des droitz seront tenuz lyre et excercer lectures publicques et sollempnelles ordinaires, savoir est que par chacun jour au matin, dès tantost après cinq heures en esté, de la Sainct Grégoire jusque ès vaccacions de ladite Université, la campane de ladite Université sera sonnée par troys traictz, dont le dernier finira au point de six heures, et incontinant chacun desdits docteurs entrerra en son auditoire et en sa chesre *cum habitu decenti et doctorali*, [vestu] d'une épitoge, pour lyre leurs leccons ordinaires par l'espace d'une bonne heure.

2. Item, et aussi à une heure après mydy samblablement, laditte campane sera sonnée par une foiz; lyront lesdits quatre docteurs desdittes deux Facultés aux lectures qui seront dictes *extraordinairement* et jusques à deux heures sonnées, le tout avecques leurs dittes épitoges et en leurs chesres doctoralles des grans escolles.

3. Item, et après lesdittes leccons doctoralles finies, c'est asçavoir à sept heures du matin, sera derechief laditte campane de l'Université sonnée, et y aura en chacun ordinaire des dittes Facultés des droitz ung bachellier fameux qui lyra et montera en chesre tantost après la descendue du docteur. Et derechief, à huit heures, sera semblablement laditte campane sonnée pour autres bacheliers fasmeux, et semblablement après digner, à deux heures et trois heures, sic que, sans les lectures doctoralles, aura en chacune chesre doctorale deux bacheliers fasmeux lisans d'avent digner, et deux après digner.

4. Item, et si autres bacheliers pour se habituer vouloient lyre, faire le pourront, assavoir est, en chacune desdittes chesres, dès neuf heures jusques à dix devers le matin, ung bachelier, et dès quatre heures jusques à six après digner, en chacun ordinaire, deux successivement l'un après l'autre, si tant en y avoit; qui pouront lyre de l'Institute ou autres matières non expédiées èsdittes campanes.

5. Item, et seront lesdittes lectures faictes et continuées par lesdits docteurs et bacheliers respectivement à tous les jours fériaulx, et ne cesseront, fors ès festes sollempnelles, c'est assavoir: tous les dimanches, Nativité Nostre Seigneur par neuf jours, comprins la vigille; de Pasques par douze jours, commançans la vigille des Rameaux; Panthecouste, par cinq jours, comprins la vigille, la Toussaincts, trois jours, comprins la vigille; les cinq jours de feste Nostre Dame, qui sont Purificacion, Annunciacion, Assumption, Nativité et Conception, toutes les festes d'apoustres et évangélistes, Nativitée et Décollacion Sainct Jehan Baptiste, Sainct Hillaire, Sainct Nicolas, Saincte Catherine, les quatre docteurs de saincte Église, Sainct Thomas d'Aquunct,

Digitized by Google

avecques toutes les festes commandées et solempnisées par saincte Église *ad populum*.

6. Item, et toutes les foiz que èsdites Facultez aura eu licencez communes et dè plusieurs licenciez, surçoyront et cesseront, tant lesditz docteurs que bacheliers, de lyre le jour desdittes licences ; et semblablement, le lendemain d'icelles, lesdits docteurs pourront faire les crastines, quant aux lectures ordinaires, et première campane de matin seullement.

7. Item, et semblablement, quand sera fait et créé docteur èsdites Facultez ou en l'une d'icelles, cesseront toutes lectures devers le matin aux jours desdites doctories, et pourront faire semblables crastines lesdits docteurs quant à ladite première campane ordinaire de matin; et autres crastines ne pourront faire lesdits docteurs en tout le cours de l'an.

8. Item, et toutes les foiz que les sepmaines seront entières, et sans aucunes festes ne interrupcions, lesdits docteurs ne seront tenuz lyre ne exercer les jeudiz après digner, pour et affin qu'ils, et semblablement les auditeurs, prennent si bon leur semble quelque peu de récréacion.

9. Item, et pour les sallaires desdits docteurs seront levées par chacun an deux collectes sur tous et chacuns les escoliers et suppotz, estudians èsdites Facultez et joissans des privilèges de ladite Université, assavoir est l'une desdites collectes dedans la feste de l'Annunciation Nostre Dame, montans demy escu ; et à chacun des dits escoliers payans sadite collecte sera despeschée sa cédulle du collège desdits docteurs des droictz, contenant actestacion de sa scollarité, résidance et audicion de lectures tant ordinaires que extraordinaires depuis le commencement de l'estude jusques à ladite feste Nostre Dame, et signée du scribe dudit collège.

10. Item, et semblablement dedans chacune feste Saincte Radegonde lèveront lesdits docteurs de et sur leursdicts escolliers respectivement semblable somme que dessus, et leur despêcheront semblables cédules depuis ladite feste d'Annonciation jusques à ladite fin d'estude, et ainsi par chacun an.

11. Item, et quant lesdits escolliers auront suivy lesdittes lectures ordinaires et extraordinaires par troys ans, et payé lesdits salaires et collectes, en monstrant lesdittes cédulles cédulles et actestatoires, pourront estre pourveuz au degré de bachellerie sans en paier aucune chose à quelxconques personnes, fors un escu au docteur pour sa présentacion et les droitz des bedeaux, qui sont cy après limitez, et du chancellier; toutesvoys, pourront lesdits docteurs dispencer avecques lesdits escolliers de cinq moys desdits trois ans, en payant le total desdittes collectes.

12. Item, et tous les samedis après digner, cesseront toutes lectures des dittes Facultez, en lieu desquelles lesdits bacheliers lysans extra-

Digitized by Google

ordinairement, pour habituer et exerciter eulx et lesdits escolliers, feront, chacun à son tour et ordre, disputacions, répéticions, et tiendront conclusions desdits droiz canon et civil, assavoir est, les canonistes au premier samedy, et les légistes au second, et ainsi subsécutivement et alternativement.

13. Item, que tous escolliers, bachelliers et autres résidans en laditte Université, et qui ne lyront publicquement, seront tenuz paier lesdittes collectes et prendre leursdittes cédulles comme dit est Mais lesdits lisans ne seront tenuz paier aucunes collectes, et néanmoins, èsdits termes de Notre Dame de Mars et Saincte Radegonde, leur seront despeschées leurs cédules actestatoires par le colliège desdits docteurs, eue premièrement relacion par dix escolliers, gens de bien, suyvans lesdites lectures, de l'exercice et continuacion d'icelles lectures faictes par ung chacun d'iceulx bacheliers lysans de terme à terme, comme dit est.

14. Item, et quant aucun desdits quatre bacheliers ordonnez par les docteurs en l'une desdites Facultéz auront leu et continué lesdittes deux lectures par chacun jour en laditte Faculté par troys ans continuelz et subsécutifz bien et honorablement, monstrant ses six cédulles actestatoires, et par dix témoings escolliers gens de bien, comme dit est, qu'il se y sera honnorablement acquitté, oudit cas sera promeu au degré de licence en laditte Faculté, sans qu'il lui couste aucune chose touchant les droiz et collectes, tant desdits docteurs que des bedeaux et officiers.

15. Item, et avec tous lesdits quatre lisans, auront toutes leurs lectres et grâces de l'Université, comme nominacions, citacions testimonialles et mendemens de privilèges, sans qu'il leur couste aucune chose.

16. Item, et ceux qui n'auront exercé lesdittes lectures par ledit temps seront tenus paier lesdits droiz entièrement, et selon la tauxacion qui sera cy après spécifiée et déclairée.

17. Item, et au regard desdits docteurs, licenciez, bacheliers, lecteurs de laditte Faculté de droit civil, auront et tiendront la forme qui s'ensuit, c'est assavoir que, en une année, et commencement d'estude, sera par eux commencée la Digeste Vielle, dont lesdits docteurs esliront par eulx les livres que bon leur semblera, et commanceront leurs principes landemain de Sainct Denis, ainsi qu'ilz ont acoustumé faire.

18. Item, et lesdits bacheliers en prandront après et esliront selon leurs... Authenticquetz chacun son livre, et commanceront sans faire aucun principe sollempnel, et au landemain Sainct Luc euvangéliste; et lesquelz livres finiz, en prandront d'autres qui n'auront point esté leuz en mesmes escolles ou auditoires celle année par autres. Et ne pourront lyre publicquement en laditte Université aucun autre livre

Digitized by Google

de droit civil jusques ad ce que laditte Digeste Vielle soit finie, qui pourra estre dans le moys de Mars, auquel tems, et après laditte fin de Digeste Vieille, commanceront et lyront la Digeste Nove ou Inforciat, *alternis annis*, en l'expédicion et continuacion desquelles ilz garderont la forme et ordre susdits.

Et en l'année ensuyvant, sera leu et commancé le Code au commancement d'estude, et icellui fini, environ laditte saison de Mars, commanceront les troys livres dudit Code, qui pourront estre divisez en six parties, affin que chacun desdits six lysans tenans lesdittes campanes en puisse avoir sa part, le tout à la discrection desdits docteurs.

19. Item, et ou temps des vaccacions pourront estre leues les dix Collacions par lesdits bacheliers, seullement si bon leur semble et le(s) temps se y affiert, pendant lequel temps de vacquacion lesdits docteurs ne seront tenuz faire aucunes lectures ne exercice en laditte Université, fors se préparer et dispouser pour l'estude ensuyvant, et, si bon leur semble, aller ou envoyer à leurs affaires hors ladite ville.

20. Item, et semblablement sera fait en laditte Faculté de droit canon; et fait leurs divisions par manière que les cinq livres des Décrétales soient leuz et finiz dedans la fin dudit moys de Mars ou tantost après; et ce fait, soit leu le Sixiesme ou les Clémantines *alternis annis*, à la discrection desdits docteurs, comme dessus.

21 Item, est et appoincté que, ès bachelleries et licencez qui doresenavant seront faictes, les bedeaux présens et qui assisteront prandront leur salaire acoutumé, et au regard des absens ne prandront aucune chose, et de tant demourra l'escollier deschargé.

22. Item, et que lesdits bachelliers des deux Facultéz ne feront aucun digner ne despences extraordinaires pour leursditz degrez. montans oultre la somme de vingt sols tournois, se bon ne leur semble.

23. Item, et semblablement les licenciez, aux jours de leurs licences, ne pourront emploier en despences extraordinaires oultre la somme de cent solz tournois, dont seront contraincts [tant] lesdits licenciez que bacheliers respectivement, par avant leursdits degrez, faire serment exprès entre les mains de Monsieur le chancellier ou autre son commis, si ce n'estoient gens de grant maison, tenans estat de nobles en ladite Université, lesquelz pourront à leur arbitre faire despences raisonnables et honorables.

24. Item, et à celle fin qu'on puisse savoir la vérité des vrays gradués, du temps qu'ilz auront résidé et estudié ès dites Facultez, et aussi du paiement desdites collectes, du tout sera fait registre par le greffier dudit colliège desdits docteurs, qui sera tenu en faire foy toutes les foyz que requis en sera, et aux despens raisonnables de ceulx à qui il appartiendra.

25. Item, et pource que lesdits docteurs ont acoustumé prendre de chacun licenciende dix-sept escuz d'or et vingt solz, assavoir est cinq

Digitized by Google

escus vingt solz pour le docteur spécial et particulier, et douze pour la bource commune, est ordonné que les colectes qui auront été paiées par les bacheliers leur seront déduictes et rabatues doresennavant sur ladite somme de dix sept escuz vingt sols.

26. Item, et ou cas que aucun desdits docteurs soient abssnt oultre ledit temps de troys moys, *ipso facto*, sans autre congnoissance de cause, sera du tout privé de sadite régence, et pourront mesdits sieurs les mayre, bourgeoys et eschevins remonstrer ès autres docteurs de y pourveoir, et s'ilz ne le font, mesdits sieurs de la ville y pourvoiront comme de raison.

(*Archives municipales de Poitiers* (deux copies), nos 1407 et 1452.)

Marcel Fournier.

---

## UNE THÈSE DE DOCTORAT EN DROIT

On vient de soutenir devant la Faculté de droit de Lille une thèse qui me paraît intéressante : elle sort du cercle habituel de ces études juridiques : elle me semble donc mériter un compte rendu spécial, car elle s'adresse à tous les libres esprits qu'intéresse la discussion scientifique des choses de la politique. L'auteur, M. Frédéric Riémain, rédacteur à la Préfecture de la Seine, a, paraît-il, brillamment soutenu ses idées; je ne m'occuperai que de la valeur de son livre : ***La question des deux Chambres*** [1].

Comme cet article n'est pas une réclame, je commencerai par les critiques nécessaires. D'abord on constate qu'il n'y a pas de table des matières, ce qui gêne toujours un peu le lecteur qui aime, avant de parcourir un livre, à en connaître le plan.

En revanche, on voit figurer en tête du volume une bibliographie, assez respectable comme longueur, mais où l'on ne trouve presque que des livres de seconde main, de valeurs différentes, et un seul texte, très considérable sans doute, le *Moniteur*, pour la Constituante et la Législative : mais ce texte n'est cité, sauf erreur ou omission, qu'à la page 25, et encore sur le rôle du Conseil des Anciens.

Pour aborder une question plus importante, la valeur des idées, on désirerait quelquefois plus de critique, plus d'indépendance d'esprit devant des formules toutes faites. Par exemple l'auteur trouve, pages 32 et 33, qu'un des pires projets du ministère Villèle était le rétablissement mitigé du droit d'aînesse. On n'a vu longtemps en France que

[1] Paris, Giard et Brière, 16, rue Soufflot.

Digitized by Google

les inconvénients de cette ancienne coutume : ne commence-t-on pas à en apercevoir les avantages? Et le rétablissement du droit d'aînesse ne diminuerait-il pas, surtout dans les provinces riches de la France, le nombre de ces « faiseurs d'anges » avant la lettre, qui sont la plaie du pays?

La pensée de M. Riémain a besoin d'être encore mûrie, et dégagée de quelques obscurités qui paraissent presque des contradictions. Ainsi, on pourrait demander au nouveau docteur comment il concilie l'assertion de la page 59, « les hommes les plus célèbres ont peu de chances d'être élus par un corps électoral restreint et éclairé, car leur célébrité leur vaut trop d'envie », avec le passage suivant, « le suffrage des électeurs sénatoriaux a réparé plus d'une fois des erreurs monstrueuses du suffrage universel direct » (p. 38 30), et surtout avec toute l'excellente doctrine des pages 75 et 76, l'éloge des sénateurs inamovibles, élus par ce corps électoral bien restreint et très éclairé qui s'appelait le Sénat?

N'est-ce pas encore un paradoxe un peu juvénile, que de dire : « Il est vrai aussi que, pour juger sainement une chose, il est bon de ne pas l'avoir trop étudiée. » (p. 58.)

Mais la jeunesse même qui se révèle dans les quelques défauts que j'ai dû signaler, ne sert qu'à mettre en plus grand relief les qualités d'avenir qui ressortent à chaque page de cette thèse. La méthode générale est d'abord excellente, car, dès la préface, nous voyons l'auteur annoncer qu'il s'appuiera sur les faits, qu'il se défiera de l'a priori, et qu'il appliquera à son étude, aussi bien au point de vue juridique qu'au point de vue historique, la méthode de l'observation. La promesse est tenue dans le livre. Cela ne veut pas dire que nous n'y trouverons qu'une succession de menus faits, une poussière de petits documents mal agglomérés, comme on le constate dans trop de livres pseudo-scientifiques. M. Riémain ne se refuse pas le droit de philosopher sur l'histoire, et nous sert quelquefois d'excellente philosophie. Ainsi, protestant contre l'opinion que les Anciens ont rendu le 18 brumaire possible en transférant à Saint-Cloud le siège du pouvoir exécutif, l'auteur répond, page 28 : « On pourrait contester avec force l'influence de ce transfert sur le succès du coup d'État Les faits capitaux de l'histoire ont toujours des causes profondes, et si l'on veut rechercher les complices du XVIII brumaire, on accuserait avec plus de justesse la France entière que le Conseil des Anciens.

M. Riémain connaît et comprend bien la Révolution parce qu'il l'aime : il la défend, en bon avocat d'une bonne cause, même dans ce qu'on appelle trop facilement et trop vite ses excès : « On peut prendre une à une les institutions de ce temps, et les critiquer au nom de la raison abstraite : le maximum, le tribunal révolutionnaire, le Comité de Salut public ont été attaqués au nom de l'économie politique ou du

Digitized by Google

droit ; leur établissement n'en a pas moins sauvé la France et, avec elle, le monde nouveau. » (p. 42.)

M. Riémain a gardé de l'esprit révolutionnaire ce qu'il a de meilleur, la sympathie pour les petits, l'intelligence de tout ce qu'il y a de grand et de généreux dans le peuple : il dira par exemple : « Cette supériorité des classes populaires est surtout sensible dans les questions extérieures. L'ouvrier a en général un très grand souci de la dignité nationale. En France, l'opinion du peuple n'a pas eu une défaillance à ce point de vue depuis vingt ans, et l'attitude irréconciliable de notre pays mutilé a été imposée à nos gouvernants par les masses profondes du suffrage universel. » (p. 60 )

Cet esprit de justice démocratique n'est pas un optimisme aveugle, et n'empêche pas M. Riémain de reconnaître à l'occasion les défauts de son client, d'écrire par exemple cette réflexion très juste sur l'indifférence du peuple pour ses vrais amis : « Le peuple, qui ne voit que de loin, accorde sa reconnaissance à ceux qui prennent l'initiative des changements ; il n'a que de l'indifférence pour ceux qui rendent ces changements possibles et pratiques. » (p. 10.)

On voit que c'est bien un esprit moderne et généreux qui anime ce travail. M. Riémain a toutes les audaces. Dans la forme, le jeune historien ne craint pas d'avancer des idées générales qui ne sont pas des généralités, mais de bonnes et larges vérités.

Dans le fond, il ose étayer ses développements sur des faits empruntés aux temps modernes, à l'histoire d'hier et même d'aujourd'hui, sans rien sacrifier de la gravité qui convient à une thèse, sans introduire le ton et les allures de la polémique des journaux dans une discussion de principes. Deux pages surtout sont un modèle de réserve et de discrétion (pages 39-40) : elles contiennent pourtant l'allusion la plus transparente à la lutte du Sénat contre l'entreprise boulangiste.

En somme, les quelques critiques que j'ai faites au début ne portent que sur des détails. Les éloges s'adressent à la méthode générale, aux qualités natives de l'auteur, et aussi à la direction qu'il a reçue. L'enseignement de la Faculté de droit de Lille pourrait, je pense, s'apprécier sans trop de désavantage d'après ce spécimen du travail d'un de ses étudiants. Le fond est solide : la forme a l'aisance d'un bon plaidoyer, un certain mouvement oratoire qui traduit la pensée sans la trahir. Je ne sais pas si on pourrait citer beaucoup de travaux de cette importance dans ces Facultés qui s'appellent « libres » on ne sait trop pourquoi, puisque tout y est asservi à des dogmes fixes et à des habitudes claustrales, tout, l'existence des étudiants, la direction de leurs études, les doctrines de l'enseignement qu'ils subissent.

Maurice Souriau.

Digitized by Google

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

E. PETIT, professeur à la Faculté de droit de Poitiers, **Traité élémentaire de Droit Romain**, (in-8°, 726 p. — Paris, A. Rousseau, 1892).

En donnant place dans la bibliographie du *Bulletin* au travail que vient de publier notre excellent collègue de la Faculté de Droit, je n'ai certes ! pas l'intention de le soumettre à une critique quelconque, au nom de la science qu'il professe avec tant d'autorité et où, par le vice de mes origines, je suis condamné à rester un écolier toujours. Le droit public qui m'est le plus familier ne prend du livre qu'une part très restreinte, juste ce qui est indispensable pour comprendre la formation du droit privé ; et quand il s'agit de ce dernier, les philologues ont mieux à faire que de donner des leçons aux juristes de profession : c'est de leur en demander. Les occasions sont fréquentes où une interprétation judicieuse des textes latins est impossible sans ce secours. C'est parce que M. Petit vient de nous mettre en main un traité complet, méthodique et clair, que je tiens à le remercier comme d'un service rendu à nos étudiants de la Faculté des Lettres, s'ils ont le bon esprit d'y recourir. Et je serais heureux que ma faible expérience, acquise sur le tard, pût les engager à placer de très bonne heure, parmi leurs livres de chevet, ce manuel d'une science sans laquelle l'intelligence raisonnée des auteurs latins est très souvent impossible.

L'introduction répond d'ailleurs à plusieurs numéros du cours des institutions romaines, suivant le programme de la licence ès-lettres. Il y a là soixante pages sobres et substantielles, où est condensée, sur l'origine du droit et son développement jusqu'à Justinien, la matière de plusieurs volumes. La qualité dominante de M. Petit est d'abord l'ordre lumineux qui met chaque chose à sa place et qui enchaîne les diverses parties d'un sujet logiquement ; c'est ensuite une précision rigoureuse dans l'expression de chaque détail. A première vue le livre a une apparence scholastique qui déroute quelque peu nos habitudes de littérature artistique ; mais ce n'est qu'une apparence. Une fois la part faite à la nécessité de diviser et de marquer chaque division par un chiffre, on s'aperçoit tout aussitôt que le juriste méthodique est doublé d'un écrivain. Les aperçus successifs, pour concis qu'ils soient, ne rebutent point par la sécheresse de la forme ; ils se lisent aisément et se retiennent de même. J'ajouterai que les solutions des divers problèmes de droit public que soulève cet exposé sont géné-

Digitized by Google

ralement celles qui ont été consacrées par les historiens les plus éminents de Rome, durant cette seconde moitié du XIXe siècle. Mais au lieu de citer des autorités de seconde main, si imposantes qu'elles soient, l'auteur a préféré ne s'en rapporter qu'aux textes anciens : c'est la bonne méthode; et pour nos étudiants des lettres, c'est aussi la méthode qui leur démontrera le mieux l'utilité professionnelle du droit romain.

Nul doute que les spécialistes ne rééditent, sur le *Traité élémentaire de Droit Romain* de M. E. Petit, le jugement prononcé naguère par M. Koenig, un éminent jurisconsulte qui professe à l'Université de Berne, sur le *Cours élémentaire de Droit international privé*, publié par nos collègues MM. Surville et Arthuys, dans la même collection : « Ce livre renferme un exposé bien proportionné et complet de la science, dans son état actuel en France ; et cet exposé est écrit dans la belle langue claire de nos collègues français. » (*Zeitschrift für Internat. Privat und Strafrecht*, Erlangen 1891, I, 3; p. 437). Quant au public, avons-nous besoin de lui faire remarquer combien est solide l'enseignement d'une faculté qui, coup sur coup, mérite de tels éloges et produit de tels résultats?

J.-A. Hild.

---

## PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

## UN CONSEIL POUR LE THÈME GREC

Nous devons au début de l'année informer nos correspondants que nous avons étudié pendant les grandes vacances dernières la nouvelle Grammaire grecque, *de M. l'abbé* Ragon, *professeur de langue grecque à l'école des Carmes*, et qu'elle nous a paru plus claire et plus pratique que toutes les autres pour la composition des thèmes grecs. Ses avantages sont d'ailleurs attestés par un succès de librairie, dont les romans semblent en général plus coutumiers que les grammaires grecques : la 1re édition datant de la fin de 1889, la 3e vient de paraître ces jours derniers (chez *Poussielgue*, 2 fr. 50). Nous recommandons à nos candidats ce livre qui est destiné, croyons-nous, à leur rendre les plus grands services : c'est à lui que nous renverrons désormais le plus souvent dans les notes de nos corrigés, tout en conservant quelques références

Digitized by Google

aux *Éléments de grammaire grecque, de MM. Tournier et Riemann*, à la *Syntaxe grecque de Madvig*, et à la 2e édition, parue en 1888, *des Règles de la Syntaxe grecque, de MM. Cucuel et Riemann.*

## CORRIGÉ DU THÈME GREC DES VACANCES [1]

*(11e Corrigé.)*

### REMARQUES GÉNÉRALES.

I. Le premier paragraphe contient deux *oppositions* distinctes : une opposition de *temps* (« Tandis que le peuple de Rome... Mais quand le peuple... »), au milieu de laquelle vient s'insérer une opposition de *conduite* (« il agissait constamment ; au lieu que la populace passait sans cesse... »). Il importe de bien séparer en grec cette double opposition par un double emploi de μέν et δέ : ἕως μέν..., αὕτη μέν..., τοὐναντίον δέ... ἐπεὶ δέ...

Le second paragraphe contient une sorte *d'explication* du premier : il rapporte le fait particulier à une loi générale. On pourra donc employer γάρ au commencement.

La dernière phrase contient un *résumé* de l'idée précédente et une *annonce* de la suivante : il convient donc d'employer μὲν οὖν au commencement, et δέ à la fin.

II. On voit par toute la suite des idées que Montesquieu dans ce passage donne au mot de *république*, par opposition au *principat*, son acception politique de *gouvernement libre* (δημοκρατία), et non le sens général de *état.*

Ἕως [2] μὲν τῶν Ῥωμαίων ὁ δῆμος μόνον ὑπὸ τῶν δημάρχων διεφθείρετο, τούτοις μᾶλλον οὐδὲν δυνάμενος διδόναι αὐτῇ τῆς ἑαυτοῦ δυνάμεως, ῥαδίως ἡ γερουσία ἀμύνασθαι ἠδύνατο· αὕτη μὲν γὰρ πολλὰ πράττουσα διετέλει· τοὐναντίον δ' ὁ ὄχλος ἀεὶ ἐκ τοῦ ὑπερφυῶς ὁρμᾶσθαι ἐπὶ τὸ ἀνιέναι ὑπερφυῶς μετεβάλλετο. Ἐπεὶ δὲ ἤδη ὁ δῆμος τοῖς ἑαυτῷ κεχαρισμένοις φοβερὰν τὰ ἔξω ἀρχὴν προσδοῦναι ἐδύνατο, τότε πᾶσά τε ἡ τῆς γερουσίας φρόνησις ἄχρηστος ἐγένετο καὶ ἀπώλετο ἡ δημοκρατία.

Καὶ γὰρ τοῦδ' ἕνεκα αἱ ἐλεύθεραι πόλεις ἧττον ἢ αἱ μὴ διαμένουσιν, ὅτι αὐταὶ μὲν ἢ κακῶς ἢ καλῶς πράττουσαι μόνον οὐκ [3] ἀεὶ τὴν ἐλευθερίαν ἀποβάλλουσιν· ἐν δ' αἷς ὅσαις πόλεσιν [4] ὑπήκοος τύγχανει ὁ δῆμος, τοῖς αὐτοῖς [5] ἴσως μᾶλλον ἔτι γίγνεται ὑπήκοος. Ἐκ δὲ τούτου τὴν δημοκρατίαν [6] δεῖ [7], ἐάν γε εὖ φρονῇ, οὐδὲν

[1] Voir le texte dans le *Bulletin* de juin 1891. p. 229.

[2] *Tandis que* a ici son sens de *tant que*, et non pas celui de *au lieu que.*

[3] Μόνον οὐκ signifie *peu s'en faut que... ne pas, — presque* (Voir Ragon, § 372).

[4] C'est le cas le plus simple de l'*attraction*, pour ἐν πόλεσιν ἐν ὅσαις (emploi *unique* de la préposition qui devrait être *répétée*, et transposition de l'antécédent après le relatif).

[5] *Par les mêmes choses*, c'est-à-dire par les succès et par les malheurs.

[6] « *Une* république sage ». Le mot *une* ayant ici le sens de *toute, chaque* se rend par l'article.

[7] On ne peut employer ici μέλλειν, qui indique l'*avenir* et non l'*obligation.*

Digitized by Google

διακινδυνεύειν ὅ τι[1] ἂν αὐτὴν παραβάλλῃ εἰς ἀγαθὴν ἢ κακὴν τυχήν· ἀλλ'[2] ἀγαθὸν ἐν αὐτῇ ἐπιθυμητέον, δηλονότι ὡς ἔχει, οὕτως ἔχειν ὡς ἀεὶ[3].

Διὰ μὲν οὖν τὴν μείζω[4] ἀρχὴν ἀπώλετο ἡ δημοκρατία ἡ τῶν Ῥωμαίων· προσέτι δ'οὐκ ἧττον διὰ τὴν μείζω πόλιν.

(Traduit de Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. IX.)

Louis ARNOULD.

[1] Quand le relatif exprime une *possibilité*, une *capacité*, il se traduit par ὅς ou ὅστις, suivi de ἄν et du sujonctif (Voir Ragon, § 272).

[2] Après avoir dit ce qu'une république *ne doit pas* désirer, l'auteur ajoute ce qu'elle *doit* désirer : la liaison ἀλλά est tout indiquée (Ragon, § 341).

[3] C'est ainsi qu'il faut désagréger le groupe de noms abstraits « *la perpétuité de son état* », complètement opposé à l'usage grec.

[4] On sait qu'en grec comme en latin le comparatif peut marquer l'*excès* (Ragon, § 189).

---

## SUJETS DE COMPOSITION (4e série.)

### *Épreuves communes et licence ès lettres.*

COMPOSITION FRANÇAISE. — Boileau est-il Cartésien?

COMPOSITION LATINE. — *Epistolae ad Pisones* versus de chori partibus perpendantur (193-202). Quaerendum praesertim utrum legem imponere tragoediae novam an tamquam legem commendare quae Graecorum poetis usurpata fuerit consuetudinem in animo habuerit Horatius.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — L'optatif.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Le vers iambique.

THÈME GREC. — J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance ; et pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai subitement d'opinion, car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance ; et, néanmoins, j'étais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe, où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en aucun endroit de la terre. J'y avais appris tout ce que les autres y apprenaient ; et même, ne m'étant pas contenté des sciences qu'on nous enseignait, j'avais parcouru tous les livres traitant de celles qu'on estime les plus curieuses et les plus rares, qui avaient pu tomber entre mes mains.

(DESCARTES, *Discours de la Méthode*, 1re partie).

### LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Du rôle politique des chevaliers à Rome pendant la République.

HISTOIRE MODERNE. — Les ministres réformateurs sous le règne de Louis XVI.

GÉOGRAPHIE. — Le littoral français sur l'Atlantique.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Les sujets de la 3e série, qui n'ont pas été traités.

Digitized by Google

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

VERSION LATINE. — JUVÉNAL, *Sat. VII*, 157-182 : « Fidimus eloquio... a tempestate cohortes ».

THÈME LATIN. — BUFFON, *Disc. sur le style*, 7e alinéa : « Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits?... monuments immortels. »

THÈME GREC. — VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. I, Introduction : « Tous les temps ont produit des héros... par Mahomet II ». Et plus loin : « Le quatrième siècle... approche le plus de la perfection ».

### CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Thème anglais

Les exercices naturels sont ceux dont l'homme est habitué à faire usage de lui-même, la course, la promenade, l'équitation, le saut, et ainsi de suite. Les exercices artificiels sont ceux qui se pratiquent avec des appareils spéciaux ; ils consistent dans des mouvements qu'on ne voit pas d'ordinaire en dehors du cirque et du gymnase. Ces derniers sont certainement utiles ; ils aident au développement de la charpente et des muscles, quand ils sont convenablement pratiqués ; mais ils exposent à beaucoup d'abus. D'abord ils se font généralement à l'intérieur. Or, le but auquel il faut viser dans les exercices corporels, n'est pas seulement d'acquérir de grands muscles ; une partie importante en est d'amener de l'oxygène dans les poumons, et par là de purifier le sang. D'un autre côté, les mouvements pratiqués n'exercent que certains muscles locaux. Lorsqu'on commence à s'exercer au trapèze, par exemple, les poumons et le cœur subissent une action violente ; on s'échauffe et la respiration manque. Au bout de quelque temps, ces symptômes cessent, et l'œuvre des muscles qui ont été développés et fortifiés se fait sans effort ; mais les principaux organes de la vie restent sans exercice.

### Thème allemand

Quelques mois après la mort du cardinal Mazarin, il arriva un événement qui n'a point d'exemple ; et ce qui n'est pas moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret, au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait

(*A suivre.*)

### Composition française.

Les candidats au certificat anglais montreront comment, avec les mots les plus usuels des deux premières phrases du thème (jusqu'à *et du gymnase*), ils exerceraient les élèves à la conversation.

Les candidats au certificat allemand feront le même travail sur les deux premières phrases de leur thème (jusqu'à *et la plus noble*).

Le jeudi 11 février, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 18 février, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

FÉVRIER 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 2.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

Par un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 29 février, M. Hild, membre du conseil général des Facultés, a été nommé assesseur du doyen de la Faculté des lettres.

*
* *

M. Hild qui a rempli durant l'année 1891 les fonctions de secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest et qui vient d'être élu vice-président pour 1892, a donné lecture, dans la séance solennelle du 10 janvier dernier, d'un rapport très développé sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée. Nous regrettons que l'espace nous manque pour insérer ici, sinon le rapport entier, du moins les parties qui traitent des questions en harmonie avec les divers enseignements de la Faculté. Mais la conclusion de ce travail répond à des préoccupations trop actuelles pour que nous puissions nous abstenir de lui donner place dans notre Chronique. Pour le surplus nous renvoyons nos lecteurs au volume des *Mémoires de la Société* qui va paraître incessamment :

« Le plaisir que j'éprouve à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres se complique d'un sentiment de reconnaissance pour ceux de mes confrères dont la confiance m'en a fourni l'occasion. Alors que vous aviez le choix entre tant d'esprits distingués que réunit, dans une aspiration commune, le dévouement à la science et l'amour de ce pays fécond en beaux souvenirs, c'est à un universitaire venu de loin, mais rendu vôtre par dix années de labeur accompli parmi vous, par quelques preuves aussi de son attachement aux grands intérêts de Poitiers, que vous avez remis le soin de traduire vos idées aujourd'hui. Si des sympathies personnelles, dont je suis très fier, ont motivé quelque peu votre choix, laissez-moi croire qu'il a été dicté surtout par une considération d'un ordre plus élevé. A l'heure où la question de l'Université poitevine s'agite dans les conseils du gouvernement, vous avez voulu affirmer plus nettement que jamais la solidarité de la Société des Antiquaires de l'Ouest avec les institutions d'enseignement supérieur qui sont un des ornements séculaires de Poitiers. Comme la Faculté des lettres, aidée par une municipalité intelligente, vous avait pris deux des vôtres, MM. A. Richard et Lièvre, pour qu'ils ajoutassent à son prestige et agrandissent son rôle, avec quel talent, vous le savez ! vous n'avez pas voulu demeurer en reste; et vous avez à cette Faculté emprunté votre secrétaire. Qu'il ait réussi ou non à justifier vos suffrages, il se félicitera toujours de les avoir obtenus, non pour lui qui s'est déjà payé de ses peines, mais pour la cause qu'ici il représente, qui nous est chère à tous et que notre alliance contribuera à faire triompher. »

Digitized by Google

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

# L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET LA CRITIQUE CHEZ LES LATINS

La critique historique des littératures qui depuis cinquante ans a enfanté en France des merveilles ou de science solide ou de conjecture ingénieuse, n'est pas seulement une des plus attrayantes floraisons de l'esprit moderne; on peut dire encore qu'elle ne s'est exercée à l'aise, qu'elle ne s'est révélée avec toutes ses qualités que dans des sujets modernes aussi. A mesure qu'elle remonte davantage vers le passé et qu'elle cherche à s'acclimater dans l'atmosphère des civilisations évanouies, elle se sent dépaysée à la fois et dépourvue; les deux éléments d'où elle tire sa vigueur et son éclat, à savoir le sens exact des institutions et des mœurs au sein desquelles les chefs-d'œuvre sont éclos et la connaissance intime des hommes qui en ont été les artisans, lui deviennent de moins en moins accessibles ou lui font défaut tout à fait. C'est ce que constatait déjà Fénelon à un point de vue différent et d'ailleurs contestable[1] dans un temps où la critique historique des littératures était de même force que l'histoire, c'est-à-dire hésitante et à peine consciente d'elle-même : « *Les anciens ont un grand avantage : faute de connaître parfaitement leurs mœurs, leurs langues, leur goût, leurs idées, nous marchons à tâtons en les critiquant.* » Il semble, de prime abord, que les qualités de la critique doivent être en raison directe de la valeur des monuments qu'elle interprète; à ce compte ceux de l'antiquité grecque et romaine lui offriraient une ample et séduisante matière. Mais où je m'abuse fort, ou quiconque a tenté d'exploiter cette matière suivant les procédés d'une exactitude scrupuleuse, d'en arracher des reconstitutions à la fois scientifiques et vivantes, a rencontré des surprises plus décevantes qu'agréables.

Parmi les chercheurs qui s'y sont appliqués, les moins bien partagés sont encore les historiens de la littérature latine; la poésie surtout des Romains leur a gardé d'insolubles problèmes; sollicitant la curiosité par l'attrait de l'inconnu, elle continue de leur dérober, peu s'en faut, les plus intéressants de ses secrets. Chez les Grecs les manifestations du génie littéraire et artistique sont les produits naturels de la vie politique ou sociale. Si, en interprétant les œuvres, nous souffrons surtout d'ignorer les hommes, du moins nous sommes sûrs

[1] *Lettre à l'Académie*, § 10, 6

Digitized by Google

qu'elles reflètent les milieux et nous pouvons en toute confiance les expliquer par eux. Il est des cas où il suffit pour nous consoler de ne pas apercevoir l'artiste dans la pleine clarté d'une biographie détaillée et véridique, de pouvoir le placer, lui avec son ouvrage, dans le cadre animé de son activité idéale.

Avec les Latins, dont la poésie est trop souvent une imitation impersonnelle sans caractère national, l'ignorance où nous sommes de la vie intime des auteurs n'est pas l'inconvénient le plus fâcheux; ce qui échappe surtout c'est le rapport d'un ouvrage avec les aspirations ou les institutions du temps qui l'a vu naître; ce qui paralyse l'effort de la critique historique, c'est qu'elle n'a, pour atteindre à ses fins, qu'un parti médiocre à tirer de l'histoire. Mettons à part les écrivains qui ont été mêlés au mouvement politique de leur pays ou qui se sont donné pour tâche expresse de le peindre dans leurs livres; tous les autres, c'est-à-dire la majorité, nous sont aussi peu accessibles dans leur personnalité humaine, qu'ils s'expliquent mal dans leur rôle littéraire par le spectacle général de leur temps. Les raisons de ce phénomène sont complexes et valent la peine, si je ne me trompe, qu'on les examine en détail.

## I

Faut-il s'en prendre aux tendances mêmes de la critique historique des littératures, qui s'enquiert avec une attention scrupuleuse des moindres détails pouvant éclairer l'éducation de ses héros et expliquer la genèse de leurs talents? Le grand coupable est-il le reportage à outrance, conséquence forcée de notre système de publicité journalière, qui offre un aliment sans cesse renouvelé à la curiosité des lecteurs en exploitant la vanité des auteurs? Très probablement par ces deux causes réunies, sans en compter d'autres plus générales et plus profondes, l'individualisme est devenu le caractère distinctif des représentants de l'art et de la littérature; si haïssable qu'il soit, c'est lui qui constitue la grande ressource de la critique. Savoir ce que furent les hommes dès leur âge le plus tendre, dans quels milieux ils se sont formés, par quelles circonstances toutes personnelles s'expliquent la tournure de leur esprit, les qualités comme les défauts de leurs ouvrages, est la préoccupation de l'histoire au jour le jour, de celle qui passe avec les œuvres dont elle nous entretient, avec les réputations surfaites qu'elle crée; l'histoire sérieuse et digne qui travaille pour l'avenir, faisant son choix parmi les manifestations des intelligences pour ne consacrer que les plus mémorables, lui paie, elle aussi, un ample tribut.

Digitized by Google

Les documents intimes, appelés humains sinon par antiphrase du moins par déférence pour l'humanité vulgaire qui n'est pas fâchée de voir rentrer dans le rang les hommes illustres, sont les documents qu'elles préfèrent toutes deux; ce sont ceux-là dont elles tirent le meilleur parti. Par les petites causes elles aiment à expliquer les grandes œuvres; elles y réussissent quelquefois; elles en tirent tout au moins de brillants paradoxes. Les mémoires secrets, les lettres confidentielles, les bavardages d'alcove, au besoin d'antichambre ou d'office, leur sont de précieuses ressources. Nos trois grands siècles littéraires encore tout imprégnés de l'esprit antique, les leur ont servies avec une parcimonie relative; mais elles pourront se dédommager, nous les voyons s'en donner à leur aise avec les talents éminents, plus encore avec ceux qui ne le sont pas, du nôtre. Le journalisme, faisant office de concierge dans le temple de la renommée, ne se borne pas à tirer le cordon, un peu au hasard : il fabrique à ses locataires des chroniques aussi loquaces que révisables.

Ai-je besoin de dire que l'antiquité gréco-romaine ne connut rien de tel? Quelque jugement que l'on porte à d'autres égards sur les civilisations polythéistes qui se sont transfusées dans la nôtre, on ne les accusera pas d'avoir exalté le sentiment individuel, d'avoir développé outre mesure, chez les représentants de la politique, encore moins chez ceux de l'art et de la littérature, la conscience de la valeur personnelle; on est plutôt en droit de leur reprocher le contraire. Chez les anciens Grecs et Romains tout conspirait également, la religion, la morale, le patriotisme, l'énergie des aspirations démocratiques, à enseigner l'abdication du moi au profit de l'État dans la vie civile, au profit de l'idée dans l'œuvre artistique ou littéraire. Et les institutions étaient organisées pour que jamais l'homme exceptionnel ne s'élevât au-dessus d'une certaine moyenne de renommée permise; et l'opinion jalouse des droits communs à tous barrait le chemin, non sans iniquité quelquefois, à quiconque tentait de la dépasser. La gloire était, au même titre que la puissance, une propriété sacrée de la collectivité; l'individu qui faisait mine de la confisquer à son profit subissait aussitôt un jugement de malveillance et de réprobation, plus fort que les plus beaux services; il devenait, peu s'en faut, un ennemi public. Et cette envie ne menaçait pas seulement les hommes politiques, au nom de la démocratie méfiante qui flairait un maître dans tout génie supérieur; elle s'étendait, sans distinction, à tous les privilégiés de l'intelligence dont les travaux fixaient l'attention des masses. Les grands talents se le tenaient pour dit; ils ne renonçaient pas pour cela à devenir illustres, mais ils reportaient leur illustration sur la patrie, dédaigneux des artifices de la gloriole personnelle.

N'est-il pas vraiment digne de remarque que presque tous les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque venus jusqu'à nous sont anonymes,

Digitized by Google

et que la tradition seule a permis d'en rapporter quelques-uns à leurs auteurs? On sait que Athènes fit un crime à Phidias d'inscrire son nom et de représenter ses traits dans quelque coin obscur de la statue d'Athena Parthenos. Quand Eschyle, dans une épitaphe, crut pouvoir léguer son souvenir à la postérité, il ne voulut être connu que comme un soldat de l'indépendance. Son œuvre littéraire, il ne la renia pas, certes! mais il lui suffit qu'elle sauvât son nom sans qu'il songeât à y attacher une biographie. Il ne voulut être qu'un citoyen, *unus multorum*, chantant et combattant pour tous; ses tragédies comme ses exploits guerriers entraient dans le patrimoine de la cité et faisaient partie de la gloire commune; la sienne propre se contentait d'être un reflet. Quant aux faits plus ou moins notables d'une vie d'homme même supérieur, il n'y avait pas de raison pour qu'ils prissent place dans l'histoire. C'est ainsi que les origines modestes d'Euripide ne nous sont connues que parce qu'elles sont modestes, parce que, à ce titre, elles ont inspiré la satire. Jamais critique ancien n'aurait songé à en faire un argument pour expliquer le système dramatique du poète, pour en déduire logiquement la fréquence, dans son théâtre, des héros misérables. Ce sont là jeux d'esprits qu'il était réservé aux modernes d'introduire dans l'histoire, qui ne sont vraiment à leur place que dans la nôtre. Non que la critique se trompe quand elle les accueille et en fait le ragoût par excellence des festins qu'elle nous sert : tout au contraire. Car dans l'œuvre la plus impersonnelle, l'écrivain moderne dépose malgré lui et à son insu, une part plus grande de sa personnalité humaine que ne l'a fait, dans le monument qui porte le plus la marque de son individu, l'auteur le plus subjectif de l'antiquité grecque.

Cette abnégation qui avait sa source dans l'idée même de la patrie conçue comme la réalité supérieure et divine, nous la retrouvons quoique avec moins de grandeur et de franche naïveté, dans les productions du génie romain. L'art et la littérature ayant à Rome un rôle moins noble, moins national qu'à Athènes, et y étant considérés longtemps comme une superfétation de la vie publique, l'opinion se préoccupe assez peu de ce qu'ils peuvent revendiquer de renommée. Comme elle ne redoute guère son influence, la morale mise à part, sur les destinées de la république, elle se désintéresse des procédés qu'ils emploient pour affirmer leur vitalité. Cependant le moment arrive où les lettres deviennent, à Rome aussi, une institution d'état, où par l'éloquence et par l'histoire, elles entrent en communication directe et intime avec les grands intérêts de la Société. Alors, pas plus qu'à Athènes, on ne voit les écrivains offrir autre chose à l'attention du public que leurs ouvrages. Ceux-là seuls dont les écrits sont des actes de la vie poitique ont une histoire, non parce qu'ils sont des lettrés, mais parce qu'ils jouent un rôle de citoyens hors de pair, parce

Digitized by Google

que, écrivant et militant pour tous, ils sont les hommes de la nation.

Ainsi les orateurs nous sont connus, toutes choses égales d'ailleurs, mieux que les représentants des autres genres, et après eux les personnalités politiques qui ont fait de la littérature. Le plus éminent et aussi le plus individuel, au sens moderne du mot, Cicéron n'a dû qu'à son passage aux affaires, dans des circonstances exceptionnelles, de pouvoir satisfaire cette vanité par laquelle il tranche, plus encore que par son talent, sur les grands lettrés de l'antiquité. Homme privé, il eut paru absurde dans son milieu, s'il avait rempli de lui-même ses discours et sa correspondance, s'il avait cherché à organiser par des amis, en faveur de son talent d'écrivain, le système de louange à outrance qu'il justifiait en invoquant les actes de son consulat. On s'étonne quelquefois que ses compatriotes, historiens et critiques littéraires, plus d'un siècle encore après sa mort autant que de son vivant, lui aient témoigné tant d'hostilité. Ne serait-ce pas précisément parce que la *invidia Ciceronis*, dont parle Salluste, a été comme la protestation du sentiment public contre un défaut choquant par sa rareté autant que par son exagération? Nous serions moins susceptibles, aujourd'hui que la réclame sous toutes ses formes est devenue une nécessité du succès. Si la littérature y perd de sa dignité, la critique de l'avenir y gagnera d'être plus exacte, plus variée et plus intéressante. Ceux qui nous jugeront un jour nous connaîtront mieux; cela ne veut pas dire qu'ils nous apprécieront plus favorablement.

La popularité littéraire de Virgile nous fournit comme la contrepartie de l'impopularité de Cicéron Il n'y a pas de poète que les Romains aient plus aimé, plus admiré, qui ait joui plus complètement d'une gloire pure et cela dès son vivant. Sans doute les qualités artistiques de son œuvre en sont la première cause; mais on n'y saurait faire la part trop large à ses qualités morales. Celle qui domine toutes les autres et qui met Virgile de plain pied avec les grands primitifs comme Homère, c'est l'oubli de soi; c'est l'immolation de l'individu qui s'absorbe tout entier dans son sujet. Qu'il célèbre les gloires passées de Rome dans l'*Énéide* ou qu'il traduise les aspirations les plus honnêtes, les plus saines de son temps dans les *Géorgiques*, il n'y a nulle place pour des confidences intimes, pour des manifestations de sentiments individuels, encore moins pour des digressions ou des allusions qui auraient eu pour résultat de donner à la personne du poète une place privilégiée dans son ouvrage. On peut répéter de lui ce que Fénelon a dit de Démosthène : *Il paraît sortir de soi et ne voir que la patrie.* Cicéron au contraire, comme le personnage connu de la comédie, se peint lui-même, voudrait se faire peindre par ses amis, tout grand consul dans une Rome toute petite. Aussi toutes les sympathies que les Romains ont refusées au premier de leurs prosateurs sont-elles allées sans réserve au premier de leurs poètes; et si nous

Digitized by Google

possédons quelques renseignements, combien minces cependant et incomplets! sur sa vie et son caractère, c'est à ces sympathies que nous en sommes redevables. Le poète qui a peint tant de héros, créé tant de types et exprimé tant de passions n'a oublié que lui-même.

## II.

Cependant d'autres poètes latins, Horace et Properce en première ligne, ne se sont pas fait faute de parler d'eux-mêmes dans leurs vers. L'un nous a légué tous les éléments d'une biographie, des détails intimes sur ses origines, sur le dévouement d'un père modèle, sur la direction morale de l'éducation première; des confidences sur les amitiés illustres qui furent la récompense de sa vie, sur les amours mêmes qui, dans son intérieur de célibataire quelque peu égoïste et très sceptique, n'ont pas apporté grand trouble ni, par conséquent, beaucoup de charme. Il y a chez le second l'inquiète analyse de soi, la peinture des états d'âme, à la façon des psychologues de notre temps; Properce cède au besoin presque maladif de se confesser et de se morigéner, de prendre à témoin le lecteur et de l'intéresser par de beaux vers, pleins de sincérité, aux luttes et aux souffrances de son moi. Mais quand on y regarde de près, on constate entre ces procédés et ceux de nos modernes des différences profondes; toute cette littérature, d'apparence subjective, reste dans le ton modéré et pieux, si j'ose ainsi parler; elle justifie le mot profond d'Aristote: que l'histoire s'occupe du particulier et la poésie du général, ce qui fait que celle-ci est la plus sérieuse et la plus philosophique des deux.

Sans compter que l'élégie et la satire ne sauraient, par essence, se passer d'accents personnels, rien n'est plus éloigné de nos fatuités que les confidences des élégiaques et des satiriques anciens. Les particularités de leur existence ne prennent place dans leurs vers que pour l'illustration des vérités universelles, pour l'expression concrète et animée des sentiments purement humains. On dirait qu'ils n'entrent en scène pour leur compte qu'à leur corps défendant, tantôt avec la franche simplicité du moraliste qui se juge plus qu'il ne se compare, tantôt avec la fière dignité de l'homme qui, arrivé par le talent et la droiture, mesure sans morgue la distance parcourue depuis le point de départ. On chercherait vainement chez eux ces formules de modestie qui sont les pires raffinements de la vanité littéraire. Quand ils se replient sur eux-mêmes, disséquant leur passion et cherchant le secret de leur destinée, ce n'est pas avec l'arrière-pensée de nous en faire accroire, de se poser ou en victimes intéressantes ou en modèles dignes d'admiration. Jamais Properce n'abdique davantage le

Digitized by Google

*moi haïssable* que quand il se met lui-même en cause ; on a pu justement le nommer : *le plus généreux des élégiaques*. « Aucun n'a davantage su sortir de soi-même pour aimer et admirer tout ce qui est beau et sévère dans la vie ; aucun n'a fait preuve d'autant d'élévation dans la pensée, de générosité dans les sentiments et de décence dans l'expression[1]. » Le critique moderne qui l'a jugé en ces termes excellents est lui aussi un des rares poètes subjectifs à qui le commerce avec les Romains ont fait l'âme antique. Ce qui constitue la force de cette âme et aussi sa beauté, c'est la mesure dans l'estime de soi, la subordination de l'être contingent et périssable aux grandes réalités de la nature et de l'histoire. Notre curiosité, gâtée par le cabotinage de la critique, souffre de connaître si peu ces nobles génies d'autrefois ; elle souffre surtout de ne les guère connaître par leurs petits côtés. Il faut en prendre notre parti ; les anciens ne nous ont livré d'eux-mêmes que le meilleur ; ils n'ont pas cru que le reste dût jamais servir à écrire l'histoire : c'est peut être pour cela que nous les voyons si grands.

Non seulement l'artiste de l'antiquité se confond avec son œuvre et y disparaît, mais les amis qui le fréquentent de près, le public qui s'éprend de son talent, se soucient à peine les uns de dire, les autres de savoir ce qu'il est lui-même. La réclame qu'il ne pense pas à se faire, ses contemporains, même emportés par l'admiration, ne songent pas davantage à l'organiser pour lui. Certes ! la camaraderie littéraire n'était ignorée ni à Athènes ni à Rome ; on peut même dire que dans cette dernière ville elle eut un caractère particulièrement intime et cordial. Plus l'opinion générale restait indifférente au mouvement des lettres pures, plus il était naturel que les initiés se sentissent, comme on dit, les coudes, qu'ils formassent la ligue des aspirations idéales au sein d'une société très pratique et positive. Si la place faite par les mœurs romaines aux préoccupations littéraires était modeste, c'était une raison pour que les lettrés prissent leur revanche entre eux. Les Grecs ne leur avaient-ils pas appris qu'ils étaient, par excellence, les dispensateurs de la renommée ? Et le spectacle de l'histoire même de Rome, de cette histoire si confuse, si incertaine, dont les plus grands noms étaient menacés de périr sans les annalistes, alors que le passé de la Grèce subsistait rayonnant dans les œuvres des poètes et des historiens, ne devait-il pas inspirer, à quiconque tenait la plume, avec la conscience de sa valeur, le désir de la mettre à l'épreuve ? Comment s'abstenir de fabriquer de la gloire, sinon pour soi, du moins pour ses amis, quand on en a le moyen ?

Cependant l'abnégation qui a empêché chaque auteur de se raconter lui-même à la postérité tempère aussi l'admiration de son entourage.

[1] Fr. Plessis, *Étude sur Properce*, p. 298.

Digitized by Google

Un mot affectueux jeté en passant, çà et là une allusion discrète que les intimes seuls pourront comprendre, un titre de livre sous forme de dédicace ou de souvenir, voilà les hommages les plus explicites que l'amitié ait rendus au talent. C'est à commenter ces témoignages laconiques, à les amplifier, à les dénaturer souvent, que nos historiens des littératures anciennes dépensent le meilleur de leurs efforts ; c'est là qu'ils puisent ce que nous savons de plus certain sur la personnalité des écrivains dont nous apprécions les livres, dont nos habitudes de juger et d'aimer s'étonnent d'ignorer la vie.

Quel groupe plus sympathique de beaux esprits dans l'histoire que celui que réunit autour de Mécène l'amour profond des lettres, le désir de les faire servir à la glorification de Rome et de la maison d'Auguste ? Qui donc leur aurait su mauvais gré de s'aider les uns les autres, d'assurer leur gloire propre, de songer aux historiens de l'avenir qui, ils n'en pouvaient douter, guettaient leurs noms et devaient s'occuper de leurs personnes dans la même mesure où ils goûteraient leurs écrits ? Ils avaient tous assez de talent pour tromper, par d'ingénieux détours, les répugnances que l'opinion réservait à ce genre de littérature ; mais ils avaient aussi un souci trop vif de la dignité de l'art, un sens trop élevé des jouissances qu'il procure et des devoirs qu'il impose à ses fidèles, pour ne le pas consacrer tout entier à la nature divine, à l'humanité et à la patrie. Tous ces maîtres écrivains, épris d'idéal, auraient rougi d'échanger les petits cadeaux de l'admiration mutuelle, souvent si peu sincère, qui sont devenus la monnaie courante, dans le monde des lettres et des arts ; ou ils y mettaient une telle discrétion que l'envie la plus chatouilleuse n'eût point trouvé à mordre. L'antiquité n'écrit l'histoire que des hommes d'État, des grands capitaines ; celle des lettrés, elle la voit tout entière dans leurs livres ; ils n'ont pas besoin d'autres monuments pour aller à la postérité et ils gagnent en n'y allant que par eux.

Donc l'opinion a empêché que la biographie des écrivains et des artistes ne fût écrite ou par eux-mêmes ou par leurs contemporains immédiats ; il va de soi que la critique dès lors s'est arrangée de manière à s'en passer quand elle s'est occupée de leurs ouvrages. Ni Aristote qui avait toute la pénétration voulue, j'imagine, pour entrevoir ce que la psychologie de l'auteur pouvait apporter de ressources à l'interprétation de son livre, ni les grammairiens d'Alexandrie qui ont poussé jusqu'à la puérilité le souci du détail dans l'examen des textes, n'ont voulu faire violence à l'esprit public en provoquant un genre de recherches qu'il désapprouvait. Ils ont pris les œuvres telles qu'elles s'offraient à eux, comme les manifestations impersonnelles d'un idéal, sans se soucier beaucoup des éléments contingents qu'y avait fait entrer l'individualité propre des auteurs. Ce qu'ils écrivent c'est l'histoire des genres ; ils se bornent à mettre chaque variété à sa

Digitized by Google

place dans la chronologie générale, ils les comparent entre elles et surtout ils les rapportent au type canonique qui sert à mesurer leur beauté.

Aristote, dans sa *Poétique*, nous a légué le modèle de cette critique qui est surtout esthétique [1]. Il est vrai qu'elle admet aussi une part notable d'archéologie ; car elle discute les origines ; elle suit dans son évolution un genre donné ; elle établit ses rapports avec les genres d'où il dérive, avec ceux auxquels il donne naissance. Mais l'évolution d'un talent individuel, sous l'influence du milieu et de l'éducation, eût été considérée comme une matière indifférente et frivole, bonne tout au plus à défrayer la satire. Peut-être est-ce la comédie littéraire d'Aristophane qui a essayé la première de faire servir les particularités de la vie et du caractère d'un écrivain à la critique de ses ouvrages. Il y a plus d'un trait dans la caricature de Socrate, dans celle surtout d'Euripide et, par contraste, dans la silhouette d'Eschyle, telle que nous l'offrent les *Grenouilles*, qui fait songer à la chronique des lettres selon la formule moderne. Mais la comédie athénienne a des licences spéciales ; et quand elle franchit le mur de la vie privée, ce n'est pas, on le sait de reste, pour provoquer l'envie par l'éloge, mais bien pour la satisfaire, en rabaissant les grands hommes au niveau du vulgaire.

Il était inévitable toutefois que la biographie des écrivains prit place tôt ou tard parmi les genres littéraires ; la transition entre les héros de la politique et de la guerre, les seuls admis pendant longtemps à figurer dans les annales des peuples, et les illustrations de l'art, sous toutes ses formes, était d'autant plus facile, que les orateurs, à Rome aussi bien qu'à Athènes, mettaient l'art au service de la politique et décidaient par le discours des destinées de leur nation. Les harangues d'un Périclès, d'un Démosthène, avaient l'importance d'une bataille ; elles s'imposaient à l'attention des historiens comme autant de grands actes de la vie publique. La Grèce, d'ailleurs, qui décernait des couronnes et des statues à tous les exercices du corps et de l'intelligence, ouvrait le temple de la renommée aux poètes vainqueurs dans les jeux comme elle l'ouvrait aux athlètes. C'était autoriser tous les interprètes de l'opinion à perpétuer leur gloire par les moyens mêmes qui la proclamaient le jour des assemblées solennelles. L'éloge fut d'abord discret et presque anonyme, comme celui des guerriers tombés pour la patrie ; les Dioscures et Héraklès prenaient dans les *Epinikia* la meilleure part, et les premières statues élevées aux vainqueurs n'étaient point à leur ressemblance ; la mort seule affranchissait ces honneurs de toute contrainte Il arrivait alors que, sortis de ce monde où les guettait l'envie, les grands génies entraient

[1] V. E. Egger, *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs.*

Digitized by Google

de droit dans la légende et prenaient place à côté des héros et des dieux. En Grèce l'histoire littéraire est souvent issue de la légende littéraire, comme l'histoire sans épithète s'est dégagée de l'épopée ; c'est une des raisons qui en fait une si médiocre ressource pour la critique positive. Chez les Romains, la veine mythique est tarie quand la littérature commence ; aussi les premiers essais de biographie et de critique y ont-ils un caractère de sécheresse et de froideur qui ressemble à de l'indifférence et qui n'est au fond que de l'exactitude scientifique.

J.-A. Hild.

(*A suivre.*)

---

# DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

## I

D'après l'opinion communément reçue, il existe pour nous deux sources de jouissances esthétiques, le spectacle de la nature et celui des chefs-d'œuvre de l'art. Certains critiques pourtant prétendent que la nature ne possède et ne peut posséder aucune beauté; celle-ci n'existe que dans notre imagination; c'est une étrange illusion que de lui attribuer une réalité objective. Telle est l'opinion soutenue entre autres par Solger. Mais sur quel principe s'appuie-t-il pour tirer une semblable conclusion? « Le beau, dit-il, est non pas seulement ce qui plaît, mais ce qui est fait exprès pour plaire et uniquement ou au moins spécialement pour plaire ». Il nous est impossible d'accepter une pareille définition qu'on serait bien embarrassé de justifier. Solger poursuit : « Avant de voir la poésie dans la nature, c'est nous-mêmes qui l'y avons mise... Il n'y a de poésie dans les champs que pour les poètes... Le beau n'existe que dans l'art, il n'est pas donné dans la nature ».

La nature est-elle belle en soi? C'est là une question qui se rattache aux plus graves problèmes de la métaphysique et tout spécialement à celui des causes finales; mais à quoi bon nous engager dans ces discussions longues et épineuses? La seule question qui nous intéresse est celle-ci : est-il vrai que la vue de certains objets naturels nous procure un plaisir véritablement esthétique, produit sur nous une impression énergique, fait naître en nous une foule d'idées profondes et de sentiments généreux, imprime un puissant essor à notre intelligence et à notre cœur? La réponse ne saurait être douteuse; ce

Digitized by Google

n'est donc pas une erreur que d'admirer certains sites, certains grands phénomènes naturels, certaines fleurs, certains animaux, certains visages humains et que de leur attribuer une réelle beauté.

L'homme, à qui il a été donné de jouir de tant de beautés naturelles, ne s'en tient pas encore là : il possède le pouvoir de créer lui-même le beau. Tel est l'objet de l'art, source féconde et inépuisable de plaisirs esthétiques.

La création artistique est en un certain sens la forme la plus libre de l'exercice de l'activité humaine, car c'est dans la production du beau que l'homme se dégage le plus complètement de la préoccupation de ses besoins et de la tyrannie de ses habitudes.

Quelle puissance merveilleuse que celle de l'artiste ! « N'avez-vous jamais été frappé, dit Edg. Quinet, de penser que cet être fragile produit de ses mains fragiles des choses qui ne passent pas ; qu'il va mourir demain et qu'il laissera après lui un livre écrit sur l'écorce d'un arbre, une statue, moins que cela, une toile éphémère; et ni les années, ni les siècles n'effaceront les lignes de ce livre; et les empires passeront auprès de ce piédestal et cette statue restera inébranlable; ou, si elle est renversée, ceux qui viendront bientôt la redresseront; et cette toile que peut déchirer un souffle survivra elle-même à plus d'une race d'hommes. »

L'œuvre d'art échappe aux impérieuses conditions du temps : combien dure la beauté de la fleur ? Une femme, a-t-on souvent remarqué, passe une partie de sa vie à devenir belle et le reste à cesser de l'être. L'œuvre d'art acquiert immédiatement sa beauté complète et définitive qu'elle n'est plus exposée à perdre.

Elle n'est pas moins affranchie des conditions de l'espace. Nous ne pouvons jamais occuper et percevoir qu'une portion déterminée et limitée de la terre et, quelque faciles, quelque rapides que soient devenus les moyens de transport, quelque développé que soit en nous le goût des voyages, nous ne parcourons qu'un nombre restreint de contrées. Le peintre peut nous représenter les pays les plus éloignés et les plus divers; en visitant une galerie de tableaux, nous jouissons de la beauté de toutes les parties du monde, des merveilles qui se cachent dans les pays les plus reculés et les plus inaccessibles. Que dis-je ? grâce aux ressources des proportions et de la perspective, le peintre, quelles que soient les dimensions de sa toile, sait y représenter la scène la plus vaste. Et le poète n'a-t-il pas le privilège de nous transporter à son gré dans tous les points et de notre terre et de l'espace infini, dans tous les moments non-seulement du passé, mais encore de l'avenir ?

On a été souvent jusqu'à prétendre que l'art est plus beau que la nature; c'est là une théorie qu'il nous paraît bien difficile de soutenir, car, il ne faut pas l'oublier, l'effet que l'art produit sur nous est

Digitized by Google

toujours une illusion. L'homme est incapable de rien créer : l'artiste donne à son œuvre une apparence de vie, d'âme, de bonté; il ne lui en peut donner la réalité.

L'impression que nous recevons de l'art est plus purement esthétique. « Les créations de l'art, dit M. Caro, parlent à l'esprit seul et le spectacle de la nature parle à toutes nos facultés. Il nous pénètre par tous les pores comme par toutes les idées. Au sentiment tout intellectuel de l'admiration, l'aspect des campagnes ajoute le plaisir sensuel. La fraîcheur des eaux, les parfums des plantes, les harmonies du vent circulent dans le sang et les nerfs en même temps que l'éclat des couleurs et la beauté des formes s'insinuent dans l'imagination. » Tous ces plaisirs sensuels, toutes ces excitations du sang et des nerfs, l'artiste ne peut avoir la prétention de nous les procurer; mais ce sont, nous l'avons reconnu, des éléments d'émotion qui ne sont pas véritablement esthétiques. Sans doute nous éprouvons plus de plaisir à la vue d'une belle femme vivante qu'à la contemplation d'une belle peinture; mais, si nous analysons ce qui se passe en nous, nous reconnaissons que la plupart des sentiments que nous ressentons sont de nature extra-esthétique; oserons-nous dire que la première est plus belle que la seconde? La plupart du temps ce sera tout le contraire.

Si les œuvres des hommes possèdent souvent une valeur esthétique supérieure à celle des œuvres de la nature, il en est une autre raison facile à découvrir. Elles sont plus expressives, elles manifestent plus clairement les idées et les sentiments, elles agissent plus fortement sur notre imagination et sur notre cœur. Et comment cela se fait-il? parce qu'elles sont plus unes, plus simples, parce que la liaison, l'enchaînement logique des parties sont plus faciles à reconnaître.

## II

Le point de départ de l'art, c'est l'imitation de la nature. L'instinct d'imitation est très développé chez l'homme. Sans doute il apparaît surtout en traits saisissants chez l'enfant et le sauvage, mais il se manifeste aussi à tous les âges et chez tous les peuples. M. Tarde a fait naguère ressortir, dans un travail très remarqué, la place considérable qu'il tient dans l'organisation sociale.

L'homme trouve naturellement du plaisir à travailler, à exercer son activité indépendamment de toute préoccupation de besoin; il tâche alors de rivaliser avec la nature et s'il y réussit — ou croit y avoir réussi — ce résultat lui cause une vive satisfaction. C'est là ce que Bain appelle *pleasure of pursuit*.

Digitized by Google

Le spectateur, de son côté, reconnaît l'objet, constate la ressemblance (συλλόγισμος ὅτι τοῦτο ἐκεῖνο, comme dit Aristote); il s'intéresse à cet exercice énergique de l'activité humaine; il prend plaisir par sympathie à considérer les efforts de son semblable et à en observer le succès. Aux yeux de certains critiques, le mérite de la difficulté vaincue prime tous les autres; de là vient leur goût pour les exercices, par exemple, des acrobates du cirque. Il y a là certainement un des éléments — peut-être des moindres — du plaisir esthétique.

On peut encore donner une autre raison du plaisir que nous causent les œuvres qui imitent fidèlement la nature. A mesure que nous en considérons les diverses parties, le souvenir des autres se réveille dans notre mémoire et, à ce moment même, nous les percevons. Il y a donc accord constant entre la série de nos prévisions et celle de nos observations; l'exercice spontané de notre intelligence, loin d'être contrarié, est entretenu pendant un certain temps et cela même est pour nous une source de plaisir.

## III

En devons-nous conclure que le but de l'art est l'imitation de la nature, que l'œuvre d'art est d'autant plus parfaite qu'elle est plus fidèle, plus conforme à la nature? C'est la théorie soutenue par l'école réaliste ou naturaliste.

A l'appui de ce système on invoque quelquefois l'exemple des Grecs, bien à tort, à notre avis. On rappelle le célèbre concours de Zeuxis et de Parrhasius : mais peut-on faire fond sur une simple anecdote, surtout si l'on songe à quel point les Grecs avaient la réputation d'être hâbleurs? On a beau jeu à parler de leur peinture, dont il ne nous est rien resté; quant à leur sculpture, dont nous admirons encore les œuvres, ce n'est certes pas un art réaliste : la Vénus de Milo, disent les physiologistes, ne serait pas viable : elle a la poitrine trop étroite; l'angle facial du Jupiter Olympien était obtus, ce qui n'est pas naturel.

La théorie des réalistes ne saurait s'appliquer à tous les arts. On n'a jamais parlé sérieusement de constituer une architecture réaliste, ni conseillé à l'architecte de copier des modèles pris dans la nature. Peut-il être question de borner la musique à l'imitation des bruits de la nature? Ne serait-ce pas enlever à cet art la plus grande partie de son charme et de sa valeur?

Pour les arts du dessin, où la théorie réaliste semble parfois triompher, il est facile de la soumettre à un véritable contrôle expérimental. On a découvert deux procédés, le moulage et la photographie, qui permettent de reproduire la réalité avec une perfection merveil-

Digitized by Google

leuse. Les résultats que l'on obtient par ces procédés égalent-ils en beauté les œuvres beaucoup moins exactes du peintre ou du sculpteur de génie ?

Oserons-nous avancer que le but suprême, l'idéal de l'art, c'est de produire des trompe-l'œil ? N'est-ce pas en méconnaître étrangement la dignité et la puissance ? Eh quoi ! pourrons-nous regarder comme des hommes supérieurs ceux qui placent leur gloire et leur ambition à enfanter des mensonges, à mettre nos sens en contradiction les uns avec les autres ? Mais notez qu'il importe que l'illusion ne soit pas tout-à-fait complète : si nous sommes entièrement dupes, nous ne soupçonnons pas que nous sommes en présence d'une œuvre d'art et nous ne ressentons aucune émotion esthétique. Ce n'est pas tout : la culture des arts sera la plus insigne folie. Quelle ridicule présomption que de prétendre rivaliser avec la nature ! Que de cruelles expériences feront sentir à l'homme son impuissance ! plus augmentera son habileté, mieux il sentira la distance infinie qui sépare les œuvres de celles du Créateur.

Le réalisme a obtenu une grande vogue au XIX^e^ siècle et, de l'aveu même de G. Planche, qui ne peut être suspect de lui être trop favorable, il a rendu de grands services en tuant l'art faux et mensonger, le faux style, la fausse élégance ; mais cela ne doit pas nous faire méconnaître la faiblesse des principes sur lesquels il s'appuie.

On parle d'élargir le domaine de l'art, on soutient que toutes choses ont un droit égal d'être prises pour modèles, puisque la nature nous offre partout le laid à côté du beau, le vulgaire et l'abject tout comme le noble et le bon. Mais si nous reconnaissons que l'imitation de la nature a toujours à nos yeux un charme incontestable, si par une vérité saisissante elle peut produire sur nous un effet profond, il ne s'en suit pas qu'elle ait toujours un égal mérite esthétique. La représentation des choses naturellement laides (nous avons vu quel sens il faut attacher à ce mot : sont laides les choses qui nous offrent le spectacle de l'incohérence, de la contradiction, qui choquent notre raison ou notre cœur) ne peut présenter une véritable beauté. Il y a surtout un nombre considérable d'objets et d'êtres entièrement dépourvus de caractère, auxquels il nous est impossible de nous intéresser et dont la contemplation ne peut être pour nous une source de plaisir. Le grand écueil du naturalisme c'est le trivialisme ou l'affectation de la laideur. Non, les réalistes n'ont pas réussi à ouvrir de nouvelles voies à l'art : à force de travail et avec une prodigieuse dépense de talent, ils sont arrivés à produire les œuvres qui n'ont aucun caractère artistique. C'est ce qu'a reconnu un des plus éminents critiques de l'école, Champfleury : « L'art, dit-il, est un choix. » L'on n'est un artiste que si l'on est capable de reconnaître et de choisir les sujets propres à faire naître l'émotion esthétique.

Digitized by Google

D'un autre côté, il ne faut pas se faire d'illusions sur le pouvoir que nous possédons d'imiter, de copier la nature : nous ne la représentons jamais telle qu'elle est, mais telle que nous la voyons. Or, comme le dit Sully Prudhomme : « le peintre, même réaliste, voit non-seulement avec sa rétine, mais avec son regard, qui est plein de sa propre vie. » L'auteur de l'œuvre d'art, c'est toujours l'homme, homo additus naturæ, selon le mot de Bacon. Topfer propose à ce sujet une expérience curieuse : faites dessiner, dit-il, le même âne par dix artistes différents; vous verrez quelle sera la diversité de leurs croquis. L'œuvre de l'artiste implique fatalement son reflet moral. « Même si l'artiste s'astreint à représenter une vue exacte, dit Th. Gautier, sa pensée personnelle ne cessera pas d'être sensible pour cela... C'est son âme qu'il peindra à travers une vue de forêt, de lac ou de montagne. » On connaît la définition donnée par M. Zola : « L'œuvre d'art, c'est un coin de la nature vu par un tempérament »; elle ne diffère guère de la formule proposée par Amiel, qui appartenait pourtant à un camp tout opposé : « Un paysage est un état de l'âme. »

Les réalistes ont donc raison de le dire et on ne saurait le répéter trop haut : il n'y a pas de beauté en dehors de la vérité, la première condition de l'art, c'est la sincérité; mais la vérité, la sincérité sont loin de constituer l'art tout entier.

## IV

Entre les idéalistes et les réalistes l'opposition est aussi complète que possible : l'œuvre d'art, selon les uns, doit sa valeur à ce qu'elle emprunte au monde réel, à la fidélité avec laquelle elle le copie; selon les autres, à la mesure dans laquelle elle s'en détache et à la place qu'elle fait à l'idéal. L'artiste, disent ceux-ci, doit fixer ses yeux sur le monde réel, l'étudier à fond, le reproduire docilement; il faut, disent ceux-là, qu'il en détache ses yeux et qu'il les porte en haut pour représenter non ce qu'il voit, mais ce qu'il conçoit.

Le véritable principe de l'art est en effet, d'après les idéalistes, une réaction contre la nature qui n'est pas assez belle pour nous, qui ne suffit pas à satisfaire nos aspirations, nos besoins esthétiques; le rôle de l'art est de la corriger, de la transformer. « La beauté seule, dit M. Ch. Adam, donne à l'homme ce qu'il cherche, la vie complète... Le principe de l'art est l'insuffisance de ce qui est, l'inquiétude de l'âme éprise de la vie meilleure. L'homme est tenté de créer à son tour, d'opposer au grand monde un petit monde tout pénétré d'humanité, dont la contemplation le charme et le rassérène... L'art, selon

Digitized by Google

M. Eug. Véron, naquit de l'effort que fit l'homme pour réaliser en dehors de lui les rêves d'amour, de joie, d'héroïsme, de grandeur intellectuelle et morale qui font battre son cœur et enflamment son imagination. »

Nulle doctrine ne se peut réclamer de plus illustres autorités : elle a été soutenue par Platon et par Plotin dans l'antiquité, par V. Cousin dans notre siècle, puis par MM. Lévêque et Chaignet; c'est elle qui inspire les livres de M. Ch. Blanc. Mais si elle a dicté à des écrivains d'une imagination brillante des pages éloquentes, on se trouve dans un étrange embarras quand on entreprend de la discuter. Spécieuse entre toutes, tant qu'on ne cherche pas à la comprendre, dès qu'on la serre de près, elle glisse entre les doigts. Toutes ces exigences de l'esprit, nous dira-t-on, ne sont pas de mise en matière d'art. — Soit, mais en matière d'esthétique! Une théorie a pour but d'expliquer et d'éclaircir; si elle manque de clarté, de quel usage peut-elle bien être ?

Le but de l'art, c'est d'idéaliser la nature et de réaliser l'idéal. « L'artiste est chargé de rappeler parmi nous l'idéal, c'est-à-dire de nous révéler la beauté primitive des choses, d'en découvrir le caractère impérissable, la pure essence ». (Ch. Blanc.)

Qu'est-ce donc que l'idéal? On prétend que la véritable beauté ne peut appartenir aux choses matérielles et sensibles; elles n'en présentent que le reflet : il existe une beauté première et absolue dont la participation rend les choses belles et dont la présence fait naître en nous une émotion profonde : « En même temps que nous admirons les beautés réelles que nous présente la nature, dit V. Cousin, ne nous élevons-nous pas à l'idée d'une beauté supérieure que Platon appelle excellemment l'idée du Beau et que depuis lui tous les hommes d'un goût délicat, tous les vrais artistes appellent l'idéal? Si nous établissons des degrés dans la beauté des choses, n'est-ce pas parce que nous les comparons, souvent sans nous en rendre compte, à cet idéal qui est la mesure et la règle de tous nos jugements sur les beautés particulières. »

Nous avons déjà discuté point par point cette doctrine : dire que tout homme apporte en venant au monde l'idée du beau, c'est admettre la réminiscence et la préexistence des âmes, c'est-à-dire des hypothèses métaphysiques grosses de difficultés.

Nous avons vu aussi qu'il n'est pas vrai que l'idée du beau préexiste à la perception des objets beaux. L'émotion esthétique n'est pas le résultat d'une comparaison qui s'établit dans notre esprit, mais l'effet produit directement dans notre intelligence et notre cœur par la perception de l'objet.

« Il n'y a pas, dit Quatremère de Quincy, d'ouvrage, si beau qu'il

Digitized by Google

soit, qu'on ne puisse se figurer encore quelque chose de plus beau. Ce plus beau, c'est ce type intellectuel de perfection que nous portons au fond de notre âme et qui est le principe de nos inventions. C'est là le modèle que consultaient les grands hommes dans les ouvrages que nous admirons. » Tout cela nous paraît fort mal observé : quand nous contemplons la Vénus de Milo ou une Madone de Raphaël, quand nous écoutons une symphonie de Mozart, quand nous lisons les vers de Virgile, nous nous laissons emporter par l'émotion qu'excite en nous ce chef-d'œuvre et jamais ne se présente à notre esprit l'idée d'une beauté supérieure, idéale, que l'artiste aurait fait de vains efforts pour réaliser.

Soumettons maintenant cette théorie à un autre genre d'épreuve : d'où vient que le Jupiter Olympien est un chef-d'œuvre incomparable? De ce que Phidias a vu clairement et manifesté la beauté absolue, idéale et parfaite. D'où vient que nous admirons tant la Vénus de Milo? De ce que l'artiste inconnu a vu et manifesté la beauté absolue, idéale et parfaite. De même c'est en contemplant et en manifestant la beauté idéale, absolue et parfaite que Raphaël a peint ses madones et Rubens la Descente de croix, que Michel-Ange a sculpté le tombeau des Médicis, qu'Homère a composé l'Iliade et Corneille le Cid. Pourtant si cette beauté idéale est absolue et parfaite, d'où vient qu'elle n'est pas unique et que l'on en peut tirer des images si différentes ? Reconnaître que l'idéal change selon les temps et selon les pays, bien plus encore selon les artistes, n'est-ce pas avouer qu'il n'a aucune réalité objective, mais qu'il dépend surtout d'éléments subjectifs ? Au mois de décembre de l'année dernière, M. Ricardou soutenait en Sorbonne une thèse sur l'Idéal; ce qui se dégageait le plus nettement de son travail et de la discussion à laquelle il donnait lieu, c'est que ni l'auteur ni les critiques dont il exposait les théories ne sont parvenu à donner de l'idéal une définition objective et matérielle.

Faut-il rappeler l'influence funeste que ce système a souvent exercée sur la création artistique et les entraves qu'il a opposées à la manifestation de l'originalité ? Du moment que l'on doit prendre modèle non plus sur le réel, mais sur l'idéal, et que l'idéal a été réalisé par les grands maîtres, il faut désormais faire comme eux et copier leurs œuvres; puis d'autres viendront qui copieront cette copie et ainsi de suite. De là une monotonie insipide, de là le règne du convenu, des recettes, du poncif, la multiplication indéfinie du faux, du mort et de l'impossible.

Le système idéaliste a inspiré un certain nombre de formules que l'on répète continuellement et qui présentent le grave défaut d'être inintelligibles. L'artiste, dit-on, représente l'infini dans le fini, l'invisible dans le visible : qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? Son œuvre, dit-on, est le reflet d'une beauté supra-sensible : il ne peut y avoir,

Digitized by Google

nous l'avons vu, de beauté supra-sensible; la véritable beauté n'appartient qu'aux choses qui frappent nos sens.

On dit souvent : le but de l'art, c'est de dégager, de pénétrer, de manifester l'essence des choses, leur âme, ce qui les fait être ce qu'elles sont. Quelle idée malencontreuse que de faire appel en pareille matière à la métaphysique ! Qu'est-ce donc que l'essence et l'âme des choses ! Comment le peintre, le sculpteur, le musicien pourront-ils l'exprimer ? — Ils nous représenteront, répondent les idéalistes, non pas l'homme, mais l'humanité; ils exprimeront la bonté, le courage, la piété filiale. — Prenez garde, dirons-nous à notre tour, ce sont là des abstractions qui ne peuvent que nous laisser froids ; le concret, le vivant seuls touchent le cœur et produisent une émotion esthétique.

Ce n'est pas que nous méconnaissions ce qu'il y a de vrai dans cette théorie : tous les éléments, tous les caractères de la réalité sont loin d'avoir une égale valeur; l'artiste doit être capable de discerner ce qui est essentiel de ce qui est superficiel.

Autre tentative d'explication : « L'idéal, dit-on, c'est le général, le type; l'artiste ne représente pas l'individu, il personnifie un type général : Voyez les chefs-d'œuvre des sculpteurs antiques, le Faune, l'athlète vainqueur, le prisonnier gaulois; voyez l'Achille d'Homère, la Didon de Virgile, le Cid, Faust, Tartufe, Don Juan. » Encore une formule qui renferme une grande part de vérité, car les traits généraux sont plus profonds que les caractères particuliers, plus expressifs, plus intéressants, plus sympathiques ; — mais une formule bien dangereuse, car on se laisse facilement entraîner à confondre l'idéal avec une moyenne vulgaire; on s'efforce de concevoir un personnage qui ne soit ni grand ni petit, ni gros ni maigre, ni brun ni blond : à la réalité vivante on substitue un squelette; est-il rien de plus anti-artistique? Et en quels termes M. Cousin développe cette théorie ! On ne saurait mieux réaliser l'inintelligible absolu et parfait : « L'idéal dans le beau comme en tout est la négation du réel et la négation du réel n'est pas une chimère, c'est une idée. Ici l'idée est le général pur, l'absolu dégagé de la partie individuelle qui l'accompagne. L'idéal, c'est le réel, moins l'individuel; voilà la différence qui les sépare; leur rapport consiste en ce que l'idéal, sans être tout le réel, est dans cette partie du réel qui, pour paraître en sa généralité pure, n'a besoin que d'être abstraite de la partie qui y est jointe. » N'est-ce pas le cas de conclure avec Hegel : l'idéal est de la famille de l'absolu; tous deux perchent dans la nuit où tous les chats sont gris.

Digitized by Google

## V

Puisque ni le naturalisme ni l'idéalisme n'ont pu nous expliquer d'une manière satisfaisante les caractères et les conditions de la création artistique, changeons désormais de méthode : de l'étude des systèmes *à priori* passons à l'observation de la réalité; considérons l'artiste à l'œuvre et tâchons de découvrir les qualités auxquelles il doit la valeur esthétique de ses productions.

On peut diviser les œuvres d'art en deux catégories : les unes ont pour but la reproduction d'un modèle, les autres sont des créations originales.

A la première classe appartiennent les paysages et les scènes d'après nature, les portraits, la sculpture que les Grecs appelaient iconique, la poésie descriptive et narrative.

Le paysagiste, tout d'abord, choisit le sujet de son étude. Il est un grand nombre de sites dans les bois et au bord de la mer desquels il n'y a rien à faire; ceux-là, l'artiste ne les voit même pas. En revanche certains objets le frappent fortement; c'est, nous l'avons dit, un sensuel; il subit fortement l'action des formes et des couleurs.

En présence d'un objet qui a de l'expression, il ressent une forte émotion; il conçoit une série d'idées et de sentiments, il ne voit plus que le caractère propre de l'objet, il éprouve le besoin de le représenter tel qu'il le voit. Pour cela il ne change rien, il ne corrige rien, il n'ajoute rien; si l'objet l'a frappé, c'est qu'il possède du caractère; le peintre le dégage, le manifeste pleinement; parfois il exprime clairement ce que la nature ne fait que bégayer; il lui crie : voilà ce que tu voulais dire. Il la comprend et l'interprète si bien que devant son œuvre on éprouve l'impression que lui, artiste, il a éprouvé devant la nature.

Nous en pouvons dire autant du portrait. Il existe un nombre immense de têtes vulgaires qui ne méritent pas que l'on conserve leurs traits ni que l'on gâte pour les reproduire un morceau de toile ou un bloc de marbre, tandis que l'artiste paie souvent un homme, une femme du peuple pour consentir à lui servir de modèle.

Considérez les portraits réunis dans nos musées et que l'on s'accorde à regarder comme des chefs-d'œuvre : les figures qu'ils représentent ont toutes du caractère, elles manifestent certaines qualités, certains défauts de l'intelligence ou du cœur. L'œuvre de l'artiste a consisté à reconnaître et à mettre en pleine lumière la physionomie propre de son modèle.

L'impression que produit sur nous la vue d'une personne réelle est presque toujours vague et confuse, parce que le caractère d'une personne est l'assemblage très complexe d'un grand nombre d'idées, de croyances, d'habitudes, de sentiments, de passions. De plus une per-

Digitized by Google

sonne n'est pas toujours elle-même : elle est souvent en proie à des préoccupations, à des passions passagères. L'artiste étudie son modèle et tâche de se rendre compte de l'impression qu'il a subie; grâce à la pénétration qui le caractérise, il parvient à découvrir le trait dominant de la physionomie, le moment, les circonstances où il se montre complètement. Le peintre isole ce trait, n'exprime que lui, le dégage de ce qui pourrait partager notre attention ou affaiblir notre émotion : c est pour cela qu'il produit sur nous une impression extraordinaire; l'œuvre n'est pas absolument fidèle, mais elle est incomparablement plus ressemblante que si elle l'était. L'artiste n'entreprend pas de produire une copie qui ne saurait rivaliser avec une reproduction mécanique, il fait une œuvre humaine : il a ressenti une forte émotion esthétique et il nous l'a communiquée, parce qu'il a compris quels sont les éléments qui s'enchaînent logiquement, qui se complètent, qui forment un tout, et ceux au contraire qui s'excluent réciproquement.

La puissance du génie se manifeste surtout dans la création d'œuvres originales, c'est-à-dire exécutées sans modèle.

Il y a là une question qui ne saurait manquer de piquer au plus haut point notre curiosité. Comment l'homme peut-il représenter des choses qu'il n'a jamais vues, des choses qui n'ont jamais existé?

Mais ne nous laissons pas égarer par notre imagination, observons attentivement comment les faits se produisent. La création artistique n'est jamais un phénomène sans cause : elle a toujours pour point de départ une perception (la vue d'un objet, d'une personne ou d'une scène, un récit, une lecture, une conversation) qui en produisant sur l'artiste une impression profonde a donné l'essor à son intelligence et à son cœur.

Il nous arrive à tous que souvent nos pensées et nos sentiments ne sont pas absorbés par les objets et les faits qui frappent nos sens; le cours en est alors déterminé par nos habitudes, nos goûts, nos passions. Chez l'homme de génie, les choses se passent autrement; son esprit se dégage de ces entraves; il s'exerce avec une entière indépendance, il poursuit sa marche selon ses lois propres, c'est-à-dire en suivant un ordre logique; l'idée appelle après elle toute la série de ses conséquences normales, le sentiment se développe dans sa plénitude et sa totalité. L'artiste conçoit non pas ce qui a été, mais ce qui aurait dû être et ce qui certainement n'a pu être, étant donnés la complexité infinie, l'entrecroisement et l'antagonisme des causes au sein de la réalité[1].

[1] *Guyau.* L'histoire renferme une foule d'accidents impossibles à prévoir et heureusement irrationnels qui viennent déranger toute la logique des événements, tuent un grand homme au moment où son action allait devenir prépondérante, font avorter brusquement le dessein le mieux conçu, le caractère le mieux trempé. L'histoire est aussi remplie de pensées inachevées, de volontés brisées, de caractères tronqués, d'êtres humains incomplets et mutilés.

Digitized by Google

Si Léonard de Vinci a composé son admirable tableau de la Cène, c'est qu'il lui a été donné de concevoir ce qu'a dû être en ce moment solennel et pendant ce dernier entretien la physionomie du Christ et des apôtres: tout se comprend dans cette œuvre : la figure, l'attitude des disciples s'explique par celle du maître; il y a entre toutes les parties la liaison, la dépendance la plus étroite : c'est ce qui donne à l'ensemble une admirable beauté.

Lorsque Tite-Live écrivait ces discours, qui sont un des principaux ornements de son histoire, il ne cherchait pas à rapporter ce qu'avait dit tel ou tel sénateur, tel ou tel tribun. Beaucoup en effet de ces discours ne méritaient pas d'être conservés; et pour les meilleurs orateurs eux-mêmes, il leur arrive souvent de ne point parler comme ils le devraient, de ne pas donner ce que l'on pourrait attendre d'eux, parce qu'ils sont préoccupés, dominés par des intérêts, des préjugés, agités par des sentiments contraires : ils ne voient pas exactement la situation, le parti qu'il faut prendre, les arguments propres à persuader leur auditoire. Tite-Live ne nous présente donc pas ce qu'ils ont dit, mais ce qu'ils auraient dû dire, le langage que doit tenir dans des circonstances données, et que ne peut tenir à cause des influences auxquelles il est impossible de se soustraire, un homme d'un caractère donné.

Les facultés de l'artiste diffèrent de celles des autres hommes non pas en nature, mais seulement en degré. Le pouvoir de penser et de sentir logiquement n'est pas une prérogative réservée à quelques privilégiés; il se manifeste chez la plupart des hommes, mais très rarement, très faiblement et combiné avec un si grand nombre d'autres éléments qu'il est difficile d'en reconnaître l'existence et les caractères propres Le plaisir que nous trouvons tous à faire des châteaux en Espagne tient en partie à la parfaite logique avec laquelle les événements se déroulent alors, à l'abri des obstacles sans nombre auxquels nous nous heurtons continuellement dans la vie réelle. Les personnes qui suivent d'un œil désintéressé une partie de cartes ou d'échecs ne devinent-elles pas souvent les coups à faire, tandis qu'ils échappent aux joueurs eux-mêmes ?

Le génie c'est, portée à sa plus haute puissance, l'imagination créatrice dont tout homme porte en lui le germe ou, pour parler plus exactement, c'est la plus éclatante manifestation de la fécondité naturelle de l'intelligence humaine. L'artiste de génie, le savant de génie, le grand homme de bien, sont des hommes plus grands que les autres, mais ils sont grands par le développement merveilleux de qualités essentiellement humaines. On se méprend souvent sur la nature et la portée de l'intelligence : on la définit la faculté de concevoir et de comprendre; ce n'est pas assez. Elle ne se borne pas à recevoir, à conserver, à élaborer les idées qui lui sont données : elle est par elle-

Digitized by Google

même inventive et créatrice. Une intelligence forte et puissante, du moment qu'elle peut s'exercer en liberté et suivre ses propres lois, ne demeure pas stationnaire et ne se borne pas à revenir sur le passé; elle se porte en avant; elle ne pense pas seulement ce qui est ou ce qui a été, elle conçoit ce qui doit être. Une idée en suggère une autre, qui est sa conséquence naturelle et normale et ainsi de suite tant que l'esprit n'est pas au bout de ses forces ou que rien ne s'oppose à son progrès.

## VI

Deux traits caractérisent l'artiste et le distinguent des autres hommes de génie. Chez lui l'essor de l'imagination créatrice est déterminé par un phénomène de sensibilité, par une émotion violente qu'il a éprouvée; de plus, en même temps qu'il pense et sent, il conçoit l'expression de ses idées et de ses sentiments.

Tous les phénomènes de la vie de l'âme tendent naturellement à se manifester au dehors, à se peindre non seulement sur notre physionomie, mais dans nos gestes; songer, dit M. Fouillée, c'est se retenir d'agir. Nous mimons toujours plus ou moins ce que nous racontons; quand nous lisons un livre qui nous intéresse, notre imagination l'illustre d'une manière continue. Chez l'artiste, nous l'avons dit, les sensations sont plus fortes; elles donnent par conséquent naissance à des images plus vives et plus nettes. D'un autre côté, les émotions étant plus profondes font naître une tendance plus énergique à les manifester au dehors, un besoin plus impérieux de les exprimer[1]. Enfin cette expression que conçoit et réalise l'artiste de génie, c'est l'expression propre et juste, c'est-à-dire logique, complète et exclusive. On sait ce que Fénelon dit du grand orateur : il pense, il sent et la parole suit. Les vers du grand poète deviennent proverbes. Quand nous considérons l'œuvre d'un grand peintre, nous ne comprenons pas qu'on ait pu représenter le sujet autrement : il nous semble que nous-mêmes nous en aurions fait autant.

L'homme de génie lui-même n'est pas toujours également capable d'enfanter des chefs-d'œuvre : sa puissance ne se manifeste que dans certains moments plus ou moins rares que l'on appelle les moments d'inspiration. Chose bien curieuse, dans ces instants où le travail est merveilleusement fécond, il est en même temps facile et joyeux, il

[1] *Taine*. Dès qu'une image reste quelques instants en pleine lumière, un événement singulier se produit. Tout de suite elle se transforme en impulsion, en acte, en expression, par suite en contraction musculaire..... Plus on imagine nettement et fortement une action, plus on est sur le point de la faire. Dans les naturels imaginatifs, l'idée d'un geste entraîne le geste. — *Eug. Delacroix*. Le bonheur d'un homme qui sent la nature, c'est de la rendre.

Digitized by Google

ne nécessite aucun effort. C'est un état extraordinaire de l'esprit où les idées se présentent en foule, dans l'ordre qu'il faut, avec une clarté et une netteté exceptionnelle; l'auteur sait et comprend tout à coup ce dont il ne se doutait pas auparavant; ou bien encore son cœur s'épanouit, se dilate, éprouve une passion violente, quoique impersonnelle : il y a là un entrainement irrésistible, une joie intense de sentir fortement et pleinement. L'homme de génie vit un moment d'une vie véritablement divine, où il ne se reconnaît plus; c'est pour cela qu'il croit être possédé, ἔνθεος; il pense sentir en lui le souffle d'un esprit divin; il s'imagine être éclairé des rayons d'une lumière supérieure. Et, au contraire, cette extase ne résulte que du développement énergique et libre de ses facultés personnelles : de là vient le plaisir délicieux qui l'accompagne.

Dans ces moments d'inspiration l'artiste conçoit l'idéal ou plutôt le voit avec toute la netteté d'une hallucination; mais on sait quel sens nous attachons à ce mot : l'idéal n'est pas un modèle existant en dehors de nous, jusque auquel l'artiste parvient à s'élever, qu'il contemple et copie, en s'y asservissant aussi fidèlement que possible. Tout au contraire, c'est lui qui le construit par la puissance de son intelligence et de son cœur. L'œuvre vaut ce que vaut l'artiste; ce qu'elle a de grand vient de lui seul. L'artiste conçoit et réalise ce qui logiquement devrait être, ce que nous souffrons de ne pas voir dans le monde réel. En dehors des moments d'inspiration, l'artiste cherche et ne trouve pas : ce n'est pas par un travail réfléchi que l'on parvient à créer l'idéal. Souvent aussi la possession n'est pas complète : une lutte s'engage entre l'imagination créatrice et les influences antagonistes, lutte qui se termine quelquefois par une de ces victoires chèrement achetées que V. Hugo a peintes dans son Mazeppa.

« L'art, dit Hegel, est plus vrai que la nature ». L'expression ne nous paraît pas heureuse : le réel est incontestablement vrai. Aristote dit mieux : la poésie est plus philosophique que l'histoire, elle donne plus complète satisfaction aux exigences de la raison.

## VII

Deux sortes de conditions sont donc requises pour qu'un homme soit capable de produire une œuvre admirablement belle : les unes sont, pour ainsi dire, négatives, les autres positives. Il importe tout d'abord que son imagination s'affranchisse de toutes les influences antagonistes qui chez la plupart des hommes règnent sans conteste, les passions, les habitudes d'esprit, les préoccupations de diverse sorte : on ne saurait dire à quel point cet affranchissement est rare et

Digitized by Google

exceptionnel. Beaucoup d'enfants ont donné de brillantes espérances qu'ils ne réalisent pas ; tôt ou tard ils ont été rapetissés par la vie. Il existe, dit Sainte-Beuve, chez la plupart des hommes, un poète mort jeune à qui l'homme survit. Le poète, répond Musset, n'est qu'endormi ; il reste toujours jeune et vivant. Nous ne demandons pas mieux que de le croire ; mais ce sommeil est si profond qu'il ne connaît guère de réveils.

Si essentielles que soient ces conditions négatives, elles sont, bien entendu, loin d'être suffisantes. Rien ne saurait suppléer à l'activité, à la puissance des facultés, à l'intensité, à la fécondité de la vie personnelle, à la capacité de penser et de sentir fortement. Le génie, c'est la faculté d'aller jusqu'au bout d'une idée, de concevoir la vérité avec une clarté entière, d'éprouver un sentiment impersonnel dans sa plénitude et sa totalité. Le génie crée des œuvres parfaitement belles qui nous apportent une satisfaction entière, il s'élève même jusqu'au sublime, mais c'est à cela qu'il songe le moins : il trouve la forme appropriée à sa pensée, à ses sentiments, à condition de ne s'inquiéter que du fond.

Entre les hommes de génie, les uns sont grands surtout par l'intelligence, les autres par le cœur. Les qualités du cœur surtout sont importantes, puisque la vie du cœur est le fond de la vie esthétique et que le plaisir esthétique tient au rythme de la vie du cœur. « Nul n'est poète, dit Cicéron, s'il n'est capable de prendre feu et d'entrer en fureur » ; la fureur n'est pas un sentiment à part ; c'est un caractère formel que présentent tous les sentiments quand ils règnent exclusivement.

La puissance de l'imagination créatrice est répartie d'une manière très inégale ; tous les artistes ne sont pas capables de s'élever aussi haut. Quelques-uns n'ont dans le ventre, comme on dit familièrement, qu'une seule chose : ils produisent un chef-d'œuvre, mais un seul. Pour bien leur rendre justice, comparons-les à l'immense majorité des hommes, qui sont incapables de rien faire de beau ni d'original. D'autres sont plus ou moins féconds. L'artiste, selon la remarque de Sully Prudhomme, dégage peu à peu son tempérament, alors il invente et compose avec une originalité croissante, jusqu'à ce qu'il ait épuisé son propre fonds ; alors il commence à se répéter ou, ce qui est pis, à chercher du nouveau hors de son caractère. Il est des génies merveilleusement vastes et profonds ; il n'en est pas de parfaits.

Parmi les artistes, les uns sont peintres, les autres sculpteurs, les autres musiciens ou poètes. Cela tient à ce qu'ils sont sensibles à tel ou tel ordre de perceptions, ouverts à tel ou tel genre d'émotions ; ce sont tels ou tels ordres d'images qui se forment et se combinent dans leur esprit pour exprimer ce qu'ils sentent.

Digitized by Google

Nous entendons souvent répéter que le génie est une forme de la folie. Que cette opinion soit accueillie avec empressement par l'innombrable légion des médiocrités jalouses et de ceux qui cherchent un prétexte pour se dispenser d'admirer quelques-uns de leurs semblables, cela n'a rien qui nous surprenne. Mais on souffre de la voir soutenue par des savants sérieux aux yeux de qui l'homme de génie n'est qu'un anormal, quelques-uns disent même un dégénéré; pour eux, le génie est une névrose, qu'ils opposent au bel et rare équilibre des facultés et des fonctions physiologiques.

Entre le grand homme et le fou, les analogies sont purement négatives : tous deux n'agissent pas, ne parlent pas, ne pensent pas, ne sentent pas comme la plupart des hommes; mais l'un est au-dessous, l'autre au-dessus du niveau commun. Si curieuses, si intéressantes que soient les œuvres que font quelquefois les fous, jamais aucun d'entre eux n'a créé un chef-d'œuvre.

La folie est une déchéance, une dégradation, le génie est une supériorité; l'une est une maladie, produite par quelque dérangement des organes corporels ou par l'action violente d'une cause extérieure; l'autre a son principe dans le développement libre et complet des facultés humaines; l'une est un asservissement, un joug impossible à secouer, la domination exclusive d'une pensée, d'une préoccupation, d'une passion; l'autre est l'émancipation, l'exaltation extraordinaire de la personnalité. D'elle-même et de son propre mouvement, la volonté de l'homme accomplit le bien, son intelligence conçoit le vrai : d'elle-même et de son propre mouvement, l'imagination conçoit et crée le beau. Nous avons dit que l'homme de goût, c'est l'homme normal; l'homme de génie, c'est l'homme idéal.

E. Joyau.

---

## VARIÉTÉS

### PAR LE GLAIVE[1]

Faire le sacrifice de sa *réputation* à sa patrie, comme la chaste Marie des *Jacobites*, voilà certes un beau dévouement.

Faire le sacrifice de son *amour* à sa patrie, comme Curiace, dont la volonté moins bien trempée que celle d'Horace est plus sympathique à la faiblesse de notre siècle, c'est encore héroïque.

Mais voici qui l'est bien davantage. Supposez que la patrie n'oblige

[1] Drame de M. Jean Richepin, représenté pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française, le 8 février 1892.

Digitized by Google

pas seulement Curiace à quitter Camille pour aller au combat, mais à donner lui-même Camille à Valère, à prendre dans une de ses mains la main adorée de son amante, dans l'autre la main détestée de son rival, pour les unir contre son cœur. Supposez enfin que cette torture inouïe soit imposée à une créature chez qui la tendresse constitue la partie essentielle de l'être, c'est-à-dire à une femme, et vous aurez le vrai sujet du drame si émouvant de M. Richepin.

*Rinalda, fiancée de Guido, mariant elle-même Guido à Bianca afin de sauver Ravenne.*

Qu'il ne faille pas à l'auteur moins de cinq actes, de sept tableaux et de plusieurs milliers de beaux vers pour nous faire monter à ce sommet d'héroïsme patriotique, nous ne nous en étonnons guère, et l'on doit reconnaître qu'elles sont singulièrement pathétiques les principales étapes du « Calvaire » de Rinalda.

∴

Nous la voyons dès le début subir de sanglants outrages qui disposent de loin son cœur au sacrifice final. Fille de Ravenne elle a consenti à épouser le vainqueur souabe, Conrad le Loup qui tient la ville sous sa botte d'aventurier (1359), et la voici qui s'avance majestueusement sur une place publique de la cité féodale, le diadème au front, à côté de jeune barbare, entre une double haie de soudards étrangers et de bourgeois de la ville. Un de ces derniers, Galeas, qu'on va envoyer à la torture, ose en cet instant solennel lui cracher à la face tout son mépris :

« Quand on porte un nom pur, mieux vaut mourir, vraiement,
Que le déshonorer d'un vil accouplement,
Que subir dans la honte et la scélératesse
Les baisers du vainqueur, entendez-vous, Altesse ?
Vous que nos ennemis peuvent nommer leur sœur,
Vous, fille d'opprimés, femme de l'oppresseur. »

Elle ne répond à l'insulteur que par un acte de clémence. La malheureuse femme ne peut pas expliquer en public qu'elle est restée fidèle à son fiancé Guido, le duc héritier, jusqu'à ce qu'on ait appris sa mort, et que Conrad voulant faire périr Rizzo, le jeune frère du duc, elle n'a pu sauver ce dernier espoir de la cité qu'à un seul prix, en accordant sa main au tyran. Cette nouvelle Andromaque a dû épouser Pyrrhus pour sauver Astyanax. (Ier acte).

∴

Guido, que l'on croyait mort, revient tout-à-coup, et à sa voix, surtout à la voix de son vieux frère bâtard, Strada, véritable prophète

Digitized by Google

déguisé en mendiant, s'élève une sainte conjuration pour l'affranchissement de la patrie. Strada, qui croit à la trahison de Rinalda, veut avant tout la lui faire expier « *par le glaive* », et sa foi patriotique, qui dompte les plus ardentes amours, force Guido à ordonner lui-même l'exécution de sa fiancée On dirait que Strada s'exerce à broyer le cœur aimant de son frère pour s'attaquer tout à l'heure à d'autres

Rinalda est donc attirée au moyen de la pitié dans la maison de Galeas, le bourgeois qui l'a injuriée et qu'elle a sauvé. La porte se referme, et rien n'est déchirant comme l'abandon de cette femme qui se voit tombée au piège, surtout lorsqu'on introduit le moine qui doit la préparer à la mort. Debout, immobile sous sa cagoule percée seulement de deux trous, il attend sa confession dernière, et elle, à genoux, éperdue, elle avoue toute la vérité : elle a tout fait par amour pour Guido. Le froc s'ouvre alors en désordre : Guido, ne pouvant pas croire à la trahison de sa fiancée, avait eu recours à ce déguisement. Leur chant d'amour est arrêté par Strada qui demande à la pauvre calomniée de retourner encore un jour auprès de Conrad, où elle pourra prêter la main à la conjuration.

C'est pour cette âme d'élite comme la seconde épreuve préparatoire au grand sacrifice. (Acte II).

∴

Voici à présent une grande salle du palais ducal. Dans un élan superbe de jalousie barbare, Conrad-le-Loup est venu tour à tour implorer et menacer sa femme, se ruer contre elle et se rouler à ses pieds : il a « son corps », il veut « son âme ». Il est jaloux « de lui ! du Mort ! » de Guido !, et Rinalda glaciale lui rappelle le marché qu'ils ont conclu, et répond chaque fois à ses supplications enflammées :

« Le pacte ne dit pas que je dois vous aimer. »

Il se sauve à la fin chancelant de honte et de rage.

Bianca lui succède, la douce enfant du bourgeois Galeas : elle donne à Rinalda de médiocres nouvelles du complot, et en parlant, il lui échappe l'aveu de son humble amour de jeune fille pour Guido ; mais elle y renonce à l'instant dans un élan généreux. Alors Rinalda se trouve seule à seule avec la Patrie, je veux dire avec le vieux Strada qui en est la vigoureuse et sévère incarnation, alors va commencer réellement le martyre de ce cœur de femme.

Strada exhorte d'abord sa victime au courage, puis il lui déclare avec autorité qu'il ne voit qu'un seul moyen d'apaiser les mutuelles défiances de la bourgeoisie et de la noblesse, c'est qu'elle-même, Rinalda, comprimant son amour, ordonne le mariage de son amant Guido, l'héritier des ducs, avec Bianca, la fille du peuple. Rinalda fait un mouvement de refus :

Digitized by Google

STRADA.

« Vous ne comprenez pas que dans la république
Ce mariage, c'est, réelle et symbolique,
Pour le peuple, enfin noble et réhabilité,
L'entrée au paradis de la fraternité.

RINALDA éclatant.

Je ne veux pas .. Guido ! Mon Guido !

STRADA

C'est le nôtre.

RINALDA

Ah ! vous n'avez jamais aimé ! Souffrir qu'une autre
S'empare de ce bien qu'on me rend aujourd'hui !
Non, non ! Il est à moi.

STRADA

Vous n'êtes plus à lui.

RINALDA, avec un geste d'horreur.

Oh !... »

Elle se débat désespérement sous ce coup horrible, et, se laissant tomber sur le rebord de la haute fenêtre du fond, elle crie :

« Grâce ! »

Mais son noble bourreau ne la quitte pas :

« Vous êtes lâche.

RINALDA

Et vous bien implacable.
Ne puis-je défaillir sous l'horreur qui m'accable ?
Oui me sacrifier, je le veux en effet.
J'aime Guido. Songez à tout ce que j'ai fait.
Mais cela, non jamais je ne pourrai le faire,
Mes forces sont à bout, j'ai gravi mon Calvaire,
Me pousser jusque-là, c'est trop, c'est inhumain.

STRADA

Notre Seigneur tomba trois fois sur le chemin,
Trois fois ! Je comprends donc que votre pas faiblisse,
Pauvre femme tremblante, en marchant au supplice.
Mais songez bien que si le monde fut sauvé,
C'est que Notre-Seigneur trois fois s'est relevé.
Enfin (pardonnez-moi, je vais être sévère) ;
Mais, pour dire vraiment qu'on gravit son Calvaire,
Ce que vous avez fait ne suffit point, je crois :
Il faut monter encor, monter jusqu'à la croix.

Digitized by Google

RINALDA

Ah ! qui m'en donnerait l'effroyable courage ?

STRADA

Qui ! la fraternité, la grandeur de l'ouvrage,
L'orgueil du sacrifice où l'on se sent bénir
Par l'hosanna qui chante au ciel de l'avenir »

L'énergie de ces accents fait peu à peu lever et se redresser cette femme défaillante : vrai démon de la patrie, il la pousse devant lui, haletante, lui soufflant à l'oreille le vent sublime des rêves héroïques :

« Debout, pour l'action fervente et résolue !
Loin de gémir, soyez fière d'être l'élue
Par qui s'accomplira le bonheur souhaité !
L'entendez-vous venir, l'ange de Liberté,
Qui souffle à votre esprit le feu des nobles zèles
Et vous offre la palme en déployant ses ailes ?
Dites que vous voulez le suivre en ce chemin
Où ses doigts lumineux vous mènent par la main !
Dites que vous sentez dans votre âme agrandie
Resplendir de la foi le mystique incendie !
Dites que vous voyez le but, qu'il est sacré,
Qu'il faut l'atteindre. Oh ! oui, dites ! »

Et la martyre vaincue, ou plutôt victorieuse, tombe à genoux, les bras au ciel, en murmurant :

« Je tâcherai ! »

Le sacrifice est accepté. Mais, pour le consommer, quel supplice ! et si elle y parvient jamais, comme elle aura besoin et du secours divin qu'elle implore sans cesse, et de l'aiguillon de conjonctures terribles, et du souvenir poignant de sa honte présente ! (Acte III)

* * *

Il est nuit. Une nouvelle salle du palais, celle qui sépare les appartements des deux époux. Au fond, la porte basse de l'oratoire qui n'a pas d'autre issue ; et le haut vitrage, par où coule un rayon de lune, et qui s'ouvre à pic au dessus du torrent.

Le couvre-feu a tinté ses trois coups dans le silence. Près du petit Rizzo, qu'une douce mélodie vient d'assoupir, Rinalda, vêtue de blanc, attend la visite suprême de son amant qui a voulu la revoir une fois encore avant de tenter la fortune : car la révolte est pour cette nuit.

« C'est l'heure. Il va venir. O devoir, ô patrie.
Saintes illusions dont ma vue est fleurie,
Lueur de l'aube où mon extase se plongea,
Conscience de tout ce que j'ai fait déjà,

Digitized by Google

Oh ! soutenez mon cœur ! j'ai peur qu'il ne faiblisse.
Le reste n'était rien ; et voici le calice »

L'attendu arrive, et elle lui laisse entendre vaillamment, mais en bégayant de douleur, sa résolution :

« ... les bourgeois... le peuple .. Ah ! m'y voici,
Quelle torture !... Écoute et comprends.

GUIDO

Pauvre aimée,
Je comprends, va ! ce souffleur de fumée
A fait devant tes yeux flotter son rêve obscur,
Et tu crois au brouillard qui te voile l'azur.
... tu m'aimes comme il m'aime
Moins que son œuvre ; et quand, prêt à mourir, j'accours
Vivre toute ma vie en ces instants si courts,
Et chercher pour partir dans l'orage et les fièvres,
Mon viatique au doux paradis de tes lèvres,
Le paradis est clos ; ce fou m'en a chassé ;
Et mon cœur est brûlant, et le tien est glacé !

RINALDA

Non, le mien brûle aussi, mais d'une amour plus haute.
Je ne veux pas que tu te perdes par ma faute.
Je veux qu'à mon pays, à toi, mon dévouement
Ne soit pas profitable aujourd'hui seulement.
Je veux faire à Ravenne un lendemain prospère. »

Et elle le supplie de soutenir son courage chancelant : d'ailleurs elle a appartenu à un autre hélas !, et ce spectre affreux les sépare pour toujours !

Éperdu d'amour, Guido ne veut rien écouter, il remet à demain la pensée du devoir et en attendant

« il baise *ces* grands yeux
*Qu'il ne reverra plus* peut-être et qu'*il* adore.

RINALDA

Mon courage se fond. Ta flamme le dévore.
Laisse-moi m'éloigner. Laisse.

GUIDO

Non, reste-là.
Demain tu seras forte.

RINALDA

Oui, demain, c'est cela.
Tu m'entendras, demain. Mais aujourd'hui ; je pleure,
Je ne peux plus. Ta voix me brise. Tout à l'heure,

Digitized by Google

Tes baisers sur mes yeux ont mis comme un bandeau,
Je suis dans l'ombre. Tout s'évanouit, Guido,
Je t'aime. »

En est-ce donc fait définitivement ? et l'amour sera-t-il vainqueur de la patrie ? Guido continue :

« Oui, chante aussi, chante l'épithalame,
Ma Rinalda, mon bien, mon amante.
Ma femme !

RINALDA

Dieu ! qu'as-tu dit ? Ce mot m'a frappée en plein cœur.
Ta femme ! Ah ! »

Le souvenir cruel l'a réveillée d'un seul coup, et elle s'accuse :

« J'ai manqué de parole au sacrifice. »

Mais Conrad est prévenu, il accourt pour se venger. Elle pousse Guido dans son oratoire, en lui disant :

« Au revoir ! »

et elle cache la clef dans son sein.

S'étant reprise enfin, tranquille et forte elle attend la lutte et murmure tristement :

« Hélas ! pas au revoir,
Mais bien adieu ! Je sais désormais mon devoir.
J'ai compris la leçon, Seigneur. J'étais rebelle
Au sacrifice ; mais votre main m'y rappelle.
Pardon ! Sauvez *sa* vie ! En retour, ô mon Dieu
J'abjure tous mes droits sur lui : j'en fais le vœu. »

Ainsi c'est l'amour surtout qui vient lui donner des forces contre son amour même. —

Le tyran, ivre de colère, fouille tous les appartements. Il court à l'oratoire, il en exige la clef : elle la lance dans le torrent, et debout à côté de la fenêtre ouverte elle pose résolument ses conditions :

« Libre à vous ! Donnez l'ordre, et qu'on brise la porte !
Ce tombeau violé, pour vous je serai morte. »

Terrible et terrifié, le barbare s'accule contre la porte close, et, la barrant de ses bras en croix, il rugit :

« De ce tombeau fermé rien ne sortira plus. » (Acte IV.)

* * *

L'aube est venue. Conrad monte toujours sa tragique faction

Digitized by Google

Il veut en finir et réclame une hache : Rinalda le menace alors de la colère du peuple tout prêt à se révolter :

« J'y fis fleurir la paix; j'y soufflerai la guerre ! »

A ce mot le fauve réveillé hurle :

« La guerre ! Eh bien ! tant mieux ! La guerre me manquait.
Mes gens ont soif de sang. Qu'on rouvre le banquet !
Qu'ils reviennent, ces jours de fureurs et d'alarmes !
Que le vent du combat sèche et brûle mes larmes !
Que l'éclair radieux des vieux glaives brandis
M'éveille de l'amour où je m'abâtardis !
Car cet amour m'abaisse autant qu'il me tourmente.
Il me fait oublier ma véritable amante,
La guerre, qui jadis par la plaine et les monts
D'air libre et d'aventure emplissait mes poumons,
La guerre, dont le lit est un champ de bataille
Et dont le baiser pourpre a pour bouche une entaille !

Mais le peuple en armes est maître de la première enceinte du château.

Le capitaine donne ses ordres par la fenêtre d'une voix tonnante :

« Qu'on ouvre la grand cour. Là nous aurons du large.
...Qu'on charge !
Mon cheval !... Va ! (dit-il à un soldat) Je viens. Non arrête. D'abord,
Entre là ! Dans son lit prends-moi l'enfant qui dort !

RINALDA.

Grand Dieu !

CONRAD.

La corde aux poings ! Le bâillon sur la bouche !

RINALDA.

Oh !

CONRAD.

Porte-le parmi nos gens, et qu'on le couche
Sur la croupe de mon cheval ! Va !

RINALDA.

Mais pourquoi ?

CONRAD.

Pour que sa vie encor me réponde de toi.
Pendant que je me rue au combat, si tu bouges,
En revenant, devant tes yeux, de mes mains rouges
Je serrerai sa gorge et je l'étranglerai ;
Et c'est toi qui l'auras voulu..... »

Rizzo emporté ! Guido enfermé vivant dans sa tombe ! Rinalda écartelée par ces deux douleurs se soumet complètement à la terrible

Digitized by Google

volonté divine, qu'elle ose pour la première fois se formuler dans son effrayante réalité :

« O Dieu bon, prends pitié de ta pauvre servante !
Toi seul peux *les* sauver, toi seul ! Brave et fervente,
En retour, je tiendrai mes effroyables vœux.
Oui, me sacrifier, jusqu'au bout, je le veux.
Guido sera l'époux de Bianca ; j'y suis prête. »

Elle est prête au sacrifice, à condition toutefois de n'y pas survivre. Sa résignation héroïque n'est pas assez chrétienne pour se hisser jusqu'au pied même de la croix.

« Ah ! Pourquoi Conrad ne m'a-t-il pas tuée ?
Seigneur Dieu, fais jaillir l'éclair de ta nuée,
Et que je meure ! Vois, l'holocauste est trop grand.
Je ne peux, si je vis. Je pourrais en mourant. »

A cet instant, Strada arrive comme un justicier, l'épée au poing, persuadé qu'elle a trahi les conjurés, retenu Guido, vendu Bianca. Elle fait tout pour le confirmer dans son erreur, et se précipite sur le glaive qu'il tend vers elle. Elle tombe blessée mortellement. Et cependant « le Loup » a été « mordu, happé, percé de coups », Rizzo détaché, Bianca délivrée, Guido démuré. Guido s'élance pour chercher Rinalda qui murmure d'une voix mourante :

« Toi, rends grâce à ce trépas
Qui me délivre enfin... Oui, me délivre...
Près de toi, sur ton cœur, je ne devais plus vivre.
Car toujours entre nous il se serait dressé
Inoubliablement le spectre du passé. »

Guido veut protester, mais elle lui fait signe qu'elle a encore un dernier mot à dire :

« Il faut m'entendre. C'est le salut du pays.
Qui l'exige. C'est moi qui t'en prie. Obéis.
Viens plus près, là, tout près. Ma voix est expirante.
Viens aussi, Bianca, viens. Le vœu d'une mourante,
C'est sacré. Regardez le ciel, qu'il est joyeux !
Il faut que dans mon cœur ainsi que dans mes yeux
L'aube rayonne. A vous d'achever mon ouvrage !
Vos mains, donnez !... La mort ! Voici la mort ! Courage !
Vivante, je n'aurais pas pu. Tandis qu'ainsi...

STRADA (agenouillé et pleurant).

O grande âme, pardon !

RINALDA

Non. Pas pardon !... Merci ! »

Et elle tombe morte. Le sacrifice est consommé, et le peuple de Ravenne peut chanter dans un même élan d'admiration reconnaissante le triomphe éclatant d'une volonté humaine et le salut de la patrie. (Acte V.)

* * *

Digitized by Google

Ce simple résumé ne saurait reproduire l'abondance du drame, la variété des épisodes, la force et le mouvement de la pensée, la fertilité de l'invention, la richesse des rimes, la luxuriance de l'imagination et toutes les qualités vigoureuses de ce poète qui, venu six cents ans plus tôt, n'eût pas manqué de forger de rudes chansons de gestes sur sa martiale enclume.

Tout ce que nous avons tenté, c'est de dégager le fond qui est souverainement grand et qui fait instinctivement songer à Corneille, à un Corneille devenu romantique (il ne demandait pas mieux), ayant perdu quelque simplicité et poussant les choses à l'outrance. C'est bien la noble émotion de la raison que nous ressentons là, à côté de celle des nerfs, et nous acclamons avec joie un des caractères du grand art dramatique, à savoir le conflit aigu entre la *nature* qui veut jouir et le *devoir* qui veut commander.

Nous avons conscience de ne pas être dupe ici de cette perfection du jeu des acteurs qui rend si difficile à la Comédie française tout jugement purement littéraire. Assurément Mme Bartet est une martyre idéale, encore que sa voix si harmonieuse ne soit peut-être pas toujours assez puissante pour son rôle écrasant. Mme Dudlay, qui nous avait si bien improvisé une Mégère shakespearienne il y a trois mois, un soir de maladie de Mme Marsy, s'est bien radoucie depuis pour devenir une charmante Bianca. Mme Amel, la gouvernante de Rizzo, a soupiré très finement la Berceuse du « Vieil homme tout noir », et la petite Gaudy, en jouant Rizzo avec une naïveté enfantine, a fait pleurer toutes les mères. M. Mounet-Sully, mieux maître de lui que jamais, a rempli le rôle difficile de Strada avec une irrésistible autorité, tantôt grave et tantôt ironique. Son frère, M. Paul Mounet, qui a décidément une voix un peu trop rude même pour un Souabe, a évoqué devant nous une superbe image de barbare ardent à la guerre comme à l'amour, et M. A. Lambert fils, nous a donné un Guido jeune et passionné à souhait. Mais tous ne font évidemment que rendre aux vers du poète la force d'inspiration qu'ils en ont reçue.

Je sais fort bien, hélas ! le prix dont il faut acheter cette grandiose émotion. Je sais que l'intrigue est complexe et malaisée à suivre en ses détails, qu'une certaine grossièreté apparaît dans ces premières scènes qui veulent nous mettre sous les yeux une ville foulée aux pieds, volée, violée, et qu'elles nous rappellent trop crûment l'auteur de la « *Chanson des Gueux* » et des « *Truandailles* ».

Je suis choqué aussi, et c'est le plus grave défaut à mon sens, de la fausseté de la *morale patriotique* qui s'étale dans toute la pièce, et je me demande avec inquiétude si la patrie, si grande qu'elle doive être, a le droit d'autoriser ou d'exiger ainsi tous les crimes.

Pour elle Rinalda, qui avait juré fidélité à Guido, épouse le brutal oppresseur de son pays, en se payant de cette distinction scabreuse qu'elle ne livre que son corps et qu'elle garde son âme : c'est le parjure patriotique.

Pour la patrie encore, Strada décide Guido à faire tuer Rinalda, sans qu'on voie clairement le besoin qu'en a sa cause, et il a l'audace de l'attirer par la compassion dans une maison pour l'y égorger : guet-apens et assassinat patriotiques.

Pour la patrie toujours, Rinalda consent, après avoir revu Guido, à retourner quelque temps auprès de son mari afin de mieux le faire assassiner : adultère patriotique.

Enfin, c'est à se demander si Strada n'a pas complètement perdu le

Digitized by Google

sens moral, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui vivent reclus dans une seule idée, et s'il a bien le droit, au moment où il propose à Rinalda le sacrifice surhumain, de traiter de *crime* un premier refus si excusable :

« Crime envers la patrie, et crime envers Guido,
Crime dont votre nom portera le fardeau
Partout, toujours, et dans *l'enfer* et dans l'histoire. »

Je n'ignore pas que c'est soulever là à une question particulièrement délicate, et que, lorsque le salut de la patrie est en jeu, il faut savoir étouffer certains scrupules de la conscience ; mais la patrie peut-elle se jouer ainsi des vies, des cœurs et de l'honneur des humains ? Son culte est-il vraiment si cruel ? auquel cas vaudrait-il mieux peut-être, dans son intérêt propre, ne point mettre en lumière ces dures nécessités.

On se sent un peu inquiété par tout cela pendant la représentation et par bien d'autres choses encore : ainsi on s'intéresse médiocrement à ce brave peuple si hésitant de Ravenne, et, parmi ses principaux chefs, Galeas semble un peu bien provocant devant les oppresseurs, ce qui n'est pas le ton du droit sûr de lui-même, et Guido ne cache pas que dans l'affaire, il a bien plus souci de sa fiancée que de sa ville :

« Risquons tout ; mais sauvons d'abord celle qui m'aime
Et que j'aime ; c'est là mon vrai, mon seul devoir.
Périsse le pays ! Mais je veux la revoir. »

Quant au petit Rizzo, n'est-il point un peu encombrant, malgré sa gentillesse, et ne pourrait-il pas faire un peu moins d'enfantillages avant de s'aller coucher ? Il est facile de prédire, dans les pièces à venir, avec le talent de la petite Gaudy, toute une succession de gracieux rôles d'enfants .. du moins tant qu'elle pourra rester petite. Le tout serait seulement de n'en point abuser.

Et nous ne parlons pas de l'absence de vrai comique, ni des vers, dont un grand nombre perdent toute harmonie par la suppression décidée de la césure du sens, etc , etc.

On voit le nombre et la gravité des réserves que nous formulons sur cette pièce en toute franchise. Mais n'importe ! nous sommes incontestablement en face d'une tentative du grand art, et si on peut la discuter, on n'a pas le droit de la mépriser en bloc Il ne s'agit pas bien entendu d'un essai de résurrection de la tragédie classique, encore bien moins du drame romantique. Nous voulons simplement dire qu'un poète qui sait emprunter au romantisme ses brillantes évocations historiques, son mouvement, ses coups de théâtre, sa richesse de personnages, ses foules, son lyrisme pénétrant, son éclat d'images et les ressources nouvelles de son vers désarticulé, et qui, dans ce cadre brillant, sait jeter un de ces poignants *drames du devoir*, comme les goûtait le XVII^e^ siècle, a peut-être contribué, par cet éclectisme audacieux, à marquer la véritable voie au drame moderne.

Pour ceux que préoccupe médiocrement l'orientation du théâtre de l'avenir, et c'est le plus grand nombre, il leur faut encore saluer avec reconnaissance ces poètes, héritiers des nobles traditions de la Grèce antique, qui savent de temps à autre évoquer, chacun à sa manière, la grande image de la patrie : tels de Bornier, en 1875, avec la *Fille*

Digitized by Google

*de Roland*, Coppée, en 1885, avec les *Jacobites*, Richepin cette année-ci : patrie féodale, écossaise ou italienne, c'est toujours au fond la nôtre, et ce n'est pas un mince bienfait public que de nous faire songer à elle, au milieu de nos querelles politiques qui tendent à la diviser, au milieu de nos luttes sociales qui voudraient l'anéantir.

Enfin, au milieu du débordement d'œuvres artistiques et littéraires qui ont pour effet certain de détendre et d'énerver les ressorts de la volonté, on applaudira sûrement l'apparition d'un ouvrage qui célèbre une des plus hautes victoires de l'énergie humaine. *Vouloir pour la patrie*, sublime programme pour la vie et pour l'art, que les gens de cœur doivent se réjouir de voir illustrer par tous les moyens possibles, parce qu'il est fécond en grandes œuvres et en grandes actions.

Louis-M. ARNOULD.

29 février 1892.

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 2e SÉRIE [1]

*(12e Corrigé.)*

REMARQUES GÉNÉRALES.

I. Ce passage contient une *opposition* de temps bien marquée : « (Lorsque la domination de Rome... Mais lorsque les légions... ») Nous la rendrons nécessairement par μέν et δέ (et non pas ἀλλά, que nous avons trop souvent rencontré dans les copies).
Le troisième paragraphe commencera par οὖν, traduisant le « *donc* » du français.

II. Le 1er paragraphe se compose d'une affirmation (1re phrase) soutenue par différentes preuves : « Tout soldat était... ; chaque consul... » Nous introduirons la première preuve par γάρ, les autres par δέ.
Au 2e paragraphe, il est parlé des « gens de guerre » et des « généraux » : nous remplacerons la conjonction *et* du français par μέν et δέ.

III. Au commencement, le mot de « république » se traduira plutôt par δημοκρατία, à la fin par πόλις.

---

Τίνος ἕνεκα ἀπώλετο ἡ Ῥώμη.

Ἕως μὲν οἱ Ῥωμαῖοι τῆς Ἰταλίας μόνον ἦρχον, ῥᾳδίως ἐδύνατο διαμένειν ἡ δημοκρατία. Πᾶς γάρ τις στρατιώτης καὶ πολίτης ἦν· ἕκαστος δ' ὕπατος [2] στρατιὰν παρεσκευάζετο, καὶ ὑπὸ τῷ ἕξῃς ἐστρατεύοντο πολῖται ἄλλοι. Μετρίου δ' ὄντος τοῦ τῶν στρατευομένων πληθοῦς, προσεῖχον τὸν νοῦν τῷ μηδένα στρατιώτην ἀναδέξασθαι εἰ μὴ εὔπορον οὕτως [3] ὥστε αὐτῷ συμφέρειν τὴν πόλιν σώζεσθαι. Τελὸς δὲ ἡ γερουσία, ἅτε τοὺς στρατηγοὺς ὡς ἔπραττον ἐγγύθεν τηροῦσα [4], ἐκώλυεν αὐτοὺς ἐν νῷ ἔχειν [5] ποιεῖν τι παρὰ τὸ καθῆκον.

Ἐπεὶ δὲ τάς τε Ἄλπεις καὶ τὴν θάλατταν διέβη [6] τὰ τάγματα, οἱ μὲν στρα-

[1] Voir le texte dans le *Bulletin* de novembre 1891, p. 339.

[2] Ἕκαστος s'emploie généralement sans article (Ragon, § 57). — Ἑκάτερος ὁ... n'est pas nécessaire ici, parce que chaque consul est opposé, non pas à son collègue, mais à son successeur.

[3] Voir les diverses manières de traduire *assez... pour...* dans Ragon, § 256.

[4] Les deux actions exprimées par les verbes « voyait... était » étant *simultanées*, nous mettons en grec la première au *participe présent*. — *De près* est employé au *sens propre* et *local*, et ne doit pas se rendre par ἀκριβῶς ou un mot du même genre.

[5] Il est indispensable de traduire le mot « la pensée » : Le Sénat n'empêchait pas seulement *l'exécution*, mais *l'idée* même d'un mauvais dessein.

[6] Et non διέβησαν.

Digitized by Google

τευόμενοι, ἐξ ἀνάγκης διὰ στρατειῶν πολλῶν [7] ἐν ταῖς κρατουμέναις χώραις καταλειφθέντες [8], κατ' ὀλίγον ἐπαύοντο [9] φρονοῦντες τὰ πολιτικά· οἱ δὲ στρατηγοὶ, τῶν τε στρατιωτῶν καὶ τῶν βασιλέων κύριοι γενόμενοι καὶ συνειδότες ἑαυτοῖς πόλλ' ἰσχύουσι πείθεσθαι οὐκέτ' ἐδυνήθησαν.

Οἱ οὖν στρατιῶται ἤρξαντο τῷ μὲν στρατηγῷ μόνον ὑπακούοντες καὶ ἐπ' αὐτῷ πάσας τὰς ἐλπίδας τιθέμενοι, τὴν δὲ πόλιν πορρωτέρωθεν ἤδη ἐφορῶντες, ὥστε [10] μηκέτι τῆς πόλεως στρατιῶται [11], ἀλλὰ τοῦ Σύλλα ἢ [12] τοῦ Μαρίου, ἢ τοῦ Πομπηΐου ἢ τοῦ Καίσαρος ἦσαν. Καὶ οὐκέθ' οἷοί τ' ἦσαν οἱ Ῥωμαῖοι [13] διακρίνειν τὸν ἐν ἐπαρχίᾳ τινὶ στρατηγοῦντα πότερον σφέτερος [14] στρατηγὸς [15] ἢ πολέμιος εἴη [15].

(Traduit de Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. IX.)

Louis Arnould.

[7] Ou l'accusatif (Ragon, § 177 et Rem.)

[8] Sans article, parce que la phrase ne signifie pas : *Ceux des gens de guerre qu'on laissait*, ce n'est pas une proposition relative déterminative (Cf. Ragon, § 299).

[9] *L'imparfait*, pour marquer la durée de l'action.

[10] Nous unissons les deux phrases par ὥστε, parce que la seconde idée est la conséquence de la première. — Ici, après ὥστε, *l'indicatif* convient mieux que l'infinitif, puisqu'il s'agit d'un *fait* (Cf Ragon, § 254, 255).

[11] Sans article, puisque c'est l'attribut.

[12] Les termes d'une *énumération* grecque sont toujours unis par une conjonction : c'est généralement καί, ici ἤ vaut mieux.

[13] C'est toujours ainsi que disent les Grecs, alors que nous employons un *mot collectif* comme « Rome ».

[14] Ou αὐτῶν, ou ἑαυτῶν. (Voir cette question délicate dans Ragon, § 198 et Rem.)

[15] Ou bien ἐστί, mais non pas ἦν (Ragon, § 241, 242).

## Compte-Rendu

17 thèmes corrigés : 1er, M. Joseph Moreau, étudiant libre de Poitiers, avec la note 13.

Errata du 11e corrigé. (Bulletin de janvier 1892.)

P. 33, l. 2, au lieu de ῥᾳδίως, lire ῥᾴδιως.
P. 34, l. 2, au lieu de ὡς ἀεὶ, lire εἰς ἀεί.
Id., l. 4, au lieu de οὐκ, lire οὐχ.

## Sujets de composition (5e série.)

### DISSERTATION FRANÇAISE

Étudier les variétés du pédantisme d'après Montaigne, La Fontaine et Molière.

Composition latine. — Cur apud Romanos viri qui litterarum studio innotuerunt nullum diu, deinde humilem vix locum in historia obtinuerint, quaeretur.

Question de grammaire. — L'infinitif dans les trois langues classiques.

Question de métrique. — L'hiatus.

Thème grec. — *L'Imagination.* — L'imagination, cette superbe puissance, ennemie de la raison, qui se plaît à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres; elle fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir; elle a ses fous et ses sages; et rien ne nous dépite davantage que de voir qu'elle remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison. Les habiles par imagination se plaisent tout autrement à eux-mêmes que les prudents ne se peuvent raisonnablement plaire. Ils regardent les gens avec empire; ils disputent avec hardiesse et confiance; les autres, avec crainte et défiance.

Pascal, *Pensées*, édition Havet, art. III, § 3.)

### AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Version latine. — Quintil., *Instit. orat.*, I, 2 : « Ante omnia, futurus orator, cui in maxima celebritate... frequenter tamen causa virtutum est ».

Digitized by Google

THÈME LATIN. — BUFFON, *Disc. sur le style* (8e alinéa) : « C'est faute de plan... intéressant et lumineux. »

THÈME GREC. — RACINE, *Préface de la Thébaïde* (1er alinéa) : « Le lecteur me permettra ce que c'était que tragédie ».

## LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Constantin.
MOYEN-AGE. — Philippe-le-Bel et la papauté.
TEMPS MODERNES. — Réformes de Louvois.
GÉOGRAPHIE. — L'Allemagne du Sud.

## CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Version anglaise.

*Ode on a Distant Prospect of Eton College.*

(Suite et fin.)

Alas! regardless of their doom,
The little victims play;
No sense have they of ills to come,
Nor care beyond to-day;
Yet see how all around 'em wait
The ministers of human fate,
And black Misfortune's baleful train!
Ah! shew them where in ambush stand,
To seize their prey, the murth'rous band;
Ah, tell them they are men!

These shall the fury Passions tear,
The vultures of the mind,
Disdainful Anger, pallid Fear,
And Shame that skulks behind;
Or pining Love shall waste their youth,
Or Jealousy with rankling tooth,
That inly gnaws the secret heart,
And Envy wan, and faded Care,
Grim-visaged comfortless Despair,
And Sorrow's piercing dart.

Ambition this shall tempt to rise,
Then whirl the wretch from high,
To bitter Scorn a sacrifice,
And grinning Infamy.
The stings of Falsehood those shall try,
And hard Unkindness' altered eye,
That mocks the tear it forced to flow,
And keen Remorse with blood defiled,
And moody Madness laughing wild
Amid severest woe.

Lo! in the vale of years beneath
A grisly troop are seen,
The painful family of Death,
More hideous than their queen:
This racks the joints, this fires the veins,
That every labouring sinew strains,
Those in the deeper vitals rage:
Lo! Poverty, to fill the band,
That numbs the soul with icy hand,
And slow-consuming Age.

To each his sufferings: all are men,
Condemned alike to groan;
The tender for another's pain,
The unfeeling for his own.
Yet, ah! why should they know their fate?
Since sorrow never comes too late,
And happiness too swiftly flies.
Thought would destroy their paradise.
No more; where ignorance is bliss,
'Tis folly to be wise.

Digitized by Google

## Version allemande.

*Kolumbus.*

(Suite et fin.)

Sein treues Fernrohr in der Hand,
Die Brust voll Gram, durchwacht,
Nach Westen blickend unverwandt,
Der Held die düstre Nacht.
« Nach Westen, o nach Westen hin
Beflügle dich, mein Kiel!
Dich grüsst noch sterbend Herz und Sinn,
Du, meiner Sehnsucht Ziel!

Doch mild, o Gott, von Himmelshoeh'n
Blick auf mein Volk herab,
Lass nicht sie trostlos untergeh'n
Im wüsten Fluthengrab! »
So sprach der Held, von Mitleid weich
Da, horch! welch eiliger Tritt?
« Noch einmal, Fernando, so trüb und bleich?
Was bringt dein bebender Schritt? » —

« Ach, edler Feldherr, es ist gescheh'n!
Jetzt hebt sich der oestliche Strahl » —
« Sei ruhig, mein Lieber! auf himmlischen Hoeh'n
Entsprang der belebende Strahl;
Es waltet die Allmacht von Pol zu Pol,
Mir lenkt sie zum Tode die Bahn » —
« Leb'wohl denn, mein Feldheer! Leb' ewig wohl!
Ich hoere die Schrecklichen nah'n! » —

Und eh' noch dem Ritter das Wort entfloh'n,
Da draengte die Menge sich nach;
Da stroemten die Krieger, die Wüthenden, schon
Gleich Wogen ins stille Gemah.
« Ich weiss, was ihr fordert, ich bin bereit:
Ja, werft mich ins schaeumende Meer!
Doch wisset, das rettende Ziel ist nicht weitt.
Gott schütze dich, irrendes Heer! »

Dumpf klirrten die Schwerter; ein wüstes Geschrei
Erfüllte mit Grauen die Luft.
Der Edle bereitete still sich und frei
Zum Wege der fluthenden Gruft.
Geloest war nun jedes geheiligte Band;
Schon sah sich zum schwindelnden Rand
Der treffliche Führer gerissen-und: Land!
Land! rief es, un donnert' es: Land!

Ein glaenzender Streifen, mit Purpur gemalt,
Erschien dem beflügelten Blick;
Vom Golde der steigenden Sonne bestrahlt
Erhob sich das winkende Glück:
Was kaum noch geahnet der zagende Sinn,
Was muthvoll der Grosse gedacht.
Sie stürzen zu Füssen dem Herrlichen hin,
Und preisen die goettliche Macht.

## Composition française.

**Dialogue entre deux professeurs A et B sur les moyens d'éviter l'ennui aux jeunes élèves, et de tenir leur attention éveillée, dans l'enseignement de l'allemand ou de l'anglais.**

Le jeudi 10 mars, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi 17 mars, de 2 à 5 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

MARS 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 3.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

# CHRONIQUE

Le Conseil municipal de Poitiers vient de voter à l'unanimité les fonds nécessaires pour la réorganisation de l'École de médecine et de pharmacie. Les travaux commenceront dans quelques jours et seront terminés avant la fin de l'année. La ville de Poitiers réunira dès lors toutes les conditions exigées par le nouveau projet du Ministre de l'Instruction publique pour avoir une Université.

*
* *

A la suite de la publication du travail de M. Ledain, qui a déterminé d'une façon précise l'emplacement de l'hôtellerie de la Rose, où Jeanne d'Arc reçut l'hospitalité du président Jean Rabuteau, en mars 1429, la Société des antiquaires de l'Ouest a décidé de faire placer une plaque commémorative sur la façade de la maison portant le n° 13 de la rue Notre-Dame-la-Petite.

Sur cette plaque est gravée l'inscription suivante :

A JEANNE D'ARC
LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST
MARS 1892
ICI ÉTAIT L'HÔTELLERIE DE LA ROSE
JEANNE D'ARC Y LOGEA EN MARS 1429
ELLE EN PARTIT POUR ALLER DÉLIVRER ORLÉANS
ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS

*
* *

Le 16e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio, vient de paraître à la librairie Hachette. Nous remarquons que la part de notre collègue, M. Hild, y devient chaque année plus considérable; il figure dans ces fascicules avec sept articles de mythologie et d'antiquités religieuses :

*Episkaphia, Episkenia, Epithymiatros, Erechtheus, Euergesia, Eumeneia, Eumolpidae.*

Digitized by Google

# COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## LA VERSIFICATION DE MALHERBE[1]

I. Théories de Malherbe sur la précision et la pureté dans la langue poétique. — II. Quantité. — III. Hiatus et Cacophonie. — IV. Rime. — V. Césure. — VI. Enjambement. — VII. Licences. — VIII. Chevilles. — IX. Le Lyrisme de Malherbe.

### I

#### THÉORIES DE MALHERBE SUR LA PRÉCISION ET LA PURETÉ DANS LA LANGUE POÉTIQUE

L'étude de la versification de Malherbe est intéressante en elle-même, que l'on sépare le poète du mouvement poétique qui l'a précédé et suivi, ou qu'on le considère comme un réformateur du passé et un maître de l'avenir. Mon intention n'est pas de montrer par quels points de détail il se rattache à l'école de Ronsard, la chose ayant été faite et bien faite[2]. Au contraire, prenant comme point de départ cette idée que, dans l'ensemble, Malherbe a rompu avec l'école qui l'a précédé, j'étudierai son influence sur les poètes qui l'ont suivi : en un mot je critiquerai la doctrine qu'il a imposée, plus ou moins, aux grands écrivains du dix-septième siècle. On peut en effet, sans craindre de faire une étude superficielle, admettre que la poésie du XVII^e^ siècle commence avec Malherbe, et ne pas fouiller dans les profondeurs du XVI^e^ siècle pour y trouver ses véritables racines, car, en

[1] Cette étude est la rédaction d'une série de leçons faites à la Faculté des Lettres de Caen, ne mai-juin 1888, et refaites à Poitiers en février-mars 1891. Une leçon de faculté ne peut guère devenir un article que quand les circonstances ont permis, devant un auditoire nouveau, de reprendre, de corriger la première exposition où l'on ne peut presque jamais qu'étudier les grandes lignes du sujet. Cet article est encore loin, je le reconnais, d'une perfection même relative. La bibliographie est incomplète. Tel quel, cet essai est l'ébauche du premier chapitre d'un livre sur *L'Évolution du vers français au XVII^e^ siècle*. De Malherbe à Racine, en effet, le vers évolue, avec des mouvements d'expansion, puis des arrêts. C'est le premier terme de cette évolution que je vais d'abord étudier, appuyant mon étude personnelle sur les derniers travaux parus : ***La Doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes***, par M. Brunot (Paris, Masson, 1891). *Malherbe et la poésie française à la fin du XVI^e^ siècle*, par M. Allais (Paris, Thorin, 1891). Toutes mes références sont faites à l'édition de M. Lalanne, dans la collection *Les Grands écrivains de la France*. Pour la pièce inédite, récemment découverte par M. Roy et publiée dans les *Annales* de la Faculté des Lettres de Bordeaux, je citerai le texte qui en a été donné depuis par M. Gasté, *La Jeunesse de Malherbe* (Caen, Delesques, 1890).

[2] Cf. M. Brunot, p. 45 ; M. Allais, p. 9 ; sqq., 298, 393-396, 402. C'était également une théorie de M. Renard, car on trouve indiquée cette idée, qu'il devait soutenir, « Malherbe est en partie disciple de Ronsard », à la fin de cet excellent livre dont le seul tort est d'être trop court et d'avoir un titre trop long : « ***De l'Influence de l'antiquité classique sur la littérature française pendant les dernières années du XVII^e^ siècle et les premières années du XIX^e^.*** »

Digitized by Google

modifiant un peu la formule de Sainte-Beuve, très juste quoique très tranchante, je dirai que Malherbe coupe court aussi bien à Ronsard qu'à Desportes [1].

C'est une poétique toute nouvelle qui commence avec lui et par lui. Seulement ce poète est en même temps un grammairien, et sa poétique est le dernier chapitre de sa grammaire. Il est donc bon d'étudier d'abord dans son talent ce côté qui a frappé ses contemporains au moins autant que son génie de versificateur. Balzac, sans trop prétendre le blâmer, voit surtout en lui, un pédagogue, dont les élèves sont les courtisans du Louvre, un tyran des mots et des syllabes; le même Balzac nous rapporte comme une vérité le jugement dans lequel Malherbe s'égaye sur son propre compte, et se définit : un grammairien en lunettes et en cheveux gris [2]. C'est ce que pensait également son disciple fidèle : au témoignage de Racan, Malherbe répétait souvent et sérieusement qu'il serait considéré par la postérité, si toutefois il se survivait à lui-même, comme un excellent arrangeur de syllabes; que l'on reconnaîtrait son autorité surtout sur les mots. Et Boileau ne faisait que traduire très exactement en vers la prose de Malherbe, lorsqu'il le représentait

D'un mot mis à sa place *enseignant* le pouvoir.

Tout cela est plutôt le propre d'un philologue que d'un poète, et l'on peut dire sans trop d'injustice que si, suivant la formule consacrée,

[1] *Tableau historique et critique de la poésie française au seizième siècle*, Préface.

[2] *Socrate chrétien*, dixième discours. Balzac n'est pas un détracteur du poète. Au témoignage de Ménage, Balzac appelait Malherbe « son père ». (Les poésies de Malherbe, avec les observations de Ménage, seconde édition. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais; sur le second Perron de la Sainte-Chapelle, 1689, p. 293 et 504) : « Bien que je l'appelasse mon père », dit Balzac dans sa *Dissertation ou diverses Remarques sur divers écrits* (éd. de 1652, p. 27, à la suite du *Socrate chrétien*). Balzac, pour blâmer Malherbe, se place au point de vue catholique : la fin dernière de l'homme est-elle de faire de la grammaire? Du reste, voici intégralement le passage dont on ne trouve jamais cité que le commencement : « Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la Cour, et qu'on appelait autrefois le Tyran des mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien à lunettes et à cheveux gris. N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *par* et *point*; qui traite l'affaire *des Gérondifs et des Participes*, comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre, et jaloux de leurs frontières. Ce docteur, en langue vulgaire, avait accoutumé de dire que depuis tant d'années il travaillait à dégasconner la Cour, et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avait surpris, délibérant si *Erreur* et *Doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait il qu'on l'écoutât quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules... ; la propriété, la régularité, la beauté même du langage ne doit pas être la fin de l'homme. Il ne faut pas songer aux roses et aux violettes, quand la saison de la récolte est venue ». (*Socrate chrétien, Remarque sur des Sermons*, etc. Paris, Courbé, 1652, p. 267-269). Balzac ne brûlait-il pas chez Malherbe ce qu'il avait adoré en lui-même?

Digitized by Google

Balzac a fait faire sa rhétorique à la langue française, Malherbe a été son professeur de quatrième, j'ajouterai même un professeur souvent pédant, à l'esprit parfois bien mesquin. Rien ne le prouve mieux que ce Commentaire sur Desportes qui, pour n'avoir été publié que de notre temps, n'en avait pas moins été composé par Malherbe pour l'instruction des lecteurs et auteurs de son temps [1]. Sainte-Beuve était presque indigné de l'étroitesse de ce Commentaire, parlait de rigorisme, de malveillance, et de mauvaise foi, ce qui est beaucoup dire. Il s'échauffait même jusqu'à soutenir que Malherbe n'était certainement pas de sang-froid en écrivant ces notes critiques, enfin qu'il avait le diable au corps, le diable ou le démon de la grammaire [2]. Il ne me semble pas qu'il faille tant se mettre en colère Le Commentaire sur Desportes est au contraire intéressant. Il nous montre surtout comment Malherbe comprenait la langue qui devait, suivant lui, composer la substance de la poésie. Sans doute c'est le purisme qui fait le fond de sa doctrine, et sa doctrine par conséquent tend plutôt à appauvrir qu'à fortifier le français. Il trouve que notre vocabulaire est très compromis par les excès de l'École de Ronsard, et, conformément à la médecine de son temps, il traite son malade par la saignée. Reste à savoir s'il a guéri la langue française, ou s'il l'a anémiée. Même si l'on admettait que Malherbe a appliqué sa méthode avec trop de rigueur, il faudrait reconnaître qu'il n'a péché que par excès de qualité, car ses principes sont excellents. Ce qu'il recommande avant tout, c'est une extrême précision dans les termes [3]. Il a horreur des synonymes vagues. Il veut qu'on appelle les choses exactement par leur nom Il désire même qu'on emprunte aux langues spéciales les mots les plus techniques [4]. Une fois ou deux seulement, dans ses observations de détail, Malherbe a oublié de se conformer à sa propre loi : il critique chez Desportes la distinction établie entre une forêt et un bois : il soutient qu'on doit laisser aux chasseurs et aux forestiers le soin de distinguer l'un de l'autre, qu'un poète ne doit pas être si pointilleux, surtout étant donné que, si un bois n'est pas toujours

[1] Cf. Brunot, p. 107 et suiv.

[2] *Tableau historique*, p. 105.

[3] Cf un excellent chapitre de M. Brunot sur le sens des mots, p. 309, sqq.

[4] Ici, je ne puis partager l'opinion de M. Brunot qui prétend que, d'après Malherbe, on doit laisser aux gens de métier les vocabulaires spéciaux (p. 30). Sans doute Malherbe, à propos de ce vers

Ont leur mouvement d'elle et leur forme idéale,

remarque que c'est un « mot d'école qui ne se doit dire en choses d'amour » (IV, 334). Mais c'est une remarque isolée. Du reste, l'usage ne lui a pas donné raison, car les poètes modernes ont tiré de curieux effets du mélange de la terminologie philosophique et des poésies amoureuses; qui ne connaît ces beaux vers de Baudelaire, à la fin d'une de ses *Fleurs du mal :*

Car j'ai gardé la forme et l'essence divine
De mes amours décomposés.

Digitized by Google

une forêt, une forêt est toujours un bois (IV, 449). Peut-être dans cette observation y a-t-il plus de dénigrement que de jugement impartial. Car partout ailleurs Malherbe se montre scrupuleux sur les à peu-près : il exige du poète, dans la désignation des objets la précision technique d'un spécialiste. En bon gentilhomme, expert au métier des armes, il relève le mot de *cuissot* employé par Desportes dans la description d'une armure, et rappelle qu'il faut dire à la place *tassète* (IV, 403). Comme propriétaire Normand, il n'admet pas qu'à la place et au sens du mot *herbe* on mette *herbage*, car ce terme, dans l'acception où le prennent les herbagers, veut dire pâturage (p 457, 450).

Cette propriété dans le vocabulaire, un peu minutieuse à vrai dire, quand il s'agit de mots rares, est une incontestable qualité, quand il s'agit de la langue courante. Dans le Thesaurus idéal qu'il compose pour la versification française, Malherbe proscrit les faux synonymes, et rend à chaque mot sa valeur. Il n'admet pas, quand il s'agit d'un siège, qu'on parle des murs de la *cité* : on n'escalade pas les murailles d'une cité, mais bien celles d'une *ville* (p. 430). Il critique, et bien sévèrement, ce vers de Desportes,

Les beaux yeux d'un berger de long *sommeil* touché,

trouvant qu'il y a une confusion fâcheuse entre *sommeil* et *somme*, que le sommeil est le désir de dormir, tandis que le somme désigne l'état d'une personne endormie (p 425). Si l'on trouve cette distinction là trop subtile, on ne peut qu'admirer la netteté avec laquelle Malherbe distingue *consommer* de *consumer*. Il reproche assez durement à Desportes de confondre ordinairement des deux mots, d'ignorer que consommer a le sens de *parfaire* (p. 384 et passim).

Surtout il n'admet pas que le poète, pour la facilité de son vers, use indifféremment du simple ou du composé, ce dernier devant nécessairement modifier le sens du simple. Il défend de dire *receler* pour exprimer l'idée de cacher; c'est mal, dit il : il faut écrire *celer* (p 375).

Ce besoin de précision lui fait rejeter toutes les chevilles, tous les mots qui n'ajoutent rien au sens, mais qui parfont le vers. A Desportes qui parle de mille lieux *divers*, il demande ce que cela pourrait bien être que mille *mêmes* lieux (p. 418).

De cette antipathie pour les choses mal déterminées vient son horreur pour les nombres vagues. Racan nous apprend que Malherbe ne voulait pas que l'on dît, par exemple, « cent tourments », et qu'il demandait, lorsqu'il rencontrait une pareille évaluation : « Peut-être n'y en avait-il que quatre-vingt-dix-neuf[2] ? » Le disciple trouve la critique de son maître assez plaisante. Nous penserions plutôt que cette

[1] Cf. M. Brunot, p. 373 et suiv.
[2] *Vie*, I, p. LXXXV.

Digitized by Google

ironie est un peu lourde. Mais au fond Malherbe a raison, et applique avec assez de bonheur son principe à la censure de Desportes. Il considère comme une simple cheville ce vers :

Durant les grands chaleurs j'ai vu *cent mille fois*. (p. 252.)

Il n'admet ces « phrases numérales » que relevées par une antithèse. Encore faut-il qu'elle ne soit pas une simple opposition de mots : quand Desportes parle de

Cent mille tourbillons, cent pensers différents,

Malherbe trouve que cela ne vaut rien, et ne comprend pas pourquoi les tourbillons sont cent mille, tandis qu'il n'y a que cent pensers. (p. 378.)

Toutes ces remarques de détail, accumulées, finissent par former une véritable et solide doctrine. Malherbe a souvent le ton dogmatique, et parle ex cathedrâ. C'est qu'en effet il promulgue de véritables dogmes, et qu'il professe pour la langue un culte religieux. Suivant l'excellente formule qu'il a su trouver, il veut qu'on se serve des mots « religieusement ». A côté de ce vers,

Non, non, n'estimez point, pour m'être ainsi rebelle,

il met en marge : « Je serais bien d'avis d'user de ce mot de rebelle plus *religieusement*. Une personne est rebelle à une autre quand elle oublie ce qu'elle lui doit ; mais quand elle ne lui doit rien, de quelle rebellion la peut-on accuser ? » (p. 424.) Rarement critique a été mieux inspiré en définissant ses propres procédés Car ce seul mot est la caractéristique la plus exacte des avantages et des inconvénients de la méthode de Malherbe. Cette religion du langage qu'il préconise, a les qualités et les défauts de toutes les autres ; deux forces l'animent : le prosélytisme qui séduit, et l'intolérance qui éloigne ; Malherbe est allé, dans l'exposé de sa doctrine, jusqu'à l'intolérance.

En effet, poussé par son désir légitime de n'employer que des mots bien français, dans les limites exactes de leur extension, Malherbe était fortement tenté d'éliminer de son vocabulaire tous les mots vieillis Seulement son esprit trop timoré, son respect exagéré de l'usage ne lui permettaient pas de ressusciter les meilleurs de ces mots disparus, ou même simplement de rétablir des termes plus ou moins ébranlés Les écrivains véritablement pieux envers la langue se sont souvent complus à tenter des restaurations, et cela avec succès. Malherbe est impitoyable pour tous les mots vaincus dans la lutte pour la vie, et il achève les blessés. A la liste qu'a dressée M. Brunot des

Digitized by Google

mots proscrits par le tyran (p. 249,199), j'ajouterai les suivants, qui montrent jusqu'où Malherbe poussait la rigueur :

« *ça bas* : sans pointe, ce *ça bas* veut dire appeler Robinette. » (p. 350.)

« *cadavre* : ne vaut du tout rien. » (p. 413.)

« *cil* : mauvais mot et hors d'usage (p. 329), ne vaut rien[1]. »

« *complainte* : use du simple, ce composé s'en va hors d'usage. » (p. 369.)

« *esclaver* : mauvais mot. » (p. 335.)

« *joint* : vieille liaison, et qui sent sa chicane : il n'en faut point user pour tout » (p. 393.)

« *notoire* : mot qui sort d'usage. » (p. 415.)

« *poindre* : mauvais mot. » (p. 334.)

Or, en complétant la liste de M. Brunot à l'aide de celle que je viens d'indiquer, on constate que sur une soixantaine de mots biffés par Malherbe comme archaïsmes, l'usage lui a donné raison pour à peu près quarante termes vieillis et en a conservé une vingtaine Malherbe appauvrissait donc inutilement le dictionnaire poétique. Faute plus grave encore, il commençait cette scission du français en deux castes, qu'on a reprochée à Vaugelas, et dont on doit rendre d'abord Malherbe responsable.

Après cette première division de la langue en deux classes, il admettait encore plusieurs subdivisions dans le vocabulaire des poètes, suivant qu'il s'agissait d'un genre plus ou moins noble. C'est ainsi que dans la poésie épique, il ne souffrait pas que l'on parlât de *faire du tintamarre*, trouvant que le mot ne convenait qu'à la langue de la comédie ou de la satire (p. 404). Il portait le même jugement sur le mot *muguet*, employé pourtant dans une simple élégie (p. 369). Il trouvait *bas*, dans une imitation d'Horace, le diminutif de *doucette* (p. 456).

Surtout, il critique âprement l'emploi dans le vers de toutes les façons de parler familières, qui font partie de la langue courante, et que le peuple emploie volontiers : il relève comme faibles, basses,

[1] P. 398. *Cil* est cité par M. Brunot, mais dans un autre chapitre, p. 393. La liste des mots vieux ou vieillis employés par Malherbe avait déjà été dressée par Chevreau : cf. l'édition de Malherbe de 1723 (Paris, Barbou), t. I, p. 224, sqq. Ses remarques n'ont pas du reste grande valeur : elles avaient été faites en trois heures, et refaites en dix jours (I, 215-220). Le temps fait beaucoup à l'affaire. Ménage, dans sa Préface de 1666, prétend qu'il y a plus de dix ans que Balzac a fait mention de son Commentaire ; que lui, Ménage, n'a donc pas volé Chevreau. Chevreau écrit en 1687 à Benserade, que Ménage l'a indignement volé (I, 3, 42). Qui des deux croire ? Chapelain penche pour Chevreau. (*Correspondance*, éd. Tamizey de Laroque, II, 96-97). Peu importe, du reste : l'important est que nous ayons ces curieux commentaires. Le plus nourri des deux, du reste, est celui de Ménage, pour qui Racan avait écrit la Bibliographie de son maître, s'il faut en croire ce passage de Ménage : « J'apprends des mémoires de M. de Racan pour la Vie de Malherbe, écrite en ma faveur, dans le dessein que j'avais d'écrire la Vie de ce Prince de nos poètes lyriques... » (P. 262).

Digitized by Google

lâches, populaires, ou, comme il dit encore le plus volontiers, « plébées », les expressions suivantes :

« Otez-vous du serein : craignez-vous point le rhume ? (p. 425.)
Ses cheveux frisés
Ne sont pas ses cheveux : c'est une fausse tresse. (p. 437.)
Bientôt gagnant au pied. (p. 403.)
Car il est (s'ai-je peur) jaloux de la lumière. (p. 283.)
« J'y ai mis trop bon ordre. » (p. 379.)
De vous mirer au feu qui vous allume. (p. 260.)
En lui voyant d'un valet faire conte. (p. 272.)
Voulant jusqu'à la mort votre serf demeurer. (p. 356.)
D'un faux jaloux plein de haine et d'envie. (p. 280.)
D'un et d'autre côté, par les temps plus divers. (p. 433.)
Et qui tournaient mon âme ainsi comme ils voulaient. (p. 381.)
L'ennui qui me pressait autant que chose aucune. (p. 362.) Etc.

Si l'on excepte les trois ou quatre premiers exemples, un peu familiers je l'avoue, on trouvera généralement que Malherbe est bien sévère ; qu'il va jusqu'à l'extrême injustice, lorsqu'il trouve « bas et plus que plébée » ce vers d'un sonnet,

Et pour six coups de fouet ne peut être chassé. (p. 435.)

Il faut encore ranger parmi les exagérations de sa méthode les scrupules exagérés qui le prennent sur les mots qu'il trouve inconvenants et déplacés dans la haute poésie, parce qu'ils prêtent à des équivoques [1].

On est assez surpris de voir un homme, et, qui pis est, un vert galant qu'on appelait familièrement chez M. de Bellegarde « le père Luxure », former sérieusement le projet que Molière prête plaisamment à la vieille précieuse, Philaminte,

Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
Chez tous les beaux esprits de la postérité,
C'est le retranchement de ces syllabes sales,
Qui, dans les plus beaux mots, produisent des scandales,
Ces jouets éternels des sots de tous les temps,
Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants,
Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes
Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes.

Sans doute Malherbe n'allait pas jusqu'à supprimer les syllabes

[1] Cf. Brunot, p. 237, sqq. Ce qui diminue le tort de Malherbe, c'est qu'il est commun à son temps. Balzac, dans ses *Remarques sur les deux sonnets*, p. 144-147, commente presque complaisamment l'équivoque de ces vers :

Vous verrez sa misère nue.

Digitized by Google

douteuses, et se contentait de proscrire des mots entiers. Mais n'est-ce pas imposer au poète un scrupule bien mesquin, une manie fâcheuse même, que de le forcer à se creuser la cervelle pour savoir si quelque sot ne pourrait pas trouver un grossier jeu de mots dans la chose la plus innocente ? On fait quelquefois, « entre hommes », des plaisanteries de corps de garde sur les plus purs chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine : à qui la faute ? à ceux qui les font. Pourquoi ajouter à des dictionnaires de cas de conscience une rubrique spéciale la casuistique littéraire ? De même que les casuistes qui, à force d'y rêver, finissaient par découvrir, dans leur imagination inquiète, des raffinements de vice auxquels personne n'aurait jamais songé sans eux, Malherbe, devenu inquisiteur, est d'une ingéniosité telle à découvrir et à souligner des équivoques possibles, qu'on ne les comprend pas, même quand il nous les a indiqués du doigt. Il trouve par exemple qu'un poète ne doit pas parler de *poitrine*[1], ni surtout de *purger sa poitrine* (p. 303) ; il imagine que *oindre*, *onguent*, sont des mots « sales » (p. 283, 432). Je laisse à plus raffiné le soin de découvrir l'ordure secrète que le bon apôtre a flairée là dedans Quelquefois, à force de chercher, on finit par entrevoir, non pas peut-être ce qu'a vu le clairvoyant moraliste, mais quelque chose dans le même goût.

S'il y a quelque chose de fâcheux dans tout cela, c'est bien l'indiscrète susceptibilité du commentateur. Et l'on serait tenté de lui appliquer, en le modifiant un peu, l'adage connu : *omnia immunda immundis*. L'excuse de Malherbe, c'est l'amour des courtisans d'alors pour les équivoques obscènes. Et la condamnation de son système, c'est sa parfaite inutilité ; car un mauvais plaisant a toujours plus d'astuce, en pareil cas, qu'un moraliste timoré comme Malherbe ne peut avoir de circonspection. Dans une paraphrase de Psaume, notre poète emploie le mot *ponant* dans le sens de *occident* (I, 63, 28) On se moque fort à la cour de ce malencontreux synonyme. Grâce au *Dictionnaire comique* de Leroux, nous savons en effet que ce mot veut dire surtout, dans la langue familière du temps, « le derrière ... le fondement[2] ».

[1] Et pourtant il emploie ce mot, t. I, p. 6, v. 49 :

Les arcs qui de plus près sa poitrine joignirent.

Ménage dit là-dessus : « Ce mot est fort beau et fort noble. M. Chapelain et tous nos autres poètes héroïques s'en servent et ceux qui font difficulté de s'en servir, parce que l'on dit *une poitrine de mouton*, *une poitrine de veau*, sont ridicules (p 231) J'apprends des Remarques de M. Corneille sur M. de Vaugelas, que c'est Malherbe qui condamnait le mot de *poitrine*, à cause de *poitrine de mouton* et de *poitrine de veau* » (p. 233).

[2] Comme texte à l'appui, Leroux cite ce distique de Chevalier, dans la *Désolation des Filoux* :

Mais il faut auparavant
Un lavement dans le ponant.

La pièce de Malherbe est antérieure à 1605. Ces mauvaises plaisanteries ne l'ont pas empêché d'employer le même mot vers 1609 (I, 172, 7) Cf. Ménage, p. 211 : « J'ai ouï dire à plusieurs de nos anciens, qu'on se moquait à la Cour de ce vers, à cause du mot de *Ponant*, dont le peuple se sert pour dire *le derrière*. »

Digitized by Google

On peut donc battre Malherbe, on le voit, avec ses propres armes. Et cette mésaventure nous amène à poser cette question : jugé d'après ses propres principes, Malherbe est-il impeccable ?

A-t-il scrupuleusement conformé sa pratique à ses propres théories ?

Ce n'est pas la première fois que se pose cette question. L'Académie étudie dans le détail la prière pour le roi Henri (I, 69). Une seule stance, la seizième, est admirée par tout le monde ; personne n'y trouve rien à redire. Mais dans toutes les autres, et sans se croire trop sévères, les Académiciens trouvent une ou plusieurs choses qu'ils voudraient bien changer. Ainsi, dans la première stance,

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.

on remarque que, dans le premier vers le singulier vaudrait mieux que le pluriel ; que le troisième vers n'a point de sens raisonnable ; que le quatrième n'est pas très français [1].

Quiconque l'a voulu a pu trouver des choses à reprendre, même dans les chefs-d'œuvre. Au témoignage de Bouhours, Malherbe n'a rien fait de plus grand que sa paraphrase du Psaume CXLV :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde. (I, 273-274.)

Et pourtant Bonhours rapporte que Costar avait réussi à découvrir une faute dans la plus belle stance de ce chef-d'œuvre :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Les âmes de ces rois, dit Costar, n'ont garde de faire les vaines dans leurs tombeaux, puisqu'elles n'y sont pas, que l'on suive la doctrine catholique ou les croyances des anciens [2].

Quand il parle en son nom, Bouhours n'est pas moins sévère : tout en reconnaissant à Malherbe du sens et de la netteté, il prétend que, semblable au bon Homère, notre poète s'endort quelquefois, et que

[1] *Histoire de l'Académie*, ed. Livet, I, 120-126.

[2] Bouhours, *La maniere de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, premier dialogue, p. 35 de l'éd. de MDCLXXXVII.

Digitized by Google

dans cette somnolence littéraire, il ne laisse échapper que du galimatias. Bouhours prend un exemple dans une des meilleures odes, une des plus travaillées, celle qui est adressée à Bellegarde, grand écuyer de France : Malherbe dit :

C'est aux magnanimes exemples
Qui sous la bannière de Mars
Sont faits au milieu des hasards
Qu'il appartient d'avoir des temples
Et c'est avecque ces couleurs
Que l'histoire de nos malheurs
Marquera si bien ta mémoire... (I, 113-114.)

Bouhours remarque, non sans justesse, qu'il n'appartient pas à des exemples d'avoir des temples, même quand ils sont faits au milieu des hasards, et que l'on ne comprend guère ce que sont ces couleurs qui servent à marquer une mémoire On serait tenté, après avoir lu la remarque de Bonhours, de dire comme un des interlocuteurs du dialogue : à la vérité cela n'est pas net, et je n'y avais pas pris garde[1].

En appliquant à Malherbe le système de son commentaire sur Desportes on trouve en effet, quoique en très petit nombre, toutes les fautes qu'il reproche à son prédécesseur.

C'est un très mauvais synonyme que d'appeler le soleil une *planète* claire et belle. (I, 78, v. 8.)

Il y a une phrase numérale très fâcheuse dans ce vers :

Et de cette prison de cent chaînes fermée[2].

Peut-être, dirons-nous d'après Malherbe, n'y en avait-il que quatre-vingt-dix-neuf.

Même critique pour le passage où le poète montre Achille

Soupirant neuf ans dans le fond d'une barque. (I, 305, 20.)

Comme le remarque l'éditeur, c'est neuf mois qu'il faudrait dire : encore serait-ce beaucoup[3]. Il est vrai que ces deux exemples sont à

[1] *La manière de bien penser*, p. 373-374.

[2] I, 2, 11. Il est vrai qu'il se corrigeait de ce défaut le plus qu'il pouvait. Pour ce vers du sonnet à la princesse de Conti :

Race de mille rois, adorable princesse, I, 244.

« J'ai appris de M. de Racan, dit Ménage, que Malherbe, sur la fin de ses jours, changea cet hémistiche de la sorte, *Race de tant de rois*, parce qu'il désapprouvait ces nombres vagues, si ce n'était qu'il y eut quelque raison particulière de les employer : comme en ces vers du sonnet précédent,

Vous de qui chaque pas fait naître mille fleurs.

où ils font un bel effet, à cause de l'opposition de *chaque pas* », p. 411.

[3] Cf. Ménage : « Malherbe, comme vous voyez, a cru qu'Achille, pendant le siège de Troie qui dura dix ans, en avait été neuf dans ses vaisseaux : en quoi il s'est lourdement trompé, etc. », p. 451.

Digitized by Google

peu près les seuls de leur espèce. Malherbe pèche plutôt en pareil cas par excès de précision : ainsi ne va-t-il pas jusqu'à la lourdeur, lorsqu'il écrit :

De douze deux fois cinq étonnés de courage. (I, 16, 331.)

Mieux vaudrait encore la phrase numérale la plus vague.

Malherbe viole encore ses lois lorsqu'il emploie le composé pour le simple, et deux fois dans le même vers :

Que *de*dans la misère on faisait *en*vieillir. (I, 71, 57;

lorsqu'il introduit dans une pièce où il parle de sa maîtresse Nérée des termes abstraits, voire philosophiques :

..... On trouve que ses vices
Sont de l'essence du sujet. (I, 69, 65);

lorsqu'il emploie, en parlant de Marie de Médicis, un « mot d'école » qu'il critiquait chez Desportes : la reine

Devient une éternelle idée
De celles qui sont à venir (I, 213, 89);

lorsqu'il se sert de ces termes vieillis, comme « les jeunesses peu cautes » (I, 301, 23); lorsqu'il use d'expressions qu'il critiquait chez Desportes :

La Garde, vous m'en croirez donc
Que si gentilhomme fut *onc*. (I, 290, 122.)
Cieux, vous avez mal fait en voulant par sa mort
Nous affliger *ça bas*.....
Et tout ce que *ça bas* nous avions de plus beau [1];

lorsqu'il emprunte à la langue populaire, voire même plébée, des métaphores comme celle-ci,

le premier coton
qui de jeunesse est le message (I, 50, 107);

pour désigner la barbe naissante; ou encore comme cette comparaison prolongée entre des esprits brouillons en politique, et des conduites d'eau qui crèvent :

Qui ne voit encore à cette heure
Tous les infidèles cerveaux

[1] Gasté, p. 31, 42. Cf. sur ces mots vieillis Chassang, *Remarques de Vaugelas*, I, XVI, sqq.

Digitized by Google

Dont la fortune est la meilleure,
Ne chercher que troubles nouveaux;
Et ressembler à ces fontaines
Dont les conduites souterraines
Passent par un plomb si gâté,
Que toujours ayant quelque tare,
Au même temps qu'on les répare
L'eau s'enfuit par quelque côté ?[1]

Et qui ne serait tenté, par esprit de justice et de réciprocité, de se rappeler ce que Malherbe écrivait à côté des vers de Desportes, « sale : chacun sait assez que je veux dire », en lisant le passage suivant :

Tu menais le blond hyménée,
Qui devait solennellement
De ce fatal accouplement
Célébrer l'heureuse journée[2].

Ce serait du reste faire preuve d'une étrange étroitesse d'esprit que de juger Malherbe avec la sévérité dont il a usé envers Desportes. Il faut lui appliquer bien plutôt la méthode dont il se servait pour son propre compte au témoignage de l'abbé Du Bos : comme Molière, c'était à sa servante, à sa cuisinière, qu'il lisait ses œuvres, pour voir *si ses vers prenaient,* comme on disait alors au théâtre[3].

Malherbe comprenait donc, quand il s'agissait de lui-même, qu'un vrai poète songe bien un peu aux critiques en écrivant, mais qu'il s'adresse surtout au grand public. Or la foule ne regarde pas les œuvres au microscope, pour y découvrir des tares invisibles à l'œil nu. Ce qu'il faut de plus remarquer, c'est combien ces fautes si vénielles sont rares chez Malherbe. Leur gravité est encore diminuée

[1] I, 213, 214 : Cf. dans les *Larmes de Saint-Pierre :*

L'Aurore, d'une main, en sortant de ses portes,
Tient un vase de fleurs languissantes et mortes,
Elle verse de l'autre une cruche de pleurs. I, 17, 363.

« Quoique l'Aurore soit une grande pleureuse, je ne crois pas qu'on lui puisse faire répandre des larmes dans une cruche, pour les répandre ensuite sur la terre, si ce n'est en vers burlesques, où les plus grandes extravagances passent aujourd'hui pour les plus grandes beautés ». Menage, p. 256.

[2] I, 112. Il est inutile d'insister sur cette question désagréable, surtout après Chevreau, dont l'étude sur ces détails est très complète, I, p. 278, 280, 368, 369, 409, 410. Ménage, dont l'habileté à découvrir des équivoques obscènes dépasse quelquefois toute imagination (p. 303, 578-579), dit fort justement, à propos d'un vers de l'ode pour la reine pendant sa régence (I, 209, 3) : « Il faut avoir l'imagination étrangement gâtée pour trouver dans les auteurs de semblables ordures ». (P. 381).

[3] Abbé du Bos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture,* 6e édition, 1755, t. II, p. 350. Cf. Bouhours, *Entretiens d'Eugene et d'Ariste,* 4e Entretien, p. 270.

Digitized by Google

par ce fait qu'on ne les trouve guère que dans les pièces de jeunesse, désavouées par l'auteur, ou au contraire dans celles de la fin, qu'il n'avait pas pu corriger, qu'il aurait publiées lui-même seulement après ce minutieux travail de ratures et de corrections dont il s'est acquitté pour toutes les œuvres de sa maturité, travail qui lui a permis d'atteindre, malgré Minerve, à la perfection, grâce à cet amour pour la précision que nous avons étudié jusqu'ici.

La recherche de l'exactitude grammaticale, de la vérité dans les mots et dans les tours, le respect religieux de la langue, lui ont permis d'arriver jusqu'à la beauté sobre, au goût attique. On le voit, par une lente élaboration, faire sortir d'une cangue rugueuse et noirâtre une perle fine au clair orient.

Ces fautes de goût qu'il appelle des oisonneries, chez Desportes, disparaissent, grâce au labeur patient de sa lime, des premières fautes de sa pensée. Ce n'est pas seulement la Cour qu'il dégasconne, ou plutôt qu'il « désitalianise »[1], c'est encore et surtout la poésie en général, et la sienne en particulier. Ce n'est que dans *les Larmes de Saint-Pierre*, poème imité du Tansille, qu'on retrouve les oisonneries critiquées chez son prédécesseur. Encore Malherbe a-t-il une double excuse : il est encore fort jeune, n'ayant que trente-deux ans; et de plus il désavoue ce péché de jeunesse[2]. Pour les pièces de la maturité, qu'il reconnaît comme siennes, nous pouvons, sinon par les manuscrits, du moins par les éditions successives, découvrir ses secrets de fabrication, ses procédés pour l'épuration de sa pensée et de sa forme.

Prenons d'abord l'Ode à Bellegarde. On constate que cette pièce, dans sa forme définitive, a été débarrassée d'un certain nombre de strophes : on n'en compte plus que vingt-six, au lieu des trente-quatre primitives. Sauf une seule, dont la fin tout au moins est fort bonne (I, 124, 275, sqq.), toutes les strophes supprimées sont faibles en comparaison de celles qui ont été gardées. Deux strophes ajoutées augmentent l'effet général (p. 113, v. 151; p. 115, v. 201). Parmi celles qui sont conservées, mais avec corrections, il n'y en a qu'une seule qui semble avoir un peu perdu à ces remaniements patients (p. 116, v. 241, sqq. et p. 125, v. 321, sqq).

Une autre ne vaut guère mieux que la version première (cf p. 109, v. 48-50, et p. 118, v. 48-50). Dans la rédaction définitive l'ordre des strophes a été profondément modifié, sans que l'ordre logique des pensées y ait perdu, bien au contraire Enfin, par les corrections de détail, on voit la pensée de Malherbe gagner en force, en clarté, en harmonie. Pour ne citer que quelques exemples dans la collection

[1] Si j'ose m'exprimer ainsi d'après Malherbe, d'après Balzac enfin, qui parle de ceux qui « italianisaient en français ». (*Socrate Chrétien*, p. 194).

[2] I, 4. Cf. Allais, p. 113 et suiv.

Digitized by Google

complète qu'on en pourrait dresser[1], je me contenterai, sans faire de commentaire inutile, de transcrire côte à côte les deux rédactions, pour que la comparaison saute aux yeux. La pensée, dans l'édition définitive, n'est-elle pas infiniment supérieure à la rédaction première ?

A qui peut-il être inconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables
Qu'espèrent avec raison
Sous des monarques favorables
Ceux qui sont d'illustre maison ?
Édition de 1615, t. I, p. 120, v. 125-130.

De qui n'est-il point reconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables,
Dont le mérite et la raison,
Quand les destins sont favorables,
Parent une illustre maison ?
Édition de 1630, t. I, p. 110, v. 65-70.

Dans ces espèces de bouts-rimés remplis deux fois, qui ne voit combien le poète a su enfermer plus de nobles sentiments dans le texte révisé ?

Ailleurs c'est un simple changement de la pointe finale qui fait d'un risible jeu de mots une allusion assez noble à l'antiquité ; et la chose est grave, puisqu'il s'agit de la reine Marie de Médicis :

En l'heureux sein de la Toscane,
Diane aux ombres de ses bois
La nourrissait dessus ses lois,
Qui n'enseignent rien de profane.
Tandis le temps faisait mûrir
Le dessein de l'aller quérir,
Et ne restait plus que d'élire
Celui qui serait le Jason
Digne de faire à cet empire
Voir une si belle toison.
1re édition, I, 124, 261-99.

Quand tu passas en Italie,
Où tu fus quérir pour mon roi
Ce joyau d'honneur et de foi,
Dont l'Arne à la Seine s'allie ;
Téthys ne suivit-elle pas
Ta bonne grâce et tes appas,
Comme un objet émerveillable,
Et jura qu'avecque Jason
Jamais Argonaute semblable
N'alla conquérir le toison ?
2e édition, I, 112, v. 111, 199.

Mais c'est surtout une longue comparaison en deux strophes, suivant le procédé cher à Malherbe, qui prend une certaine légèreté lyrique, en se débarrassant de toutes les imperfections du premier jet :

En ce long temps où les manies
D'un nombre infini de mutins
Poussés de nos mauvais destins
Ont assouvi leurs tyrannies,
Qui se peut vanter comme toi
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon comme de crime ?
Et d'une forte passion
Haï l'espoir illégitime
De la rebelle ambition ?

En ce long temps où les manies
D'un nombre infini de mutins,
Poussés de nos mauvais destins,
Ont assouvi leurs félonies,
Par quels faits d'armes valeureux,
Plus que nul autre aventureux,
N'as-tu mis ta gloire en estime ?
Et déclaré ta passion
Contre l'espoir illégitime
De la rebelle ambition ?

1. P. 108, v. 31-34, et p. 118, v. 31-34 ; p. 111, v. 96, et p. 121, v. 156 ; p. 112, v. 105-110, et p. 121, v. 175-180 ; p. 113, v. 137-140, et p. 119, v. 67-70, p. 113, v. 162, et p. 119, v. 82 ; p. 115, v. 211-220, et p. 122, v. 181-190.

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Tel que d'un effort difficile | Tel que d'un effort difficile |
| Un fleuve par dessous la mer, | Un fleuve au travers de la mer, |
| Sans que son flot devienne amer, | Sans que son goût devienne amer, |
| Passe de Grèce en Sicile; | Passe d'Elide en Sicile; |
| Il ne sait lui-même comment | Ses flots par moyens inconnus |
| Il peut couler si nettement | En leur douceur entretenus |
| Et sa fugitive Aréthuse, | Aucun mélange ne reçoivent; |
| Coutumière à le mépriser, | Et dans Syracuse arrivant |
| De ce miracle est si confuse, | Sont trouvés de ceux qui les boivent |
| Qu'elle s'accorde à le baiser. | Aussi peu salés que devant |
| 1re édition, t. I, p. 119. | 2e édition, t. I, p. 114. |

La mise en regard des deux épreuves de la même pensée chez notre poète sera peut-être plus sensible encore pour son chef-d'œuvre le plus populaire :

| | |
|---|---|
| Ta douleur, Cléophon, sera donc incurable, | Ta douleur, Du Périer, sera donc éternelle, |
| Et les sages discours | Et les tristes discours |
| Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable, | Que te met en l'esprit l'amitié paternelle |
| L'enaigrissent toujours | L'augmenteront toujours? |
| . . . . . | . . . . . |
| Mais elle était du monde où les plus belles choses | Mais elle était du monde où les plus belles choses |
| Font le moins de séjour, | Ont le pire destin; |
| Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses | Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, |
| Qui ne vivent qu'un jour. | L'espace d'un matin[1]. |

Il semblerait, à comparer l'ébauche à l'œuvre définitive, que l'on mette côte à côte l'essai d'un écolier et le modèle du maître, le bloc de marbre mis au point par le praticien, et la statue polie du sculpteur. Malherbe prouvait ainsi, bien avant Buffon, que le génie peut être une longue patience[2]. Rien ne confirme mieux cette théorie que l'étude détaillée de sa versification.

(*A suivre.*) M. Souriau.

[1] T. I, p. 39, variantes, et p. 39-40, v. 1-4, 13-16.

[2] Malherbe aimait d'un amour si tendre les délicatesses du français, que quand il avait trouvé une expression qui lui plaisait, il l'appelait « sa mignonne ». Cf. Chevreau, dans l'éd. de 1723, t. I, p. 263. Ménage cite un curieux exemple de la façon dont Malherbe tâtonne pour arriver à la beauté pure; pour ce vers,

A souffrir des mépris et ployer les genoux. I, 274, 9.

« Comme notre poète était extrêmement exact, et qu'il ne se contentait jamais, afin de contenter les autres, il l'a tourné en plusieurs façons. Il avait mis au commencement,

A souffrir leurs mépris, et baiser leurs genoux.

Il mit ensuite,

Et comme des autels, adorons leurs genoux.

Et enfin,

A souffrir des mépris, et ployer les genoux :

qui est mieux sans doute », p. 219-220.

Digitized by Google

# ROGER ASCHAM

## ET SA MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU LATIN.

« Il semble, dit Quick dans ses *Essais sur les réformateurs de l'éducation*, que les autres nations ne prêtent l'oreille qu'à trois Anglais qui ont écrit sur l'éducation, et ces trois sont Ascham, Locke et Herbert Spencer. » La vérité est qu'en France, si on connaît les *Pensées sur l'éducation* de Locke et l'*Education intellectuelle, morale et physique de Spencer*, on ignore, ou peu s'en faut, le *Maître de grammaire* ou *Scholemaster* d'Ascham[1]. Le nom même de l'écrivain est chez nous quelquefois mal écrit ou mal prononcé Les uns l'orthographient *Asham* et disent *Achamme*; d'autres disent bien *Askamme*, mais écrivent *Askam*. Les Allemands sont plus avancés; ils ont une vie d'Ascham, bien étudiée et bien écrite, par Alfred Katterfeld, et le *Scholemaster* figure, traduit et annoté, dans leurs collections d'auteurs pédagogiques. L'ouvrage n'est pas long; dans l'édition la plus répandue, celle de John E. B. Mayor, de Cambridge, il a 172 pages petit in-8°. Il est écrit dans un style facile et agréable; quelques heures suffisent pour le lire. Avant de l'analyser, il est bon de dire dans quelles circonstances il fut composé et publié, et, pour cela, de donner quelques détails sur la vie de l'écrivain.

### I.

Roger Ascham naquit en 1515 à Kirby Wiske, dans le comté d'York. Son père était simple intendant dune grande maison (*familiae occonomus*); sa mère était d'extraction moins commune. Ils eurent, après Roger, encore deux fils et plusieurs filles. Après quarante-sept ans d'une heureuse union, ils moururent le même jour, et presque à la même heure, en 1544 C'était alors en Angleterre une coutume assez répandue de recevoir des enfants de familles honorables et sans fortune dans les maisons des grands, et de les élever avec les fils des nobles Le jeune Roger fut pris, avant la mort de ses parents, dans la famille de Sir Anthony Wingfield, et élevé avec les deux fils de son patron, sous la direction d'un certain Robert Bond, dont le nom a passé à la postérité grâce à cette circonstance d'avoir eu un illustre élève.

[1] M Compayré a traduit et commenté les *Pensées sur l'éducation*; il les analyse dans son *Histoire critique de l'éducation en France* et dans son *Histoire de la pedagogie*. Dans ce dernier ouvrage il examine aussi l'*Education* de Spencer. Au *Scholemaster* son sujet ne l'amène qu'à consacrer une note de moins d'une page dans l'*Histoire critique*.

Digitized by Google

L'éducation que reçut Ascham chez Wingfield eut sur son avenir une influence décisive. Vivant dans une riche maison où il eut à sa disposition plus de livres que son père n'aurait pu lui en acheter, il put cultiver son goût pour la lecture. Au contact de gens bien élevés, il acquit cette distinction de manières qui lui valut plus tard les bonnes grâces de trois femmes royales aussi différentes que Jane Grey, Marie Tudor et Élisabeth. En assistant secrètement dans leurs études ses compagnons, les jeunes Wingfield, il acquit une certaine aptitude à enseigner et à transmettre sa pensée avec précision, en même temps qu'il put observer plusieurs faits relatifs à la culture de l'intelligence humaine. A quinze ans il fut assez avancé pour entrer à l'Université. Sir Anthony Wingfield le mit à ses frais à St-John's College, Cambridge. C'était le beau temps de la Renaissance en Angleterre. Erasme, par sept années d'activité, précisément à Cambridge, venait de porter au plus haut degré l'enthousiasme pour les langues et les littératures anciennes. L'ardent Ascham était dans le milieu qu'il lui fallait Cédant encore au penchant de communiquer son savoir à ses camarades, il donna à ses connaissances cette solidité qui résulte du travail de transmission. Il acquit la conviction qu'en expliquant à un condisciple une fable d'Esope préalablement étudiée à fond par lui-même, il gagnait plus qu'à s'entendre raconter toute l'Iliade par un maître. Il n'avait que dix-huit ans, lorsqu'il fut reçu bachelier ès arts. Un mois après, il eut un *fellowship*, c'est-à-dire une bourse à vie assurée sur les fonds de l'Université, pour se livrer sans souci à des travaux de son choix. Les circonstances dans lesquelles il obtint cet avantage sont rapportées dans le *Scholemaster* avec une candeur qui révèle un des traits de son caractère ; il le dut à Nicolas Medcalf, alors *Master* de St John's College, qu'il a préservé de l'oubli comme Robert Bond. Écoutons son récit.

« Le docteur Medcalf était médiocrement instruit, mais non médiocrement appliqué à faire avancer les autres dans la science Il était impartial, maître de tous et père de chacun. Aucun de ses élèves, si pauvre qu'il fût, pourvu qu'il eût de la volonté pour le bien et du talent pour l'étude, ne manquait de rien au collège ni ne le quittait dans le besoin. Sans doute, il était papiste ; mais plût à Dieu que parmi nous protestants, tant que nous sommes, je pusse voir un seul se rendre digne des mêmes éloges par les mêmes efforts pour l'avancement de la science et de la vertu. Moi-même, un des moindres parmi le grand nombre d'étudiants de St John's, j'eus lieu, malgré le peu d'aptitude et de diligence que je laissais voir, de me féliciter de sa faveur en ce qui concernait mon travail. J'étais jeune encore, et fraîchement reçu bachelier ès arts, quand un jour il m'arriva, au milieu de mes compagnons, de parler contre le pape. C'était alors un thème dans la bouche de chacun, parce que le docteur Hains et le docteur Skip

Digitized by Google

étaient venus de la cour pour débattre la matière à l'Université par leurs sermons et leurs discussions[1]. Cela m'était arrivé au moment même où je faisais des démarches pour un fellowship Mes paroles vinrent aux oreilles du docteur Medcalf. Je fus appelé devant lui et les seniors. Après un blâme sévère et une légère punition, tous les fellows furent ouvertement avertis de n'être pas assez téméraires pour me donner leur voix à l'élection. Mais malgré ces menaces en public, le bon père prit soin en secret de me faire élire fellow, et après l'opération il prit de nouveau l'attitude d'un homme fort mécontent. De ma vie je n'oublierai la bonté et la discrétion paternelle dont il usa envers moi en ce jour, et pour cette raison j'en consigne le souvenir dans ce petit traité d'études. Après la providence de Dieu, ce jour fut sûrement, grâce au bon père, le *dies natalis* de mon pauvre savoir et de tout le développement que jusqu'ici il a pu recevoir ailleurs. »

En 1537, Ascham fut promu maître ès arts. Cinq ans plus tard, après quelques pérégrinations chez ses parents et ailleurs, on le retrouve à Cambridge en qualité de secrétaire et de suppléant de Sir John Cheke, professeur de grec, ou plutôt *orateur*, comme on disait alors. Il se signala dans la lutte engagée au sujet de la prononciation du grec. En 1544, l'année de la mort de ses parents, il publia son premier ouvrage, le *Toxophilus*. C'est une série de conversations sur le tir à l'arc entre deux camarades de collège, Philologus et Toxophilus. Le livre fut dédié à Henri VIII, amateur de sport. Il valut à son auteur une pension annuelle de dix livres sterling, somme considérable pour le temps. Ascham l'écrivit en anglais, et non en latin, afin d'offrir au public un spécimen de style plus pur et plus correct que ce qu'il avait eu jusque-là dans la langue nationale. Il songeait aussi à détourner l'attention des savants de l'étude exclusive du grec et du latin en faveur de la langue vulgaire Le but visé fut atteint, et dès lors la composition en prose anglaise fut cultivée avec succès. Le *Toxophilus* n'échappa point à la censure de certains critiques moroses, qui en regardaient l'objet comme indigne de la gravité d'un humaniste. Ascham réduisit ces chicanes à néant en montrant l'utilité de l'exercice corporel pour l'esprit autant que pour le corps. L'ouvrage répondait d'ailleurs à ce besoin d'activité physique en tout temps impérieux chez la race anglo-saxonne.

En 1546, Ascham succéda à Cambridge, comme orateur grec, à Sir John Cheke. Deux ans après, il devint précepteur de la future reine Élisabeth. Les capacités extraordinaires de la princesse lui rendirent sa mission facile. Il garda ce poste près de deux ans, puis le résigna à

[1] Il s'agit du temps où Henri VIII combattait la suprématie du pape. L'Université de Cambridge se déclara pour celle du roi.

Digitized by Google

la suite d'une offense de l'intendant d'Élisabeth, et alla reprendre ses fonctions d'*orator publicus* à Cambridge Martin Bucer, de Schlestadt, venait d'arriver en Angleterre pour assister Cranmer dans l'introduction de la réforme ; Ascham se lia avec lui. Il profita de cette amitié pour entrer en relations avec Jean Sturm, le fondateur du gymnase de Strasbourg. Les deux humanistes restèrent en rapports pendant dix-huit ans. Leur liaison donna lieu à une correspondance intéressante, où se remarque une étroite conformité de vues en ce qui concerne l'étude du latin.

Ascham jouissait de quelque repos après les agitations dont il avait souffert à la cour ; mais cet état de quiétude ne dura pas longtemps. En 1550, sur la recommandation de son ami John Cheke, il fut adjoint comme secrétaire à Sir Richard Morysine, ambassadeur d'Édouard VI auprès de Charles-Quint. Avant son départ il alla faire ses adieux à Jane Grey, chez ses parents à Broadgate, dans le Leicestershire. Il y eut là une scène caractéristique en ce qu'elle permet de jeter un regard sur la dureté de la vie de famille chez les grands au temps des Tudors, et aussi de se faire une idée de l'éducation des femmes de haute maison à l'époque de la Renaissance. « Les parents de Jane, dit Ascham, le duc et la duchesse, avec tous les gentilshommes et dames de qualité attachés à la maison, étaient à chasser dans le parc. Je la trouvai seule dans sa chambre, lisant le Phédon de Platon en grec, et cela avec le plaisir qu'auraient certains seigneurs à lire un joyeux conte de Boccace. Après la salutation d'usage, l'expression de mes sentiments de respect et quelques autres petits bavardages, je lui demandai comment elle pouvait se priver du passe-temps que la famille prenait dans le parc. Elle sourit et me dit : Tout l'amusement qu'ils se donnent n'est qu'une ombre du contentement que j'éprouve, à lire Platon. Les braves gens ne savent pas ce que c'est que le vrai plaisir. — Eh ! madame, lui dis-je, comment avez-vous été conduite à cette connaissance profonde du vrai plaisir ? Et qu'est-ce qui a pu principalement vous y attirer, voyant qu'un petit nombre de femmes et très peu d'hommes y sont arrivés ? — Je vais vous le dire, répondit-elle ; et je vous ferai part d'une vérité qui vous donnera peut-être de l'étonnement. Un des plus grands bienfaits de Dieu envers moi, c'est de m'avoir donné des parents si sévères et un maître si doux. Quand je suis en présence de mon père et de ma mère, que je parle ou que je garde le silence, que je sois assise ou debout, que je marche, que je mange ou que je boive, que je sois gaie ou triste, que je coure, joue, danse ou fasse autre chose, il faut que ce soit avec le poids, le nombre, la mesure et même la perfection que Dieu mit à créer le monde ; sinon je suis cruellement insultée, menacée, pincée, tirée, poussée ou maltraitée d'autre façon, au point que je me crois dans l'enfer, jusqu'au moment où je dois aller chez M. Elmer, qui m'ins-

Digitized by Google

truit si doucement, si agréablement, et donne tant de charme à l'étude, qu'il me fait oublier toutes mes misères. »

Le séjour d'Ascham en Allemagne dura environ trois ans, de 1550 à 1553 Il vit une bonne partie de ce pays et alla pour quelques jours en Italie, d'où, à en juger par quelques pages du *Scholemaster*, il ne rapporta pas une bonne impression. A son passage à Strasbourg, il chercha, mais en vain, à rencontrer Sturm. Ainsi les deux amis ne se virent jamais. En retournant en Angleterre, il s'arrêta à Bruxelles, et rédigea, sous la forme d'une lettre à John Ashley, mari de la gouvernante d'Élisabeth, un important compte rendu de ses observations en Allemagne.

De Bruxelles il alla à Cambridge reprendre son poste ; mais après les séductions et les distractions de la vie publique, il n'eut plus de goût pour ses fonctions de professeur. Il chercha à retourner à la cour et brigua la place de secrétaire de la reine Marie Tudor ; il l'obtint dès 1554. Avait-il, pour y arriver, embrassé la religion catholique ? Cela est probable, d'autant qu'il eut les meilleurs rapports avec le légat du pape, le cardinal Pole. On le revoit toutefois bon protestant dès le jour même de la mort de Marie. Cet événement lui arracha un cri de joie. « Par l'effet de la divine providence, s'écrie-t-il dans le *Scholemaster*, tout ce malheureux état de choses finit le 30 novembre 1558 » Il avait profité de sa situation à la cour pour épouser mistress Margaret Howe, dame de qualité qui lui apporta quelque fortune. La nouvelle reine lui laissa son emploi, et lui maintint la pension payée par Henri VIII et augmentée par Marie Tudor, en y ajoutant encore la prébende de Wetwang dans la cathédrale d'York. A l'aise à tous égards, et redevenu, comme il l'avait été antérieurement, précepteur d'Élisabeth, il se mit à écrire plusieurs ouvrages, entre autres le *Cock-Pitt* ou combat de coqs, et le *Scholemaster*. Les deux restèrent inachevés, le dernier moins incomplet que le premier.

Ascham avait toujours été d'une santé faible ; malheureusement il était habitué à ne pas se ménager ; la phtisie fut la conséquence de sa négligence. Après plusieurs nuits passées à un poème qu'il voulait offrir à Élisabeth à l'occasion du nouvel an, il mourut le 15 décembre 1568. Élisabeth exprima l'impression que lui causa cette mort d'une façon particulière : « J'aurais mieux aimé, dit-elle, jeter dix mille livres sterling à la mer que de perdre cet ami. » On sait qu'Élisabeth affectionnait l'argent.

## II.

Ascham laissa trois fils, dont l'aîné n'avait pas plus de douze ans. Avant de rendre le dernier soupir, il avait recommandé leur éducation à la sollicitude de leur mère. C'est en partie en vue de leur ins-

Digitized by Google

truction qu'il avait commencé le *Scholemaster*. « Voyant qu'à ma mort, dit-il dans la préface, je ne leur laisserais point de grandes ressources pour vivre, je pensais bien faire de leur léguer dans ce petit ouvrage, comme par testament, la vraie méthode d'un savoir solide. » Mais bien que l'intérêt de ses enfants fût son principal mobile, l'occasion immédiate du livre fut une conversation chez William Cecil, le grand lord Burleigh, secrétaire d'État sous Élisabeth. Là Richard Sackville, trésorier de l'Échiquier, exprima son indignation au sujet des sévérités pratiquées à Eton ; plusieurs élèves venaient de se sauver par crainte des coups qu'ils devaient recevoir. La discipline dans les grandes écoles était si rigoureuse, que beaucoup d'élèves prenaient l'étude en haine avant de savoir ce qu'était l'étude ; ils fuyaient les livres et cherchaient quelque genre de vie pour lequel ils n'en auraient pas besoin. Ascham partagea le sentiment de Sackville, et l'appuya d'arguments que le trésorier l'invita à consigner par écrit ; ce fut l'origine du *Scholemaster*.

Ascham porte son attention sur trois points spéciaux : la vérité dans la religion, l'honnêteté dans la vie, et la vraie méthode dans l'étude. Le dernier est son but essentiel, d'où le sous-titre du *Scholemaster* : *methode simple et parfaite d'apprendre aux enfants à comprendre, à écrire et à parler le latin*. Comme cette langue était la base de tout l'enseignement du temps, on soupçonne d'avance l'importance d'un livre sur la question sorti de la plume d'un écrivain de la valeur d'Ascham. Voici la méthode dans ses principes.

Que l'enfant apprenne les huit parties du discours, et puis les rapports du substantif avec l'adjectif, du nom avec le verbe, du relatif avec l'antécédent. Les règles d'accord sues, que le maître prenne les lettres de Cicéron choisies par Sturm, et les lise comme suit.

D'abord il apprendra à l'enfant d'une façon agréable et simple l'occasion et la matière de la lettre ; ensuite il la lui fera traduire mot à mot en anglais, et assez souvent pour qu'il la comprenne sans embarras ; enfin il la lui fera analyser parfaitement. Ceci fait, l'enfant traduira et analysera le tout de nouveau, de manière à prouver qu'il a saisi tout ce que le maître lui a appris. Là-dessus il prendra un cahier, et, assis en un endroit où personne ne pourra lui venir en aide, il traduira lui-même le morceau en anglais. Il montrera alors son travail au maître, qui le gardera pendant une heure au moins ; puis il sera invité à retraduire son anglais en latin dans un autre cahier. Cette traduction, le maître la comparera avec le texte de Cicéron : là où l'enfant aura bien fait, il le louera ; là où il aura mal fait, il lui montrera en quoi le texte original valait mieux. Ainsi l'enfant apprendra la grammaire facilement, et saura le fondement de presque toutes ces règles qui, dans les écoles publiques, sont enseignées avec tant de fatigue par les maîtres et apprises avec tant de peine par les élèves.

Digitized by Google

« Nous ne méprisons pas les règles, ajoute Ascham, mais nous les enseignons d'une manière plus agréable, plus simple, plus sensible et plus raisonnable qu'on ne le fait communément dans les écoles publiques ; car lorsque le maître compare Cicéron avec la traduction, il faut qu'il amène l'élève à joindre les règles aux exemples du texte, jusqu'à ce qu'il soit capable de chercher lui-même dans sa grammaire la règle qui s'applique à chaque exemple ; de sorte qu'il ait toujours la grammaire en main, et s'en serve comme d'un dictionnaire pour tous les cas qui peuvent se présenter. C'est là une méthode agréable et parfaite d'enseigner les règles ; au lieu que le procédé en usage dans les écoles publiques consiste dans l'étude de la grammaire pour elle-même, et est fatigant pour le maître, difficile pour l'élève, froid et incommode pour l'un et l'autre à la fois. » Et ailleurs Ascham continue : « Je voudrais que les règles pour les jeunes écoliers fussent plus courtes qu'elles ne le sont. Car la *grammatica* elle-même est apprise plus vite et plus sûrement par les exemples des bons auteurs que par des règles toutes nues. »

Après les lettres de Cicéron, Ascham recommande la lecture du *De Amicitia*, du *De Senectute*, des comédies de Térence, de celles de Plaute purgées des expressions vieillies ou inconvenantes, des Commentaires de César et de quelques discours de Tite-Live. Il dit *la lecture*, car il veut que l'élève lise beaucoup, un long morceau au moins chaque jour.

A la traduction pratiquée comme il vient d'être dit, Ascham en ajoute une autre qu'il croit fort utile aussi. Elle consiste à faire passer par le maître lui-même en un anglais naturel et simple quelque passage de Cicéron, lettre, discours ou autre, que l'élève ne saurait trouver dans les livres qu'il a sous la main, et à le lui faire remettre en latin, pour comparer ensuite son travail avec le texte original. Afin de graver les termes, les expressions et les tournures profondément dans mémoire de l'élève, le maître s'y prendra de façon à y revenir à plusieurs reprises, une douzaine de fois peut-être, en y relevant les *propria*, les *translata*, les *synonyma*, les *diversa*, les *contraria* et les *phrases* les plus remarquables.

Une troisième sorte de traduction serait bonne encore ; mais elle demanderait de la part du maître de l'habileté et du travail. Il écrirait lui-même en anglais quelque lettre, comme celle que l'enfant adresserait à son père, à un parent, ou une histoire, une fable, un conte, à la portée de l'intelligence de l'élève. Celui-ci tournerait le texte en latin, et le maître comparerait cette traduction avec celle qu'il aurait préparée lui-même.

De ces trois procédés, celui de la double traduction serait préférable. Ascham cherche à s'appuyer, pour le recommander, sur l'autorité de Pline le Jeune, et cite une lettre de lui à son ami Fuscus :

Digitized by Google

« Utile in primis, ut multi praecipiunt, ex Graeco in Latinum, et ex Latino vertere in Graecum : Quo genere exercitationis, proprietas splendorque verborum, apta structura sententiarum, figurarum copia et explicandi vis colligitur. Praeterea, imitatione optimorum, facultas similia inveniendi paratur : et quae legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt. Intelligentia ex hoc, et judicium acquiritur [1].

Une des préoccupations d'Ascham, c'est de gagner du temps; dans ce sens surtout la double traduction lui paraît avantageuse. « J'ose croire, dit-il, qu'elle mène, plus que toute autre, à la rapide et parfaite connaissance de toute langue. Quant à la rapidité, je gagerais que si un élève doué d'aptitude, d'amour, de zèle et de constance, traduisait de cette façon un petit ouvrage seulement de Cicéron, comme le *De Senectute*, avec deux lettres, la première à son frère Quintus, l'autre à Lentulus, qui est l'avant-dernière du premier livre, il arriverait à une meilleure connaissance de la langue latine, que la plupart de ceux qui passent quatre ou cinq ans à *rabâcher* toutes les règles de grammaire dans les écoles publiques (in *tossing* all the rules of Grammar in common scholes) ».

Ascham prétend ne pas donner simplement une théorie; il a mis sa méthode à l'épreuve. C'est d'abord avec un jeune ami, John Whitneye. Il lui fit commencer le latin vers le temps de Noël, et le continua avec lui jusqu'à la Saint-Laurent, soit sept mois et demi, lui faisant traduire en anglais et retraduire en latin le *De Amicitia*, deux fois par jour. A la Saint-Laurent, il prit le discours de Torquatus sur l'amitié à la fin du premier livre du *De Finibus;* l'endroit ressemblait par le sens, les mots et les phrases à ce que Whitneye avait appris dans le *De Amicitia*. Ascham le traduisit lui-même en anglais et le donna à son ami à reproduire en latin; ce qui fut fait si bien, et avec des fautes si légères, même pour les règles les plus difficiles de la grammaire, que quelques-uns de ceux qui passent sept ans dans les écoles de grammaire ou étudient aux Universités n'en auraient pas fait la moitié.

[1] C'est le texte tel que le cite Ascham. Dans Pline même (V. collection Nisard, l. VII, 9), il est un peu différent : « Utile in primis, et multi praecipiunt, vel ex graeco in latinum, vel ex latino vertere in graecum : quo genere exercitationis proprietas splendorque verborum, copia figurarum, vis explicandi, praeterea imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur : simul quae legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt. Intelligentia ex hoc et judicium adquiritur » Entre autres variantes, Ascham donne : « Ex Graeco in Latinum, et ex Latino vertere in Graecum », à la place de : « Vel ex Graeco in latinum, vel ex latino vertere in graecum » Il est douteux que le passage, même tel que le transcrit Ascham, indique la double traduction Dans le Pline de Nisard, il n'a pas du tout cette signification Le sens est qu'on traduira ou du grec en latin, ou du latin en grec, comme nous dirions qu'on fait une version ou un thème, sans que ce soit sur le même texte. Ainsi l'argument tiré de Pline par Ascham est sans valeur.

Digitized by Google

La même méthode donna des résultats plus beaux encore avec Élisabeth. « Après la première déclinaison et la conjugaison du verbe, elle ne prit plus jamais en main une grammaire grecque ou latine. Par la double traduction pratiquée chaque jour, dans la matinée sur Démosthène et Isocrate, dans l'après-midi sur Cicéron, pendant un ou deux ans, elle arriva à une si parfaite intelligence des deux langues, et à une facilité d'expression si judicieuse en latin, qu'il y avait peu d'hommes dans les deux Universités ou ailleurs en Angleterre, qui auraient pu, dans l'une et l'autre langue, soutenir la comparaison avec elle. » Ce sont les termes d'Ascham. Son autorité pourrait n'être pas concluante, puisque, en louant la reine, il vante ses propres succès; mais tous les témoignages s'accordent pour mettre Élisabeth au nombre des humanistes accomplis.

Les informations que donnent les écrivains du temps s'accordent également sur l'insignifiance du savoir latin qui s'acquérait dans les écoles d'alors, grâce aux mauvaises méthodes en usage; Ascham est dans le vrai encore dans ce qu'il en dit : « Je me souviens que dans le nord de l'Angleterre, quand j'étais jeune, les élèves étaient, en entrant dans les écoles, de jeunes enfants, et, en en sortant, de grands nigauds. Ils apprenaient toujours et sans profit. Ils apprenaient tout sans livre, et quand on leur donnait un livre, ils n'y comprenaient rien. Tout leur savoir était sur leur langue ou sur leurs lèvres, sans jamais monter jusqu'au cerveau ou entrer dans la tête ».

De la méthode d'Ascham fait partie aussi la conversation en latin. Elle était imposée aux élèves des écoles publiques à l'exclusion de la langue maternelle, non seulement avec leurs maîtres, mais même entre eux. Ascham trouve cette coutume mauvaise, d'accord sur ce point avec notre Guillaume Budé. « Cet érudit, dit-il, se plaignait amèrement, dans ses Commentaires grecs, de ce que, lorsqu'il commença le latin, l'habitude de parler en cette langue sans réflexion, à table ou ailleurs, le conduisit à un si mauvais choix des mots et à une si tortueuse construction de la phrase, que dans la suite rien ne l'empêcha davantage d'arriver à parler avec facilité et à écrire avec jugement. Sans doute, si les enfants étaient élevés dans une maison où on parlerait le latin avec la propriété et la perfection de Cornélie, la mère des Gracques, la conversation quotidienne serait la meilleure et la plus prompte méthode d'apprendre cette langue. Mais aujourd'hui, dans les écoles d'Angleterre, on se soucie peu du choix des mots et on néglige tout à fait la propriété. Il en naît dans les jeunes esprits une telle confusion et une telle barbarie, que plus tard, loin d'arriver à bien parler, ils n'apprennent même pas à juger; et il faut beaucoup de peine pour les remettre dans la bonne voie, si tant est qu'on y réussisse »

Un dernier caractère à signaler dans la méthode d'Ascham, c'est la

Digitized by Google

douceur qu"ll recommande aux maîtres, et c'est de là qu'il part dans son livre Il l'a écrit tout d'abord pour protester contre la brutalité du régime des écoles de grammaire de son temps. La Réforme avait abouti à l'expulsion du clergé fidèle à sa foi, et à la destruction des ordres religieux qui jusque-là avaient fourni les maîtres. Les biens des églises et des monastères avaient été confisqués. On n'avait donc, pour un moment, plus de maîtres et plus de moyens d'en former ou d'en payer. Il fallait prendre ce qu'on trouvait, des individus sans vocation et sans instruction, s'engageant dans l'enseignement à défaut de quelqu'autre gagne-pain, et en attendant seulement qu'ils pussent trouver une position moins ingrate. Ces hommes compensaient l'ignorance par la sauvagerie. « L'écolier, dit Ascham, est ordinairement battu pour ses devoirs latins, quand le maître devrait l'être pour la façon dont il les corrige, ou plutôt dont il les gâte; car souvent il sait, aussi peu que l'élève, dire les choses dans les termes propres et qui conviennent le mieux à la matière. Vous ne direz pas que ces maîtres déraisonnables sont rares; ils se trouvent en quantité partout. »

Ascham ne tarit point sur les bienfaits de la douceur et de la patience et sur tous les avantages qui résultent des éloges donnés à propos, en face du mal que font les bourrades et les coups. « Si l'élève fait des fautes, dit-il, soit en oubliant un mot, soit en en mettant un mauvais à la place d'un bon, soit en construisant mal sa phrase, je ne voudrais pas que le maître se renfrognât ou se mît à le gronder. Il suffit que l'enfant ait fait son possible et se soit appliqué Je sais par expérience qu'un élève tirera plus de profit de deux fautes dont on l'aura averti doucement, que de quatre choses où il aura réussi. Le maître profitera de l'occasion pour lui dire : Cicéron se serait servi de ce terme et non de celui-là; il aurait placé ce mot ici et non là; il aurait employé ce cas, ce nombre, cette personne, ce degré, ce genre, ce mode, ce temps, en cet endroit un temps simple plutôt qu'un temps composé; il aurait mis cet adverbe ici et non là; il aurait fini la phrase par ce verbe, et non par ce substantif ou ce participe. » Le maître doit être attentif au moindre succès de l'élève dans son travail, et chercher à l'en récompenser par une parole d'encouragement. « Je vous assure, fait encore remarquer Ascham, qu'il n'est point de pierre pour mieux aiguiser un bon esprit et stimuler sa bonne volonté, que la louange. N'allez pas faire de votre élève un esclave. L'effort corporel imposé de force ne nuit point au corps; mais aucune connaissance acquise par contrainte ne reste dans l'esprit; tout ce qu'il apprend malgré lui et par crainte, il l'oublie vite et volontiers. Les mauvais maîtres de grammaire ne peuvent ni comprendre ni suivre ces règles; mais les bons maîtres d'équitation font l'un et l'autre. C'est là l'unique raison pour laquelle les jeunes gentilshommes anglais

Digitized by Google

aiment si peu à aller à l'école, et sont si empressés à courir à l'écurie. Les mauvais maîtres de grammaire font entrer par la peur et les coups dans leurs têtes la haine de l'instruction; les bons maîtres d'équitation font naître en eux par la douceur le plaisir d'aller à cheval. »

Il paraît inutile d'entrer dans plus de détails pour exposer les principes du *Scholemaster*. Si le latin doit garder une place encore dans notre enseignement secondaire, la force des choses réduit de plus en plus le temps qu'on peut lui consacrer; une méthode qui permettrait de l'apprendre vite et bien est digne d'attention. D'un autre côté, dans notre résolution de rompre avec une discipline qui est jugée, nous nous trouverions comme aidés et réconfortés par les procédés délicats que recommande Ascham.

Jacques PARMENTIER.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Cours de littérature celtique, Tome V.** *L'Epopée celtique en Irlande*, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avec la collaboration de MM *Georges Dottin*, *Maurice Grammont*, *Louis Duvau* et *Ferdinand Lot*. Tome premier. Paris, chez Thorin, 1892, gr. in-8°, XLIV-536 p.

Cet intéressant volume contient la traduction de dix-sept fragments empruntés à trois cycles des légendes épiques d'Irlande : cycle d'Ulster, dont les héros sont Conchobar ou Conor et Cùchulainn (ou Cuchulin); cycle de Leinster, sur Find (Fingal), Ossin (Ossian) et Oscar; cycle mythologique, ce dernier représenté par une gigantomachie et une navigation fantastique.

Ces pièces sont accompagnées de notices et de commentaires qui en font ressortir l'importance au point de vue de l'histoire des mœurs et des institutions chez les Celtes et chez les autres peuples ario-européens Deux excellents index, qui terminent l'ouvrage, relèvent ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus original dans ces vénérables monuments de la civilisation celtique, et renvoient à des passages correspondants d'autres publications françaises, anglaises ou allemandes dont les auteurs avaient négligé de faire un travail de ce genre, qui devrait bien être regardé comme l'indispensable complément de toute publication scientifique

Quelques extraits de la préface, due au principal auteur, vont montrer comment ce beau livre, auquel ont collaboré de jeunes celtistes ses élèves, touche à des problèmes historiques et à des littératures classiques, de beaucoup plus près que le titre ne le donnerait à supposer.

« Le succès de Macpherson est un des faits les plus intéressants de notre histoire littéraire. Si l'auteur écossais avait publié, en 1762, un recueil de traductions des monuments irlandais originaux, ces traductions auraient probablement trouvé tout au plus, dans l'Europe entière, une centaine de lecteurs; elles n'auraient été mises en vers

Digitized by Google

ni par Cesarotti, ni par Michel Denis, ni par Baour-Lormian. Dans le cas où elles seraient tombées entre les mains de ces trois hommes de lettres, ils les auraient rejetées avec indignation après en avoir lu les premières lignes; Herder, Gœthe, le marquis de Saint-Simon, Le Tourneur, n'auraient éprouvé pour elles d'autre sentiment que le mépris, jamais Napoléon n'en aurait entendu parler.

« Macpherson, dans son œuvre soi-disant gaélique, a presque toujours exprimé les idées de ses contemporains; son Ossian et les guerriers que chante cet Ossian pensent à peu près comme les gens lettrés du dix-huitième siècle; ceux du dix-huitième siècle qui avaient l'esprit cultivé et, comme on disait, le cœur *sensible*, ont été heureux de se reconnaître et de s'admirer eux-mêmes, à de très légères réserves près, sous des noms celtiques et dans des textes auxquels on attribuait une haute antiquité.

« Ce qui, au contraire, fait pour nous le principal intérêt des textes irlandais épiques quand ils remontent authentiquement au moyen âge, c'est ce qu'ils nous conservent des mœurs païennes et surtout des mœurs d'un paganisme sur lequel la civilisation classique des Grecs et la théorie romaine de l'État n'avaient encore exercé aucune influence » (p. XXVI-XXVII).

« L'épopée irlandaise, quelque barbare qu'elle soit, est, comme le droit irlandais, un monument d'une civilisation bien supérieure à celle des Germains les plus anciens; si la notion romaine de l'État manquait à cette civilisation et si ce défaut était chez elle un vice radical, on y trouvait cependant une culture intellectuelle beaucoup plus développée que chez les Germains primitifs. Les études des druides et des poètes irlandais avaient préparé de longue main les Irlandais à recevoir l'enseignement nouveau qu'apportèrent les missionnaires chrétiens de Grande-Bretagne, au quatrième et au cinquième siècle; un phénomène analogue s'était produit quatre siècles plus tôt, quand l'école romaine d'Autun était venue se substituer à l'enseignement druidique en Gaule; la civilisation romaine et chrétienne trouva chez les Celtes la tradition de l'étude, et quelque inepte que pût être la pédagogie celtique, les esprits étaient, grâce à elle, beaucoup mieux préparés que ceux des Germains à recevoir les leçons de la pédagogie nouvelle, grecque, romaine et chrétienne » (p. XLI-XLII).

Un épisode des plus connus dans l'histoire littéraire est le récit épique du combat entre un père et son fils; plusieurs des questions qui s'y rattachent sont élucidées dans le livre de M. d'Arbois de Jubainville, p. XXXII-XXXVI et 51-65. La plus ancienne poésie germanique qui soit parvenue jusqu'à nous, et qu'on suppose avoir fait partie des chants populaires recueillis par Charlemagne, raconte le duel de Hildebrand et de son fils Hadubrand; le même sujet est traité dans l'épopée irlandaise, où les deux guerriers se nomment Cûchulainn et Conlâech, et dans le poème persan de Firdousi, le « Livre des Rois », où le père s'appelle Rustem et le fils Sohrab. Voici l'avis de M. d'Arbois de Jubainville sur le rapport de ces textes entre eux (p. XXXV-XXXVI) :

« Dans cette pièce allemande, le combat que Hadubrand livre à son père, qui l'a dûment prévenu de cette paternité, n'est pas motivé suffisamment; le cadeau fait à Hadubrand par son père au moment de se battre avec lui, est presque ridicule; tandis qu'en Irlande ce cadeau reçu par le fils a été laissé par le père à la mère au moment

Digitized by Google

de leur séparation; destiné au fils, il est porté par le fils au moment du combat, et, après le combat, le père le reconnaîtra sur le fils mort; le fils, en Irlande, ne dit pas son nom, parce qu'une prescription magique du père le lui a interdit, fatalement son père le tue sans le connaître, et cette mort donne au morceau un caractère tragique détruit par un sentimentalisme tout moderne dans la littérature allemande où le fils survit. Tout est puissant, logique, primitif dans la pièce irlandaise; sa concordance avec la pièce persane atteste une haute antiquité. Elle peut remonter aux époques celtiques les plus anciennes et avoir été du nombre des *carmina* chantés par les Gaulois à la bataille de Clusium, en 295 av. J-C. (Tite-Live, l. XXIV, ch. 27). Le poème allemand dont on a une copie du huitième siècle est une imitation inintelligente et affaiblie du chant celtique qui a dû retentir sur les rives du Danube et du Mein mille ans plus tôt et dont la rédaction germanique est l'œuvre de quelque naïf Macpherson, prédécesseur honnêtement inhabile de celui du dix-huitième siècle. »

Au lieu de voir dans le texte allemand une contrefaçon consciente et voulue du récit celtique, on pourrait aussi, je crois, expliquer leur ressemblance frappante par la coexistence chez les deux peuples de la même donnée légendaire, diversement altérée. Il est bien tentant de rapprocher encore de ces textes épiques la rencontre de Diomède et de Glaucos, *Iliade* VI, vers 119-236[1]. Ici les liens du sang sont remplacés par une autre alliance de caractère également sacré aux yeux des anciens (v. 215) :

ἦ ῥά νύ μοι ξεῖνος πατρώιός ἐσσι παλαιός.

Quant au don d'un objet de parure virile qui doit servir de signe de reconnaissance, on peut en retrouver une trace dans l'échange que les deux héros homériques font de leurs armures, d'après un usage qui se retrouve, *Iliade* VII, 299-305.

Il y a dans l'épopée sanscrite du Mahâbhârata un épisode qui se laisserait, sans trop d'invraisemblance, rattacher à la même tradition populaire; c'est celui que L. Leupol et E. Burnouf ont édité et analysé, p. 106-119 de leurs *Selectæ e sanscriticis scriptoribus paginæ*, Paris, 1867; les p. 120-130 en donnent une imitation en vers français. Un point d'honneur a mis aux prises Babhruvâhana avec son père Arjuna. Ce dernier, qui a exigé le combat, finit par succomber. Puis le jeune vainqueur désolé pose sur la poitrine de son père un joyau qui le ressuscite[2].

Malgré les critiques que l'auteur prévoit (p. XLIV) pour ces traductions de l'irlandais, on ne peut méconnaître ni le soin qu'y ont mis les jeunes collaborateurs qui débutent si heureusement sous sa direction, ni l'intérêt général qui s'attache à leur œuvre commune. La meilleure façon de la corriger en ce qu'elle présente de défectueux

[1] Comparez, par exemple, aux vers 227-229, ce passage du vieux poète germain : « Mais tu peux aisément, si ta force y suffit, sur un autre homme aussi noble gagner une armure et faire du butin, si tu y as quelque droit. »

[2] On sait que le chant VIII de la Henriade contient aussi le récit pathétique d'un combat entre le vieux d'Ailly et son fils (v. 207-290). Au chant II du *Paradis perdu*, Milton nous montre Satan sur le point d'en venir aux mains avec son fils le Trépas. Mais dans les deux cas, il n'est point question d'objets donnés par l'un des combattants à l'autre.

Digitized by Google

ne sera pas de la refondre en entier, mais de donner une liste de rectifications [1] et d'additions [2] à la fin d'une seconde série aussi riche et aussi consciencieusement traitée que la première.

E. ERNAULT.

[1] P. 16, *cein nod mair* est rendu par « tu seras ma seule femme *pour longtemps* »; c'est plutôt *tant que tu vivras*; cf p. 234 *cein nommair* « tant que je durerai » P. 17 « Je ferai la chose *à l'heure dite* »; *trath* ne serait-il pas ici une faute pour *t a* donc?

[2] On lit, p. 87 : « Il y a, dans ma maison, une vache de sept ans; depuis qu'elle a été petite génisse, il n'est entré dans sa gueule ni bruyère, ni mauvais fourrage; elle n'a mangé que du lait frais et de la petite herbe verte » L'irlandais ajoute *ocus arbar*, « et du grain ». L'éditeur de ce texte, M Windisch, avait expliqué *bó thúir* par « taureau » (et non « vache »), sens qui résulte de la décomposition du mot (littéralement *Kuh-herr*) et qui semble confirmé par ce qui suit, car *lóeg bec* signifie « petit veau » bien plutôt que « petite génisse ». On aimerait à savoir quelle raison a déterminé le traducteur à penser autrement, et aussi pourquoi il a rendu par « mauvais fourrage » le mot *folgdech*, resté obscur pour son devancier.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

## CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 2e SÉRIE [1]

*(13e Corrigé.)*

REMARQUES GÉNÉRALES.

Ce court passage comprend trois parties distinctes :

I. La première se compose des deux premières phrases : « Dieu, en faisant l'homme libre... », qui énonce *l'idée générale*, et « c'est une merveilleuse puissance... » qui fournit *une première explication* de cette idée : la particule γάρ servira donc à unir cette seconde phrase à la première.

II. La deuxième partie, qui va de « Il se fait bon ou mauvais... » à «... sur son propre vouloir », forme le *développement détaillé* de l'idée : cette suite de phrases courtes constitue un *portrait* moral de l'homme. Nous userons, comme les Grecs dans les *portraits*, ou bien de nombreux participes s'appuyant de temps à autre sur un verbe principal, ou même d'une série exclusive de participes s'appuyant implicitement sur le dernier verbe « il peut se modifier ». Dans ce dernier cas, il faut en grec, avant chaque petite série de participes, substituer au point ordinaire *un point en haut*. — Enfin, quelle que soit la traduction choisie, n'oublions pas que dans une *énumération* de verbes comme dans une énumération de noms, on doit unir tous les termes par des mots de liaison.

III. La conclusion, qui est faite des trois dernières phrases, commencera par οὖν ou un mot analogue.

IV. Comme le passage traite de *la liberté* humaine, il sera *indispensable*, pour lui conserver toute sa force, de mettre partout en relief, par la traduction, l'action de l'homme sur lui-même, par exemple en exprimant toujours le *pronom réfléchi* avec les verbes et les substantifs : »... *Se* modifier... il *se* fait bon ou mauvais... il tourne *sa* volonté... etc. »

[1] Voir le texte dans le Bulletin de *décembre* 1891, p. 312.

Digitized by Google

Περὶ τῆς Ἐλευθερίας [2].

Ὁ Θεὸς [3], ἅτε [4] τὸν ἄνθρωπον ποιῶν ἐλεύθερον, ἐποίησεν αὐτὸν θαυμασίως ὅμοιόν τι πρὸς τὴν θεότητα, ἧς εἰκών ἐστιν. Αὕτη [5] γὰρ θαυμασία δύναμίς ἐστιν ἐν τῷ ὑποκειμένῳ τε καὶ ποιήτῳ ὅτι τὸ ὑποκείμενον [6] τῇ ἐλευθερίᾳ οὐκ ἐμποδίζει, ἀλλὰ [7] αὐτὸς δύναται ἑαυτὸν κατὰ τὸ δοκοῦν μεταβάλλεσθαι [8]· ἑαυτόν τε ἀγαθὸν ἢ κακὸν, ὡς βούλεται, ποιῶν καὶ τὴν ἑαυτοῦ βούλησιν τρέπων ἢ πρὸς τὸ ἀγαθὸν ἢ πρὸς τὸ κακὸν, ὥσπερ ὁ Θεὸς αὐτὸς τῆς ἔνδον [9] ἐνεργείας κρατεῖ· ἑαυτοῦ δὲ ὢν καὶ βουλευόμενος [10] καὶ διακρίνων, παντελῶς ἄρχει τοῦ οἰκείου βούλεσθαι. Οὐκοῦν δῆλον ὅτι [11] ἐν ταύτῃ τῇ αὐτοκρατείᾳ ὅμοιόν τί ἐστι τῷ θεῷ [12], ὃ ἐκπλήττει [13]. Ἆρ' οὐ δὴ Θεῷ πρέπει διὰ ταύτης τῆς ἐλευθερίας τὸν ἄνθρωπον καθεστηκέναι οἱόντε ἄξια ποιεῖν; τί γὰρ τῷ γε ποιήτῳ [14] τῆς ἀξίας μεῖζον;

(Traduit de Malebranche.)

Louis Arnould.

[2] C'est le terme employé par les *philosophes* grecs.
[3] Avec une majuscule.
[4] Pour marquer clairement la circonstance de *manière*, de *moyen*, contenue dans le participe.
[5] Οὗτος, qui se rapporte ordinairement à ce qui précède, annonce très souvent ὅτι qui suit. Cette remarque est à ajouter au § 55 de l'abbé Ragon. — Le pronom démonstratif sujet s'accorde ici avec le substantif attribut par une *attraction* habituelle, c'est un des seuls cas où il ne prenne pas l'article. (Ragon, § 202 et 203.)
[6] Nous maintenons par extraordinaire le *nom abstrait* à la place du sujet, en le personnifiant pour ainsi dire, pour garder toute la force de la pensée.
[7] Et non καί.
[8] Le moyen seul n'indique pas une action *pleinement réfléchie* (Ragon, 210).
[9] Pour traduire « son opération *intime* » et non *intense*, qui a été imprimé dans le texte par erreur.
[10] L'actif est impropre, il signifie *conseiller*, ou bien *délibérer, mais seulement en parlant d'un membre* du *Conseil des Cinq-Cents.*
[11] Ou le participe, mais non pas la proposition infinitive (Ragon, § 236).
[12] Sans majuscule cette fois, pour rendre la *divinité.*
[13] Et non θαυμάζει, qui veut dire : *s'étonne.*
[14] *Un* se traduit en grec par *l'article*, quand il peut se remplacer en français par *le, chaque.* — Voilà un des emplois les plus fréquents de γέ : restriction par simple *détermination* de la classe spéciale d'individus ou d'objets, à laquelle s'applique la pensée.

## Compte-Rendu

11 devoirs corrigés : 1er, M. Madi, étudiant libre de Poitiers, avec la note 13.

Sujets de composition (6e série.)

DISSERTATION FRANÇAISE.

Commenter, au point de vue pédagogique, ce vers de La Fontaine :

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié).

En d'autres termes, comment doit-on expliquer ce vers à des enfants de dix à douze ans pour les amener à réfléchir, à comprendre ce qu'il y a de justifié dans cette critique, ce qu'ils doivent faire pour que ce reproche ne soit plus mérité ?

Digitized by Google

COMPOSITION LATINE. — Quid novi Tacitus cum ad componendam tum ad illustrandam stylo historiam attulerit exponetis.
QUESTION DE GRAMMAIRE. — L'interrogation, dans les trois langues classiques.
QUESTION DE MÉTRIQUE. — Lois réglant la coupe des mots, dans les vers grecs et latins.

## LICENCE PHILOSOPHIQUE.

La conscience psychologique.

### CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Thème allemand

*L'homme au masque de fer* (suite).

Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin ; sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute, car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île.

*(A suivre.)*

### Thème anglais

En un temps où la famille de bergers qui devait un jour devenir le peuple hébreu, menait une vie errante dans la vallée du Jourdain et dans les plaines de la Palestine, florissait déjà sur les bords du Nil une puissante nation, possédant d'immenses cités, de formidables armées, des écoles de science, et tout ce qui constituait une civilisation rappelant les plus glorieux jours de la Grèce et de Rome. La plupart des peuples dont les noms sont maintenant fameux dans l'histoire, étaient en ce temps de simples tribus de barbares, habitant les cavernes des forêts, ou demeurant sur des pilotis dans les lacs, qui pour armes se servaient de haches et de flèches en silex, ou dont tous les ornements étaient les dents des bêtes sauvages tuées à la chasse ou quelques grains d'ambre. Les Égyptiens, cependant, demeuraient dans de somptueux palais, portaient des colliers d'or ornés d'un émail précieux d'un exquis fini, et se servaient de poignards de bronze et d'épées damasquinées d'or. L'Egypte était alors ce que devint Athènes, et ce que fut Rome plus tard encore, un objet de curiosité et d'intérêt, peut-être même d'envie, pour les populations barbares rôdant misérablement autour de ses frontières, où les attiraient sa richesse et sa prospérité.

### Composition française.

Comment le professeur doit-il procéder pour que l'étude des auteurs anglais ou allemands serve à la fois à l'enseignement de la langue, au développement des facultés de l'esprit et à la formation du cœur?
On s'appuiera sur une œuvre empruntée au programme de l'enseignement moderne.

Le 5 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le 12 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

AVRIL 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 4.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

Notre éminent collaborateur, M. Chaignet, membre correspondant de l'Institut, recteur honoraire de l'Académie de Poitiers, vient de publier le 4e volume de son *Histoire de la Psychologie des Grecs*. Ce volume, consacré tout entier à Plotin, sera suivi d'un 5e, qui complètera l'étude de la philosophie Alexandrine, et qui sera le couronnement de l'œuvre monumentale entreprise par M. Chaignet.

***

La Faculté des lettres a perdu, le mois dernier, un de ses maîtres les plus sympathiques et les plus distingués. M. Brun, chargé depuis 1881, d'un cours complémentaire de philosophie à la Faculté, est mort à l'âge de 44 ans, après une courte maladie. M. Compayré, recteur de l'Académie; M. Arren, doyen de la faculté des lettres; M. Moulin, proviseur; M. Vallet, professeur au Lycée, ont prononcé sur la tombe de M. Brun des discours exprimant les vifs regrets que cause sa perte à sa famille, à ses collègues, à ses élèves et à ses amis.

***

M. Mélinand, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Poitiers, est chargé d'une conférence de philosophie à la Faculté, en remplacement de M. Brun.

***

Une conférence de pédagogie est instituée jusqu'à la fin de l'année scolaire, à la Faculté des lettres. M. Souriau est chargé de cette conférence.

Digitized by Google

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

# L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET LA CRITIQUE CHEZ LES LATINS

(2e ARTICLE [1]).

### III.

Le polygraphe Varron est l'ancêtre véritable, pour la race latine, des philologues et des historiens de la littérature. Autant qu'on en peut juger par des titres d'ouvrages et des fragments, il semble que, grâce à lui, les contemporains de Cicéron n'aient rien eu à envier dans ce genre aux esprits studieux de Rhodes et d'Alexandrie. L'étendue et la variété des travaux dont il a laissé des traces ne prouve pas seulement le goût et la science d'un homme : elles attestent les qualités du milieu où il s'est formé, la curiosité d'un public intelligent et ses aptitudes littéraires. Varron s'est occupé surtout des origines et du développement des jeux scéniques en Italie : les comiques lui inspiraient une prédilection particulière, sans doute à raison de leur caractère national, parce que leurs œuvres reflétaient presque seules les mœurs et les idées de la pure Italie. Il fit un triage des comédies authentiques de Plaute, en prenant ses points d'appui dans la philologie à la fois et dans l'histoire. Les *Hebdomades* renfermaient un grand nombre de notices sur les écrivains de la Grèce et de Rome où la biographie se mêlait à la critique [2]. A côté de Varron, Cornelius Nepos et Santra se livraient à des travaux analogues ; il n'en est guère resté que le souvenir. Ce que le temps a épargné suffit à prouver que, pour la méthode, ces historiens latins les œuvres et des personnalités littéraires n'ont rien innové : à part un souci plus grand de la vérité exacte, ils sont les disciples fidèles des grammairiens grecs. A peine soupçonnaient-ils ce que la vie d'un auteur et le spectacle de son temps pouvaient fournir de ressources à l'interprétation de ses ouvrages. Ils gravent d'un trait net et simple des médaillons d'écrivains ; ils les rangent suivant une chronologie à peu près scientifique, avant tout ils définissent chaque talent par sa qualité dominante, le plus souvent à

[1] Voir le numéro de février dernier, p. 38.

[2] Ch. Chappuis, *Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron*, p. 67 et suiv.

Digitized by Google

l'aide d'une épithète caractéristique qui prend place dans le formulaire officiel des écoles. La tradition de ces qualificatifs est un des phénomènes singuliers, presque plaisant, de l'enseignement à Rome. On les retrouve, brouillés parfois par une mémoire infidèle chez les rhéteurs du temps de Marc-Aurèle, tels qu'on les a lus chez Quintilien, qui lui, les avait traduits de Denys ou empruntés à Horace, lesquels les tenaient de Varron, des grammairiens latins et grecs [1]. On dirait une liturgie littéraire, qui s'interdit l'originalité comme un danger et abdique toute velléité d'indépendance; nos manuels de rhétorique scolaire sont des chefs-d'œuvre d'ampleur et de variété en comparaison.

A vrai dire, ce genre de critique et d'histoire, tel qu'il s'acclimate dans la latinité, grâce à Varron, est surtout une science d'école; l'esthétique abstraite et l'archéologie y tiennent plus de place que la biographie des auteurs. Cependant il faut distinguer entre les aperçus raisonnés sur la valeur des ouvrages, les discussions érudites sur le développement des genres qui s'adressent aux intelligences cultivées, et les détails biographiques par lesquels les maîtres de la jeunesse tâchent d'intéresser et d'éveiller la curiosité littéraire. Ces détails forment un des éléments de l'explication des textes dans les classes; ils y figurent au même titre que les notions de grammaire, d'étymologie, de géographie, d'histoire générale et de mythologie. Tantôt la biographie jaillit du texte lui-même à l'occasion des rares confidences de l'auteur; tantôt elle devient le commentaire naturel des allusions, tout aussi rares, qu'il fait lui-même à ses modèles, à ses amis, à ses rivaux. Ailleurs il s'agit simplement d'orienter la chronologie, de mettre de l'ordre dans les œuvres et dans les noms, d'assigner à chacun sa place dans les siècles, son rôle dans les écoles, ses rapports de parenté et de filiation intellectuelle. Le plus souvent on veut piquer l'attention et aider la mémoire par quelque anecdote intéressante. Dans ce cas la fiction subvient à la pauvreté de l'histoire proprement dite: l'explication des poètes fournissant à l'enseignement sa plus abondante matière, l'esprit légendaire passe, par une contagion fatale, du livre expliqué jusque dans les commentaires du professeur. De là certains synchronismes, par exemple, qui ne résistent pas à l'examen rigoureux des faits : l'anecdote de Thucylide qui prend conscience de sa vocation aux jeux olympiques, où Hérodote lit une partie de ses histoires; la coïncidence qui fait naître Euripide le jour de la bataille de Salamine, pendant qu'Eschyle s'illustre parmi les combattants d'âge mûr et que Sophocle, adolescent, figure dans le chœur célébrant la victoire. Les visées pédagogiques de la biographie ainsi pratiquée sautent aux yeux.

[1] V. comment Horace raille ces qualificatifs solennels, *Ep.* I, 1, 50 et suiv.

Digitized by Google

A s'en rapporter aux satires et aux épîtres d'Horace, les mêmes habitudes persistent durant le complet épanouissement de la vie littéraire sous le règne d'Auguste. On ne cite guère que Hygin qui, sur les pas de Varron et d'après sa méthode, se soit occupé de la critique des ouvrages en y faisant intervenir la personne de l'auteur; c'est ce qu'il fit pour Virgile qu'il traita d'ailleurs assez mal; car un livre qu'il composa sur la maison et la famille du poète fut trouvé *amer* plus tard. Sans doute que Hygin ne tranchait guère sur la corporation de ses pareils dont se plaint Horace. Le ton de l'*Epître à Auguste* prouve que les critiques de profession sont toujours asservis à la tyrannie du vocabulaire traditionnel; que manquant d'indépendance ils manquent aussi d'équité. Tout ce qui est nouveau leur paraît suspect; pour n'avoir pas à réformer des opinions toutes faites, ils s'insurgent, autant par paresse d'esprit peut-être que par jalousie, contre les talents jeunes. Il arrive à Rome, ce que nous avons vu ailleurs, que les critiques de profession représentent surtout le passé et régentent en son nom le présent. Ce sont les lettrés eux-mêmes, c'est-à-dire les créateurs dans les divers genres, qui formulent l'esthétique nouvelle: les uns, comme Diogène démontrait le mouvement, réalisent en Romains le pur idéal hellénique; les autres se mettent à l'aise dans la satire qui se plie à tous les sujets; par elle, ils animent la critique théorique; ils la font descendre dans l'arène des opinions actuelles, la mêlant au conflit des personnalités vivantes. Horace est resté un maître dans ce genre : il excelle à railler le pédantisme des juges attitrés, à mettre un goût flexible, une liberté à la fois originale et sensée dans ces questions d'art où ses adversaires apportaient surtout de la mémoire.

Certes! il fut un censeur rigoureux, quoiqu'au fond très équitable, de la vieille poésie latine dont il n'apprécie guère que l'enthousiasme trop généreux pour être raisonné et la hardiesse naïve à viser un but qu'elle n'avait pu atteindre. Cependant il en veut beaucoup moins (leur en veut-il même de quelque manière?) à ces ancêtres si bien intentionnés qu'à leurs modernes défenseurs. Passe pour Orbilius et les autres pédants d'école d'enseigner aux Romains à tête frisée, avec férule à l'appui, les beautés de la loi des Douze Tables et des poèmes de Livius Andronicus. En pleine floraison des facultés littéraires et artistiques, quand la latinité produit des œuvres qui lui permettent, sans trop de désavantage, de se mesurer avec la Grèce, il est vraiment temps d'inaugurer, entre esprits cultivés, des façons de juger plus vivantes et plus vraies. C'est à quoi Horace travaille pour sa part : s'il est épris du pur idéal des Grecs et n'en détourne guère ses regards, cependant, ce qu'il aime chez ses modèles plus encore que leur valeur esthétique, c'est leur merveilleuse souplesse à apprécier comme à enfanter les formes diverses du beau. La grâce infinie et jeune à travers tant de

Digitized by Google

siècles, sous des traits sans cesse renouvelés, du génie hellénique est, à ses yeux, la meilleure preuve que si l'art est un et immuable par ses principes essentiels, chacune de ses manifestations doit recevoir de la mobilité des institutions, des croyances et des mœurs, les empreintes multiples qui font l'originalité de chaque période et, dans un même milieu, celle de chaque écrivain. Poète d'un goût châtié, artiste amoureux des formes pures et correctes, il n'en puise pas moins, dans cette conception supérieure de l'idéal, un grand fonds d'indépendance, aussi bien pour juger les autres que pour créer lui-même. On peut dire surtout qu'ayant eu de l'art dans ses rapports avec la vie une idée plus nette que bon nombre de ses contemporains, il fut redevable à cette idée de ses qualités d'expression personnelle; par là nous le voyons apparaître, à la distance de tant de générations, comme une figure toujours actuelle et vivante. Par là, seul peut-être d'entre les poètes anciens, il a su, sans froisser l'opinion de son milieu, sans prêter au reproche d'individualisme frivole, revivre tout entier pour la postérité; et seul il s'offre aux procédés modernes de critique historique avec les allures de l'écrivain qui a vécu son ouvrage et y subsiste. Mais de même que son talent, fait de nuances délicates et subtiles, a découragé les imitateurs latins, ainsi sa critique, si nette à la fois dans ses principes et si indépendante dans ses applications, est demeurée lettre close pour les âges suivants : l'*Épître à Auguste* et l'*Art poétique* sont des chefs-d'œuvre isolés dans la latinité.

On s'en aperçoit bien vite quand on examine à ce point de vue les diverses satires littéraires qui, jusqu'au déclin de la poésie latine sous Hadrien, ont essayé avec plus ou moins de pénétration et d'à-propos, de censurer les défauts des ouvrages et les ridicules des auteurs. Qui pourra nous dire quel fut au juste l'idéal de Perse, de Martial ou de Juvénal, dans les questions d'art et de littérature auxquelles ils ont touché ? Railler les grotesques et les incapables, tracer des caricatures plaisantes ou se répandre en doléances qui s'inspirent moins des intérêts de l'art que de l'intérêt du poète, cela suffit sans doute pour mériter le titre de satirique: il faut autre chose pour que la satire ait une valeur critique, pour qu'elle exerce une action sur la direction des esprits, pour que les lettrés de tous les temps n'y cherchent pas seulement des distractions mais des leçons. Le seul d'entre les satiriques du premier siècle qui mérite d'être placé, à côté d'Horace, parmi les esprits pénétrants et originaux est l'auteur du *Satyricon;* telle page de ce livre, aux allures frivoles et dissolues, renferme en substance le *Dialogue des orateurs;* et l'art hybride de Lucain, qui s'était flatté de rajeunir l'épopée en y mêlant l'actualité historique, y est apprécié avec autant de profondeur que de verve.

Cependant ce sont là des indices, il en existe d'autres encore, qui ne permettent guère de juger les aptitudes critiques de cette période

Digitized by Google

par les seuls monuments écrits arrivés jusqu'à nous. Jamais la vie littéraire ne fut plus intense, même dans les milieux les plus raffinés; jamais les lettres ne tinrent une plus large place dans les préoccupations publiques; jamais elles n'ont compté autant de représentants, dans tous les mondes. Quand elles s'assirent sur le trône des empereurs avec la personne de Claude et de Néron, comment n'auraient-elles pas fait beaucoup parler d'elles? Comment n'auraient-elles pas suscité des ambitions bruyantes, et passionné des discussions, soit théoriques, soit personnelles, jusqu'à les rendre populaires? Comment en un mot, l'intempérance de la production dont Sénèque se plaint comme d'une maladie grave de son temps, n'aurait-elle pas eu pour conséquence un égal débordement de la critique? De fait, la perpétuelle chronique des lettres qui alimentait la conversation des dilettantes dans les salles de lecture finit par fonder l'histoire littéraire, celle des auteurs, dont certains deviennent de plus en plus illustres, après celle des ouvrages, qui maintient d'ailleurs toute sa prééminence. Et ce n'est pas là une des moindres preuves de l'aversion que l'esprit antique professe pour le personnalisme littéraire; si jamais société a semblé propre à en faire éclore les travers variés, c'est bien la société romaine au temps de Néron. Si grotesques ou si odieux qu'en fussent certains aspects, il faut avouer que les lettres et les arts y avaient conquis des titres de noblesse fort imposante; l'exemple venu de haut avait exalté le dilettantisme jusqu'au délire; il avait même recommandé le cabotinage comme le moyen par excellence de plaire à l'opinion et de ressembler au maître. L'opinion toutefois peut s'éprendre de la personne d'un pantomime ou d'un gladiateur; elle persiste à ne réclamer du poète que ses vers, et reste indifférente à sa vie, quand le poète n'est pas l'empereur.

## IV

Depuis le règne d'Auguste jusqu'au déclin des lettres latines sous les Antonins, la production des intelligences semble réglée par deux courants en sens contraire, qui agissent tantôt séparément, tantôt de concert : la fin de l'éloquence effective, sur la scène du moins où elle avait produit ses grands chefs-d'œuvre, consacre le triomphe de la déclamation; le besoin d'une littérature réelle développe le goût des recherches historiques.

La déclamation n'était au temps de Cicéron qu'un procédé d'école, qui avait pour objet de préparer aux luttes du forum, de la même manière que l'escrime initie au maniement des armes meurtrières. Une fois le forum réduit au silence, elle devient le but et la raison

Digitized by Google

d'être non seulement des études oratoires mais de toute espèce de littérature. Or le propre des méthodes déclamatoires est de se complaire dans les aperçus généraux, de ne demander au spectacle de l'humanité que des types et des symboles, d'en extraire la notion toujours vague des événements notables et des hommes éminents; puis elle en fabrique des thèses morales ou elle les emploie à la démonstration de thèses toutes faites, sans souci du vrai, le plus souvent à ses dépens, pour le bénéfice d'une vraisemblance conventionnelle. Au lieu d'aller à l'école des faits, elle passe son temps à leur donner des leçons; elle les asservit à des idées préconçues, non pas profondes ni originales, telles qu'un Aristote les déduit de l'examen rigoureux du réel, mais banales et monotones, telles que les formule, pour l'usage courant, la philosophie des paresseux ou des médiocres. L'écrivain qui obéit aux suggestions de l'esprit déclamatoire ne se borne pas à faire bon marché des réalités extérieures quand il les exploite pour la composition de son ouvrage: il en arrive à s'abstraire de sa réalité personnelle; dès qu'il prend la plume, il cesse d'être un homme, il n'est plus qu'un auteur. Non pas à la façon des primitifs qui subissent naïvement la domination d'un grand sujet et qui abdiquent leur individu au profit de la nature divine, de la patrie, de l'humanité, en les transfigurant par l'idéal. Le déclamateur, lui aussi, subit un esclavage; mais, il est à peine besoin de dire, cet esclavage est sans noblesse qui courbe son esprit au niveau de quelques lieux communs et qui annihile sa personnalité sans que l'art en tire avantage. C'est pour cela que tous les produits de la discipline déclamatoire, à quelque genre qu'ils appartiennent, ont entre eux un air de banale ressemblance: c'est pour cela que l'on peut rapprocher les uns des autres, comme issus d'une inspiration commune, ou les transposer dans l'espace et dans le temps, certains ouvrages latins du I^er^ et du II^e^ siècle de notre ère, quoiqu'ils soient d'ailleurs de provenances très diverses. Cette ressemblance dans le vague des idées générales a eu surtout pour effet de compliquer la tâche, déjà fort ardue pour d'autres causes, de l'histoire littéraire. Comment pourrait-elle se flatter de saisir l'homme lui-même dans le convenu perpétuel des thèses? Comment sous le masque et les attitudes simulées, surprendra-t-elle la figure propre de l'acteur? Comment, sous la tromperie des sentiments factices et des idées artificielles, la physionomie vivante de son âme?

En même temps que ce système d'éducation qui prenait l'enfant à l'école et ne le lâchait plus jamais, en dépit de son génie naturel, dans la mêlée des intelligences cultivées, éliminait de la littérature toute affirmation personnelle et mettait l'observation de la réalité concrète sous la dépendance du lieu commun, l'esprit historique, qui est tout l'opposé de l'esprit déclamatoire, stimulait la curiosité par la recher-

Digitized by Google

che du détail et enfantait la variété par l'érudition. Sénèque par l'ensemble de son œuvre, personnifie la déclamation morale, avec une ampleur d'ailleurs et une exubérance spirituelle qui n'ont jamais été égalées; mais le même écrivain sacrifie, dans l'occasion, au goût des notions positives et exactes quand il orne des charmes de son style ce qu'il a appelé les *Questions naturelles*. Le représentant par excellence de ce positivisme littéraire, qui met dans la production du Ier siècle la note originale, est Pline l'ancien. Comme Varron, dont il est le véritable continuateur, mais avec une pénétration plus profonde et dans une langue plus pittoresque, il parcourt tout le domaine du savoir humain, tel que le passé l'a transmis à son temps. Nous ne possédons plus, malheureusement, ses travaux historiques; mais il nous suffit de savoir qu'il a été, avec Cluvius Rufus, le maître de Tacite, ce peintre le plus expressif de l'antiquité, pour que nous lui fassions honneur d'avoir, dans une large mesure, transformé l'histoire oratoire en histoire pittoresque et, qu'on nous passe cet hellénisme, pragmatique. La recherche des faits précis et vrais, l'horreur du vague et du général caractérise le grand ouvrage, aussi varié que la nature, qui est parvenu jusqu'à nous : si l'on doit regretter que la littérature n'ait pu y trouver place, en revanche il faut remarquer que Pline met à la mode, sinon la critique d'art suivant les principes de l'esthétique et les données de l'histoire, du moins le goût de l'archéologie artistique et la connaissance raisonnée des belles œuvres. Cette science fort en honneur chez les grammairiens grecs, déteint déjà chez Cicéron sur la critique littéraire; elle devient de plus en plus un de ses éléments essentiels; elle étend ses horizons, elle enrichit son vocabulaire. Quintilien lui est redevable, dans l'*Institution oratoire*, d'échapper à la monotonie formaliste des enseignements de l'école : le *ut pictura poesis* ne reçoit pas toujours des applications heureuses, il est vrai; mais les rapprochements de détails précisent cette idée, féconde entre toutes, dont la critique au XIXe siècle tirera de lumineuses conséquences : c'est que tous les arts sont dans une dépendance réciproque; c'est qu'ils s'expliquent les uns par les autres théoriquement, comme ils agissent les uns sur les autres dans la réalité des faits.

Dans le combat que se livrent durant le premier siècle la discipline scolaire par la déclamation et l'esprit historique ou scientifique représenté par quelques talents éminents, l'histoire littéraire continue à jouer le rôle effacé que nous lui avons vu remplir jusqu'à ce jour. Quelques grands noms seulement réussissent à fixer l'attention de la science, en inspirant des ouvrages de longue haleine; encore le caractère de ces ouvrages est-il plutôt archéologique que vraiment historique. Tel est le cas des commentaires d'Asconius Pedianus sur les discours de Cicéron et sans doute aussi du livre qu'il consacra à défendre Virgile contre ses détracteurs; telles devaient être, au début

Digitized by Google

même de de cette période, les visées de Fenestella dans ses travaux sur Cicéron et Térence. Remarquons que. Virgile mis à part, les sympathies de cette critique sont surtout allées aux orateurs: ils ont été les premiers et longtemps les seuls parmi les écrivains à forcer les portes de l'histoire. A Rome Cicéron les leur avait ouvertes lorsqu'il ajusta sur le *Liber Annalis* d'Atticus, une chronologie raisonnée de l'éloquence romaine. Quand Auguste eut pacifié ce genre avec tout le reste, les âmes généreuses, pour se consoler de ne plus entendre à la tribune la voix vivante des hommes qui incarnaient et la liberté politique et le beau langage, se reportaient par les œuvres désormais mortes aux circonstances qui les avaient suggérées. De leur côté, les amis du régime nouveau réagissaient contre un dilettantisme qui s'inspirait de la politique plutôt que de l'art: ils en venaient à déprécier et le style et les procédés d'une école oratoire pour diminuer d'autant l'idéal de gouvernement qu'elle avait défendu.

Au temps de Cicéron l'histoire en général était pour les Romains un *opus oratorium* qui partageait, très inégalement d'ailleurs, avec l'éloquence un domaine réputé commun. Sous l'empire, ce domaine qui est celui des aspirations républicaines, l'histoire l'envahit peu s'en faut toute seule: quant à l'histoire littéraire, lorsqu'elle a pour objet les hommes qui ont lutté à l'origine contre le nouvel ordre des choses, elle ouvre pour les uns comme un refuge commode à leurs regrets et à leurs espérances; elle offre aux autres un terrain excellent pour des revendications agréables au pouvoir, pour des discussions inoffensives en apparence et toutes théoriques, mais où survit en réalité l'âpreté des luttes de partis, où respirent encore, particulièrement dans les premiers temps, les emportements de la guerre civile. On sait que la réputation de Cicéron, orateur et homme d'état, eut surtout à souffrir de cet état des esprits sous Auguste : les amis de l'empereur eussent-ils contesté avec autant d'injuste vivacité ses qualités littéraires, s'ils n'avaient vu en lui l'adversaire maladroit et malheureux à la fois de César et d'Antoine ? D'autres écrivains que Cicéron, au cours des siècles, ont payé ainsi au prix de leur gloire la plus pure et la plus légitime, leur participation aux affaires publiques en des moments difficiles. Il est vrai qu'on en pourrait citer un égal nombre qui sont redevables d'une exagération de renommée aux causes qu'ils ont soutenues au moins autant qu'au talent qu'ils ont mis à les soutenir. C'est ainsi que la politique qui a contribué pour sa bonne part à fonder l'histoire littéraire dans l'antiquité romaine, en a aussi, dès les débuts, altéré la sincérité et troublé la sérénité de la critique d'art par les sophismes de l'esprit de parti. Il y aurait peut-être quelque optimisme à déclarer qu'elle n'a pas fait école chez les modernes.

La guerre faite à l'école Cicéronienne sous l'empire n'est d'ailleurs qu'un épisode de la lutte, aussi périodique dans le cours des civilisa-

Digitized by Google

tions qu'elle est humaine par son principe, des modernes contre les anciens [1]. Sous Auguste, elle a mis aux prises les admirateurs de ceux qui avaient fondé les lettres latines avec plus de bonne volonté que de talent réel et les représentants d'un art raffiné, d'un goût châtié et pur. Moins d'un siècle après, elle reprend avec une ardeur aussi vive, au profit de ceux qui, devenus anciens à leur tour, étaient cités comme des modèles impérissables par les uns, dépréciés par les autres comme les produits d'une esthétique vieillie et surfaite. Deux monuments nous restent qui, curieux à étudier parce qu'ils nous initient au caractère de cette lutte, méritent surtout de nous arrêter, parce qu'ils nous renseignent sur le ton et les procédés de la critique littéraire au déclin du 1er siècle, l'*Institution oratoire* et le *Dialogue des orateurs*.

Le premier est la synthèse, d'ailleurs très personnelle, des enseignements de l'école sur la technique oratoire depuis la *Rhétorique à Herennius*; elle est la résultante dernière d'une succession vraiment admirable d'ouvrages, les uns de pure théorie qui n'ont rien laissé à dire aux rhéteurs d'aucun temps, les autres historiques, beaucoup moins amples et moins profonds, surtout si on les compare aux travaux de la critique moderne, mais suffisamment encore nourris de faits ou fondés en raison, lorsqu'on tient compte des exigences spéciales du génie antique et de la pauvreté de ses ressources biographiques. Le Xe livre de Quintilien qui est, pour son époque, ce que la critique des littératures anciennes a produit de plus complet et de plus sage, nous paraît aujourd'hui bien maigre, bien superficiel, à le prendre dans son ensemble: et si nous regardons aux détails de quelques jugements, de ceux-là surtout qui tirent leur importance du grand nom qui les suggère, nous ne pouvons nous empêcher de les déclarer étroits toujours, bizarres et même absurdes quelquefois. Ce qui y fait défaut surtout, même en tenant compte des visées spéciales de l'auteur qui ne veut être qu'un professeur de rhétorique supérieure et qui oriente son enseignement moins vers l'éloquence réelle que vers la déclamation, c'est le sens élevé des œuvres et l'intuition des rapports qui les lient aux milieux d'où ils sont sortis. L'histoire littéraire chez Quintilien est faussée, rapetissée, elle se traîne dans les formules vagues et les épithètes banales parce qu'elle est subordonnée à la discipline déclamatoire: et la critique à laquelle elle fournit ses motifs directeurs, s'étiolerait elle aussi dans l'atmosphère de l'école si elle n'était traversée par le grand souffle de l'éloquence républicaine et comme réchauffée par les préoccupations morales.

En revanche de tous les monuments de l'antiquité latine traitant

[1] Relire sur cette querelle la thèse toujours jeune de Hip. Rigault, c'est prendre une leçon de haute critique, exprimée dans une langue excellente.

Digitized by Google

des questions d'art et de littérature, celui qui rappelle le mieux le ton et les procédés des modernes est le *Dialogue des orateurs*. La composition en est-elle antérieure à celle de l'*Institution oratoire* ou a-t-elle au contraire suivi ce dernier ouvrage, l'auteur y ayant puisé cette conviction que la meilleure rhétorique, professée par un des talents les plus remarquables de son temps, ne pouvait rien contre le vice des institutions et l'affaissement déjà séculaire de l'esprit public? Quoiqu'il en soit de cette priorité, quand on va au fond du livre pour se rendre compte des principes qui l'ont inspiré, il est aussi difficile d'en attribuer la paternité à des esprits simplement honnêtes et distingués comme Quintilien et Pline le Jeune, que de mettre au compte de Suétone les *Annales* de Tacite. Il n'y a vraiment, parmi les écrivains connus de la fin du I^er^ siècle, que le grand historien qui soit de force à porter la gloire d'une pareil ouvrage. Il ne saurait entrer dans le dessein de cette étude générale de l'analyser en détail et d'en apprécier les idées maîtresses; d'ailleurs peu de chefs-d'œuvre de la latinité sont aussi connus, aussi dignes de l'être. Je ne parlerai ni de la face nouvelle que le *Dialogue* donne à la querelle des anciens et des modernes, ni de l'éloge contradictoire de l'éloquence et de la poésie, lieu commun qui échappe à la banalité presque inévitable de ces sortes de morceaux, en ce qu'il reçoit des personnalités d'Aper et de Maternus et des allusions aux événements contemporains un relief aussi original qu'expressif. Je n'en veux retenir que ces deux affirmations, l'une d'Aper, l'autre de Messula qui se complètent en se corrigeant : c'est que les formes artistiques et les genres littéraires se transfigurent d'âge en âge: c'est qu'aussi les défauts comme les qualités des ouvrages de l'esprit sont les résultantes en quelque sorte fatales des institutions et des mœurs. En constatant que la dégradation des facultés oratoires a marché de pair avec les progrès du pouvoir absolu et que la perte des libertés politiques n'a été elle-même qu'une conséquence forcée de la corruption générale par le bien-être, Tacite se souvient de Platon élevant la question de la rhétorique des sophistes à la hauteur d'un problème social. Pour l'application il reste fidèle aux traditions de l'esprit antique, en ce qu'il dédaigne tout ce qui est individuel et subjectif dans le développement des intelligences illustres. Il laisse bien entrevoir que l'originalité propre d'un écrivain est le produit de son éducation et jusqu'à un certain point de ses origines. Mais quand il insiste, c'est sur les influences collectives, sur les raisons supérieures et philosophiques des phénomènes. Confiné dans l'universel lorsqu'il s'agit d'exposer les causes de la décadence oratoire, il en ramène de même les résultats au règne exclusif et funeste de la déclamation. Quoique les noms propres et les faits particuliers abondent dans le dialogue, lui communiquant une vigueur de déduction peu commune, on peut dire que l'individualisme en est exclu. Le fond his-

Digitized by Google

torique y est plus riche que dans les grands traités de rhétorique de Cicéron et dans l'*Institution* de Quintilien : mais les éléments biographiques n'y ont jamais qu'une valeur générale. De vives lumières y éclairent l'évolution des genres : la critique y reste impersonnelle de parti pris.

Par la netteté vigoureuse de la pensée, par la nouveauté de certains aperçus, le *Dialogue* a les allures d'un manifeste d'école ; il n'est cependant que le cri de détresse d'une belle littérature qui sent qu'elle va mourir après un magnifique effort et qui se pleure elle-même avec la pleine conscience des causes dont elle meurt. C'est le regret du passé de plus en plus lointain, de plus en plus impuissant à féconder le présent, qui laisse entrer dans l'histoire, non pas pompeusement et pour leur faire amende honorable comme d'un trop long oubli, mais avec une discrétion qui est presque du dédain encore, les représentants de la littérature pure, les maîtres de ces genres que le satirique a ironiquement appelés les genres lâches : *genus ignavum*. Suétone, qui a mis tant de complaisance à raconter jusqu'aux folies insignes des Césars, ouvre le premier à la corporation des écrivains de tout ordre, salués illustres tous ensemble, une galerie modeste mais spéciale dans le musée de l'histoire.

J.-A. Hild.

(*La fin prochainement*)

---

## LE BARREAU DE PARIS ET LA RADIATION DE LINGUET

Un des épisodes les plus intéressants de la réaction parlementaire de 1774, c'est à coup sur la radiation de l'avocat Linguet. On y voit en pleine lumière les intrigues et les passions de ses confrères ligués contre lui. Il y apparaît lui-même, parlant et agissant de la façon la plus étrange. A nos yeux il reste une sorte d'énigme : Est-ce un fou, un génie méconnu, ou simplement un mauvais plaisant qui se moque du public ? On ne sait trop. Et peut-être d'ailleurs est-ce tout cela à la fois.

Des avocats avaient plaidé devant le parlement Maupeou, et d'autres s'y étaient refusé. Ceux qui avaient continué leurs fonctions l'avaient fait avec chaleur, affectant même, autant de confiance dans l'avenir que le nouveau tribunal. Peu leur importait, disaient-ils, qu'on cherchât à les flétrir du nom d' « assermentés », ou qu'on les traitât d'impudents et de traîtres. Ils comptaient dans leurs rangs des hommes considérables : Lambon, l'ancien bâtonnier de l'ordre ; Gerbier, que

Digitized by Google

le beau monde acclamait au palais, comme Lekain au théâtre : Linguet, une sorte d'aventurier de lettres, mais l'orateur le plus passionné qui se pût rencontrer.

En dépit de leur assurance ils eurent bientôt tout à redouter de leurs ennemis, car le parti parlementaire triompha, et les « avocats vierges », avec leur coryphée, l'emphatique Target, réclamèrent des représailles contre les « avocats souillés[1] ». Le parlement n'en voulait pas, disait-il, de violentes, mais cependant il en préparait de telles, car sur le champ il se montra disposé à établir des catégories dans le barreau. Les présidents, les gens du roi, même quelques conseillers, donnèrent à entendre qu'ils favoriseraient par des « distinctions » et des « préférences » ceux qui jusqu'au bout avaient tenu pour la cause parlementaire[2]. Il est curieux de voir le président de Lamoignon de Bâville, dont la fidélité à l'ancienne magistrature était plus que douteuse, se prononcer ouvertement pour ceux qu'il appelait les « avocats romains ». Il invita le greffier des vacations à ne distribuer qu'entre eux certaines causes ; et, quand il apprit que les « Romains » avaient refusé d'assister au banquet d'usage, avec leurs confrères deshonorés, il fit parvenir à ces honnêtes gens un panier de vins, pour qu'ils pussent, à part, boire à sa santé[3]. Enfin la basoche toujours ardente, ne parlait de rien moins que de mettre hors la loi les « fripons » du barreau[4] ; et, tout en rêvant de calmer les passions, le ministère en fut réduit à reconnaître qu'il n'en avait pas la force[5].

Sans doute les « délinquants » se seraient défendus par leur nombre même, car on ne pouvait tous les persécuter. Mais ce fut un événement fortuit qui détourna d'eux en partie les vengeances dont ils étaient menacés. Une querelle survenue depuis plus d'un an entre l'ordre et un de ses membres atteignit, juste à point, un tel degré de violence, que la guerre des « avocats romains » et des « avocats souillés » en fut comme suspendue et presque oubliée. Linguet, attaqué par tous, attira sur sa personne assez de réprobation et de haine pour que bientôt le barreau vît en lui le seul coupable qu'il fallût à tout prix sacrifier. Il devint la victime expiatoire de la réaction parlementaire.

[1] Bibliothèque nationale, Mss. français, 13735 (Ms. Regnaud), f^os 99, 151. *Journal historique de la Révolution opérée dans la Constitution de la monarchie française* (Londres, 1776), 7 vol. in-12, t. VI, pp. 323, 332, 341 ; VII, p. 46. *Memoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, Londres, 1777-1789, 36 vol. in-12, t. IX, p. 170. *Barreau français, Collection des chefs-d'œuvres de l'éloquence judiciaire en France*, in-8°, 1822, t. VI, pp. 349, 351, 353.

[2] *Journal historique*, t. VII, p. 77.

[3] Bibl. nat., Mss. français 6642 (Journal de Hardy), f^os 133 et 134.

[4] *Journal historique*, t. VII, pp. 14 et 15.

[5] Ibid., t. VI, p. 332.

Digitized by Google

C'est un personnage hors du commun que maître Linguet. Fils d'un régent[1], il a fait de brillantes études au collège de Beauvais. Il ne songe pas d'abord au métier d'avocat ; il entre au service du duc de Deux-Ponts, comme secrétaire ; à vingt-cinq ans il écrit l'histoire du siècle d'Alexandre[2]. Tout à coup il quitte la littérature, croyant avoir découvert un secret pour fabriquer le savon de suif à froid ; il accourt à Lyon, pour s'y procurer les capitaux nécessaires ; il échoue, et revient à la littérature : il fait des pièces pour le théâtre italien[3], écrit des brochures en faveur des jésuites. De nouveau il abandonne les lettres. Il passe à la carrière des armes : et le voici à Madrid, aide de camp de M. Beauveau. Bientôt il voyage en Hollande et en Flandre : il y puise l'idée de son ouvrage sur les « canaux navigables. » Entre temps il attaque les philosophes qu'il traite de « fanatiques », et compose une tragédie sur Socrate. Enfin il devient avocat, mais sans cesser d'être auteur[4].

On a dit que Linguet, comme Beaumarchais, Mercier ou Brissot, fut en quelque sorte la menue monnaie de Voltaire[5]. Je lui trouverais surtout quelque ressemblance avec Beaumarchais, pour la puissance de son esprit de réclame, son génie de la mise en scène et de la publicité. Assurément comme Beaumarchais il a parfois joui d'une surprenante popularité ; et, loin de redouter le scandale, il l'a, comme lui plutôt cherché. Il lui a disputé l'attention du public. En février 1774, l'adversaire de Goezmann était, à Paris, le héros du jour : mais quelques mois plus tard les discordes du barreau occupaient toutes les têtes, et le public n'était plus qu'à Linguet[6].

Remontons de quelques années dans l'histoire de cet avocat, nous verrons qu'ayant déjà atteint à la célébrité il n'était pas cependant accepté par ses confrères. Ses mémoires pour le chevalier de La Barre faisaient grande sensation, et il devait quand même, pendant deux ans encore, solliciter son inscription au tableau. La protection de l'avocat général Séguier, ne le défendait qu'à demi contre les préventions dont il était l'objet. On l'inscrivait, il est vrai, mais avec cette restriction injurieuse que pendant deux ans il communiquerait ses plaidoyers à l'ordre avant de les faire imprimer.

[1] Linguet est né à Reims en 1732.

[2] Cet ouvrage fut dédié au duc de Deux-Ponts (1759).

[3] Ce sont les « *Filles-Femmes* et les « *Maris battus* ».

[4] *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV*, à Londres, 1787, 18 vol. in-12, t. XIII, pp. 289 et suiv.

[5] Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, 8 vol. in-8°, 1859, t. III, p. 322.

[6] Mme du Deffand écrit à H. Walpole, le 27 mars 1774 (t. II, p. 395), à propos de Beaumarchais : « Nous ne parlons plus de tout cela ici ; je ne vous dirai pas ce qui y succède ; ce sont des riens. »

Digitized by Google

Les avocats conspiraient pour ne point signer contre lui de mémoires, et ils cherchaient à ne pas paraître dans les affaires où il devait plaider[1]. Le procès du duc d'Aiguillon révéla ses talents hors ligne. Le coup d'état Maupeou se produisit : et, par la force des choses, Linguet se mit à plaider quand ses confrères n'y voulaient point consentir Il fut un des soutiens de la nouvelle magistrature. Son éloquence vive et mordante, sa souplesse, et l'extrême variété de ses connaissances littéraires jetèrent tout de suite un grand éclat sur le barreau des « assermentés ».

En 1872, le procès fameux du comte de Morangiès attira sur Linguet l'attention universelle. Il passionna les contemporains, autant et plus peut-être que ne le fit le procès Groezmann. Un officier général, un maréchal de camp, le comte Morangiès, avait souscrit pour cent mille écus de billets, mais prétendait ne pas avoir touché l'argent. La famille des Véron lui réclamait cette somme énorme, et le poursuivait. Le public se prononça d'abord contre l'accusé, et tous les cafés et cabarets de Paris retentirent des injures prodiguées à son avocat. Morangiès, disait-on, est un fripon, et Linguet est son complice. On assurait que tous deux étaient d'accord avec les policiers, qui avaient reçu leur part des cent mille écus volés. Linguet méprisa les outrages, fit tête à l'opinion Il sut démêler les intrigues obscures ourdies contre son client, démasquer les témoins subornés, répondre à tous les libelles en maître libelliste, montrer enfin une telle confiance, un si ferme courage que beaucoup l'admirèrent sans plaindre son client.

Voltaire intervint ; et, de même que Linguet l'avait soutenu dans la défense du chevalier de La Barre, à son tour il défendit, avec Linguet, le comte de Morangiès. Pour fouetter l'opinion il fit du procès une affaire de parti. Très adroitement il présenta la cause de l'officier général comme celle de la noblesse entière. Le public fut dupe ; nobles et bourgeois se crurent en présence ; leurs prétentions et leurs préjugés bouleversèrent tout Paris. Il fut de mode d'être du parti Morangiste ; car on ne passait pas sans cela pour gentilhomme. L'entraînement fut si grand qu'il gagna les provinces : la noblesse du Gevaudan écrivait en faveur de l'accusé ; la noblesse de la Provence se cotisait pour acquitter ses dettes urgentes. Rien de surprenant que les classes inoyennes se soient agitées de leur côté, entraînées par la cabale des Véron, aussi active et plus bruyante que les Morangistes. Un arrêt semblait-il défavorable à Linguet, ses adversaires le faisaient répandre par milliers dans les lieux publics ; ils avaient des colporteurs qui criaient dans tout Paris : arrêt contre l'avocat de Morangiès[2] !

[1] *Correspondance secrete*, t. XIII, p. 29. *Journal historique*, t. VII, p. 148.

[2] Grimm, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, Paris, 1877-82, 16 vol. in-8°,

Digitized by Google

Le procès, enlevé au Châtelet, avait d'abord été porté devant le baillage du palais. Il était venu ensuite au parlement. Les juges souverains annulèrent les billets de Morangiès, mais en lui défendant de prendre à partie ses premiers juges sur aucune de leurs procédures. Les accusateurs furent condamnés au bannissement. Les préventions des deux partis n'en demeurèrent pas moins entières. Les uns trouvant que la réparation faite à Morangiès innocent était trop imparfaite, les autres l'estimant scandaleuse pour Morangiès coupable : ceux-là convaincus qu'un homme de qualité ne peut être un vulgaire voleur ; ceux-ci voyant en Morangiès un gentilhomme perdu de dettes, comme tant d'autres, et prêt à tout pour se procurer de l'argent[1].

Quant à Linguet il sortit du procès grandi par l'acquittement de son client, grandi surtout par l'extraordinaire vigueur qu'il avait déployée. D'autres affaires confirmèrent sa réputation. Il donna une consultation célèbre sur le divorce, fit un mémoire contre les fermiers généraux, défendit une protestante abandonnée par un mari catholique, un dissipateur le vicomte de Bombelles ; il fut l'avocat du prince de Ligne contre l'abbaye de Corbie, et celui de la duchesse d'Olonne contre le comte d'Oroucke. Dans un temps où tant d'autres ne plaidaient plus, il se faisait un cabinet considérable. Il « tranchait en maître » au palais et c'était là comme une revanche de ses anciens déboires. Après l'avoir injurié, le public l'applaudissait. Voltaire allait bientôt écrire : « Monsieur Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence[2]. »

Linguet provoqua naturellement la jalousie de ses confrères, et il eut l'imprudence de prêter le flanc à leurs attaques. Brouillé avec le duc d'Aiguillon, il lui réclama des honoraires que le duc refusa d'acquitter ; et les avocats déclarèrent que la discipline de leur ordre et l'honneur de leur état ne permettaient pas qu'ils pussent jamais exiger un payement de leurs clients. Linguet soutint que cet honneur de l'ordre était pure chimère, et menaça le duc d'Aiguillon de poursuites en justice[3]. Dès lors, selon sa propre expression, « il se forma dans la poussière du palais » une résolution secrète de le faire rayer du tableau. Sa querelle avec le duc d'Aiguillon servit de prétexte à

t. X, pp. 39, 40, 84, 292, 293, 294. Voltaire, édition Beuchot, t. XLVII : *Lettre à M. de Baccaria au sujet de M. de Morangiès ; — Essai sur les probabilités en fait de justice ; — Nouvelles probabilités en fait de justice dans l'affaire d'un maréchal de camp et de quelques citoyens de Paris*, 1772 ; — *Précis du procès du comte de Morangies contre la famille des Véron*, 1773 ; — *Fragment sur la justice*, 1773 ; — *Quatre lettres à MM. de la noblesse du Géraudan*, etc. *Journal historique*, t. VII, p. 129 ; — *Barreau français*, t. VI, pp. 3, 300 et 301.

[1] Grimm, t. X, p. 293.

[2] Grimm, t. X, pp. 80 et 81. *Correspondance secrète*, t. XIII, pp. 80, 81. Voltaire, éd. Garnier, t. L, p. 168 (Lettre de Condorcet à Voltaire), et p. 179 (Lettre de Voltaire à Mallet du Pan).

[3] *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 292.

Digitized by Google

ses ennemis ; en réalité ils lui en voulaient surtout d'avoir fait acquitter Morangiès. La masse des avocats avait pris parti pour les Véron et pour le « baillage du palais ». On sait que ce tribunal humilié par Linguet se recrutait parmi les plus anciens avocats. Pouvaient-ils pardonner à ce confrère ses violences et son triomphe ? N'avait-il pas démontré que leur procédure contre Morangiès était abusive et leur sentence inique ? Comme avocats ils entreprirent de venger l'affront qu'ils avaient reçu comme juges. Sans doute avec son imagination ardente, Linguet grossit les faits ; il prête à ses adversaires les machinations les plus perfides. Mais il est certain qu'au palais les anti-Morangistes se liguèrent pour l'accabler. Il eut pour lui nombre de juges ; il eut contre lui le barreau et deux magistrats du parquet, MM. de Verges et de Vaucresson [1].

Dès le 2 juillet 1773, ses ennemis réclamaient sa dégradation [2] ; mais ce fut seulement le 11 février de l'année suivante qu'intervint un arrêt lui interdisant de plaider et d'écrire. Dans l'intervalle il se trouva aux prises avec le plus illustre de ses confrères, l'avocat Gerbier. Comme lui Gerbier avait plaidé devant le nouveau tribunal ; mais il était anti-Morangiste, il avait pris parti pour les avocats juges du bailliage ; sa réputation n'était pas irréprochable. C'en était assez pour que Linguet le malmenât rudement. Dans un de ses mémoires il le traite de faussaire, l'accuse d'abus de confiance, et le flétrit comme corrupteur de témoins [3]. Il représente alors d'anciens clients de Gerbier, les Michelin qui réclament à cet avocat une somme de cent mille francs. Nul doute qu'ils n'eussent fourni contre lui autre chose qu'une accusation vague ; mais la conviction de Linguet se fait surtout, et sa bile s'échauffe, à mesure qu'il voit d'avantage en Gerbier un de ses plus acharnés ennemis [4].

Sur ces entrefaites il est choisi comme avocat par la comtesse de Béthune, qui plaide contre son frère, le maréchal de Broglie, pour la succession de son père, le baron de Thiers. La partie adverse ayant confié sa cause à Gerbier, le procès offrait au public d'autant plus d'attraits. Gerbier refuse de plaider contre Linguet, mais ses clients s'attachent à lui obstinément : et de son côté la comtesse de Béthune, à aucun prix, ne veut consentir à changer d'avocat [5].

Linguet publia des « réflexions » pour sa cliente. C'était un chef-

[1] *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 305. C'étaient les deux avocats généraux. Ils combattirent Linguet pour cause d'inimitié personnelle. On ne saurait omettre de faire remarquer ce que la conduite de Linguet à l'égard du duc d'Aguillon avait d'insolite et d'impertinent. Elle dut soulever dans le barreau des éléments honnêtes.

[2] *Barreau français*, t. VI, p. 302.

[3] *Journal historique*, t. VII, p. 41.

[4] *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 307.

[5] Grimm, t. XI, p. 30. *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 306.

Digitized by Google

d'œuvre d'éloquence et de fureur. Il y prenait à partie Gerbier, de façon terrible : « On prétend, disait-il, punir d'une exclusion infamante la vivacité d'un zèle désintéressé ; que ferait-on donc s'il se trouvait au palais un homme qui vendît toujours ses paroles, et quelquefois son silence ? Un homme qui n'ouvrit jamais la bouche qu'on ne sût à quel poids ? Un homme accusé juridiquement d'un abus de confiance de la plus criminelle espèce[1] ? Les avocats qui tenaient pour Gerbier crurent qu'il resterait déshonoré s'il ne le vengeaient. Treize d'entre eux délibérèrent de dépouiller à tout prix Linguet de son état : et quelques jours après, le 11 février 1774, il y en eut trente qui pénétrèrent dans la grand'chambre, et y demandèrent justice. L'avocat général de Vergès prononça un réquisitoire contre le dernier écrit de Linguet, et un arrêt interdit à cet avocat d'exercer ses fonctions. Ainsi condamné, Linguet plaida en opposition à l'arrêt de la Cour : renvoyé devant l'assemblée des avocats, il défendit ses droits avec adresse, mais tout à fait inutilement. Il ne fut sauvé que par une intervention supérieure. Le conseil des dépêches suspendit l'arrêt qui le rayait, et aussi la décision des avocats[2].

Les ennemis de Linguet crurent un moment avoir réussi à le décourager. Le bruit courut qu'il allait volontairement quitter le barreau. Il devenait, disait-on, chancelier du prince de Monaco ; et sans doute il bouleverserait la principauté plus encore que Maupeou n'avait fait le royaume de France. Par avance on s'égayait des exploits du minuscule chancelier[3]. Nouvelles trompeuses : Linguet ne délaissa pas la comtesse de Béthune ; il continua de publier son *Journal de politique et de littérature* ; il écrivit de nouveaux pamphlets. Tout à coup il fit une évolution rapide ; car voyant le parlement Maupeou sur le point de succomber, il se déclara nettement contre lui. Ce fut un vrai coup de théâtre. Sans doute avec ce tribunal il perdait de solides appuis. Dans le palais renouvelé, ses adversaires allaient

[1] Bibl. nationale, Mss. français, 6681 (Hardy), f° 286. Voici une *Epigramme sur Linguet et Gerbier qui se déchirent* :

C'est grand dommage, dites-vous,
Ils sont fous,
Ces avocats de haut parage,
Qui, dans des écrits pleins de rage,
S'arrachent la robe et l'honneur.
Quant à la robe, elle eut souvent pareil outrage ;
Pour l'honneur, n'ayez crainte ; il est bien défendu,
Linguet n'en eut jamais, et Gerbier l'a perdu.

Bibl. de Dijon, Ms. 1233 (Courtépée), f° 141.

[2] Bibl. nationale, Mss. français nouv. acq. 4389 (*Journal de nouvelles du marquis d'Albestar*), f° 1735. Grimm, t. XI, p. 47, *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 306. *Barreau français*, t. VI, p. 311.

[3] Bibl. nationale, Mss. français 13755 (Regnaud), f°s 55 et 56.

Digitized by Google

se multiplier, puisque les « avocats-vierges » lui reprochaient tous sa défection. Mais il devait trouver dans le parquet de l'ancien parlement un partisan dévoué, un ami, l'avocat général Séguier, et, parmi les conseillers, des sympathies plus nombreuses qu'on ne put d'abord le soupçonner. Dailleurs ce fut surtout le public qu'il affecta de choisir pour juge; il comptait l'intéresser et le séduire. Il avait dès longtemps beaucoup fait pour s'assurer ses suffrages; il avait flatté sa manie frondeuse, attaquant tout ce qu'il y avait en France de plus puissant. ministres, parlements, philosophes; il flatta son humeur railleuse en jetant le ridicule sur ses confrères. Il prit d'abord à partie dans son journal ceux qu'on décorait du nom bizarre « d'avocats-vierges ». « La virginité, disait-il, est assurément l'état parfait, mais les casuistes les plus sévères, n'ont jamais condamné ceux qu'un tempérament moins héroïque détermine à des unions indiquées par la nature. » Ses confrères s'indignaient, et leur indignation même grossissait son succès [1]. Il eut l'adresse d'émouvoir le public en montrant les avocats et les économistes conjurés pour sa perte, tant ses talents leur inspiraient aux uns et aux autres de jalousies et de rancunes. Ses partisans racontaient qu'en décembre 1774, vingt-trois avocats l'avaient jugé sans le citer: il était venu disaient-ils demander d'être entendu, mais en vain il s'était jeté à leurs pieds avec des sanglots et des larmes [2].

Il faut donner les raisons de la haine que Linguet rencontra chez ses confrères. Elles ont été énumérées par le bâtonnier Lambon, et par Linguet lui-même. Elles pourraient presque toutes se ramener à ce seul fait que Linguet était plutôt un homme de lettres qu'un avocat, et que les avocats de Paris, vers 1775, furent les ennemis nés des gens de lettres. Pris en masse, les avocats étaient alors fort en arrière de leur temps et asservis à une foule de préjugés. Ils tenaient beaucoup à de vieilles formules dont riaient les gens de lettres: ils vénéraient de vieux livres dont les philosophes niaient l'autorité. N'oublions pas que presque tous ils écrivaient mal, ce qui mettait en relief leur pédantisme. Or, en dépit de toutes les réserves que l'on peut faire à l'égard de sa valeur littéraire, Linguet fut sans aucun doute un des écrivains les plus lus de son temps, un de ceux qui exercèrent le plus d'action sur leurs contemporains. Il passa pour un avocat de premier ordre et fut surtout un avocat populaire. La foule assiégeait parfois sa maison, se disputant les mémoires sortis de sa main. Il devait doublement porter ombrage à ses confrères : sa notoriété les offusquait; son talent lui assurait une énorme clientèle [3]. S'étant fait

[1] *Barreau français*, t. VI, p. 333 (Plaidoyer du 4 et du 11 janvier 1775).
[2] Grimm, t. XI, p. 47. *Journal historique*, t. VII, pp. 79 et 132.
[3] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, t. VI, p. 116. Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1783, t. II, pp. 42 et 43.

Digitized by Google

le défenseur de quelques grands personnages, il était très apprécié de la noblesse, et le bruit courait que M. de Maurepas l'aimait à la folie. Son esprit paradoxal, ses sarcasmes et son imagination effrénée faisaient de lui un homme si peu ordinaire que pour beaucoup il était des plus intéressants. Sa dialectique était certes plus adroite que solide, mais si elle ne persuadait pas elle séduisait. Son style descendait parfois jusqu'à la grossièreté; mais il vous remuait toujours, tant il était violent et amer [1].

Les avocats reprochaient à Linguet de ne pas aimer le droit romain, qui pour eux était la loi par excellence. En dépit de ses dénégations, ils l'accusaient d'avoir écrit un éloge de Maupeou : ils lui reprochaient d'avoir licencieusement blâmé la conduite de l'ordre, qui renonçait à plaider en 1771, et repris lui-même, le premier de tous, ses fonctions d'avocat. Il n'avait pas, disaient-ils, le ton du barreau ; il était prompt à jeter l'outrage aux parties adverses : il apportait à la barre une impétuosité qui blessait ses confrères [2]. On trouvera tout au moins étrange que ce dernier grief ait pu être relevé contre Linguet, alors que depuis longtemps les avocats avaient coutume d'entremêler leurs plaidoyers d'invectives et de personnalités grossières. Il est vrai que, se ménageant entre eux, ils injuriaient surtout les plaideurs. Linguet n'épargna pas plus ses confrères que leurs clients [3].

L'ordre se scandalisait d'être maltraité dans les mémoires d'un avocat ; il se disait compromis par l'intempérance d'un homme qui pouvait lui attirer de graves affaires, comme il s'en était tant attiré à lui-même. L'ordre fouillait le passé de Linguet et les accusations ne lui coûtaient guère. Tantôt il lui reprochait d'avoir montré de l'ingratitude envers son ancien protecteur, le duc de Deux-Ponts ; tantôt il prétendait que comme secrétaire du prince de Beauveau, il s'était rendu coupable d'escroquerie ; pour lui l'avidité de Linguet ne connaissait pas de bornes, et la preuve en était fournie par les scandaleuses difficultés où il se débattait contre le duc d'Aguillon [4]. Enfin Linguet avait entrepris de diriger un journal, ce qui ne s'accordait pas avec les études et les travaux réclamés par la fonction d'avocat. Voilà j'imagine le grand grief de l'ordre Linguet est un journaliste, et, comme tel, il est pour ses confrères gênant et dangereux.

A coup sûr, il a sur eux ce grand avantage qu'il peut, quand bon lui semble, user du procédé favori des journalistes, prendre le public pour juge dans ses querelles particulières. Or il leur est interdit de le

[1] Bibl. nationale, Mss français 6683 (Hardy), f° 349. *Correspondance secrète*, t. XV, p. 37 Mercier, t. II, p. 43.

[2] *Journal historique*, t. VII, p. 81, 83 *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 307. Mercier, t. II, p. 41. *Barreau français*, t. VI, pp. 310 et 327.

[3] *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 333. *Journal historique*, t. VII, p. 81.

[4] *Journal historique*, t. VII, p. 81 et 85.

Digitized by Google

combattre avec ses propres armes ; ils sont toujours contraints d'agir en corps, et pour ainsi dire officiellement. Il est bien évident qu'un corps ne peut pas s'emparer de l'attention du public au même degré qu'un polémiste habile. Pour y parvenir la passion ne suffit pas ; il faudrait une verve, un talent qu'un corps ne peut posséder au même degré que l'individu ; et d'ailleurs un corps ne risque-t-il pas beaucoup à mettre sous les yeux de tous ses dissensions intestines ? Sa situation officielle le désignant au respect, le condamne à la solennité. Chacun s'étonnera ou s'indignera de découvrir en lui ces faiblesses, ces petites passions, ces ridicules qu'on pardonne aux individus.

Le barreau de Paris dut tenir pour suspect un avocat journaliste, d'autant plus qu'il s'appelait Linguet. Mais le public fut pour l'avocat qu'il crut persécuté ; il embrassa sa cause avec ardeur parce qu'il le vit seul aux prises avec tous ; il s'éprit de son intrépidité ; il redouta qu'il ne vînt à succomber ; il vit en lui l'homme qui souffrait le plus de la « honteuse dégradation du barreau [1] ». Il se demanda avec lui pourquoi il serait interdit à un avocat de diriger un journal. N'était-il pas étrangement ridicule que les avocats voulussent empêcher l'un d'entre eux d'écrire, sous le prétexte que ses travaux du palais risquaient d'être sacrifiés à la littérature ; et le ridicule ne dépassait-il pas la mesure quand c'était des travaux de Linguet, du cabinet de Linguet qu'ils avaient cet extrême souci ?

Les avocats s'étaient décidés à revenir sur l'arrêt du conseil qui maintenait Linguet en possession de son état. Ils firent des assemblées pour préparer sa radiation. Leur ennemi ne recula pas ; il écrivit contre eux un mémoire où l'on retrouvait toute sa violence et tout son fiel. C'était le *Supplément aux réflexions pour Me Linguet, avocat de la comtesse de Béthune* [2]. La bataille décisive allait s'engager. Le 22 octobre 1774, un premier coup fut porté à Linguet. L'ordre défendait à ses membres de communiquer avec lui, et faisait signifier solennellement sa décision à MM. les présidents des chambres du parlement. Mais Linguet nia qu'une pareille décision fût valable, n'ayant été prise que par les anciens bâtonniers et les vingt-deux avocats qui formaient « la députation de l'ordre ». Il déclarait ne pouvoir accepter qu'un vote des avocats réunis en assemblée générale [3]. Or il y avait cinq cents avocats au parlement de Paris. Au fond, il se souciait aussi peu des cinq cents que des vingt-deux ; mais il n'était pas fâché de passionner le débat. Il aimait la lutte avec toutes ses violences et ses surprises ; et la lutte se présentait à lui dans un mo-

[1] *Journal historique*, t. VII, p. 82. *Barreau français*, t. VI, p. 310.
[2] Grimm, t. XI, p. 30.
[3] *Barreau français*, t. VI, p. 315.

Digitized by Google

ment qu'il estimait favorable ; car, en demandant sa radiation, ses confrères paraissaient vouloir priver de son avocat une cliente illustre. Il s'identifia avec la comtesse de Béthune, comme deux ans plus tôt avec Morangiès. Les coups qui l'atteignaient, disait-il, étaient portés à sa cliente ; et de fait une grande partie de la haute société prit pour lui fait et cause [1].

La notoriété du duc d'Aiguillon vint encore servir Linguet dans sa campagne de bruit et de scandale. M d'Aiguillon passait pour un homme fort habile et vindicatif : il avait beaucoup d'ennemis, et en le prenant à partie, on provoquait nécessairement la curiosité publique. Il était d'ailleurs piquant de voir Linguet déchirer cet ancien client, dont il avait fait jadis un portrait si flatteur ; et l'on ne peut guère douter qu'il ait parfois rallié les sympathies de ceux qu'il avait d'abord scandalisés C'était le duc d'Aiguillon, disait-il, qui obscurément tramait sa perte et qui, à force de perfidies, parvenait à le faire passer pour une sorte de « concussionnaire ». C'était lui qui excitait les avocats et sollicitait les juges en des affaires où il n'eût pas dû intervenir [2]. On ne sait si vraiment Linguet avait réclamé à d'Aiguillon la somme exhorbitante de cent cinquante mille écus ; s'il y avait eu arbitrage entre lui et ce grand seigneur [3] ; mais il est bien certain que Linguet tira parti de ses démêlés avec lui pour maintenir l'attention publique fixée sur sa personne. En 1782, il en devait jouer encore avec succès, et attirer au palais une multitude prodigieuse, avide d'entendre bafouer le duc d'Aiguillon.

L'ancien Parlement comptait dans son sein des magistrats favorables à Linguet ; mais il avait intérêt à laisser l'ordre des avocats exercer sur ses membres la juridiction correctionnelle. Assez disposé à faire œuvre de réaction dans le détail des affaires du palais, il ne voulait pas pourtant que tout fût bouleversé, et redoutait que l'affaire Linguet n'amenât un conflit entre les avocats et lui-même. Livré à ces hésitations, il devait rendre des arrêts contradictoires : le 11 janvier 1775, sur les conclusions de Séguier, il décida que tout ce qui avait précédé ou suivi le réquisitoire de M. de Vergès serait annulé, et il donnait ainsi gain de cause à l'irascible avocat [4] Mais le bâtonnier court chez le premier président : il lui demande des explications sur la pensée de la cour, et M. d'Aligre, peut-être intimidé, affirme que sa compagnie n'entend point enlever à l'ordre la discipline de ses membres. Bientôt le parlement prend un nouvel arrêté qui détruit

[1] *Journal historique*, t. VII, p. 76.

[2] Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e siècle*, Paris, 1777-1792, 19 vol. in-8°, t. XII, p. 333, 340, 354, 357.

[3] *Journal historique*, t. VII, p. 183.

[4] *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 307.

Digitized by Google

l'effet du premier et laisse Linguet sous le coup de l'interdit prononcé par les vingt-deux [1].

Une assemblée générale de l'ordre devait cependant avoir lieu, et faire du palais le théâtre d'évènements invraisemblables. Un billet circulaire du bâtonnier la fixa au 3 février, annonçant qu'elle se tiendrait dans la salle de Saint-Louis. Le 3 février, Linguet arrive accompagné par la foule de ses partisans. Au premier rang marchent la comtesse de Béthune, des gens qualifiés, comme le comte de la Tour d'Auvergne, le comte de Lauraguais, le comte du Roure, le prince de Hennin, un publiciste célèbre, le sieur Caron de Beaumarchais. Viennent ensuite des chevaliers de Saint-Louis, nombre de militaires, pour la plupart Morangistes, des gens de tout état, une armée véritable et des plus bigarrées. Il n'y avait là, disent les ennemis de Linguet que des hommes perdus de dettes, acclamant un avocat toujours prêt à prendre leur défense [2].

Avec de pareilles troupes, Linguet occupe en maître la chambre de Saint-Louis; mais quand arrivent les avocats, ils sont effrayés de voir leur ennemi prêt à fomenter une sorte de sédition. Ils lui déclarent ne pouvoir délibérer en présence d'un pareil déploiement de forces. Linguet répond que ce sont là les témoins des griefs qu'on n'a pas voulu lui transmettre par écrit. Les avocats se retirent; ils demandent asile à la cour des Aides qui, redoutant quelques désordres, refuse de les recevoir; ils ne savent où s'assembler. Enfin M. d'Aligre leur offre la grand'chambre, et pendant que la cohue des partisans de Linguet reste maîtresse de la chambre de Saint-Louis, les avocats entendent leurs commissaires résumer les griefs touchant à la probité et aux écrits de l'accusé. Ils décident de les grouper sous trois questions qui lui seront posées, et ils délèguent deux d'entre eux pour l'aller chercher. Insolent et amer, Linguet déclare que rendez-vous a été donné dans la chambre de Saint-Louis, et qu'il y attend ses juges. Une nouvelle députation l'avise qu'on va le juger par défaut, et c'est seulement alors qu'il se décide à se rendre en la grand'chambre. Les portes se referment sur lui et le bâtonnier lui demande de répondre par oui ou par non aux questions qui lui seront posées. Mais ce n'était pas l'affaire de Linguet que tout se passât aussi simplement. Il protesta ne pouvoir répondre avant qu'on eût écarté de l'assemblée ses ennemis personnels, ajoutant qu'il y en avait plus de cent sous ses yeux; et, en dépit du bâtonnier, il prononça un discours forcené. Il atteignit bientôt un tel degré de virulence et poussa de tels éclats de voix que son parti, qui l'entendait du dehors, en fut tout ébranlé. Mme de Béthune perdit la tête, estimant qu'on égorgeait son avocat;

[1] *Journal historique*, t. VII, p. 73. *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 307.
[2] Grimm, t. XI, p. 31. *Journal historique*, t. VII, p. 84.

Digitized by Google

les Morangistes enfoncèrent la porte de la grand'chambre, et des épées furent tirées du fourreau. Fort heureusement, le bailli du palais intervint et réussit à faire évacuer la salle. Mais la comtesse de Béthune s'était évanouie dans la bagarre et, sous prétexte de la secourir, Linguet demanda qu'on remît la délibération au lendemain. Les avocats s'y refusèrent et, pouvant enfin aller aux voix, ils prononcèrent sa radiation. Sur cent quatre-vingt-dix-huit votants, il n'y en eut que dix pour la repousser.

Malgré tant de scandale, rien encore n'était terminé, car il fallait que la radiation votée par les avocats fût confirmée par le parlement. Le 4 février, le bâtonnier Lambon se présente devant la cour et dénonce tout spécialement « les principes erronés qui résultent » des écrits de Linguet, les fureurs qu'il exhale contre ses adversaires ; mais l'avocat général Séguier ne requiert qu'à demi la radiation, et l'on comprend facilement qu'il se contenterait de voir supprimer le dernier écrit de Linguet, le *Supplément aux réflexions pour l'avocat de la comtesse de Béthune*[1]. La cour déclare que Linguet demeurera rayé et le reçoit comme opposant à son propre arrêt (23 février)[2]. Il obtient audience pour plaider son opposition à huis clos. En lui imposant le huis clos, on voulait éviter la cohue qui n'aurait pas manqué d'affluer au palais, s'il eût plaidé en audience publique. Le premier jour il parla deux heures, et le second cinq heures. Il déploya toutes ses ressources oratoires. Il mit dans le récit de ses malheurs une animation si extraordinaire qu'il tomba presque évanoui devant les juges ; puis, se relevant avec effort, il attaqua ses ennemis de la façon la plus véhémente. Il paraissait comme possédé du délire de la persécution.

Loin de se récuser et de céder la parole à son collègue de Barentin, comme beaucoup s'y attendaient, Séguier voulut encore requérir, et, dans un singulier réquisitoire, il fit l'éloge de Linguet. Ce ne fut que par un retour oratoire qu'il donna des conclusions. Les juges en profitèrent pour renvoyer Linguet devant ses confrères, les invitant à le juger à nouveau (4 mars). De là fureur de l'ordre : on s'assemble ; on délibère : on émet diverses propositions ; on délègue Target chez le premier président ; on décide de ne plus communiquer avec Séguier, et quand on le rencontre au parquet, dès qu'il parle, on lui tourne le dos[3]. Enfin, il faut bien plier devant la volonté de la cour, et, le 9 mars, les avocats sont encore convoqués pour juger Linguet.

C'est alors une surprise nouvelle ; changement complet chez l'accusé. Il renie ses colères passées, il se fait humble et suppliant, il se

[1] *Journal historique*, t. VII, pp. 90 et 91.
[2] Ibid., p. 124 et 154.
[3] Ibid., pp. 155 et 162.

Digitized by Google

compare à l'enfant prodigue « qui rentre dans le sein paternel. » Mais l'ordre se défie et lui pose des questions directes : N'avez-vous pas écrit au duc d'Aiguillon pour une répétition d'honoraires ? Ne l'avez-vous pas menacé d'une action judiciaire ? Y a-t-il eu arbitrage entre lui et vous ? Pouvez-vous vous justifier sur les principes erronés que vous avez tant de fois émis au sujet du droit naturel, du droit public du royaume, du droit ecclésiastique et des lois civiles ? Pouvez-vous soutenir que vous n'avez pas violé, dans vos divers écrits, toutes les règles de la décence et de la modération, soit vis à vis des plaideurs, soit vis à vis de vos confrères ? N'avez-vous pas comparé les parlements de France, et surtout celui de Paris, au Parlement de Cromwell ? Viennent encore d'autres questions non moins embarrassantes. Linguet un peu étourdi récuse un des avocats présents et déclare avoir besoin de quelque temps pour préparer ses réponses. L'assemblée fait droit à sa demande et s'ajourne à huitaine[1]. Le 16 mars, nouvelle assemblée; Linguet parle deux heures devant ses confrères, mais il s'emporte dans une foule de digressions, évitant en somme de répondre nettement aux questions posées. En sorte que cent quatre-vingt-cinq votants prononcent encore sa radiation pure et simple. Trente et un avocats avaient voté pour le maintenir dans ses fonctions; et l'un d'entre eux avait posé ce dilemme à l'ordre : Pourquoi ne frappe-t-on pas tous les « avocats souillés » aussi bien que Linguet ? Ou pourquoi, les conservant, ne lui fait-on pas grâce à lui-même[2] ? Il signalait ainsi l'inconséquence des avocats qui avaient souvent affecté de poursuivre Linguet pour sa défection de 1771. Et quand le Parlement de Paris eut sanctionné la décision du barreau, une satire mit de même en pleine lumière l'inconséquence des juges. C'est une apostrophe en vers adressée à Linguet :

Tes pairs ne pouvant plus devenir tes semblables,
Linguet, t'ont rayé du tableau ;
Deux arrêts inconciliables,
Dont l'un met à tes pieds tes rivaux méprisables,
Et l'autre te condamne à quitter le barreau,
Démontrent à toute la France
Que le vieux Parlement revenu du tombeau
N'a pas encor repris sa connaissance.
Si l'on eût pu prouver au Parlement nouveau
Une pareille inconséquence,
Tout Paris en fureur eût demandé vengeance ;
Mais les magistrats d'à présent

[1] *Journal historique*, t. VII, pp. 179 et suiv.
[2] *Journal historique*, t. VII, p. 183.

Digitized by Google

Osent tout faire impunément,
Au poids de la faveur incliner la balance,
La faire trébucher au gré de leur pouvoir,
Et, dans la même circonstance,
Absoudre, condamner, prononcer blanc et noir[1].

Le parlement avait manqué de décision. Ne croyant pas que Linguet dût être exclu du barreau, il n'avait pas osé le défendre contre le déchaînement dont il était l'objet. Il le sacrifiait à la jalousie, aux rancunes individuelles de ses confrères. Et cependant il avait laissé voir que ses sympathies étaient pour cet homme bizarre et jamais abattu. Il avait associé la comtesse de Béthune aux complaisances dont il usait envers Linguet. Aux yeux de tout Paris, cette plaideuse défendit elle-même sa cause devant la cour ; secrètement conduite par l'avocat que l'ordre condamnait au silence, elle tint, comme lui, le public en haleine. Devant une foule compacte, elle occupa deux audiences par la lecture d'un factum ; et la cour parut se complaire dans ces étranges débats[2].

Rayé par ses confrères, Linguet parut au comble de sa réputation. La haute société se déclarait pour lui ; tous les oisifs de café avaient les yeux fixés sur sa personne ; les modes même le célébraient, car on vendait des étoffes et des bonnets à la Linguet. Ce fut pourtant le moment que l'abbé Morellet choisit pour le persiffler. Entreprise assez audacieuse et peut-être outrecuidante, car, une fois attaqué par quelqu'un, Linguet d'ordinaire était infatigable à chercher sa vengeance. Et le vénérable docteur en Sorbonne Morellet n'était pas assez grand maître en ironie pour pouvoir compter sur une victoire définitive. On a pu dire qu'en publiant sa *Théorie du paradoxe* il avait fait en quelque sorte un « vrai pas de clerc ». Linguet le lui laissa entendre dès les premiers mots de sa *Théorie de libelle :* « Eh quoi, monsieur, d'un prêtre est-ce là le langage[3] ? »

On ne voit pas ce que l'ordre des avocats put gagner à la radiation de Linguet. Des rancunes et des intérêts particuliers y trouvèrent une satisfaction momentanée et ce fut le principal résultat de longues agitations. Quant à Linguet, en sortant du barreau, il se donna tout entier au journalisme, et, sur le champ, il y montra autant d'âpreté qu'au palais. Il attaqua les grandes puissances littéraires de l'époque, l'Académie, les philosophes, la Harpe, Duclos, d'Alembert. Il publia ses *Annales politiques, civiles et littéraires,* prit à partie la *Gazette de*

[1] Ibid., p. 222.

[2] *Journal historique*, t. VII, p. 152, 153.

[3] Grimm, t. XI, pp. 29, 30, 31, 48. *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 333; Linguet, *Annales*, t. XII, p. 421 (Mémoire au roi). *Journal historique*, t. VII, p. 162. Hatin, t. III, p. 331.

Digitized by Google

*France*, le *Mercure*, le *Journal des Savants*, et parla de la censure avec une singulière intempérance, mais aussi avec un courage au-dessus du vulgaire. Qu'on en juge par ces mots : « A Rome, c'est un dominicain, grand maître et grand inquisiteur du sacré palais qui tue les idées. L'inquisition censoriale à Paris n'est pas moins redoutable, quoiqu'exercée sans scapulaire et sans capuchon [1]. Rien d'étonnant que le gouvernement ait enfin mis en demeure de quitter la France un écrivain qui, tout en jouant au paradoxe, savait dire à chacun de dures vérités. Il fut de ceux qui le plus longtemps combattirent pour que la presse fût libre, et pourtant il fut un détracteur acharné des gouvernements libres. Quand il quitta Paris, par une bizarrerie nouvelle, ce panégyriste du despotisme oriental voulut habiter l'Angleterre qu'on appelait alors le seul pays libre, et ce fut à Londres qu'il se retira.

Henri Carré.

[1] Hatin, t. III, pp. 331, 338, 341, 347.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## Sujets de composition (7e série)

### DISSERTATION FRANÇAISE.

Que pensez-vous, au point de vue pédagogique, de ce proverbe du XVIe siècle :

Bats le méchant, il empirera,
Bats le bon, il s'amendera.

Composition latine. — Quaeretur utrum jure Aper in *Dialogo de oratoribus* affirmaverit « cum conditione temporum ac diversitate aurium formam quoque et speciem orationis esse mutandam ».

Question de métrique. — Les mots invariables, en grec et en latin.

Question de métrique. — Comparer la versification française moderne à celle du moyen-âge.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

La philosophie des sciences.

### LICENCE HISTORIQUE.

Histoire ancienne. — Rapports de l'Etrurie avec Rome.

Histoire moderne. — L'opposition en France sous Louis XIV.

Géographie. — Caractères généraux de la plaine septentrionale de l'Europe, depuis la mer Baltique jusqu'à la Manche.

### AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Version latine. — Plante, *Le Câble*, IV, 2 (893-924) : « Neptumo has ago... sine bono pulmento. »

Digitized by Google

THEME LATIN. — BUFFON, *Disc. sur le style* (12e alinéa) : « Pour bien écrire, il faut... plus de raison que de chaleur ».

THEME GREC — MONTESQUIEU, *Esprit des Lois* (Préface) : « Si, dans le nombre infini... mais de la nature des choses ».

CERTIFICAT D'APTITUDE.

**Version allemande.**

Ein neuer Roman von Georg Ebers — vor Jahren als der aegyptologische Roman in Mode kam, mit fast ungetheiltem Beifall begrüsst — wird jetzt mit manchmal sehr kritischen Bemerkungen aufgenommen. Die Schriftsteller des « jüngsten Deutschlands » wissen nicht genug über die « für hoehere Toechter » bestimmten Erzaehlungen des berühmten Gelehrten zu spotten, und sie sprechen es mehr oder weniger verblumt aus, dass er eigentlieh den historischen Roman « auf den Hund gebracht » habe. Die jungen Titanen — das moechten sie wenigstens gern sein — koennen sich eben bald kein dichterisches Werk mehr denken, in welchem der Durchschnittsleser sich nicht einige Male von haesslichen, gemeinen und wollüstigen Scenen angeekelt fühlt ; für sie ist nur das Dichtkunst, was mit Vergnügen im Kothe watet. Ebers fühlt nun allerdings keine Lust, den niedrigen Regungen des Publikums zu schmeicheln ; er rechnet es sich vielmehr zur Ehre an, dass sie auf den Familientisch gelegt werden dürfen. Auch wir schlagen diesen Vorzug der Ebers' schen Dichtungen hoch an.

**Version anglaise.**

The students' duels are a regular institution at the German universities, to each of which a fencing professor is attached. They are fought with a sabre, and the more vital parts of the combatants' bodies are securely padded, while the seconds are armed with stout walking-sticks for parrying any deadly thrust or preventing unfair fighting. A regular set of rules prescribes the number of passes wich must be exchanged before honour can be declared satisfied, and the number varies according to the gravity of the insult. As these combats very rarely terminate fatally, and usually consist of the prescribed number of harmless slashes at each other by the antagonists, they are not interdicted by the authorities. The custom has, however, a most demoralizing effect on the students, and its popularity among them is to be in no small measure attributed to the dearth of athletic out-door exercice at the German universities. An innate craving for excitement urges the English student to seek a loophole for his muscular energy in the cricket or football field. The same craving causes his German confrère to divide his leisure time between sending challenges, fighting duels, and drinking beer.

**Composition française.**

« Le meilleur professeur de langue vivante serait celui qui, dans ses leçons, ne prononcerait pas un mot de la langue nationale ». (Michel Bréal).

Apprécier cette pensée et indiquer la méthode à suivre pour la mettre en pratique dans la mesure du possible.

Le jeudi 16 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 23 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

MAI 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 5.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

Le concours pour l'obtention des bourses de licence aura lieu le vendredi 1er et le samedi 2 juillet prochain au siège de la Faculté des lettres.

A ce sujet, nous croyons devoir rappeler la circulaire ministérielle adressée en 1891 aux doyens des Facultés des lettres :

« MONSIEUR LE DOYEN,

« Aux termes de l'article 5 du règlement du 31 mai 1886 concernant les bourses de l'État dans les Facultés des lettres, les épreuves du Concours pour l'obtention des bourses de licence ès lettres consistent :

« 1° En une composition française et une composition latine;

« 2° En des explications approfondies d'un auteur grec, d'un auteur latin et d'un auteur français des classes de rhétorique et de philosophie.

« Dans sa 2e session ordinaire de 1889, le Conseil académique de Paris, s'associant aux propositions faites par le jury du Concours des bourses de licence ès lettres et adoptées par la Faculté des lettres, a exprimé le vœu « que les commissions d'examens pour ce Concours « soient autorisées à faire expliquer des auteurs grecs, latins et fran- « çais, sans restriction de classe, après 15 à 20 minutes de prépa- « ration. »

« La commission des lettres du Comité consultatif de l'enseignement public, saisie de la question, a reconnu que cette façon de procéder pouvait avoir de sérieux avantages, les programmes impératifs et limités ne permettant jamais une épreuve vraiment directe dans laquelle le candidat se montre réellement ce qu'il est, et elle a émis

Digitized by Google

l'avis que, sans modifier, pour le moment, le règlement sur le Concours des bourses de licence, les propositions du Conseil académique de Paris pouvaient être appliquées à titre d'essai, au gré des Facultés.

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre a donné son approbation à cette délibération, et qu'il a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, à l'examen oral du Concours pour les bourses de licence ès lettres, l'épreuve de l'explication des auteurs pourra consister, si les Facultés le jugent convenable, dans l'explication d'un texte relativement facile après 15 ou 20 minutes de préparation, et non dans l'explication obligatoire et sans préparation d'un texte pris parmi les auteurs de rhétorique. Il est bien entendu que là où les Facultés ne croiraient pas devoir faire l'essai de cette disposition nouvelle, le règlement de 1886 demeure en vigueur. »

∴

Les épreuves écrites des examens de baccalauréat ès lettres auront lieu :

*Le 15 juillet*, pour la 1re partie du baccalauréat de l'enseignement classique;

*Les 15 et 16 juillet*, pour la 1re partie du baccalauréat ès lettres (ancien régime).

*Le 16 juillet*, pour la 2e partie du baccalauréat de l'enseignement classique, pour la 2e partie du baccalauréat ès lettres, et pour le baccalauréat secondaire moderne.

∴

A l'occasion de la récente réunion des Sociétés savantes, M. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, qui professe à la Faculté des lettres un cours d'archéologie régionale, vient d'être nommé Officier de l'Instruction publique. Jamais distinction ne fut mieux méritée ; quoiqu'elle s'adresse surtout à l'homme de science, dont on ne compte plus les travaux aussi solides que nombreux dans tout le domaine des antiquités locales, le public poitevin en fera honneur aussi au bibliothécaire. M. Lièvre n'est-il pas pour tous les travailleurs un auxiliaire toujours obligeant et souvent un guide éclairé ? N'est-il pas en train de réaliser un véritable tour de force en faisant imprimer un catalogue des plus compliqués, dont on peut dire dès à présent, à vue des premières feuilles, qu'il sera un modèle de bibliographie et un instrument d'étude exceptionnel ? La Faculté des lettres, qui a pu apprécier à tant de titres le dévouement et la science de M. Lièvre,

Digitized by Google

est heureuse de lui adresser ses félicitations et remercie M. le Ministre de l'Instruction publique qui lui en a fourni l'occasion.

∴

A la suite des dernières élections municipales, M. Arren, doyen de la Faculté des lettres, a été de nouveau élu Maire de la Ville de Poitiers.

---

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

DES

## NOUVEAUX BATIMENTS DES FACULTÉS DE POITIERS

(Institut d'histoire naturelle.)

Le samedi 18 juin, à 10 heures du matin, a eu lieu la pose de la première pierre de l'Institut d'histoire naturelle. Nous reproduisons ici le procès-verbal qui a été lu par M. l'Architecte du gouvernement, et scellé dans la première pierre.

« Ce bâtiment est la première des constructions entreprises pour l'agrandissement des Facultés de Poitiers; il a été érigé l'an mil huit cent quatre-vingt-douze,

M. Arren ❀, doyen de la Faculté des lettres, étant maire;

M. Mastier ❀, préfet du département de la Vienne;

M. Compayré ❀, recteur de l'Académie de Poitiers, président du Conseil général des Facultés;

MM. Servant, négociant, et Surreaux, architecte, adjoints au maire;

MM. Thézard, Tantin-Meiniel ❀, Doucet, Girardin, Jablonski, Barrier, Chataignon, Rivasseau ❀, Barrot, Bourdin, Gaudeau, Salomon, Patrault, Mansencal, Pousset, Nicouleaux, Réau, Barbier ❀, Chardon, Chevalier, Sauvage, Bazille ❀, Dubrœucq, Desmoulins, Sallé, Guimbaud et Pasquier, conseillers municipaux;

MM. Durrande, vice-président du Conseil général des Facultés, doyen de la Faculté des sciences, et Le Courtois, doyen de la Faculté de droit;

M. Chédevergne ❀, directeur de l'École de médecine et de pharmacie;

M. Gerhardt ❀, architecte du gouvernement, directeur des travaux d'agrandissement des Facultés;

Digitized by Google

MM. Compayré ✻, Durrande, Le Courtois, Arren ✻, Chédevergne ✻, Arthuys, Barrilleau, Garbe, Maillard, Hild, Parmentier et Poirault, membres du Conseil général des Facultés ;

MM. Le Courtois, doyen de la Faculté de droit; Thézard, doyen honoraire, Barrilleau, assesseur, De la Ménardière, Normand, Dubeugnon, Arthuys, Bonnet, Petit, Brissonnet, Surville, Didier et Girault, professeurs ;

MM. Durrande, doyen de la Faculté des sciences, Maillard, assesseur, Schneider, Garbe, Roux et Dangeard, professeurs;

MM. Arren ✻, doyen de la Faculté des lettres, Hild, assesseur, Parmentier, Ernault, Carré, Souriau et Arnould, professeurs;

MM. Chédevergne ✻, directeur de l'École de médecine et de pharmacie, Guitteau, Jallet, Poirault, Mauduyt, Poisson, De la Garde, Rolland, Buffet-Delmas, Brossard, Chrétien, Jouteau, Delaunay, Berland et Brumaud de Montgazon, professeurs;

Les entrepreneurs sont : MM Guinet, Lescure, Petit frères, Diot, Déoux, Métivier, Branchu et Gallut.

Ce document a été scellé le samedi dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-douze. »

---

# LA VERSIFICATION DE MALHERBE

(Suite)

## II

### QUANTITÉ

Pour ce chapitre de sa versification, comme du reste pour tous les autres, mon plan comprendra simplement deux parties : quelles sont les théories, quelle est la pratique de Malherbe?

Il est assez délicat d'établir ses théories sur la quantité, parce que nous ne trouvons pas dans sa biographie par Racan le moindre renseignement. Nous y voyons seulement que, outre tous les conseils sur la rime qui y sont rapportés, Malherbe « le reprenait encore de beaucoup de choses pour la construction de ses vers, et de quelques façons de parler trop hardies qui seraient trop longues à dire, et qui auraient meilleure grâce dans un art poétique que dans sa vie ». (I, LXXXIII.) Comme précisément toute la vie de Malherbe a été un art poétique, long et bourru, nous devons regretter le scrupule excessif de Racan. Heureusement nous pouvons suppléer à son silence par le Commentaire sur Desportes. Là où nous pouvons rapprocher ces

Digitized by Google

remarques isolées qui forment le Commentaire, de ses théories développées, par exemple pour la rime, nous constatons que sa doctrine in extenso et ses critiques de détail sont presque identiques, ces dernières étant comme les paradigmes des règles énoncées dans sa biographie. Nous pouvons en conclure que de même, pour la quantité, ses remarques sur Desportes nous permettront de remonter à ses principes généraux.

La chose pourtant reste difficile : en général, quand il s'agit de la quantité en français, on ne peut constater qu'une pratique courante, une routine qui ne peut être une règle, un simple empirisme qui permet à chaque poète de suivre, sur ce point, son expérience personnelle.

De plus certaines critiques sur Desportes sont formulées comme des arrêts, mais sans que le juge donne ses considérants. C'est ainsi que pour certaines diphtongues, il blâme la synérèse purement et simplement sans dire pourquoi : c'est ainsi qu'il note pour *poète* la quantité suivie dans ce vers :

O Phœbus, ô grand dieu des *poètes* invoqué. (IV, 451.)

Pour *douaire* (p. 445), pour *ruine* (p. 407), il n'admet pas qu'on les compte comme dissyllabes : il veut qu'on distingue trois syllabes.

C'est une question d'oreille ; et l'on pourrait accumuler ces critiques, faites avec autorité, mais non pas fondées en raison, sans arriver à une conclusion, à une idée générale. Il n'en est pas toujours ainsi, et la lecture du Commentaire permet de constater chez Malherbe trois principes.

Quelle que soit la quantité annoncée, l'important est de n'en adopter qu'une, et de s'y tenir. Lorsque Malherbe souligne *hier* compté pour deux syllabes (p. 238), puis plus loin pris comme monosyllabe (p. 455), cela ne veut pas dire bien entendu qu'il blâme ces deux quantités, mais qu'il reproche à Desportes d'en admettre deux, de ne pas garder toujours la même. C'est encore ainsi qu'il dira à propos de ce vers,

*Oui*, mais le grand péril suit la grande entreprise. (p. 269.)

« Note ici *oui* d'une syllabe, et ailleurs il le fait de deux » (p. 269.)

De plus, mais sans être aussi catégorique que pour cette première règle, Malherbe pense que, quand il s'agit de décider de la quantité d'un mot, il vaudrait mieux lui donner le même nombre de syllabes qu'aux autres de même racine ou de même orthographe. C'est ainsi que pour *oui* adverbe, Malherbe trouve plus « raisonnable » d'en faire un dissyllabe comme *oui* participe, ou encore comme *réjoui*, *évanoui* (ibid.).

Enfin et surtout, il pose nettement la seule règle qui s'impose, parce qu'elle est assez souple pour s'appliquer à tous les cas, pour varier

Digitized by Google

avec le temps, en un mot pour être un guide et non une gêne : l'usage doit être le maître (ibid.). On doit donc conformer la quantité à la prononciation usuelle. Mais, comme suivant la remarque de Vaugelas, il y a un bon et un mauvais usage, Malherbe, ainsi que nous le verrons en détail pour la rime, Malherbe choisit comme type la prononciation de Paris.

C'est cette conformité obligatoire de la quantité à la prononciation qui nous permet de suivre la pensée de Malherbe dans les différentes critiques sur le rôle de l'*e* muet dans le corps ou à la fin d'un mot. On pourrait en effet sans cela penser que Malherbe se contredit, quand il condamne *ayent* monosyllabe (p. 335) et *voyent* dissyllable (p. 391). La conclusion au contraire est très logique : il ne faut jamais employer de pareilles formes dans le corps d'un vers. Dans les deux cas, la finale, étant réellement muette, ne doit pas compter; mais d'un autre côté elle gêne l'œil, puisqu'il est impossible d'élider la voyelle de la finale. Lorsque, pour échapper à la difficulté par un autre procédé, Desportes écrit « *ayt* » pour *ayent*, Malherbe rétablit en marge la véritable orthographe (p. 329). Il n'admet pas de pareille licence pour faciliter le rôle de l'*e* suivi d'une ou de plusieurs consonnes. Il critique quelques fautes d'orthographe commises par Desportes pour éviter que certains vers n'aient treize pieds :

Jupiter, s'il est vrai que tu *fusse*' amoureux. (p. 455.)
Des chardons *inutils* et des herbes méchantes. (p. 377.)

Il en est de même pour l'*e* final, souvent élidé par son prédécesseur : Malherbe relève les formes suivantes : *labyrinth*' (p. 309), *cholériq*' (p 314); il est aussi sévère pour les noms propres : *Zodiac*' (p. 307), *Proté* : « Jamais ne dis ni *Proté*, ni *Prométhé*, mais *Protée* et *Promethée*. » (p. 384.)

Sans doute on pourrait croire, en se contentant du texte donné par M. Lalanne, que Malherbe considère ses corrections comme une indication plutôt que comme une règle absolue, puisqu'en certains cas, il laisse passer sans protester des fautes analogues. Ainsi, lorsque dans ce vers,

Des fortes mains d'Hercul' veux-je arracher la *masse*, (p 340.)

il ne critique que l'emploi de ce synonyme de *massue*, on serait tenté de conclure qu'il admet la forme d'*Hercul*', puisqu'il ne la blâme pas. Mais il serait dangereux, étant donné que pour les mots soulignés d'un simple trait, l'édition Lalanne présente des lacunes, indiquées par M. Brunot, il serait, dis-je, dangereux d'employer une méthode négative, c'est-à-dire de supposer que Malherbe admet tout ce qu'il ne souligne pas[1]. Provisoirement, c'est la méthode positive qui seule

[1] Brunot, *La Doctrine de Malherbe*, p. 90, 117, 121. Je n'ai pu encore contrôler le texte de M. de Lalanne à l'aide du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

peut nous permettre de nous servir sûrement du texte de la Collection des Grands Écrivains : c'est-à-dire il faut ne considérer comme documents que les observations indiquées comme faites par Malherbe.

Cette méthode, que nous suivrons dans toutes les autres questions, nous permet de conclure dès maintenant pour la quantité que Malherbe, en proclamant ses règles, rompait avec les vieilles habitudes de la prosodie française, avec ces facilités dont on trouve tant d'exemples dans la poésie savante jusqu'à lui, dans la poésie populaire depuis ses origines jusqu'à nos jours [1].

Sa pratique est le plus souvent conforme aux principes que nous avons tirés du Commentaire. Malherbe suit le plus généralement la prononciation de son temps. Souvent c'est encore celle dont nous nous servons. Ainsi le poète fait *faon* d'une seule syllabe, parce qu'on prononçait *fan* de son temps aussi bien que du nôtre [2]; de même pour *taon*, parce qu'on en faisait un monosyllabe, *ton* ou *tan*, alors comme aujourd'hui [3].

Pour l'*e* muet dans le corps d'un mot, Malherbe ne le compte pas, lorsqu'il est réellement muet : exemple ces deux vers :

qui seront près de vous, et *crieront* à l'entour. I, 3, 18.
*marieront* ma fortune avecque le bonheur. I, 3, 24.

La chose nous paraît toute naturelle, notre prononciation étant encore celle de Malherbe. Au contraire nous serions surpris de voir *fléau* compté comme monosyllabe dans ce vers,

Allez, *fleaux* de la France, et les pestes du monde, I, 219, 4,

si nous ne savions que jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, on prononçait « flô » [4].

Dans ce vers,

Des plus riches présents de sa docte *poesie* [5],

Malherbe en ne comptant l'*oé* de *poesie* que pour une syllabe, se conforme encore à l'usage des poètes, et aussi à la prononciation courante

[1] On en pourrait relever bien des cas dans les chansons les plus modernes : pour rester dans le domaine scientifique, je ne citerai que cet exemple, tiré de notre folk-lore :

Nicolas Guillot, marchand d'allumettes,
Qu'a vendu sa femm' pour un' vieill' poir'lette.
*Mélusine*, numéro du 5 mai 1888, p. 101.

[2] I, 217, 206. Cf. Thurot, *De la prononciation française*, etc., t. II, p. 541. Cf. dans l'édition de 1723 : Croître comme un fan de lionne. I, 8, 5.
[3] I, 312, 17; cf. Thurot, ibid., et Littré, *Dictionnaire*, article *Taon*.
[4] Thurot, I, 512-513 Cf I, 71, variante : Il est temps, ô grand dieu, que les fléaux de ton ire.
[5] Gasté, *La Jeunesse de Malherbe*, p. 44.

Digitized by Google

de son temps[1]. Mais alors, pourquoi critiquer le même procédé chez Desportes? Il y a pis : il lui arrive, rarement il est vrai, de ne se conformer ni à ses propres principes, ni à la pratique de ses contemporains, lorsque, pour la même diphtongue, il fait ou ne fait pas la synérèse.

Ainsi, pour le son *iè*, il fait la diérèse, une seule fois, à la vérité :

Le prophète laurier y croisse, et le lierre[2],

tandis que dans tous les autres cas, il ne compte la diphtongue que pour un seul pied :

Que vous ne *voudriez* pas pour l'empire du monde. I, 13, 256.
Et *livriez* de si belles choses. I, 34, 53.
Non qu'il ne me soit *grief* que la terre possède. I, 43, 69.
A peine la *quatrième* lune. I, 183, 33.

Enfin, pour le son *ion*, s'il ne compte *damnation* que pour trois syllabes dans ce vers de huit pieds,

Pour sa damnation n'encourir. I, 288, 65,

il fait la diérèse dans *question* et dans *tentation* :

Toute la question n'est que d'un cimetière. I, 57, 15.
De l'enfer les tentations. I, 288, 82.

Pour l'*e* muet dans une syllabe finale, Malherbe a fait une fois ce qu'il reproche à Desportes : il a employé *soient* dans une pièce dont la date est incertaine, mais qui à coup sûr, par la perfection de tous les autres détails prosodiques ne peut être rangée ni dans les œuvres de début, ni dans celles de la fin :

Soient toujours de nectar nos rivières comblées[3]. I, 298, 38.

Pour l'*e* muet, précédé d'une voyelle, à la fin d'un mot et dans le corps du vers, Malherbe est très régulier dans toutes les pièces de sa maturité, qu'il avouait, qu'il avait eu le temps de corriger. On ne trouve de bizarreries que dans ses vers du commencement ou de la décadence, dans des ébauches, ou encore dans des pièces où il n'était pas libre. Ainsi dans une chanson composée pour Madame de Rambouillet sur un air donné, Malherbe finit chaque couplet par un vers où l'hémistiche se termine par un *e* muet non élidé :

En vous seule on trouve qu'il gèle toujours[4].

[1] Thurot, I, 545.
[2] Gasté, p. 45.
[3] I, 298, 38. Cf. sur une de ces fautes de début, corrigées plus tard, la remarque de M. Regnier, V, LXXXVI, et t. I, p. 44, variantes.
[4] I, 248. Il en est de même pour le second vers de chaque couplet, où la crésure porte égale-

Digitized by Google

Serait-ce là une trace de ce que Quicherat appelait la coupe féminine[1] ? Je ne sais. On pourrait même penser que l'*e* muet doit compter, que le vers est de onze et non de dix pieds, si nous n'avions dans *les larmes de Saint-Pierre*, écrites en alexandrins, un exemple analogue :

Quitte-moi, je te prie, je ne veux plus de toi[2].

De même, dans une ode, ou pour mieux dire dans un fragment d'ode en vers de huit pieds, on trouve un *e* muet non élidé et non compté :

*Lassée* d'un repos de douze ans. I, 213, 102.

Dans deux autres cas, l'*e* muet final n'est pas élidé, et compte : mais il faut remarquer que ces exemples figurent dans des pièces du début :

Le thym, le serpolet et la *pourprée* fleur[3].
*Anthée* dessous lui la poussière mordit[4].

En somme, dans sa pratique, sauf de bien rares exceptions, antérieures au moment où il se fit ses principes, ou postérieures à l'époque de son talent[5], il se conforme aux règles que nous avons tirées du Commentaire.

Ce qui est encore plus certain, c'est qu'en réunissant ses théories et sa pratique, on constate déjà une tendance à restreindre pour la quantité, les licences et même les libertés de l'ancien vers.

ment un e muet. Je ne crois pas que M. Regnier, le continuateur de M. Lalanne, ait raison de dire, à propos d'un autre vers de cette chanson : « Il se donne une ancienne licence relative à l'*e* muet, en faisant une syllabe de l'*e* de *supplie* ». V, LXXXVI. Pourtant, Ménage dit : « Malherbe fit cette chanson sur un air qu'on lui avait donné : d'où vient que le dernier vers de chaque couplet est irrégulier, le premier hémistiche étant de six syllabes, dont la dernière est féminine », p. 510.

[1] *Traité de versification française*, 2e édition, p. 324-330.

[2] I, 9, 132. Il est vrai que, dans l'édition de 1689, ce vers est orthographié ainsi :

Quitte moy, je te pri ! je ne veux plus de toi, p. 9.

Ménage ajoute : « Nos anciens ne faisaient point difficulté de dire *je te pri* pour *je te prie*, *je te suppli* pour *je te supplie*... Mais il y a déjà longtemps que cette licence est bannie de notre poésie », p. 241.

[3] Gasté, p. 45.

[4] I, CXII ; cf. Allais, p. 71.

[5] Il faut se régler sur ce que Chapelain écrit à Chevreau : « Je voudrais seulement que vous n'eussiez point examiné les *Larmes de Saint-Pierre*, lesquelles il m'a désavouées lui-même comme un avorton de sa jeunesse. En effet, elles ne sont pas comprises dans l'édition principale de ses œuvres, et il pourra sembler à ceux qui ne vous connaissent pas bien, que vous l'aurez voulu condamner en ce qu'il avait déjà condamné. J'eusse voulu laisser ces vers-là à sauver au commentateur dont vous me parlez, qui, suivant son humeur, ne le veut commenter que pour le reprendre ». (14 septembre 1660, II, 97 ; cf p. 107, note 1) ; cf. Ménage, p. 220 : « J'ai souvent ouï dire à M. Guyet et à M. de Racan que l'auteur les désavouait ».

Il serait donc imprudent de prendre au pied de la lettre le jugement dithyrambique qu'il porte sur lui-même :

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours ;
Je les possédai jeune et les possède encore
A la fin de mes jours. I, 283, 141.

Digitized by Google

## III

### HIATUS ET CACOPHONIE

Malherbe n'a pas inventé la règle de l'hiatus, qui du reste n'a jamais été ni impérative ni catégorique. C'était simplement en vers la suite logique de ce mouvement général qui, dans la prononciation française, diminue le nombre des hiatus, à partir du milieu du XI[e] siècle[1]. Elle n'est pas absolument rigoureuse après lui[2]. Avant lui, sans la respecter toujours, on a quelquefois des égards pour elle. C'est ainsi que Desportes, en écrivant ce vers,

Elle donne les lois à mon entendement,

évite de commettre un hiatus, grâce à l'emploi du pluriel, et cela de l'aveu même de Malherbe (IV, 283). Celui-ci se contente de pousser les scrupules de ses prédécesseurs jusqu'au rigorisme. Il trouve qu'il y a hiatus, même quand les deux voyelles en présence sont séparées par une consonne muette Desportes croit pouvoir dire :

Ne peut laisser son nid, y fait maint et maint tour.

Malherbe, sans tenir compte de la ponctuation, ni du repos à l'hémistiche, remarque que personne ne prononce *nide*, mais bien *ni*, et que, par conséquent, il y a là tout au moins une rencontre fâcheuse de voyelles (p. 469).

Il en est de même pour ce vers :

A cheval et à pied en bataille rangée.

Malgré le repos du sixième pied, Malherbe critique cet hiatus *pié*

[1] A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique*, 1re partie, p. 133-134.

[2] On sait que l'hiatus reparaît de plus en plus au XIXe siècle, surtout dans ces dernières années. Parmi de nombreux exemples, harmonieux et poétiques, qu'on en pourrait citer, j'en prendrai un, où la rime du second vers justifie l'hiatus du premier : Pourquoi, en effet, condamner entre deux mots l'hiatus qu'on admet très bien dans l'intérieur d'un mot ?

Le jour triste décline, et voici que tu erres,
O mon rêve, devant les maisons mortuaires.

*Du Silence*, par G. Rodenbach, *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*, mars 1888, p. 136.

Voici la doctrine contraire, soutenue par Edélestand du Méril : « Voltaire, Marmontel, Quicherat, etc., ne trouvent pas l'hiatus produit par la rencontre de deux mots plus vicieux que le concours de deux voyelles dans l'intérieur d'un mot ; c'est oublier les premiers principes de la prononciation. La voix appuie nécessairement sur la dernière syllabe des mots pour en marquer la fin, et glisse si légèrement sur la voyelle qui en précède une autre dans le même mot, qu'on ignore quelquefois si elle a un son indépendant : *diable*, *biais*, *gardien*, *hier*. Une analogie complète ne pourrait d'ailleurs légitimer la conséquence qu'on en voudrait tirer ; les sons désagréables qui tiennent à la nature de la langue, ne justifient nullement les dissonances que la versification peut éviter » *Essai philosophique*, p. 71, note 3. Cf. M. de Gramont, *Les vers français et leur prosodie*, 2e édition, p. 39-40 ; Pellissier, *Traité théorique et historique de versification française*, nouvelle édition, p. 94.

Digitized by Google

*en*. Si l'on essaye de l'esquiver en prononçant *piet en*, on prononce comme un Gascon (p. 353) ; et l'on sait que Malherbe voulait dégasconner la poésie.

A plus forte raison, dans le corps d'un hémistiche, Malherbe relève-t-il les cacophonies analogues. Desportes écrit :

Veut qu'au bien et au mal nous ayons part ensemble.

Malherbe trouve qu'il aurait mieux valu mettre : « Veut qu'au bien bien et *qu'*au mal » ; le vers serait ainsi plus aisé à prononcer : on éviterait ce qu'il appelle, non pas l'hiatus, comme nous, mais l'entrebaillement (p. 393).

Ce qui rend ces scrupules de Malherbe plus exagérés encore au fond qu'ils ne nous le semblent au premier abord, c'est une particularité de la prononciation au XVII[e] siècle : on ne fait pas entendre les consonnes finales de la même façon, lorsque l'on cause familièrement, ou quand on parle avec une certaine emphase, surtout quand on déclame : dans ce dernier cas on fait sonner toutes les consonnes finales. Et cet usage, constaté à la fin du XVII[e] siècle, a tellement force de loi qu'il se prolonge dans tout le XVIII[e] siècle [1].

La sévérité de Malherbe est donc excessive, d'autant qu'il avait à se reprocher plus d'une infraction à sa propre règle, plus d'une peccadille de jeunesse. Une de ses premières pièces, cette lamentation funèbre sur Geneviève qui vient d'être découverte, fourmille d'hiatus, et des plus durs :

Eussent deça, delà, à secousses tremblantes.
Sous terre a été mise.
N'eût lui-même soufflé en la bouche les vers.
La fierté inhumaine.
Mène désespéré un lamentable deuil.
Mais las ! vous lui avez prodigué tout votre heur.
Et n'y a rien en quoi désormais on contemple
Ne vous ont pu mouvoir à lui estre plus doux.
Ces pieds qui en hiver faisaient dessous leur plante.
Caen qui en te perdant ..
S'aigrit contre les cieux qui ne lui ont coupée.
Qui eussent alenti d'un tigre le courroux.
Si une âme pouvait...
Si tu as chéri...
Tu avais défendu...
Ce trésor qu'ici-bas, tu avais eu si cher.
Ton Fèvre, et ton Fanu, et ton Malherbe aussi.
Depuis que tu es morte...
Donques il t'a fallu en la fleur de ton âge.
Pendu ores au croc...
Celui qui fou osait attendre leur lumière [2].

[1] Cf. Thurot, II, 9-10.
[2] Gasté, p. 37, sqq, *passim*. Cf. sur cette pièce, Allais, p. 54-55.

Digitized by Google

Ce nombre remarquable d'hiatus prouve qu'au moment où Malherbe faisait ses débuts, il ne songeait pas à imiter même les faibles scrupules des contemporains qui, obéissant à un simple instinct, avaient une tendance à éviter les rencontres de voyelles. Les hiatus que l'on trouve dans ses autres œuvres figurent seulement ou bien dans les essais du début où l'on voit qu'il ne s'était pas fait encore de principes, ou bien dans ses dernières ébauches, qu'il n'avait pas eu le temps de corriger et de conformer à sa doctrine. Dans les deux cas la même conclusion s'impose : Malherbe fait naturellement des hiatus, parce que en général l'hiatus n'a rien de très choquant, parce que en particulier son oreille ne l'avertit pas sur le moment même qu'il vient de commettre ce genre de fautes : puis, à la réflexion, il supprime ce qui lui paraît choquer non son oreille, mais ses théories. Comme un bon jardinier, taillant ses arbres, coupe tous les sauvageons, ainsi Malherbe, laborieux génie, supprime à loisir dans ses vers tout ce qui a poussé trop vite et irrégulièrement. Bien peu de ces irrégularités du reste lui ont échappé : dans les œuvres de jeunesse, je ne connais que ces trois exemples-ci :

Vous voyant sans beauté, et moi rempli d'honneur [1].
Je dirai : autrefois cette femme était belle [2].
Je demeure en danger que l'âme qui est née (I, 9, 137).

Dans les pièces de la vieillesse, je ne relève que les fautes suivantes :

Car l'âme qui lui est commise (I, 287, 62).
Montrent le soin que tu as pris (I, 285, 2).
D'où à peine un Dieu serait digne (I, 296, 39).

Malherbe a d'autant plus de mérite à s'imposer cette gêne qu'il n'en devait pas sentir instinctivement le besoin. On peut se demander en effet s'il avait vraiment une oreille de poète. Ménage lui accorde cette qualité, mais pour une question de pure technique : « Malherbe, qui avait l'oreille bonne, ce qui n'est pas une des moindres parties du poète, a toujours fait *fuir* de deux syllabes, etc. » (p. 338.) Cela prouve que Malherbe était bon métricien. Reste à savoir s'il était vraiment poète Chez lui l'harmonie poétique, au lieu d'être un don, ne serait-elle pas une conquête ? Ne serait-elle pas voulue, raisonnée, plutôt que spontanée ? Une particularité bien connue semblerait le prouver. Il est, avec Corneille, un de ces rares poètes qui ne savent pas dire leurs vers. Au témoignage de Balzac, c'est le plus mauvais lecteur de son temps. On l'appelle même, à cause de cela, en l'opposant à un

[1] I, 3, 22. Ménage se trompe donc lorsqu'il dit : « Remarquez ce baillement qui est d'autant plus remarquable qu'il est le seul qui se trouve dans les Poésies de Malherbe, et que, d'un autre côté, Malherbe ne pouvait souffrir ces baillements » (p. 242).
[2] I, 3, 27. Cf. Allais, p. 73, et note.

Digitized by Google

comédien qui savait bien dire : l'*Anti-Mondory*. C'est à peine si on le comprend à cause d'un défaut de langue : il est bègue ; sa voix est sourde. Il mange la moitié de ses vers[1].

Sans vouloir tirer de ces renseignements une conclusion trop hardie, il est permis de penser que Malherbe, si mal habile à faire sentir l'harmonie de ses vers, la sentait peut-être lui-même moins qu'un Boileau ou qu'un Racine, excellents lecteurs de leurs vers et même de ceux des autres. Dans ce cas il n'aurait que plus de mérite à introduire dans ses vers une harmonie cherchée, voulue[2].

Si je puis lui appliquer l'image de V. Hugo, notre poète n'a pas une âme de cristal ; et pourtant il parvient à faire entendre des sons purs et doux par plusieurs procédés, dont voici d'abord le plus matériel. Pour faire des vers assez harmonieux, la première condition est de n'y pas laisser apparaître la cacophonie. On doit donc se garder d'employer à la suite plusieurs syllabes commençant par la même consonne. A ce titre, Malherbe note un certain nombre de vers de Desportes : il met en marge les syllabes soulignées, et arrive ainsi à des effets assez comiques :

Et pour faire savoir qu'un Cupidon. *cun cu*. T. IV, p. 417.
Comme amour m'affolait *ma mour ma*. p. 261.
De même, en mes douleurs. *mes men mes*. p. 260.
Puisque le ciel, trop ferme en mes malheurs *men mé ma*. p. 263.
Si la foi plus certaine en une âme non feinte. *nen nu na*. p. 251.
Que supporte mon cœur dévot à ton service. *ta ton*. p. 255.
Laissant à ton départ mon âme désolée. *ta ton*. p. 257.
La volupté mignarde en chantant t'environne. *tan ten*. p. 265.
Qu'une beauté t'ait jamais pu forcer. *té té*. p. 304
En moi tout autre ardeur désormais soit éteinte *té tein te* p. 262.
Mon cœur, nouveau captif, en est tout étonné. *tou té ton*. p. 291.
Fuyant tout entretien je pense à mon martyre. *tou ten tre tien*. p 256

Remarquons que dans quelques-uns de ces rapprochements malicieux, Malherbe ne semble pas poursuivre seulement la cacophonie mais encore souligner les syllabes qui peuvent fournir une équivoque. Sans cela, pour le vers,

En moi tout autre ardeur désormais soit éteinte,

n'aurait-il pas dû, s'il s'était préoccupé uniquement de l'harmonie, souligner plutôt le début : *tou tau trar?* Ce n'est pas du reste faire un procès de tendance à Malherbe, en soupçonnant chez lui cette inten-

[1] Ajoutons un dernier défaut, très désagréable : il crachotte en déclamant, « pour le moins six fois en récitant une stance de quatre vers », dit Balzac (*XXXVII^e Entretien*, cité dans Malherbe, ed. de 1723, t. I, p. 53 54 ; cf. *Vie de Malherbe*, ed. Lalanne, I, LXXIX). « Le cavalier Marin, qui était la fécondité même, disait de Malherbe que c'était un homme fort humide (il crachait sans cesse) et un poète fort sec ». Ménage, p. 314. « Il a dit de lui-même qu'il était de *Balbut* en *Balbutie* », Tallemant des Réaux, ed. Monmerqué, Techener, 1854, I. 287.

[2] « Il n'avait pas beaucoup de génie : la méditation et l'art l'ont fait poète », Tallemant des Réaux, 1854, I, 272.

Digitized by Google

tion, car, une fois tout au moins, on ne peut nier qu'il n'ait fait ainsi une sorte de calembourg : pour ce vers de Desportes,

Mais vous, belle tyranne, aux Nérons comparable,

Malherbe écrit en marge *tira nos nez*, et observe que ces paroles sont mal rangées (p. 252.)

Il blâme également la répétition d'une voyelle :

Vous ne croyez, madame, à mon pâle visage. ***ma da ma*** p 314
Que l'unique beauté qui notre âme a ravie. ***tra ma ra*** p. 269.
Quelle manie est égale à ma rage. ***ga la ma ra***. p. 315.

Il critique enfin les rencontres de syllabes dures, comme dans ce vers :

Et qui ne suive point le trac accoutumé. ***tra ca cou***. p. 266.

Que l'on réunisse tous les exemples où il paraît souligner une équivoque, ceux où il critique simplement la répétition d'une consonne, d'une voyelle, ou enfin la rencontre de sons désagréables, on constate chez lui un véritable éloignement pour tout ce qui rend le vers dur. Cette critique est celle qui se reproduit le plus fréquemment dans le commentaire : sur les deux cents pages qui le composent, il y en a une centaine qui renferment des remarques de ce genre, et plusieurs à la page. Il faut encore attribuer à sa haine pour la cacophonie la condamnation du sigmatisme :

Médor qui tenait seul sa pensée asservie,

dit Desportes : *Sigmatismus*, prononce Malherbe (p. 414) Sa sévérité est telle qu'il condamne la répétition de l'r, même quand elle est plus sensible à l'œil qu'à l'oreille :

Un trait de ses regards me transforme en rocher. (p. 311.)

« Sept rr », ajoute en marge le critique, l'hypercritique même, qui découvre à la fois un hiatus et une cacophonie, par la rencontre des deux mêmes voyelles dans ces mots : la partie immortelle. ***Ti im***, met-il en note (p. 350).

Au lieu d'arriver au son pur et doux de prime abord, d'écrire des vers harmonieux parce qu'il a l'âme harmonieuse, Malherbe procède par tâtonnements, en supprimant laborieusement tout ce qui peut altérer la mélodie du vers. Il essaye de mettre en formules nettes, d'une précision algébrique, une qualité indéfinissable, insaisissable, qui est une affaire de don et non d'effort. Il n'est jamais plus content que lorsqu'il peut ajouter à sa Poétique un axiome bien tranchant. L'anecdote racontée par Pellisson le prouve bien. Un jour, se promenant avec Gombault, Malherbe parle d'un vers de mademoiselle de Rohan :

Quoi ! faut-il que Henri, ce redouté monarque...

Digitized by Google

Quelque chose, répète-t-il, lui déplaît dans ce passage, sans qu'il puisse en trouver la raison. Gombault cherche l'explication, et la trouve immédiatement : les adjectifs terminés en *é* ne devraient jamais être mis avant le substantif, mais après : ceux qui finissent par un *e* muet au contraire peuvent être placés indifféremment ; par exemple on peut dire *ce redoutable monarque* ou *ce monarque redoutable* ; au contraire il ne faut jamais dire *ce redouté monarque*, mais bien *ce monarque redouté*. — C'était généraliser bien vite un cas particulier : en l'examinant bien, on ne trouverait qu'une seule différence : c'est que la première alternative est en effet indifférente, le nombre des pieds restant le même dans les deux cas, tandis que *ce redouté monarque* formant un hémistiche et *ce monarque redouté* un vers de sept pieds, cette dernière forme a plus d'allure et convient mieux à la poésie lyrique. Mais n'importe, un instinct d'harmonie plus ou moins obscur, plus ou moins discutable, vient de se transformer en une formule tranchante qui a l'air très claire : Malherbe l'adopte avec enthousiasme, aussi aise, dit Pellisson, que s'il eût trouvé un trésor (ce qui n'est pas peu dire, étant donné l'amour du poète pour l'argent), et il en fait une règle générale[1].

L'a-t-il toujours observée lui-même ? Presque toujours, peut-on dire, car on ne peut relever qu'infiniment peu de manquements à cette loi dans toute son œuvre. En lui appliquant son système de critique, je signalerai :

Quelque excuse toujours. I, 36, 10. *kel kex ku.*
Voyez en quel état est aujourd'hui la France. I, 218, 7. *ta té to.*
T'ont ôtée à nos yeux. Gasté, p. 37. *ton to té.*
Enfin cette beauté m'a la place rendue[2]. *ma la pla.*
Mais que de deux maraud la surprise infidèle I, 276, 5. *queu*
Si trop haut m'élevant. I, 21, 5. *tro o.* *deu deu.*
L'art, la nature exprimant I, 25, 1. *lar la na.*
Ou par armes, ou par amour. I, 49, 104. *par ar, pa ra.*
L'infaillible refuge et l'assuré secours[3].

Je cite ces cacophonies de différente espèce, pour insister seulement sur leur rareté. Il aurait été imprudent du reste, du vivant de Malherbe, de les lui reprocher, ou de s'en autoriser pour en faire au-

[1] Pellisson, *Histoire de l'Académie*, ed. Livet, I, 124-125. Sa part d'invention dans cette loi serait encore plus faible, s'il fallait en croire Ménage : « M. de Gombaud m'a aussi souvent conté cet entretien qu'il eut avec Malherbe, mais non pas tout à fait de la sorte que M. Pellisson l'a rapporté : car il m'a toujours dit que ce fut lui qui s'aperçut que *redoute monarque* ne valait rien », *Observations*, etc., ed. Barbin, p. 274. Ménage ajoute justement : « quoi qu'il en soit, cette règle ou de Malherbe ou de Gombaud est absolument fausse. »

[2] I, 28, 1. « M. des Yveteaux se moquait de ce vers, à cause de ce *m'a la pla* : ce qui, ayant ayant été rapporté à Malherbe, Malherbe dit plaisamment que c'était bien à M. des Yveteaux à trouver ce *ma l'a pla* mauvais, lui qui avait dit *parablamafla*. M. des Yveteaux avait fait des vers, où il y avait *comparable à ma flamme* ». Ménage, p. 455. Tallemant, en rapportant cette anecdote, la met sous forme de dialogue entre Malherbe et des Yveteaux, I, 275-276.

[3] I, 73, 99. On voit ici quelle est la faute : conformément à la règle de Gombaud, il ne devait mettre que : *le secours assuré.*

Digitized by Google

tant : car, à Racan, s'excusant d'avoir employé un mot, sous prétexte que son maître en avait usé avant lui, Malherbe répondit avec sa brutalité ordinaire : « Eh bien, mort Dieu ! si je fais un pet, en voulez-vous faire un autre ? » (I, LXXIII.)

En dépouillant l'argument, qui est bon, de l'image, qui est douteuse, on trouve une idée assez plausible : Malherbe recommande à ses disciples de faire comme lui, de viser à la perfection, et surtout de ne pas prendre pour modèle ses insuccès, ses erreurs. Il aurait contresigné certainement la théorie de Molière :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler,
> Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
> *Racan*, que de tousser et de cracher comme elle.

Il voulait surtout indiquer par quelle méthode on pouvait atteindre la perfection ; et il ne croyait pas qu'il y eût, en particulier pour l'harmonie, de procédé trop minutieux. C'est ainsi qu'il condamne les vers monosyllabiques, comme celui-ci :

> J'ai tant et tant de maux que plus je ne dois craindre. IV, 319.

Il reprend même, dans l'excès de son rigorisme, les vers qui ne sont pas entièrement composés de monosyllabes : c'est ainsi qu'il critique, à cause des huit derniers mots, ce vers :

> Cruels bourreaux de ceux qui font la cour aux rois IV, 267.

C'était recommander aux poètes un scrupule inutile, et même impossible à satisfaire : ce qui le prouve bien, c'est le nombre des vers monosyllabiques, même dans ses chefs-d'œuvres ; car si l'on peut négliger ces deux-ci, qui figurent dans les pièces de la fin :

> Tu sais bien que je suis de ceux. I, 286, 13.
> Et tout ce que je vois n'est qu'un point à mes yeux. I, 296, 30.

il faut relever, au cœur même de son œuvre, ces trois vers, qui lui paraîtraient blâmables chez Desportes :

> Et moi je ne vois rien, quand je ne la vois pas I, 138, 14.
> O toi qui d'un clin d'œil sur la terre et sur l'onde I, 218, 1.
> Roi, le plus grand des rois, et qui m'es le plus cher[1].

Sur ce point, comme sur tant d'autres, on peut constater d'imperceptibles divergences entre la théorie et la pratique de Malherbe ; elles servent surtout à constater l'identité fondamentale de l'une et de

[1] I, 280, 66. « Il n'y a guère de poètes français qui n'aient fait, sans y penser, des vers de mots d'une syllabe. Et ces vers ne sont pas désagréables en notre langue, à cause de l'*e* féminin ». Ménage, p. 466.

Digitized by Google

l'autre. Qu'il prêche d'exemple, ou qu'il énonce des principes, Malherbe enseigne toujours. Sans doute des poètes d'inspiration n'ont pas besoin de semblables conseils, et ne gagneraient probablement rien à regarder leurs vers à la loupe. Mais Malherbe ne tient pas école de génie. Il enseigne ce qu'il sait : il emploie son talent à développer, à guider le talent : aussi a-t-il été surtout bien compris par celui qu'on peut appeler le poète de talent par excellence Quand on essaye de résumer, par un mot final, tout l'enseignement à la fois théorique et pratique de Malherbe sur la précision du français et sur son harmonie, on ne trouve rien de mieux que les deux vers de Boileau :

Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

## IV

### LA RIME

L'hommage rendu par Boileau à Malherbe est parfaitement mérité, car la doctrine de notre poète, telle que nous l'avons étudiée jusqu'ici, a eu une influence profonde et immédiate sur ses contemporains. Pour la rime, ses principes ont eu un retentissement plus prolongé encore. Le théoricien qui voulait, dès le début du dix-septième siècle, que la poésie fut un art de ciselure, une recherche curieuse des difficultés de la forme, que l'on compliquât la rime, que l'on s'enchaînât, plus ou moins utilement, à des minuties d'orthographe, à des scrupules quintessenciés sur des nuances de prononciation, ce théoricien, dis-je, peut bien être proclamé, sans abus des formules littéraires, l'ancêtre des Parnassiens [1]. Tous les fondeurs d'émaux, tous les sculpteurs de camées, ne seraient-ils pas en effet surpris, et plus ou moins charmés, de trouver leurs recettes soi-disant nouvelles, dans ce bon vieux passage où Racan rapporte la doctrine du maître : « la raison qu'il disait pourquoi il fallait plutôt rimer des mots éloignés que ceux qui avaient de la convenance, est que l'on trouvait de plus beaux vers en les rapprochant qu'en rimant ceux qui avaient presque une même signification ; et s'étudiait fort à chercher des rimes rares et stériles, sur la créance qu'il avait qu'elles lui faisaient produire quelques nouvelles pensées, outre qu'il disait que cela sentait son grand poète de tenter les rimes difficiles qui n'avaient point encore été rimées [2]. » Peut-être Malherbe confondait-il ainsi la poésie et la versification [3].

[1] Cf. ma *Versification de Molière*, § IV. Cf. Brunetière, *l'Evolution des genres*, t. I, p. 57 59, 63, 85 ; Robert de Souza, *Le rythme poétique*, p. 67-68.

[2] I, LXXXIII. « *Turban, liban.* Malherbe affectait ces rimes neuves ; je veux dire ces rimes de mots extraordinaires... Et, en effet, elles plaisent par leur nouveauté ». Ménage, p. 360.

[3] Question, du reste, très controversée : « Je fus bien étonné d'entendre, il y a quelques années,

Digitized by Google

Toujours est-il que le reste de son système, analogue à ce premier principe, forme un tout compacte, un ensemble solide. Pour mieux analyser sa doctrine, et pour pouvoir plus tard en mieux suivre dans le détail l'influence sur les grands poètes ses successeurs, le plus simple est de numéroter les quelques règles qui constituent son enseignement.

*Règle I*

Malherbe défend à ses disciples de faire rimer ensemble le simple et le composé, comme *temps* et *printemps*, *séjour* et *jour*. (I, LXXXII) Il critique chez Desportes, comme mauvaises à ce titre, les rimes de *tour* et *retour* (IV, 348), *saillir* et *tressaillir* (p. 376), *armer* et *alarmer* (p. 366), *cède* et *excède* (p. 359), *vue* et *entrevue* (p. 349), *pris* et *surpris* (p. 266), etc.

Les critiques sont sobres, parce qu'il n'y a qu'à constater le délit pour le faire comprendre : il met en marge : simple et composé, mal rimé, conjugata, cette rime ne vaut rien, ridicule rime. Une seule fois il est un peu plus long :

> Mon cœur s'ouvrit par le milieu,
> Alors qu'au partir de ce lieu.

« *Milieu* et *lieu* riment comme font *mi-jour* et *jour*, *mi-chemin* et *chemin*, *minuit* et *nuit*, etc. » (p. 351).

*Règle II*

Il ne veut pas non plus que l'on fasse rimer ensemble des mots qui viennent de la même racine, comme *admettre*, *commettre*, *promettre*, qu'il fait dériver de *mettre* (I, LXXXIII). Aussi condamne-t-il ces deux vers de Desportes. :

> L'amour qui nous assemble
> Veut qu'au bien et qu'au mal nous ayons part ensemble [1].

Cette règle est très nette, et s'applique à des cas parfaitement définis. Il n'en est pas de même de la troisième.

*Règle III*

« Il ne voulait pas aussi, dit Racan, que l'on rimât les mots qui avaient quelque convenance, comme *montagne* et *campagne*, *défense*

l'un de nos plus célèbres académiciens, feu M. Suard, dire en faveur de la rime qu'outre qu'elle était nécessaire, souvent on lui devait des inspirations et des beautés qu'on n'eut point trouvé sans l'examen et l'attention nécessaires à sa recherche. » *Mémoire sur la versification*, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte, MDCCCXIX, p. 29-30).

[1] IV, 393. Par une petite erreur, Malherbe appelle cela une rime du simple et du composé : ibid., note 1.

Digitized by Google

et *offense*, *père* et *mère*, *toi* et *moi*. » (I, LXXXII-III). A prendre ce mot « convenance » au sens que lui donne l'éditeur, « rapport », je ne vois guère que les deux derniers exemples qui présentent quelque analogie. Pourtant Malherbe, malgré la confusion apparente de sa pensée, voit nettement une chose : il ne faut pas employer des rimes qui s'appellent si bien l'une l'autre qu'un simple débutant puisse, étant donné le premier vers, deviner le mot qui terminera le second, comme *laurier* et *guerrier* chez Corneille, *nuée* et *huée* chez Victor Hugo. Malherbe ne veut pas non plus que la rime soit tellement simple qu'elle ne cause aucun étonnement en arrivant, que le lecteur puisse se dire : j'en aurais bien fait autant. C'est conformément à cette indication qu'il condamne les rimes de noms propres comme *Thessalie* et *Italie*, *Castille* et *Bastille*, *Alexandre* et *Lysandre* : « et sur la fin il était devenu si rigide en ses rimes qu'il avait même peine à souffrir que l'on rimât les verbes de la terminaison en *er* qui avaient tant soit peu de convenance. » (I, LXXXIII). La pensée, on le voit, se précise : en somme Malherbe ne veut pas que l'on fasse rimer ensemble les mots de même ordre : il trouve mauvaise la rime de *patrie* et de *vie* (IV, 330) parce que ce sont deux substantifs ; de *cruel* et de *criminel* (p. 306), parce que ce sont deux adjectifs ; Desportes fait rimer ensemble *croire* et *boire* : Malherbe, pour la même raison, trouve que c'est une triste rime (p 447). En résumé, toutes ces critiques de détail et la règle un peu obscure du début peuvent s'unifier dans une formule plus nette : Malherbe condamne la rime facile [1].

### *Règle IV*

C'est pour cela que nous le voyons exiger la rime « pour les yeux aussi bien que pour les oreilles. » (I, LXXXII), ne pas se contenter de l'identité de son la plus complète, quoique le vers s'adresse à l'ouïe et non à la vue. Il ne permet pas « de rimer indifféremment aux terminaisons en *ant* et en *ent*, comme *innocence* et *puissance*, *apparent* et *conquérant*, *grand* et *prend* (ibid). Pourtant au dix-septième siècle, aussi bien que de nos jours, l'oreille, dans les deux cas, ne perçoit que le seul et même son *an* ; ce qui le prouve bien, c'est que dans l'édition de 1723, orthographiée conformément à la prononciation

[1] Il y a de bonnes raisons à donner à l'appui de cette loi qu'il formule sans l'expliquer La justification de cette règle est fournie par Edélestand du Méril, quoiqu'il paraisse en ignorer le principal auteur : « Les rimes qui marquent le mieux la mesure sont les plus frappantes, celles dont la rencontre éveille et retient plus longtemps l'action de la pensée ; ainsi, les plus vicieuses sont des mots identiques, ou dérivés d'une racine commune ; leur rapport est trop habituel et semble alors trop naturel pour que l'on y rattache aucune valeur rythmique. Le même principe oblige d'éviter... ces rimes banales que l'on a vues trop souvent associées ensemble pour attacher désormais aucune idée à leur rencontre. On sent, au reste, que toutes ces règles sur l'insuffisance de la rime sont subordonnées aux ressources de la langue ». (*Essai philosophique sur le principe et les formes de la versification*, 1841, p. 118-119).

Digitized by Google

parisienne, on trouve imprimés *patiance*, *sciance*, *incontinant*, *permanant*, *panchant*, *différant*, *apparant*, etc.

N'importe : Malherbe trouve que dans Desportes *contenance* et *sentence* riment comme un four et un moulin (IV, 266) ; même remarque pour *vaine* et *arène* (p. 445) ; c'est mal rimer que de mettre ensemble *saine* et *promène* (p. 347). On doit pour toutes les différences d'orthographe, consulter et suivre aveuglement l'étymologie, même lorsque le son d'un mot n'est en rien modifié [1]. Cette sévérité peut paraître un scrupule exagéré ici : elle est fort à sa place dans la règle suivante.

*Règle V*

Malherbe veut que l'on satisfasse l'oreille aussi exactement que possible. Aussi condamne-t-il la rime d'une brève et d'une longue. Comme la quantité des voyelles a beaucoup changé de son temps au nôtre, il est bon de prendre les exemples qu'il donne lui même : « il ne voulait pas, dit Racan, que l'on rimât à *flame*, parce qu'il l'écrivait et le prononçait ainsi avec deux *m* : *flamme*, et le faisait long en le prononçant ; c'est pourquoi il ne le pouvait rimer qu'à *épigramme*. » (I, LXXXIII). Il semble, d'après ce compte-rendu de Racan, que Malherbe considère comme longue une voyelle suivie d'une double consonne. C'est probablement d'après cette théorie qu'il trouve mauvaise la rime de *femme* et d'*âme* (IV, 352), de *glace* et de *masse* : « c'est une longue rimée avec une brève. » (p. 251) Mais cette hypothèse n'est qu'une hypothèse, car nous le voyons critiquer la rime de *ville* avec *distille* (p 383), sans dire pourquoi, et condamner la rime du même mot, écrit différemment il est vrai, *distile*, avec *débile* : « mauvaise rime, dit-il : *distile* a la pénultième longue, et *débile* l'a courte. » (p 327)

L'important du reste ici n'est pas de savoir quelles étaient les longues et les brèves pour Malherbe, mais de noter cette première recommandation impérative : une longue ne doit pas rimer avec une brève.

On ne peut pas non plus faire rimer ensemble une voyelle et une diphtongue avec synérèse : après ces deux vers de Desportes ;

A ton objet mon œil se rassérène,
Et ne connais ni tristesse ni peine.

[1] Qui ne sait que tout la *court*
Comme à ses théâtres accourt. I, 112, 110.

« ... Par cette raison d'étymologie, il fallait écrire *court* et non pas *cour*. Notre poète n'est pas à reprendre d'avoir rimé *court* et *accourt*. Mais ceux qui riment *cour* avec les mots qui se terminent en *our* sont encore moins à reprendre ; car on prononce *cour* et non par *court*. Et cependant, j'apprends de M. de Racan que Malherbe ne pouvait souffrir les poètes de son temps qui rimaient *la Cour* avec ces mots qui se terminent en *our* ». Ménage, p. 421-422.

Digitized by Google

Malherbe écrit : *rassérène* n'a point de diphtongue en sa pénultième, *peine* en a une. » (p. 258)

On ne peut pas mettre à la rime deux diphtongues, lorsque l'on fait la diérèse pour l'une et non pour l'autre :

Et moi je montre mon lien,
Heureuse marque de mon bien.

Malherbe remarque que Desportes fait là une faute, parce que le monosyllabe *bien* rime avec *lien* qui est dissyllabe [1].

C'est à peu près pour la même raison qu'il condamne les « rimes de Chartres [2] ».

Les gens du pays Chartrain, de l'Orléanais prononcent en effet le son *eu*, par exemple le participe passé d'avoir, *eu*, en deux syllabes : *e-u*. C'était donc une rime très faible pour l'oreille et très provinciale, que d'apparier par exemple *dure* et *heure* prononcé *hé-ure*. Aussi Malherbe se montre-t-il sévère, et à juste titre :

Quand il a fait un cours, sa force diminue,
Et sans plus requêter il va branlant la queue.

« Rime qui ne vaut rien, dit-il, elle est de Chartres. » (IV, 462)

Car je veux en peu d'heure
Voir la fin de ma vie, et du mal que j'endure.

« Rime de Chartres », dit-il encore (p. 419).

Malherbe du reste, étant plus large en matière de géographie qu'en versification, étend fort loin les limites de la prononciation Chartraine, car, après ces deux vers :

O temps, qui du haut ciel la vitesse mesures,
Las ! retourne, disais-je, à mesurer les heures,

il ajoute : « rime provençale, ou gasconne, d'une diphtongue avec une voyelle [4]. »

La prononciation qu'il préconise comme normale est celle de Paris. Sans doute il s'en écarte quelquefois : par exemple il écrit *basme*

[1] IV, 287. Cf. Bellanger, *Études sur la rime française*, p. 273-275. Je ne sais sur quoi s'appuie le Père Delavenne, pour avancer ceci : « Une diphtongue rime bien avec une finale qui a les mêmes lettres, mais qui forme deux syllabes », *Traité de versification française*, p. 20.

[2] Cf. Bellanger, p. 269-271.

[3] Cf. Thurot, I, 519.

[4] IV, 382. C'était aussi l'avis de Furetière : Un personnage de son *Roman bourgeois* déclame ces vers :

Vous transperçerez si fort un cœur
Que, quand je l'aurais aussi dur.

« Voilà, dit Charroselles, une rime gasconne ou périgourdine, et vous la pouvez faire trouver bonne en deux façons, en violentant un peu la prononciation ; car vous pouvez dire un *cœur* aussi *deur*, ou un *cur* aussi *dur* » (ed. Tulon, Garnier, p. 283). Cette curieuse citation m'a été communiquée par un de mes anciens étudiants de Caen, M. Dalimier.

Digitized by Google

pour *baume*[1]. Mais le plus souvent il s'y conforme jusqu'à l'exagération. Dans l'usage de Paris, il distingue et suit l'usage du peuple, et même dit Vaugelas, de la lie du peuple[2].

Il s'appuie sur cette prononciation, pour interdire la rime des mots dont la finale se prononce et s'écrit *eur*, avec *bonheur* et *malheur* : la raison, c'est que les Parisiens prononcent *bonhur*, *malhur*[3]. C'est en effet ainsi que l'on imprime ces mots dans l'édition de 1689 :

> Tant de riches grandeurs, tant d'*hureuses* vieillesses.
> Ces enfants bien *hureux*, créatures parfaites
> Et vous, femmes, trois fois, quatre fois *bienhureuses*[4].

C'est encore au nom de l'usage de Paris que Malherbe défend de faire rimer *ils ont eu* avec *vertu*, parce que, dit-il, on prononce à Paris : ont *é-u*[5].

M. Souriau.

(*A suivre.*)

---

## LE PANTHÉISME EXPÉRIMENTAL

Si l'on veut trouver le panthéisme psychologique, je veux dire le panthéisme senti, vécu, et devenu, de simple doctrine, un état d'âme, c'est à Bénarès, semble-t-il, qu'il faut aller le chercher. M. Chevrillon, qui a fait récemment ce voyage, en a rapporté quelques articles qu'il a publiés dans la Revue des Deux-Mondes (janvier et février 1891), qu'il a réunis depuis en un volume qui vient d'être couronné par l'Académie française. Cet écrivain, d'un grand talent, a décrit et étudié avec précision l'âme Indoue, qui, comme on sait, est profondément panthéiste. Il y a, dit-il, des moments de rêve et de déraison

[1] Vaugelas, II, 430-431; cf. Thurot, I, 433.
[2] Vaugelas, II, 483.
[3] Racan, *Vie de Malherbe*, I, LXXXII.
[4] Ménage, il est vrai, prétend que quelques Parisiens seulement prononcent ainsi, que ceux qui parlent le mieux disent *malheur* et *bonheur* (p. 497). Mais son assertion ne prouve qu'une chose, c'est que, prononçant lui-même *malheur* et non *malhur*, il était tenté de diminuer le nombre de ceux qui prononçaient autrement, et de les ranger dans une classe inférieure. D'autres grammairiens donnent raison à Malherbe. Cf. Thurot, I, 515.
[5] I, LXXXIII; cf. Thurot, I, 519; cf. Vaugelas, I, 433-434. Pourtant, par une contradiction singulière, dans l'édition Ménage de 1689, conforme à la prononciation parisienne, on imprime toujours ce mot *u* et non *é-u* :

> Ont *u* peur de la mort, et se sont mis en fuite

ou encore :

> Qui n'*ust* cru que ses murailles.

On trouve encore, comme particularité d'impression, c'est-à-dire de prononciation, *mal-veuillance* pour *malveillance*, *fis* pour *fils*.

Digitized by Google

maladive où notre moi semble se dissoudre ; or cet état exceptionnel et rapide chez nous est ordinaire et normal chez les Indous. « Ils « n'aperçoivent leur personne que comme un lieu où se croisent des « visions ; ils ne sentent rien qui subsiste en eux... Pour comprendre « cette race Indoue, regardez l'esprit d'une autre variété humaine, et « à côté des vieux poèmes philosophiques des Brahmes, lisez la Bible. « Qu'y trouvez-vous ? de la poésie lyrique, des colères, des désespoirs, « des enthousiasmes, des haines, des sentiments violents, toutes les « secousses, tous les tressaillements de l'âme, exprimés par des méta- « phores brusques et des images éclatantes, par un style abrupt et « saccadé, par une langue simple et peu articulée, incapable de suivre « les ondoiements de la pensée spéculative, mais justement faite pour « traduire des émotions par des cris. Or quels sont les effets du sen- « timent durable et véhément, sinon de replier l'homme sur soi ? « Quand il souffre, quand il hait, il ne se déprend pas de lui-même. « Il s'aperçoit comme distinct de ce monde extérieur qui le froisse « dans une âme passionnée, le moi cohérent s'affirme, se pose à part, « et quand l'homme essaie de concevoir le fond de l'Univers, il l'ima- « gine aussi comme un moi distinct et tout-puissant ». Chez les Brahmes, il en est tout autrement « Qu'est-ce qu'on trouve dans les « Védas ? des poèmes sur la Nature, des hymnes au Soleil, à la Pluie, « aux Nuages, au Feu, au Ciel, à la Terre, au Vent, à l'Orage, à l'Au- « rore. Nulle poésie subjective, personnelle. Au lieu de sentiments « durables, un jeu changeant d'images. Leur âme n'est plus un être « distinct, mais un reflet de la nature, un reflet changeant de ses « événements qui changent. Elle devient le nuage qui flotte dans le « ciel bleu, le soleil qui surgit à l'Orient. Quand une émotion la pé- « nètre, elle ne fait que la traverser. Elle n'y habite pas ; elle ne s'y « développe pas lentement en une passion intérieure et concentrée. « Tout de suite elle se projette au dehors, et l'homme prête au monde « extérieur ses sentiments toujours muables et passagers... Au lieu « de se concentrer en une substance, en un moi qui veut, qui agit, « qui saigne, qui crie, le poète védique s'éparpille dans l'Univers, « il se répand dans les choses », de là au panthéisme, il n'y a qu'un pas. Les formes passent et ne font qu'apparaître, elles sont illusoires. Retranchez-les que reste-t-il ? rien, *nada*, ou si l'on veut, le Brahma neutre, indéterminé, indéveloppé, qui ne pense pas, qui ne veut pas, qui ne voit pas, qui ne sait pas ; bref, l'être pur et abstrait. A la surface de ce Brahma neutre qu'on atteint par la pensée pure est le Brahma masculin, déjà vivant, tangible et coloré.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la croyance à l'illusion universelle n'est pas, dans l'Inde un jeu d'esprit, une thèse d'école, une philosophie de curieux qui contemplent des idées, mais une croyance pratique, active, profonde, élaborée par la méditation solitaire. Re-

Digitized by Google

plié sur lui-même, enfoncé dans son rêve, le Brahme ne distingue plus le monde réel de son rêve, et le voit ondoyer comme une vapeur. Dès lors, le lien qui l'attachait au monde n'a plus de prise sur lui. Comment aimer ce qu'on reconnaît pour irréel, comment faire effort pour saisir ce qui va nous glisser dans la main ?

Notre projet n'est pas de résumer le beau livre de M. Chevrillon ; il nous suffit d'y renvoyer le lecteur. Ce qui nous paraît intéressant, c'est de chercher en Europe un esprit hindou. On songe tout d'abord à Schopenhauer ; pourtant ce n'est pas lui qu'il convient de citer. Ce philosophe dit bien que l'homme n'est qu'une manifestation éphémère de la substance unique, de la volonté immuable ; mais s'il nie énergiquement la réalité de la personne, il est resté une personne ; il est et veut être quelqu'un. Son ardeur et son âpreté dans la critique de ses adversaires, sa fierté, son orgueil, tout en lui montre qu'il est loin d'être guéri « des matières de la volonté et de l'individualité ». Il a l'imagination panthéiste, mais il n'a pas l'âme panthéiste.

Pour trouver des états d'âme et des sentiments d'un Brahme, c'est à Amiel qu'il faut s'adresser. Le *journal intime* d'Amiel a obtenu, il y a quelques années, un légitime succès : il est aujourd'hui très connu. Amiel n'est pas l'auteur d'un système plus ou moins lié, qu'il s'applique à démontrer et à défendre contre des objections réelles ou possibles ; il a même horreur des systèmes ; « toute croyance spéciale est, dit-il, une raideur et une obtusité. « C'est un écrivain, un penseur, qui s'observe, s'analyse, se décrit avec un merveilleux talent et une étonnante précision. Au lieu d'une doctrine, c'est son âme qu'il nous livre, toute pénétrée d'idées et de sentiments panthéistes. Jusqu'ici nous ne connaissons en Europe que le panthéisme doctrinal, œuvre de raison et d'abstraction. Grâce au *journal intime* nous avons un panthéisme nouveau, plus curieux, plus intéressant à connaître ; on peut l'appeler le panthéisme psychologique ou expérimental ; nous savons non seulement ce qu'est en soi le panthéisme comme construction logique et métaphysique, mais encore nous savons ce que le panthéisme peut faire d'une âme. D'ailleurs le livre d'Amiel est plus que la description d'une âme spinoziste, c'est plutôt, à vrai dire, l'histoire d'une âme que, se disputent le panthéisme et le théisme, qui va d'une doctrine à l'autre, qui oscille entre la morale de Spinoza et la morale de Kant. A ce point de vue, le journal présente un intérêt considérable, car il nous montre dans un exemple individuel et vivant le conflit des deux philosophies qui aspirent, de nos jours, à la domination.

Amiel avait sans doute des dispositions spéciales à penser et à sentir en panthéiste ; mais il est certain que l'éducation philosophique fortifia et développa ces dispositions, dès l'âge de seize ans, il avait déjà le « don » de la transmutation ; plus tard, le « don » devint une

Digitized by Google

« habitude. » (vol. II, p. 253) Le mot du panthéisme est identité. Or Amiel constate en lui le pouvoir de tout devenir, de s'identifier avec ses semblables, avec les animaux, même avec les choses. « Toute « individualité caractérisée se moule idéalement en moi, ou plutôt « me forme momentanément à son image, et je n'ai qu'à me regarder « vivre à ce moment pour comprendre cette nouvelle manière d'être « de la nature humaine. C'est ainsi que j'ai été mathématicien, musi- « cien, érudit, enfant, mère, etc. Dans ces états de sympathie univer- « selle, j'ai même été animal et plante, tel animal donné, tel arbre « présent... Cette faculté de métamorphose ascendante et descendante « a stupéfié parfois mes amis, même les plus subtils... Il me semble « si aisé d'être autre chose qu'un choix me paraît arbitraire. » Cette « objection impersonnelle », ce « protéisme », cet état de rêve éveillé, Amiel le réalisait *ad libitum* et si facilement, qu'il lui fallait plutôt un effort pour « rentrer dans sa peau », pour se personnaliser et s'affirmer. Il abonde en détails curieux et précis sur cette plasticité, sur cette mutabilité de sa nature. Un jour dans un moment de méditation profonde, « quoique debout, je n'avais plus de poids ni de corps ; je « me sentis globe et tournant dans l'espace comme une planète ; je « me sentis distinctement en dehors de mon organisme, affranchi de « lui. » Amiel prend toutes les formes, il change ; il n'est plus un individu, il engloutit sa volonté privée dans l'Océan de l'être unique ; il est une virtualité, une « disponibilité pour toutes les manières d'être ; il est lui-même la *maia* des Brahmes Indous.

Cette aptitude à tout devenir, qui fait la « joie » de l'observateur, cette facilité à se perdre soi-même a l'inconvénient de rendre le vouloir pénible et l'action accablante. Amiel en effet nous raconte que sa maladie mentale fut l'impuissance de vouloir, la « volonté ». « J'ai « la terreur de l'action... ; quand il faut agir, je ne vois partout que « causes d'erreur et de repentir, menaces cachées et chagrins mas- « qués. » Un homme complet devrait être un homme de conseil et un homme d'action ; il allierait à la puissance de conception la puissance d'exécution, à la multiplicité des idées l'unité de la force ; par malheur, dit Amiel, moi je suis seulement « légion, division, analyse ;... « de là ma faiblesse ;... ma volonté abdique, et, en abdiquant, elle « cède le sceptre aux instincts. » Tout ou rien, être tout ou n'être rien, dit le panthéisme ; puisque nous ne pouvons être tout, contentons nous de n'être rien. « L'ambition titanique » reste oisive par dégoût ; la contemplation tue l'action, la connaissance tarit les sources de la vie. A quoi bon se trémousser, peiner, si « on ne peut que faire « onduler plus ou moins la ligne de sa destinée » ? Que l'on agisse ou que l'on n'agisse pas, « que l'on soit ou que l'on ne soit pas, la diffé- « rence est si parfaitement imperceptible pour l'ensemble des choses « que toute plainte et tout désir sont ridicules. L'humanité tout

Digitized by Google

« entière n'est qu'un éclair dans la durée de la planète, et la planète « peut retourner à l'état gazeux, sans que le soleil s'en ressente « seulement une seconde. » L'individu n'est que « l'infinitésimale du « néant ». Naître, vivre, sentir, aimer, souffrir, pleurer, mourir, telles sont les variations du thème éternel. Le panthéisme, en nous plaçant dans l'absolu, en nous montrant le fini « sous l'angle de l'infini », rend ridicule l'effort, et méprisables ou insignifiantes les choses tenues pour les plus importantes. Amiel a eu à un rare degré le sentiment de l'infini ; il a été « épouvanté, troublé, pétrifié ». Allez donc vous meurtrir dans la *via dolorosa* de la lutte pour l'existence, quand la vision de l'abîme insondable se dresse toujours devant votre esprit ! Le *nirvâna*, la mort du vouloir est un résultat naturel de la croyance à l'illusion universelle. Les hommes travaillent et s'évertuent, parce-qu'ils ignorent le néant de la vie ; mais, « sitôt l'illusion évanouie, « le néant reprend son règne éternel, la souffrance est terminée, l'er- « reur est disparue, le temps et la forme ont cessé d'être pour cette « individualité affranchie ; la bulle d'air colorée a crevé dans l'es- « pace infini et la misère de la pensée est dissoute dans l'immuable « repos du *Rien* illimité. » Il est impossible de marquer en termes plus forts, l'accablement, l'annihilation de l'être que produit la vision du monde panthéistique : Amiel a compris, pensé le spinozisme, et, ce qui n'est plus rare, il a senti cette doctrine, elle a pénétré de son esprit dans son âme et dans son cœur, elle a façonné ses idées et pétri ses sentiments.

Pourtant elle ne règne pas sans partage dans le *journal intime*. Si Amiel a reçu dans le sang et dans les veines ce qu'il appelle le « corrosif » spinoziste de l'activité, il ressemble à un malade qui connaît son mal, qui le juge, et qui n'ignore pas le remède, sans pouvoir se l'appliquer avec l'énergie capable d'amener la guérison. « On n'é- « chappe à l'ensorcellement de *Maia* que par l'activité du moi, qui se « sent cause et cause libre. » A la vanité de la contemplation, Amiel oppose la fécondité de l'activité morale, aux chimères des rêves spéculatifs il oppose les clartés de la conscience. D'après lui, l'intellectualisme aboutit à « l'intuition que toute réalité n'est que le rêve d'un « rêve. Ce qui nous fait sortir du palais des songes, c'est la douleur, « la douleur personnelle, c'est aussi le sentiment de l'obligation, ou, « ce qui réunit les deux, c'est la douleur du péché ; c'est encore l'a- « mour, en un mot, c'est l'ordre moral... La conscience dissipe les « vapeurs du Kief, les hallucinations de l'opium et la placidité de « l'indifférence contemplative. Elle nous pousse dans l'engrenage « terrible de la souffrance humaine et de la responsabilité. » Ailleurs, Amiel dit : « Commençons en Oriental et finissons en homme de « l'Occident : ce sont les deux moitiés de la sagesse. » Tantôt il affirme la solidarité contre le principe absolu de l'individualité, tan-

Digitized by Google

tôt il soutient la liberté contre le principe du déterminisme, et il proteste au nom de la justice contre la brutalité scandaleuse de la nature. « S'il y a conflit entre le monde naturel et le monde moral, entre la « réalité et la conscience, c'est la conscience qui doit avoir raison... « L'entre mangerie de la guerre de tous entre tous est-elle un type « supérieur d'équilibre ? Je répugne à le croire... La justice prévaudra « et la justice n'est pas l'égoïsme. » Amiel a tour à tour des paroles fermes et attendries, quand il parle de notre devoir de concourir au règne de la justice ; tantôt il est stoïcien, et veut que nous renoncions au bonheur pour ne songer qu'au devoir, et que nous sacrifions les besoins du cœur aux exigences de la conscience ; « ce martyre volon- « taire a sa noblesse » dit-il ; tantôt, surtout dans les dernières pages, il cherche dans la supposition instinctive de la personnalité divine un soutien pour notre personnalité. « Le condamné à mort... comme « le lièvre, revient mourir à son gîte, et ce gîte c'est sa conscience, sa « pensée... Il fait cette prière, comme Jésus à Gethsemani, il fait « cette prière, *que ta volonté soit faite, et non la mienne,* et il attend. »

Le *journal intime* est comme un dialogue où prennent la parole deux philosophes différents, l'un partisan de Heget, et l'autre de Kant. « Faut-il regretter ces oscillations entre le personnel et l'impersonnel. « entre le panthéisme et le théisme, entre Spinoza et Leibnitz? non, « puisque c'est l'un des deux états qui donne conscience de l'autre. « L'homme étant capable de visiter ces deux domaines, à quoi bon « se mutiler? » Amiel ne s'est pas mutilé, comme on l'a vu, mais il a visité plus volontiers le domaine de l impersonnel que le domaine du personnel, il a plus de goût pour la vie contemplative que pour la vie active ; malgré la résistance de la conscience, qui semble s'être accentuée à la fin de sa vie, il a cédé à son penchant spéculatif, il a été comme fasciné par la théorie du phénoménisme illusoire et de l'absorption des phénomènes au sein de ce grand Tout, qui est le Rien. De là vient évidemment cette tristesse qui s'épanche en plus d'une page du journal. « Cette rapide et inexorable expansion de la vie uni- « verselle qui recouvre, déborde et engloutit les êtres particuliers, « qui efface notre existence et annule notre souvenir, est d'une mé- « lancolie accablante... Cet éternel recommencement est fastidieux « jusqu'au dégoût. Il serait si bon de s'endormir quand on a cueilli « le fruit de l'expérience..., tandis qu'il faut recommencer le circuit « des tentations, des disputes, des ennuis, des oublis, retomber dans « la prose, dans le terre-à-terre, dans la vulgarité ! que c'est triste et « que c'est accablant ! »

Il serait facile de constater que la doctrine émanatiste ou panthéiste contient un genre de découragement et de désespoir, qui s'est souvent développé chez les philosophes qui ont sacrifié ou simplement subordonné les idées morales à la spéculation. Mais ici, nous voulons

Digitized by Google

tirer une autre conclusion, nous tenons à marquer l'influence psychologique des doctrines les plus abstraites. Le panthéisme expérimental n'est pas primitif, il est dérivé, il est l'effet le résultat du panthéisme métaphysique. On a conçu le monde d'une certaine façon, et de cette conception sont sorties des manières particulières de voir et de sentir. Sans doute le cas de l'Inde est unique, comme dit M. Chevrillon, mais ce cas unique d'un peuple panthéiste jusqu'aux moelles ne peut se comprendre que par l influence de plus de vingt siècles de panthéisme religieux et philosophique. Il en est de même pour Amiel. S il a eu tant d idées et de sentiments panthéistes, la vraie raison en est dans ce fait que, s'il a, comme il dit, puisé à toutes les sources de la pensée, il a plus souvent et plus volontiers puisé à la source spinoziste et hégélienne.

Henri Lauret.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

J'envie la décision clairvoyante de ceux de mes collègues de l'enseignement secondaire ou supérieur qui ont, à l'heure qu'il est, une opinion arrêtée sur l'état de nos études classiques en France ; j'ai cru en avoir une moi-même, il y a trois ou quatre ans ; mais j'avoue qu'à la retourner sincèrement tous les jours, j'ai cessé d'être affirmatif, même en période de baccalauréat. L'introduction de méthodes nouvelles et d'habitudes de travail, qui ne sont pas celles de notre jeune temps, sera-t-elle utile ou funeste à l'éducation de l'esprit public ? Les enfants que forment en ce moment nos lycées et collèges vaudront-ils moins, pris en bloc, que nous n'avons valu nous-mêmes ? Y a-t-il décadence, comme d'aucuns se plaisent à le redire ? Ne peut-on pas plutôt relever des symptômes de progrès, obscurs encore et déconcertants pour les idées toutes faites, mais très réels et gros de promesses? Autant de questions que l'avenir seul, non pas lointain, mais très proche, va résoudre pour les esprits sincères et sur lesquelles il sera peut-être bon de suspendre notre jugement, si nous ne voulons pas nous exposer à exalter le passé au nom d'une certaine routine, avec le risque de nous laisser duper par une secrète profession de vanité personnelle. Le mieux est de travailler chacun pour notre part, à perfectionner l'outillage scientifique et pédagogique ; voilà des efforts qui sûrement ne seront pas en pure perte Or, si je suis perplexe pour juger les résultats obtenus par les élèves, je suis très net quand il s'agit d'apprécier ceux que nous devons aux maîtres ; c'est que les

Digitized by Google

esprits les plus chagrins sont forcés d'avouer que depuis dix ans, c'est-à-dire depuis le temps où le vent des réformes s'est levé sur notre enseignement secondaire, la librairie classique a fait des progrès énormes et que la comparaison avec les livres d'autrefois donne à ceux d'aujourd'hui une supériorité écrasante. Il n'est pas possible que la jeunesse n'en recueille pas les fruits. Mettons qu'elle travaille moins que ses pères : et encore, en est-on bien sûr ? Il est certain que nous la faisons travailler mieux ; pourquoi ne pas espérer qu'avec moins d'efforts elle ira aussi loin que nous, qu'à effort égal elle nous dépassera, grâce à des ressources qui n'ont jamais été plus complètes ?

On me pardonnera ces réflexions en tête de ce compte rendu bibliographique où j'ai la bonne fortune de signaler une fois de plus à nos lecteurs des ouvrages de latinité classique qui méritent de compter parmi les meilleurs.

---

I. — Ph. Fabia, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, maître de conférences à la Faculté d'Aix, **P. Terenti Afri Adelphoe**, texte établi d'après les travaux les plus récents, avec une introduction, etc. (Paris, A. Colin, 1 vol. in-12, 213 p.)

Les Adelphes de M. Fabia sont le premier spécimen d'une collection de classiques latins que va publier, conformément au programme d'études de 1890, la librairie Armand Colin, sous la direction de M. Cartault, l'éminent professeur qui a recueilli à la Sorbonne la lourde succession de M. Benoist et qui la porte avec honneur. Pureté d'un texte constitué avec les ressources les plus recommandables, d'après les principes d'une critique aussi judicieuse que personnelle, exactitude du commentaire qui reste simple et d'absorption facile sans rien négliger d'essentiel, intérêt d'une introduction très documentée, originale par parties et agréablement présentée, voilà en résumé les qualités de l'auteur. L'éditeur y a ajouté le format commode et élégant, l'impression soignée et plaisante à l'œil, puis, en tête des principales scènes de la comédie, la reproduction de quelques-uns des dessins qui ornent le *Codex Parisinus* 7899. C'est dire que le livre a tout ce qu'il faut pour piquer la curiosité des élèves intelligents, pour leur rendre l'explication du texte aussi agréable que profitable. Il a plus que cela encore : le jour où les *Adelphes* seront inscrits de nouveau au programme de la licence, nos étudiants trouveront dans le volume de M. Fabia un résumé très substantiel des travaux les plus autorisés sur la métrique et la prosodie de Térence, sur la langue et le style du poète, sur la critique du texte dans ses détails les plus controversés. Ce résumé ne les dispensera pas absolument de recou-

Digitized by Google

rir à des ouvrages d'un caractère plus scientifique, en première ligne à l'édition bien connue à la Faculté de Poitiers, qui en a eu la primeur, de M. Frédéric Plessis, mais il aidera à les comprendre mieux, il y suppléera souvent et il y ajoutera quelquefois. C'est que M. Fabia était mieux préparé que personne pour un pareil travail; sa thèse sur *les Prologues de Térence* a été remarquée naguère comme une des œuvres les plus originales et les plus solides qu'ait inspirées parmi nous depuis dix ans l'étude des lettres latines. Il est permis de dire dès à présent que la collection d'auteurs qu'il vient d'inaugurer de si remarquable façon aura cette grande supériorité d'être confiée à des spécialistes éprouvés, aussi soucieux de leur renommée scientifique qu'experts en matière d'enseignement.

---

II. — G. May, professeur de droit romain à la Faculté de Nancy, et H. Becker, professeur de rhétorique au Lycée : **Précis des institutions du droit privé de Rome,** destiné à l'explication des auteurs latins. (Paris, Larose et Forcel, un vol. in-12, xvii, 273 p.)

C'est avec un vif plaisir que je salue dans ce livre, issu d'une collaboration aussi distinguée, la réalisation d'un rêve dont j'ai plusieurs fois déjà entretenu les lecteurs du *Bulletin* et les étudiants de la Faculté : le rêve d'un manuel bien ordonné et bien écrit où les institutions du droit romain seraient accommodées à l'interprétation des seuls écrivains classiques. MM. May et Becker ont, je crois, rencontré la formule complète et parfaite d'un tel ouvrage; ils y ont d'autant plus de mérite que, pour le composer, ils n'avaient la ressource d'aucun modèle. Désormais le modèle existe et je doute qu'il soit jamais dépassé. On ne sait ce qu'il y faut approuver le plus, de la précision lumineuse et attachante des définitions juridiques et des considérations historiques, ou de l'érudition à la fois discrète et sûre qui emploie les unes et les autres à éclairer les textes les plus connus ou les plus dignes de l'être des écrivains de la latinité. Je ne puis mieux faire, pour caractériser les tendances et la méthode des auteurs, que d'emprunter à leur préface ce court passage :

« Le présent ouvrage s'adresse à ceux qui veulent la pleine intelligence des textes qu'ils lisent. Ils y trouveront un Précis et un Index. Le Précis est un exposé élémentaire des institutions du droit civil romain, débarrassé de toute critique, réduit à l'essentiel, mais écrit pour des esprits déjà mûrs. Puisque nous prétendions suppléer pour des étudiants ès lettres les traités trop longs qu'ils n'ont pas le temps de lire, nous avons dû rendre cet abrégé très succinct... A la théorie, nous avons joint un petit texte qui, suivant les cas, indique, explique

Digitized by Google

ou traduit des termes ou des passages empruntés aux auteurs classiques ; le but que nous nous proposions imposait des commentaires, des analyses, parfois même des discussions lexicographiques; nous ne les avons pas repoussés. Quant à l'Index, il renferme tous les mots latins qui sont expliqués dans le corps de l'ouvrage et s'y trouvent imprimés en caractères gras; c'est à l'Index qu'il faudra s'adresser d'abord pour une recherche particulière. »

Un tel ouvrage est aussi indispensable à nos étudiants d'agrégation et de licence qu'une bonne grammaire ou qu'une solide histoire littéraire ; il a sa place marquée parmi les instruments de travail qui servent à nos professeurs à préparer leur classe Ils y apprendront beaucoup par les procédés les plus agréables et leur enseignement y gagnera en variété et en précision.

---

III. — A.-F. LIÈVRE, bibliothécaire de la Ville de Poitiers : **Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde.** (Poitiers, 1892, un vol. in-8°, 97 pages, avec carte.) — **Sanxay,** brochure in-8°, 23 p., avec un croquis des ruines (Poitiers, 1892, Blanchier).

Les deux brochures que vient de publier presque en même temps M. Lièvre, dont les travailleurs de Poitiers apprécient chaque jour le savoir et l'obligeance, sont des tirages à part d'études qui ont paru, la plus importante dans le récent volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* l'autre, dans la *Revue Poitevine et Saintongeaise*. Elles n'ont rien, est-il besoin de le dire? qui rappelle les élucubrations des archéologues amateurs qui se flattent de restituer le passé à coups d'hypothèses. M. Lièvre est un savant de bon aloi qui manie les textes avec conscience et méthode; il est aussi un investigateur au coup d'œil sûr, au jarret longtemps infatigable, qui a vérifié sur le terrain le sens des documents écrits et fait de la géographie historique comme on doit faire de la géographie tout court, en voyageant.

L'étude sur les chemins gaulois et romains offre cet intérêt particulier de soumettre les indications de la table de Peutinger, de l'itinéraire d'Antonin et des pierres milliaires au contrôle des faits réels, des vestiges découvertes ou très ingénieusement conjecturés là où le temps les a effacés ou rendus inaccessibles. Le résultat est celui-ci : c'est que l'ancienne Commission de la Topographie des Gaules s'est trompée lorsqu'elle a évalué la lieue gauloise à 2,222 mètres; cette mesure n'explique ni les renseignements fournis par la table et par l'itinéraire, ni les distances portées sur les milliaires, ni la situation des *Fincs* ou limites des peuplades telles que nous les connaissons par les

Digitized by Google

bornes et par ces documents antiques. La lieue gauloise est en réalité de 2,436 mètres; voilà le fait qui, jadis affirmé par M. Aurès, est aujourd'hui, grâce à M. Lièvre, établi avec une lumineuse évidence On se doute aisément quelles applications de détail un esprit érudit et sagace a dû fonder sur la démonstration de cette mesure nouvelle. Elle lui a permis notamment d'identifier certaines localités dont le nom antique s'est perdu ou modifié et pour lesquelles les archéologues restaient hésitants, quand ils n'étaient pas franchement dupes de leurs conjectures. Je n'en veux citer qu'un seul exemple. Nous savons par la Table que sur la voie de Poitiers à Nantes se rencontrait une mansion du nom de *Segora;* des raisons étymologiques, souvent bien bizarres, l'avaient fait placer tour à tour à Segré, à la Segourie, à Sigournay, à Secondigny; il en résultait un tracé de route vraiment fantastique. M. Lièvre démontre que l'antique *Segora* a fait place au bourg de Saint-Clément, situé dans Maine-et-Loire, à 83 kilomètres au N.-O. de Poitiers. A raison de 2,436 mètres par lieue, nous avons ainsi exactement les XXXIII lieues portées sur la Table comme distance de *Limonum* à *Segora*; et l'argument étymologique, toujours si hasardeux, est mis en déroute par un ensemble de preuves archéologiques et historiques qui ne laissent place à aucune objection. Le travail de M. Lièvre abonde en résultats de ce genre; les spécialistes, nous en sommes sûr, l'accueilleront avec la plus grande faveur. Une carte très bien comprise et nettement dessinée facilite la lecture, parfois ardue parce qu'elle est hérissée de chiffres et de noms propres, du texte.

L'opuscule consacré à l'interprétation des ruines de Sanxay se distingue par les mêmes qualités de rigueur scientifique. Je manquerais de sincérité si je ne déclarais que j'ai goûté, en le lisant, un plaisir tout personnel; j'y ai retrouvé, établies sur des preuves nouvelles, les idées que j'ai soutenues ici, il y a juste neuf ans, sur la signification exacte des ruines mises à jour par mon excellent collègue des Antiquaires, le R. P. de la Croix. Qui se souvient encore de la vivacité des polémiques que cette exhumation, alors dans toute sa nouveauté, avait suscitées parmi nous ? Les latins ont pour caractériser des manifestations de ce genre une expression charmante; ils les comparent au vin nouveau, tiré tout bouillant sur la cuve : *musteus liber*. M. Lièvre nous offre aujourd'hui un vin aussi généreux que clair, qui a gagné à vieillir, sans perdre pour cela le goût du terroir, c'est-à-dire qu'il a parlé de Sanxay et des hypothèses que je combattais avec le bel entrain de la jeunesse, en savant et en sage Son argumentation n'y a rien laissé de sa force, au contraire; Sanxay est bien, non une ville d'habitation intermittente et un lieu de réunion périodique pour le peuple des Pictons, mais une vraie ville au sens ordinaire du mot, « une ville qui a eu quelque importance, à en juger par les monu-

Digitized by Google

ments principaux que le P. de la Croix a mis au jour ». M. Lièvre le démontre en interprétant le caractère propre de ces monuments et en étudiant les conditions d'habitation dans les villes gauloises et romaines. Le lecteur sera frappé surtout des pages que l'auteur consacre à étudier le temple; il est probable que ce fut un *nemet* ou sanctuaire gaulois transformé et un monument de litholatrie, autour duquel, à certains jours, le peuple banquetait et s'amusait ferme. Si l'hypothèse d'un lieu de réunion à habitation intermittente doit être rejetée comme contraire à tous les textes connus[1], en revanche il est possible de démontrer que l'ancien Sanciacum fut un marché frontière, *forum*, et que c'est à cette qualité qu'il a dû son importance. Ces marchés, les civilisations grecque et romaine les ont connus toutes deux; ils méritent une étude spéciale que j'ai ébauchée au lendemain des polémiques dont Sanxay a été l'objet en 1883; j'espère y pouvoir mettre la dernière main quelque jour. En attendant il faut savoir gré à M. Lièvre d'avoir transplanté la question du domaine de la polémique irritante dans celui de la science calme. La Faculté des lettres lui en sait gré doublement; car avant d'être écrite, son étude sur Sanxay a défrayé le cours d'archéologie régionale que la municipalité de Poitiers a fondé et que le public suit avec un intérêt toujours plus vif.

---

IV.— H. Gelin. **Le Méreau dans les Églises réformées de France et plus particulièrement dans celles du Poitou.** (St-Maixent, 1890, 1 vol. in-8° 127 pages, avec six planches lithographiques.)

Le département des Deux-Sèvres possède un commis d'inspection académique qui n'est pas le premier venu. Cet universitaire, aussi laborieux que modeste, a fait sa spécialité de la recherche des antiquités protestantes de notre région; il publie de temps à autre des opuscules très érudits dont les historiens du Protestantisme français ne pourront manquer de tirer bon parti. Je ne veux citer ici que pour mé-

[1] Si l'on veut une preuve de la persistance avec laquelle les idées fausses, en archéologie et en histoire, se perpétuent chez les meilleurs esprits, quand elles se recommandent d'un nom célèbre, on la trouvera dans la préface d'un roman local, d'ailleurs rempli de qualités, qui a précisément pour but de faire revivre l'antique Sanciacum, *Claudia Varenilla*, récit des temps gallo-romains, par M. de la Marsonnière. J'y lis les phrases suivantes : « Le P. de la Croix avait son idée dont il ne démordit pas; et il fit bien, car c'était la bonne... Cette thèse dont le P. de la Croix prit l'initiative fut fort discutée... en fin de compte elle obtint l'assentiment de l'autorité la plus compétente en pareille matière, celle de M. Quicherat. » La démonstration de M. Lièvre sera-t-elle plus efficace que la mienne? J'ose à peine l'espérer; car Quicherat est mort et l'on peut continuer de le citer sans qu'il réclame ou qu'il nous fasse amende honorable.

Digitized by Google

moire, la question échappant à ma compétence sinon à mon attention, un travail récent qui a paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, sur les *Cloches Protestantes*. Mais je signalerai aux numismates une étude sur le *Méreau* qui a déjà quelques mois de date. Le nom de *méreau* fut donné dès le XII[e] siècle à des jetons ou médailles, faits ordinairement en métal, qui avaient la valeur d'un signe de passe et de reconnaissance. Les couvents au moyen-âge s'en servaient pour régulariser des distributions d'aumônes ou de largesses; les calvinistes en firent un laissez-passer pour la cène, soit pour éviter des profanations soit pour maintenir l'esprit de discipline. Le *méreau* procède certainement de la tessère des romains (v. la note au vers 174 de la sat. VII de Juvénal, dans mon édition); et il est probable que celle-ci dérivait elle-même des συνθήματα ou σύμβολα, moyens de reconnaissance qui ont eu les usages les plus variés dans le monde hellénique, dès la plus haute antiquité. Ont-ils figuré, à titre religieux, dans certains temples, à Elensis, à Samothrace, c'est-à-dire là où n'étaient accueillis que des initiés? La chose est probable sans qu'on puisse la démontrer ni par un texte précis ni par un monument matériel. L'usage qui en fut fait dans les communautés protestantes est fort curieux et le livre de M. Gelin renferme des faits nouveaux, présentés par un esprit méthodique et fort bien renseigné. Les planches reproduisent une soixantaine de types de méreaux recueillis dans les Deux-Sèvres, la Vienne et la Charente-Inférieure. Je suis heureux de rendre hommage à la façon intelligente et utile dont M. Gelin a su utiliser ses loisirs.

J.-A. Hild.

---

**Supplément aux études littéraires sur les Classiques français** de Gustave Merlet, par Eugène Lintilhac. Hachette, 1892.

Les études de M. Merlet sur les Classiques français n'étaient plus au courant. M. Lintilhac vient de les compléter par des notices sur les auteurs nouveaux du baccalauréat, Villehardouin, Froissart, Commines, les lettres du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, Voltaire et Rousseau.

M. Lintilhac m'en voudrait de louer son livre en dépréciant celui de son prédécesseur. Et pourtant, à qui comparera ces deux œuvres, la différence entre l'ancienne et la nouvelle méthode pour les études littéraires sautera aux yeux. Le talent est égal, mais l'esprit a changé. On ne se contente plus d'apporter aux élèves le résultat de son travail : on leur montre comment on a travaillé, les sources où l'on a puisé : ce n'est plus l'ancienne révélation de la vérité littéraire : c'est l'initiation.

Digitized by Google

Tout en faisant avant tout un manuel, à l'usage du baccalauréat, c'est-à-dire un livre qui doit toujours être un guide (quelquefois un guide-âne) pour le passé, M. Lintilhac ne s'interdit pas de jeter un coup d'œil sur la littérature de l'avenir. Au genre épistolaire, qui se meurt, M. L. prédit un héritier inattendu, pour « le jour où le phonographe perfectionné substituera à la *conversation écrite* de jadis la conversation *entendue* par-delà le temps et l'espace. » (p. 51.) Peut-être ; à coup sur ce ne sera probablement pas un genre « fin de siècle », mais tout au plus « commencement de siècle ».

Pour nous en tenir aux jugements sur la littérature du passé, ils sont en général fort bons, nets, clairs, un peu tranchants quelquefois.

M. Lintilhac résume toute son étude sur Voltaire par cette formule : « Un touche à tout de génie, rien de plus, mais rien de moins. » ***Rien de plus*** est dur pour l'écrivain qui, en matière de théâtre, vient immédiatement après Corneille et Racine, qui, comme conteur, est au premier rang, qui, comme moraliste, a eu une des plus profondes et des plus durables influences sur l'esprit français, qui, comme épistolier enfin n'a pas de supérieur.

En somme, il y a dans ces études, si bien faites qu'elles soient pour la préparation aux examens, autre chose que ce que l'on trouve dans tous les manuels : des faits, des noms et des dates ; tout cela y figure, mais il y a plus et mieux. Si précises, si scientifiques qu'elles soient, il y a dans ce livre autre chose que de l'érudition. On trouvera là des idées : l'auteur à certains moments se montre penseur, et, chose ce qui est plus difficile peut-être, apprend à son lecteur à penser, ce qui est encore la meilleure manière de préparer un candidat, même au baccalauréat.

Maurice Souriau.

Digitized by Google

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 4e SÉRIE [1]

### (14e *Corrigé.*)

REMARQUES GÉNÉRALES.

I. Ces longues périodes cartésiennes comprennent un nombre très varié de *propositions incidentes*, qu'il faut d'abord analyser avec le plus grand soin pour pouvoir les traduire en grec suivant les règles de syntaxe particulières à chacune d'elles.

II. Dans ce style, si voisin encore de l'antiquité, les rapports des idées sont la plupart du temps accusés par des *particules* françaises qu'il suffira de traduire par les correspondantes du grec; ainsi, en suivant le texte : *et* par καί, *mais* par δέ (et non par ἀλλά), *car* par γάρ, *et néanmoins* par καίτοι, *et même* par καὶ δὴ καί ou par καὶ... δέ (Ragon, § 350).

La dernière phrase « J'y avais appris... », qui revient, pour la compléter, à la pensée du commencement, à savoir les études de l'auteur..., pourra être unie à la précédente par οὖν.

II. Cette langue philosophique contient beaucoup de *substantifs abstraits* que nous nous appliquerons à résoudre en verbes ou même en pronoms neutres : « Par leur *moyen*, acquérir une *connaissance*, j'avais un extrême *désir*, etc., etc. »

Ἐκ μὲν παιδὸς εὐθὺς ἐν τῇ μουσικῇ [2] ἐτράφην, καὶ διὰ τὸ πεπεισμένος εἶναι ὅτι αὐτῆς οἷόν τ' εἶναί τινα σαφῶς τε καὶ βεβαίως πάντα τὰ πρὸς τὸν βίον [3] χρησιμα γιγνώσκειν, ταύτην σφόδρα ἐπεθύμουν μαθεῖν. Ἐπειδὴ δὲ τάχιστα ἐξετέλεσα τὴν ἐγκύκλιον ἐκείνην [4] παιδείαν, ἣν καταλύσας [5] εἰώθέ τις εἰς τοὺς σοφοὺς ἐγκριθῆναι, παντελῶς μετεπείσθην [6]. Πολλὰ γὰρ ἐνδοιάζων καὶ πλανώμενος ἐν τοσαύτῃ ἀπορίᾳ

[1] Voir le texte dans le Bulletin de janvier 1892, p. 34.

[2] Platon exprime toujours ainsi la partie de l'éducation *qui cultive l'âme*, par opposition avec celle qui *exerce le corps* ἡ γυμναστική. C'est notre « éducation *intellectuelle* » et notre « éducation *sportive* ».

[3] Et non pas le datif ici; ces connaissances ne sont point utiles à la vie physiologique, mais *dans les choses de l'existence*.

[4] Il est inutile de rendre « *tout* » avec les deux adjectifs ἐγκύκλιος dont le sens est très fort, et ἐκεῖνος, qui est ici légèrement emphatique. — N'oublions pas que ἐκεῖνος, comme les deux autres adjectifs démonstratifs, se construit avec l'article (Ragon, § 55, Règle).

[5] Cet emploi du *relatif et du participe*, qui est fréquent en grec, est la meilleure manière de traduire : « *au bout duquel* ».

[6] *Changer d'opinion* se dit : μεταπείθομαι ou μεταγιγνώσκω, voilà une note que tous les candidats devraient inscrire dans leur vocabulaire de poche, pour ne plus avoir à chercher ce mot dans le dictionnaire.

Digitized by Google

ἐμπλεκόμενος [7] ἐτύγχανον ὥστε μοι ἐδόκουν [8] οὐδὲν [9] ἄλλο κερδᾶναι, μανθάνειν πειρασάμενος, ἢ τὸ μᾶλλον καὶ ἔτι μᾶλλον αἰσθέσθαι μηδὲν εἰδώς [10]. Καίτοι ἦν ἐγὼ μαθητὴς [11] ἔν τινι [12] τῶν περιδοητοτάτων ἐν τῇ Εὐρώπῃ διδασκαλείων, ὅπου δὴ σοφοὺς ἄνδρας δεῖν εἶναι ὠόμην, εἴ γέ που τῆς γῆς οἱ τοιοῦτοι εἰσίν [13]. Ἐνταῦθα οὖν ὅσα οἱ ἄλλοι καὶ ἐγὼ μαθὼν [14], καὶ οὐκ ἀρκεσθεὶς δὲ τοῖς μαθήμασιν ἃ ἐδιδασκόμεθα, πάσας τὰς περὶ τῶν ἀξιολογωτάτων καὶ σπανιωτάτων νομιζομένων [15] βιβλοὺς, αἵτινες εἰς τὰς χεῖράς μοι ἔρχοιντο [16], ἐπάτησα [17].

(Traduit de Descartes, *Discours de la Méthode*), d'après M. l'abbé Ragon.

Louis Arnould.

[7] Il faut avoir soin de rendre en grec la triple face de l'idée française, ***embarrassé***, ***doutes***, ***erreurs***.

[8] L'imparfait et non l'infinitif, parce que cette proposition consécutive marque ***un fait***, et non une possibilité (Ragon, § 254). — Μοὶ ἐδόκει, correspondant au français « il me semblait » est une incorrection, le verbe δοκῶ ne s'employant *jamais impersonnellement* en grec (Ragon, § 288).

[9] Et non μηδέν, comme on le trouve généralement avec l'infinitif, parce que le verbe principal signifie ***croire*** (Ragon, § 286).

[10] Ici, c'est le contraire : on emploie d'ordinaire οὐδέν avec un participe; μηδέν est amené par le participe εἰδώς, qui équivaut à la ***tournure infinitive***, μηδὲν εἰδέναι (Ragon, § 297). — Nous appelons aujourd'hui l'attention sur ces deux cas intéressants de la syntaxe si délicate des ***négations***.

[11] Φοιτάω εἰς et l'accus., qui a été généralement employé, est tout à fait impropre pour un écolier qui ***est dans*** un collège.

[12] Ou bien ἑνί, si l'on veut marquer ***la place numérique*** du collège de La Flèche dans la série des quelques maisons illustres de l'Europe — Il faut nécessairement enclaver ἐν τῇ Εὐρώπῃ comme un véritable qualificatif (« européenne ») entre l'article τῶν et le substantif διδασκαλείων, ou bien répéter l'article.

[13] En appliquant la règle du ***discours indirect*** (Ragon, § 238), bien que la proposition soit accessoire. Dans ce cas, εἰσίν, qui a le sens fort de ***exister***, n'est pas enclitique. On peut aussi employer εἶεν (Ragon, § 281).

Il vaut mieux donner comme sujet au verbe οἱ τοιοῦτοι, qui oppose bien aux ***savants particuliers*** qui doivent se trouver à La Flèche, ceux qui, ***en général***, doivent être quelque part.

Ποὺ ἄλλη, que nous avons rencontré avec étonnement dans quelques copies, fait un ***nonsens***, les mêmes professeurs de la Flèche ne pouvant pas être dans cette ville et ailleurs.

[14] Dans cette période, nous ne conservons au ***mode personnel*** que le verbe qui exprime l'idée la plus importante « j'avais parcouru », les autres seront au participe.

[15] « Traitant de celles qu'on estime... rares », est encore un qualificatif, comme plus haut « ***de l'Europe*** », et doit être ***enclavé*** entre l'article et le substantif, à moins que l'on ne répète l'article. — N'oublions pas que βιβλός est du féminin : ἡ βιβλός.

[16] ***L'optatif de répétition*** et le ***relatif indéfini*** expriment la nuance ***potentielle*** de la phrase française « qui avaient *pu* me tomber... ».

[17] Nous nous gardons bien d'exprimer dans cette phrase les trois plus-que-parfaits français par des ***plus-que-parfaits grecs***, ce temps étant peu usité, à moins qu'il ne faille clairement marquer une antériorité dans le passé, ce qui n'est pas le cas.

Digitized by Google

## Compte-Rendu

17 devoirs corrigés : 1er, M. Alfred SERRUROT, boursier de la Faculté des lettres de Poitiers, avec la brillante note 17.

10 candidats ont obtenu une note supérieure à la moyenne, ce qui est un assez bon résultat, étant donné les difficultés de ce texte à longues périodes.

---

SUJETS DE COMPOSITION (8e série.)

COMPOSITION FRANÇAISE

Qu'est-ce que la Renaissance littéraire du XIXe siècle doit à la véritable Renaissance du XVIe siècle (au point de vue littéraire, uniquement ?)

COMPOSITION LATINE. — Grammaticus circa curam sermonis versatur et, si latius evagari vult circa historias, jam ut longissime fines suos proferat, circa carmina » (SEN., *Epist.*, 88). Hanc grammatici veteris definitionem explicabitis.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Particularités de la conjugaison chez Homère.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — L'accent dans les verbes grecs.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Conséquences des conquêtes de la République romaine.

HISTOIRE MODERNE. — Le pouvoir royal en France durant le XVIe siècle.

GÉOGRAPHIE. — Principaux traits de l'hydrographie des Alpes.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

VERSION LATINE. — P. PAPINI STATI *silvarum*, lib. I, ad stellam : « Diu multumque dubitari... voluptatibus publicis inexpertam. »

THÈME LATIN. — BUFFON, *Disc. sur le style* (13e alinéa) : «... Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser... le ton sera non seulement élevé, mais sublime ».

THÈME GREC. — J.-J. ROUSSEAU *Emile* (Préface, 3e alinéa) : « On ne connait point l'enfance... je ne le crois pas sans utilité pour vous ».

CERTIFICAT D'APTITUDE.

**Thème anglais**

*Préface de la seconde édition d'un livre.*

Quand j'étais jeune, il y a de cela près de quarante ans, je fis un jour une chose que ceux qui connaissent le terrain appelleraient une témérité et une folie. Je me trouvais au point culminant du col de Gemmi en Suisse, au-dessus de la vallée du Rhône. Pressé de descendre et de rejoindre ma troupe, je courus du sommet en bas. Le sentier, en ce temps, n'était pas aussi bon qu'aujourd'hui, et il

Digitized by Google

est si près du précipice que quelques années plus tard, une dame, en le suivant, perdit la tête et roula au fond. Point de doute, j'étais en danger de faire une chute d'un millier de pieds; mais je n'en avais nulle conscience; je me trouvais dans un brouillard épais, ne voyant du sentier que quelques pieds devant moi, et rien de plus. Quand je pense à la façon dont ce livre fut écrit il y a vingt-trois ans, je ne puis que la comparer à celle dont je descendis la première fois le col de Gemmi. Je faisais une chose téméraire sans le savoir. Le sentier ne paraissait que peu à peu, à mesure que j'avançais. Je ne savais à peu près rien de mon sujet; mon ouvrage fut achevé en un an. Depuis ce temps, j'ai donné au livre plus d'années que je ne lui avais alors consacré de mois, et je trouve que je ne sais plus écrire vite. Le brouillard s'est dissipé, et je ne chemine plus aussi à l'aise que lorsque je voyais moins.

**Thème allemand**

*Le masque de fer* (Suite et fin.)

Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après avoir enfermé le prisonnier. Un jour, celui-ci écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue ». Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire ». Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très digne de foi qui vit encore. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret.

**Composition française.**

« Enseigner la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire. » Expliquer sur des exemples cet aphorisme plus répété que bien compris.

Le jeudi 16 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 23 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. Arren.

Poitiers. — Imprimerie Millet & Pain.

Digitized by Google

Digitized by Google

JUIN 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 6.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. Lièvre, bibliothécaire de la ville, chargé de conférences à la Faculté des lettres, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

***

M. Arnould, chargé de conférences de littérature française à la Faculté des lettres, a été nommé Officier d'Académie.

***

Le nombre des candidats aux différents baccalauréats ès lettres qui se sont présentés devant la Faculté de Poitiers, à la session de juillet-août, s'est élevé à 1122. A ce nombre, il faut joindre 261 candidats au baccalauréat ès sciences complet et 42 candidats à la 2e partie, *Lettres-philosophie*, du baccalauréat nouveau régime, à l'examen desquels participe la Faculté des lettres. C'est un total de 1435 candidats dont 818 ont été admis à subir les épreuves orales.

83 candidats se sont présentés au baccalauréat ès-sciences restreint; 82 au baccalauréat de l'Enseignement moderne, et 106 au baccalauréat de l'enseignement spécial.

Si on additionne ces diverses catégories, on arrive pour Poitiers, dans une seule session, au chiffre respectable de 1706 candidats aux huit baccalauréats qui existent actuellement.

Digitized by Google

## Sujets de compositions donnés a l'examen de baccalauréat

### (Session de juillet.)

### COMPOSITION FRANÇAISE (Trois sujets.)

#### I

L'empereur Auguste, qui professait une grande estime pour les talents du poète Horace, ne goûtait pas moins son caractère. Aussi, s'efforça-t-il de l'attacher par quelque fonction officielle à sa personne : il lui fit offrir par Mécène l'emploi de secrétaire particulier, et cela dans les termes les plus flatteurs et les plus affectueux. Horace néanmoins refusa. Vous ferez la lettre qu'il écrivit à Mecène dans cette occasion :

*a.* — Il exprime sa reconnaissance au protecteur et ami qui lui a valu les bonnes grâces de l'empereur et le prie de transmettre ses excuses.

*b.* — L'état de sa santé ne lui permet pas d'accepter un honneur qui sera en même temps une charge très lourde.

*c.* — Ses goûts sont modestes : grâce à Mécène et à l'empereur lui-même, il a plus qu'il ne faut pour les contenter.

*d.* — S'il est plein de respect et d'affection pour l'empereur qui a donné à Rome la paix, la gloire et la prospérité, il est trop indépendant de caractère pour se plier aux obligations d'un emploi aussi delicat.

*e.* — C'est comme poète qu'il a conquis des amitiés illustres et l'estime du public : poète il veut rester jusqu'à la fin, et ne pas exposer, dans des occupations auxquelles il n'est pas préparé, la renommée dont il est redevable au culte des Muses.

#### II

Vous supposerez que Molière écrit à Corneille après la première représentation du *Menteur*. Molière parlera de son amour pour le théâtre, de ses rêves pour le développement de la comédie ; il voudrait diminuer la part de l'imitation, augmenter celle de l'observation directe.

#### III

L'Armée française au XVII[e] siècle. — On dira quels furent alors les principaux ministres de la guerre, les grands généraux ; comment se recrutaient les officiers et les soldats. On insistera sur l'éducation, les traditions, le courage et la gloire de cette armée.

### DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

#### I

Apprécier ces maximes : La vertu doit être recherchée pour elle-même ; elle est à elle-même sa propre récompense.

#### II

Variations et progrès de la loi morale.

#### III

Quels sont les caractères et les principes du droit ? Est-il vrai que la force prime le droit ?

Digitized by Google

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE.

COMPOSITION FRANÇAISE.

1° Analyser le rôle de Polyeucte, et indiquer ce que pensent de la religion chrétienne les différentes classes de la société romaine, représentées par Stratonice, Pauline, Félix, Sévère.

2° Originalité du XVIIIe siècle. Pour faire ressortir cette originalité : Dites ce que deviendront au XVIIIe siècle les genres qui ont produit les principaux chefs-d'œuvre du XVIIe. — Signalez chez les plus grands écrivains du XVIIIe siècle les œuvres qui rompent avec la tradition et ouvrent de nouvelles voies.

3° Condé et Turenne ont été, au XVIIe siècle, deux grands capitaines. Avez-vous pour l'un d'eux quelque préférence? A ce propos, comparez leur caractère, leurs talents, leur mort.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## LA VERSIFICATION DE MALHERBE

(Suite)

*Règle VI*

Autant Malherbe est exigeant pour l'identité complète des sons à la rime, autant il condamne sévèrement les consonnances inutiles, par exemple les vers léonins.

Lorsque Desportes croit pouvoir écrire :

Mais puisqu'un si grand prix à ma foi n'est promis,

Malherbe remarque que *prix* au milieu du vers et *promis* à la fin n'ont guère bonne grâce (IV, 431). Comme ce grand philologue a eu le mérite de ne jamais inventer de terminologie spéciale, et de désigner les particularités de la versification par les mots de la langue courante, il critique tous les cas analogues comme présentant une *rime au milieu*, une *rime au milieu du vers*, ou encore une *rime à demi vers*. Il les blâme pour les syllabes sonores :

Et qu'il fallait partir sans jamais revenir. IV, 382.
Qui la fait contenir sans mouvoir ni gémir. p. 389.
Comme un fier ennemi sois au moins asservi. p. 419, etc.

Digitized by Google

Il est aussi rigoureux pour cette fausse rime, même lorsqu'elle est en *é* ou en *è*, quoique ce son lourd éveille bien difficilement dans l'oreille la sensation d'une rime. Il trouve vicieuse cette rime à l'hémistiche :

Il ne faut pas penser qu'il puisse reposer. IV, 376.

Ou encore, à côté de ce vers,

Sur le tombeau sacré d'un que j'ai tant aimé,

il écrit cet arrêt : « rime au milieu du vers est vice » (p. 293) Malherbe a certainement raison au fond : car tout ce qui peut faire hésiter un auditeur sur le moment où finit un vers, diminue ce plaisir spécial à la poésie, qui consiste à donner, pour chaque système de douze syllabes accentuées et non élidées, l'impression d'un commencement, d'un milieu et d'une fin. Malherbe condamne aussi, et très énergiquement, la rime de l'hémistiche du second vers avec la fin du premier :

Car l'amour et la loi sont sans comparaison
Amour est un démon...

« C'est un vice, dit-il, quand, après avoir rimé un vers, on finit le demi-vers suivant en la même rime, comme ici *d'mon* après *comparaison*. » (IV, 358) Même sévérité pour le son *é* :

Un songe imaginé que l'on dit fermeté
M'avait si bien pipé.

Malherbe remarque qu'il y a là « trois demi-vers rimés l'un à l'autre[1]. »

***

Telles sont les six règles essentielles qui composent sa théorie de la rime.

Dans la pratique, il les applique exactement, presque rigoureusement. Ils sont donc bien rares les manquements à ces règles, que je vais signaler.

[1] IV, 436. Edélestand du Méril donne de bonnes raisons à l'appui de cette interdiction : « Puisque la puissance de la rime augmente toujours avec l'impression qu'elle produit, les règles de la versification doivent proscrire tout ce qui pourrait affaiblir ou détourner l'attention. Telles sont, au premier rang, toutes les consonnances différentes qui lient ensemble des mots que le rythme rendait étrangers ; cette répétition superflue fatigue l'oreille et la laisse peu sensible aux consonnances essentielles qui servent de base à la mesure ». *Essai philosophique*, p. 131-132 ; cf. ibid., p. 107, note 5.

Digitized by Google

Pour la première je ne trouve que trois cas dans lesquels le simple et le composé riment ensemble :

Roi que je ne verrai jouir...
Et pense à te réjouir. I, 26, 7.
Sous l'influence d'un bon astre...
Contre l'effort de tout désastre I, 287, 45.
Et puisque Malherbe le dit
Cela sera sans contredit[1].

Pour la seconde règle qui défend de faire rimer des mots formés avec la même racine, je ne connais que deux exemples :

Car l'âme qui lui est commise...
Et n'être en l'Erèbe remise. I, 288-289.
Mais ores à moi revenu
Comme d'un doux songe advenu. I, 289, 104.

Or ces deux exemples ci, comme les deux précédents, sont tirés d'une pièce qui n'a probablement pas été corrigée[2].

Il en est de même pour la troisième règle ; le seul exemple de réelle faiblesse que l'on puisse citer figure dans la même ode :

Mais l'amitié que je vous dois
Par de la ce que je voulois. I, 289, 95.

Les trois premières règles, qui sont vraisemblablement de l'invention de Malherbe, sont moins importantes que les suivantes; Mal-

[1] I, 289, 113. Cf. Allais, p. 136. On ne peut en effet compter comme faute contre la première règle la rime de l'auxiliaire *être* avec lui-même :

Rochers, où mes inquiétudes
Viennent chercher les solitudes,
Pour blasphémer contre le sort,
Quittez la demeure où vous êtes,
Je suis plus rocher que vous n'êtes,
De le voir, et n'être pas mort. I, 153, 19, sqq.

M. Lalanne remarque en note : « Ce vers, qui rime trop bien avec le suivant, manque dans les éditions de 1630, 1631 et 1635, où, à l'exception des deux premières lettres, il est resté en blanc. Je le trouve pour la première fois dans l'édition de Troyes, 1617, in-8°, qui porte le titre de *troisième*, comme celle de 1635 Ménage, qui n'avait peut-être pas consulté l'édition de 1617, a comblé la lacune par le vers suivant :

Quoique insensibles aux tempêtes,

reproduit sans observation par Saint-Marc et tous ses successeurs.

J'ignore si le vers est de Ménage. » Ménage le tenait vraisemblablement de Racan ; car, sans cela, si la correction avait été de lui, il l'aurait crié bien haut. Or, son commentaire est muet sur ce point. La variante est du reste excellente.

[2] Cf. I, 285, notice.

Digitized by Google

herbe a respecté celles-ci plus scrupuleusement encore que les autres. C'est seulement dans les *Larmes de Saint-Pierre* que l'on trouve une véritable faute contre la règle IV :

> La mer a dans le sein moins de vagues courantes
> Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes, I, 7, 67.

Car ce qu'on serait quelquefois tenté d'appeler une rime faible pour l'œil, n'est souvent qu'un changement de l'orthographe de Malherbe à la nôtre : ainsi pour ces vers :

> Puisque tu m'as été si mauvaise compagne,
> Ton infidèle foi maintenant je dédaigne, I, 9, 131.

M. Lalanne, pour atténuer cette faute apparente, remarque que dans la plupart des mots en *aigne* l'*i* ne se prononçait pas. Il faut ajouter que dans les éditions conformes à la prononciation, celle de Ménage, celle de 1723, on trouve le mot écrit comme on le prononçait : je *dédagne*[1].

Non content de se conformer aussi rigoureusement à sa doctrine, Malherbe dépasse peut-être encore dans la pratique la sévérité de ses théories. Ainsi à propos de la rime de *labyrinthe* et d'*absinthe* (I, 248, 37), Ménage remarque que jamais Malherbe n'a fait rimer les mots finissant en *inte* ou en *in* avec ceux qui se terminent en *ainte* et en *ain*, tandis qu'au contraire les poètes parisiens se permettent si volontiers cette facilité qu'on appelle ces rimes « parisiennes » (p. 511).

Cette orthodoxie, trop minutieuse pour l'orthographe, est excellente au contraire pour l'oreille. Il ne faut plus parler ici de recherche quintessenciée, mais de conscience scrupuleuse. Les rimes de Malherbe sont exactes pour l'oreille la plus délicate. Pourtant Ménage a réussi à découvrir deux fautes, en cherchant bien, et même trop bien. Il trouve que dans ces deux vers,

> Confiné parmi ses tempêtes;
> Quant à nous, étant où vous êtes, I, 86, 40.

« *tempestes* et *estes* ne riment pas bien; *estes* en *tempestes* étant ouvert, et fermé en *estes* » (p. 491) Or si Meigret prononce *êtes*, T. Corneille préfère *étes;* si Hindret considère ce son comme ouvert et bref, d'Oli-

[1] De même dans ces deux vers,

> Etaient-ce impressions qui pussent aveugler,
> Un jugement si clair? I, 30, 35.

Les éditions imprimées conformément à la prononciation donnent *cler*.

Digitized by Google

vet pense qu'il se rapproche plus de l'*e* fermé. Mourgues résume les débats en remarquant que l'on n'est pas d'accord sur la quantité [1].

Malherbe pourrait donc en appeler de ce premier arrêt de Ménage, et surtout de celui-ci :

> Que si le ciel ne les dissout...
> Ce n'est rien que de pouvoir tout, I, 167, 34.

*Dissout* est long, dit Ménage, et ne rime pas bien avec *tout* qui est bref (p. 489).

Les abstracteurs de quintessence essayent bien au XVII[e] siècle de distinguer dans le son *ou* des longues et des brèves, mais sans y réussir [2]. Critiquer de pareilles nuances chez Malherbe, c'est presque le reconnaître impeccable sur les rimes de longues et de brèves bien distinctes.

Il en est de même pour les consonnes finales, muettes ou sonores. Ainsi, lorsque nous prononçons à la moderne ces vers-ci :

> De tous ces visages pâlis
> De l'éternelle fleur de lis, I, 45, 20,

la rime ne paraît pas très exacte pour l'oreille qui entend *pâli* et *lisse* : au XVII[e] siècle elle était régulière, que l'on fît sonner des deux côtés l's finale, ou qu'on en étouffât le son [3].

La seule faute que Malherbe ait commise contre la cinquième règle consiste dans la rime de *malheur* avec *douleur*. Ménage a remarqué le premier que cela était contraire à ses maximes [4]. Il faudrait ajouter deux rimes de Chartres, si elles ne figuraient dans ces pièces de la fin qui ne peuvent réellement pas être imputées à Malherbe : je ne les cite que pour mémoire :

> Non, Malherbe n'est pas de ceux
> Que l'esprit d'enfer a déçeus, I, 288, 74
> Pour moi, en ce que j'en ai veu,
> J'assure qu'elle aura l'aveu [5].

Quant à critiquer l'exactitude de ses rimes pour les exemples sui-

[1] Thurot, I, 63.

[2] Cf. Thurot, II, 617, 622-623.

[3] Cf. Thurot, II, 10, sqq.

[4] I, 164, 27 ; I, 309, 10. Cf. Ménage, p. 497.

[5] I, 289, 109. Pourtant, la rime de Chartres ne disparaît pas complètement. On la retrouve au XVIII[e] siècle : « Voltaire ne craignait pas de dire dans le VIII[e] chant de la Henriade :

> Près des bords de l'Iton et des rives de l'Eure
> Est un champ fortuné, l'amour de la nature. »

Edélestand du Méril, *Essai philosophique*, p. 121, note 2.

Digitized by Google

vants, *lois* et *appelois* (I, 61, 72), *françois* et *sois* (I, 282, 116), etc., ce serait simplement prouver qu'on ignore une des particularités les plus connues de l'ancienne langue. Malherbe écrit de même en prose, et dit : « Cent ou six-vingt vers que je *vois* envoyer au Roi »[1]. Cela prouve que la même orthographe en vers n'est pas une licence[2]. Quant à l'oreille elle était pleinement satisfaite, car ces mots se prononçaient alors en *oue*[3]. On trouve encore des vestiges de cette prononciation en Vendômois, où l'on entend des paysans dire, par exemple : « Moué, je respecte la loué ». Ils parlent comme déclamaient les meilleurs orateurs du grand siècle. Patru écrit, comme il prononce : « Ce n'est plus dans les cellules ou dans les Parlôuërs qu'on la déchire »[4].

C'est de même à l'usage de Paris que Malherbe se conforme, lorsqu'il emploie ces rimes que l'on appelle encore de nos jours, et si improprement, Normandes : lorsque l'on fait rimer ensemble deux mots en *er* dont l'un rend le son *é* et l'autre le son *ère*, on dit que c'est une rime normande. C'est ainsi que pour une strophe où Malherbe met :

> Et qu'il ait de quoi se vanter
> A la table de Jupiter, I, 52, 160.

Ménage dit : « *Vanter* et *Jupiter* ne riment pas, *er* en *vanter* étant fermé, et ouvert en *Jupitêr*. Notre poëte emploie encore ailleurs ces rimes vicieuses que nous appelons *Normandes*, parce que les Normands qui prononcent l'*er* ouvert comme l'*er* fermé les ont introduites en notre poésie. On ne doit jamais les employer si ce n'est pour ne pas perdre quelque belle pensée »[5]. Ces rimes auraient été en effet normandes si Malherbe et les Parisiens avaient prononcé *vanté* et *Jupité*. Mais il n'en est rien. Au témoignage de Du Gardin, en 1620, l'*r* « se prononce rudement » dans Jupiter, enfer, Lucifer, comme dans *ferrum* et *terror*, tandis que dans les infinitifs la consonne finale

[1] IV, 68. Cf. Vaugelas, II, 417.

[2] C'était l'orthographe courante : Balzac fait rimer *tu formois* avec *voix* dans des vers insérés dans son *Socrate Chrétien*, p. 343.

[3] Cf. Crouslé, *Eléments de versification française*, p. 47.

[4] XVI[e] plaidoyer, ed. de 1681, t. I, p. 473. Cette prononciation subsiste à Paris jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. A la Constituante, le 7 mai 1791, L'ABBÉ COUTURIER dit : « Moi, je vous cite *ma loi* qui est aussi la vôtre. » UNE VOIX A GAUCHE « *Malouet* » (On rit) M COUTURIER Non, ma loi ». (*Journal Logographique*, XXV, 287) Là, la plaisanterie confirme ma règle. Ici, l'exemple aussi probant, devient dramatique. Au tribunal révolutionnaire, une pauvre femme est victime de sa prononciation. « D. A elle demandé si, le 9 de ce mois, en présence de plusieurs citoyens, elle n'a pas dit qu'il fallait un roy ? R. Qu'elle n'a point parlé de roi, tel qu'était Capet ou tout autre, mais d'un *rouet-maître*, instrument à filer. Le juge qui l'interrogea mentionne cette réponse sur l'enveloppe du dossier. » Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire*, IV, 402.

[5] P. 363-364 ; cf. p. 228 « *pécher* et *chair* ne riment pas bien, *chair* étant beaucoup plus ouvert que *cher* ».

Digitized by Google

« sonne plus doucement » comme dans *fero*, *tero*[1]. Une curieuse remarque de Vaugelas, *De la lettre R, finale des infinitifs*, nous indique encore plus précisément quel est l'usage de Paris[2] : « Ce qui m'étonne, c'est que des personnes nées et nourries à Paris et à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, et que néanmoins, en lisant, ou en parlant au public, elles le prononcent fort mal, et tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement; car elles ont accoutumé de prononcer ces infinitifs *aller*, *prier*, *pleurer*, et leurs semblables, comme s'ils n'avaient point d'*r* à la fin, et que l'*e* qui précède l'*r* fut un *e* masculin, tout de même que l'on prononce la participe *allé*, *prié*, *pleuré*, etc., sans aucune différence, qui est la vraie prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plupart des dames par exemple, lisent un livre imprimé, où elles trouvent ces *r* à l'infinitif, non seulement elles prononcent l'*r* bien fort, mais encore l'*e* fort ouvert, qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet, et qui leur sont insupportables en la bouche d'autrui, lorsqu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De même la plupart de ceux qui parlent en public soit dans la chaire ou dans le barreau, quoi qu'ils aient accoutumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r* et cet *e*, comme si paroles prononcées en public demandaient une autre prononciation que celle qu'elles ont en particulier et dans le commerce du monde »[3].

Malherbe, observateur fidèle de l'usage de Paris, devait prononcer ainsi. Ce qui le prouve, c'est d'abord que pour lui ces rimes sont exactes dans son Commentaire sur Desportes il blâme comme présentant une « rime à demi vers » l'exemple suivant :

Je veux avec le fer son portrait effacer, IV, 380.

Ce qui démontre ensuite qu'il les prononce en faisant entendre l'*r* finale, c'est sa remarque sur ce vers de Desportes :

Un trait de ses regards me transforme en rocher.

Il trouve qu'il y a là « sept r r » (IV, 311). Il faut donc, pour que le compte soit juste, qu'il prononce *rocherre*. Ce qui le prouverait en-

[1] Cf. Thurot, II, 151.

[2] Je ne cite pas le début de la Remarque, qui contient une erreur singulière : Vaugelas croit que les Normands prononcent *aller* comme s'il y avait *allaire*.

[3] Vaugelas, II, 163. Thomas Corneille ajoute ceci : « M. Chapelain... est de l'avis de M. de Vaugelas sur l'*r* finale des infinitifs qui ne se prononce point... Il fait remarquer que cela n'a lieu que dans la prose, et qu'il faut faire sentir l'*r* de tous ces infinitifs à la fin du vers » (dans Vaugelas, éd. Chassang, I, 330 331).

Digitized by Google

core, c'est l'accentuation spéciale qui figure dans les éditions de 1689 et 1723 :

Un fleuve au travers de la *mèr*,
Sans que son goût devienne *amèr*.

Ces rimes normandes ne sont pas très nombreuses chez lui, et j'en aurai dressé la liste complète, lorsque j'aurai dit qu'il fait rimer :

*Chair* avec *pécher*, I, 4-5.
*Cher* avec *chercher*, I, 43, 70; *lâcher*, I, 28, 11; *loger*, Gasté, p. 40. *marcher*, I, 280, 68.
*Clair* avec *aveugler*, I, 30, 35.
*Enfer* avec *philosopher*, I, 129, 12.
*Jupiter*, avec *douter*, I, 122, 218; *quitter*, I, 147, 22: *vanter*, I, 52, 169.
*Ver* avec *consumer*, I, 17, 360.

Ces rimes furent longtemps à la mode, et bénéficièrent de l'engoûment littéraire que l'on avait alors pour la Normandie. Puis la réaction vint. Thomas Corneille remarque en 1687 qu' « il ne faut jamais faire trop sentir l'*r* finale », et l'Académie française, plus sévère, dit en 1704 : « On ne fait jamais sentir l'*r* des infinitifs terminés en *er* »[1]. Dès 1654 Port-Royal condamnait ce genre de rimes et disait, à propos de l'*e* ouvert et de l'*e* fermé : « Ces deux prononciations sont si différentes que quoique les poètes anciens et nouveaux prennent souvent la liberté de les rimer ensemble, comme en ces deux vers de Ronsard :

Sers moi de phare, et garde d'abîmer
Ma nef qui flotte en si profonde mer,

et que de même Malherbe ait rimé philosopher avec enfer : néanmoins il n'y a point d'oreille qui n'en soit choquée; et il est certain qu'à bien juger des choses, cette rime doit être rejetée non seulement comme peu bonne, mais comme tout à fait vicieuse »[2]. Malherbe s'en était dégoûté le premier. Après avoir écrit le début d'une strophe ainsi :

Les Muses hautaines et braves
Comme filles de Jupiter
Ne savent que c'est de flatter
A la manière des esclaves,

[1] Dans Vaugelas, ed. Chassang, II, 164.

[2] *Règles de la Poésie française*, ch. II, § 3, à la fin de la *Nouvelle Méthode*. On sait qu'elles sont de Lancelot : Cf. Ménage, *Commentaire*, p. 215 : « Monsieur Lancelot, qui est un homme d'une grande vertu et d'un grand savoir, a donné de grands éloges à ces quatre stances dans ses *Règles de la Poésie française*, imprimées à la fin de sa *Nouvelle Methode*. »

Digitized by Google

celui que Scarron appelait « le prince de la rime normande »[1], changea ces vers contre ceux-ci :

Les Muses hautaines et braves
Tiennent le flatter odieux,
Et comme parentes des dieux
Ne parlent jamais en esclaves, I, 108, 11, 199.

et cela, pour supprimer la rime normande; du moins Ménage le tenait de Racan, « de qui j'ai appris aussi, dit-il, que Malherbe sur la fin de ses jours, avait conçu une si grande aversion contre ces rimes normandes, qu'il avait dessein de les ôter toutes de ses poésies »[2].

Il est impossible d'être plus scrupuleux dans la pratique de ses propres théories Il n'y a qu'une règle que Malherbe ait manifestement violée, et souvent : la sixième. On rencontre chez lui maint vers léonin, malgré la critique qu'il en fait chez autrui. Ménage n'a su en relever qu'un seul cas chez lui, et encore bien véniel, puisque l'hémistiche du premier vers d'une stance rime avec le dernier vers de la stance précédente. Étant donnée la pause qui les sépare, la consonance n'est pas sensible, par conséquent n'est pas fautive[3]. Mais Ménage aurait pu en signaler bien d'autres. Les rimes léonines en *é*, les plus admissibles du reste, sont les plus nombreuses. C'est ainsi que la dernière syllabe de l'hémistiche rime avec la fin du vers, plus ou moins faiblement, dans les cas suivants :

Pour mourir satisfait n'aura que désirer, I, 233, 78.
Nous n'avons plus sujet de te rien demander, I, 70, 12.
Naguère que j'oyais la tempête souffler, I, 240, 13.

La dernière syllabe d'un hémistiche rime avec la fin du vers précédent :

Avait toujours fait espérer
Qu'un soleil qui naîtrait sur les rives du Tage, I, 236, 3

Deux hémistiches riment entre eux :

Et n'ayant rien si cher que ton obéissance,
Où tu le fais régner il te fera servir, I, 72, 77.

Trois rimes à demi vers se suivent :

Le plus aimable objet qui fut jamais aimé,
On ne m'ait pu nier qu'il ne fut adorable[4].

[1] Ménage, p. 419.
[2] Id., p. 415-416.
[3] I, 39, 9. Cf. Ménage, p. 561.
[4] I, 210, 8; cf. I, 229, 9; 259, 4; 260, 6; 261, 14; 263, 14; 265, 21; 283, 150; 297, 7.

Digitized by Google

La faute est encore plus sensible avec les rimes plus pleines et plus sonores que le son *e*. On trouve en effet la rime de l'hémistiche avec la fin du vers :

La nuit qui lui survient n'a jamais de matin, I, 269, 18;

la rime d'un hémistiche avec la fin du vers précédent ou du vers suivant :

Certes c'est un bonheur dont la juste raison
Promet à votre front la couronne du monde, I, 262, 8.
Si parmi tant d'ennuis j'aime encore ma vie,
Je suis mon ennemi, I, 254, 5;

la rime de deux hémistiches entre eux :

Grand aise et grand amour des âmes et des yeux
Louis dont ce beau jour la présence m'octroie, I, 25, 2.
Je suis vaincu du temps; je cède à ses outrages,
Mon esprit seulement exempt de sa rigueur, I, 283, 188.
Vaincra de ses destins la rigueur obstinée
Et reprendra le teint de sa verte saison, I, 261, 7.

La faute est encore plus sensible lorsque les deux vers où figure l'assonance léonine riment ensemble : car l'oreille, au lieu des deux alexandrins à rime plate qu'a écrits le poète, perçoit plutôt un quatrain en vers de six pieds à rimes croisées : à la place de ce distique,

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le fatal appui met notre bergerie..., I, 229, 1,

un auditeur distinguera aussi bien cette petite strophe :

Houlette de Louis,
Houlette de Marie,
Dont le fatal appui
Met notre bergerie.....[1]

[1] Le premier prosodiste qui, après E. du Méril, ait donné l'explication la plus satisfaisante de l'inconvénient des vers léonins, est M. Pellissier, dont l'étude, quoique destinée à des élèves, est remplie de vues personnelles et d'excellentes théories : « Nous rendons à la rime toute sa dignité et nous lui restituons son véritable rôle en disant qu'elle a été inventée pour marquer le moment final de l'unité rythmique. On peut expliquer par cette raison (nous l'ajouterons en passant) qu'il soit interdit de faire rimer l'hémistiche avec la fin du vers précédent ou celle du même vers : la transgression de cette règle serait cause, en effet, que l'oreille, troublée et désorientée, pourrait transposer l'unité de mesure ». *Traité théorique de versification française*, nouvelle édition, p. 8. Ce traité élémentaire est le meilleur qui ait été composé jusqu'ici.

Digitized by Google

Qoique la raison qui fait interdire les vers léonins soit excellente, et qu'il ne faille pas une oreille très exercée pour découvrir les manquements à cette règle, Malherbe, on le voit, a laissé subsister cette faute assez fréquemment même dans les œuvres de sa maturité. Et cependant, pour un grand nombre de cas, une simple inversion eut supprimé ce défaut. On ne sait donc trop que penser de cette hypothèse de Vaugelas, contre-signée par Ménage, sur le cas suivant :

Ma foi, qu'en me voyant elle avait agréable,
Ne lui soit contemptible en ne me voyant pas, I, 176, 66.

Malherbe aurait préféré *contemptible* à *méprisable*, quoique ce dernier mot fut plus beau, plus français et plus en usage, pour éviter la fausse rime de l hémistiche avec la fin du vers précédent[1].

Il ne me reste plus qu'à signaler quelques particularités de ses rimes. Il est à remarquer qu'il n'a écrit qu'une seule pièce en rimes plates (I, 264). Elle figurait dans une lettre à Racan avec ce commentaire : « Vous savez trop bien ce que c'est que de vers, pour ne connaître pas que ceux-là sont de ma façon. Si vous en goûtez la rime, goûtez-en encore mieux la raison » (IV, 32).

Il a composé une chanson uniquement en rimes féminines :

Sus, debout, la merveille des belles,
Allons voir sur les herbes nouvelles
Luire un émail dont la vive peinture
Défend à l'art d'imiter la nature. I, 226.

Il a fait une fois des strophes en rimes masculines :

Objet divin des âmes et des yeux,
Reine, le chef-d'œuvre des cieux,
Quels doctes vers me feront avouer
Digne de te louer. I, 194.

Deux fois, mais dans des chansons, on trouve trois rimes masculines différentes à la suite :

Je ne vois plus, ni ne vis plus.
Qui me croit absent, il a tort,
Je ne le suis point, je suis mort I, 293.
Et les étés mûrissent les moissons,
Chaque saison y fait son cours;
En vous seule on trouve qu'il gèle toujours. I, 247.

Ces particularités sont du reste assez insignifiantes, et si je les ai rappelées, c'est pour être complet.

[1] Vaugelas, II, 227; Ménage, p. 501.

Digitized by Google

En somme toute la doctrine de Malherbe peut se résumer ainsi : la rime doit être exacte, rare, riche.

L'exactitude du poète dans la pratique était si grande que ses rimes servaient aux grammairiens à déterminer la véritable prononciation d'un mot[1].

La rareté de ses rimes et leur étrangeté ne nous semblent plus guère ni très rare ni très étrange, habitués que nous sommes par nos virtuoses modernes à des singularités et à des excentricités de rime[2]. Elles étonnaient encore au XVII^e siècle ; on les imitait, on les copiait[3].

Quant à la richesse de la rime qu'il a recommandée par ses préceptes et par ses exemples, on peut se demander si la fortune de la poésie est fort intéressée au luxe des rimes. On peut même avancer qu'il y a antinomie entre la rime et la pensée : quand la première s'enrichit, l'autre s'appauvrit. Sans doute pour les petits genres, j'entends par là les pièces courtes, insupportables si l'on n'y trouve la perfection, pour les sujets où l'esprit et le travail ont plus de part

[1] « Vaugelas se sert de ce vers de Malherbe, qui rime à *fleuves*, pour montrer qu'il faut prononcer *reuve* et non pas *refve*. C'est ainsi, en effet, que ce mot doit être prononcé ». Ménage, p. 359. Cf. Vaugelas, II, 134.

[2] Pourtant, les vrais poètes ne tiennent plus guère de nos jours à l'exactitude exagérée de la rime pour l'œil : M. Rollinat, maître-rimeur et maître-poète, affiche même son mépris pour cette règle, dans ce quatrain :

> Au long du maillet lisse et net,
> Le villebrequin sans sa mèche,
> Ajoute un 5 baroque et rèche
> Au va'et qui fait un grand 7. *La Nature*, p. 313.

Victor Hugo avait du reste déjà osé ceci :

> On me tordait, depuis les ailes jusqu'au bec,
> Sur l'affreux cheva'et des X et des Y.
>
> *Contemplations*, A propos d'Horace, t. I, p. 59.

[3] « Théophile se moque assez plaisamment, en quelque endroit de ses poésies, de certains poètes de son temps, qui croyaient avoir bien imité Malherbe quand ils l'avaient imité par ces rimes. Voici ses termes :

> Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
> Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui.
> Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie...
> Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
> Prennent à tout propos ou sa rime, ou son style,
> Et de tant d'ornements qu'on trouve en lui si beaux
> Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux,
> Pour paraître aujourd'hui d'aussi mauvaise grâce
> Que parut autrefois la Corneille d'Horace.
> Ils travaillent un mois à chercher comme à *fis*
> Pourra s'apparier la rime de Memphis. »
>
> Ménage, p. 360-361.

Digitized by Google

que le cœur et l'improvisation, la rime riche vaut mieux que la rime suffisante. Mais pour le théâtre, pour le poème épique, pour l'ode, la richesse de la rime conduit forcément à la pauvreté de la pensée. La rime millionnaire, comme on dit maintenant, amène une gêne comparable à celle qui pèserait sur les échanges si on supprimait toutes les pièces de monnaie et tous les billets de banque divisionnaires pour ne garder que les pièces de cent francs et les billets de mille. De même qu'en matière d'échange il est bon d'avoir des louis, des pièces de cinq francs, voire des gros sous, il n'est pas mauvais en poésie de se contenter d'une rime simplement à son aise, suffisante, faible même à l'occasion, si la pensée qu'elle contient est forte. On ne saurait mieux dire sur ce sujet que ne l'a fait Schérer dans un de ses meilleurs articles, et le mieux est d'en citer les passages principaux : « M. de Banville pensera de moi ce qu'il voudra, je tiens que la rime riche a tué la poésie française... Il s'est établi peu à peu qu'on était libre de ne pas faire de vers, mais non pas libre, si l'on en faisait, de s'affranchir des conditions nouvelles. L'oreille, les yeux sont devenus plus exigeants, si bien que ceux-là mêmes qui seraient tentés de protester ne peuvent plus se satisfaire si aisément qu'autrefois. Un grand poète contemporain a dû à cette révolution du goût de perdre une partie de son prestige, et un autre, d'entre les plus excellents et les plus chers, en a subi — comment dirai-je ? — une transformation. La disgrâce d'Alfred de Musset n'était pas entièrement injuste ; c'était la punition de la négligence. Musset faisait rimer *beaux* avec *sanglots*[1]. » Puis, constatant que le plus admirable versificateur que nous ayons eu (j'ajouterai pour mon compte : le plus admirable poète), V. Hugo lui-même a été quelquefois le jouet de la rime qu'il croyait manier à son gré[2], Schérer résume ainsi sa pensée : « Ma conclusion est qu'il faut en revenir à la rime suffisante, à la rime honnête homme, à celle dont se sont servis Racine et Lamartine, ou — si, comme je le soupçonne, il y a là l'une de ces pentes que l'on ne remonte pas, — il faut

[1] *La Rime riche*, dans *Le Temps* du 19 octobre 1888. Cf. Alphonse Karr, *Le Livre de bord*, t. II, p. 178 : « La rime devint le fond de la poésie, ou plutôt toute la poésie pour le grand nombre ; la pensée fut l'accessoire, et souvent un accessoire incommode, qu'on oubliait d'inviter, comme on oublie les vieilles personnes radoteuses dans les joyeuses réunions de jeunes gens. Les vers devinrent pour la plupart des bouts rimés ; on commençait par chercher, disposer, aligner les rimes, si riches que les vers en étaient ruinés et pauvres, puis on remplissait le reste du vers avec ce qu'on pouvait. »

[2] Schérer s'appuie là sur une bien intéressante étude d'un poète et d'un critique, mort trop jeune pour avoir donné toute sa mesure, le seul qui ait vu les manuscrits de V. Hugo : « On sera curieux, je pense, de savoir quelle est, dans ces corrections, la part de la rime. Cette part est peu considérable. Il est rare qu'une rime soit changée. Visiblement, V. Hugo ne cherche point la rime. Elle lui vient d'elle-même, et en même temps que ce qu'il a à exprimer. Elle semble faire corps avec la vision et la pensée. Elle en est à peine séparable. Est-ce parce qu'elle s'y accommode avec une docilité merveilleuse ? Ou serait-ce au contraire qu'elle les suggère ? Elle exécute

Digitized by Google

avoir le courage de se dire que la poésie est morte. » Peut-être est-ce bien pessimiste[1]. Sans doute le poète médiocre, tiraillé à tort et à travers loin de sa pensée par les lourdes nécessités de la rime, ressemble trop souvent au Diègue Laynez de Guillem de Castro, qui, en essayant de manier son épée, tombe en avant ou pirouette de droite à gauche, entraîné par les coups de tête ou de flanc qu'il dessine dans l'air. Mais il y a des bras robustes qui manient allègrement l'arme trop lourde pour des mains débiles.

A coup sûr, la rime riche est discutable. Ce qui est indiscutable, c'est l'origine de cette mode. Schérer la fait remonter au romantisme et à Victor Hugo[2]. C'est une double erreur. Quels que soient les avantages de la richesse de la rime, d'après les praticiens actuels, ou ses inconvénients, d'après le théoricien moderne, il faut d'abord en rendre responsable Malherbe, le premier en date pour la théorie et la pratique de la rime rare. On ne peut en effet considérer les tours de force des rimeurs de la fin du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècles, comme un point de départ, un commencement[3]. Ces bizarreries restent isolées et stériles. A peine Marot en ressent-il quelque temps l'influence. C'est de l'acrobatie, ce n'est pas de la gymnastique. On regarde avec curiosité un instant : on n'est pas tenté d'imiter. Il n'y a pas là d'école poétique. Au contraire, Malherbe fait école. Un de ses titres les plus importants, quoique Boileau n'en dise rien, c'est d'avoir enseigné le dogme de la rime riche. Ajoutons vite qu'il a été surtout un professeur de césure.

avec tant de rapidité, qu'on se prend à soupçonner qu'elle ordonne. Elle est la mieux dressée des esclaves, si elle n'est la plus fantasque des maîtresses. Cette union du rimeur et de la rime n'est point pourtant si absolue ni si continue qu'on ne sente ça et là que c'est la rime qui commande, et que même le rimeur a quelque peine à obéir ». Jules Tellier, *Les Manuscrits de Victor Hugo*, dans la *Revue-Bleue* du 6 octobre 1888, p. 432.

[1] On peut, en effet, en appeler de cette condamnation de la rime, à un poète que Schérer représente comme une victime de ce krack de la rime. M. Sully Prudhomme, en effet, dans ses *Réflexions sur l'art des vers*, se montre très accommodant sur les rimes, riches ou pauvres : « Suffisantes, elles satisfont des attentes qu'elles ont créées pour l'ouïe, et, en outre, rares et riches, elles la surprennent agréablement. » (P. 39).

[2] « C'est en poésie que le romantisme a surtout innové, c'est la substitution de la rime riche à la rime suffisante, qui a été sa principale innovation, et c'est là qu'on voit le mieux comment une innovation peut être inévitable et cependant funeste. V. Hugo est le fondateur de la rime riche. » *Le Temps*, 19 octobre 1888.

[3] Cf. Le Goffic et Thieulin, *Nouveau traité de versification française*, p. 42-48.

Digitized by Google

## V

### LA CÉSURE

Seulement, dans son enseignement, Malherbe procède moins en démonstrateur qu'en théologien : il énonce des dogmes, plutôt qu'il ne prouve l'utilité ou la vérité de ses règles. Pourquoi faut-il qu'il y ait une césure dans l'alexandrin, et qu'il n'y en ait qu'une, pourquoi doit-elle être placée après le sixième pied, et non autre part, ce n'est pas à Malherbe, mais aux théoriciens postérieurs que nous devons en demander les raisons, bonnes ou mauvaises[1]. Malherbe se contente, dans son Commentaire sur Desportes, d'indiquer, par des critiques rigoureuses, que la césure placée à l'hémistiche ne doit jamais disjoindre l'un de l'autre deux mots réunis par le sens et par la grammaire. C'est ainsi qu'il condamne les césures qui séparent :

1° Le sujet du verbe :

Les premiers jours qu'Amour — range sous sa puissance.

« Césure mauvaise », dit-il (IV, 257).

2° Le nom, ou le pronom, du pronom qui s'y rapporte :

Faisant recacher ceux — qui déjà paraissaient.

Cela lui paraît une « très mauvaise césure » (p. 327).

3° Le complément, du verbe :

Et qui fait que tu as — tant de force en nos cœurs.

« Ce vers est mal divisé » (p. 316).

Et faut qu'en voyant bien — mon malheur préparé.
Et pour n'avoir jamais — de repos sur la terre.

[1] « Dans les vers peu étendus, de 4, 6 ou 8 syllabes, la rime suffit pour guider l'oreille ; mais dans les vers de 10 ou 12 syllabes, il lui faut une étape de plus. Seulement, comme les accents ressortent peu en français, il ne suffit pas que la voix puisse se reposer sur une syllabe accentuée ; il faut encore que cette syllabe se présente toujours au même endroit ; que la voix qui l'attend soit sûre de l'y trouver. Il faut donc au rythme français, naturellement si vague, pour le bien cesiner, une césure masculine toujours la même. L'uniformité et la rigoureuse fixité de la règle s'expliquent par la faiblesse et la valeur flottante des éléments qui constituent le rythme français. »

Benloeu, *Précis d'une théorie des rhythmes*, p. 91-92.

Digitized by Google

A derechef contraint — Phébus d'être pasteur.
Jamais le ciel ne mit — plus d'adresse et de grâce.

« Mauvaise césure », dit-il [1].

Mais les voyant sans voir — le soleil de mes yeux.

« La césure de ce vers ne vaut rien », d'après lui (p. 457).

4° Deux compléments d'un même verbe :

Et n'espère ni paix — ni trêve à mon malheur.

C'est « un faible vers, à cause de la césure. » (p. 262)

5° Le verbe-complément, du verbe auquel il se rapporte :

Mais celui qui voulait — pousser ton nom aux cieux.

« Faible, dit Malherbe. C'est un vice quand, en un vers alexandrin, comme est celui-ci, le verbe gouvernant est à la fin de la première moitié du vers, et le verbe gouverné commence l'autre moitié ; comme ici, où *voulait* est gouvernant, et *pousser* gouverné. » (p. 352).

6° Le complément indirect, du verbe.

Et mon cœur cessera — d'idolâtrer vos yeux.

Pour Malherbe c'est une mauvaise césure (p 255).

7° L'attribut, du verbe auxiliaire :

Je ne serai jamais — importun si je puis.

« Mauvaise césure », dit-il (p. 284).

8° Le participe, du verbe auxiliaire :

Les dieux bénins lui ont — le corps mortel ôté.
Et craint toujours qu'on ait — sur sa place entrepris.
Vu que vous n'étiez plus — qu'aux pleurs accoutumés.

« Mauvaise césure », remarque-t-il à chaque fois [2].

9° L'adverbe du verbe.

O propos, qui sonnez — toujours en mes oreilles.

« C'est encore une mauvaise césure. » (p. 322).

[1] P. 253, 432, 451, 465.
P. 464, 282, 291.

Digitized by Google

10° La conjonction, du nom ou du verbe.

Car un tout tel destin — que le vôtre s'apprête.

C'est un « mauvais repos » (p. 364).

11° Les deux termes d'une locution conjonctive :

Et ne conclus devant — qu'être bien avertie.

C'est encore là une « mauvaise césure. » (p. 267).

On le voit, d'après Malherbe, la coupe de l'alexandrin doit être placée au sixième pied, marquée aussi bien par le sens que par le rythme, et l'on ne saurait mieux résumer la règle de Malherbe que ne l'a fait Boileau :

Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos

Encore Malherbe critiquerait-il le premier de ces deux vers : car non seulement il faut, suivant lui, qu'il y ait une césure après le sixième pied, mais encore il ne doit y en avoir qu'une. Dans ce passage de Desportes,

De raison, qui vers nous son regard adressa,

il remarque que « ce vers est suspendu en la moitié de l'hémistiche. » (p. 268).

Malherbe, allant jusqu'au bout de son système, prétend que même pour les vers de dix syllabes il faut une césure, et qu'il n'y en a qu'une seule bonne, au quatrième pied. C'est pour cela qu'il trouve mal frappés ces vers :

Ah dieu ! que c'est — un étrange martyre (IV, 426).
Ce ne sont point — des baisers, ma mignonne (p. 454),

Sans être aussi affirmatif, il penche à croire également qu'il faut placer une césure au quatrième pied de l'octosyllabe : à propos de ce vers de Desportes,

Et ne fuis rien tant que mon bien,

il observe que « s'il y a quelque césure en ce vers, elle est sans doute en la quatrième syllabe. Voilà pourquoi il se faut garder d'y rimer, comme fait ici Desportes. » (p. 325).

On voit quelle était la rigueur de sa théorie. Ce qui est surprenant, c'est qu'il ait pu s'y conformer strictement. On ne pourrait en effet

Digitized by Google

citer qu'un nombre infiniment petit de fautes commises par lui contre sa propre règle ; par exemple celle-ci :

Puisque finir, à l'homme — est chose naturelle. IV, 276, 4.

La doctrine, si claire et si forte, s'impose, plus ou moins exactement, à tout son siècle[1] Elle est même si logique, qu'elle commence à revivre, après tous les coups soi-disant mortels que lui avaient portés le romantisme et les écoles postérieures[1]. Il n'en est pas de même pour sa théorie beaucoup plus contestable, de l'enjambement

[1] Nous verrons plus en détail, dans les autres chapitres de l'étude générale sur l'évolution du vers au XVII[e] siècle, jusqu'à quel point les grands poètes se sont conformés à cette loi. Je ne puis, en attendant, résister au plaisir de citer ici un texte capital pour l'histoire de l'alexandrin classique, et que jamais, je crois, aucun théoricien de la versification n'a fait remarquer. C'est donc, comme il arrive si souvent, de l'inédit imprimé. Dans les *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*, par Louis Racine, on trouve un *Traité de la poésie*, où figure le document suivant, dont il est inutile de souligner ici l'importance : « A l'égard de ces variétés de césure dont parle l'abbé Conti .., je puis répondre que nos vers ont toutes ces grâces dans la bouche de ceux qui savent les prononcer... » Les étrangers s'imaginent qu'en prononçant deux vers, nous nous reposons quatre fois, à cause des quatre hémistiches : le sens et l'ordre des mots s'y opposent souvent, surtout dans les vers de passion, et nous obligent d'y faire deux ou trois césures et d'enjamber. Croient-ils que dans la colère, Hermione marche à pas comptés ?

Adieu, tu peux partir † je demeure en Epire †
Je renonce à la Grèce † à Sparte, à ton empire †
A toute ta famille † et c'est assez pour moi †
Traître, qu'elle ait produit † un monstre tel que toi †.

Voici comment la passion, peinte dans ces vers, conduit la voix :

Adieu †, tu peux partir † je demeure en Epire †
Je renonce † à la Grèce † à Sparte †, à ton empire †
A toute ta famille †, et c'est assez pour moi
Traître †, qu'elle ait produit un monstre † tel que toi

Nous lisons même les vers qui sont sans passion tout autrement que ne le croient les étrangers :

Oui, je viens † dans son temple adorer l'Eternel †
Je viens † selon l'usage antique et solennel †
Célébrer avec vous † la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée †.
Que les temps sont changés ! † Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour †
Du temple † orné partout de festons magnifiques †
Le peuple saint † en foule inondait les portiques †

L. Racine, III, 239-246.

(*A suivre.*)

M. Souriau.

Digitized by Google

# UNE FÊTE SOLAIRE EN AGENAIS AU V^e^ SIÈCLE

Essai de restitution et d'interprétation d'un passage de la légende de saint Vincent d'Agen, *Acta Sanctorum*, die nona junii.

Nous avons de la légende de saint Vincent d'Agen deux versions différentes : l'une est une relation très ancienne, qui paraît n'avoir été retouchée qu'en un seul point; l'autre, où l'on constate, à l'endroit correspondant, une altération du même genre, est vraisemblablement une rédaction du moyen âge

La seule partie de ce double récit qui puisse nous intéresser est précisément celle qui a été altérée et le mot tronqué en est, à notre avis, le point essentiel.

Nous voudrions essayer de rétablir le texte et nous allons à cet effet examiner, l'une après l'autre, les deux versions, en commençant par la plus ancienne, qui est aussi la plus circonstanciée.

« In aginnensis quondam urbis territorio, regione Metensium, quæ « una est de nobilioribus civitatibus Galliæ, sacrilega paganorum « turba solito more convenerat, ceremonias non veræ religionis, sed « falsæ seductionis exercere in templo diis suis consecrato... Per ejus- « dem templi fores, quasi ad nutum alicujus inibi constituti numi- « nis, aut ut dixerim inhabitantis dæmonis, rota flammis circum- « septa solita erat prorumpere; et a summo collis vertice in præter- « fluentis amnis gurgitem, in præceps deorsum propere devoluta, « percurrere; rursusque a flumine ad ædem templi devio rotatu, vana « vomens incendia, remeare... Ad memoratum delubrum præses an- « tedictæ urbis cum multa plebium turba convenerat, et ad progre- « dientis rotæ igneum gyrum ingentis populi solicitudo pendebat. « Inter quas populorum catervas sanctus Vincentius advenit... »

Ce texte, qui a échappé aux savantes recherches de M. Gaidoz[1], est le plus ancien que nous ayons sur la roue solaire et c'est, en outre, le plus explicite. La fête gauloise qu'il nous fait connaître ne se célèbre plus en Agenais, et, s'il faut en croire notre légende, c'est Vincent lui-même qui, d'un signe de croix, y aurait à tout jamais mis fin; mais elle s'est plus ou moins longtemps conservée dans d'autres

[1] *Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue*, dans la *Revue archéologique*, III^e^ série, t. IV, p. 7.

Digitized by Google

pays avec son sens astronomique et son caractère religieux Au xvi[e] siècle un anglais, dans un poème latin, la décrit ainsi : « Les gens prennent une vieille roue pourrie et hors d'usage: ils l'entourent de paille et d'étoupes, qui la cachent entièrement; puis ils la portent au sommet de quelque montagne; quand la nuit devient obscure ils y mettent le feu et la font rouler avec violence. C'est un spectacle étrange et monstrueux : on dirait que le soleil est tombé du ciel[1]. » Il y a moins de quatre-vingts ans une fête semblable avait encore lieu chaque année, la veille de la Saint-Jean, dans un village du Luxembourg français[2]. Toute la population mâle s'y donnait rendez-vous, à l'exclusion des femmes, qui se tenaient à l'écart sur le penchant de la colline. Deux robustes gars dirigeaient la roue, au moyen d'une perche passée dans le moyeu, et devaient à travers tous les accidents du sol la conduire jusqu'à la Moselle.

Les deux faits que nous venons de rapporter nous dispensent d'insister sur l'ensemble de notre texte, qu'ils expliquent suffisamment. Nous ajouterons seulement que la fête de saint Vincent tombe le 9 juin, c'est-à-dire à une date assez voisine du solstice Il en était de même, à Douai, de la procession du grand Gayant, anciennement fixée au troisième dimanche de juin et dans laquelle une roue précédait le géant solaire. En Souabe, le 15 juin, jour de la fête de saint Gui, on faisait tourner sur un axe vertical une roue enduite de poix enflammée. De même à la procession de saint Amable, à Riom, le 11 juin, une grande roue de cire figurait dans le cortège, comme pièce principale[3], Il y a de plus dans la légende du bienheureux Amable un rayon de soleil qui joue un rôle tellement invraisemblable[4] que les Bollandistes eux-mêmes s'en sont étonnés et que nous nous demandons si l'on n'est peut-être pas là en présence d'un récit niaisement altéré à une époque où on ne savait plus le comprendre, à peu près comme cela est arrivé pour le passage de la vie de saint Vincent que nous avons à discuter.

La légende de saint Vincent a été publiée par les Bollandistes d'après deux manuscrits, conservés l'un à Utrecht, l'autre dans un couvent de Westphalie, et qui tous deux débutent de la même façon : *In aginnensis urbis territorio, regione Metensium* ..

Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse d'Agen. Cela résulte de la suite

[1] Th. Naogeorgius, *Regnum papisticum*, cité par Gaidoz, dans la *Revue archéol.*. IV, 24, d'après Hampson, *Medii ævi calendarium*, I, 300.

[2] Tessier, *Recherches sur la fête de la roue flamboyante de la Saint-Jean à Basse-Kontz*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. V, 383.

[3] Gaidoz, *Revue archéol.*, IV, 31-36.

[4] *Acta sanctorum*, die undecima junii, p. 467.

Digitized by Google

même du récit et nous savons, du reste, par d'autres témoignages que c'est bien dans l'Agenais que succomba saint Vincent. Mais alors comment expliquer la singulière méprise de l'hagiographe qui, tout en plaçant la scène dans le territoire d'Agen, a transporté cette ville aux environs de Metz, *regione Metensium*?

L'erreur, croyons-nous, n'est pas du fait de l'auteur : *regione Metensium* est une altération du texte original, altération aussi volontaire que maladroite.

Plus bas, dans la même relation, le mot *metensi* se présente de nouveau; mais il ne se trouve que dans un des manuscrits; l'autre, à la place, porte *nemeto*.

Cette différence a attiré l'attention des Bollandistes et leur a permis d'entrevoir la nature de l'altération; mais ils n'en ont soupçonné ni la cause ni la portée. D'après eux il faudrait lire *regione Nemetensium*, au lieu de *regione Metensium*. Il se pourrait, en effet, qu'un copiste, venant de terminer un mot par la syllabe *ne*, ait oublié de la répéter, comme il l'aurait dû, au commencement du mot suivant. Ces petits accidents sont assez fréquents pour qu'on leur ait donné un nom et ici une bourde se comprendrait d'autant mieux que le scribe devait avoir sous les yeux un document du v^e^ ou du vi^e^ siècle, dans lequel les mots n'étaient pas séparés les uns des autres.

Mais alors qu'est-ce que ce serait que cette *regio Nemetensium*, dont Agen aurait fait partie? Nous connaissons bien, par Symmaque[1], une *regio nemetensis*, mais elle était sur les bords du Rhin; aujourd'hui c'est Spire. Autant vaudrait garder Metz.

Et puis si une bourde se comprend, on comprend moins que, les mêmes mots se représentant dans la suite du texte, la même omission se reproduise; or, c'est ce qui aurait eu lieu ici.

Tout ce qu'il y a donc à retenir de la conjecture bollandiste c'est le rapprochement, timidement tenté, entre le *Metensium* du commencement du récit et le mot *nemeto* qui se trouve vers la fin dans l'un des manuscrits.

Les deux copies débutent de la même façon : *In aginnensis urbis territorio, regione Metensium*, et restent d'accord, sans la moindre variante, jusqu'à un passage où, parlant de nouveau du lieu où Vincent reçut le martyre, l'une, conséquente avec elle-même, porte *metense*, tandis que dans l'autre, à la même place, dans un contexte absolument identique, on lit *nemeto*.

L'altération du texte est évidente et elle n'est pas de celles qu'on puisse attribuer à une simple erreur de lecture. Il y avait probablement dans l'original : *regio nemeti* ou *regio nemetum*, et, plus bas,

[1] *Laudatio in Valentinianum II.*

Digitized by Google

*nemeto* dans les deux copies. Comment expliquer le changement de ce mot dans trois cas sur quatre?

La relation primitive du martyre de saint Vincent est antérieure à Grégoire de Tours, qui en fait mention : *Cujus passionis historia ab incolis retinetur*, dit-il[1]. Cet ancien récit est vraisemblablement celui-là même qui nous occupe et qui porte des traces si visibles de sa haute antiquité. Au temps où il a été écrit le nom de *néméton* ou de német, donné à un sanctuaire gaulois, était compris de tout le monde et l'auteur de notre relation l'emploie concurremment avec celui de *fanum*, qui en est la traduction latine exacte, et ceux de *templum* et de *delubrum*, qui ont approximativement le même sens. A la fin du VI^e^ siècle on savait encore ce que ce mot signifiait et la preuve c'est que Fortunat[2] l'a justement défini : *ver*NEMETIS... *quasi* FANUM *ingens*; mais c'était dès lors, il nous en avertit, une locution vieillie — *vocitare vetustas*, — et le fait même qu'il a cru devoir la traduire suffirait à prouver qu'elle avait besoin de l'être. Un peu plus tard tout le monde ignorait ce que c'était qu'un német.

C'est alors qu'un copiste, trouvant cette expression dans un contexte où à la rigueur on pouvait la prendre pour un nom de lieu, crut y reconnaître Metz et, accommodant le substantif celtique à son idée, lui donna la forme éthnique. *Regione nemeti* ou *regione nemetum* devint ainsi *regione metense* ou *Metensium*. Heureusement il oublia de faire la même correction lorsqu'il rencontra le mot *német* pour la seconde fois et il s'est trahi en laissant subsister l'ablatif *nemeto*. Mais un second scribe est venu qui a cru bien faire en mettant d'accord les deux passages et il a remplacé *nemeto* par *metense*, comme le premier avait remplacé *regio nemeti* ou *nemetum* par *regione Metensium*.

Leur excuse est dans le temps où ils ont écrit. Il faut aussi tenir compte de cette circonstance que, si l'on en juge par les pays où elles sont conservées, les deux copies ont dû être exécutées fort loin de celui où l'événement s'est passé..

N'eussions-nous que cette relation en double exemplaire, nous serions, grâce à une variante, déjà à peu près fixés sur la nature de l'altération que le texte à subie. Mais il existe de la légende de saint Vincent, comme nous l'avons dit, une seconde version, que nous avons maintenant à examiner.

Du commencement à la fin elle diffère de la première C'est une rédaction nouvelle, mais qui a été faite sur le même thème. Le récit de la fête solaire a été supprimé et il n'en reste que ce qui a rapport au point précis où le zèle de saint Vincent lui valut le martyre. Or, ici le

[1] *Gloria martyrum*, cap. CV.
[2] *Carmina*, lib. I, IX.

Digitized by Google

nouveau rédacteur s'est heurté à la même difficulté que le copiste de tout à l'heure et comme lui il l'a résolue à sa façon. Voici ce passage : *Quoddam Agennensium oppidum (Vincentius) invisit festinus, quod Velanum agris Reonemensis ruris dicebat antiquitas cumque ibi... idolorum cultores a variis superstitionibus retraheret...*

La scène se passe toujours en Agenais ; mais, comme cette seconde relation, conservée dans l'église même d'Agen, avait probablement été écrite dans le pays, il ne pouvait plus y être question de Metz. Elle précise d'ailleurs et dit que c'est dans un certain oppidum des *Agennenses* appelé *Velanum* que le fait a eu lieu.

A discuter la conjecture que *Velanum* pourrait être le Puy-en-Velay il y aurait autant de naïveté qu'à prendre au sérieux celle qui place Agen dans les environs de Metz. Mais il y a ici une indication nouvelle qui doit provenir soit d'un texte primitif soit d'une tradition locale. *Neméton* n'est pas un nom de lieu ; *Velanum* en est un, et on aurait sans doute plus de chances de retrouver cet endroit-là en le recherchant parmi les localités qui ont depuis été mises sous le patronage du martyr Vincent et en ont pris le nom qu'en se laissant guider par des homophonies qui peuvent vous entraîner jusque dans le Velay.

Peu importe, du reste, pour le point spécial qui nous occupe. *Velanum*, oppidum de l'Agenais, se trouvait *in agris Reonemensis ruris*. L'auteur pourtant n'en est pas bien sûr ; c'est dans un ancien document qu'il paraît avoir lu cela — *dicebat antiquitas* ; et si de son temps on connaissait encore *Velanum*, on ne savait évidemment plus rien de cette *rus reonemense*. Or, il y a grande apparence que cet antique récit il l'a mal lu et ne l'a pas compris Les mots se tenaient tous et il en a laissé deux ensemble ; il y avait une abréviation et il n'y a pas pris garde ou n'en a pas tenu compte, en sorte que là ou il y avait *regio nemeti*, il a lu *reonemeti*, et, croyant comprendre qu'il s'agissait d'une contrée, il a donné à ce nom la forme adjective *reonemensis*.

Cette *rus reonemense* est évidemment le même endroit que la *regio metensis* ou *Metensium* de la première version, et tous les trois, *reonemense*, *regione metense* et *regione Metensium*, désignent bien aussi le même point que *nemeto*, qui a été conservé dans l'une des copies de l'ancienne relation. La preuve c'est que le fait qui s'y passe, à savoir l'intervention de Vincent dans une cérémonie païenne où il trouve le martyre, est le même, et que si, dans la première version, *nemeto* ou *metense* se trouve à cinq milles de Pompéjac, il en est de même du *reonemense* de la seconde : *castrum quod ab incolis Pompejacum dicitur fere quinis millibus a reonemense separatum* [1].

[1] De l'opinion qui identifie *Pompejacum* et le Mas-d'Agenais nous ne dirons

Digitized by Google

C'est donc dans un német où des païens célébraient une fête solaire, que Vincent paya de sa vie son zèle apostolique ou du moins fut arrêté pour être traduit devant le gouverneur. Cela résulte également du témoignage de Fortunat, d'après lequel une basilique, érigée en l'honneur du martyr, sous l'épiscopat de l'archevêque de Bordeaux Léonce II, aurait pris la place d'un vernemet [1].

Nemet, *nemeton* [2], n'est pas, comme on l'a cru, un nom de lieu ; c'est un terme générique, qui nous est connu par d'autres textes et des inscriptions. L'endroit où se trouvait le német dont il s'agit s'appelait lui-même Velanum.

Notre intention n'est pas de revenir ici sur ce que nous avons dit ailleurs des némets et des vernemets. Nous rappellerons seulement que dans le culte gaulois le német était un lieu consacré, soit un bois, soit un marais, soit un point élevé ; et que le vernemet était le *fanum*, temple ou pile, érigé dans cette enceinte sacrée.

Nous touchons ici, croyons-nous, à l'explication d'une circonstance commune aux deux relations, qui l'ont empruntée à un seul et même récit primitif, en le tronquant de façons différentes. L'une et l'autre, pour préciser le point où l'événement eut lieu, emploient des expressions qui dans l'original n'ont pu être, comme nous l'avons vu, que *regio nemeti* ou *regio nemetum*.

Si l'on admet qu'il y avait *regio nemetum*, il faudra comprendre que l'Agenais était le pays des némets ou un pays de némets, et il se trouve, en effet, que nulle part aujourd'hui les restes de vernemets ne sont plus nombreux que dans cette région ; mais une observation générale de cette nature de la part d'un écrivain de ce temps nous paraît peu probable.

Nous inclinons plutôt à croire qu'il y avait *in regione nemeti* et que c'est ainsi que l'hagiographe a voulu préciser le lieu de l'événement. Où se passa en effet la scène ? Où la foule était-elle réunie, *Turba convenerat*, pour la cérémonie ? Ce n'était pas dans le vernemet, c'est-à-dire dans le temple même : elle n'y était pas admise, puisqu'à un moment donné, les portes s'ouvrant comme d'elles-mêmes, elle voit, avec un religieux étonnement, la roue symbolique sortir du sanctuaire. C'est autour de l'édifice qu'elle était massée, dans une zône réservée, *regio nemeti*, dans une enceinte sacrée, où un profane, le diacre Vincent, a mis le pied.

En guise de conclusion, après avoir éliminé toutes les parties inertes

rien, si ce n'est qu'il ne faudrait pas qu'elle empêchât absolument de chercher ailleurs.

[1] *Carmina*, I, IX.

[2] Néméton est la forme que donne l'inscription de Vaison.

Digitized by Google

des deux récits hagiographiques, pour n'en conserver que les éléments utiles nous croyons pouvoir maintenant rétablir ainsi le récit de la fête du solstice d'été en Agenais au v[e] siècle :

« Autrefois au pays d'Agen, suivant un antique usage, les païens, pour célébrer une cérémonie de leur culte, s'assemblaient en foule dans un német, situé en un lieu élevé, appelé *Velanum*. A un moment donné les portes du sanctuaire bâti dans l'enceinte sacrée s'ouvraient, comme par un effet d'une puissance invisible, et aux yeux de ce pauvre peuple abusé apparaissait une roue entourée de flammes, qui, précipitée sur la pente, roulait jusque dans la rivière, au pied du coteau. Ramenée au temple par un détour et lancée de nouveau, elle recommençait à vomir ses vaines flammes. »

A.-F. Lièvre.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

### LA QUERELLE DU CID.

Un professeur à la Faculté des lettres de Caen, M Armand Gasté, dont on connaît les curieuses études sur la littérature normande, est en train de réimprimer, dans la collection de la Société des Bibliophiles normands de Rouen, les pamphlets les moins connus publiés pour et contre le Cid, en 1637 et en 1638. Deux séries ont déjà paru, comprenant :

1. *L'autheur du vray Cid espagnol.*
2. *La voix publique à M. de Scudéry.*
3. *L'incongnu et véritable amy de MM. Scudéry et Corneille.*
4. *Le souhait du Cid en faveur de M. de Scudéry.*
5. *Lettre du s[r] Claveret au s[r] Corneille soy disant autheur du Cid.*
6. *La victoire du s[r] Corneille, Scudéry et Claveret.*
7. *La suite du Cid en abrégé*
8. *Lettre pour M de Corneille.*
9. *L'accommodement du Cid*
10. *Epistre familière du s[r] Mairet au s[r] Corneille.*
11. *Lettre du désintéressé au s[r] Mairet.*
12. *Lettre du s[r] Claveret à M. de Corneille.*

La publication continue.

Digitized by Google

Je donnerai une idée de l'intérêt scientifique que présente cette collection, en constatant que telle de ces brochures ne figure pas dans la *Bibliographie Cornélienne* de M. Picot, par exemple *La suitte du Cid*. On y lit la « balade généalogique » suivante, adressée à Corneille :

Esprit de fange, âme de Savetier,
Dont les parens ont mené la charrue,
Sans faire plus crier ton nom parmi la rue,
Reconnais ta bassesse, et reprends leur métier :
Que si pour tes vers pleins d'emphase,
Tu mérites quelque loyer,
Apollon qui veut t'employer,
Te retient pour panser Pégase;
Accepte cet illustre emploi,
Digne d'un faquin comme toi.

La perfection matérielle de ces réimpressions faites en fac-simile ajoute au plaisir que doivent éprouver les détenteurs de ces raretés bibliographiques Le petit nombre de ces plaquettes, tirées à cinquante exemplaires seulement, les rend d'une consultation un peu difficile pour les travailleurs. On les trouvera tout au moins dans les bibliothèques des principales villes de Normandie.

En somme M Gasté, à qui l'on devait déjà de très intéressantes découvertes sur les poètes normands grands ou petits, vient de rendre là un nouveau service à ceux qui croient, et très justement, que tout n'est pas encore dit sur Corneille.

M. Sourian.

---

**Alfred de Vigny**, poète philosophe, par M. Dorison, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. 1 vol., chez Armand Colin.

---

M. Dorison vient de soutenir en Sorbonne une thèse sur A. de Vigny. Cette soutenance a été remarquée, et a valu à M. Dorison le titre de docteur *à l'unanimité*.

Je ne m'occuperai ici que du livre lui-même qui, comme toutes les thèses consciencieuses, cheminera à petit bruit, et conquerra peu à peu à son auteur une notoriété de très bon aloi.

Pour ceux qui aiment l'inédit, même en littérature, il y en a dans cette œuvre, et de l'inédit intéressant, chose rare. Grâce à l'obligeance

Digitized by Google

de M. Louis Ratisbonne, M. Dorison a pu éclairer d'une nouvelle lumière A. de Vigny, resté jusqu'ici dans une sorte de pénombre, de crépuscule.

De plus son livre est à la fois très scientifique et très pensé.

Quoique les notes au bas des pages soient sérieusement documentées, le texte n'en est pas pour cela anémié. La pensée est forte, parfois vibrante, toujours intéressante.

Parmi les meilleures parties, je citerai tout le chapitre sur la strophe du Silence, un des chefs-d'œuvre de la poésie philosophique contemporaine :

> S'il est vrai qu'au Jardin sacré des Écritures
> Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté;
> Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
> Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,
> Le juste opposera le dédain à l'absence,
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la Divinité.

Voilà la plus belle strophe de la plus belle pièce des *Destinées* C'est la seule partie de l'œuvre de Vigny que M. Dorison ait voulu étudier : c'est la plus philosophique. Elle renferme pourtant des contradictions, une antinomie, pour parler avec M. Dorison la langue des philosophes. J'avoue que cette question me touche peu.

Quand bien même un philosophe se contredirait formellement, je me demande s'il ne faudrait pas voir, dans cette contradiction, moins une preuve de faiblesse d'esprit qu'un gage de sincérité scientifique.

La seule contradiction grave consiste à ne pas mettre sa pratique d'accord avec sa théorie Mais n'a-t-il pas dit une vérité bien profonde, celui qui a affirmé qu'on pouvait avoir des opinions successives ? J'ajouterai volontiers que non-seulement on peut, mais qu'on doit en avoir. — Un poète surtout est moins tenu encore qu'un philosophe de vocation ou de métier, à une pareille rigidité de principes.

On pourrait répondre à cela que Vigny est beaucoup plus un penseur qu'un poète Que de belles pensées en effet, desservies par le vers qui les exprime, que de perles fines enchassées dans du plomb. Peut-être M. Dorison aurait-il pu se montrer plus sévère et plus abondant. pour la versification de son poète. Je suis loin de partager son admiration pour *le Cor* (p. 287). Il n'y a pas, dans toute cette longue pièce. dix vers qui soient correctement écrits. Au fond, M. Dorison serait de mon avis : chez l'artiste qu'il aime, « la main n'est pas ferme », avoue-t-il (p. 118). J'ajouterai : quand Vigny écrit en vers Car en

Digitized by Google

prose il laisse deux œuvres de première valeur, son *Journal d'un Poète*, qui le fait aimer, sa *Servitude et Grandeur militaires*, qui le fait admirer.

On voudrait que Vigny eût montré en histoire la même force qu'en religion; que sa superstition du passé ne l'eût pas rendu injuste pour la Révolution, pour la grandeur farouche des Terroristes (p. 183-184). Peut-être après tout est-ce beaucoup demander au dernier des gentilshommes de lettres.

En somme, quel noble et pur profil que celui de Vigny dans la grande galerie romantique. D'autres ont de grandes et imposantes statues, en bronze, comme Victor Hugo, en marbre blanc comme Lamartine, en simple pierre, comme Dumas

Il faut chercher dans un coin la fine silhouette d'Alfred de Vigny: une fois qu'on l'a découverte, on s'y attarde volontiers C'était une belle âme, un noble cœur; et je ne sais si je ferai une trop téméraire hypothèse, en demandant si la noblesse d'Alfred de Vigny n'a pas servi de modèle à Dumas, lorsqu'il a essayé d'incarner dans son Athos l'aristocratie defaillante.

Ce qui est sûr, c'est que le dernier historiographe de Vigny a su ramener l'attention sur son poète. Quiconque aura lu la thèse de M. Dorison tiendra à relire le poète philosophe, et le comprendra mieux. Cette monographie n'est pas, comme tant d'autres, une pierre funéraire écrasant les restes de l'auteur que l'on glorifie maladroitement : c'est un piédestal pour la statue d'Alfred de Vigny.

Maurice Souriau.

---

**François de la Noue** (1531-1591), par Henri Hauser, agrégé de l'Université, professeur d'histoire au Lycée de Poitiers. Paris, Hachette, in-8°, 1892.

---

Le temps est loin où un directeur de l'École normale accusait un élève qui s'occupait du XVI^e^ siècle de voler l'huile du gouvernement. Il n'est pas d'époque qui soit aujourd'hui plus étudiée, et qui attire davantage notre curiosité et notre sympathie. Tout y est mouvement et passion; c'est la jeunesse du monde moderne.

En prenant comme sujet de thèse la vie de François de la Noue, M. Hauser a choisi l'une des plus nobles figures de la fin du XVI^e^ siècle.

Né en Bretagne en 1531, François de la Noue fut page d'Henri II, et fit ses premières armes en Picardie et en Piémont En 1558, il se convertit au calvinisme, et resta toute sa vie un protestant aussi humain et aussi tolérant que convaincu. Engagé en 1562 dans la guerre

Digitized by Google

civile, il s'y comporta en vaillant capitaine, et se réjouit en bon Français du rétablissement de la concorde. La paix fut de courte durée; à la reprise des hostilités, La Noue rejoignit les chefs protestants, et se signala en 1567 par un heureux coup de main sur Orléans, où il entra « habillé en demoiselle ». Fait prisonnier une première fois à Jarnac, puis à Moncontour, il était déjà assez estimé pour que son parti consentît à échanger contre lui le célèbre Strozzi, colonel de l'infanterie royale. Il dirigea la défense de La Rochelle, et perdit un bras à l'attaque de Fontenay-le-Comte. Il commanda pour les réformés l'Aunis, la Saintonge et le Bas-Poitou.

La paix de Saint-Germain fit un moment de Coligny l'homme le plus puissant du royaume Coligny voulait distraire les Français de la guerre civile, et les réunir tous contre l'Espagnol. Or La Noue était alors presque aussi bien vu du roi que l'amiral; il fut fait chevalier de St-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre; il se croyait à la veille de conduire les Français en Flandre, quand la St-Barthélemy vint le rejeter en pleine guerre civile.

Le roi l'engage dans la plus bizarre des aventures. La Rochelle a refusé de recevoir son gouverneur Biron ; le roi, qui a La Noue sous la main, l'envoie négocier avec les Rochelais. Si La Noue est trop royaliste, les réformés le tiendront pour un faux frère, s'il est trop huguenot, le roi l'accusera de trahison. M. Hauser a exposé avec un soin extrême cette partie si délicate de l'histoire de son héros. Il le montre animé avant tout du désir de ramener la paix dans les esprits, parlementant avec les Rochelais, s'enfermant dans la ville, avec le consentement de Biron lui-même, observant une défensive à la fois prudente et énergique, prêchant la paix, et refusant, « au péril de sa vie », de reconnaître Élisabeth comme « sa royne souveraine et princesse naturelle ». La Noue est si loyal que les fanatiques finissent par le chasser; il vit en simple particulier dans le camp royal jusqu'à la fin du siège : « Ni le roi, dit de Thou, n'eut à se plaindre de ses services, ni les Rochelais de sa loyauté. »

Cependant La Noue ne peut plus se faire d'illusions sur la mauvaise foi de la Cour; il se joint aux politiques. M. Hauser se montre ici assez sévère pour La Noue; il est vrai que la médiocrité des chefs du parti des politiques ne permettait pas d'attendre grand bien d'une pareille alliance, il est vrai que La Noue s'y est compromis, et compromis inutilement, mais n'était-ce pas aussi une idée séduisante que cette union des Catholiques les plus modérés, et des Huguenots les plus raisonnables? Ne pouvait-on pas voir là un moyen de salut? En tentant cette dernière chance, La Noue ne restait-il pas fidèle à ses idées d'apaisement et de concorde? Ne pouvait-il pas se croire dégagé de ses devoirs de sujet envers un roi qui envoyait des *bravi* pour l'assassiner?

Digitized by Google

Après l'avénement de Henri III, et sitôt que l'ordre semble rétabli, La Noue revient à son grand dessein : la guerre à l'Espagnol. Il est fait maréchal de camp, il organise une armée au milieu de la Flandre ruinée et hostile; il se montre à la fois bon diplomate et bon capitaine, il réchauffe le zèle des États-Généraux, il réveille le duc d'Alençon, bat les Espagnols à Ninove, et prend Malines Mais il tombe aux mains des Castillans au combat d'Ingelmonster Philippe II le regardait comme son ennemi particulier ; il ordonna de le traiter avec la dernière rigueur. On l'enferma dans une tour du château de Limbourg; la tour n'était point carrelée; elle était ouverte par le haut, le prisonnier « avait une mesme habitation avec les poux et les crapauds ». Il tomba malade, il eut les fièvres, des ophtalmies, un abcès dans le dos ; Philippe II osa lui offrir sa liberté à condition qu'il se laisserait crever les yeux, et La Noue était tellement abattu qu'il songea un moment à accepter cette horrible proposition. Pour comble de misère, il apprit un jour que son fils Odet avait été pris par les Espagnols, après avoir vaillamment défendu Anvers contre le duc de Parme La Noue resta cinq ans captif, et ne dut sa liberté (1585) qu'au dévouement de sa femme, Marie de Juré, et à la générosité du roi de Navarre, qui se porta sa caution pour 100.000 écus d'or Il était libre, mais il avait dû s'engager à ne combattre ni le roi d'Espagne, ni le duc de Lorraine; il ne pouvait plus jouer aucun rôle en France ; car si le roi de Navarre l'avait cautionné, les Guise avaient aussi contribué à sa délivrance, et il avait juré de ne jamais porter les armes contre le roi. Il se retira à Genève (janvier 1586) auprès de ses coreligionnaires.

Au mois de janvier 1588 Guillaume-Robert de La Mark, duc de Bouillon, mourut laissant sa sœur Charlotte pour héritière de tous ses domaines ; il nommait La Noue son exécuteur testamentaire, et le faisait gouverneur de Sédan. La Noue se trouvait de nouveau placé dans une de ces situations délicates où la fortune semblait prendre plaisir à l'enfermer. Comme tuteur de Charlotte de La Mark, il était obligé de défendre ses états, mais les états de Charlotte étaient convoités par le duc de Lorraine, et La Noue ne devait point faire la guerre au duc. Il fit passer ses devoirs envers Charlotte avant ses obligations envers le duc, et il s'est trouvé plus d'un critique pour l'accuser d'avoir manqué à sa parole. M. Hauser fait observer avec beaucoup de raison que La Noue n'avait pris vis-à-vis du duc de Lorraine qu'un engagement conditionnel, sous la réserve expresse « de ce qu'il devait d'obéissance, de servitude et de fidélité à la couronne de France, et au roi son souverain seigneur »; or, laisser le duc de Lorraine mettre la main sur Sedan et sur Jametz, c'était « assurer à la maison de Guise la domination de la France. » La Noue préféra l'intérêt de son roi, à l'intérêt du duc de Lorraine son bienfaiteur. Brantôme pense qu'il eut

Digitized by Google

tort, M. Hauser conclut, fort justement à notre avis, qu'il eut raison.

L'assassinat des Guise rappela La Noue en France. Le duc de Longueville lui confia le commandement de l'armée royale, et le vieux capitaine fit lever aux ligueurs le siège de Senlis. La mort d'Henri III lui permit de servir enfin le maître de son choix. Il donna à Henri IV les plus sages conseils, et mourut d'une arquebusade sous les murs du château de Lamballe, en combattant pour son roi. Le rôle joué par La Noue dans la grave affaire de la conversion du roi avait été jusqu'ici mal compris, M. Hauser a établi d'une manière à peu près irréfutable l'authenticité de la *Lettre sur la conversion du Roy*, et les idées de La Noue sont celles d'un homme d'État et surtout d'un homme d'honneur : Pas de conversion forcée et à la diable ; un concile général sera réuni après la paix, et le roi, après avoir entendu prélats et ministres, se décidera en pleine liberté.

Pour nous raconter cette belle vie dans tous ses détails, et pour concentrer notre attention sur son personnage, M. Hauser a renoncé à écrire, à propos de La Noue, une sorte d'histoire générale de la France à l'époque des guerres de religion. Il a eu cent fois raison ; ceux qui voudront étudier cette histoire la trouveront partout, et ceux qui voudront connaître La Noue ne le trouveront que dans son livre. Nous croyons seulement qu'il eût peut être mieux valu reporter à la fin de l'ouvrage le chapitre V, où La Noue est si finement étudié d'après ses écrits. Ce chapitre brise en quelque sorte le récit, et le lecteur serait plus à même de le goûter s'il connaissait déjà la vie entière du héros Tout ce chapitre est d'ailleurs excellent. M. Hauser a su nous intéresser très vivement à ce grand homme de bien, à ce « puritain bon enfant » qui a eu la religion de l'humanité et de la patrie, et « qui n'a jamais su haïr. » Nous apprenons à estimer en lui tour à tour le moraliste huguenot, le politique, le militaire, l'historien et l'écrivain. Il nous charme, ce calviniste qui rêve toujours la réunion des églises, cet homme d'État qui veut faire une part aux principes moraux dans la politique, ce capitaine qui trace des plans d'éducation, défend les places « à la huguenote » et veut qu'on donne des grades aux « ignobles » qui ont su les mériter. Nous aimons ce style simple et mâle, cette verve française, cette gaité de bon aloi, fille d'une bonne conscience, et nous jugeons très grand le siècle où un pareil homme ne figure encore « qu'immédiatement au-dessous des plus grands »

G. Desdevises du Dezert,
Chargé d'un cours d'histoire
à la Faculté des Lettres de Caen.

Digitized by Google

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## CORRECTION DU THÈME GREC DE LA 5e SÉRIE [1]

(*15e Corrigé.*)

REMARQUES GÉNÉRALES.

I. Ce passage est un fragment du fameux réquisitoire de Pascal contre l'imagination, où l'accusateur met une passion si personnelle parce qu'en poursuivant son ennemie il se poursuit lui-même.—Ici, le réquisitoire prend la forme d'un *portrait* satirique de l'imagination, haineusement représentée sous les traits d'une souveraine insolente. Nous aurons donc soin :

1° De conserver à l'imagination (ἡ φαντασία), faculté abstraite, personnifiée d'une façon si vivante, le rôle de *sujet* dans tout le passage.

2° De prendre dans leur sens fort les deux verbes plusieurs fois répétés « *avoir* » et « *faire* » et de les traduire littéralement, le premier par ἔχειν, le second par ποιεῖν ou mieux κελεύειν.

3° D'appliquer la théorie du *portrait* en établissant une série de *participes* (Voir le 13e Corrigé, IIe Remarque générale, Bulletin de mars 1892, p. 106).

II. Le passage contient beaucoup de petites *oppositions binaires :* « Ses heureux, ses malheureux », etc... il faudra les faire ressortir en prodiguant sans compter les μέν et les δέ.

III. Les deux dernières phases qui forment *l'explication* du dernier trait de puissance attribué à l'imagination « la satisfaction qu'elle donne », appellent nécessairement une ou deux particules γάρ.

IV. Mettons en garde contre quatre contre-sens, qu'il est facile de faire, mais que l'étude attentive du texte devrait empêcher.

1. « *Qui* se plaît à la contrôler », se rapporte non à la raison, mais à l'imagination.

2. « Pour montrer combien elle peut... » modifie non le verbe précédent, mais le suivant, « a établi ».

3. « Elle fait croire, douter, nier la raison », ne veut pas dire : elle fait que *nous* croyons..., que nous nions la raison, mais elle fait que la *raison* croit, doute, nie.

4. « Les habiles par imagination » désigne, non ceux qui s'imaginent être habiles, mais ceux qui sont réellement doués d'imagination, par opposition aux « prudents ».

Περὶ τῆς Φαντασίας.

Ἡ φαντασία. αὕτη ἡ ὑπερήφανος δύναμις, ἡ πρὸς τὸν λόγον [2] ἀπειθῶς ἔχουσα. ὃν ἐξεταζουσά [3] τε καὶ δεσπόζουσα χαίρει, ὅπως εἰς πάντα δυναμένη δηλῶται,

[1] Voir le texte dans le Bulletin de février 1892, p. 74.

[2] Voilà le mot couramment employé pour désigner « la raison » au sens philosophique. Il faut l'inscrire une bonne fois sur ses tablettes, et n'en pas chercher d'autres.

[3] C'est le participe employé avec les verbes de *sentiment* (Ragon, § 318).

Digitized by Google

τούτου ἕνεκα φυσίν τινα ἐν τοῖς ἀνθρώποις καθέστηκεν δευτέραν· τοὺς μὲν εὐδαίμονας, τοὺς δὲ κακοδαίμονας ἔχουσα, τοὺς μὲν ὑγιαίνοντας, τοὺς δὲ νοσοῦντας, τοὺς μὲν πλουσίους, τοὺς δὲ πένητας· τὸν δὲ λόγον τοτε μεν πιστεύειν, τοτὲ δὲ ἀπιστεῖν ἢ ἐξαρνεῖσθαι, καὶ τὴν αἴσθησιν ἢ παύεσθαι ἢ αἴσθάνεσθαι κελεύουσα, καὶ τοὺς μὲν ἄφρονας, τοὺς δὲ φρονοῦντας ἔχουσα· τὸ δὲ τελευταῖον ἐπ'οὐδενὶ μᾶλλον ἀγαναχτοῦμεν ἢ ὁρῶντες [3] ὅτι [4] ἡ αὐτὴ τοὺς ξένους [5] εὐφροσυνῆς τινος πολλῷ τελειοτέρας τε καὶ ὁλωτέρας ἀναπληροῦται ἢ ὁ λόγος. Οἱ γὰρ τὴν φαντασίαν ἐπιτήδειοι πάνυ πλεῖον ἑαυτοῖς ἀρέσκουσιν [6] ἢ οἱ σώφρονες εἰκότως δύνανται· δεσποτικῶς οὖν τοὺς ἀνθρώπους βλέπουσι καὶ ἀμφισβητοῦντες τολμηρῶς καὶ θαρσαλεῶς ἔχουσιν, οἱ δὲ ἄλλοι δειλῶς καὶ ἀπίστως.

Traduit de Pascal, *Pensées*, éd. Havet, art. III, § 3.

Louis ARNOULD.

[4] L'infinitif serait incorrect après ce verbe. Bien des candidats ignorent la triple distinction si simple des propositions complétives. Voir Ragon, § 233 et suiv.

[5] Nous conservons cette image, très fréquente en grec. Pascal passe de l'idée de souveraineté à celle *d'hospitalité*.

[6] Et non le moyen qui signifie *apaiser*.

## Compte-Rendu

14 devoirs corrigés : 1er, M. Alfred SERRUROT, boursier de la Faculté des lettres de Poitiers, avec la note 15.

6 des auteurs de ces devoirs, MM. CAHUZAC, CHAZELLE, MADI, MOREAU, SERRUROT Alfred et VILLENEAU viennent d'être reçus à la licence ès lettres. Ils sont bien récompensés des 26 thèmes qu'ils nous ont remis ensemble pendant cette année scolaire, preuves matérielles du vaillant travail auquel ils se sont livrés sur la langue grecque.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

JUILLET 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 7.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

Voici les résultats des examens de baccalauréat, subis devant la Faculté des lettres de Poitiers, pendant la session de juillet-août.

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (ancien régime).

*1re partie.* – 10 candidats seulement se sont présentés à la 1re partie; 6 ont été reçus avec la note *passable.*

*2e partie.* — 113 candidats examinés; 78 ajournés, 35 admis. Proportion des admis : 35 °/₀.

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.

*1re partie.* — 680 candidats; 386 admissibles, 310 admis, 370 ajournés. — Proportion des admis : 45 °/₀.

*2e partie* (lettres-philosophie). — 238 candidats examinés; 128 ajournés, dont 85 après l'examen écrit et 43 après les épreuves orales; 110 admis. — Proportion des admis : 46 °/₀.

Digitized by Google

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

# L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET LA CRITIQUE CHEZ LES LATINS

(3e ARTICLE [1].)

### V

Pour apprécier comme il convient l'importance toujours croissante des études de théorie et d'histoire littéraire depuis Néron jusqu'aux Antonins, il n'est pas de lecture plus instructive que celle de la correspondance de Pline-le-Jeune. Elle a le mérite unique de nous offrir la gazette au jour le jour, parfois suivant les procédés que les modernes affectionnent, des événements petits et grands, des hommes demeurés célèbres et de ceux qui espéraient l'être mais qui n'ont survécu que par elle, du monde où l'on écrivait Dans les lettres de Cicéron dominent les préoccupations de la politique; ces lettres sont issues d'un milieu où la vie publique est intense, pénétrée de passions violentes mais généreuses. Pour échapper à la banalité des confidences intimes, pour dégager sa chronique des commérages bourgeois, Pline n'a d'autre ressource que de commenter la production littéraire. Il n'y a plus guère à Rome qu'un seul homme public, au sens ancien du mot, l'empereur; et l'on n'y peut parler des intérêts de l'État sans mettre en cause sa personnalité : tentative toujours délicate même après Domitien! La prudence chez le plus grand nombre, chez quelques-uns une discrétion qui n'est pas dépourvue de dignité, retiennent également les langues et les plumes. Pour se dédommager, les meilleures, celles qui ne peuvent pas se résoudre à vivre du scandale journalier, n'ont guère que les questions d'art et de littérature; parler poésie, histoire, éloquence, est encore l'emploi le plus noble qu'un Romain puisse chercher, sous l'empire, de ses talents de société et de conversation.

Les interlocuteurs du *Dialogue* y ont rencontré des inspirations qui font de leurs discours des chefs-d'œuvre de philosophie historique ou de pénétration critique. Que les lettres de Pline-le-Jeune ne se haussent pas à un tel niveau, il n'y a pas lieu de s'en étonner. A supposer que le genre par lui-même s'accommode à tous les sujets et qu'il admette tous les tons (Cicéron a prouvé qu'il en pouvait être ainsi), l'esprit de l'auteur n'est pas de ceux qui s'envolent bien haut, ni qui soient capable de voir en grand ou d'ensemble les idées et les choses. Si le

[1] V. le Bulletin, février 1892; avril, p. 110 et suiv.

Digitized by Google

reportage actuel de littérature, d'art et de faits divers tient absolument à se procurer un ancêtre latin et romain, il ne saurait trouver mieux que Pline-le-Jeune. Le *Dialogue* a les allures d'un morceau de haute critique, comme il s'en débite sous la coupole de l'Institut au jour des séances solennelles; les *Lettres* vivent des menus faits, un peu vulgaires parfois et familiers, de la vie littéraire; elles sont de la copie très distinguée à l'adresse d'un public instruit, superficiel et doucement optimiste. Pour être tout à fait dans le goût de nos chroniques, il leur manque surtout d'être méchantes; elles sont en général trop aimables, trop uniformément indulgentes et *bénisseuses*, incapables de mordre là même où elles font mine de se fâcher; elles font douter de la sincérité de l'éloge, parce qu'elles louent trop souvent, parce que jamais elles n'enfoncent dans aucun sujet, et que, tout en critiquant quelquefois, elles s'attachent à rester inoffensives toujours; il n'y a guère qu'un éreintement, celui d'Atilius Regulus le délateur, qui le méritait d'ailleurs; mais les ressentiments de Pline y ont plus de part que le souci des principes.

Leur principal charme à nos yeux, leur nouveauté peut-être dans le monde pour lequel elles furent écrites, c'est d'être résolument personnelles. Que l'auteur y parle de lui-même ou qu'il s'occupe de ses amis, son esprit est ainsi fait qu'il ne saurait remuer des idées générales sans les subordonner aux questions de personne. Ce n'est pas Pline qui craindra jamais d'exciter l'envie en initiant le public aux préoccupations de son moi, aux péripéties plus ou moins frivoles de son existence. Voilà enfin un écrivain antique qui s'exhibe en déshabillé, qui nous introduit dans son intérieur, qui nous apprend comment il est logé à la campagne et en ville, quelles sont ses habitudes de travail et de repos, ses distractions familières et ses goûts intimes; qui va jusqu'à nous étaler ses comptes domestiques, ses soucis d'intérêts et ses chances d'héritage. Non pas que toutes ces confidences soient absolument naïves et sans apprêt; si le genre épistolaire est avec la satire le genre personnel par excellence dans l'antiquité, on aurait peut-être tort d'ajouter qu'il est aussi le genre sincère. Il semble qu'il n'a été, chez les Romains, qu'un biais habile pour parler de soi au public sans trop encourir, ce qu'un ancien redoutait par-dessus tout, l'envie. Ecrit-on des lettres pour d'autres que pour ses amis? Mais si l'ami les communique? Si, les admirant, il ne veut pas refuser à son entourage le plaisir qu'il a goûté lui-même? S'il les garde pour la postérité? S'il s'arrange de façon à les y faire parvenir? L'auteur n'y peut rien; il se résignera à cette gloire qu'il n'a pas cherchée, qu'il ne veut pas du moins avoir l'air de chercher? Les épîtres de Pline sont trop châtiées dans la forme, trop réservées ou trop prudentes dans le fond, pour exclure l'idée d'un soigneux triage, d'une révision attentive qui a dû laisser peu de place à l'expression des sen-

Digitized by Google

timents spontanés, à la confidence des pensées secrètes et, comme on dit, de derrière la tête. Il est vrai que l'âme de Pline est simple: tout en notant la coquetterie qu'il met à nous la dévoiler sous le jour le plus favorable, on suppose difficilement qu'il nous l'ait montrée autrement qu'elle ne fut : cette constatation qui ne va pas à exalter la pénétration de son esprit est tout à l'éloge de son caractère.

La littérature, avons-nous dit, tient dans cette correspondance, la place importante: elle en fait le principal intérêt. C'est rarement seulement et en passant que l'auteur touche à des questions de pure théorie; il n'a pas ce que nous appelons l'esprit critique. Ses doctrines n'ont en soi rien de profond ni d'original; elles relèvent de principes simples que la tradition a consacrés; elles se réfèrent à des modèles qui portent de grands noms et qui font, depuis longtemps, autorité dans l'école. Quand les nouveaux ont part à l'éloge, ce qui arrive souvent, c'est qu'ils ont surtout le mérite de n'être pas des novateurs. Pline estime ses contemporains dans la mesure où ils ressemblent aux anciens; pour affirmer qu'ils ont du talent, il lui suffit de nommer les maîtres auxquels ils ressemblent. Élève docile du très sage Quintilien, il trouve le moyen de dire beaucoup de bien des productions de son milieu en les mettant, un peu au hasard souvent et sans raison suffisante, sur la ligne des beaux chefs-d'œuvre d'autrefois. Le temps nous a enlevé, peu s'en faut, tous les moyens de contrôler ces jugements, en laissant périr les merveilles qui les ont motivés. N'en soyons pas trop chagrins; il ne manque pas d'arguments pour nous consoler. L'optimisme systématique de Pline en est un; les restrictions timides de Quintilien, les censures emportées de Juvénal et les sévérités, que nous sentons équitables, de Tacite dans le *Dialogue* en sont d'autres; l'épuisement du génie littéraire de Rome, datant juste des temps où les *Lettres* en exaltent la fécondité apparente, les a tristement confirmés.

Ce qui d'ailleurs suffirait à nous mettre en garde, à défaut de tout le reste, c'est que les compliments de Pline (car ce ne sont même pas des éloges), s'adressent surtout à une littérature d'amateurs et de grands seigneurs. Dressons l'état des illustrations contemporaines dont Pline nous vante les mérites très divers; elles sont quarante à peu près, toute une Académie. Mais dans cette réunion de beaux esprits, *le parti des ducs* est de beaucoup le plus nombreux. Si l'on met à part Tacite et Silius Italicus qui sont l'honneur de ce parti, non pas certes! au même titre, le second n'ayant guère eu, sur beaucoup de ses pareils, que l'avantage de survivre dans son ouvrage, on s'aperçoit aussitôt que Pline a pour les lettrés de profession tous les dédains de l'aristocrate, toute la morgue du Romain de vieille roche. Ses préférences sont pour ceux qui, riches et bien nés, font de la littérature avec l'entrain des pauvres diables qui n'ont que du talent. Ainsi il

Digitized by Google

n'a pas trouvé l'occasion de parler de Stace et de Juvénal; et le billet où il est question de Martial est caractéristique. Ce qui, dans la pensée de Pline, sauvera de l'oubli le plus spirituel des poètes latins, c'est qu'il a eu la bonne idée de chanter Pline un jour: c'est que Pline lui-même lui fait l'aumône d'une réclame comme il l'a aidé d'un subside pour le rapatrier. Quant aux épigrammes toutes seules, pourquoi iraient-elles à la postérité : *at non erunt æterna quæ scripsit; non erunt fortasse; ille tamen scripsit tamquam essent futura.* Je veux bien que cette littérature des gens *qui n'ont rien dans le ventre* ait été assez mal représentée au temps de Trajan; mais l'eût-elle été mieux, il apparaît clairement que Pline estime beaucoup moins le culte des Muses pour lui-même que pour la distinction spéciale qu'il met dans une vie opulente et élégante. Si Codrus, le poète crotté dont Juvénal nous peint les infortunes, avait eu du génie, soyons en persuadés, Pline lui eut toujours préféré Titinius Capito : il ne loue que les gens de son monde, et pour qu'ils le paient de retour.

De là le ton superficiel et uniformément indulgent de ce que je suis obligé, à défaut d'un mot plus juste, d'appeler sa critique; de là ses effusions de tendresse pour les jeunes gens de bonne maison qui font de la littérature comme s'ils n'avaient pas de quoi vivre : *Amant studia ut solent pauperes;* de là ces comparaisons hyperboliques qui mettent au rang des grands maîtres les écrivains amateurs dont le principal mérite est une belle fortune et une haute situation. Que Stace et Martial leur décernent çà et là des éloges aussi peu sincères que mal rétribués, nous excusons volontiers ce parasitisme; mais le neveu du grand Pline eût pu employer ses talents à une tâche plus digne. Il est vrai que son tempérament, son éducation, l'esprit de son milieu, tout le prédisposait à l'éloge: il a passé son temps à louer ses amis dans ses lettres, l'empereur dans un discours qui est un monument typique: il nous manque le livre où il a vengé la mémoire d'une des grandes victimes de Domitien, d'Helvidius Priscus. Comment s'en est-il tiré, avec sa plume toujours douce et satisfaite? Sans doute en exaltant les vertus du rigoureux stoïcien beaucoup mieux qu'en flétrissant le crime de ses ennemis. Le besoin de dire du bien de quelqu'un est chez lui si impérieux, qu'il ne se fait pas faute de se louer beaucoup lui-même; peut-être même avec un raffinement d'égoïsme, n'a-t-il si bien traité son entourage, que pour en recevoir les amabilités dont il est avide

Peu d'écrivains ont possédé au même degré que Pline le don de toujours parler de soi sans risquer jamais de se rendre insupportable. Il a pour atteindre à son but, une variété de ressources vraiment surprenante, des formules de modestie insinuante, de déférence ingénue qui disposent à la faveur et désarment l'envie. Il a surtout l'habile discrétion qui suggère de soi la bonne opinion aux plus récalcitrants,

Digitized by Google

sans insistance fâcheuse, en leur laissant tout le mérite de la découverte, mais aussi en faisant naître la flatteuse espérance qu'ils seront amplement dédommagés sous peu. Les *Lettres* sont, à ce point de vue, comme la peinture d'une société d'admiration mutuelle, dont les membres ne versent que pour toucher de forts dividendes, où chacun sait, dans l'occasion, se servir avec la charité du proverbe, mais en accorder assez aussi pour ne pas appauvrir la caisse commune. Bon pour des maladroits, pour des esprits vulgaires et sans délicatesse de convier le public blasé dans les salles de lecture et d'y organiser l'enthousiasme à prix d'argent! Quand Pline veut jouir de sa gloire littéraire, c'est chez lui qu'il convoque des amis soigneusement triés, non pour en tirer des louanges, mais pour obtenir des avis, pour les consulter sur des corrections! S'il craint de mal lire les fins hendécasyllabes où il déroge à la gravité du consulaire, il recourt à l'artifice qui permit jadis à Livius Andronicus de rester au théâtre sans fatigue; son affranchi lira d'une voix harmonieuse et l'auteur se bornera à faire les gestes. A-t-il récrit avec soin quelqu'un de ces plaidoyers qui, pendant sept heures d'horloge, ont retenu debout, au tribunal des centumvirs, un auditoire ravi (quel hommage rendu non à Pline, qui est peu de chose, mais à la puissance de l'esprit littéraire!) il y met, en guise de préface, un de ces billets modestement aimables où le compliment au juge appelle l'approbation du justiciable et en suggère au besoin les motifs. Y eut-il jamais, dans les fastes de la littérature, manifestation plus savamment organisée en vue de l'applaudissement solennel, sans restriction possible, sur la plus majestueuse des scènes, devant le premier des publics, que la lecture au Sénat, par le consul Pline, du panégyrique de l'empereur vivant et présent? Pour résoudre ainsi le difficile problème de se faire louer soi-même en louant autrui en face, il fallait une intuition de génie. Pline l'a trouvée, plus encore dans l'estime de soi que dans le désir de complaire à Trajan.

Si attachante que soit pour nous la lecture de la correspondance de Pline, comme toutes les œuvres trop spécialement orientées vers l'éloge, elle est en somme assez pauvre de documents précis, de faits instructifs et d'aperçus originaux. Ce qu'elle présente de plus intéressant, ce sont quelques perspectives pittoresques ouvertes sur la vie littéraire de ce temps, le tableau des salles de lectures publiques, celui des tribunaux où siègent les centumvirs. Et surtout elle nous initie aux rapports de camaraderie qu'un amour assez fervent de la littérature a établis entre les membres de l'aristocratie romaine. Parmi ces nobles personnages qui emploient leurs loisirs à grossir le trésor des lettres latines, Tacite et Pline (nous n'en doutons pas pour le premier, mais nous eussions peut-être hésité à l'affirmer du second, s'il n'avait eu soin de nous dire lui-même son rang), étaient les plus en

Digitized by Google

vue de beaucoup ; et les lettres qui nous peignent leurs relations comptent parmi les plus précieuses de la collection. Mais à côté d'eux, que d'illustres qui sont demeurés inconnus, non par la faute du temps qui ne détruit pas toujours en aveugle, mais à cause de leur propre insignifiance! Assurés de l'immortalité par l'admiration complaisante d'un ami, ils ont subi le destin, si commun dans l'histoire des littératures, des réputations surfaites par la réclame du présent, puis révisées sans bruit par la justice, inconsciente le plus souvent, mais non inintelligente, de l'avenir Il est assez piquant de constater que Pline, qui a pris dans sa correspondance le rôle d'un arbitre des illustrations littéraires, n'a guère réussi à consacrer que les renommées établies avant lui, comme il semble avoir dédaigné des talents très supérieurs au sien et à celui de ses amis. Si même nous voyons la figure de Tacite dominer toutes les autres, les épithètes dont l'orne son ami, avec une effusion quelque peu intéressée, n'y sont pour rien ; l'historien est redevable de sa grandeur à ses seuls ouvrages ; et nous sommes redevables de ses ouvrages à la prédilection raisonnée du siècle qui suivit sa mort C'est ainsi que ces lettres, qui ressemblent à nos feuilletons littéraires, à nos chroniques de livres ou de spectacles rédigées sous une impression toute fraîche et avec des préoccupations souvent personnelles, démontrent, elles aussi, le peu d'efficacité de ce genre au regard de la postérité ; il n'en est point qui justifie mieux la profonde antithèse de Thucydide entre les exercices faciles qui amusent une heure et les conquêtes solides qui s'imposent à tous les temps.

## VI.

L'étude des aspirations littéraires et des procédés critiques dans la correspondance de Pline le Jeune était nécessaire pour nous initier au mouvement d'opinion d'où est sorti le livre de son ami Suétone sur les hommes qui se sont illustrés dans les lettres latines[1]. L'originalité de ce livre ne consiste pas en ce qu'il fait la part très large à la biographie des écrivains ; tout au plus peut-on dire, si on le compare aux productions analogues des époques précédentes, que l'auteur sait nous intéresser davantage à la personnalité de ses héros, en accueillant le détail intime, l'anecdote typique et pittoresque où se révèle leur caractère purement humain ; en cela les *Hommes illustres* sont

[1] V. l'édition de Roth dans la collection Teubner et surtout REIFFERSCHEID, *Suetonii Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Leipzig, 1860, dont la préface traite, avec une érudition rare, de toutes les questions qui intéressent la composition et la tradition du livre : *De Viris illustribus*.

Digitized by Google

bien de la même plume qui a écrit les *Césars*. Et même de ce que Suétone nous offre un recueil complet et systématiquement ordonné des célébrités de la littérature romaine, on ne saurait conclure qu'à une nouveauté relative. A Rome, il est vrai, il semble être le premier qui entreprenne une tâche de ce genre ; mais nous savons qu'il a eu des modèles grecs, aujourd'hui perdus, où il en a pris l'idée et dont il a suivi la méthode. Ce qui fait de ce manuel un livre à part et caractéristique, c'est qu'il a été écrit, non par un grammairien de profession à l'usage des écoles, mais par un homme du monde, pour l'instruction de ses pareils ; c'est qu'enfin, formant comme un pendant aux vies des empereurs, il est une affirmation solennelle du droit des écrivains à entrer dans la grande histoire, alors que jusqu'à ce jour ils ne figuraient guère que dans la petite.

Cette impression serait bien autrement nette si nous possédions aujourd'hui l'ouvrage authentique et dans son entier ; mais on sait qu'il ne nous est parvenu que par fragments dispersés, résumés surtout et écourtés, ce qui n'exclut pas qu'il a été interpolé çà et là par dessus le marché. Des six parties qui semblent l'avoir composé, celle des grammairiens forme seule un tout complet : et les rhéteurs qui dans le même livre leur ont fait suite ne nous offrent, depuis Albucius Silus, qu'une sèche nomenclature, à peine suffisante pour les mettre à leur rang chronologique. Les orateurs, les historiens et les philosophes n'ont pas eu un meilleur sort ; grâce à saint Jérôme, nous avons le squelette de cette histoire, le corps lui-même en a été dépecé, mutilé par les grammairiens des âges suivants et il est impossible d'en retrouver les lambeaux dans leurs ouvrages. Si le livre des poètes, tel que la critique moderne l'a reconstitué, fait assez bonne figure, à cause des biographies de Térence, d'Horace, de Virgile, de Lucain et de Perse qu'on y a fait entrer, ce n'est qu'une apparence ; car il n'est pas sûr que toutes ces biographies soient de Suétone et celles-là même qu'on lui peut attribuer avec le plus de vraisemblance ont dû être à la fois tronquées et interpolées Phénomène étrange mais non pas unique dans l'histoire de la littérature ancienne ! ce sont ces procédés d'abréviation, d'adaptation et de dispersion, dont l'ouvrage de Suétone a eu à souffrir plus qu'aucun autre jusqu'au déclin des lettres latines, qui attestent sa popularité dans les écoles. On sent qu'au lendemain de la publication, il est devenu la proie de tous les maîtres qui l'ont exploité, chacun à sa manière, pour les besoins de leur enseignement. Les biographies des grammairiens ont survécu parce qu'elles formaient comme le livre d'or de leur profession, qu'on n'avait garde de laisser périr ; les autres se sont dispersées, tantôt incorporées, après des changements arbitraires, dans les commentaires de détail, tantôt détachées en tête des manuscrits, pour qu'elles y fournissent comme une introduction historique. Et les développements archéologiques

Digitized by Google

sur les divers genres, par lesquels Suétone préludait à la biographie de leurs représentants, ont perdu eux aussi leur cohésion et leur unité ; ils se sont émiettés au gré des fantaisies individuelles, les mœurs et les lois romaines ignorant également ce sentiment tout moderne qui s'appelle le respect de la propriété littéraire.

Prenons l'ouvrage tel qu'il a pu être reconstitué et demandons-nous quelle en est la valeur théorique, quels en sont les procédés biographiques.

De la théorie littéraire à la façon des Grecs, il y en a très peu dans les *Hommes illustres* de Suétone ; l'auteur n'est pas plus philosophe en histoire que Pline le Jeune ne l'a été dans le genre épistolaire ; il a pour la spéculation l'aversion naturelle des Romains en général. Jamais il ne s'enhardira à chercher dans les ouvrages de l'esprit les influences ou les lois qui auraient échappé à la pénétration d'Aristote ou de Platon. Et même il y a beau temps que Horace renvoyait aux livres socratiques les jeunes poètes, que lui-même y cherchait la source et les principes de l'art d'écrire. Il n'y a pas d'exagération à affirmer que ses conseils ont dû étonner plus que convaincre et que son exemple n'a guère été suivi, non seulement par les poètes, mais par les critiques de profession. Les contemporains de Trajan sont plus superficiels encore, plus détachés de toute spéculation, littéraire autant que métaphysique. Cependant ils ont très vif le goût de l'érudition archéologique qui a toujours été dans le tempérament romain. C'est ainsi que Suétone a raconté les origines des divers genres et expliqué leur évolution historique. Du moins le livre consacré aux poètes débute par des considérations sur la nature et la source de l'expression poétique, sur ses formes diverses ; les chapitres qui traitent des grammairiens et des rhéteurs débrouillent avec beaucoup de précision les débuts de leur œuvre pédagogique. Ce sont là des adaptations claires, exactes et sensées des enseignements de l'école ; il n'y a d'original que les citations empruntées à des autorités latines, à Cicéron pour l'éloquence, à Horace pour la poésie. Ce dernier surtout est traité avec considération, non plus comme le correspondant familier d'Auguste ou des jeunes Pisons, mais comme l'auteur magistral et grave d'un *Art poétique ;* on sait que Quintilien déjà avait donné ce titre solennel à l'*Épître aux Pisons*, qui ne le justifie qu'en partie.

D'une façon générale, Rome, aux yeux de Suétone, a, elle aussi, sa littérature classique, je veux dire un ensemble d'ouvrages qui, pour la pureté de la forme et la rectitude des idées, mérite d'être désigné à l'imitation et préconisé comme une ressource pédagogique. L'historien pousse ses notices biographiques jusqu'à la fin du règne de Domitien, mais on devine qu'il arrête les beaux temps des lettres latines au règne de Tibère. Les grands modèles commencent avec Térence et

Digitized by Google

finissent avec Virgile et Horace. L'*Institution oratoire*, lorsqu'elle recommande des modèles à la jeunesse, s'inspire d'opinions analogues; quoiqu'elle ait des éloges pour quelques écrivains du 1er siècle, elle ne les loue guère sans restriction; tel est versificateur plutôt que poète; tel autre est mort trop jeune pour avoir donné sa mesure; un troisième a vieilli sans mûrir; il en est qu'on ne doit lire que si l'on a du temps à perdre. Il est entendu que les grands prosateurs sont à placer autour de Cicéron et les grands poètes autour de Virgile; le reste est cité, tantôt pour mémoire, tantôt au nom de ce chauvinisme romain qui faisait comparer, par Cicéron déjà, la prose rude et fruste de Caton à la subtile éloquence de Lysias, qui mettait, même au siècle d'Auguste, Plaute et Ennius parmi les maîtres de l'art, au rang des Grecs illustres.

Disciple de Quintilien et des maîtres de Quintilien, Suétone l'est jusqu'à la servilité; il se règle sur eux quand il s'agit de juger; il découpe sur le patron que le rhéteur lui a fourni la classification qui est à la base de son ouvrage. Cette classification se retrouve d'ailleurs, sans autre changement que l'élimination inévitable des philosophes, dans la VIIe satire de Juvénal. Ceux-ci sont, avec les historiens et les poètes, les représentants des genres *lâches*, ce qui veut dire des genres qui n'ont avec les intérêts positifs de la politique et de l'éducation que des rapports indirects. Quoique la liberté soit morte et le forum pacifié, l'éloquence seule et, grâce à elle, la littérature des grammairiens et des rhéteurs, sont conformes au vieil esprit romain; il est de tradition toujours d'estimer les lettres dans la mesure où elles développent les qualités de l'orateur et de l'homme d'État, même quand les orateurs ne sont plus que des avocats réduits aux petites causes, même quand l'idéal de l'homme d'État est de n'avoir d'initiative que pour appliquer les volontés de l'empereur.

Cette fidélité à la tradition, qui fut une des grandes forces de la nation romaine dans le domaine des choses pratiques, a contribué pour sa part à briser l'essor de toute espèce de spéculation; elle a dégénéré en routine dans les questions de pédagogie et d'enseignement; c'est-à-dire que la critique littéraire a eu beaucoup à en souffrir Nous l'avons constaté déjà au cours de cette étude; la preuve nouvelle que nous en fournit le livre de Suétone est d'autant plus topique que ce livre, venu le dernier, nous offre les résultats d'un siècle et demi d'activité intelligente, qu'il est le fruit de discussions, passionnées quelquefois, toujours alimentées par une production féconde, sur le terrain de l'art et de la littérature. L'esprit scolaire est, dans tous les milieux, de nature tyrannique et exclusive, là même où la liberté des opinions n'est gênée par aucun dogme religieux. Ainsi l'antiquité n'a connu ni les universités laïques ni les congrégations enseignantes; mais les hommes qui y distribuaient l'instruction n'en

Digitized by Google

formaient pas moins une sorte de corps constitué qui avait une doctrine propre et des opinions collectives : *grammaticas tribus*. Horace les raille, avec son indépendance bien connue ; il n'entend pour sa part, abdiquer entre les mains d'aucun de ces maîtres. Quant aux maîtres eux-mêmes, si différents qu'ils soient d'origine et de tempérament, ils vivent sur un fonds commun que n'entament pas les fantaisies des novateurs Toute hardiesse d'opinion leur paraissait condamnable. Ce fut un gros scandale, dans la société lettrée de Rome, lorsque Remmius Palemon osa reprocher à Varron les pauvretés de son style et l'absence de sens artistique, en le traitant de *porc*. Ce n'est sans doute par tant pour la corruption de ses mœurs que pour l'audace révolutionnaire de ses doctrines, que Tibère et Claude, ces austères défenseurs de la tradition, firent mine de consigner à la jeunesse romaine l'école d'un homme qui jugeait avec cette brutalité indépendante. Suétone ne commet pour sa part aucun de ces excès ; il juge suivant la loi et suivant la coutume, avec circonspection ; il interprète pieusement les opinions reçues ; aux opinions et aux jugements il préfère les faits et il n'est vraiment lui-même que dans la recherche attentive, le plus souvent heureuse, du détail biographique.

Fénelon a remarqué déjà que les illustrations les plus imposantes de Rome, celles que la tragédie du grand siècle aimait à présenter majestueuses et solennelles, apparaissent chez Suétone avec les allures simples et naturelles qui les font semblables au reste des hommes. L'historien a traité de même les célébrités de la littérature ; il n'en a pas seulement tracé des portraits vivants ; il en a donné des portraits vrais, intéressants, malgré les siècles qui nous séparent, par des qualités et des défauts où tout homme peut se reconnaître. Le charme familier qui anime ces figures d'auteurs est en harmonie parfaite avec celui qui se dégage de leurs ouvrages. Horace, Lucain et Perse, définis par Suétone dans leur personalité humaine, à l'aide de quelques traits typiques qui ne répugnent pas toujours à la trivialité, sont les hommes de leurs livres. Nous avons bien là des essais véritables de commentaire par la biographie intime ; j'accorde qu'ils laissent deviner plus qu'ils ne montrent, et que le lecteur moderne doit en définitive s'y contenter à peu de frais ; mais si rudimentaires qu'ils paraissent, ils n'en constituent pas moins des documents précieux, uniques dans leur genre et où survit le meilleur de ce que la critique historique des œuvres littéraires a produit dans l'antiquité romaine. Cependant il est intéressant de constater que pour nous les léguer, Suétone n'en était pas réduit aux vagues ressources de la tradition orale, qu'il avait à sa disposition des témoignages positifs et dignes de foi.

Remarquons tout d'abord que trois siècles séparent l'historien des plus anciens poètes dont il a esquissé la biographie, que les plus cé-

Digitized by Google

lèbres, je veux dire ceux du siècle d'Auguste, qui sont restés classiques, ont disparu depuis cent ans déjà, lorsque le secrétaire de l'empereur Hadrien a fixé pour nous leurs traits. Si, dans ces conditions, les livres sur les *Hommes illustres* étaient le résultat de recherches originales et la première tentative en vue de les doter d'une histoire, il serait difficile de les accueillir sans méfiance. Heureusement les indices ne manquent pas, tant dans l'histoire générale des lettres latines que dans les travaux mêmes de Suétone, pour nous garantir une tradition continue, non pas seulement orale mais écrite ; et cette tradition, dans certains cas, remonte au temps même où vivaient ses héros. La biographie de Térence invoque et discute les témoignages de Porcius Licinus, de Volcatius Sedigitus, de Varron, de Cornelius Nepos, de Santra, de Fenestella ; elle recueille des jugements de César et de Cicéron, comme la biographie d'Horace nous conserve des fragments de la correspondance d'Auguste. Voilà de la conscience historique de Suétone des preuves assez éclatantes ; voilà aussi des témoignages sans réplique de l'intérêt que l'opinion à Rome n'a cessé de prendre à l'œuvre et à la personne des grands écrivains.

La vérité est que le livre de Suétone, comme tous les manuels qui prétendent embrasser dans son entier une ample matière, est la résultante d'une longue suite de travaux particuliers. Si l'on regarde au fond des choses, il vaut moins par lui-même que par ses sources, et il est redevable à la permanence d'une tradition heureusement commencée d'un caractère d'authenticité, qui n'appartient guère aux biographes analogues des écrivains grecs telles qu'elles sont sorties des écoles de Rhodes et d'Alexandrie. Les faits n'y sont pas abondants ni variés, il est vrai, mais ce sont des faits ; la part de la fiction est restreinte autant que la part de la théorie et sans doute pour les mêmes causes : l'esprit romain, très positif, n'invente et ne philosophe en histoire que quand il subit la contagion des Grecs : *Graecia mendax audet in historia*. En histoire littéraire surtout les habitudes de rigueur exacte et de sobriété scientifique datent de Varron et se sont maintenues à travers les âges ; dernier venu d'une longue lignée de littérateurs, archéologues et grammairiens, comme il a recueilli les fruits de leurs travaux, ainsi Suétone est demeuré fidèle à leur idéal d'exactitude

S'il avait pu méconnaître les exemples donnés par les ancêtres vénérables du genre, il aurait appris la bonne méthode à l'école de Valerius Probus de Beryte. Cet Aristarque de la latinité, qui mourut sous Domitien, avait exercé pendant vingt années et plus la royauté de la critique à Rome : il est à présumer que Suétone, dans sa jeunesse, recueillit tout au moins l'écho immédiat de ses leçons. Les procédés de plagiat en usage dans les écoles n'ont laissé survivre en son entier aucun des ouvrages de Probus ; les grammairiens ses

Digitized by Google

élèves ont trouvé plus commode de les piller en les démarquant que de nous les transmettre sour leur forme originale ; Probus les a enrichis de ses dépouilles, mais il n'a rien obtenu d'eux en retour ; Suétone seul a su lui témoigner sa reconnaissance en lui consacrant la notice qui clot la série des grammairiens. Si discrète qu'elle soit, nous y recueillons plus qu'un témoignage d'admiration pour le savoir du célèbre critique ; nous y surprenons l'expression d'une sympathie toute personnelle pour les qualités de l'homme. Probus nous y apparaît, non comme un pédant d'école distribuant avec une arrogance solennelle des arrêts sans réplique, mais comme un causeur familier, d'érudition aimable autant que profonde, qui sait lire avec goût et apprendre à lire, à un petit cénacle d'amis plutôt que de disciples. Quintilien et Probus sont, au bout de ce premier siècle si remarquable par ses aspirations littéraires et artistiques, deux figures de professeurs de lettres, qui par des qualités différentes s'imposent également à l'estime de l'avenir, qui se recommandent même à notre imitation. Les modernes en ont connu de plus brillants ; ils n'en ont pas de plus solides ni de plus dévoués à leur tâche.

C'est sur les écrivains du règne de Domitien que ferme le livre de Suétone ; aucun de ses contemporains immédiats, les illustres pas plus que les autres, n'y a trouvé place. Véridique dans ce qu'il nous apprend sur les hommes du passé, Suétone n'a pas voulu exposer son impartialité au danger de juger, encore moins de raconter, les hommes célèbres de son temps. En cela, comme en tout le reste, il est le fidèle représentant de l'esprit romain ; l'histoire contemporaine, suspecte en tous pays parce que la sincérité lui est difficile vis à vis de ses héros, heurtait l'opinion des anciens plus que la nôtre, parce qu'on la soupçonnait de subordonner les faits aux visées personnelles de l'auteur. Que les hommes politiques l'eussent fait servir à leurs desseins, qu'ils l'eussent employée en guise de plaidoyer au nom d'un système de gouvernement et, depuis César, au profit d'une famille, cela était de médiocre conséquence ; l'envie que ce personnalisme éveillait dans les âmes se fondait dans les préoccupations de salut public ; il perdait chaque jour de sa force avec le déclin des aspirations libérales. Mais en matière d'art et de littérature, ce personnalisme reste sans excuse ; l'idéal n'a rien à voir avec les questions de personnes, il veut être défendu par lui-même. Rien ne trouble le jugement, rien ne fausse le goût comme les sympathies et les haines entre contemporains, comme les réclames des écoles et les éclats de la rivalité individuelle.

Voilà pourquoi ni Quintilien ni Suétone n'ont admis dans leurs ouvrages, même les maîtres écrivains de leur temps. La justice sans doute leur eût été facile, avec des hommes comme Pline le jeune, Tacite, Stace et Juvénal ; cependant ils ont mieux aimé laisser leur

Digitized by Google

œuvre incomplète pour la postérité que l'exposer au soupçon de malignité ou de faveur devant l'opinion des contemporains. Nous y avons perdu de connaître, dans les détails d'une biographie intéressante, ceux-là même dont Suétone eût été le mieux en état de nous raconter la vie. La littérature latine compte d'éminents représentants encore lorsque déjà le livre d'or de cette littérature est fermé ; car les notices que Suétone, par discrétion, n'a pas osé écrire, il est difficile d'affirmer qu'elles aient tenté la plume des grammairiens, ses successeurs, du moins dans un temps où ils avaient chance de se renseigner dans des documents dignes de foi. Ce que les écrivains latins, parvenus à la célébrité après la mort de Domitien jusqu'à l'épuisement du génie romain, ne nous ont pas raconté d'eux-mêmes, tiendrait dans une courte page ; et la valeur historique de cette page est plus que contestable Pour s'en convaincre, il suffit de soumettre à la critique la biographie de Juvénal que G. Valla, au mépris de toute chronologie, attribua à Probus, que d'autres, avec aussi peu de vraisemblance, ont mise au compte de Suétone. Il en faut prendre notre parti, si avides que nous soyons de savoir positif : ce qu'elle nous apprend de plausible nous l'aurions trouvé, sans elle, dans les satires ; ce qu'elle n'en a pas extrait ne mérite aucune créance ; et l'on en peut dire autant de tous les documents d'histoire littéraire qui commencent au temps de Tranjan L'étude qui fait l'objet de ce volume se propose d'en faire la preuve sur celui des écrivains latins qui jouit, chez les modernes, d'une célébrité presque populaire ; par celui-là on pourra juger des autres L'histoire de la littérature romaine n'est que très peu celle des hommes ; elle doit être surtout celle des ouvrages [1].

J. A. Hild.

[1] Les pages que nous avons consacrées à l'histoire et à la critique littéraire chez les Latins serviront d'introduction au volume sur *Juvénal et les satires* dont la publication est proche.

Digitized by Google

# LA VERSIFICATION DE MALHERBE

(Suite)

## VI

### L'ENJAMBEMENT

Malherbe n'admet pas que le sens se continue d'un vers à l'autre et s'arrête à la fin de l'hémistiche du second vers. Il critique comme « suspendus » les vers suivants de Desportes :

En la mort seulement se corrompt la matière
Qui tient des éléments ; (t. IV, p. 326.)
Et les grands comme vous sauront mille finesses
Pour vous amadouer ; (p. 364 )
Je veux avec le fer son portrait effacer
Du rocher de mon cœur ; (p. 380.)
Mais, ô cher monument de mon mal déplorable,
Tu ne suffisais pas : (p. 383 )
J'ai mis du côté droit maint branchage assemblé
D'olivier et de myrthe ; (p. 384.)
Et jamais un grand heur n'est acquis sans tristesse,
Comme vous connaîtrez [1] ;

Malherbe pousse la sévérité jusqu'à condamner l'enjambement, même lorsque le sens n'est que momentanément suspendu dans le second vers, lorsque le mouvement général reprend, après un court arrêt :

O grand démon volant arrête la meurtrière
Qui fuit devant mes pas, car pour moi je ne puis,
Ma course est trop tardive, et plus je la poursuis...

« Le premier vers, dit Malherbe, achève son sens à la moitié du second, le second à la moitié du troisième. » (IV, 250.) C'est pour la même raison qu'il condamne comme *suspendus* les vers suivants :

Et que j'osai penser la superbe entreprise
De vous offrir mon cœur... (p. 307.)

P. 389, cf. p. 405, 411, 412.

Digitized by Google

Vous diriez à part vous que je ne puis changer,
Quoi je veuille faire, et que quand l'inconstance. (p. 357.)
C'est en vain qu'on essaye à forcer la puissance
Du ciel, qui nous contraint depuis notre naissance (p. 366.)
L'autre accuse des yeux, l'autre a l'âme insensée
Pour ses cheveux trop beaux ou de trop doux propos. (p. 271.)

Il trouve une « suspension très mauvaise » dans ce passage :

Que je cesse d'aimer, d'adorer et d'avoir
Au cœur votre portrait... (p. 290.)

Enfin, malgré son habitude d'éviter toute terminologie spéciale dans sa versification, il emploie une fois le terme consacré pour désigner cette particularité, et relève comme « vers qui enjambent sur le suivant », les lignes suivantes :

Ayant depuis deux jours vainement pourchassé
Le vaillant Mandricard, il descend tout lassé
De chaud et de travail... [1]

Ce n'est pas chez lui une simple sévérité à l'usage exclusif de son prochain, mais une réelle question de conscience littéraire, de probité poétique, car il repousse, pour son usage personnel, la pratique de l'enjambement ; on en trouve infiniment peu dans ses œuvres parachevées ; je n'en connais que deux exemples :

Que tu sais bien qui n'a remède
Autre que d'obéir à la nécessité. I, 271, 72.
Mais cela m'arrivant,
Quelle serait ma gloire ? Et pour quelle aventure [2]. 256, 47.

Quant au cas que souligne Ménage, il existe plutôt dans l'imagination du commentateur que dans la réalité des faits ; qu'on en juge : il est question de l'immortalité :

Et les dieux ont gardé ce don,
Si rare que Jupiter même
Ne le sut faire à Sarpédon. I, 33, 29.

La virgule qui sépare la fin du premier vers du commencement du

[1] P. 399 ; cf. p. 445, 451, 452, 464, 468, 469.

[2] I, 256, 47. Je ne cite que pour mémoire les cas qui se présentent dans sa pièce inédite.

Car ceux qui regardant la noble architecture
De ce bienheureux corps, admirant la nature
Des astres, et de vous la puissante grandeur.

Gasté, p. 38 ; cf. p. 38-39, 45.

Digitized by Google

second n'empêche pas Ménage de dire : « Malherbe enjambe ici d'un vers sur l'autre ; ce qui est quelquefois permis, comme l'a très judicieusement observé M. des Marets dans la préface de son Clovis : Ce serait une pure faiblesse que d'abandonner la force en ces rencontres pour de tels scrupules, pourvu que l'on n'y retombe pas souvent » (p. 557.)

Si Malherbe condamne par sa théorie et par sa pratique l'enjambement, c'est peut-être qu'il obéit à un secret instinct de poète lyrique : comme le remarque M. Sully-Prudhomme, l'enjambement convient peu dans l'ode [1].

N'importe : sa défense fait d'abord loi pour tous les alexandrins, même dans les pièces en rimes plates ; et, pendant plusieurs années, le vers n'ose plus enjamber sur le vers qui le suit [2]. On a peu d'exemples, dans l'histoire de la versification française, d'une pareille influence, d'une autorité aussi tyrannique. Il est juste de reconnaître que Malherbe est le premier à respecter la loi qu'il édicte. De là vient peut-être le triomphe de sa doctrine, sur tous les points que nous avons étudiés jusqu'ici. Peut-être est-ce pour la même raison, prise en sens inverse, que la condamnation prononcée par Malherbe contre les licences poétiques fait moins autorité après lui, sa pratique ne corroborant plus sa théorie sur ce point aussi exactement que sur les autres.

[1] « Le mode lyrique ne se prête pas aux enjambements. Victor Hugo n'en use guère que dans ses pièces à rimes plates. » (*Réflexions*, p. 83). V. Hugo reconnaît du reste que le procédé peut avoir du mauvais, que lui-même peut faire

> De lourds alexandrins l'un sur l'autre enjambant,
> Comme des écoliers qui sortent de leur banc.
>
> *Voix intérieures*, édition Ne Varietur, III, 316.

[2] Chapelain écrit à Grentemesnil, le 4 mars 1662 : « Pour votre plainte sur la gêne que nos modernes ont donnée à notre versification, je la trouve la plus juste du monde... Les enjambements n'étaient pas seulement reçus dans les langues mortes, mais ils en faisaient la principale force et les beaux ornements, et c'est un grand désavantage pour la nôtre que les courtisans et les ignorants ayent fait prévaloir leur goût en ce particulier ci au goût des habiles et sensés. Pour les enjambements, la chose est si résolue qu'il serait inutile de réclamer dessus, et à l'égard des vers, ils ont une exclusion absolue... Votre Malherbe est celui qui a donné le premier branle à cette sévérité, et son crédit vit encore chez nos poètes plus de trente ans après sa mort. Il n'y ferait pas sûr pour moi si je voulais tenter de les délivrer de ces chaînes, et ce serait s'opposer en vain au torrent. » *Correspondance*, II, 210, note.

Digitized by Google

## VII

### LICENCES

Un de ceux qui ont le mieux défini les licences soi-disant poétiques c'est l'abbé Maury : « Cette sévérité du mètre, dit-il, fixe rigoureusement au poète, dans chaque ligne, le nombre des syllabes, le condamne à une précision qui l'autorise à des licences heureuses[1]. » C'est bien là l'interprétation classique de la théorie des licences, et c'est bien mesquin. Changer une lettre à la fin d'un mot pour rimer plus exactement à l'œil, c'est commettre une faute d'orthographe avec préméditation. Violer une règle de la grammaire pour faire son vers, c'est faire une fausse fenêtre pour la symétrie : c'est manquer de probité artistique.

Au contraire, négliger une règle parce qu'elle est conventionnelle et inutile, briser une entrave grammaticale parce qu'elle est devenue trop étroite pour l'idée qu'elle prétend enchaîner, c'est faire en vers ce que les grands écrivains font en prose, c'est créer. Une licence légitime ne devrait être chez le poète qu'une conquête sur la routine des grammairiens, conquête qui puisse servir aussi bien en prose qu'en vers.

Lequel de ces deux systèmes Malherbe a-t-il suivi, pour les licences d'orthographe, de prononciation, de morphologie et de syntaxe ?

Il ne se montre pas très sévère dans ses critiques sur l'orthographe de Desportes[2], et la raison en est très simple. L'orthographe n'est pas encore fixée, même au milieu du XVII[e] siècle, à plus forte raison au début. Après les interminables discussions et disputes des grammairiens du XVI[e] siècle, en particulier de Meigret et de Guillaume des Autels, il fallait qu'une autorité reconnue par tous tranchât la question. Or l'Académie n'existait pas encore. Son dictionnaire ne devait paraître qu'en 1694. Restait l'usage, très capricieux, si l'on en juge par les remarques de Vaugelas ou par les manuscrits du temps. Ce sont là questions trop connues pour qu'il soit utile d'insister. Je les rappelle seulement pour expliquer la bénignité singulière de Malherbe sur cette question[3].

Quand Desportes écrit :

> Tu t'abuses toi-même, ou tu me *porte*' envie,

[1] *Essai sur l'Eloquence de la chaire*, 1827, t. I, p. 118.

[2] Cf. Brunot, p. 517-519.

[3] Sur son orthographe, cf. le Lexique, *Introduction grammaticale*, p. LXXV-LXXXI.

Digitized by Google

Malherbe se contente de rétablir la véritable forme dans la marge (IV, 273).

Dans sa pratique il n'est guère plus sévère pour lui-même. Sans doute il faut laisser de côté les formes qui nous semblent bizarres parce qu'elles ne ressemblent pas aux nôtres, lorsque ces différences d'orthographe ne concernent ni la rime ni le nombre des syllabes, lorsque par exemple Malherbe écrit :

il n'est *orgueuil* endurci [1].

Mais il est des cas où notre poète semble avoir modifié l'orthographe pour obtenir des rimes plus satisfaisantes pour l'œil, ainsi lorsqu'il fait rimer *regrettez* avec *felicitez*[2], *ton fis* avec *Menfis*[3], ou encore lorsqu'il écrit :

Et quelque assaut que te *face*
L'oubli par qui tout s'efface [4].

Quelquefois la grammaire historique prouve que ces licences ne sont qu'apparentes, que Malherbe conforme son orthographe en vers à l'orthographe de la prose, par exemple lorsqu'il met :

... Que j'avais lorsque je *couvri*
Les plaines d'Arques et d'*Ivri*, I, 167, 28.

Vaugelas pense que cette façon d'écrire ne doit pas servir de modèle [5].

Tel n'est pas l'avis de Ménage : d'après lui Vaugelas se trompe manifestement. On dit fort bien *je couvri*, *je croi*, *je di;* et si l'on ajoute une *s* à ces premières personnes, cela n'est « que par licence et en faveur des poètes » (p. 488). Cette dernière explication est mauvaise, mais la constatation de l'usage est intéressante à noter, et plaide en faveur de Malherbe. Je ne sais si l'on pourrait trouver une semblable excuse pour la singularité suivante :

Quand elles auront vu ce sujet qui *ravi*, I, 291, 9.

La question est beaucoup plus importante lorsqu'une modification dans l'orthographe entraîne un changement dans la prononciation.

[1] Ed. Chevreau, I, 33.

[2] « Nous avons dit que dans l'écriture de Malherbe, on ne distinguait pas toujours aisément l'*s* du *z*. Aussi, ne relèverons-nous que la seule permutation, sûre et constante, de ces deux lettres qui a lieu dans les finales de noms, d'adjectifs, de participes, *ez* pour *es* ». Lexique, V, LXXV.

[3] Ed. Chevreau, I, 14, 33.

[4] Ed. Chevreau, I, 36.

[5] *Remarques*, éd. Chassang, I, 227.

Digitized by Google

Malherbe en pareil cas se montre rigoureux. Il critique nettement toute négligence dans l'élision, quand celle-ci est nécessitée par le vers, et défendue par la prononciation :

Je maudis mon *offense*, *honteux* et repentant.

« Il se doit aspirer » (IV, 276). Ou encore :

Tandis la *Renommée*, hâtive messagère.

« Faute en la césure, dit-il, car *hâtive* s'aspire, et par conséquent est tenu comme consonnante » (IV, 416). Il n'admet pas non plus qu'on tourne la difficulté en remplaçant l'*e* muet par une apostrophe :

Grand'amour en *grand'haine* est souvent convertie.

« *Grande haine*, dit-il : l'*h* est aspirée » (p. 428).

De même pour l'élision de l'*i* dans *si* : « *s'elle* peut brûler », dit Desportes. Malherbe met en marge : *si* (IV, 291).

Sera près de mon cœur, *s'elle* est loin de mes yeux.

« *s'elle* mal pour *si elle* » (323) :

*S'elle* était sans rigueur, ce ne serait plus elle.

« *Si* ne se mange jamais, et faut dire *si elle* [1].

Cette question étant, comme nous l'avons vu, beaucoup plus importante que pour les cas où la différence d'orthographe n'intéresse que l'œil et nullement l'oreille, Malherbe conforme plus rigoureusement ici sa pratique à sa théorie. Là où nous constatons chez lui une orthographe bizarre, il y a le plus souvent conformité entre la forme et la prononciation de son temps : c'est de l'orthographe phonétique. C'est ainsi qu'il écrit *segond*, *segret*, au lieu de *second*, *secret*, parce qu'on prononce autour de lui : *segond*, etc. [2].

Lorsqu'il met à la rime *dédagner* au lieu de *dédaigner*,

Ton infidèle foi maintenant je *dedagne*, I, 9, 131,

c'est très régulier, parce que de Ronsard à Malherbe on prononce *dé-*

[1] IV, 341 ; cf. p. 343, 389.
[2] Ed. Chevreau, I, 20; cf. Thurot, II, 203.

Digitized by Google

*dagner, se bagner*, et que la prononciation actuelle ne prédomine qu'au milieu du XVII^e^ siècle[1]. Ce n'est pas pour la rime que le poète écrit :

> Qu'à peine en leur grand nombre une seule se *treuve*
> De qui la foi survive, et qui fasse la preuve... I, 59, 28.

Car il écrit le mot *treuver* de la même façon en prose[2]. Il en est de même pour le cas suivant :

> Et sa muse, d'envie,
> En dépit de la mort, te *redonroit* la vie[3].

C'était la prononciation courante, comme le prouvent des vers de ballet composés pour le Dauphin, que Malherbe envoie à Peirex, quoiqu'ils ne soient pas « d'un bon maître » :

> Des lis j'arborerai les braves étendards,
> Pour mon petit papa *donroi* des coups de pique[4].

Il en est de même en matière de morphologie[5]. Pour le genre des mots, on constate qu'en certains cas où, à première vue, la chose a l'air de provenir des nécessités de la rime ou du rythme, Malherbe donne simplement aux mots un genre qu'ils n'ont plus maintenant, mais qu'ils avaient de son temps. Ainsi :

> Henri de qui les yeux et l'image sacrée
> Font un visage d'or à *cette âge ferrée*[6].
> Que d'hommes fortunés en leur âge *première*
> Trompés de l'inconstance à nos ans coutumière[7]
> D'où s'est *coulée* en moi *cette lâche poison?* I, 296, 25.

Quand bien même on ne saurait pas d'autre côté que le genre des mots n'était pas encore fixé au XVII^e^ siècle, et que c'était, nous l'avons vu, une des préoccupations de Malherbe d'établir si tel mot était masculin ou féminin[8], nous devrions encore conclure qu'il n'y avait pas chez lui, en pareille matière, licence poétique, mais usage différent du nôtre, nous devrions, dis-je, le conclure du nombre des cas où la pra-

[1] Ménage, p. 241 ; cf. Thurot, I, 329-331 ; II, 309.

[2] III, 174, 537.

[3] Gasté, p. 44.

[4] III, 248 ; cf. V, LXXXIII. — « Nous disons tout librement *donré* pour *donneré* ». Péletier (1549), dans Thurot, I, 151 ; « *donray* pour *donneray* ». Maupas (162[illegible]), dans Thurot, II, 290.

[5] Ou de *lexicologie :* les mots sont peu importants.

[6] I, 5, 14 ; l'édition de 1723 donne même : « *Cet âge ferrée* ». I, 6.

[7] I, 10, 157. Cf. Vaugelas, II, 444-445.

[8] « L'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins », *Socrate chrétien*, loc. cit.

Digitized by Google

tique de Malherbe s'éloigne de la nôtre sans qu'on puisse voir de quelle utilité cette singularité serait pour la confection de son vers :

Ce sera dessous *cet ægide* [1]
Dont *le vain étude* s'applique, I, 45, 18.
Car aux flots de la peur *sa navire* qui tremble, I, 7, 70
En *la navire* qui parlait [2].

C'est encore ainsi que pour le singulier ou le pluriel des mots, Malherbe ne se préoccupe pas d'ajouter ou de retrancher un pied à un mot, mais d'écrire en vers comme tous ses contemporains font en prose :

Les Immortels *eux-même* en sont persécutés [3].
La mort a des rigueurs à *nulle autre* pareilles, I, 43, 73.

On ne songerait même pas à relever ici l'emploi du singulier, si l'on ne connaissait la note de Ménage : « J'ai vu un grand critique qui soutenait que cette expression était vicieuse, et qu'après avoir dit *des rigueurs* au plurier, il fallait dire aussi au plurier *à nulles* autres : ce qui me semble bien remarqué » (p. 564). Je ne sais quel était ce grand critique : à coup sûr c'était un puriste. En prose on écrirait ainsi, encore aujourd'hui, sans croire faire une faute bien grave.

Malherbe très probablement n'a pas voulu s'octroyer une licence dans ce vers : c'est une simple inadvertance.

Il n'en est pas de même pour les autres règles de la syntaxe, surtout pour celles dont il relevait l'oubli chez Desportes, et qu'il négligeait pour son propre compte, volontairement par conséquent [4]. Ainsi, pour le pléonasme, il condamne celui du pronom :

Puis, las de ce métier, j'en choisis un nouveau,
Et garni de filets *je* vais chasser sur l'eau.

« *Je* superflu », met-il en marge (IV, 452).

Il critique également le pléonasme de l'article :

Et quand de m'en soustraire il m'en prendra *l'*envie.

« Il fallait dire : *il m'en prendra envie*. Il a voulu éviter la cacophonie, et a fait un solécisme » (IV, 359).

[1] Ed. Chevreau, I, 76. L'orthographe du temps n'est pas conservée dans l'édition Lalanne, I, 186, 111.

[2] I, 212, 74. « *Navire* est encore présentement féminin dans la haute poésie, et M. de Vaugelas n'a pas raison de dire qu'il n'est plus que masculin, et que ce serait faire une faute que de le faire féminin ». Ménage, p. 237.

[3] I, 278, 26. Cf. Brachet et Dussouchet, *Grammaire française*, p. 325.

[4] Cf. Brunot, p. 337, sqq.

Digitized by Google

Il suffit de se reporter à l'introduction grammaticale du lexique[1], pour trouver une liste très nombreuse de pléonasmes semblables chez Malherbe. Il en est de même pour les ellipses. La contradiction la plus saillante est celle-ci : Desportes ayant mis :

Ardent amour la pousse, et la peur la retire,

Malherbe remarque que « puisqu'il y avait un article à *la peur*, il en fallait un à *amour* » (IV, 388). Ce qui ne l'empêche pas d'écrire pour son propre compte :

Grandeurs, richesses, et l'amour, I, 287, 35.

Il est vrai qu'il met de même en prose : « Il m'en faut pour *cette* ville et pour Provence » (IV, 67). Mais cet exemple-ci n'est pas une circonstance très atténuante, car Malherbe prétend que la poésie et la prose ne doivent pas avoir la même syntaxe[2]. C'est surtout pour les inversions que la chose est sensible. Car, comme tout son siècle, il les considère comme une beauté[3]. S'il les critique souvent chez Desportes, ce n'est donc pas que le procédé lui déplaise : c'est l'application du procédé qui lui semble défectueuse. Il critique l'inversion, quand elle est inutile :

Qu'étant *de vous vaincu* je m'estime vainqueur, IV, 354.

Il demande à quoi cette « transposition » peut servir, et en effet on ne voit pas quel gain le poète a cru pouvoir faire en modifiant l'ordre logique :

Qu'étant vaincu de vous je m'estime vainqueur.

Il n'aime pas les inversions où la pensée se contourne péniblement :

Quoi! mon cœur, d'endurer n'es-tu donc pas lassé,

lui semble une « transposition cruelle » (p. 459). Celle-ci,

Je vais trouver les yeux qui sain me peuvent rendre,

est « fâcheuse » (p. 273). Desportes ayant écrit :

Ayez de votre honneur, et non de moi, pitié,

[1] V. LX, sqq.

[2] « Pour les poètes, ce serait démonter des cavaliers, comme disait Malherbe, que de les mettre en prose ; ces deux genres d'écrire ayant des formes différentes qui ne s'entre accommodent pas. » Lettre de Chapelain à Saint-Fleuret, II, 413, note.

[3] « Après les phrases consacrées à la prose, il n'y a rien qui rende les vers plus prosaïques (ce qui est un des plus grands défauts des vers), que ces expressions sans renversement » Ménage, p. 483.

Digitized by Google

Malherbe remarque que « la transposition de ce vers le rend dur » (p. 301).

Son critérium, dans tous les exemples que je viens de citer, est purement subjectif : ces inversions déplaisent à son oreille de poète, et peut-être aussi à son esprit jaloux : ne céderait-il pas surtout à la rage de critiquer Desportes ? Le lecteur impartial n'est pas toujours de l'avis de Malherbe. On serait peu tenté de souscrire par exemple à ce jugement tranchant, « cette transposition ne vaut du tout rien », pour ce vers dont le mouvement paraît au contraire assez heureux :

Aux célestes beautés mon âme accoutumée. IV, 331.

Heureusement Malherbe trouve un terrain plus ferme, un principe objectif, lorsqu'il critique toute inversion qui nuit au sens. C'est à ce titre qu'il condamne un ordre de mots contraire à la logique. Desportes ayant mis :

D'un tel bruit vient frapper ton âme et ton oreille,

« Il devait, remarque Malherbe, dire *ton oreille et ton âme*. Quelque pédant trouvera ici d'une figure υστερον προτερον ; pour moi j'y trouve une sottise. » (p. 396). Cela n'est pas une boutade, mais une théorie, car plus loin, à propos de ce vers,

Je jure et vous promets de si bien m'employer,

« Il devait dire, observe encore Malherbe : *je vous promets* et je *vous jure*, et ne faut point ici alléguer υστερον προτερον, car c'est une sottise et non pas une figure. » (p. 408). La faute est encore plus grave lorsque l'inversion, au lieu de fournir simplement comme plus haut matière à controverse, présente une obscurité. Rien n'est plus solide que la doctrine de Malherbe sur ce point.

Desportes met :

O ciel clément, si juste est ma prière,
Guéris sa vue.

« Cette transposition du *juste* est mauvaise, prononce l'aristarque; car il veut dire *si ma prière est juste*, et il semble qu'il dit : *tant juste elle est.* » (p. 342). Ces faiblesses indignent Malherbe si fort qu'il éprouve le besoin de traduire son indignation en latin.

Ce vers de Desportes,

L'hiver de votre teint les fleurettes perdra,

lui arrache cette exclamation : Quo me vertam, nescio ! (p. 345).

Desportes aurait eu beau jeu à souligner chez son critique des

Digitized by Google

fautes analogues. N'y a-t-il pas une transposition cruelle dans ce vers :

D'Espagnols abattus la campagne pavant. I, 26,4.

N'est-il pas fâcheux, voire dur, d'écrire :

Celle qu'avait Hymen à mon cœur attachée
Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée. I, 223, 1-4.

N'éprouve-t-on pas quelque peine à comprendre le distique suivant :

Et quel Indique séjour
Une perle fera naître. I, 24, 18.

Enfin Desportes n'aurait-il pas le droit de s'écrier à son tour, en latin ou en français : je ne sais comment il faut tourner et retourner ce passage-ci pour le comprendre :

Nous savons quelle obéissance
Nous oblige notre naissance
De porter à sa royauté. I, 85, 31.

Certes le tort de Malherbe n'a pas été d'introduire l'inversion dans ses vers, puisqu'il l'admettait dans sa prose [1]. Il ne la considérait pas comme une licence, mais comme une beauté poétique.

On le voit : des deux systèmes que j'ai indiqués sur la licence, au début de ce chapitre, Malherbe a essayé de suivre le second, le meilleur, et a quelquefois versé dans le premier C'est l'éternel

video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Son tort a été de mettre sa pratique en contradiction avec ses théories, ou, si l'on préfère, de se montrer plus sévère pour Desportes que pour lui-même. C'est là une des petites taches qu'il faut bien reconnaître dans la versification de Malherbe : elle choquait peu à vrai dire ses contemporains qui connaissaient mieux sa pratique que sa doctrine, et qui de plus trouvaient l'inversion belle même en prose. Cette dernière excuse est inacceptable pour une faute que les lecteurs du dix-septième siècle devaient trouver aussi grave que ceux du dix-neuvième : les chevilles.

[1] « Il ne s'en parle *du tout plus* ». (III, 92) : « Je les vous envoie » (III, 53). Cf. Lexique, *Introduction grammaticale*, V, LXIV-LXVIII. Cf. Vaugelas, *Remarques*, t. II, p. 397-398 : « Voici une construction pervertie qui, néanmoins, est fort bonne : *De ce qui est le plus cher et le plus estimable, il ne fait point de compte*, dit M. de Malherbe. Construction violée, mais façon de parler élégante et en prose et en vers : *Qui me croit absent, il a tort*, dit M. de Malherbe. »

Digitized by Google

## VIII

### LES CHEVILLES

Il était difficile d'étudier cette particularité dans le chapitre des licences poétiques, car rien n'est moins poétique; et, sans partager la sévérité de Musset, sans dire avec lui que

Le dernier des humains est celui qui cheville,

il est impossible de ne pas prendre pour de simples paradoxes les divers raisonnements de Théodore de Banville sur les mérites de la cheville[1]. Il vaut mieux dire que la cheville est une fatalité pour les poètes qui écrivent beaucoup, et que, insupportable dans les pièces courtes qui exigent la perfection, elle n'est plus qu'un péché véniel dans les œuvres de longue haleine, poèmes épiques et poèmes dramatiques. Il n'y a pas de poète français, moderne ou ancien, chez qui l'on ne trouve des mots inutiles pour le sens et pour l'harmonie, et destinés par conséquent à faire le vers. Outre les mots de simple remplissage, placés à l'intérieur, il y a encore les mots postés à la fin, et dont l'unique raison d'être est qu'il faut rimer.

Malherbe avait pour toutes ces chevilles un profond mépris : « quand on lui montrait, dit Racan, quelques vers où il y avait des mots superflus, et qui ne servaient qu'à la mesure ou à la rime, il disait que c'était une bride de cheval attachée avec une aiguillette[2] ». L'image était peut-être plus nette pour les contemporains que pour nous; mais la pensée est très claire : c'est un blâme formel. Le commentaire sur Desportes n'est pas pour diminuer cette impression :

Amants qui vous plaignez *de votre ardent vouloir*,
D'aimer en lieu trop haut, de n'oser vous douloir,

dit Desportes : « cela s'appelle qu'il veut rimer », riposte Malherbe (IV, 250). Et les poésies de Desportes sont criblées de notes comme ceci : cheville, bourre, vent, moëllon. Quelquefois Malherbe développe sa critique. Sur ce vers,

Le pouvoir *du destin ou du sort* inconstant,

il observe que Desportes « fait ici deux morceaux d'une cerise. Quelle subtile distinction peut-il alléguer entre le sort et le destin ? Les

[1] *Petit traité de poésie française*, p. 62.
[2] *Vie de Malherbe*, I, LXXIII.

Digitized by Google

poètes n'y en font point, s'il ne veulent cheviller, comme il fait ici. » (IV, 385). Comme chez Malherbe les critiques littéraires prennent facilement la tournure d'une invective, nous trouvons à la suite de ce vers,

ô chauds regards, ô beautés *non pareilles*,

cette aménité : « sottise, pour rimer à veilles » (IV, 441). La colère le transporte lorsqu'il rencontre quelque pauvreté comme celle-ci :

Si tu ne dois pourtant y demeurer *ainsi*.

Cela lui paraît une « cheville chevillissisme! » (p. 417). L'ombre même de cette faute lui paraît bonne à souligner ; il condamne comme *suspect de cheville* ce vers :

Ayant trois ans entiers *toute* Rome asservie.
L'invincible César... (IV, 315).

Cela n'est plus de la critique, mais de l'inquisition. Le grand inquisiteur n'est peut-être pas lui-même d'une irréprochable orthodoxie Déjà Ménage avait remarqué que dans ce vers,

ton oreille incomparable, I, 94, 196,

« cette épithète n'est ici que pour la rime ; et pour en parler franchement, c'est une cheville » (p 293) On pourrait ajouter plus d'un cas semblable ; pour ne prendre mes exemples que dans un de ses chefs-d'œuvre, je trouve dans la Consolation à Du Périer :

La cruelle *qu'elle est* se bouche les oreilles, I, 43, 75,

et surtout ceci :

Puis quand *ainsi serait que* selon ta prière
Elle aurait obtenu, etc. I, 40, 17.

On pourrait facilement allonger la liste de ces inconséquences. Encore ne serait-elle pas très considérable. Car, sur les points où Malherbe ne pouvait que recommander un idéal impossible à atteindre, la suppression des licences inutiles et des chevilles, il s'en est rapproché lui-même plus près peut-être que n'importe quel autre poète. Pour toutes les autres règles du vers, il a presque complètement réalisé la perfection qu'il indiquait, perfection étroite si l'on veut, idéal mesquin, soit encore. Peut-être valait-il mieux pourtant enseigner alors l'ordre, la modération, la raison, plutôt que l'exubérance ; c'était au fond prêcher cette vérité, presque banale, tant elle est vraie, que l'art doit guider la nature, même en matière de poésie lyrique.

Digitized by Google

# IX

## LE LYRISME DE MALHERBE.

Cette partie de mon étude paraîtra peut-être un peu trop critique à quelques-uns[1].

Je n'ai pourtant voulu ni blâmer ni louer Malherbe, mais bien l'étudier Or notre poète appartient à ces talents plus solides que brillants qui ne perdent rien à être profondément scrutés. Mieux connu, Malherbe paraît plus réellement grand, une fois qu'on a effacé les contours gigantesques mais vagues que l'on avait tracés sous prétexte de faire son portrait Peut-être mon étude contribuera-t elle à le faire connaître dans ses justes proportions. Je crois qu'un lecteur d'esprit libre sera en général de mon avis. On est toujours libre dans son jugement, on n'a besoin de secouer aucun préjugé gênant lorsqu'on parle de Malherbe, le poète ayant eu la chance de ne passionner personne de notre temps. Plus heureux que Molière, Malherbe a échappé

[1] Il pourrait se faire que je sois rangé parmi ceux qui ont « de l'antipathie contre Malherbe » ; on connaît le curieux article de M. Dejob sur ce sujet dans la *Revue Internationale* du 15 mai 1892; l'antipathie contre Malherbe paraît à M. Dejob « contraire à la justice autant qu'à la tradition universitaire » (p. 445 et 469). La justice, soit : mais qu'importe la tradition universitaire? Une découverte n'est-elle pas toujours le contre-pied de la tradition? Ajoutons deux remarques : d'abord la critique universitaire officielle, représentée par la Sorbonne aux soutenances de thèses, paraît peu sympathique à Malherbe (Cf. Perrens, *Revue de l'Enseignement secondaire*, 7 janvier 1892). Ensuite, il serait peut-être nécessaire en général, sans prendre le contre-pied de la critique universitaire traditionnelle, de la modifier profondément. On pourrait, en effet, sans trop d'injustice, mais en tenant compte de tout ce qu'il entre forcément d'erreurs de détail dans une formule générale, définir la critique universitaire traditionnelle : l'habitude de souligner uniquement les beautés des classiques, les défauts du XVIII[e] et du XIX[e] siècle. Or, quoiqu'en ait dit Chateaubriand, la critique des beautés n'est pas toujours féconde : elle ne l'est qu'appliquée aux vivants. L'auteur ne sera tenté de suivre les conseils que lorsqu'il sentira qu'ils ont été dictés par la sympathie; lorsqu'il devinera chez le critique le désir de voir la seconde édition d'un livre supérieure à la première; lorsqu'il sera amené, par l'étude rapide de ses défauts et prolongée de ses beautés, à prendre conscience de sa propre valeur, à marcher plus droit dans sa véritable voie. Cette influence salutaire de la critique disparaît bien entendu dans l'étude des auteurs morts : ils ne peuvent plus servir que de modèles à leurs successeurs. Pour ceux-là, comme leurs beautés sont saillantes, plus facilement perceptibles, il est bon de souligner quelquefois leurs défauts, qui pourraient devenir des modèles, si on ne signalait pas ce danger. C'est en somme l'esprit du Commentaire de Corneille par Voltaire, commentaire fécond et suggestif, si on sait le lire sans contre-sens, en corrigeant au besoin les erreurs du maître.

Tout ce que je viens d'avancer demanderait une étude plus détaillée et plus nuancée. C'est une idée que je propose à la réflexion de mes lecteurs. Je m'empresse d'ajouter qu'une pareille méthode serait déplorable dans l'enseignement secondaire, où il faut habituer surtout les élèves à reconnaître, à goûter les beautés des classiques. Mais, dans les Facultés, nous devons apprendre à nos étudiants à dégager aussi les défauts, à exercer sur les auteurs du XVII[e] siècle une critique plus sévère que celle qu'on leur a enseignée autrefois.

Digitized by Google

jusqu'ici au culte des adorateurs fanatiques : il n'y a pas de « Malherbiste ».

Mais il y en a eu : le nain de la princesse Julie a été le caudataire de Malherbe. Voici ce qu'il conseillait aux critiques : « retirez-vous, profanes : chaque ligne est sacrée; vous n'y pouvez porter la main sans commettre un sacrilège. Orgueilleux esprits, qui ne laissez jamais votre humeur critique, si ce n'est pour lire les ouvrages de votre façon, changez vos injures en louanges; et si vous ne l'honorez pas assez pour consacrer des temples à sa mémoire, au moins respectez ceux que les autres entreprennent de lui bâtir, et ne les empêchez point d'y travailler »[1].

On est plus tolérant maintenant. Loin de s'incliner les yeux baissés devant le génie de Malherbe, on peut et on doit se demander si celui qu'on a présenté trop longtemps comme le premier de nos poètes lyriques, en date et en valeur, avait bien le tempérament lyrique, ou, en d'autres termes, si, voulant écrire des odes, il pouvait en composer. M. Sully Prudhomme a prouvé, pour la poésie en général, une chose qui est vraie du lyrisme en particulier : c'est que les véritables vers sont ceux où la beauté de l'expression ne fait que mettre en valeur une grande pensée, un grand sentiment[2]. Il faut donc faire précéder l'étude prosodique par une enquête psychologique, se demander si Malherbe était un assez grand cœur, un assez grand esprit, pour pouvoir s'élever jusqu'au lyrisme vrai. C'est ce que pensait Sainte-Beuve : « la probité subsiste, dit-il, même sous les défauts de Malherbe. Son caractère privé, bien qu'étroit, est solide, et suffit à porter, sans jamais fléchir, sa grandeur lyrique »[3]. Reste à savoir si, pour un poète, surtout pour un lyrique, la personne morale peut jouer ce simple rôle de tuteur soutenant un arbuste à fleurs, si les qualités, les vertus, les défauts et les vices même du poète ne doivent pas plutôt composer les sucs nourriciers, la sève abondante, qui s'épanouiront, comme en une floraison splendide, en grandes images, en strophes brillantes, embaumées du parfum des beaux vers.

Or il me sera facile de prouver que Malherbe n'a presque rien de

[1] Godeau, *Discours sur Malherbe*, dans Malherbe, ed. Barbou, 11, V, VI; cf. Lalanne, I, 367.

[2] Préface de la *Jeunesse pensive*, p. 3-5; cf. ses *Réflexions sur l'art des vers*, p. 5-6; cf. Guyau, les *Problèmes de l'esthétique contemporaine*. « Rien de moins compatible avec le sentiment vrai du beau que ce dilettantisme blasé, pour lequel toute impression se restreint à une sensation plus ou moins raffinée, se réduit à une simple forme intellectuelle, à une fiction fugitive, pur instrument de jeu pour l'esprit. Tout ce qui glisse ainsi sur l'être sans le pénétrer, tout ce qui le laisse *froid* (suivant l'expression vulgaire et forte), c'est-à-dire tout ce qui n'atteint pas jusqu'à la *vie* même, demeure étranger au beau. Le but le plus haut de l'art, c'est encore, en somme, de faire battre le cœur humain. » Préface.

[3] *Revue européenne* du 15 mars 1859, citée par M. Lalanne, I, XLV; cf. Allais, p. 75-76, 137.

Digitized by Google

lyrique dans le caractère. Ce n'est pas, bien entendu, parce qu'il était Normand[1]. Rien de plus faux que ces généralités, que l'on ne trouve d'ordinaire que dans les études superficielles. Même en admettant que la synthèse de la race soit bien faite, resterait à prouver qu'un grand homme possède toujours, portés au summum, les qualités et les défauts de sa race. Au contraire, on peut soutenir qu'il s'éloigne des gens de sa province à proportion qu'il grandit : il devient de plus en plus lui-même, de moins en moins semblable aux autres. Ce dernier cas est bien celui de Malherbe.

Ce qui frappe d'abord chez cet auteur, c'est qu'il est avant tout gentilhomme, très fier de l'être, et ne considérant que la noblesse d'épée. Il a peine à admettre que son fils descende dans la noblesse de robe. Il trouve cela indigne du nom des Malherbes. Pour qu'il se résigne à cette déchéance, il faut qu'on lui rappelle qu'un des conseillers du Parlement de Paris est M. de Foix, archevêque nommé de Toulouse, allié à toutes les maisons souveraines d'Europe[2]. Pour lui, il rappelle fièrement que les Malherbes ont été des compagnons de Guillaume le Conquérant, et non des moindres, puisque l'écusson de leurs armes figure à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen[3]. Et l'honneur de la famille n'a pas périclité entre ses mains, car il se fait gloire de voir tout ce qu'il y a d'éminent en France estimer et désirer son amitié (III, 72). Sans doute il accepte des pensions, des gratifications; mais son bienfaiteur reste son obligé, car Malherbe paye les bienfaits qu'il reçoit en gloire qu'il donne, et ne se montre jamais ingrat dans cette façon d'acquitter ses dettes (IV, 99). Il ne croit pas déroger en quittant l'épée pour la plume : simple gentilhomme de naissance, il devient par son talent l'égal des plus grands, même des rois.

Troublé un instant par la mort d'Henri IV, il attend, pour composer l'éloge funèbre du roi, qu'il ait repris son calme et ses facultés : « jusqu'à ce que cela soit, ajoute-t-il superbement, j'aime mieux m'en taire que de dire chose qui soit indigne de lui et de moi. » (IV, 21). Rien ne peut troubler la confiance qu'il a en lui-même; les injures de ses détracteurs n'arrivent pas à la hauteur de son dédain : « ceux qui ont dit que la neige est noire ont laissé des successeurs, répond-il à ceux qui nient sa valeur. Il est des cervelles à fausse équerre, aussi bien que des bâtiments. S'il y a quelques extravagants qui veuillent faire bande à part, à la bonne heure. De toutes les dettes, la plus aisée à payer, c'est le mépris. » (IV, 92.)

[1] « Né en Normandie, Malherbe a l'humeur conquérante et batailleuse de ses compatriotes, si amis des querelles et des procès; il a leur esprit sec et positif, leur bon sens pratique : il a aussi cette finesse narquoise, qui se répand en boutades, en brusques saillies, en traits de malice, en mots parfois grossiers, mais qui portent toujours ». Bassot, *Un réformateur de la poésie française*, p. 9-10.

[2] Tallemant, I, 303-304.

[3] I, 350. Cf. les lettres à son cousin Du Bouillon Malherbe, IV, 41-48.

Digitized by Google

Cet orgueil de sa naissance, cette fierté de son talent, s'unissent et forment sa principale force : c'est le plus solide arc-boutant qui soutienne le monument qu'il élève. Il pensait déjà ce qu'Alfred de Vigny devait écrire plus tard :

> J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
> Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.

Et l'on ne peut pas dire, pour continuer mes emprunts aux poètes, que rien d'humain ne batte sous l'épaisse armure du gentilhomme, car l'amitié a été le sentiment le plus délicat de son cœur. Nous ne comprenons plus, il est vrai, l'amitié, et peut-être ne l'a-t-on jamais comprise même au temps de Malherbe, ainsi qu'il la pratiquait lui-même. Sans doute le type antique de l'amitié se modifie au XVII^e^ siècle : Pylade n'est plus que le confident d'Oreste; encore Oreste aime-t-il Pylade. Mais Malherbe est surtout le Mentor de ses amis, un Mentor qui ferait grise mine dans le *Télémaque* de Fénelon. Il y a de l'honnêteté dans les avis rigides que Malherbe donne à Racan, qui a eu l'imprudence de lui demander conseil sur son mariage : « je vous crie merci de vous persécuter comme je fais; mais je prends trop de part à vos intérêts pour en user d'autre façon. Ceux qui donnent des conseils indulgents à leurs amis leur veulent plaire; ceux qui en donnent de libres ont envie de leur profiter. Dieu veuille que vous avertissant de ne perdre point votre temps, je ne perde point le mien. » (IV, 33 ) Il y a surtout de la rudesse, et la raideur de la vieillesse impitoyable, dans la façon dont il lui parle de la femme qu'il veut épouser : « Si elle venait ici, vous seriez perdu, car elle se moquerait de vous sur votre moustache; et s'en moquant au lieu où elle est, votre déplaisir est moindre, d'une chose que vous ne voyez pas Je suis complaisant à l'accoutumée, c'est-à-dire incomplaisant tout à fait. Mais je n'y saurais que faire. Il n'y a moyen que je force mon humeur : elle est bonne; je voudrais que la vôtre lui ressemblât. » (IV, 23.) Doit-on, comme un de ses plus récents commentateurs, penser que « cette rudesse d'écorce ne fait que recouvrir un fond de bonté réelle, qui apparaît bientôt au coin des lèvres sous forme de sourire? »[1] Il faut avoir de bons yeux pour voir tout cela, car, si la bonté est réelle, elle est bien au fond, et couverte d'une écorce singulièrement épaisse et rude. Pourtant c'est un des meilleurs côtés de Malherbe.

L'amitié paraît avoir été la passion la plus douce de sa vie, la plus poétique aussi, car c'est elle qui lui a dicté ses plus beaux vers :

> L'orne comme autrefois nous reverrait encore,
> Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,

[1] Allais, p. 61.

Digitized by Google

Égarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et couchés sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébat les heures consumées,
Que les soleils nous seraient courts. (I, 58.)

Encore est-ce aux mânes de l'inconnu Damon qu'il s'adresse. On préférerait trouver dans son recueil quelques vers dédiés à Racan, rappelant ceux qu'Horace envoyait à Virgile. Sans pousser trop loin l'exigence, on peut dire que l'amitié est comme une oasis dans ce cœur aride comme le désert. Elle n'est pas du reste la seule, car on trouve plus d'une fois dans sa correspondance un sentiment que les hommes d'aujourd'hui apprécient justement : sans en faire un philanthrope ni un socialiste, on constate avec plaisir qu'il n'est pas indifférent aux souffrances du peuple[1]. S'il désire la paix, c'est surtout pour les pauvres gens, ruinés partout où passent les troupes. (III, 164) La paix faite, il est frappé de l'inégalité des conditions, de l'injustice des préjugés, qui ne trouvent jamais scandaleuse la conduite des grands, qui réservent les châtiments ignominieux aux petits. (III, 306.) Au contraire il s'incline devant la véritable opinion publique, c'est-à-dire devant le jugement du peuple : on ne saurait jamais complètement faiblir lorsqu'on est de son côté[2]. Il est à regretter, pour la gloire de Malherbe, que cet excellent sentiment apparaisse seulement dans ses lettres, et que, dans ses odes, le poète courtisan n'ait jamais pris le parti des petits[3].

M. Souriau.

(*A suivre*).

[1] Malherbe possédait donc en lui-même la source peut-être la plus abondante des sentiments poétiques. V. Hugo en a montré la richesse par son exemple. Guyau l'a analysée scientifiquement : « L'émotion artistique est... essentiellement sociale; elle a pour résultat d'agrandir la vie individuelle en la faisant se confondre avec une vie plus large et universelle. Le but le plus haut de l'art est de produire une émotion esthétique d'un caractère social. » (*L'Art au point de vue sociologique*, p. 21).

[2] I, 352, III, 183; IV, 74.

[3] « On a raison de citer avec éloge son ode à Louis XIII; pleine de verve, riche en images, variée dans ses mouvements, elle a cette marche libre et fière qui convient à l'ode héroïque. Seulement, je n'aime pas à voir un poète exciter son roi à la vengeance contre ses sujets. Les muses sont des divinités bienfaisantes et conciliatrices; il leur appartient d'apprivoiser les tigres, et non pas de rendre les hommes cruels ». Marmontel, IV, 777.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. Arren.

Poitiers. — Imprimerie Millet & Pain.

Digitized by Google

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 8.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

La séance solennelle de rentrée des Facultés est fixée au jeudi 3 novembre.

Les conférences commenceront le vendredi 4 novembre.

L'ouverture des cours publics aura lieu après les examens de baccalauréat et de licence.

*
* *

Sont nommés de nouveau pour l'année scolaire 1892-1893 :

M. HILD, chargé d'une conférence d'antiquités grecques et romaines.

M. ARNOULD, chargé de conférences de littérature française.

M. CHEVALDIN, chargé de conférences de grammaire.

*
* *

Sont nommés boursiers près la Faculté des lettres pour l'année 1892-1893 :

MM. AUBIN et DUTEILHAUMAS, boursiers de l'État.

M. MOREAU (Joseph), boursier de la Ville de Poitiers.

*
* *

Les examens écrits du baccalauréat auront lieu le lundi 7 novembre

Digitized by Google

pour la 1re partie du baccalauréat classique; et le 8 pour la 2e partie et pour le baccalauréat moderne.

∴

Les examens oraux commenceront par les candidats *admissibles de droit* le jeudi 10 novembre pour la 2e partie; et le lundi 14 pour la 1re partie.

∴

Les candidats des différents centres seront appelés, pour l'examen oral, dans l'ordre suivant :

La Roche-sur-Yon, Châteauroux, Limoges, Niort, La Rochelle, Angoulême, Tours, Poitiers.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## DU PLAN D'ÉDUCATION DE MILTON IMITÉ DE CELUI DE RABELAIS

C'était en 1644. Milton ne se contenait plus à l'aspect du système d'éducation de son pays Il lui était impossible de voir ses jeunes compatriotes continuer plus longtemps de passer sept ou huit ans à amasser quelques misérables bribes de latin, qu'autrement ils pouvaient acquérir d'une façon aisée et agréable en un an. Il plaignait de tout son cœur des enfants à l'esprit vide (empty wits of children) d'être condamnés à faire des vers, des dissertations et des discours qu'il croyait l'œuvre d'un jugement mûr et d'une tête enrichie par la lecture et l'observation. Il voyait Dieu demander compte à l'Angleterre de la ruine de sa jeunesse. « A mon avis, dit-il, c'est une erreur qui remonte à la grossièreté scolastique des siècles barbares, et dont nos Universités ne se sont pas encore affranchies, que de croire qu'au lieu de commencer par les arts les plus faciles, par ceux qui tombent le plus sous les sens, il faille gratifier de jeunes novices des abstractions les plus inintelligibles de la logique et de la métaphysique. A peine nos pauvres élèves en ont-ils fini avec l'enseignement superficiel de l'école de grammaire, qui ne leur laisse que le souvenir de quelques mots lamentablement agencés, voilà qu'on les transporte tout à coup sous un autre climat, où leurs têtes mal lestées sont ballottées dans les abîmes agités de la controverse. De là vient que la plupart prennent l'étude en haine et méprisent la science. »

Digitized by Google

A la place de ce régime scolaire, Milton en propose un autre qui, selon lui, donnerait à l'armée des chefs vaillants, à la République des magistrats d'une conscience ferme, au Parlement des orateurs dignes d'honneur et d'attention, à la chaire des prédicateurs en état de faire mieux que de mettre la patience des fidèles à l'épreuve, au pays enfin des écrivains au regard profond, capables de discerner l'essence des choses. Il expose ses idées dans une lettre à un ami et sous le titre de : *Of Education* Les voici en abrégé, et autant que possible dans ses propres termes.

Le jeune gentilhomme a douze ans; il sait lire et écrire, et il ânonne ses leçons de grammaire latine. Milton lui accorde encore neuf années d'étude. A vingt et un ans il doit être un homme accompli. Son éducation se fait dans un vaste établissement dit *Académie*, où sont logés cent cinquante camarades de même condition. Ses repas, il les prend dans la maison même, afin d'éviter toute perte de temps et de mauvaises habitudes. Sa journée est partagée entre l'étude et les exercices corporels.

Il commence par rapprendre d'une façon intelligente ses règles de grammaire latine, et est dressé à une prononciation correcte. Pour lui inculquer dès le début des principes d'honneur et de courage, on lui fait lire des ouvrages faciles et agréables sur l'éducation, Cébès, Plutarque, les discours de Socrate, les trois premiers livres de Quintilien. En même temps, quelque heure de la journée est consacrée aux éléments de l'arithmétique et de la géométrie, enseignés sous forme de jeu, à la manière des anciens. Entre le repas du soir et le coucher se place l'instruction religieuse, avec la lecture de l'Écriture sainte. Voilà le premier pas.

Le second pas commence par l'agriculture. Il faut que le jeune seigneur apprenne à améliorer le sol de son pays et à en tirer de plus grandes richesses; ce faisant, il imitera Hercule, qui s'est couvert de gloire à cette tâche Il se laissera guider par les ouvrages de Caton, de Varron et de Columelle. La lecture de ces auteurs est facile, et prépare à celle des autres écrivains en prose, ceux de préférence qui traitent des globes et des cartes, avec les noms géographiques anciens et modernes à la fois. De près suivra Vitruve, comme aussi Sénèque avec ses questions naturelles, Méla, Celse, Pline, Solin. Cependant le moment est venu d'aborder le grec. La méthode ne change pas : les règles élémentaires de la grammaire d'abord, puis aussitôt la lecture des auteurs. On peut commencer par la physiologie historique avec Aristote et Théophraste L'arithmétique est reprise, mais avec des proportions plus étendues; de même la géométrie et les mathématiques jusqu'à la trigonométrie, pour arriver à l'art de l'architecture, du génie, de la fortification, de la navigation. La géographie, la physique, l'astronomie sont ici également à leur place. Toutes ces scien-

Digitized by Google

ces se complètent par l'histoire des météores, des minéraux, des plantes, des créatures vivantes, et enfin par l'anatomie. Les livres, si utiles qu'ils soient, ne peuvent donner des choses qu'une connaissance imparfaite; il faut les étudier elles-mêmes, dans le monde de la réalité, d'une manière pratique C'est pourquoi le jeune homme est mis en rapport avec des gens de métier, tels que jardiniers, pêcheurs, chasseurs, oiseleurs, bergers, apothicaires, architectes, ingénieurs, marins, anatomistes, tous prêts à lui venir en aide, sinon pas par esprit de progrès, du moins moyennant une récompense. Avec un tel bagage scientifique, il ne peut y avoir rien que de facile et d'agréable à lire les Grecs Orphée, Hésiode, Théocrite, Aratus, Nicander, Cyprien, Denys, et les latins Lucrèce et Manilius, avec la partie rurale de Virgile. Au milieu de toutes ces études, l'élève a senti se développer en lui le sens moral, et il est arrivé à la distinction nette du bien et du mal. Pour fortifier en lui l'amour de la vertu et la haine du vice, on le conduit à travers *toutes* les œuvres morales (*all* the moral works) de Platon, de Xénophon, de Cicéron, de Plutarque, de Laërce, et les restes locriens, sans compter la lecture, chaque soir, des sentences de David ou de Salomon, des évangiles et des écritures apostoliques. Ces travaux peuvent être égayés par des notions d'économie domestique, puisées en partie dans des comédies grecques, latines ou italiennes, et dans des tragédies qui traitent de matières de ménage, comme les Trachiniennes, Alceste et d'autres du même genre

A un degré plus haut se place la politique avec l'organisation des sociétés. Elle suppose l'examen des principes des lois et de la justice légale, et doit avant tout être tirée des écrits de Moïse. A la jurisprudence qui repose sur l'Écriture sainte, il faut associer celle des législateurs grecs Lycurgue, Solon, Zaleucus, Charondas, celle des édits romains et de la loi des Douze Tables avec Justinien, sans omettre le droit Saxon, les constitutions et les lois de l'Angleterre. Comme précédemment, une place est faite à l'instruction religieuse; c'est le dimanche et le soir de chaque jour de la semaine: la théologie dans ce qu'elle a de plus ardu (the highest matters of theology) et l'histoire de l'Église, ancienne et moderne, en constituent l'essence. C'est en langue hébraïque qu'il convient de lire l'Écriture; peut-être ne serait-il pas impossible d'y ajouter le chaldéen et le syriaque. Toutes ces matières étant bien apprises, on passe aux poèmes héroïques et aux tragédies grecques les plus majestueuses. C'est ensuite le tour des grands discours politiques, dont quelques-uns sont appris par cœur et prononcés avec la grâce que leur donnaient Démosthène et Cicéron: on fait de même des plus beaux endroits d'Euripide et de Sophocle. Là est la source des règles de la logique, qui sont une préparation à la rhétorique. Celle-ci se tire de Platon, d'Aristote, de Démétrius de Phalère, d'Hermogène et de Longin. La poétique vient à la

Digitized by Google

suite de ces études; elle pourrait même les précéder, comme étant moins subtile et moins fine, et plus propre à affecter les sens et les passions. Par elle, toutefois, il ne faut pas entendre la prosodie ou la construction du vers, qui s'apprend avec les rudiments de la grammaire; elle est l'art sublime enseigné dans la poétique d'Aristote, dans Horace, dans les commentaires italiens de Castelvetro, du Tasse, de Mazzoni; elle fixe les lois du vrai poème épique, dramatique ou lyrique, et le décorum qui convient à chaque genre.

Les écoles dont Milton entend doter l'Angleterre, doivent pour le moins valoir celles de Pythagore, de Platon, d'Isocrate, d'Aristote; leur mission est de donner au pays des philosophes, des orateurs, des historiens, des poètes, des princes comme il s'en trouvait en Grèce, en Italie, en Asie, à Cyrène et à Alexandrie. Pour les mettre en état de bien la remplir, il est nécessaire d'y réunir à la fois le régime de Sparte et celui d'Athènes, c'est-à-dire de donner aux exercices corporels la même importance qu'aux études. Ceux du matin sont principalement l'escrime et la lutte corps à corps; ils se prennent une heure et demie au moins avant le repas de midi. L'intervalle qui les en sépare, est employé à se remettre de la sueur, à s'éponger, à prendre quelque repos, et à refaire ses esprits épuisés par le chant ou la musique. Le son de l'orgue et du luth, avec la symphonie d'autres instruments, produit des mouvements qui portent l'âme tour à tour à la méditation religieuse et à la fureur guerrière. Les sages et les prophètes dit Milton, usaient ainsi de la musique pour se mettre dans les dispositions où ils voulaient entrer. Le repas fini, la même récréation facilite la digestion et prépare au travail, qui est alors repris jusqu'à deux heures environ avant le souper. Les exercices recommencent, plus violents cette fois, puisqu'ils doivent servir de prélude aux marches militaires, aux campements, aux sièges, aux assauts. Ils se font à la façon des Romains, au grand air ou à couvert, selon la température, et dans les environs de l'Académie. Il convient d'y joindre, de temps à autre, des excursions lointaines, les unes au printemps pour se mettre en contact avec les splendeurs de la nature renaissante, et se réjouir avec le ciel et la terre; les autres, après deux ou trois ans d'étude, quand les principes des choses sont sus, et qu'il n'y a plus d'inconvénient à apporter quelque relâche au travail. Dans ces dernières, les élèves divisés en compagnies et placés sous des guides habiles, visitent toutes les parties du pays, les villes et les villages, les ports de guerre et de commerce; ils se rendent compte de tous les moyens d'améliorer la situation de leur contrée, de la façon de cultiver le sol, de fortifier les places, de diriger les vaisseaux. Après cela, ils peuvent compléter leur éducation par des voyages à l'étranger, et se mettre en relation dans tous les pays avec les hommes en vue par leurs talents et leurs vertus.

Digitized by Google

Tel est, dans ce qu'il a d'essentiel, le plan d'éducation de Milton. Le poète pédagogue le termine par une observation aux maîtres qu'il charge de l'exécuter. « Croyez, leur dit-il, que ce n'est pas là un arc à manier par le premier venu; il exige des nerfs de la force de ceux qu'Homère donne à Ulysse. » Cette image empruntée à la poésie héroïque est une conclusion digne d'un traité d'éducation héroïque

L'opuscule semble avoir peu attiré l'attention pendant un siècle et plus. Ceux qui le lisaient se contentaient d'y voir un rêve de poète, haussaient les épaules et passaient outre Samuel Johnson eut comme un mouvement de pitié. « Ceux qui racontent ou reçoivent ces histoires, dit-il, devraient considérer que personne ne peut être enseigné plus vite qu'il ne peut apprendre. La rapidité du cavalier est limitée par la course du cheval Quiconque a entrepris d'instruire les autres, peut dire quels progrès lents il a faits, et combien il faut de patience pour rappeler l'inattention errante, stimuler l'indifférence indolente, et rectifier l'absurde méprise ». Milton avait à plusieurs reprises enseigné lui-même; peut-on admettre qu'après de pareilles expériences il eut gardé de pareilles illusions? Loin de voler si haut avec ses élèves, n'aurait-il pas plutôt été forcé de laisser tomber les ailes? L'idée donc d'où il part ne peut pas lui avoir été inspirée par l'expérience. On a prétendu en trouver l'origine dans l'influence qu'il aurait subie des doctrines de Coménius Voyons ce qu'il peut en être de cette opinion

L'ami auquel Milton adresse son traité est un certain Samuel Hartlib, Prussien ou Polonais, qu'on trouve dès 1628 établi à Londres comme négociant. A côté de son commerce, Hartlib s'intéressait aux questions d'éducation. Il était partisan des théories de Bacon, et se trouvait en communauté de pensée avec Coménius. Sur ses instances, le Parlement, en 1641, invita ce pédagogue à passer en Angleterre pour y mettre en pratique ses théories de pansophie, en fondant le collège qu'avait rêvé Bacon pour l'avancement de toutes les sciences. Les troubles du règne de Charles Ier, la nouvelle de l'insurrection de l'Irlande et la rumeur du massacre des Anglais dans ce pays empêchèrent Coménius de réaliser son projet, et, en 1642, le forcèrent de quitter l'Angleterre. Hartlib n'en continua pas moins de se passionner pour les réformes en matière d'éducation. Il entretenait des rapports fréquents avec Milton, mais ce fut sans faire déteindre sur lui l'impression qu'il avait reçue de Coménius; cela résulte clairement de la lettre qu'il eut l'honneur de se voir adresser. Milton, faisant allusion aux deux grands ouvrages du pédagogue morave, y déclare dès le début qu'il n'a que faire des modernes *Janua's* et *Didactics*, et qu'il entend exposer ses propres idées mûries par une longue réflexion : that voluntary idea, which hath long in silence presented it self to me. Il avoue cependant qu'il a lu sur la question de vieux auteurs renommés. La mesure dans laquelle ils lui ont servi, les em-

Digitized by Google

prunts qu'il leur a faits, c'est ce qu'il se dispensera de dire; les curieux se chargeront de l'établir. Eh bien, il y a grande apparence qu'il s'est inspiré de Rabelais.

Milton savait le français, son père avait mis beaucoup de soin à le lui faire apprendre. Il lisait nos auteurs du XVI^e^ siècle. La *Création du monde* ou la *Semaine* de Dubartas lui fut utile pour son *Paradis perdu*. Pourquoi aurait-il ignoré *Gargantua et Pantagruel*? Cette œuvre était devenue presque populaire en Angleterre, où il en existait, selon toute vraisemblance, une traduction dès le temps de Shakespeare: le nom de Gargantua se trouve dans la comédie *Comme il vous plaira*. Au temps même de Milton, les trois premiers livres en furent traduits par sir Thomas Urquhart of Cromarty, ennobli par Charles I^er^ pour sa connaissance des langues étrangères.

Il est impossible de n'être point frappé de la ressemblance de l'éducation des géants de Rabelais avec celle que propose Milton pour la noblesse anglaise. Elle ressort d'abord de la longue liste des auteurs à lire pour l'acquisition des connaissances similaires : Pline, Athénée, Dioscoride, Julius Pollux, Galien, Porphyre, Oppien, Polybe, Aristote, Elien, Théophraste, Marinus, Nicander, Macer, Virgile, Hésiode, Politien, Caton, Plutarque, Platon, Pausanias, Cicéron, sans oublier le Nouveau Testament et les Epîtres des apôtres en grec, l'Ancien Testament en hébreu, les livres des Orientaux en chaldéen ou en arabe. Ces lectures sont accompagnées de l'étude de la cosmographie, de la géométrie, de l'arithmétique, de la jurisprudence, de l'histoire naturelle comprenant les poissons, les oiseaux, les arbres et les arbustes, les herbes, les métaux et les pierres Le but visé par les deux écrivains est moins le savoir que l'amour de la vertu, et une généreuse passion pour tout ce qui est grand et honore l'homme. « A laquelle entreprinse parfaire et consummer, écrit Gargantua à Pantagruel, il se peut assez soubvenir comment je nay rien espargné : mais ainsi ty ay je secouru comme si je neusse aultre thesaur en ce monde que de te veoir une foys en ma vie absolu et parfayct, tant en vertus, honnesteté et preudhommye, comme en tout scavoir liberal et honneste, et tel te laisser apres ma mort comme ung mirouer representant la personne de moy ton pere, et si non tant excellent, et tel de faict comme je te souhaite, certes bien tel en desir. » – « La lecture et l'explication des grands auteurs, dit Milton, doit aboutir à inspirer aux jeunes gens l'amour de la science et l'admiration de la vertu. Alors ils élèveront leurs espérances et vivront en hommes braves, en dignes patriotes, chers à Dieu et fameux pour toujours. C'est le devoir de ceux qui les ont sous leur direction, de les induire par leurs exhortations. et plus encore par leur exemple, à mépriser tout ce qui est petit, et à remplir leurs cœurs d'une noble ardeur pour tout ce qui peut faire d'eux des hommes incomparables. »

Digitized by Google

L'éducation physique a de part et d'autre la même importance, et se donne de la même manière. On y trouve des points de détail d'une analogie frappante. De même que Milton, Ponocrates veut, outre les exercices journaliers, de grandes sorties périodiques, pour vivre au grand air, courir, manger et boire sous le ciel clair et serein, et jouir de toutes les séductions de la nature. De même aussi, il conduit son élève dans les ateliers, chez les forgerons, les fondeurs, les tisserands, les bijoutiers, les monnayeurs, les imprimeurs, les relieurs, les luthiers, les droguistes, les teinturiers. Les exercices se font également deux fois par jour, plus modérés avant le repas de midi qu'avant celui du soir. Une petite opération identique se place entre la rentrée au logis et le moment de se mettre à table, c'est le frottement pour essuyer la sueur : « adoncq estoyent tresbien essuez et frottez » — « the interim of unsweating themselves regularly ». Le dîner et le souper sont digérés en chantant ou en jouant de divers instruments de musique Une visite chez les artisans ne se termine pas sans un pourboire : « par tout donnans le vin » — « for reward » Les leçons d'arithmétique et de géométrie peuvent faire partie des récréations et se donner par manière de petits jeux : « mille joyeulx instrumens et figures geométriques » — « the elements of geometry even playing ». Le principal but des exercices est de former des hommes de guerre : « car telles choses servent à la discipline militaire » — « they may as it were out of a long war come forth renowned and perfect commanders in the service of their country. »

Il serait facile de continuer les rapprochements. Ce que Rabelais présente sous la forme concrète du récit, Milton l'expose sous la forme abstraite du raisonnement; ici on voit réduit en principes ce qui là est mis en pratique; au fond il n'y a guère d'autre différence que celle qui tient au caractère littéraire spécial à chaque œuvre Si, comme tout porte à le croire, il y a eu imitation du côté de Milton, la question est pour nous Français d'un haut intérêt, et peut devenir à un délai rapproché une actualité. La Société de Coménius ou *Comenius-Gesellschaft*, qui vient de se fonder en Allemagne, ne se propose pas seulement de faire connaître son héros isolément; elle suit encore la trace de ses idées dans tous les pays où elles ont pénétré. Elle ne pourra s'empêcher de rechercher jusqu'à quel point l'influence de Coménius peut, par l'intermédiaire de Hartlib, avoir agi sur Milton. Avec sa méthode scientifique et sûre, elle ne manquera pas de dire le dernier mot. S'il venait confirmer la thèse qu'on essaye de soutenir ici, ce ne serait pas un déshonneur pour la France.

Jacques PARMENTIER.

Digitized by Google

# LA VERSIFICATION DE MALHERBE

(Suite)

Lorsque nous aurons cité un éclair de patriotisme, une protestation contre les rebelles qui font passer leur intérêt avant celui du pays,

> ces Français qui n'ont de la France
> que la langue et l'habillement, I, 49, 100,

nous aurons terminé la courte énumération de toutes les qualités de Malherbe : un peu de patriotisme, une commisération pour les petits qui, n'agissant pas, est peu sincère, une amitié bourrue, la fierté de son talent, l'orgueil de sa naissance, c'est là tout ce qu'il y a de bon dans le cœur de Malherbe.

Jamais poète ne fut de tempérament plus sec, plus réfractaire à toutes les émotions. Son cœur était fermé presque à tous les sentiments affectueux. Si en effet nous dressons la liste de tout ce qu'un homme peut aimer, nous constatons que la page de Malherbe est presque blanche. Il n'aime pas Dieu, ou, si l'on préfère, le sentiment religieux ne vibre guère en lui. Il est à cent lieues de la dévotion. Un jour, dans un couvent, on exige qu'il dise un *pater*, avant de lui permettre de voir un moine qu'il était venu visiter. La prière dépêchée, le moine arrive, et s'excuse de ne pouvoir entretenir notre poète : « Faites-moi donc rendre mon *pater* », riposte Malherbe, qui semble bien regretter là une comédie inutile [1].

Voltaire en pareil cas n'eût pas mieux dit. Malherbe était même bien plus sceptique que Voltaire : non seulement il ne croyait guère à la médecine, mais encore il n'était pas très persuadé qu'il y eut une vie future, au dire de Tallemant [2]. Si, sur une matière de pareille importance, on repousse le témoignage de cette mauvaise langue de des Réaux, peut-être croira-t-on davantage celui de Racan : « il lui échappait quelquefois de dire que la religion des honnêtes gens était celle de leur prince » [3]. Écartons, si l'on veut, même la déposition d'un ami aussi intime que Racan. Prenons la correspondance de Malherbe lui-même. Sans doute nous y trouvons quelques lettres de condoléance, où l'auteur parle gravement de la mort et de Dieu [4]. Mais quel est le libre penseur qui, en pareil cas, chercherait des consolations dans le matérialisme et le néant? Ailleurs il écrit à son cousin

[1] Tallemant, I, 283.
[2] III, 345 ; cf. Lalanne, *Notice bibliographique*, I, XLII-XLIII.
[3] I, LXXXVIII. L'exemple de Malherbe justifie assez bien le mot de La Bruyère : « Un dévot est celui qui sous un roi athée serait athée » *De la Mode*, § 21.
[4] IV, 195-234, notamment p. 221-222.

Digitized by Google

du Bouillon, au moment de Pâques, et pendant la guerre des princes : « Je crois que et à Troie et au camp des Grecs on ne fait que prier Dieu C'est à lui qu il faut recourir, et de lui qu'il faut attendre ce qui nous est propre. Hors de son aide tout est vain, tout est songe, ombre et fumée. Je le prie, Monsieur mon cousin, qu'il vous donne les prospérités que je vous désire, à la charge que vous continuerez d'aimer, et dē bon cœur, celui qui de tout le sien est votre très humble et très affectionné serviteur. » (IV, 36). Faut-il voir là une profession de foi ? N'y a-t-il pas plutôt dans cette formule finale comme une vague ironie? La chose est plus claire encore dans l'histoire du miracle de la Flèche. Il renvoie dos à dos les Jésuites et les Cordeliers qui ne pensent pas de même dans cette affaire, et plaisante assez gauloisement sur ce cas (IV, 7). Il n'est même pas superstitieux. S'il copie pour Peiresc des contes de revenants, s'il lui narre des histoires de sorciers, il en tire une morale très philosophique : « pour moi il faut bien que les préjugés soient extravagants pour me brouiller l'esprit. Je me réserve à la venue des maux, sans les prévenir en attendant »[1]. Scepticisme philosophique, ou résignation religieuse, c'est tout un comme résultat : il n'y a pas dans tous les vers de Malherbe une seule vibration religieuse[2]. Une philosophie glaciale refroidit sa pensée et du même coup sa Muse.

Autant que l'on peut en juger, à travers un certain nombre de contradictions, inséparables de la pensée d'un homme qui ne fait pas profession de philosophie ou de théologie, Malherbe pratique une sorte de fatalisme qui repose surtout sur un fond de mépris pour la vie. Même quand son neveu se fait jésuite, il ne s'émeut pas trop[3]. Qu'importe l'habit dont on s'affuble en ce bas monde ? la vie est une pure sottise. Cela ne veut pas dire qu il faille pour cela mener une existence simplement passive. On ne doit pas s'abandonner de propos délibéré au nonchaloir, mais tâcher de bien mener sa barque, si l'on sent le vent en poupe ; si l'on a la chance contre soi, il n'y a rien à faire : « qu'on dise ce qu'on voudra de la prudence humaine, je ne la veux pas exclure de l'entremise de nos affaires, quand ce ne serait que de peur de trop autoriser la nonchalance ; mais pour ce qui est des évènements, il faudrait d'autres exemples que ceux que j'ai vus jusqu'à cette heure, pour me faire croire qu'elle y ait aucune jurisdiction Qui est heureux ira aux Indes sur une claie ; qui est malheureux,

[1] IV, VI-VII ; III, 72-74.

[2] Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les *Larmes de Saint-Pierre*, la *Prière pour le roi*, les Stances spirituelles, et surtout les paraphrases de psaumes.

[3] Il écrit à sa sœur : « Il se faut résoudre à souffrir ce qui ne laissera pas d'être quand nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empêcher. Quelque habit que l'on porte en ce monde, et par quelque chemin que l'on y marche, on arrive toujours en même lieu Cette vie est une pure sottise. Nous l'estimons trop, et de là vient cette folle coutume d'approuver et condamner les choses avec trop de passion. L'indifférence est un grand garant contre les bizarreries de la fortune ». (IV, 79).

Digitized by Google

quand il serait dans le meilleur vaisseau du monde, il aura de la peine à traverser de Calais à Douvres, sans courir fortune de se noyer. » (IV, 73.) Une sorte d'épicurisme, plus romain que grec, introduit dans ce nihilisme moral un semblant d'activité

Il est bon de suivre les mouvements de notre nature qui nous poussent à chercher la volupté dans la gourmandise ou la sensualité : à soixante-douze ans, il écrit à Racan, à propos des femmes : « C'est un sentiment que j'ai eu dès ma naissance, et qui jusqu'à cette heure est encore si puissant en mon âme, que je n'y pense jamais que je ne remercie la nature de les avoir faites, et mon ascendant de m'avoir donné les fortes inclinations que j'ai à les adorer... Il le faut être (*amoureux*) ou renoncer à tout ce qu'il y a de doux en la vie. » (IV, 29 )

Il résume toute sa doctrine dans un mot qu'il répète « en toutes les bonnes compagnies de la cour », qu'il cite même à la Reine Mère, ce qui la fait rire : « qu'il n'y avoit que deux belles choses au monde, les roses et les femmes, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. » (IV, 52.)

Mais son amour du melon ne lui dictera jamais les effusions lyriques que Saint-Amand a su trouver Il en est de même pour l'amour de la femme L'amour chez lui n'est ni la dévotion chevaleresque pour la dame de ses pensées, comme au bon vieux temps, ni la passion romanesque et cérébrale des romantiques pour leur maîtresse, ni le dévouement entier et journalier du mari pour sa femme : c'est l'énergie du mâle bien portant, mettant son orgueil physique à prolonger plus avant que la moyenne la saison de l'activité sexuelle [1], et sa vanité à repousser celle qui ne l'accueille pas assez vite : « je ne saurais nier, écrit-il à Racan, que lorsque j'étais jeune, je n'aie eu les chaleurs de foie qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais été jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendit pas la pareille. Quand quelqu'une m'avait donné dans la vue, je m'en allais à elle. Si elle m'attendait, à la bonne heure Si elle se reculait, je la suivais cinq ou six pas, et quelquefois dix ou douze, selon l'opinion que j'avais de son mérite. Si elle continuait de fuir, quelque mérite qu'elle eut, je la laissais aller; et tout aussitôt le dépit prenant chez moi la place que l'amour y avait tenue, ce que j'avais trouvé en elle de plus louable, c'était où je trouvais le plus à redire. » (IV, 31.) Sa jalousie est aussi brutale. Il raconte à madame de Rambouillet que, se croyant trahi pour un confrère par la vicomtesse d'Auchy, il a profité d'un moment où elle était seule pour lui prendre les deux mains dans

[1] Ce qui le navre surtout dans la vieillesse, c'est le dessèchement qu'amènent les années : « Je suis avec un cœur aussi vert que le reste est sec, votre très humble et très affectionné serviteur ». (IV, 189). Cf. sur ce point la théorie de Guyau. *Les Problèmes de l'Esthétique contemporaine*, p. 22-23.

Digitized by Google

l'une des siennes, et de l'autre la souffleter jusqu'à la faire crier[1]; lorsqu'on arrive au secours de la pauvre femme il s'assied comme si de rien n'était, dit Tallemant. Après il demande son pardon en termes hyperboliques, et l'obtient : « S'il est vrai que la miséricorde de Dieu puisse être tellement offensée qu'il se trouve des péchés dont elle ne donne jamais de grâce, et que néanmoins ceux qui en parlent nous la figurent infinie . , je ne sais, Madame, quelle assez digne qualité je puis attribuer à la vôtre, après avoir obtenu la rémission d'un acte le plus lâche, le plus déloyal, et pour dire en un mot, le plus irrémissible, etc. » [2]. Ce qui pourrait lui valoir en partie notre indulgence, c'est la jolie forme qu'il a su donner à son épicurisme voluptueux : mon souhait, dit-il, « ne s'arrête point à la privation de la douleur, il va aux délices, et non pas à toutes (car je ne confonds point l'or avec le cuivre), mais à celles que nous font goûter les femmes en la douceur incomparable de leur communication. Toutes choses à la vérité sont admirables en elles; et Dieu, qui s'est repenti d'avoir fait l'homme, ne s'est jamais repenti d'avoir fait la femme. » (IV, 96.) C'est bien tourné : mais ce bonheur d'expression lui vient de la tête et non du cœur En de pareilles conditions rien d'étonnant à ce que ses poésies amoureuses soient froides, impersonnelles[3]. Rien de surprenant surtout à ce que d'aussi libres théories lui aient fait émettre le singulier paradoxe que voici sur la vertu des femmes :

> Ces vieux contes d'honneur, invisibles chimères,
> Qui naissent aux cerveaux des maris et des mères I, 29, 33.

Si l'amour proprement dit n'a pas su se transformer en hypéresthésie lyrique chez Malherbe, notre poète a-t-il su du moins puiser de beaux vers à une source plus pure, les affections de la famille? Là encore nous constatons à regret une sorte de faillite morale chez Malherbe. Il n'a pas su parler avec convenance même de la mort de sa mère. A cinquante-huit ans, son amour filial est si atrophié qu'il lui laisse assez de liberté d'esprit pour discuter s'il faut prendre le deuil : « Je suis, dit-il, en propos de n'en rien faire, car regardez le gentil orphe-

[1] Je ne sais s'il faut expliquer cette anecdote comme le fait M. Dejob pour tout ce qui pourrait faire prendre Malherbe pour un « valet d'écurie... Malherbe jouait la comédie de l'impolitesse, de l'insensibilité, du sans-gêne » (p. 446). M. Dejob donne comme raison de cette attitude le désir de se singulariser qu'avaient les poètes de cette époque. Mais c'est oublier que Malherbe s'il n'est pas « honnête homme », est gentilhomme, qu'il a fait la guerre, qu'il est d'abord homme d'épée, puis poète.

[2] IV, 173. Peut-on appeler cela avec M. Allais, « une certaine douceur d'émotion qu'on aime à trouver chez un vieillard? » (p. 57).

[3] A propos des plaintes d'Alcandre (I, 160, 43-60), Ménage dit : « Cet endroit, je veux dire cette stance avec celle qui la précède est presque le seul de toutes les poésies de notre auteur qui soit tendre et passionné » (p. 496). Pourtant, pour les stances du tome I, p. 174 et suivantes, il remarque que Malherbe « fit ces stances pour lui-même. Elles sont fort belles, et même assez passionnées » (p. 498). De même pour la pièce sur la guerison de Chry-anthe (I, 297) : « Ces stances sont aussi fort belles, et elles sont mêmes assez passionnées » (p. 502). A coup sûr ses poésies amoureuses sont bien peu personnelles. Pour la pièce « Dure contrainte de partir », Ménage dit : « J'ai appris de M. de Racan que Malherbe fit ces stances pour la vicomtesse d'Auchi, mais qu'elles servirent à M. de Bellegarde pour la princesse de Conty » (p. 486).

Digitized by Google

lin que je ferai [1]. » Fils peu sensible, il ne se montre pas père très tendre. La bosse de la paternité n'est guère développée en lui. Ce qu'il apréhende le plus pour un de ses amis qui se marie, c'est le grand nombre d'enfants, parce que « les autres incommodités ont leurs remèdes, celle-ci n'en a du tout point. » (IV, 52.) Sans doute il aime ses propres enfants, il s'en vante même : à la mort de sa fille Jourdaine, il écrit à la mère : « J'ai aimé uniquement ma fille ; j'en veux aimer le regret uniquement. Le mal qui me l'a ôtée ne m'ôtera point le contentement que j'ai de m'en affliger. » (IV, 2) L'auteur apparaît là presque autant que le père : une douleur qui a su trouver de tels balancements de la pensée est plus qu'à moitié calmée, et c'est bien tôt.

La consolation apparaît complète dans l'épitaphe qu'il a composée, monument de vanité sèche, où l'éloge de celle qui n'est plus tourne à la glorification de celui qui reste : « Veux-tu savoir que fit mon père au conflit de cette maladie ? tout jusqu'à la témérité. Sa piété fut inexpugnable aux conseils que ses amis lui donnèrent de me quitter. Il me vit abandonné de tout le monde et demeura seul auprès de moi. Je ne pris ni viande ni remède d'autre main que de la sienne. Je fus portée entre ses bras partout où le chagrin me fit désirer d'aller. » (I, 361-362.)

Pour son fils, assassiné dans une rixe plutôt que tué en duel, le ressentiment du vieillard est tel qu'il néglige la dureté de l'hiver pour aller solliciter la punition du coupable, qu'il oublie son âge pour vouloir venger lui même son enfant Mais ce sentiment, respectable à son début, prend vite dans le cœur de Malherbe, par idiosyncrasie, la forme d'une haine aveugle, qui lui fait embrasser toute une race dans son animadversion, sous prétexte que le meurtrier était juif (IV, 74, 131.)

Que ses sentiments de père se changent en haine et en vanité, ou qu'ils restent de l'amour, ils pourraient donner naissance à quelque mouvement lyrique, si les passions altruistes dans le cœur de Malherbe étaient assez fortes pour créer. Mais ici encore nous éprouvons une déception totale. Sans avoir le droit de demander au poète les merveilleuses effusions que V. Hugo a su tirer de son âme de père, nous devons constater une véritable banqueroute, si nous essayons d'établir, pour le parti poétique qu'il a voulu tirer de ses affections de famille, le bilan du bon et du mauvais : dans un méchant sonnet sur la mort de son fils, on trouve cette pauvreté d'esprit et de cœur : l'anti-sémitisme violent et borné (I, 276.) Dans son chef-d'œuvre, la mort de Rosette, on lit ces deux stances impardonnables :

De moi, déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus,

[1] Tallemant, I, 279, note 2.

Digitized by Google

Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non qu'il ne me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher;
Mais en un accident qui n'a point de remède,
Il n'en faut point chercher [1].

Cette sécheresse de cœur suffirait presque à elle seule à expliquer la froideur glaciale de l'œuvre de Malherbe : nous en avons pourtant une meilleure raison encore C'est que, de tous les poètes qui ont vécu à la Cour de France, Malherbe a été le plus courtisan. Un bon chartreux, qui était presque son contemporain, lui en faisait un singulier mérite, en toute naïveté : « Malherbe était né avec un génie heureux pour la poésie, principalement pour la poésie lyrique. Il avait de l'élévation dans l'esprit, de la noblesse dans les pensées, et de la force dans l'expression. En un mot Malherbe savait louer, ce qui est tout dire en ce genre de poésie [2]. » Malherbe est en effet le plus parfait des courtisans, ainsi qu'il appert de cette lettre à Louis XIII : « Sire, les bons sujets sont à l'endroit de leur prince comme les bons serviteurs à l'endroit de leurs maîtresses Ils aiment ce qu'il aime, veulent ce qu'il veut, sentent ses douleurs et ses joies, et généralement accommodent tous les mouvements de leur esprit à ceux de sa passion. Pour témoigner à Votre Majesté que je suis de ce nombre, etc. » (IV, 116.) Sa conviction sur ce point ressemble à de la foi, et c'est aussi, tout au moins en apparence, sur la religion qu'il fonde sa théorie; après le roi de droit divin, voici le courtisan par devoir religieux : les rois « sont les lieutenants d'un maître qui leur fait telle part de son pouvoir absolu sur les choses de la terre, qu'il faut avoir une stupidité fort approchante de celle des bêtes pour mépriser d'être en leurs bonnes grâces, et ne craindre pas de tomber en leur indignation » (I, 391.) Naturellement leurs ministres, émanation de leur toute puissance, participent à la piété de Malherbe, qui leur voue un culte de dulie : s'agit-il de célébrer Richelieu ? « Je suis vieil, écrit-il à Peiresc, et par conséquent contemptible aux Muses qui sont femmes; mais en son nom, je crois que je ne leur demanderai rien qu'elles ne m'accordent, » (III, 572.)

On a déjà remarqué que jamais homme ne réalisa mieux que lui l'idéal du poète officiel [3]. Il est fâcheux en effet qu'il ne soit pas né sous Napoléon, qui cherchait partout des faiseurs patentés. Il eut été à merveille le poète de commande, qui écrit ses vers au verso d'une

[1] I, 42-43. M. Allais, quoique très favorable à son auteur, le condamne sévèrement sur ce point p. 356-357.

[2] Bonaventure d'Argonne, cité par M. Lalanne, I, XLVIII.

[3] Lalanne, I, XXIV.

Digitized by Google

feuille d'émargement, et qui puise ses inspirations dans le budget. Il a fait pis encore : il s'est constitué l'écrivain public de la cour, s'habituant si bien, dit M. Lalanne, à faire parler la passion d'autrui, qu'on cite comme des raretés les pièces d'amour qu'il compose pour son propre compte[1]. Son aptitude pour ce métier est telle, qu'on trouve presque moins de passion dans les vers qu'il débite en son nom, que dans ceux qu'il compose pour Alcandre, c'est-à-dire pour Henri IV.

Peut-être pourrait-on expliquer ce fait bizarre par un royalisme exalté, sentiment fort respectable à cette époque, et qui aurait pu lui dicter d'aussi beaux vers lyriques que ceux des Odes de V. Hugo, composées alors qu'il était Jacobite. Mais il ne faut pas se laisser prendre à l'enthousiasme d'un courtisan. En réalité Malherbe n'a qu'indifférence glaciale pour ses maîtres. C'est surtout à leur décès qu'il laisse apercevoir le fond de son cœur. Voyant un de ses amis affligé de la mort des deux fils jumeaux de Monsieur le Prince, Malherbe lui adresse cette consolation, qui dénote quelque insensibilité : « Monsieur, Monsieur, cela ne vous doit point affliger; ne vous souciez que de bien servir, vous ne manquerez jamais de maître[2] ».

Cela n'est que de la froideur : voici presque de la brutalité : il écrit à Peiresc : « j'oubliais à vous dire que la reine Marguerite mourut hier au soir à onze heures. M. de Valavez a été la voir; pour moi, je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet, et n'y a pas tant de plaisir. » (III, 492.)

Enfin il est curieux de voir comment il traite son grand protecteur, son Alcandre. Henri IV avait été assassiné le 14 mai 1610 : dès le 19 mai, Malherbe entrevoit d'où lui viendra la consolation : « notre bonne reine commence pour le moins sa régence le plus heureusement qu'on le pouvait souhaiter. » (III, 166). En juin, il écrit à Peiresc, sans la moindre ironie : « contentez-vous que pour un si grand changement, il n'y en eut jamais si peu : nous avons eu un grand roi, nous avons une grande reine.. On se console partout, et jusques au Louvre; ce sont des merveilles de la bénédiction de Dieu sur ce royaume. » (III, 176).

Enfin tout est pour le mieux dans la meilleure des cours à la fin du même mois : car Malherbe apprend à Peiresc une bonne nouvelle : « les choses sont les plus calmes qu'on le saurait désirer; ce sont des effets de la bonté de Dieu et de la sagesse de notre très bonne reine. Elle me fit cet honneur de m'accorder, samedi dernier, une méchante affaire que l'on me dit valoir dix mille écus. » (III, 187). C'était plus

[1] I, XXIV-XXV. Cf. les lettres qu'il écrit « pour Caliste à un président », « pour Caliste, à un qui lui avait écrit », « pour Astérie, à Monsieur le Cardinal de Joyeuse », etc. IV, 231-238 cf. III, 82 ; I, 151.

[2] *Vie*, I, LXVII.

Digitized by Google

que ne lui avait jamais donné Henri IV : « Le roi est mort, vive la Reine », s'écrie vite le bon Malherbe.

Aussi faut-il voir le beau sang-froid, et les plaisanteries narquoises, avec lesquels il raconte l'enterrement du monarque, l'effigie du roi entourée par le parlement : « outre ceux qui la portaient, j'en vis neuf qui ne portaient rien..... Les uns s'en revinrent à Paris, les autres allèrent coucher à Saint-Denis; les uns en carrosse, les autres à cheval, comme bon leur sembla. L'endemain se fit l'enterrement, que je ne vis point, pource que, hormis la cérémonie de mettre les honneurs dans la fosse, il ne s'y fit rien qui vaille la peine de prendre une mauvaise nuit » (III, 200). Puis Malherbe se rappelle qu'il est poète lyrique, protégé du feu roi, qu'il doit en dire « sa râtelée » comme les autres, et il met infiniment de temps à composer sa lamentation funèbre, dont on peut apprécier maintenant la vivacité et la véracité :

Belle âme, beau patron des célestes ouvrages.....
J'ai mis avecques toi mes desseins dans la tombe,
Je les y veux laisser.....
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
Où j'irai te trouver. I, 178.

Cette facilité avec laquelle Malherbe fait ses évolutions, tient à la parfaite indépendance de son cœur. Il aurait mérité que La Fontaine songeât à lui, lorsqu'il définissait le sage celui qui

..... dit, suivant le temps,
Vive le Roi, vive la Ligue.

C'est l'histoire de ses relations avec tous les favoris. Malherbe est le poète des soleils levants, ne plus ne moins que la statue de Memnon. Mais il prend sa revanche avec les grandeurs éclipsées. On connaît l'exagération des éloges qu'il décoche au duc de Luynes, dans la dédicace de sa traduction du XXXIII[e] livre de Tite-Live : « J'ai eu l'honneur que toutes les fois que je me suis treuvé devant vous, j'en ai été recueilli avec un visage et des caresses qui eussent convié un plus ambitieux que je ne suis à vous importuner plus souvent que je ne fais » (I, 396). La même année le connétable meurt. Aussitôt Malherbe se rappelle que l'absinthe s'appelle alors l'aluyne : aux dithyrambes en prose succède le libelle en vers :

Cet absinthe au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure;
Chacun en rit, et moi j'en pleure :
Je le voulais voir au gibet[1].

[1] I, 250 ; cf. Notice, I, XXX.—« Malherbe est d'autant plus blâmable d'avoir fait cette épigramme contre le Connétable de Luines après sa mort, qu'il l'avait extraordinairement loué pendant sa

Digitized by Google

On aurait pu prévoir cette incroyable volte-face, en se rappelant comment il avait traité Concini en faveur, puis Concini disgracié. Tant que le maréchal d'Ancre est en place, il est le « dieu Pan », qui conseille « la grande bergère » de la France, et qui fait réussir tous ses projets (I, 231). Il est le conseiller intègre et sûr, « l'esprit sacré » qui dirige la Reine (I, 200). Il tombe, et avec lui tombe le masque de Malherbe :

> Va-t-en à la malheure, excrément de la terre,
> Monstre, qui dans la paix fais les maux de la guerre, etc.[1].

On voudrait pouvoir s'arrêter là; il faut bien pourtant constater à quel point le poète oublie qu'il est gentilhomme, lorsqu'il poursuit de sa haine jusqu'à la maréchale d'Ancre, lorsqu'il ose parler ainsi du supplice qui attend la pauvre femme : « pour la Conchine, je crois que vous aurez loisir de la voir en ses beaux atours, car la chose ira jusques à samedi » (III, 534) Il serait difficile, on le voit, de mettre comme épigraphe à cette étude sur la moralité de Malherbe, le fameux distique de V. Hugo :

> Sombre fidélité pour les choses tombées,
> Sois ma force et ma joie, et mon pilier d'airain ![2]

On serait plutôt tenté d'appliquer à Malherbe, comme punition, ce qu'il ne croyait pas être un aveu très sincère :

> Vraiment je puis bien avouer
> Que j'avais tort de me louer

vie... Mais le connétable de Luines est aussi de son côté extrêmement blâmable de n'avoir pas considéré un homme aussi considérable que Malherbe, et qui lui avait donné de si grandes louanges ». Ménage, p. 446. Il serait difficile d'accepter aujourd'hui cet arrêt trop impartial.

[1] I, 239. Comme circonstance atténuante, il faut remarquer que cet accès de fureur contre Concini ne choque Balzac, un des meilleurs esprits du temps, qu'au point de vue grammatical : « Un de nos poètes dit je ne sais quoi de semblable, mais en vérité d'une excellente manière, et sa copie passe tous les originaux. Je vous la propose comme un chef-d'œuvre, dans cette ode qu'on peut opposer aux plus belles et aux plus achevées de l'antiquité. Le Dieu de Seine parle à un favori qui passait sur le Pont-Neuf :

Va-t-en à la malheure, excrément de la terre, etc.

En tout le poème, il n'y a qu'un mot qui ne me plaît pas, et que je voudrais avoir changé pour un autre. *Excrément de la terre* me semble trop bas pour un tyran, c'est-à-dire pour un criminel illustre, né à la ruine de la patrie, altéré du sang des citoyens, et partant plus haï que méprisé. *Engeance de la terre* ferait peut-être mieux, parce qu'il ferait allusion à la naissance des géants, que la fable appelle enfants de la terre. Le mot d'*excrément* est d'ailleurs assez vilain, et d'assez mauvaise odeur : en sa plus honnête signification, il ne peut signifier que les rats, les mouches, les vermisseaux, et autres créatures imparfaites, qui se forment de la corruption de la terre. » *Socrate chrétien*, XI[e] discours, p. 239-241.

[2] *Châtiments*, p. 429.

Digitized by Google

Par-dessus le reste des hommes;
Je n'ai point d'autre qualité
Que celle du siècle où nous sommes,
La fraude et l'infidélité I, 142.

Il ne suffit pas de constater cette misère morale : il faut encore l'expliquer. Car on pourrait toujours plaider les circonstances atténuantes pour une pareille conduite, si la raison en échappait. Or, nous savons pourquoi Malherbe agissait ainsi : c'est que jamais, parmi les poètes les plus avides de lucre, il n'y eut âme plus vénale; jamais on ne vit pareil contraste entre la grandeur du talent et la petitesse du cœur. Le malheureux paysan qui perd presque toute générosité dans la lutte de chaque jour pour son morceau de pain, n'est pas plus envahi par la convoitise du gain le plus minime, que ne le fut ce poète de cour, ce gentilhomme écrivain. Pour ne pas avoir l'air de vouloir imposer mon impression personnelle au lecteur, je me contente de citer, sans commentaire, les documents précieux de sa correspondance, de ses papiers de famille.

Il écrit à Racan : « J'ai le courage d'un philosophe pour les choses superflues: pour les nécessaires je n'ai d'autre sentiment que d'un crocheteur. Il est aisé de se passer de confitures; mais de pain, il en faut avoir, ou mourir » (IV, 15).

Ce court passage illumine tous ceux où il est question d'affaire d'intérêt. Dans son âpreté au gain, Malherbe essaye de dresser son fils à la chasse aux héritages : ils ont une cousine : « Dieu la fasse vivre, et lui donne des enfants. Si elle n'en avait point, mon cousin de Maizet et nous, en serions héritiers » (I, 333). Il a un frère à qui, en le mariant, leur père a donné une charge de conseiller au siège présidial de Caen : « il faut que mon frère m'en tienne compte de la moitié, parce que, par la coutume de Normandie, un père ne peut directement ni indirectement avancer un fils plus que l'autre. Cet état valait douze cents écus pour le moins, quand mon père le lui bailla, de sorte que je lui en veux demander six cents, avec les intérêts depuis ce temps-là, qui sont vingt ou vingt-deux ans..... S'il fallait plaider contre mon frère, il lui faudra, outre ce que dessus, objecter que toujours il a été nourri et entretenu aux dépens de la maison, etc. » (I, 333-335).

La fortune paternelle ne périclitera pas entre ses mains. Il s'entend à l'augmenter. Il est incapable d'écrire une ligne de prose, à plus forte raison un seul vers, quand une question d'argent est en suspens. Il explique à Peiresc pourquoi il ne lui écrit plus : « J'ai l'esprit brouillé en l'expectation de mon état » (III, 255). Ce qui veut dire : « J'ai été depuis quatre ou cinq mois si intriqué de l'affaire de ma pension, que je n'avais du sens ni du temps que ce qu'il m'en fallait en cette occasion » (III, 300).

Digitized by Google

On pourrait répondre jusqu'ici que seul l'homme privé a parlé; que Malherbe dit là tout haut ce que la grande majorité pense et fait tout bas; qu'on peut être un fort grand poète, et pourtant défendre à merveille ses intérêts; qu'on est poète lorsqu'on écrit ses vers, et homme d'affaires quand on discute un traité avec un éditeur, ou quand on signe une quittance de pension. Mais chez Malherbe les deux choses sont confondues : ce n'est pas le poète qui devient homme d'affaires: c'est le poète-homme d'affaires, qui écrit ses vers, et calcule en même temps ce qu'ils pourront rapporter. Il travaille sur commande, à proportion des promesses faites : il écrit à Peiresc : « vous verrez bientôt près de quatre cents vers que j'ai faits sur le Roi. J'y suis fort embesogné, parce qu'il m'a dit que je lui montre que je l'aime, et il me fera du bien » (III, 11-12). Malherbe, dont le moindre défaut est d'être naïf, sait très bien qu'il y a loin de la promesse à l'effet, quand il s'agit de payer ses vers : « ils ont été extrêmement agréables, dit-il au même correspondant, et m'ont fait renouveler force belles promesses : Dieu sait quand j'en verrai quelque effet » (III, 122). Aussi insiste-t-il, et exige-t-il qu'on lui tienne parole; il écrit à son confident habituel : « Marc-Antoine vous fera voir des vers que j'ai faits pour le roi; il les a si extrêmement loués que je crains qu'il ne pense que nous soyons quittes : ce n'est pas là comme je l'entends. Il m'a tant de fois dit qu'il me veut faire du bien, que je crois qu'il ne s'offensera point de ma requête, et puis je la ferai accompagner de la recommandation de la Reine, et en ma présence afin que je sache à qui avoir l'obligation du succès »[1]. La Muse de Malherbe est une bonne maîtresse de maison, et tient bien ses comptes : tant de vers à l'actif, tant de promesses au passif. Il y a pis : à force de ne penser qu'au gain, Malherbe en arrive à estimer ses vers au prorata de ce qu'ils lui rapportent : « Je vous envoie des vers que j'ai donnés à la Reine, dit-il à Peiresc : ils sont au goût de toute cette cour...., s'ils produisent quelque chose de bon pour moi, ils seront au mien; jusque-là je tiendrai mon jugement suspendu »[2]. Les seuls éloges que Malherbe accepte pour argent comptant sont les espèces sonnantes et trébuchantes : « J'ai fait voir à la Reine les devises que j'ai faites pour elle : elle les

[1] Je reconnais qu'une fois, une seule fois, il parle de ses vers et des éloges qu'ils lui ont valu, sans aborder la question argent : le Roi, « s'étant avancé vers moi, me dit qu'il n'avait jamais vu de si beaux vers que ceux que je lui avais donnés » (III, 581). Il faut ajouter qu'il ne vend pas ses livres, mais qu'il les donne : c'est pour cela qu'il est heureux d'une impression clandestine : « A cette heure que je suis au bout de trois cent cinquante exemplaires que j'avais fait faire, je suis bien aise que cette commodité se soit offerte de satisfaire à mes amis qui en désirent avoir ». (II, 579). Ce qui diminue la valeur de ce désintéressement apparent, c'est que les livres ne sont pas à ce moment d'un débit très considérable.

[2] III, 212 : « Que ne dirait-on pas, si Malherbe avait apprécié le talent d'un écrivain par les pensions de la cour? », demande M. Dejob (p. 448). Le texte que j'ai cité permettrait donc d'en dire beaucoup.

Digitized by Google

a trouvées fort à son goût, ce que je crois pour ce qu'elle l'a dit, mais encore plus pour ce qu'elle a augmenté ma pension de cent écus » (III, 258). Tout cela explique l'inexpiable passage de sa biographie par Racan, où l'on voit ce poète médire de la poésie, sans qu'il y ait au fond de paradoxe dans sa boutade : « il parlait fort ingénument de toutes choses, et avait un grand mépris pour les sciences, particulièrement pour celles qui ne servent que pour le plaisir des yeux et des oreilles, comme la peinture, la musique et même la poésie... C'était sottise de faire des vers pour en espérer autre récompense que son divertissement, et un bon poète n'était pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles » (I, 72).

Toutes ses inquiétudes pécuniaires, tout son âpre amour du gain, devaient se fondre en une formule définitive : il l'a trouvée, le jour où, se plaignant de la mort de son fils, de son impuissance à le venger, il se déclare pourtant satisfait de la vie, car, d'abord, il est estimé par les honnêtes gens :

Et voilà le bien qui m'abonde! I, 286, 30.

Si donc les qualités du cœur paraissent insuffisantes pour alimenter la source où il puise ses inspirations lyriques, trouverons-nous quelque compensation du côté de l'esprit ? Je ne parle pas bien entendu du don des mots spirituels. On peut être très grand poète lyrique, et n'avoir pas d'esprit. On pourrait même soutenir, sans trop de paradoxe, que la faculté de saisir des rapports inattendus entre deux idées, de les rapprocher vivement et d'en tirer une étincelle, pourrait gêner dans son mouvement lyrique, dans son large amoncellement de pensées, le poète à qui nous demandons, non pas une série de petites secousses, mais de temps en temps une de ces grandes images qui illuminent tout une strophe, comme un éclair dans un nuage.

A coup sûr on peut dire, sans irrévérence, que si Malherbe ne manquait pas d'esprit, son esprit n'était pas de la toute première qualité. Il suffit de parcourir sa biographie par Racan pour être de cet avis. Personne actuellement ne se croirait spirituel pour avoir imaginé les mots plus ou moins attiques qu'on trouve dans sa correspondance[1].

De plus, il manquait de largeur d'esprit. Il ne comprenait pas tout ce qui n'était pas lui. On sait comment il jugeait Ronsard : il n'en admettait pas un seul vers, tout au moins lorsqu'on le forçait d'aller jusqu'au bout de sa gageure[2]. Sans doute, de tous les artistes juges et parties, les poètes, surtout les chefs d'école, se distinguent par leur

[1] III, 34 ; IV, 244.

[2] « Je me souviens d'avoir ouï dire à Gombaud que quand Malherbe lisait ses vers à ses amis, et qu'il y rencontrait quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtait tout court, et leur disait ensuite : *Ici, je ronsardisais* ». Ménage, p. 547.

Digitized by Google

injustice et leur inintelligence pour tous ceux qui n'ont pas leur théorie ou leur instinct de l'art.

Aussi, ce qui semble bien plus grave, dans le cas de Malherbe, c'est une certaine pauvreté d'esprit, une sorte de faiblesse dans l'invention, dans la création des idées, qui nous frappe peut-être davantage, nous qui connaissons les grands lyriques du XIXe siècle et leur merveilleuse fécondité, mais qui était déjà assez remarquée de son temps : Ménage en plus d'un endroit de ses observations, constate le retour des mêmes pensées, tout en reconnaissant comme une excuse valable cette réponse de Malherbe à ses amis qui lui font la même critique : il est permis de mettre sur sa cheminée ce qu'on a mis sur son cabinet. (p. 548.)

Ménage est moins bien informé que Tallemant, qui rapporte ainsi l'affaire : « Il lui arrivait quelquefois de mettre une pensée en plusieurs lieux différents, et il voulait qu'on le trouvât bon : car, disait-il, ne puis-je pas mettre sur mon buffet un tableau qui aura été sur ma cheminée? Mais Racan lui disait que ce portrait n'était jamais qu'en un lieu à la fois, et que cette même pensée demeurait en même temps en diverses pièces[1]. »

Quoique Racan ait parfaitement raison, il ne faut pas pousser trop loin la défaite de Malherbe, car on risquerait, à force de suivre la méthode que j'ai pratiquée jusqu'ici, d'aboutir à un effet sans cause : après avoir refusé presque toute valeur intellectuelle ou morale à Malherbe, on serait pourtant obligé de constater que sa poésie est de grande valeur. Il nous reste donc à voir pourquoi et comment un homme qui n'avait pas le cœur très haut placé, et dont l'esprit présentait plus d'une lacune, a pu pourtant composer des œuvres aussi durables, et jouir d'une influence qui, pour avoir été surfaite, n'en est pas moins très considérable.

D'abord il faut reconnaître que, pour son rang et pour son temps, Malherbe était fort instruit, presque érudit. On a de lui une traduction du *Traité des Bienfaits*, des *Épîtres* de Sénèque et du XXXe livre de Tite-Live que personne, je crois, n'a comparée à l'original, mais qui atteste, par sa seule existence, un effort considérable Mérite plus rare encore, Malherbe est helléniste. Car il a beau estimer très peu les Grecs et se déclarer en particulier l'ennemi du galimatias de Pindare, au témoignage de Racan, il sait assez de grec pour faire des citations, et même pour exprimer sa pensée en grec, lorsqu'il veut se soustraire à la curiosité des intermédiaires[2].

Mais cette éducation classique, qui n'a rien d'exceptionnel en somme, ne suffirait pas à expliquer son rare génie. Patru et Boileau

[1] Tallemant, I, 293.
[2] *Vie*, I, LXX; III, 351, 454, 313.

Digitized by Google

ont trouvé la vraie raison[1] : c'est le second qui nous l'expose, dans une lettre à Maucroix du 29 avril 1695 : « Malherbe croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'était le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avait pas fait grand poète ; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail. Car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui. »

On cite en effet de sa part, comme des phénomènes extraordinaires d'inspiration, comme des improvisations presque, des pièces qui paraîtraient faibles chez n'importe quel poète, moderne ou ancien, et qui n'ont d'autre intérêt que d'être chez lui un manquement à sa règle, que la formule de Boileau rend si bien :

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse.

La pièce composée pour un ballet de Madame est écrite sur un air à la mode, en moins d'un quart d'heure ; Malherbe ne l'estime guère du reste[2]. Les stances pour un ballet de Madame sont écrites en un seul jour[3]. Un sonnet pour Madame la Princesse est composé également assez vite, sans que nous sachions exactement en combien de temps IV, 6). Il arrive même une fois que Malherbe improvise séance tenante une variante, et même assez heureuse, pour un vers critiqué par Racan[4].

Mais ce sont là de très rares exceptions. Malherbe se défie de tout ce qu'il écrit au courant de la plume. Il ne veut pas que l'on publie même ses lettres familières, avant qu'il ait eu le temps de les revoir et de les habiller à la mode (IV, 67). A plus forte raison, quand il s'agit de vers, refuse-t-il de laisser publier ce qu'il n'a pas eu le temps d'achever à loisir[5].

Nous savons à peu près combien de temps il lui faut pour atteindre ce qu'il considère comme sa perfection. Pour les stances

Donc cette merveille des cieux, etc. I, 166.

[1] M. Allais en donne une autre, p. 292-293, 389

[2] I, 234 ; cf. Ménage, p. 533.

[3] I, 149-150 ; Ménage, p. 528.

[4] La lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer. I, 273.

Ce dernier vers « ne peut être rapporté qu'à *onde*. Ainsi, il n'y a rien qui réponde à *verre*... J'ai ouï dire à M. de Racan qu'ayant fait cette objection à Malherbe, et lui ayant conseillé de changer cet endroit, il approuva son objection, et que, sur l'heure même, et en sa présence, il changea cet endroit de cette façon :

Son état le plus ferme est l'image de l'onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer ». Ménage, p. 215-216.

[5] « Lundi au soir, M. le Grand me commanda de faire des vers pour les dames... Je fis ce que pus pour m'en excuser : vous pouvez penser si un homme qui a mauvaises jambes, comme j'ai, peut faire beaucoup de chemin en si peu de temps. J'en fis pourtant, car il fallut obéir ; mais ce furent des vers de nécessité : je ne veux pas qu'on les voie » (III, 2). On peut lire ces stances au tome I, p. 84. Ce n'est ni bon, ni médiocre, c'est du Malherbe passable.

Digitized by Google

qui comptent en tout soixante-six vers Malherbe estime qu'il lui faudra à peu près deux mois : car Henri IV les lui a demandées le 18 février 1610, et Malherbe écrit à Peiresc le 24 mars 1610 : « Je ne vais point au Louvre depuis que le roi m'a commandé de lui faire une élégie. Je n'irai qu'elle ne soit faite, cela s'appelle jusques à Pâques. » (III, 154.) Cette année là, Pâques tombait le 11 avril : c'est composer à peu près une moyenne d'un vers et demi par jour.

On voit d'ici les inconvénients de cette méthode : le moindre, c'est que les pièces de circonstance arrivent toujours un peu tard : Malherbe excite Louis XIII à chasser les Anglais de l'île de Ré, et lui promet la victoire, prédiction facile, car la pièce est terminée après l'événement (I, 277). Ses éloges funèbres risquent d'arriver au moment où l'oubli a commencé son œuvre (III, 202). Une légende veut qu'une pièce entreprise pour consoler un veuf soit finie au moment où ledit veuf, très consolé, s'était remarié [1]. La légende ici est plus vraie que l'histoire. Malherbe se préoccupait moins de calmer effectivement la douleur de ses amis, que de composer quelque pièce à effet, qui n'était plus, une fois terminée, qu'un à propos vieilli. Aussi peut-on prendre exactement au pied de la lettre, ce qu'il écrivait à Madame de Conti, pour la consoler de la mort de son frère : « Nous ne sommes plus ce que nous étions hier. .. et déjà, Madame, je ne suis plus celui que j'étais, quand je me suis mis à écrire cette lettre... [2] »

Ce n'est pas une des moindres singularités de Malherbe que d'avoir donné le change à son siècle, et d'avoir fait prendre pour une vertu littéraire cette lenteur de composition qui n'était chez lui qu'un défaut d'esprit. Il a su faire croire à ses contemporains que l'ode même était une affaire de patience plutôt que de génie[3]. On pourrait résumer toute sa poétique dans cette variante du vers connu :

Si natura negat, facit... *industria* versum.

C'est, en effet, à force de temps qu'il fabrique ses vers et ses odes.

[1] « Malherbe fut près de trois ans à faire ces stances sur la mort du premier président de Verdun : et quand il les publia, le premier président était remarié, ce qui leur fit perdre beaucoup de leur grâce... Je tiens toutes ces particularités de M. du Racan ». Ménage, p. 513. M. Lalanne a rétabli la réalité : le président était mort un an après le décès de sa femme, remarié il est vrai (I, 268).

[2] IV, 206. « Malherbe m'a dit autrefois qu'ayant à écrire à Mme la princesse de Conti sur la mort de son frère cette belle Consolation que vous avez tant vue, il lui fit faire un voyage exprès à Saint-Germain, afin qu'on ne pût pas dire qu'étant en une même ville, il n'avait qu'à lui dire ce qu'il lui écrivait ». Lettre de Chapelain à M. de Monstreuil, 12 février 1640, I, 573 ; cf ed Lalanne, IV, 195-224. Malherbe tirait du reste très habilement parti en pareil cas de sa lenteur de composition. Il faut lire à ce propos sa lettre à Bellegarde sur la mort de son frère, IV, 224-226.

[3] « L'ode, qui baisse un peu,
Veut de la patience, et nos gens ont du feu. »
La Fontaine, éd. elzévirienne, V, 179.

Digitized by Google

§ 2.

Il est bon d'énumérer d'abord les différentes sortes de couplets, strophes et stances usités par Malherbe. Comme il n'y a pas encore de distinction nettement établie entre ces deux derniers mots[1], j'appellerai *stance* l'ensemble lyrique où l'alexandrin apparaît seul ou prédomine, soit comme nombre, soit comme importance, et *strophe* les éléments composés presque uniquement de vers de sept, de huit, de neuf ou de dix pieds Je me contente d'abord d'une simple énumération.

Malherbe emploie douze sortes de quatrains :

Des strophes isométriques, en vers de sept pieds :

e a e a[2]

en vers de huit pieds :

e a e a[3]

des stances de quatre alexandrins :

e a e a[4]
e a a e I, 303;

des stances de trois alexandrins suivis d'un vers de six pieds :

12 12 12 6
e a e a I. 156, 178, 277.
a a e e I, 318.
e e a a[5];

[1] Cf. Godeau, II, XXXI; Ménage, p. 259-260; Marmontel, V, 151. — Delavenne, p. 54; Evrard, *Préceptes de poésie*, Namur, 1884, p. 23; Allais, p. 293. Pour V. Hugo, les deux mots sont synonymes : *Voix intérieures*, t. III, p. 316.

[2] I, 306. Cette forme figure dans Ronsard, ed. Blanchemain, bibliothèque elzévirienne, II, 154, etc. — Les rimes masculines sont désignées par les lettres a, i, o, u, y; les rimes féminines, par e, ée, ie, ue, ye. Au lieu de les ranger verticalement, je les écris horizontalement, pour ne pas perdre de place.

[3] I, 302. Cette forme figure dans Ronsard, t. II, p. 208, etc.

[4] I, 2, 36, 56. Cette forme figure dans Ronsard, II, 483, une seule fois, dans une ode qu'il supprima lui-même.

[5] I, 28, 297 : Pour ces deux dernières formes, la succession des rimes plates, blâmée par M. Allais, p. 299, avait déjà été critiquée par Marmontel : « Des distiques, accolés l'un à l'autre, ne sauraient former une *stance* harmonieuse; et cet exemple de Malherbe,

Il n'est rien ici-bas d'éternelle durée;
Une chose qui plait n'est jamais assurée;

Digitized by Google

des stances plus compliquées, ainsi composées :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 12 | 6 | 12 | 6 | |
| e | a | e | a[1] | |
| 12 | 6 | 12 | 12 | |
| e | a | e | a | I, 149. |
| 12 | 8 | 12 | 12 | |
| e | a | e | a | I, 236. |

On rencontre une fois des couplets en rimes masculines :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 10 | 8 | 10 | 6 | |
| a | a | o | o | I, 194, |

et une fois des couplets en rimes féminines :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 9 | 9 | 10 | 10 | |
| e | e | ée | ée | I, 226. |

Pour les sixains, Malherbe emploie vingt-six strophes, stances, ou couplets différents :

Vers de sept pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| a | a | e | o | e | o | I, 319. |

Vers de huit pieds :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| e | a | e | a | o | o[2] |
| e | e | a | ée | a | ée[3] |
| a | a | e | i | i | e[4] |
| e | e | a | ée | ée | a[5] |
| a | a | e | i | e | i[6] |

M. Souriau.

*(A suivre.)*

L'épine suit la rose, et ceux qui sont contents
Ne le sont pas longtemps (I, 28-29),

cet exemple lui-même fera sentir que la rime plate soutiendrait mal le ton de l'ode, et manquerait de grâce dans les *stances* légères. L'oreille y veut au moins quelque entrelacement de rimes » (V, 151.)

[1] I, 39. L'exemple est tiré de la Consolation à Du Perrier : « Remarquez qu'en cette stance et en plusieurs autres de ce poème, il n'y a point de repos au second vers. Il serait mieux qu'il y en eut, mais ce n'est pas une faute qu'il n'y en ait point ». Ménage, p. 561.

[2] I, 130. Cette forme figure dans Ronsard, t. II, p 147. Marmontel ne l'admettait pas : « L'oreille veut quelque entrelacement de rimes, et permet tout au plus un distique isolé à la fin de la stance comme dans l'octave italienne : encore l'essai qu'en a fait Malherbe n'a-t-il rien de bien séduisant » (V, 151).

[3] I, 197. Cette forme figure dans Ronsard, parmi les odes supprimées, II, 425.

[4] I, 285. Cf Ronsard, II, 122, et passim. Il l'a employée vingt fois.

[5] I, 84, 97, 99, 152. Cf. Ronsard, II, 114 et passim. C'est encore une de ses formes favorites : il l'a employée dix-sept fois.

[6] I, 32, 141, 144, 146, 166, 201. Cf. Allais, p. 361.

Digitized by Google

# VOYAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A POITIERS

M. le Président de la République s'est rendu, pendant les vacances dernières, à l'invitation qui lui avait été adressée par le Conseil municipal de Poitiers; il a séjourné dans notre ville le 15, le 16 et le 17 septembre.

Nous n'essaierons pas de retracer ici la brillante réception qui lui a été faite. Nous nous bornons à reproduire quelques-uns des discours qui ont été prononcés dans cette circonstance mémorable.

**Discours de M. ARREN, maire, en présentant le Conseil municipal de Poitiers :**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je suis heureux de vous présenter les Membres du Conseil municipal de Poitiers, et de vous offrir l'hommage de leur fidélité et de leur profond respect Tous, sans exception, sont entièrement dévoués aux institutions qui régissent la France et dont vous êtes le représentant le plus élevé. Notre Assemblée communale est ainsi la preuve vivante des progrès qu'ont faits dans notre ville les idées républicaines. On peut, aujourd'hui surtout, mesurer le chemin qui a été parcouru, en voyant toutes les classes de la population rivaliser de zèle pour fêter dignement le premier magistrat de la République. Vous avez fait, Monsieur le Président, la conquête de notre antique cité.

Dans d'autres villes, vous avez pu visiter des usines importantes, de vastes entrepôts, de riches établissements industriels; nous n'avons rien de semblable à vous montrer. Poitiers n'est pas un grand centre de commerce ou d'industrie; c'est un centre universitaire. Notre ville possédait autrefois une Université florissante, qui a jeté un vif éclat durant son existence plus de cinq fois séculaire. Aujourd'hui elle est justement fière de ses établissements d'Enseignement supérieur, pour lesquels, en ce moment même, elle s'impose de lourds sacrifices Elle attache une importance extrême au développement de ses Facultés, qui contribuent dans une large mesure à sa prospérité matérielle et morale. Aussi, une vive émotion s'est-elle emparée de

Digitized by Google

tous ses habitants, — et un de nos collègues s'est fait au Sénat l'éloquent interprète de notre inquiétude, — quand il a été question de doter quelques villes privilégiées d'Universités régionales.

Nos craintes sont maintenant dissipées; nous avons la ferme espérance que le glorieux héritage d'un long passé ne dépérira pas entre nos mains, et qu'on ne voudra pas le frapper de déchéance, en lui refusant un titre auquel il a tant de droits. Cette espérance et ces intérêts qui nous sont si chers, nous désirons les remettre entre vos mains, Monsieur le Président. Nous vous demandons respectueusement l'autorisation de placer sous votre protection la future Université de Poitiers. En acceptant ce patronage, vous mettrez le comble à la reconnaissance de la Ville que nous avons l'honneur de représenter.

---

**Discours de M. COMPAYRÉ, recteur, en présentant le corps académique :**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

J'ai l'honneur de vous offrir l'hommage du corps universitaire de Poitiers.

Dans une ville comme celle-ci, dont le nom seul évoque tant de dates glorieuses ou douloureuses pour l'histoire de notre pays; d'où Jeanne d'Arc est partie pour libérer le territoire, ou Rabelais a étudié; autour de laquelle se sont engagées jadis de terribles parties de guerre, où se jouaient les destinées de la nation, et dont les beaux spectacles militaires que nous venons d'admirer ravivent le souvenir — dans cette antique cité toute pleine de traditions — nous sommes particulièrement heureux d'avoir à vous présenter un brillant ensemble d'institutions universitaires, j'allais presque dire une jeune Université, qui ne se défend ni les ambitions ni les espérances, et de vous dire enfin que, dans ce recoin de la vieille France, on sait travailler avec foi et courage pour la France nouvelle.

Les délégués de notre association d'étudiants sont allés, il y a quelques mois, aux fêtes de Nancy saluer avec respect, en votre personne, le gouvernement de la République, et acclamer avec fierté, à vos côtés, les hôtes et les amis de la France.

Vous les retrouverez ici, ces jeunes gens, animés du même espoir, solides et tenaces dans leur travail comme dans leurs affections, avec les fortes qualités d'une race, plus réfléchie qu'ardente peut-être, mais qui, quand elle a donné une fois son cœur, ne le reprend jamais.

Digitized by Google

Les maîtres distingués dont ils reçoivent les leçons ne négligent point de leur rappeler que l'instruction privilégiée qui leur est donnée n'est qu'un prêt que leur fait la patrie, un prêt qu'ils doivent lui rendre sous la forme des actions généreuses, des sentiments élevés de tolérance et de solidarité sociale qu'inspire la vraie science.

De sorte que nous ne vous apportons pas seulement l'assurance de notre affection et de notre dévouement : nous nous présentons à vous, Monsieur le Président de la République, comme vos collaborateurs, modestes mais résolus, dans une œuvre qui, nous le savons, répond aux plus chers de vos vœux : l'œuvre de l'union de tous les Français dans le progrès démocratique, sous les auspices de ce gouvernement républicain dont vous n'êtes pas seulement, par la volonté des élus de la nation, la personnification la plus haute, dont vous êtes devenu, grâce aux traînées de sympathie qui suivent partout votre passage, la personnification la plus aimée et la plus respectée.

---

**Toast porté à M. le Président de la République par M. ARREN, maire de Poitiers.**

*Au Banquet du 16 septembre 1892.*

Monsieur le Président de la République,

J'ai le très grand honneur de vous présenter les hommages de la Ville de Poitiers, et l'expression de sa respectueuse reconnaissance. Depuis qu'elle a reçu la promesse officielle de votre visite, notre Ville n'a eu d'autre préoccupation que de répondre dignement à ce témoignage de votre haute sympathie. Aujourd'hui elle s'abandonne tout entière à la joie patriotique de posséder pendant quelque temps le Chef de l'État, de lui exprimer, par tous les moyens dont elle dispose, sa fidélité et son dévouement, et d'acclamer en lui la vivante image et la personnification de la patrie. En son nom, je vous remercie encore d'être venu parmi nous.

Vous vous trouvez, Monsieur le Président, au milieu de populations calmes, réfléchies, attentives aux leçons de l'histoire, et qui ont appris à son école à confondre dans une commune affection la République et la Patrie. Leur dévouement à nos institutions est d'autant plus solide qu'il s'est formé à la longue, sous la pression des événements, à mesure que les défiances invétérées, les craintes imaginaires qui entourèrent d'abord la troisième République, s'évanouissaient

Digitized by Google

pour jamais devant l'évidente réalité. A qui donc en effet essaierait-on de faire croire encore que la République ne peut jeter de profondes racines dans le pays, et qu'elle traîne fatalement après elle la guerre civile et la guerre étrangère, alors que nous venons de traverser vingt-deux ans de stabilité et de paix, d'ordre et de liberté? Qui oserait répéter que le gouvernement républicain est condamné à l'isolement en Europe, et qu'aucune main amie ne se tendra vers lui, après les éclatantes manifestations qui sont encore présentes à toutes les mémoires, et qui ont fait courir d'une extrémité de la France à l'autre un long frémissement de satisfaction et de fierté nationale? Comment admettre que des cœurs vraiment français ne soient pas pénétrés de reconnaissance pour un gouvernement qui a su réparer des désastres sans nom, relever la fortune du pays, et créer enfin cette admirable armée, qui est l'objet de votre constante sollicitude, Monsieur le Président, et à laquelle vous venez de prodiguer encore les marques du plus vif intérêt, au pied des montagnes de la Savoie, et dans les plaines de Montmorillon? Non, les critiques et les accusations ne pouvaient tenir devant ce spectacle réconfortant d'une grande nation respectée au dehors, et s'épanouissant, à l'intérieur, dans la plénitude de sa force. Aussi les adhésions sont venues en foule, et viennent encore à cette République si longtemps calomniée, mais à laquelle les plus hautes autorités morales rendent maintenant justice, et qui a régénéré la France !

Votre nom, Monsieur le Président, figurera avec honneur et au premier rang sur le livre d'or du relèvement national. L'impartiale histoire dira que vous avez rendu la France plus grande et plus forte qu'elle ne l'était avant l'année maudite, et que vous avez contribué plus qu'aucun autre à cette puissante expansion des idées républicaines, qui prépare l'unité morale de la patrie. Elle dira que vous avez porté noblement le drapeau de la France.

Vos adversaires politiques vous ont eux-mêmes rendu ce témoignage. Au lendemain de Cronstadt, ils vous ont remercié publiquement, — et ce sera leur éternel honneur, — « de la dignité et de la fermeté avec lesquelles vous présidiez aux destinées de la République et des résultats que vous aviez obtenus. » C'est ainsi que s'exprimaient ceux-là mêmes qui combattaient les institutions républicaines.

Ces paroles, aussi honorables pour ceux qui les ont prononcées que pour celui à qui elles étaient adressées, ont dû vous causer une joie bien vive, Monsieur le Président; elles vous ont montré en effet que vous vous rapprochiez du but vers lequel tendent tous vos discours et toutes vos actions, qui est de faire accepter et aimer la République par tous les Français, en rendant la France glorieuse et florissante par la République.

Digitized by Google

Ce noble vœu se réalise chaque jour. Les dissentiments se calment; les barrières infranchissables qui séparaient les partis s'abaissent peu à peu. C'est surtout dans les régions que vous visitez que s'opère cette pacification des esprits. Partout où vous allez, — la ville de Poitiers vient d'en donner un saisissant exemple, — toutes les mains se tendent vers vous, et les cœurs battent à l'unisson. Vous aussi, fidèle à de glorieuses traditions de famille, vous aurez organisé la victoire, mais une victoire pacifique, remportée sur les volontés jusqu'ici divisées, qui se consument dans des luttes stériles, et que vous voudriez réunir comme dans un faisceau pour le plus grand bien de la patrie.

Nous faisons des vœux ardents pour qu'il vous soit donné de continuer, pendant de longues années encore, cette œuvre d'apaisement et de concorde. En la menant à bonne fin, vous aurez assuré à la France les deux plus grands biens que puisse désirer une nation : au dehors, une paix honorable et capable d'imposer le respect; au dedans, la paix morale et la conciliation des consciences sur le terrain du patriotisme.

Messieurs, je vous propose de lever vos verres au premier citoyen de la France, à Monsieur Carnot, président de la République.

---

**Discours de M. le Président de la République.**

Monsieur le Maire,

C'est avec une bien vive satisfaction que je viens de vous entendre.

On ne saurait rendre à la République un hommage plus éclairé, apprécier avec plus de justesse les bienfaits dont la France lui est redevable, suivre avec plus de clairvoyance la marche, rapide ou lente, des adhésions qu'elle a recueillies, mieux montrer enfin combien aujourd'hui elle a poussé de profondes racines dans notre sol.

J'applaudis à cette page d'histoire, dont tous les passages viennent d'être soulignés par une si unanime approbation, et je suis heureux de constater, par l'accueil fait à vos paroles, que vous avez fidèlement traduit les sentiments de vos concitoyens.

En pouvais-je douter, d'ailleurs, après avoir vu avec quel empressement les populations poitevines, « calmes, réfléchies et attentives, comme vous l'avez si bien dit, aux leçons de l'histoire », sont venues aujourd'hui manifester leur attachement à la République et saluer le

Digitized by Google

drapeau dont les élus de la Nation m'ont temporairement confié la garde.

Au nom du gouvernement, je les en remercie et je vous remercie vous-même, Monsieur le Maire, de vous être fait ce soir leur éloquent interprète.

Ces témoignages sympathiques sont, pour les Pouvoirs Publics, tout à la fois la plus précieuse récompense des efforts qu'ils ont consacrés au relèvement de la Patrie ainsi qu'au progrès de ses institutions, et un efficace encouragement pour la continuation de leur œuvre.

Si l'honneur m'est échu de présider à ces efforts et de concourir à ce relèvement, c'est au pays lui-même qu'il faut faire remonter nos hommages. — C'est à son impulsion souveraine que nous obéissons tous; c'est lui qui nous ordonne par les manifestations répétées du Suffrage-universel de grouper toutes ses forces en un faisceau sans leur permettre de s'annihiler dans des luttes stériles; c'est lui qui veut voir partout réalisée cette unité morale dont notre chère armée donne un si admirable exemple, c'est le pays enfin qui impose la paix publique, grâce à laquelle tous les efforts, toutes les volontés pourront se tourner vers les progrès efficaces, vers les réformes qu'attendent de la République ceux qui travaillent ou ceux qui souffrent.

Elles ne s'improvisent pas, ces réformes; elles s'imposent encore moins par la violence. Elles ne peuvent sortir que d'une étude attentive et soutenue, que du concours des intelligences et des cœurs, que de l'universel consentement. Et c'est seulement dans la paix des esprits qu'on peut utilement aborder les problèmes complexes du travail, de l'épargne ou de l'assistance et faire la part de la liberté comme celle de la solidarité.

A nos institutions démocratiques et libérales doit revenir l'honneur de mener à bien ces difficiles travaux, dans l'intérêt des phalanges laborieuses qui sont une des forces vives de la Nation A nous il appartient de couronner ainsi l'œuvre de nos pères en ouvrant à notre pays une ère nouvelle de paix et de concorde. Cette œuvre, Monsieur le Maire, vous souhaitiez, en terminant votre discours, qu'il fut donné à celui qui vous répond de la « continuer pendant de longues années encore. »

Je suis profondément touché d'un vœu si cordialement exprimé. Mais laissez-moi écarter ce qu'il contient de personnel pour retenir seulement la pensée patriotique dont il s'inspire.

La concorde et la liberté au dedans, la paix et l'estime du monde, tels sont les biens que le pays entier veut avec vous. La République saura les lui conserver et notre chère France trouvera toujours des dévouements prêts à obéir à ses volontés souveraines quand elle

Digitized by Google

devra confier à nouveau la garde de son drapeau et de ses institutions.

Les personnalités s'effacent devant l'intérêt supérieur de la Patrie et de la République.

Votre vieille cité, Monsieur le Maire, et la population Poitevine savent aujourd'hui « les confondre dans une commune affection ».

Je les en remercie encore et je lève mon verre en leur honneur.

---

## PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 1re SÉRIE.

DISSERTATION FRANÇAISE.

Étudier les variantes de Corneille dans *Horace* et *Le Menteur* (Les candidats feront bien de prendre le texte de la *Collection des Grands Écrivains* (Hachette) ou, à défaut de cette édition, celle de M. Petit de Jubbeville pour *Horace* (Hachette) et celle de M. Hémon pour *Le Menteur* (Delagrave).

COMPOSITION LATINE. — Perpendetur Ciceronis (*Nat. Deor.*, II, 3, 8) de gente Romana judicium : « *Si conferre volumus nostra cum externis, ceteris rebus ant pares aut etiam inferiores reperiemus : religione, id est cultu deorum multo superiores* ».

---

Le jeudi 8 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 15 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

NOVEMBRE 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 9.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

M. le Recteur a communiqué au Conseil général des Facultés, dans sa dernière séance, une lettre par laquelle l'Université de Padoue invite les professeurs des Facultés de Poitiers à assister aux fêtes qui seront données, le 7 décembre, en l'honneur de Goletée.

Dans cette même séance, le Conseil général a approuvé les budgets des trois Facultés et de l'Ecole de médecine.

***

M. Compayré, recteur de l'Académie, vient de publier, chez Hachette, un volume in-8° intitulé : *L'Évolution intellectuelle et morale de l'enfant*. Un chapitre de cet ouvrage sur « le développement de la vision chez le nouveau-né », avait paru dans le n° 8, année 1891, du *Bulletin de la Faculté*.

***

M. Carré, qui a publié tout récemment dans la *Revue de la Révolution française*, un article intitulé : *Les Fêtes d'une réaction parlementaire*, fera paraître au mois de janvier prochain un volume qui aura pour titre : *La Chalotais et le duc d'Aiguillon* (in-8°). Ce livre est à peu près imprimé, et formera le volume annuel de la Société des Antiquaires de l'Ouest avant d'être mis en vente chez un libraire de Paris.

***

Digitized by Google

M. Souriau vient de faire paraître, en brochure, son étude sur *la Versification de Malherbe*. Il publiera au commencement de l'année 1893, un ouvrage qui aura pour titre : *Louis XVI et la Révolution*.

∴

Le 17e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines* de Daremberg et Saglio qui vient de paraître, contient de notre collègue M. Hild, les articles d'archéologie religieuse : EUROPA, EURYKLEIA, FAMA.

Le fascicule suivant, qui est sous presse, renfermera entre autres, du même, les articles FATUM et FANNUS.

∴

M. E. Joyau, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, vient de publier une *Histoire de la Philosophie pendant la Révolution*, dont nous donnons un chapitre dans le présent n° du *Bulletin*.

---

## Sujets de compositions donnés a l'examen de baccalauréat ès lettres (Session de novembre.)

### DISSERTATION FRANÇAISE.

I. De l'oraison funèbre de l'antiquité comparée à celle du XVIIe siècle. Ressemblances et différences.

II. *Athalie* avait été accueillie avec indifférence et fut bientôt oubliée. Racine découragé en vint bientôt à douter de son propre génie, et crut qu'il s'était trompé. Vous supposerez que Boileau lui écrit pour le consoler de cet échec et pour le féliciter. Il examine la nouvelle pièce, en fait ressortir les beautés et dit à son ami que c'est là son meilleur ouvrage et qu'on y reviendra.

III. Lettre de Richelieu à Louis XIII après la prise de la Rochelle. Le Cardinal fait l'apologie des actes de son ministère, et énumère les desseins qu'il se propose encore d'exécuter.

### DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

I. Expliquer cette parole de Bossuet : « Otez l'amour, il n'y a plus de passions ; et posez l'amour, vous les faites naître toutes. »

II. Exposer et apprécier les différentes théories par lesquelles les philosophes ont cherché à expliquer l'union de l'âme et du corps.

III. Faire le sommaire d'un cours de Psychologie comparée.

Digitized by Google

## Sujets de compositions donnés a l'examen de licence ès lettres
### (Session de décembre.)

Composition française. — Boileau, dans sa IXe satire, fait dire à un de ses ennemis :

Mais lui qui fait le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace;
Juvénal, avant lui, avait dit en latin :
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette critique? Qu'y a-t-il de faux?

Composition latine. — Partes quas Cicero in *Dialogo de Claris oratoribus* Bruto assignarit definiantur.

Vers latins. — *De Corinthio signo.* — Nudum est signum, nec aut vitia, si qua sunt, celat aut landes parum ostentat : effingit senem stantem; ossa, musculi, nervi, venae, rugae etiam ut spirantis apparent; rari et cedentes capilli, lata frons, contracta facies, exile collum; pendent lacerti, papillae jacent, venter recessit. Aes ipsum vetus et antiquum. Talia denique omnia ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum : dignum templo, dignum deo donum.

Composition d'histoire de la philosophie. — Exposer et apprécier la révolution accomplie par Kant en philosophie, révolution qu'il compare lui-même à celle que Copernic a faite en astronomie.

Philosophie. — Le problème du mal.

Histoire ancienne. — Est-il vrai que le jour où fut fondée Constantinople, un empire nouveau commença? La séparation de l'Orient et de l'Occident était-elle inévitable? Comment se consomma-t-elle définitivement?

Histoire moderne.—Montrer comment le pouvoir absolu, au temps de Louis XIV, se manifeste sous deux aspects : la cour et l'administration.

Géographie. — Caractères généraux de la plaine septentrionale de l'Europe, depuis la mer Baltique jusqu'à la Manche.

Thème grec. — *L'Important.* — Xantippe s'agite pour tout. Il prend des engagements qu'il ne pourra jamais tenir. Une chose est reconnue pour juste, il y fait des objections et est réfuté. Donne-t-il un repas? il fait verser par son laquais plus de vin qu'on n'en peut boire. Voit-il des hommes qui se battent? il les sépare. Il s'offre pour guide dans un sentier qu'il ne connait pas, et bientôt il ne sait plus où il va. Il aborde le général, il lui demande quand il doit livrer bataille et quels ordres il donnera le surlendemain. Malgré la défense du médecin, il donne du vin à un homme brûlé par la fièvre : il veut essayer de guérir ainsi le malade. Une femme meurt, et notre homme en a déjà fait l'inscription funèbre; il y a mis, avec le nom de la défunte, celui de son mari, celui de ses père et mère, celui de sa patrie, en ajoutant : *Ils étaient tous vertueux.*

Grammaire et métrique. — Forme et emploi des temps verbaux qui expriment le passé en grec et en latin.

Lois règlant la quantité, dans les cas où une voyelle est suivie de plusieurs consonnes, en grec et en latin.

Digitized by Google

# FACULTÉ DES LETTRES

*ANNÉE SCOLAIRE 1892-1893.*

## Philosophie

M. ARREN, professeur, doyen.

Le *lundi*, à 4 heures 1/4 (*cours public*), Psychologie expérimentale.
Le *jeudi*, à 10 heures 1/4 (*confér. publique*), Études de Métaphysique et de Théodicée.
Le *samedi*, à 3 heures, La philosophie au XVII[e] siècle. — Bacon et Descartes.

## Conférence de Physiologie

M. le D[r] ROLAND, professeur à l'École de médecine.

Le *samedi*, à 5 heures, Étude du système nerveux et en particulier du cerveau.

## Histoire

M. CARRÉ, professeur.

Le *vendredi*, à 4 heures 1/4 (*cours public*), Louis XVI, les Parlements et la Révolution. — (Après Pâques, le cours public sera remplacé par une conférence de paléographie).
Le *samedi*, à 9 heures, Histoire ancienne; Empire romain.
— — Histoire moderne; La France au XIV[e] et au XV[e] siècles.
Le *samedi*, à 3 heures, Géographie; Région méditerranéenne.

## Histoire du Poitou & Archéologie régionale

M. RICHARD, ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la Vienne, chargé de conférences [1[r] semestre].

Le *mercredi*, à 4 heures 1/2, Histoire du Poitou; Prolégomènes: Géographie historique de la province; Les temps préhistoriques; Le peuple Picton; La Cité Gallo-Romaine et le diocèse de Poitiers; Le Poitou sous les Carlovingiens et sous ses comtes héréditaires.

M. LIÈVRE, bibliothécaire de la Ville [2[e] semestre].

Le *mercredi*, à 4 heures 1/2, Archéologie régionale : Période mérovingienne.

Digitized by Google

## Littérature & Institutions grecques

M. ERNAULT, professeur.

Le *lundi*, à 3 heures, Explication des auteurs grecs du programme de la licence (1er semestre), Sophocle, *Electre*, du vers 1098 à la fin; Euripide, *Electre*, du début au vers 879. — (2e semestre), Thucydide, livre 1er de 1 à 45.

Le *mardi*, à 3 heures, Conférence de grammaire : Verbes et mots invariables, morphologie et syntaxe. — Métrique : Versification épique et principaux mètres lyriques. — Exercices pratiques, correction des devoirs.

Le *mercredi*, à 3 heures (*cours public*), La Comédie grecque.

## Langue celtique

M. ERNAULT, professeur.

Le *jeudi*, à 3 heures (*conférence publique*), Étude des mots et des noms d'origine gauloise, dans le Poitou et les régions voisines.

## Littérature latine & Institutions romaines

M. HILD, professeur.

Le *lundi*, de 8 à 10 heures (1er semestre) : Explication de Juvénal. — (2e semestre) : Explication de Cicéron (auteurs communs à l'agrégation et à la licence). – Corrections des compositions; Exercices pratiques; Interrogations sur le programme des Institutions romaines.

Le *mardi*, à 4 heures 1/4 (*cours public*), Cicéron d'après sa correspondance.

## Antiquités Grecques & Romaines

Le *jeudi*, à 4 heures 1/4 (*conférence publique*), Mythologie artistique : *Aphrodite — Vénus — Hermes — Mercure.*

M. CHEVALDIN, chargé de conférences, professeur agrégé de grammaire au lycée de Poitiers.

Le *lundi*, à 2 heures, Conférence de grammaire : Phonétique française, De la composition et de la dérivation, Théorie des cas en Grec et en Latin. — Syntaxe générale à propos de l'explication des auteurs.

Le *mardi*, à 2 heures, Explication d'auteurs : *Plaute*, Amphytrion; *Tacite*, Annales, livre 1er.

Digitized by Google

## Littérature française

M. SOURIAU, professeur.

Le *jeudi*, à 1 heure (*cours fermé*), Influence de Louis XIV sur la littérature française de son temps.

Le *vendredi*, à 2 heures, Exercices pratiques, Correction de la dissertation française.

Le *samedi*, à 4 heures 1/4 (*confér. publique*), Explication d'auteurs : V. Hugo, Préface de Cromwell.

M. ARNOULD, maître de conférence.

Le *jeudi*, à 9 heures, Explication d'auteurs français : La Fontaine, livre III : Étude des sources du fabuliste.

— — Oraison funèbre d'Anne de Gonzague : De la vérité historique chez Bossuet.

Le *vendredi*, à 9 heures, Explication d'auteurs grecs : *Homère*, Iliade, Chant XV : Études sur l'auteur de l'Iliade.

— — *Platon*, Protagoras; l'Art dans les Dialogues de Platon.

Le *samedi*, à 3 heures, Correction des thèmes grecs; Exercices pratiques de grammaire et de traduction.

## Littérature étrangère

M. PARMENTIER, professeur.

Le *jeudi*, à 2 heures, Exercices pratiques pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes; Explication des auteurs anglais, allemands et français du programme.

Le *vendredi*, à 8 heures, Explication de textes anglais pour la licence, lecture des revues, et histoire de la littérature anglaise dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle et au commencement du XIX^e^

Le *vendredi*, à 3 heures 1/4 (*cours public*), Des rapports de la littérature pédagogique en Angleterre et en Allemagne à partir de la Renaissance et de la Réformation.

Le *samedi*, à 8 heures, Explication de textes allemands pour la licence, lecture des revues, et histoire de la littérature allemande depuis la Renaissance jusqu'à Klopstock.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR

# LE CONCOURS LITTERAIRE

OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

J'ai toujours pensé que de tous les épisodes de notre vie universitaire, si peu mouvementée d'ailleurs, celui qui procure aux étudiants et aux maîtres les émotions les plus salutaires et les plus pures, était le jugement annuel des concours qui ont mis aux prises l'élite de nos travailleurs. Entre deux séries d'examens, longs voyages sur une route monotone et morne, jonchée de victimes qui pleurent et qui maudissent, cette cérémonie est une station agréable et reconfortante; elle est en même temps un épilogue aimable à une année de leçons qui, revenant à heure fixe au nom du devoir, ont plus d'une fois contrarié dans leurs instincts d'indépendance, et les professeurs qui les faisaient et les élèves qui étaient forcés de les entendre. Aujourd'hui, nulle contrainte; nous prenons la parole parce que nous le voulons bien et nous tâcherons de n'en pas abuser; nulle nécessité non plus de faire de la peine à qui que ce soit. Car devant ce brillant auditoire, où nos regards ne rencontrent que des amis de la jeunesse et de la science, tout rayonnants nous-mêmes dans la solennité archaïque de nos robes, nous célébrons les héros du labeur libre et spontané; nous vantons des travaux et nous proclamons des succès auxquels nous avons collaboré et qui démontrent notre utilité. S'Il ne nous est pas permis de récompenser tous les combattants, nous pouvons, en toute vérité, dire qu'il n'y a pas de vaincus parmi eux; nous pouvons même espérer qu'il n'y aura pas de mécontents. Ceux-là qui, par timidité ou par indifférence, ont préféré le repos de leurs vacances aux risques d'une lutte difficile, n'ont pas le droit d'être jaloux des autres; ayant commencé par se payer eux-mêmes, ils savent ce que coûte l'honneur d'être cité dans cette enceinte et ils ne seront pas les moins empressés à applaudir ceux qui l'ont obtenu.

Le sujet que la Faculté des lettres a mis au concours et proposé, dès le mois de janvier, aux investigations de ses étudiants, était ainsi formulé : « *Étudier le rôle littéraire des empereurs romains et leur « influence sur la littérature de leur temps depuis Auguste jusqu'à « Domitien, inclusivement.* » J'avoue sans peine ou plutôt je constate

Digitized by Google

sans embarras que si la question est bien propre à tenter des esprits érudits, amis des lettres latines et avides de grands spectacles historiques, elle n'est pas précisément très nouvelle. Il n'y a guère de sujets neufs à glaner dans le champ de la littérature latine, et quand le professeur a la rare fortune d'en découvrir un, il le garde pour lui-même. Aux étudiants il faut des questions qui aient déjà servi. Par elles nous nous assurons qu'ils sont au courant de la science; par elles aussi nous mettons à l'épreuve leur jugement : placés au carrefour des opinions divergentes, il est bon qu'ils sachent choisir une voie parmi celles qui sont ouvertes déjà, ou qu'ils essaient de s'en frayer une nouvelle.

La littérature de l'empire! l'influence des empereurs romains sur le développement des talents et sur leur orientation, dans ces temps pittoresques et dramatiques qui virent la mort de la liberté et les pires excès du pouvoir absolu ! Quel thème jadis fécond en brillantes controverses ! quel prétexte à allusions aussi mordantes qu'ingénieuses ! Il nous ramène à l'époque, si proche encore de nous quand nous comptons les années, si lointaine quand nous mesurons le chemin parcouru, où, avec les souvenirs de l'antiquité morte, des historiens faisaient la leçon aux maîtres vivants, où ils racontaient les Césars de Rome pour faire détester leurs héritiers de France. Ce n'est pas médire de cet enseignement que de le trouver plus épris de théories généreuses que d'exactitude scientifique : il a eu une trop belle part dans le réveil de l'opinion libérale, il a exercé sur nos idées de la vingtième année de trop puissantes séductions pour que nous lui marchandions notre estime et même notre reconnaissance. Mais il est certain qu'il a laissé de dangereux modèles ; et c'est un des bienfaits de notre temps que la jeunesse puisse se passer de les imiter.

Vous n'attendez pas de moi, messieurs, qu'après vous avoir montré l'écueil du sujet proposé à nos concurrents, j'en expose ici toutes les ressources ni que j'en esquisse, même à grands traits, le plan et les idées fondamentales. Les mémoires que j'ai lus m'ont rendu l'érudition tellement facile qu'elle deviendrait sûrement intempérante. Il me suffira de constater, d'une façon générale, que c'est une étude bien complexe toujours et bien délicate, que celle d'une évolution littéraire au sein d'une société très raffinée. Même quand les faits sont simples et faciles à ordonner, qui peut se flatter de faire la distinction rigoureuse des effets et des causes? Qui mesurera avec équité les responsabilités du pouvoir politique dans la décadence du goût, ou la part des lettres dans la corruption des mœurs et dans l'abdication des instincts de liberté ? Il est arrivé que des gouvernements d'essence libérale et d'aspirations vertueuses n'ont rien su faire pour l'art et pour la science, qu'ils en ont même arrêté l'essor au nom de la vertu, sinon de la liberté. Au contraire, des régimes fondés sur la ty-

Digitized by Google

rannie d'un homme ou d'une minorité privilégiée se présentent devant l'histoire avec un éblouissant cortège de penseurs, de poètes, d'artistes immortels. Si sévère que l'on soit pour un système politique qui compense Auguste par Néron et Titus par Domitien, il faut avouer que le siècle qui s'ouvre avec Virgile, Horace et Tite-Live pour finir sur Tacite et Juvénal, tient une assez belle place dans l'histoire des lettres et qu'il fut un des plus utiles aux progrès de l'esprit humain.

La littérature n'y a pas joué qu'un seul rôle; tour à tour active et passive, recevant sa forme multiple des événements et des hommes et contribuant pour sa part à varier la société qui lui a donné naissance, elle ressemble au Protée de la fable, qui ne ressemble jamais à lui-même et qui jamais ne livre son secret. Sous Auguste elle a merveilleusement servi à orner et même à consolider le nouvel ordre des choses, qui lui a inspiré ses œuvres les plus belles. Plus tard elle contribue à le corrompre par la flatterie, comme elle se laisse avilir par la domesticité. Et toujours elle reflète ou les qualités ou les défauts du régime politique, jusqu'au jour où, la conscience publique la prenant pour interprète de ses révoltes longtemps comprimées. elle traduit avec éclat les haines, les colères et les dégoûts qu'un siècle de tyrannie avait amassés dans les âmes. Que dire de l'attitude personnelle des empereurs, en qui s'incarnait toute la puissance publique, sinon que, suivant leur tempérament et suivant les circonstances, ils se sont faits tantôt les protecteurs avisés, tantôt les adversaires plus ou moins déclarés de la pensée libre servie par le style; que cette grande force sociale, la seule qu'ils n'aient pu confisquer avec tout le reste, ils l'admirent à la fois et la craignent, sans cesse préoccupés ou de l'empêcher de nuire ou de l'exploiter à leur profit ? Il est certain que des empereurs ont su aimer de grands écrivains pour eux-mêmes, à cause de leur art qui les charmait, et pour leurs qualités personnelles qui les rendaient d'agréables compagnons. Mais ils les aiment surtout quand ils peuvent s'en servir, comme ils les persécutent, ou, ce qui est pire, comme ils tâchent de les corrompre, y réussissant quelquefois, quand ils ont des raisons de redouter leur influence. Non que le culte désintéressé du beau porte naturellement ombrage au despotisme; (nous voyons précisément les pires despotes pratiquer ce culte pour leur part), mais parce que les lettres, cessant d'être un instrument de règne, se transforment aussitôt en un instrument d'opposition.

Remarquons d'ailleurs, et ce n'est pas là le côté le moins intéressant du sujet, que dans cette longue suite d'empereurs qui remplit cinq quarts de siècle, il n'en est pas un qui n'ait su tenir une plume, pas un qui ne se soit illustré à l'occasion par quelque œuvre de prose ou de vers, comme un lettré de profession. Ne parlons pas d'Auguste qui fut exceptionnel en tout et dont les rares qualités intellectuelles sont

Digitized by Google

connues comme aussi ses tares morales; mais chez ses successeurs les plus mal famés, quels contrastes étranges! quel mélange presque absurde d'aspirations pour le bien et pour le mal! Je n'ai pas, quant à moi, d'opinion bien arrêtée sur la sottise de Claude; j'incline à croire que cet empereur est un des grands calomniés de l'histoire; il eut le malheur de déplaire aux femmes, même à sa mère, qui l'a affublé devant la postérité d une épithète malsonnante. Il n'en fut pas moins ce qu'on appellerait aujourd'hui un historien éminent, écrivant avec une égale facilité de très gros ouvrages dans les deux langues, et un archéologue de valeur. Historiens et archéologues, je vous le dis en vérité, vous avez intérêt à réhabiliter Claude! Je sais mieux à quoi m'en tenir sur le compte de Néron: il éleva, cela n'est que trop sûr, les pires vices au niveau de la suprême puissance, dont il fut redevable à un premier crime et qu'il cimenta de plusieurs autres : *summa vitia in summa fortuna*. En fut-il moins un poète, non pas de premier ordre (il n'en exista point sous son règne) mais capable de lutter, même s'il n'avait pas été le maître, contre les moins mauvais de son entourage? Caligula orateur, tenant tête aux plus brillants avocats dans les assemblées; Domitien courtisant la Muse épique, connaissez-vous jeux plus singuliers des énergies naturelles? Et quelle étrange force de production que celle de cette sève romaine qui, après avoir donné au monde des conquérants et des organisateurs de génie, fut encore assez riche pour procréer des maîtres dans les arts de la paix, jusque sur le trône des empereurs!

Je serais désolé, Messieurs! que cet aperçu rapide du sujet mis au concours prît à vos yeux les apparences d'une leçon. Je n'ai nulle intention de vous prendre en traître, comme un *recitator acerbus* qui abuserait des circonstances. A vrai dire je n'ai fait que traduire en les résumant, les idées souvent ingénieuses, d'une originalité et d'une profondeur très suffisantes, qui alimentent les mémoires de nos concurrents. Les pièges que nous avions dressés à leur inexpérience, ils les ont le plus souvent évités avec une décision tranquille et sagace que l'on est ravi de rencontrer chez la jeunesse; les lieux communs sur lesquels nous craignions de les voir sombrer, il les ont aperçus à la claire lumière des faits et ils les ont jugés comme ils le méritaient. Plus ils se sont tenus près des textes antiques que nous leur avions signalés comme la meilleure des sources, plus aussi ils se sont montrés judicieux dans la critique personnelle. Il est vrai que si des lueurs douteuses pouvaient les égarer le long de leur route, il ne manquait pas non plus de guides recommandables et de modèles excellents. Et ils ne se sont pas fait faute d'en user; à chaque page de leurs essais éclate l'influence des Patin, des Martha, des Boissier, des Duruy, érudits à la tête solide dont l'exemple garantit contre les déclamations vaines et les assimilations forcées, écrivains au pur lan-

Digitized by Google

gage qui resteront l'honneur de notre Université de France, que partout on salue comme des maîtres dans l'art de rendre agréable l'étude de l'antiquité.

Quatre mémoires nous ont été adressés ; à ne regarder qu'à leur étendue ils sont tous d'apparence fort respectable ; il en est trois qui fourniraient aisément cent pages d'impression chacun ; le quatrième ne leur est guère inférieur à ce point de vue et il l'emporte sur l'un des trois par la solidité du savoir, par les qualités du style et de la composition. Le moins bon ne pouvait pas ne pas l'être ; il est l'œuvre d'un débutant qu'il faut juger avec indulgence, à qui il faut savoir gré de son zèle, quoiqu'il soit resté loin du but ; M. Plantiveau qui en est l'auteur est un étudiant libre qui a suivi nos cours pendant quelques mois à peine, sur lequel nous avons le droit de compter pour l'avenir ; l'essai insuffisant d'aujourd'hui le trempera sûrement pour les victoires de demain.

Le travail de M. Chazelle, autre étudiant libre et correspondant de la Faculté, confirme de façon fort honorable le succès de son auteur aux examens de la licence ès lettres en juillet dernier. Envisagé dans son ensemble, il équivaut à plusieurs dissertations mises bout à bout, plutôt qu'à une thèse développée avec ordre et ayant une véritable unité. Le souci des textes antiques y éclate beaucoup moins que le respect de leurs modernes interprètes. N'ayant pas embrassé son sujet de manière à le placer sous la sauvegarde d'une idée maîtresse, M Chazelle ne tarde guère à le perdre de vue ; il n'en traite avec l'ampleur voulue que la première partie, le reste est trop souvent vague, inexact et la conclusion sans rapport avec les prémisses. Mais en appréciant le rôle des lettres sous le règne d'Auguste et l'action politique de l'empereur, M. Chazelle a rencontré des développements qui font excellente figure ; peut-être même est-ce de ce mémoire, qui manque de méthode et qui est léger de science, que nous pourrions extraire les tirades les plus académiques, je veux dire les plus fines ou les plus éloquentes ; il ressemble aux œuvres du poète dont parle Horace, qui met un art délicat à soigner les détails mais qui ne sait pas bâtir un tout : *ponere totum nescit*. C'est encore là, chez un débutant surtout, un beau mérite : aussi la Faculté décerne-t-elle à ce travail une mention très honorable.

L'œuvre de M. Moreau à qui nous décernons un deuxième prix a les qualités d'un livre mûrement réfléchi, régulièrement divisé et sagement proportionné en ses diverses parties. Ce qui en fait le mérite distinctif, c'est l'érudition exacte, la recherche méthodique des antiques témoignages et leur discussion le plus souvent judicieuse. Quand l'auteur prend la parole pour son propre compte, quand il se lance dans la mêlée des controverses avec l'élan de la conviction personnelle, il a des aperçus hardis ; il en a même qui sont d'une har-

Digitized by Google

diesse quelque peu téméraire. Frappé du spectacle de l'activité littéraire dans ce siècle où l'on voit les empereurs briguer les lauriers des poètes et les lettrés frayer sur un pied d'égalité avec les empereurs, il en vient, peu s'en faut, dans sa conclusion, à glorifier le régime qui a produit ce résultat; c'est pousser loin l'amour de la littérature. Sa méprise m'a rappelé une amusante boutade de H. Heine : « Quand le vice se fait gigantesque, a écrit quelque part le célèbre humouriste, il devient moins repoussant. Une miss anglaise était révoltée par la nudité des statues antiques; la vue d'un Hercule colossal la laissa indifférente. Évidemment, quand les choses prennent ces proportions, elles cessent d'effaroucher la pudeur ». M Moreau a vu ses héros trop grands, cela l'a empêché de bien juger leurs défauts.

Le mémoire auquel nous décernons le premier prix et qui a pour auteur M A. Serrurot, l'emporte sur le précédent par la maturité de la pensée, par l'art de la composition et la distinction du style. Les recherches à travers les textes ont été consciencieuses et peu s'en faut complètes; les appréciations personnelles sont presque toujours sensées, aussi éloignées de l'affectation à rester original aux dépens de la vérité, que de la déclamation banale et du lieu commun. Il y aurait peu de chose à ajouter et moins encore à modifier pour que ce travail fût digne de la publicité : nous en donnerons certainement quelques parties dans le *Bulletin* de la Faculté, avec le regret de ne pouvoir l'imprimer tout entier. J'y constate cependant une lacune assez grave; et comme cette lacune existe également dans le travail de M. Moreau, je suis bien obligé de m'en prendre à la Faculté plutôt qu'aux concurrents. Nous avons eu tort, sans doute, de limiter matériellement le sujet à la fin du règne de Domitien; ce n'était pas en exclure logiquement la brillante renaissance qui succéda à cette période de silence morne ou de littérature asservie et avilie; au contraire. Les temps où les Romains *auraient perdu la mémoire avec la voix, s'il avait été autant en leur pouvoir d'oublier que de se taire*, expliquent l'explosion de littérature satirique et pamphlétaire qui, parfois avec un fracas excessif, vengea la conscience universelle et prit sur le passé une vigoureuse revanche. Comme des plantes merveilleuses de couleur, qui poussent dans un fumier, ainsi l'histoire de Tacite et les satires de Juvénal ont nourri leurs racines dans les pires hontes de la tyrannie impériale. Puisque nous sommes redevables à cette tyrannie de quelques-unes des plus belles pages qui soient sorties d'une plume humaine, n'hésitons pas à lui en faire hommage. Il n'est pas donné à tout le monde d'élever l'indignation à la hauteur du génie; et des diverses façons dont les empereurs ont inspiré la littérature, c'est encore celle-là qui a produit les œuvres les plus remarquables

Digitized by Google

Les mémoires dont je viens de vous rendre compte nous ont fait doublement plaisir et parce qu'ils sont bons et parce qu'ils ont pour auteurs des étudiants assidus, je dois même dire intimes, de notre Faculté. Est-il besoin d'ajouter que si cette intimité nous les rend plus chers, elle ne nous fait pas plus indulgents pour leurs faiblesses? Ils ne nous reprocheront pas, soyez-en sûrs, Messieurs! de les avoir aimés comme le hibou de la fable aime ses petits : *Ils sont mignons, beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons.* C'est là un compliment qu'ils entendent aujourd'hui pour la première fois, car nous ne voulions pas leur faire arriver malheur. Nous les avons traités plutôt comme Virgile traitait ses vers : *ursino more;* c'est-à-dire que par une action incessante nous les avons redressés pour les embellir, nous les avons nourris pour les fortifier, nous les avons différés pour qu'ils eussent le temps de mûrir. La docilité rare qu'ils ont mise pendant deux années ou plus à recevoir nos avis et à correspondre à nos soins a porté ses fruits; avec le diplôme de licencié, loyalement et même brillamment obtenu, ils remportent aujourd'hui un titre aussi difficile peut-être et non moins enviable; c'est pour eux la juste récompense d'un travail intelligent et personnel; vous me permettrez d'ajouter que c'est aussi la plus agréable que le dévouement de leurs maîtres ait voulu recueillir.

Si long que soit déjà ce rapport, il serait déparé lui-même par une lacune impardonnable, si avant d'appeler les lauréats, je ne remerciais en leur nom et en celui de la Faculté, d'abord M. le Ministre de l'Instruction publique qui, chaque année, met à notre disposition 150 francs de prix à distribuer, sous forme de livres, entre les concurrents; ensuite la municipalité de Poitiers qui, pour la première fois cette année, a plus que doublé cette somme Ce n'est pas ici qu'il est utile de vanter la sollicitude des élus de notre ville pour les intérêts de l'enseignement supérieur. *Lapides clamant*, les pierres même, les pierres surtout élèvent la voix pour attester leur générosité intelligente. Ils auraient pu se borner à gagner, par les plus lourds sacrifices, la cause de notre future Université devant le Parlement. Ils ont fait plus et mieux peut-être en s'ingéniant à intervenir dans tous les actes de notre vie scolaire, ici avec des subventions qui ont permis d'organiser des cours plus spécialement en rapport avec les goûts et les besoins de notre région, là avec des bourses qui ouvrent l'accès de notre enseignement aux plus humbles, pourvu qu'ils fassent preuve de travail et d'intelligence; finalement avec des suppléments de récompenses qui excitent l'émulation, comme nous avons le plaisir de le constater aujourd'hui, et qui préparent pour l'avenir une génération de professeurs instruits et dévoués. La gratitude de l'Université est acquise à une ville qui entend et pratique ainsi ses devoirs envers la science. Sa bonne renommée devant l'opinion ne peut que

Digitized by Google

grandir et le progrès de la chose publique rendra au centuple les semences jetées en terre.

La Faculté a réparti comme il suit les crédits mis à sa disposition par la double générosité de la Ville et de l'État :

1er Prix : **200** francs, dont **100** francs en livres à
M. A. SERRUROT, ancien maître répétiteur, boursier de l'État à la Faculté, licencié ès lettres.

2e Prix : **150** francs, dont **50** francs de livres à
M. J. MOREAU, boursier de la ville de Poitiers, licencié ès lettres.

Une mention très honorable est accordée à M. E. CHAZELLE, correspondant de la Faculté, ancien élève du lycée de Limoges, licencié ès lettres.

Un cinquième mémoire, dont l'auteur est M. Généroux-Moreau, n'a été remis que le 30 octobre, trop tard pour qu'il en pût être rendu compte à la séance de rentrée : il n'eût du reste changé en rien les résultats du concours.

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

### L'Histoire de la Philosophie en France pendant la Révolution

Tous les historiens de la philosophie sont muets sur la période qui correspond à notre grande Révolution. De Voltaire, Rousseau, Diderot et Condillac, ils sautent brusquement aux Idéologues, déclarant que dans l'intervalle il n'est rien qui mérite d'attirer l'attention. Cependant il est bien peu vraisemblable que la passion enthousiaste que le XVIIIe siècle avait témoignée pour la philosophie se soit subitement éteinte en 1789. On répète sans cesse que les philosophes du XVIIIe siècle sont les auteurs responsables de la Révolution : les uns y voient leur principal titre de gloire, les autres une raison de leur lancer l'anathème; l'histoire de la Révolution appartient donc à l'histoire de la philosophie et ne peut en être détachée. C'est ce que proclamèrent successivement l'Assemblée nationale et la Convention en votant, le 12 avril 1791 et le 1er octobre 1793, que les honneurs de la translation au Panthéon seraient rendus à Descartes; les circonstances devaient d'ailleurs empêcher l'exécution de ces décrets.

Nous rencontrons ici une phase originale sans analogue dans l'his-

Digitized by Google

toire de l'esprit humain. Nous n'avons pas à citer un seul grand nom, à exposer un seul système nouveau. Tous les grands philosophes sont morts, Voltaire et Rousseau en 1778, Condillac en 1780, d'Alembert en 1783, Diderot en 1784; ils n'ont laissé derrière eux que de pâles épigones, Condorcet, Naigeon, Volney, Bernardin de Saint-Pierre. Les circonstances ne sont certes pas favorables aux études abstraites, aux méditations calmes et sereines. Mais nous assistons à une pénétration, à une infiltration, malheureusement incomplète et insuffisante des idées philosophiques dans la masse de la nation, à une tentative de réalisation immédiate des théories développées par les philosophes du milieu du siècle. Ces idées ne sont pas approfondies par des génies graves et impartiaux, mais tantôt imparfaitement digérées par des esprits médiocres, étroits, trop souvent égarés par la passion ou l'intérêt, tantôt mises prématurément en application par des hommes de bonne foi, mais de peu d'intelligence.

L'histoire de la philospphie pendant la Révolution se peut diviser en deux périodes bien distinctes, moins par les dates que par leurs caractères.

On donnait au XVIII^e^ siècle le nom de philosophes à des hommes très différents les uns des autres; nous pouvons cependant les ranger en deux groupes. Il y a d'abord les hommes comme Voltaire, Rousseau, Diderot, et tous ceux qui gravitent autour de ces astres de première grandeur : ils agitent avec passion toutes les questions morales et sociales; ils n'ont pas de système, ils ne fondent pas d'école; ils sont écrivains plus encore que philosophes; leurs livres sont lus avec avidité; ils exercent une grande influence sur leurs contemporains et sur le cours des évènements; mais il en résulte de telles conséquences qu'à partir du 9 thermidor une violente réaction se manifeste dans le public contre la philosophie

Condillac au contraire et son école font très peu de bruit au XVIII^e^ siècle; les autres en parlent même avec un certain dédain; ils n'ont aucune influence sociale ni politique. Mais leurs livres continuent d'être étudiés par quelques hommes sérieux et profonds qui aiment à se réunir dans la petite maison de l'aimable M^me^ Helvétius à Auteuil. Dès que renaissent l'ordre et la paix, on sent le besoin de reconstituer les études : on fonde l'École normale et les Écoles centrales; on crée, à l'Institut national, une section des sciences morales. Presque tous ceux qui sont appelés à enseigner dans les écoles, à siéger à l'Institut, sont des disciples de Condillac, des membres de cette école idéologique, dont la Décade philosophique est l'organe. Cette seconde période a fait l'objet de plusieurs publications récentes, tandis que la première est généralement inconnue.

Ce serait une étrange exagération de dire que la philosophie du XVIII^e^ siècle est la cause unique ou la cause principale de la Révolu

Digitized by Google

tion française : ce n'est pas elle à coup sûr qu'il faut accuser du discrédit où étaient tombées la Monarchie, la Noblesse et l'Église; ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre de la vénalité des charges ni de la dilapidation du trésor. S'il n'y avait pas eu de philosophes en France au XVIII^e^ siècle, ou s'il n'avait existé que des philosophes de cabinet, comme Condillac et ses disciples, la Révolution n'en eût pas moins éclaté, mais beaucoup plus tard : la philosophie a donc eu pour effet de hâter l'explosion de la Révolution française et de lui imprimer son caractère propre et original.

Nous sommes trop souvent portés à méconnaître ce que nous devons aux philosophes du XVIII^e^ siècle en raison même de l'immensité de leurs services. Leur victoire a été trop complète : c'est là leur malheur. Certains principes sont si manifestement et si universellement reconnus que nous ne pouvons croire qu'on les ait jamais contestés; il faut faire un effort de réflexion pour se reporter 150 ans en arrière et comprendre quelle a été la difficulté de leur triomphe. Tous ces philosophes ont des défauts qu'il importe de ne pas méconnaître, mais grâce à eux certaines absurdités, certaines injustices ne sont plus possibles.

Carlyle dit dans ses *Essais* que la caractéristique de Voltaire fut l'adresse: cet éloge nous paraît convenir à tous les philosophes du XVIII^e^ siècle : ils ont été les plus adroits des polémistes. On dit souvent que leur philosophie fut exclusivement négative et destructrice. Cela est loin d'être vrai, puisqu'ils ont proclamé et établi les principes de 89 dont le caractère est incontestablement positif. Mais à cette époque un travail de destruction était nécessaire avant tout, car un grand nombre d'hommes, surtout dans la noblesse et le clergé, étaient intéressés au maintien d'abus dont ils profitaient. Les philosophes ont si bien fait qu'ils ont gagné à leur cause une bonne part de la noblesse et du clergé; ils ont su rendre ces privilèges odieux et ridicules à ceux mêmes qui en bénéficiaient; de sorte que le jour de la bataille, tandis que les partisans des idées nouvelles montaient à l'assaut avec enthousiasme, ils ne trouvèrent devant eux que quelques défenseurs amollis et sans conviction. Si la victoire fut facile, c'est qu'elle était préparée de longue main.

Les partisans de l'ancien régime ont été définitivement vaincus, parce que, fait rare dans l'histoire, ils ont été convaincus. Quelques écrivains, comme de Bonaldet J. de Maistre, ont tenté d'en faire l'apologie; leur voix s'est perdue dans le désert, n'a éveillé que de rares échos et n'a pu provoquer un mouvement durable. De même la réaction aristocratique et religieuse de 1814 s'est vue impuissante à remonter le courant et n'a pas tardé à être entraînée par une nouvelle révolution.

Cependant, à peine proclamés, les principes de 89 furent gravement

Digitized by Google

compromis. Il faut en effet dans la Révolution distinguer deux mouvements en sens contraire, celui de 89 et celui de 93. A la chute de la royauté, Barrère disait : « la Révolution est finie ». Non, elle n'était pas finie, mais elle allait changer de caractère. C'est un retour aux procédés du passé : qu'est-ce que le décret du 19 vendémiaire an II : « le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix », sinon la négation de tout principe? Qu'est-ce qu'inaugurer le système du salut public, sinon mettre la raison d'État au-dessus de la Raison?

On attribue souvent 1789 à l'influence de Voltaire et de Montesquieu, 1793 à l'influence de Rousseau. Cette théorie est fort inexacte. Un grand nombre des décisions prises dès le début de la Révolution sont manifestement inspirées de Rousseau, la suppression des Trois Ordres, le vote par tête, le Serment du Jeu-de-Paume, les réformes adoptées dans la nuit du 4 août; et d'autre part nous trouvons dans ses livres la condamnation formelle du régime de la Terreur. Le mouvement de 1789 est inspiré par la philosophie, non celui de 1793. Si la voix de la philosophie avait été écoutée, si les philosophes avaient pu ou avaient su prendre la direction de la Révolution, 93 n'aurait pas éclaté. En d'autres termes, sans l'influence exercée par les philosophes, la Révolution aurait dès le début offert les caractères qu'elle a présentés à partir de 1791 : les événements de cette époque déplorable ne sont pas dûs au pouvoir, mais à l'impuissance de la philosophie.

L'on peut en effet reprocher à la philosophie du XVIII^e^ siècle deux graves défauts dont les conséquences furent d'une gravité incomparable. Tout d'abord elle n'a pas un souci suffisant du peuple et de son instruction; cela provient de ce qu'elle ne le connaît pas. Elle subit de la façon la plus fâcheuse l'influence de son siècle; elle est foncièrement aristocratique. Tous ne parlent pas du peuple avec le même dédain que Voltaire; il n'y voit que de la canaille, pour qui la raison n'est pas faite et qu'il faut laisser à ses superstitions. Mais tous cherchent surtout à gagner la noblesse à leurs idées; ils écrivent encore pour la bourgeoisie éclairée, mais ils ne vont pas au-delà. Rousseau lui-même, qui est du peuple, qui parle tant du peuple, ne le peint pas tel qu'il est, mais tel qu'il croit qu'il devrait être; nous retrouvons sans cesse chez lui les mêmes épithètes consacrées, l'honnête artisan, le sage vieillard, le généreux laboureur, la chaste ménagère; il ne connaît rien des idées du vrai peuple, de ses besoins, de ses passions; on dirait en vérité qu'il n'a jamais vu un homme ivre, une femme tourmentée de la faim, une foule aveuglée par la passion. C'est que, comme les autres, il ne regarde pas autour de lui, dans les rues et dans les campagnes; il étudie les hommes dans les livres, il ne connaît que les Grecs et les Romains, et encore ceux de Corn Nepos et de Plutarque. Un grand nombre d'auteurs, entre autres Bastiat, dans le pamphlet intitulé : Baccalauréat et Socialisme, puis M. Taine,

Digitized by Google

dans les Origines de la France contemporaine, ont mis en lumière cette influence considérable de l'esprit classique d'un bout à l'autre de la période révolutionnaire.

Nous observons donc un perpétuel malentendu entre les philosophes et la masse de la nation; parmi les acteurs de la Révolution, nous trouvons d'une part des hommes intelligents, instruits, mais sans aucune action sur le cours des événements, parce qu'ils manquent d'esprit pratique et ne connaissent pas les hommes auxquels ils ont affaire : après les avoir appelés à la liberté, ils sont incapables de les conduire; — d'autre part la foule, en proie à la disette, agitée de passions grossières, affranchie brusquement de tous liens, sans instruction, sans culture intellectuelle. Dès qu'elle prend conscience de sa force, elle s'emporte à tous les excès, elle se laisse entraîner d'une extrémité à l'autre, parce qu'avec son extrême crédulité, son impressionnabilité, son impétuosité, elle est incapable de rien comprendre et ne voit pas devant elle un seul homme dont l'autorité s'impose. L'état d'âme où elle se trouve est tout à fait analogue à ce que M. Pierre Janet a observé chez certains individus et décrit dans son livre de l'Automatisme psychologique : « Dans les esprits faibles, dans les intelligences appauvries, dans les consciences restreintes, les images deviennent souvent hallucinatoires; on observe tantôt la crédulité, la docilité poussées jusqu'à l'extrême, tantôt un extraordinaire entêtement, tantôt une prodigieuse mobilité : les émotions, rapides et fugaces, sont toujours violentes et déterminent l'action avec une précipitation irraisonnée; ces gens-là suivent toujours leur idée jusqu'au bout, parce qu'ils sont incapables de concevoir des idées antagonistes. »

Un des caractères les plus frappants des grands événements de la Révolution, c'est qu'ils ne sont jamais l'œuvre d'un homme et qu'ils ne sauraient être attribués aux personnages qui à cette époque tiennent en apparence le premier rang sur la scène de l'histoire. Ce n'est pas à C. Dumoulins que revient l'honneur de la prise de la Bastille; Danton n'est pas directement responsable des massacres de Septembre, Robespierre de la Terreur, Tallien du 9 thermidor. Les causes de ces événements doivent être recherchées plus bas et sont infiniment complexes. Aucune de ces journées n'a été prévue ni préparée par les hommes dont tout le monde a retenu le nom; s'ils les avaient pressenties, ils auraient probablement essayé, mais en vain, de les empêcher. La chose faite, ils se sont hâtés d'en prendre leur parti, ils ont essayé d'en tirer profit, et ils ont bientôt succombé à leur tour, entraînés par le courant qu'ils s'étaient crus capables de canaliser.

On a quelquefois posé cette question : Si Voltaire, si Rousseau avaient encore été vivants, quelle influence auraient-ils exercée sur la

Digitized by Google

marche des événements? Nous n'hésitons pas à répondre : aucune. Ce n'étaient pas des hommes d'action, ils n'auraient pas su se faire entendre de la foule une fois qu'elle fut entrée en scène. Leurs idées auraient-elles été modifiées? Certainement; ils auraient probablement brûlé presque tout ce qu'ils avaient adoré. Il est heureux qu'ils soient morts plus tôt : qu'aurait dit Rousseau en voyant monter sur l'échafaud Malesherbes, le protecteur de ses livres de l'Encyclopédie? N'auraient-ils pas été conduits à la découverte de vérités grandes et fécondes? Nous ne le croyons pas; ils n'étaient pas en état de comprendre une Révolution populaire.

Le second défaut de la philosophie du XVIII^e^ siècle, c'est qu'elle méconnaît complètement les conditions essentielles de l'établissement et de la stabilité des institutions sociales; elle ne comprend pas le rôle considérable que joue dans les choses humaines le temps, dont on a dit qu'il ne respecte rien de ce qui se fait sans lui. Au XVIII^e^ siècle, on ignore, on dédaigne l'histoire. Le marquis d'Argenson, dans ses Considérations sur le gouvernement de la France, dit qu'en politique il faut prendre pour point de départ non ce qui est, mais ce qui doit être. Sieyès soutenait que les prétendues vérités historiques n'ont pas plus de réalité que les prétendues vérités religieuses. Destutt de Tracy reproche à Montesquieu de s'être trop préoccupé de l'exactitude historique.

La réalité des faits constitue toujours, a-t-on dit, un scandale pour la raison pure. Pour la raison pure, c'est possible, mais non pas pour l'esprit scientifique qui comprend pourquoi les choses sont ainsi, pourquoi elles ne pouvaient être autrement et pourquoi elles ne pourront de sitôt être autrement. Nos philosophes ne se doutent pas de cette vérité : ce qui est contraire à la raison absolue ne doit pas être et ne sera pas; ce qui est exigé par la raison, sera. Hérault de Séchelles, un des principaux auteurs de la Constitution de 1793, la rédigea en trois jours. Il avait écrit au Conservateur de la Bibliothèque nationale de lui envoyer pour cela un exemplaire des Lois de Minos, puis « il résuma, en style lapidaire, les axiomes de la raison et les premières conséquences de ces axiomes ». On se fait avec cela d'étranges illusions sur la puissance du législateur. Partant de cette conviction que toutes les institutions existantes n'ont eu d'autre principe que la volonté arbitraire de leur auteur, on s'imagine qu'un nouveau législateur peut à son gré abolir des lois séculaires et établir de toutes pièces un régime nouveau. On se met naïvement à l'œuvre et on s'indigne de ne pas réussir; on rencontre une résistance tout à fait imprévue; ce que l'on croyait avoir détruit d'un trait de plume tient bon; ce que l'on pouvait avoir établi définitivement ne vit pas; on perd patience, on crie au complot, on recourt à la violence et par là même on soulève les résistances les plus violentes.

Digitized by Google

Ce qui est caractéristique, c'est qu'au milieu de la mêlée des passions, nous entendons invoquer continuellement l'autorité de la philosophie : jamais l'humanité n'a exprimé une confiance aussi robuste dans la philosophie ; on compte sur elle pour fournir le remède à tous les maux ; on essaie coup sur coup du culte de la Raison et du culte de l'Être suprême. Malheureusement la philosophie d'alors n'était pas digne de ce nom ; les espérances que l'on avait mises en elle furent cruellement déçues ; on s'en prit à la philosophie elle-même et l'on en vint à détester ce nom pour lequel on avait professé longtemps une vénération enthousiaste. La réaction thermidorienne et la période directoriale nous offrent le spectacle le plus triste : mépris des principes, absence de toute idée grande et généreuse, lutte des ambitions, des intérêts, des passions les plus mesquines ; jusqu'au jour où un général audacieux profite de la lassitude universelle et rétablit la paix dans la République en supprimant la liberté.

Ne nous hâtons pas d'en conclure que la philosophie a tort de se donner pour le plus sûr garant et le plus ferme défenseur de la liberté humaine, qu'elle ne saurait être à la hauteur de cette tâche. Ne mettons en cause que la philosophie du XVIII^e^ siècle qui, après avoir affiché une confiance présomptueuse en elle-même, dut, aussitôt qu'elle fut mise au pied du mur, confesser son impuissance. Les philosophes ont donc une grande part de responsabilité dans les maux de la Révolution et des périodes suivantes, mais une responsabilité qu'on peut appeler négative : il faut s'en prendre de tant de crimes non pas à ce qu'ils ont été mais à ce qu'ils n'ont pas été. Il eût mieux valu pour la cause de l'humanité, pour la nôtre en particulier, qu'ils eussent été plus grands et surtout plus complets. Mais cela ne doit pas nous faire méconnaître ce qu'ils ont été : nous leur devons les principes de 89 et la déclaration des Droits de l'Homme, qui sont le fondement du droit public non seulement des Français, mais de tous les peuples civilisés. L'ordre social doit désormais être fondé sur la raison et sur la justice.

E. Joyau.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Léon PINEAU.** — *Les Contes populaires du Poitou*, 1 vol. in-16, V. 316 p. — *Le Folk-Lore du Poitou*, id. XI, 547 p. Paris, Leroux, 1891 et 1892.

Les deux volumes que M. L. Pineau, le très sympathique professeur agrégé d'allemand au lycée de Tours, vient de publier à une

Digitized by Google

année d'intervalle, sont une contribution excellente à ce que j'appellerai la notation exacte et complète des traditions populaires dans notre pays de France. Jusqu'à ce jour, la collection que la librairie Leroux a consacrée aux travaux de *Folk-Lore*, s'alimentait surtout chez les peuples étrangers. Il semble que les auteurs, dédaignant ce qui est sous leur main parce que tout le monde fait mine de le connaître, aient surtout voulu piquer la curiosité par l'inconnu relatif des croyances et des usages exotiques, par le pittoresque des coutumes et des mœurs qu'on n'entrevoit que dans la lointaine perspective de l'espace et du temps. M. Pineau est de ceux qui croient nos provinces françaises aussi riches, si plus ne passe, aussi intéressantes en littérature naïve et spontanée que les pays les mieux partagés. En le poussant un peu il nous dirait peut-être, et il aurait raison, que pour être la nôtre, nous ne la connaissons pas mieux et que ce qu'il en a réuni, avec une patience et une exactitude au-dessus de tout éloge, sera une révélation pour beaucoup.

Il n'y a pas que les Romains du grand siècle qui vécussent en étrangers dans leur propre ville et à qui de patients archéologues eussent à enseigner leurs antiquités nationales. Chez nous encore, celles-là surtout qui ne mettent pas en œuvre l'érudition plus ou moins gallo-romaine, sont indifférentes, non pas seulement au gros public mais à la race des esprits graves, et des lettrés plus ou moins raffinés. L'un ne veut voir trop souvent, dans les manifestations de l'âme populaire, que la gaudriole et les mots lestes; les autres font les dédaigneux, pour ne pas dire les dégoûtés, au nom de l'esthétique! Que de gens qui en ces matières sont comme Louis XIV, qui chassait de ses appartements les *magots* de Téniers! Ces *magots*, pour qui sait les interroger, sont aussi intéressants à entendre que beaux à regarder sous un certain angle : c'est en eux que vibre l'âme simple, telle qu'elle sort des mains de la bonne nature, telle qu'elle s'est façonnée à l'abri de l'influence, qui n'est pas toujours heureuse, de l'esprit scientifique, par la seule vertu de la terre qui la nourrit et du ciel qui l'éclaire, avec, entre les deux, les images confuses d'une réligiosité élémentaire qui tempère l'instinct matériel par un peu d'idéal.

Voilà ce qui rend vraiment intéressantes les études du *Folk-Lore*, quand on ne s'arrête pas à la surface des choses, mais qu'on sait en pénétrer l'esprit; voilà ce qui explique que des savants de premier ordre, en quête des grands mystères de la nature humaine, demandent la clef de ces mystères à ce que les humbles et les naïfs ont imaginé pour se les expliquer à eux-mêmes, sans le secours de la science et de la philosophie. Les chercheurs consciencieux, les traducteurs fidèles de cette littérature spontanée, fournissent aux problèmes de sociologie, au grave problème surtout des origines de l'idée religieuse, les documents les plus décisifs. J'ai montré jadis, à cette

Digitized by Google

place le sens et la portée du *Folk-Lore* envisagé à ce point de vue[1]; si je le rappelle, c'est que l'un des deux livres que je recommande à nos lecteurs, m'est dédié; je ne veux pas devoir cet hommage à la seule amitié, et l'on me permettra de constater que j'y avais aussi quelques titres scientifiques.

Les deux volumes de M. Pineau s'inspirent d'ailleurs du même esprit et procèdent des mêmes sources; le plus récent n'est, à proprement parler, que le complément ample et varié du premier; celui-ci ne comptait que 46 numéros, la plupart empruntés au cycle des légendes et des contes merveilleux; celui-là nous en offre plus de deux cents, et toutes les variétés de *Folk-Lore*, prose ou vers, y sont représentées. Pour l'un comme pour l'autre, M. Pineau puise directement dans le repertoire des bonnes gens, interrogeant les plus humbles et notant, avec l'exactitude d'un phonographe, leurs idées et leurs sentiments, échos des lointaines traditions, et jusqu'aux formes naïves de leur langage. A ceux qui douteraient des qualités de patience, de mémoire et d'abnégation qu'il faut pour une semblable enquête, je dirai d'en essayer. Et à ceux qui en contesteraient l'utilité, j'offrirais la lecture ou de la *Mythologie Germanique* de Grimm, ou des magistrales études sur les cultes de la forêt et des champs où Mannhardt a résolu si heureusement tant de problèmes, jusqu'alors obscurs et controversés, de la religion gréco-romaine.

Je ne vois pas encore au juste ce que le *Folk-Lore* du Poitou fournira de ressources à cette science; mais j'y ai pris dès l'abord un plaisir extrême, celui que La Fontaine trouvait à entendre conter Peau-d'Ane; et un autre encore, celui de converser face à face avec des âmes simples et rustiques. Croyez-bien que tout n'y est pas vulgaire : sous les instincts grossiers, le plus souvent tournés vers les satisfactions matérielles, on surprend des envolées gauches mais vigoureuses vers un idéal d'égalité, de justice et de réparation morale. Comme elles savent railler les puissants et les heureux de ce monde ! Comme elles s'ingénient à les humilier au profit des misérables ! Comme elles organisent des revanches inattendues pour ceux qui, par la force seule de l'intelligence et avec la complicité des bons génies, luttent contre les iniquités du sort, afin qu'ils conquièrent la richesse et la gloire en quelque palais chimérique ! Dans ces drames étranges où le rire se mêle aux larmes, où le grotesque confine au terrible, point d'habileté à graduer l'intérêt; point de combinaisons pour suspendre l'action et préparer le dénouement. Les événements y marchent comme ils peuvent et finissent, bien ou mal, au hasard,

[1] Voir la leçon d'ouverture d'un cours sur : *Les fables et les superstitions populaires dans la poésie latine*, Bulletin 1888, p. 360 et suiv., et l'introduction à l'étude sur *les Aryens*, ib. 1889, p. 36 et suiv.

Digitized by Google

sous cette réserve que la sympathie des conteurs est toujours pour les petits et que ceux-ci s'élèvent souvent contre toute vraisemblance. Mais dans le détail que de tendresse, de fine raillerie, de gaieté épanouie ! Que de douces paroles : *blandu atque infracta loquela,* de celles que les nourrices balbutient en berçant les nouveaux nés ! Que de grasses paroles aussi, de celles qui éclatent aux repas champêtres que Horace nommait des *repas de dieux : noctes cenaeque deum*, quand les têtes s'échauffent et que les langues trop libres n'ont plus aucun souci, sinon de la pudeur, du moins des convenances, ces convenances, qui seraient plus respectables si l'hypocrisie ou la pose n'en faisaient généralement le fond.

Mon très savant collègue Ernault (il est lui-même un *Folk-Loriste* fervent. rédacteur de cette *Mélusine* qui, sous la direction de M. Gaidoz, a tant fait pour vulgariser l'étude des traditions populaires) a trouvé jadis, dans le mot latin *Pictavi* désignant les Poitevins, un radical celtique qui signifie : *soigneux, diligent*[1]. C'était une réhabilitation : car un autre celtisant, qui n'était pas du Poitou, j'aime à le croire, en avait tiré : *voleur, pillard.* S'il m'était resté la moindre hésitation en face de cette divergence, (si forte qu'elle soit, en linguistique elle ne doit pas surprendre), les recueils de M. Pineau auraient achevé de me fixer. Le Poitevin, dans ses contes et dans ses chansons est avant tout un brave homme ; il n'a rien du pillard, notez que je ne dis pas : rien du *paillard* ! ou il cacherait bien son jeu ; dire qu'il est soigneux, ce n'est pas dire assez ; il est surtout doux, prévenant et aimable, avec une pointe de sensualité et de gaieté malicieuse. Respectueux de la règle, qu'elle vienne de la nature ou des hommes, il a une haute idée de la chasteté des femmes. Les plus humbles la défendent, par la ruse le plus souvent, au besoin par la force. Toute une série de chansons met en scène une bergère sollicitée par un riche godelureau ; il faut voir comment elle l'accueille, avec des accents tantôt de dignité blessée, tantôt de mélancolie sentimentale ou de raillerie mordante, toujours de façon à donner de son esprit la même bonne opinion que de sa vertu. S'il en est qui oublient leurs devoirs, elles finissent généralement mal ; l'on ne dira pas que la Muse rustique en Poitou ne chante que le folâtre de l'amour et qu'elle y omet le tragique : sans être prude, elle est grave et bonne conseillère.

Rien de plus gracieux en revanche que les rondes et les bourrées du paysan poitevin ; je regrette seulement que l'auteur n'ait pu joindre au volume quelques airs, notés avec le même scrupule que les paroles. Plus gracieuses encore sont certaines fantaisies sur les mœurs et le langage des oiseaux avec lesquels on converse familièrement aux champs. Demandez, par exemple, pourquoi le rossignol chante toute

[1] Bulletin 1884, p. 427 et suiv.

Digitized by Google

la nait : on vous répondra par un petit poème aussi frais qu'une idylle de Moschus. Faites traduire le caquetage des geais au jour où ils se marient : en cinq lignes on vous ébauche une comédie où la vantardise du galant, l'ébahissement de la demoiselle et le scepticisme du beau-père forment un tableau complet. Je n'en finirais pas si je voulais signaler tout ce qui, dans la collection de M. Pineau, parle à l'imagination, provoque le sourire et émeut doucement le cœur.

Le charme est grand surtout parce qu'il y a conformité absolue entre la langue et les idées. Le parler poitevin, dont M. Pineau a respecté scrupuleusement jusqu'aux formes patoisantes, sans se soucier beaucoup de scandaliser les pédants en quoi il a été aussi bien inspiré qu'en tout le reste, est bien un des idiomes les plus aimables que je connaisse ; avec toutes les qualités du français en général, il possède, dans la note tendre et mélancolique, un je ne sais quoi de flexible, d'harmonieux et de musical qui, pour ma part, me ravit. On me dit que le patois de Montmorillon est en effet le plus doux de la région poitevine et que c'est à Lussac, patrie de M. Pineau, qu'on le module avec une suavité tout à fait caressante. Que de trésors inconnus il reste ainsi à découvrir et à mettre en œuvre, au profit de tous, dans les recoins de nos vieilles provinces ! que de perspectives à ouvrir sur les spectacles de la nature et sur l'âme des hommes ! Et comme il faut savoir gré aux chercheurs de l'espèce de M. Pineau qui, pouvant tirer renom et profit d'une science aussi routinière que patentée, se passionnent, avec autant de désintéressement que de goût, pour l'étude des belles réalités que méconnait le vulgaire, que notre système d'éducation trop factice apprend à dédaigner aux esprits cultivés.

Poitiers, 20 novembre 1892.

J.-A. Hild.

---

# ROBERT HEBERT QUICK

(M. Parmentier avait publié dans le n° du 15 octobre 1891 de la *Revue internationale de l'enseignement* une étude sur *Robert Hebert Quick, sa vie et ses œuvres*. Quand le directeur des *Monatshefte der Comenius-Gesellschaft*, ou *Livraisons mensuelles* de la Société de Coménius, qui a son siège à Leipzig, a voulu consacrer un souvenir au pédagogue anglais, il s'est adressé à M. Parmentier. Nous reproduisons la notice nécrologique qui vient de paraître dans le troisième *Monatsheft*).

La Société de Coménius, dès sa fondation, eut l'honneur de compter au nombre de ses membres l'Anglais Robert Hebert Quick. Elle trouva dans son concours un puissant encouragement, et le moyen de se faire connaître en Angleterre et aux États Unis d'Amérique. Elle a aujourd'hui le regret de l'avoir perdu trop tôt.

Digitized by Google

R. H. Quick naquit en 1831. Son père, bien qu'engagé dans des affaires de commerce, était poète à ses heures; sa mère dirigeait une école enfantine, et, dans sa tendresse pour ses petits élèves, était une *Froebelienne* inconsciente. Il hérita, de l'un et de l'autre, d'heureuses dispositions, qui devaient lui marquer sa voie comme écrivain et comme pédagogue Il fit ses études à Harrow, et à Trinity College, Cambridge, où il prit ses grades En 1855, il entra dans le ministère, comme vicaire à St-Mark, Whitechapel. Dix ans après, il fut nommé professeur à l'école de Cranleigh La verge et le fouet étaient en vogue dans cette maison; il chercha en vain à en diminuer la rigueur Au bout de deux ans il se retira, et se mit à la composition de ses *Essais sur les réformateurs de l'éducation*, qui parurent en 1868. Il reprit les fonctions de professeur en 1870, à Harrow, où il avait été élève. Un an après, cette école célébra son troisième centenaire; Quick déploya, comme secrétaire des fêtes, une telle activité, qu'il en prit des maux de tête incurables; après trois ans d'enseignement, il dut renoncer à son poste. Jusque-là sa modestie l'avait tenu éloigné de toute place vraiment digne de lui. Sa réputation, cependant, se faisait grâce à ses articles dans différentes publications. Quand, en 1879, fut ouvert à Cambridge un cours d'histoire de l'éducation, c'est lui qui en fut chargé. Il le fit jusqu'en 1883, et donna, à côté de ses leçons, une édition des *Pensées sur l'éducation* de Locke. Forcé par ses maux de tête de résigner ses fonctions, il rentra dans le ministère. Trinity College le nomma à la paroisse de Sedbergh, dans le Yorkshire; il y resta jusqu'en 1887, puis se retira à Redhill, dans le Surrey, pour s'y fixer. Dans l'hiver de 1891, il alla à Cambridge faire une visite au professeur Seely. Le lendemain de son arrivée il fut frappé d'un coup d'apoplexie. Il garda le lit chez son ami pendant quinze jours, et mourut le 9 mars. Ses restes furent emportés à Sedbergh, où ils reposent sous la sauvegarde du respect et de l'affection de ses anciens paroissiens.

Outre les *Pensées sur l'éducation* de Locke, Quick a publié les *Positions* de Richard Mulcaster. Il allait donner une nouvelle édition du *Ludus Literarius* de Brinsley, lorsque la mort le surprit. Il a fait paraître dans plusieurs revues, notamment dans le *Journal of Education*, de nombreux articles sur des questions d'enseignement et d'histoire pédagogique, dont on devrait faire un recueil. L'œuvre par laquelle son nom survivra est l'*Educational Reformers*. Ce livre, il est vrai, ne fit pas fortune d'abord en Angleterre. Il fut mieux apprécié aux Etats-Unis, où il fut réimprimé à plusieurs reprises à l'insu de l'auteur. Le marché anglais peu à peu s'en empara, et s'adressa aux contrefacteurs d'Amérique. Vingt-deux ans se passèrent ainsi. Quick ne perdait pas son œuvre de vue. Il la publia remaniée et agrandie en 1890; cette fois le succès fut complet On peut dire que ces *Essais*

Digitized by Google

sont le premier livre en langue anglaise qui expose d'une façon scientifique un ensemble de doctrines pédagogiques.

Quick ne s'engoue point des théories sur l'éducation dont il retrace l'histoire; dans l'ensemble de ses idées, il est réformateur à son tour. Il se méfiait, sans doute, des systèmes sortis de raisonnements *a priori*, et où nul compte n'était tenu de l'expérience; mais il croyait que si la collaboration du passé était nécessaire pour la consolidation de l'avenir, il fallait tenir compte aussi des nécessités présentes. Personne plus que lui ne se passionnait pour les réformes du moment Il suivait d'un œil attentif et d'un cœur sympathique la nouvelle évolution de l'enseignement secondaire, et le rapport de la conférence scolaire de Berlin était toujours ouvert sur sa table. Non qu'il eût grande confiance dans les changements proposés. « Il est si difficile, dit-il un jour à ce propos, de convaincre les hommes que l'école dans laquelle ils ont été élevés n'est pas la meilleure des écoles possibles; et quand, pour preuve de son excellence, ils mettent en avant leur propre personne, il est si difficile de répondre sans paraître rude. Ainsi nous continuerons dans la vieille routine, *in dem alten Schlendrian.* »

Jacques PARMENTIER.

---

**M. Vincent-de-Paul.** *Témoignage sur sa vie et ses vertus éminentes*, par BOSSUET. Opuscule inédit, avec une introduction par Armand GASTÉ, prof. à la Faculté des Lettres de Caen.

M. Armand Gasté vient de publier, à la librairie de la Société de Saint-Augustin, une plaquette contenant un témoignage inédit sur St-Vincent-de-Paul. Il l'attribue à Bossuet.

Je demande à faire quelques réserves sur l'authenticité de ce document.

Que la copie de cette pièce, faite par Floquet sur l'original brûlé en 1871, soit très fidèle, cela ne fait pas le moindre doute. La disparition du manuscrit n'est donc pas trop à regretter, d'autant que la pièce en elle même ne me semble pas autrement précieuse[1].

Je laisse de côté l'intérêt qui peut provenir de la personne même de « M. Vincent-de-Paul », ne m'occupant du témoignage qu'au point de vue littéraire. La seule chose qui m'ait frappé, à cet égard, est la suivante : Molière a fait du faux dévot une peinture si admirablement vraie, une copie de la réalité si fidèle, qu'on trouve à chaque instant

[1] Je remarque simplement que l'indication de ce document curieux, et de la cote du volume où il figurait, ne se trouve pas dans le livre de L. Paris, *Les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre, brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871 sous le règne de la Commune.*

Digitized by Google

dans le rôle de Tartufe, des traits qui rappellent le vrai dévot, dont St-Vincent-de-Paul peut être considéré comme le parfait modèle à la même époque.

Ce qui nous intéresse davantage, c'est la question de savoir si le texte est bien de Bossuet lui-même. M Gasté se retranche derrière le nom de Floquet qui « n'était pas homme à se tromper sur une ques- « tion aussi délicate (P. 9) » et derrière l'autorité plus récente, et moins imposante, de l'abbé Lebarq, qui écrivait au savant éditeur : « On ne fabrique pas des pièces d'un genre si exceptionnel, et un « faussaire se serait bien gardé de cette excessive simplicité qui règne « du commencement à la fin (P. 9). »

Comme il est toujours un peu délicat de discuter par autorités, je me renferme dans l'étude du texte, et je n'y peux voir qu'un délayage insignifiant de la lettre authentique de Bossuet au Pape, lettre reproduite par M. Gasté.

Je ne trouve pas, en effet, dans le témoignage, ce passage capital de la lettre : « testamur eumdem virum *ab ipsa adolescentia nobis* « *fuisse notum*, ejus que piis sermonibus atque consiliis veros et in- « genuos christianæ pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ sensus nobis « esse instillatos *quorum, recordatione in hac quoque ætate mirifice* « *delectamur* (P. 12, en note). »

Au lieu de de cette jolie fin, « nos ergo pii viri memores, hoc nostrum testimonium, Beatissime Pater, in Vestræ Sanctitatis paternum sinum effundimus, gnari scilicet Sanctorum mentione delectari Sanctos », quel langage fait-on tenir à Bossuet ? « Nous attestons « enfin devant Dieu, qui sait que nous ne mentons pas, que nous « avons regardé et regardons encore le vénérable M. Vincent-de-Paul « comme un saint, et le jugeons digne de la vénération publique, « lorsqu'il plaira à Notre Saint-Père le Pape, à qui un tel examen et « une telle déclaration appartient, de l'examiner et de l'ordonner « (P. 46). »

Surtout on ne trouve plus la même sobriété de développement que dans le texte latin : « sed plura proferre tanta majestas, et pontificis « humeris ingruens negotiorum moles non sinunt. »

La lettre en effet n'a guère à peu près que trois pages alors que le témoignage en compte trente-trois.

Prenons ce document inédit en lui-même.

Sans doute il ne faut pas attacher trop d'importance aux arguments littéraires dans les questions d'authenticité, et dire : ceci n'est pas de Bossuet, parce que je n'y retrouve ni le style ni le génie de Bossuet. Pourtant je ferai remarquer d'abord la lourdeur bizarre de ce refrain qui vient, comme dans un acte rédigé par un vieux tabellion, résumer chaque partie du témoignage : «... ce qui est public et notoire, « et a été et est encore le dire commun. »

Digitized by Google

Ce qui est plus grave, c'est que Bossuet serait un fort mauvais avocat pour un aussi bon client. Car on ne voit guère dans tout ce plaidoyer de bien bonnes raisons pour canoniser M. Vincent-de-Paul, sauf un seul passage, encore bien mal écrit : « que plusieurs, tant de « sa congrégation qu'externes, ont désiré avoir des linges ou cœurs « teints du sang du serviteur de Dieu, ou quelque petite partie de ses « habits ou meubles, et qu'ils les conservent très précieusement, « ayant déjà opéré plusieurs choses extraordinaires en lui adressant « leurs prières; dont ils ont donné des certificats dûment léga- « lisés (P.45). »

Les autres arguments invoqués paraîtraient suffisants non pas pour béatifier quelqu'un, mais tout au plus pour faire dire de lui : voilà un bien brave homme, très charitable, et qui se refusait tout plaisir. Même l'anecdote suivante paraîtra un peu naïve : « qu'ayant fré- « quemment une espèce de fièvre, il usait, pour la chasser, d'un re- « mède très pénible. Il s'appliquait deux flacons pleins d'eau chaude, « et se couvrait de plusieurs couvertures pour exciter la sueur, même « dans les temps les plus chauds; il sortait ainsi du lit comme d'un « bain, il ne laissait pas pour cela, de se trouver à l'oraison avec sa « communauté. Ce qui a été notoire, et ç'a été et est encore le dire « commun (P. 39 40). »

On ne croit pas généralement faire une œuvre très méritoire, lorsque votre médecin vous ordonne un sudorifique, qu'on le prend, et qu'on commet une imprudence ensuite.

Je ne voudrais pas que l'on crût que je m'égaye, lorsqu'il est question d'un homme comme Bossuet. Je veux prouver au contraire que ce témoignage ne peut être de lui. Ce qui ne peut laisser le moindre doute, c'est que jamais un esprit aussi net, aussi puissant, n'aurait laissé subsister une contradiction aussi formelle que celle-ci : « M. Vincent de Paul était doué d'une ferme espérance de posséder « un jour la gloire du Paradis, et d'obtenir de Dieu tous les moyens « qui y conduisent; ce qui a paru en ses paroles et en ses actions « (P. 18). » Plus loin au contraire nous lisons que « un jour un évêque l'ayant appelé *parfait chrétien*, le serviteur de Dieu fut tout confus, et repartit : « *Moi, parfait chrétien!* Si votre Grandeur me connaissait, « elle me traiterait de réprouvé; en effet, je suis le plus grand pé- « cheur qui soit sur la terre. » .. Il ajouta qu'il n'y avait point d'au- « tre merveille en lui qu'une merveille de malice et de corruption; « en quoi il surpassait le démon qui avait moins mérité l'enfer que « lui (P. 36). »

Ma conclusion est celle ci : la pièce n'est pas écrite par Bossuet; elle n'a même pas été dictée par lui à un secrétaire, car à un moment quelconque on sentirait passer le souffle de Bossuet. Je lis du reste à la fin : « en foi de tout ce que dessus nous avons signé ces présentes. »

Digitized by Google

Peut-être cet écrit non daté, non contresigné par le secrétaire, et qui très probablement n'a jamais été envoyé à Rome (cf. M. G. p. 7-9) n'est-il qu'un brouillon composé entièrement par le secrétaire du grand évêque, un plat secrétaire, dirait Voltaire. J'aurais quelque chagrin, pour ma part, à voir insérer le témoignage dans les œuvres complètes de Bossuet.

Mais ceci n'est qu'une opinion personnelle.

Je puis fort bien me tromper, et je serais très heureux que le savant éditeur voulut bien ici même reprendre et discuter cette question.

Même s'il restait probable que le texte n'est pas de Bossuet, il demeurerait de cette publication un document curieux pour ceux qui s'intéressent à la vie de Saint-Vincent-de-Paul.

Maurice Souriau.

---

## RÉPONSE DE M. ARMAND GASTÉ

Mon cher Collègue,

Avant d'insérer dans le *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers* l'article que vous avez écrit sur, ou plutôt contre ma petite plaquette, vous avez bien voulu me le communiquer. C'est là un procédé courtois, qui ne m'étonne pas de votre part et dont je tiens à vous remercier bien sincèrement.

Vous désirez aussi que je réponde à vos objections. Je ne demande pas mieux. Pour ne pas abuser de l'hospitalité que vous m'offrez dans votre excellent *Bulletin*, je vais essayer de vous répondre aussi brièvement que possible ; toutefois il faudra me pardonner, si, comme l'indiquent les *Rhétoriques* anciennes et modernes, « la défense est forcément plus longue que l'attaque ».

Pour plus de clarté, je vous suis pas à pas.

Vous avez des doutes sur l'authenticité du *Témoignage* que j'attribue à Bossuet. Je n'en suis pas trop surpris. Je vous avouerai franchement que j'ai assez longtemps hésité à publier ce document ; et ce n'est qu'après avoir échangé une copieuse correspondance avec les PP. Lazaristes de Rome, de Paris, et du grand séminaire de Châlons ; après avoir conféré avec de savants ecclésiastiques de Caen, plus habiles que moi, — vous me croirez sans peine — sur les questions de béatification et de canonisation ; en un mot, ce n'est qu'après m'être entouré de toutes les garanties désirables (je le crois, du moins), que convaincu de l'authenticité du *Témoignage sur la vie et les vertus éminentes de M. Vincent de Paul* j'ai porté chez l'imprimeur la copie faite par M. Floquet *lui-même* à la Bibliothèque du Louvre[1].

[1] L'indication de ce document, dites-vous (en note), ne se trouve pas dans le livre de Louis Paris : « Les Mss. de la Bibliothèque du Louvre, etc. » Cela n'a rien d'étonnant. M. L. Paris ne nous dit-il pas, dans sa *Preface*, que le *Catalogue*, publié par lui en 1872, n'est qu'une « nomenclature *écourtée*, qui suffisait à son usage personnel » ?

Digitized by Google

Ai-je eu tort de me « retrancher derrière le nom de M. Floquet et derrière l'autorité plus récente et moins imposante (dites-vous) de M. l'abbé Lebarq ? » Pour M. Floquet, j'admettrai avec vous que ses phrases sont souvent plus enchevêtrées que la phrase, fameuse entre toutes, du « chapeau » de feu Patin; mais, laissant de côté son diable de style, connaissez-vous quelqu'un plus au courant de tout ce qui touche Bossuet, quelqu'un qui ait eu plus de flair que lui pour dénicher une foule de précieux *inédita* du grand évêque? Permettez-moi de vous donner une preuve, non connue encore, de son flair Dans les copies de lettres inédites de Bossuet, que j'ai achetées à la vente des papiers de M. Floquet, j'en vois une, en date du 16 mars 1697 (*Bossuet à son neveu*) qui lui avait été communiquée par M Chasles, géomètre. Il n'était pas encore question (la copie de M. Floquet est de 1845) du fameux Vrain-Lucas, qui devait fournir, dans les prix doux, à l'*immortel* M. Chasles des autographes de Vercingétorix ou de Ponce-Pilate; mais M Floquet, avec son nez de fin normand évente la fraude, et met en tête de sa copie : « douteux ». Ce n'est pas lui que les Vrain-Lucas auraient trouvé moyen de mystifier. — Pour M. l'abbé Lebarq, je sais, car je l'ai vu à l'œuvre, comment il a dépouillé et lu les manuscrits de Bossuet; je sais qu'il peut, tant il a l'habitude de l'écriture et du style de Bossuet, dater, à quelques années près, tous les autographes de Bossuet qu'on lui présentera. — J'ai donc eu raison, je crois, d'avoir pleine et entière confiance en M. Floquet et en M. l'abbé Lebarq.

La lettre latine de Bossuet à Clément XI est, dites-vous, bien supérieure, fonds et forme, au *Temoignage* qui n'en serait qu'un « délayage insignifiant ». Je crois qu'il ne faut pas rapprocher de trop près deux documents d'une nature *essentiellement* différente. Il y a entre les deux pièces la différence qui doit exister entre une *supplique assez oratoire* et *un document de procédure*[1]. Il n'est pas étonnant qu'on retrouve dans la lettre latine à Clément XI la même élégance que dans le mémoire adressé, en 1679, à Innocent XI *sur l'Instruction du Dauphin;* il n'est pas étonnant, non plus, que le *Témoignage*, pièce de procédure, soit écrit dans un tout autre style. Ici, en effet, c'est un *temoin* qui parle, et qui parle dans une affaire de la plus haute importance pour un chrétien : or, ce *témoin* doit dire ce qu'il sait, *tout ce qu'il sait* (j'insiste là-dessus, car nous y reviendrons) avec la plus grande simplicité et la plus grande sobriété de langage Dans le passage cité par vous, mon cher Collègue : « Nous attestons enfin devant Dieu, etc..... » je reconnais avec vous qu'on ne sent pas la griffe du lion; mais la sentez-vous *toujours* dans *toutes* les œuvres de Bossuet?... Voulez-vous que je vous cite quelques lignes *inedites* du maître? Je les prends dans une lettre *autographe* que je conserve précieusement dans ma collection. Dans cette lettre, adressée à M^me^ du Mans, religieuse de l'abbaye de Jouarre, et datée « de Meaux, le 10 mars 1694 », je lis ceci :

« Je suis d'avis qu'on s'en tienne aux asseurances verbales que

[1] La lettre latine fut *sans aucun doute* écrite *spontanément* par Bossuet, si j'en crois P Collet, l'auteur de la *Vie de S^t^ Vincent de Paul*, Nancy, 1748 (t II, p. 533) : « Ce qu'il y avait de plus distingué dans le clergé *s'empressa d'écrire* à Clement XI pour le prier d'*entamer* cette grande affaire (la béatification) Ceux qui n'avaient pas toujours été bien d'accord sur d'autres matières, comme les Bossuet, les Fénelon, les de Montgaillard célébrèrent de concert l'espérance et la charité du serviteur de Dieu.

Digitized by Google

« Mᵉ de J. pourra donner. Vous pouvez luy dire *sur ce sujet-là* ce « qu'elle souhaitera, sans me commettre en rien. Voilà, ma fille, ce « que je puis dire *sur ce sujet-là*[1]. »

Reconnaissez-vous dans ces lignes *parfaitement authentiques* « la main qui crayonna » : « *Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires...* », ou encore : « *Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne...* »

Le Bossuet des *Oraisons funèbres* et de la 3ᵉ partie du *Discours sur l'Histoire universelle* nous a rendus très difficiles, trop difficiles, injustes même, pour le Bossuet des œuvres purement théologiques et des *Lettres a divers*. D'ailleurs, tout n'est pas aussi terne, aussi plat que vous voulez bien le dire dans le *Temoignage*. Je prends au hasard, page 31 : « Il avoit en horreur la prudence de la chair, les tromperies, « les déguisemens, les artifices, les mensonges, et tout ce qui est op- « posé à la vraie prudence, qui est toujours accompagnée de la vertu « de simplicité, et [qu'] il ne pouvoit souffrir dans les siens et dans « les autres dont il avoit la direction, de se conduire par des raisons « humaines et artificieuses, reprenant en eux sévèrement cette ma- « nière d'agir ». Cette phrase est-elle indigne de Bossuet? Je vous en fais juge[2]. Enfin, les incorrections assez nombreuses qu'on remarque dans ce *Témoignage* (il y en a une, justement, dans la phrase que je viens de citer), le manque de date, l'absence de la signature du secrétaire[3], me font croire que le document en question n'était qu'un brouillon, qu'un premier jet qui devait être ou qui pouvait être revu, avant d'être envoyé non plus au pape mais à la Commission d'enquête de Paris, nommée par l'archevêque, sur l'ordre du Saint-Père.

Voici, en effet, d'après un de mes honorables correspondants comment les choses ONT DÛ se passer :

« Il est évident que Bossuet *a dû* rédiger sa déposition, car, par ordre de Rome et par ordre de l'archevêque de Paris, *il fut enjoint* à

[1] Et que dite-vous de ce billet écrit au savant P. Daniel Huet, son ami, le sous-précepteur du Dauphin : « Je vous prie, Monsieur, de ne *parler* point, ni que vous ayez *parlé*, ni que je vous aie parlé de quoi que ce soit » (*Doc. inéd. sur l'Hist. de France*, t. II, p. 625). Si nos candidats au baccalauréat s'avisaient d'écrire ainsi...

[2] « Louant la princesse Palatine, Bossuet a-t-il craint de nommer « cette poule... empressée autour des petits » qu'elle conduit, et ce « chien » qui en saisit un? Il s'est plu, « malgré les oreilles délicates », à citer les lettres de la princesse, où elle parle de ses « bonnes vieilles », des petits lits » et des « ustensiles » qu'elle leur procure, d'une « bonne femme » qui loge dans « une étable ». A plus forte raison, dans une de ses exhortations familières aux Ursulines de Meaux (1681), leur dira-t-il, pour leur persuader de ménager le bien de leur maison, qu'elles doivent être économes comme des pauvres qu'elles sont », et que « dans un triste ménage un pot cassé est une perte considérable ». Si un « verre scandalisait La Harpe, qu'eût il pensé de ce « pot »? (G. Lanson, *Bossuet*, p. 89). Voir le même ouvrage, p. 84 : « Par une transformation merveilleuse, à Meaux il fit faire son éloquence. Pour diriger efficacement ces bourgeois, ce peuple, ces religieuses de son diocèse, il se fit une parole terre à terre et populaire... *Saint Vincent de Paul eût reconnu son idéal* dans cette homélie prêchée le 17 avril 1692, etc. »

[3] Un faussaire aurait certainement mis la date et la signature du secrétaire. Je dis plus, un faussaire aurait essayé de se guinder jusqu'au grand style de Bossuet des *Oraisons funèbres*. — D'ailleurs, en admettant le faussaire, je vous demanderai quel but il pouvait bien poursuivre, en fabriquant, dans le silence de son cabinet, une pièce qui ne vous semble pas « autrement précieuse »? Je ne me représente pas bien un faussaire se donnant un mal infini pour imaginer, composer et écrire une pièce, qu'il ne peut publier du vivant de Bossuet, et encore moins après sa mort, une pièce qu'il devait forcément garder dans ses tiroirs (l'Ordinaire n'en eût pas permis la publication) jusqu'après la canonisation de St Vincent de Paul (1737). Le mystificateur eût été le premier mystifié : il aurait dépensé son temps, son encre et beaucoup de papier, pour arriver à quoi?... à rien. Je ne suppose pas un faussaire aussi naïf que cela. Aurait-il fait ce faux pour le vendre à un collectionneur d'autographes? A cette date, cette « douce manie » (dont je suis atteint n'existait pas... ou si peu !... Cette industrie n'aurait pas nourri son homme.

Digitized by Google

toutes les personnes qui avaient connu M. Vincent de Paul *de faire connaître ce qu'elles en savaient.* » — A la question, par moi posée, de savoir pourquoi le *Témoignage de Bossuet* ne se trouvait pas à Rome, le même correspondant ajoute : « La déposition de Bossuet ne peut nullement se trouver à Rome et en voici la raison. La Commission nommée d'abord par l'ordinaire (l'archevêque de Paris), puis celle qui fut nommée par ordre de Rome d'informer sur les vertus de M. Vincent, *étaient seules autorisées et chargées de recevoir les dépositions*. Or la Commission ne commença ses travaux qu'en 1705. Bossuet était mort. Il ne put répondre au questionnaire dressé par la Commission : mais il avait le devoir de *préparer sa déposition*[1] ».

Vous voyez, mon cher Collègue, comme la question s'éclaire par ces renseignements si précis que je n'ai pu utiliser dans mon *Introduction*, les ayant reçus trop tard. Ce n'est pas, *ce ne pouvait être* une ŒUVRE LITTÉRAIRE que Bossuet méditait, en écrivant ou en dictant son *Témoignage ;* c'était une déposition écrite, une première pièce d'enquête. Plus tard il répondra *oralement* aux questions qui lui seront posées par la Commission. La mort (1704) l'a empêché de développer de vive voix le *témoignage* qu'il avait couché sur le papier.

Vous êtes choqué (je ne l'ai pas été moins que vous *tout d'abord*, mais j'en suis revenu) de « la lourdeur bizarre de ce refrain qui vient, comme dans un acte rédigé par un vieux tabellion, résumer chaque partie du *Témoignage :* « Ce qui est public et notoire... » Que voulez-vous, mon cher Collègue ? C'est un formulaire *obligatoire*, auquel Bossuet ne pouvait pas plus se soustraire que le Président des Assises ne peut se dérober à l'obligation de répéter *cinquante* fois, s'il y a *cinquante* témoins dans une affaire : « Vous jurez devant Dieu et devant les hommes de dire la vérité, etc. »

Bossuet, selon vous, est dans le *Témoignage*, un mauvais AVOCAT de M. Vincent de Paul : il entre dans des détails aussi répugnants qu'inutiles (linges ou cœurs teints de sang, sueurs, etc., etc)[2]. D'abord Bossuet n'est pas et ne doit pas être un AVOCAT : c'est un TÉMOIN, etc., en sa qualité de TÉMOIN, il devait (on nous l'a dit) faire connaître *tout ce qu'il savait* des faits et gestes de M. Vincent : il devait même dire « le mal qu'il savait », afin de fournir des arguments

[1] Bossuet *devait rédiger d'avance*, sans se préoccuper de la date, où commencerait l'information de l'Ordinaire (archevêque de Paris), son *Témoignage*, non pas *en faveur de*, mais *sur* M. Vincent. Il *devait*, lui qui avait connu M. Vincent, figurer comme *témoin* dans le procès ouvert par l'Ordinaire *de fama sanctitatis*. Tout, en effet, converge dans le *Témoignage* à établir *famam sanctitatis*, et c'est ce qui explique : 1° Le refrain qui vous semble si lourdement monotone, « ce que dessus est *notoire*... » ; 2° L'insistance sur la *Vie* de M. Vincent, par Abelly, et l'*Oraison funèbre* de Maupas du Tour, ainsi que sur la *solennité* des obsèques et sur la *qualité* des personnes qui y assistèrent, etc., etc. ; 3° L'ordre adopté dans le *Témoignage*, ordre qui est celui de la procédure romaine, A), vertus théologales, B), vertus cardinales. [Voir, sur ce dernier point, ordre adopté par la procédure romaine, le livre VII de la *Vie de S^t Vincent de Paul*, par P. Collet].

[2] On retrouve ces détails (des sueurs), qui vous paraissent « un peu naïfs », dans la *Vie de M. V. de P.*, par Abely (liv. I, p. 243). La biographie de 1748, P. Collet, en parle aussi (t. II, p. 71), pour montrer le *courage* de M. Vincent « Tous les jours il se levait à quatre heures comme les autres... Cependant, chaque nuit était pour lui une espèce de martyre ». (Suivent les moyens qu'il employait pour se procurer un peu de soulagement par d'abondantes sueurs). Ce qui n'empêchait pas, ajoute le biographe, M. Vincent de se lever à quatre heures, *tout baigné de sueur*, pour aller faire sa méditation à l'église avec sa communauté... » Je n'insiste pas ; mais encore une fois, Bossuet qui connaît, *de auditu*, ces détails, est, en sa qualité de témoin, obligé de les rappeler. Ce sera ensuite à la Congrégation des Rites de décider si ce que les hommes peuvent appeler une grave *imprudence* n'est pas aux yeux de Dieu une *vertu*.

Digitized by Google

à celui qui serait l'*avocat du diable* dans la cause de béatification[1].

Enfin, dites-vous, et c'est là votre plus grosse objection, « Bossuet, cet esprit si net, si puissant, laisse subsister une contradiction formelle ». — Page 18, ne dit-il pas : « Monsieur Vincent étoit doué d'une ferme espérance de posséder un jour la gloire du Paradis, etc. », et page 36 le même Bossuet nous représente M. Vincent « comme un homme torturé par la peur de l'enfer »[2]. Il n'y a pas là, je crois, contradiction, ou du moins contradiction *formelle*. Bossuet, page 18, en est encore à traiter les trois vertus théologales, la *foi*, l'*espérance* et la *charité*. Plus loin, il traitera, dans l'ordre indiqué par la Commission d'enquête, les autres vertus d'une importance moins capitale[3]. Je me sens là, je l'avoue, sur un terrain brûlant. Un théologien vous dirait beaucoup mieux que moi, profane, que ces deux vertus (espérance entière et profonde humilité) peuvent parfaitement se rencontrer, cohabiter, dans le même homme. M. Vincent de Paul avait bien, je suppose, le droit de dire, comme Racine, qui d'ailleurs, si je ne m'abuse, traduisait saint Paul[4] :

> Mon Dieu! quelle guerre cruelle!
> Je trouve deux hommes en moi.

D'ailleurs, le disciple doit-il être plus parfait que le maître? Le modèle des modèles pour le chrétien, Jésus lui-même, n'a-t-il pas eu, avant d'expirer un moment d'ineffable angoisse (est-ce aller trop loin que de dire de désespérance?); n'a-t-il pas crié vers le ciel qui lui semblait vide : « Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné? » — Et cela, notez-le bien, quelques instants après avoir dit au bon larron : « Je te dis, *en vérité*, que tu seras aujourd'hui avec moi *dans le Paradis*. » — En conclurez-vous que les premiers historiens de Jésus, les Évangélistes, n'auraient pas dû « laisser subsister une contradiction aussi formelle? »

Enfin, nous ne devons pas oublier que parmi les « *actus humilitatis præcipue examinandi in causis servorum Dei* », on trouve celui-ci, classé sous le n° 2 : « Secundus est se *omnibus viliorem* et *inferiorem* verbis pronuntiare, idque etiam intimo cordis affectu credere, et factis ostendere, juxta illud Psalmi : *Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominis et abjectio plebis.* » (Lambertini, *op. cit.*, l. III, 24, 52). M. Vincent de Paul a-t-il été trop loin en disant à un évêque : « Moi, parfait chrétien! Si votre Grandeur me connaissait, *elle me*

[1] Or, il se trouve que l'*avocat du diable* (autrement dit le ministère public), dans le procès de béatification de M. Vincent, n'est autre que le cardinal Lambertini (plus tard pape sous le nom de Benoît XIV), auteur de l'ouvrage le plus complet sur la question des béatifications et canonisations (*De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*. Bologne, 1734 et sqq. Quatre gros vol. in-fol.). L'exemplaire de la bibliothèque de Caen est l'*ex-dono* offert par Benoît XIV lui-même, en 1743, à la bibliothèque de la Sorbonne, dont il porte le cachet. Comment cet exemplaire est-il arrivé à Caen?

[2] Ce mot de M. Vincent courait Paris. Voir P. Collet, *op. cit.*, t. II, p. 197.

[3] Pour les vertus *théologales*, cf. Bossuet : *Deuxième catéchisme*, édit. orig., p. 38. — Pour les vertus *cardinales*, voir Lambertini (*De Servorum Dei beatificatione, etc.*, t. II, p. 304) : « De virtutibus cardinalibus, Prudentia, Justitia... et earum annexis. »

[4] Puisqu'il est question de St-Paul, quelqu'un me signale ces deux textes : 1° Certitude absolue dans son salut : « Scio enim cui credidi, et *certus* sum quia potens est depositum servare in illum diem » (*Tim.*, II, 1, 12); 2° Durs traitements infligés à son corps, de peur qu'il ne devienne un *réprouvé* « Castigo corpus meum, ne forte, cum aliis prædicaverim, ipse *reprobus* efficiar » (*Cor.* I, IX, 27). — « Homo duplex! »

Digitized by Google

*traiterait de réprouvé;* en effet, je suis le plus grand pécheur qui soit sur la terre. » C'était affaire à la Congrégation des Rites de décider si M. Vincent avait ou non dépassé la mesure. Mais, encore une fois, Bossuet *témoin* devait se borner à raconter tout ce qu'il savait sur la vertu d'*humilité* de M. Vincent de Paul[1].

J'ajouterai encore quelques mots. Permettez-moi de vous dire que notre illustre camarade d'École normale, Mgr Perraud, évêque d'Autun, à qui j'avais envoyé un exemplaire du *Témoignage*, a bien voulu me répondre qu'il considérait ce document comme *authentique;*

Que la *Science Catholique* (*Revue des Questions religieuses*, nº du 15 juin 1892, p. 663), n'hésite pas à admettre comme *authentique* le *Témoignage*, et qu'elle y trouve « des précisions *personnelles* » qu'un faussaire, qu'un « plat secrétaire » n'aurait pu inventer;

Que le savant éditeur des *Lettres de Peiresc* M. Tamisey de la Roque (*Revue de Gascogne*, juin 1892, p. 288), estime que j'ai « montré fort bien que le document présente toutes les garanties d'authenticité possibles »;

Qu'enfin M. Léopold Delisle a bien voulu m'écrire : « Je tiens à vous féliciter de la bonne fortune qui vous est légitimement échue de sauver et de mettre au jour quelques pages aussi intéressantes pour la vie de saint Vincent-de-Paul que pour l'histoire des travaux de Bossuet. »

Ce n'est pas, croyez-le bien, pour me « retrancher » derrière ces noms respectés que je les cite : je veux simplement vous dire que si je me suis trompé (ce que je ne crois pas) je me serais trompé en bonne compagnie.

Ai-je répondu à *toutes* vos objections sans chercher à en affaiblir une seule? J'en ai la conviction. Victorieusement? *That is the question*. Les lecteurs du *Bulletin* en décideront. Quoi qu'il en soit, si de vous convaincre

*je n'emporte le prix,*
*J'aurais du moins l'honneur de l'avoir entrepris,*

et je n'en resterai pas moins votre bien cordialement dévoué collègue « ce qui est public et notoire, et ç'a été et est encore le dire commun ».

Armand Gasté.

---

J'avais essayé de montrer que ce document n'avait d'intérêt que pour la Vie de St Vincent de Paul, qu'il était difficile de l'attribuer à Bossuet, vu sa parfaite platitude, et qu'il pourrait bien être l'œuvre d'un sous-ordre de Bossuet, quelque chose comme les notes d'audience préparées pour un avocat par son secrétaire.

Mon éminent collègue, M. Gasté, a fait des recherches très approfondies et très intéressantes pour me réfuter : mais il reconnaît que que « ce n'est pas, *ce ne pouvait être* une ŒUVRE LITTÉRAIRE que Bossuet méditait, en écrivant ou en dictant son témoignage. »

Du moment où une œuvre inédite, attribuée au plus grand génie de notre littérature religieuse, n'a rien de littéraire, je ne puis que répéter

[1] Cf. Bossuet, 1er Sermon sur la fête de l'Assomption (1661) (Lachat, XI, 322) : « Il n'y a aucune grandeur qui ne soit appuyée sur l'*humilité*. »

Digitized by Google

ma conclusion en la modifiant ainsi : Même s'il restait prouvé que ce texte est de Bossuet, il demeurerait de cette publication un document curieux pour ceux qui s'occupent de la Vie de S[t] Vincent de Paul, et non pas pour ceux qui s'intéressent à la gloire littéraire de Bossuet. En littérature, l'inédit n'est intéressant que quand il présente une valeur littéraire.

M. S.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## Sujets de composition de la 2[e] série.

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Examiner les différentes définitions de la philosophie, et indiquer celle qui paraît préférable aux autres.
2. Rapports et différences de la psychologie et de la physiologie.
3. Méthode socratique.

### LICENCE HISTORIQUE.

Histoire ancienne. — L'armée romaine au temps de César.

Moyen-âge. — Boniface VIII.

Géographie. — Hydrographie de la région du Rhin.

### LICENCE LITTÉRAIRE.

Thème grec. — *Les belles-lettres.* — «... Puissent les belles-lettres vous consoler ! elles sont en effet le charme de la vie quand on les cultive pour elles-mêmes, comme elles le méritent ; mais quand on s'en sert comme d'un organe de la renommée, elles se vengent bien de ce qu'on ne leur a pas offert un culte assez pur : elles nous suscitent des ennemis qui persécutent jusqu'au tombeau. Zoïle eût été capable de faire tort à Homère vivant. Je sais bien que les Zoïles sont détestés, qu'ils sont méprisés de toute la terre, et c'est là précisément ce qui les rend dangereux. On se trouve compromis, malgré qu'on en ait, avec un homme couvert d'opprobres. Adieu, soyez heureux, si les hommes peuvent l'être; je compterai parmi mes beaux jours celui où je pourrai vous revoir ».

Voltaire, *Lettre à Vauvenargues*,
décembre 1744.

Grammaire. — Comparer les déclinaisons des noms, en grec et en latin.

Métrique. — Résumer les principales règles de l'hexamètre dactylique en grec et en latin.

### DISSERTATION FRANÇAISE.

Étudier les variantes de Corneille dans *Horace* et *Le Menteur* (Les candidats feront bien de prendre le texte de la *Collection des Grands Écrivains* (Hachette) ou, à défaut de cette édition, celle de M. Petit de Julleville pour *Horace* (Hachette) et celle de M. Hémon pour *Le Menteur* (Delagrave).

Composition latine. — Perpendetur Ciceronis (*Nat. Deor.*, II, 3, 8) de gente Romana judicium : « *Si conferre volumus nostra cum externis, ceteris rebus aut pares aut etiam inferiores reperiemus : religione, id est cultu deorum multo superiores* ».

Digitized by Google

## AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

VERSION LATINE. — P. PAPINI STATI, *Silvarum*, lib. I, *ad Stellam :* « Diu multumque dubitavi... voluptatibus publicis inexpertam ».

THÈME LATIN. — BUFFON., *Disc. sur le Style* (13e alinéa) : « ... Bien écrire, c'est tout à la fois... non seulement élevé, mais sublime ».

THÈME GREC. — J.-J. ROUSSEAU, *Emile* (Préface, 3e alinéa) : « On ne connaît point l'enfance... je ne le crois pas sans utilité pour vous ».

### CERTIFICAT D'APTITUDE.

### Thème allemand

Les *Feuilles de palmier* sont des contes orientaux, qu'on attribue à Herder bien qu'ils ne lui appartiennent pas. Quelques-unes de ses biographies, il est vrai ne les mentionnent point, quoiqu'il soit la cause de leur publication. Dans ses vastes études orientales, il avait découvert un trésor précieux, qui pouvait servir dans le domaine de l'éducation : c'étaient des contes pleins de sens et riches en enseignements. Ces récits, toutefois, avaient besoin d'être débarrassés de scories et de surcharges chères aux Orientaux. Herder confia ce travail à un certain A. J. Liebeskind, dont l'histoire littéraire ignore le nom. Ils parurent de 1787 à 1800 à Iéna, et produisirent une sensation extraordinaire. Par suite de leur appropriation à des vues pédagogiques, ils furent reçus dans les livres de lecture. Il n'en parut néanmoins plus de nouvelle édition, jusqu'à ce qu'en 1831 Krummacher y attira de nouveau l'attention, revit les *Feuilles de palmier* et en changea certains passages dans le but de les faire mieux servir à l'éducation. Tous ces contes n'ont pas, sans doute, la même valeur ; la plupart, cependant, renferment une amande facile à sortir de sa coquille, et qui offre aux enfants une nourriture saine et excellente.

### Thème anglais

*Protestation contre la guerre avec l'Amérique.*

Milords, je suis vieux, et je voudrais conseiller aux nobles lords à la tête des affaires d'adopter une méthode plus douce pour gouverner l'Amérique, car le jour n'est pas bien loin où l'Amérique pourra rivaliser avec ces royaumes, non seulement dans les armes, mais aussi dans les arts. C'est un fait établi, que les principales villes d'Amérique sont éclairées et civilisées, et entendent la constitution de l'empire aussi bien que les nobles lords qui nous gouvernent en ce moment : et, par conséquent, elles veilleront d'un œil jaloux sur leurs libertés, pour empêcher le moindre empiètement sur leurs droits héréditaires. Cette doctrine, qui n'est pas nouvelle, milords, a toujours été mon opinion reçue et inaltérable, et je la porterai avec moi jusqu'à la tombe, à savoir que ce pays n'avait aucun droit au monde de taxer l'Amérique. C'est un acte contraire à tous les principes de justice et d'administration civile ; ni les nécessités de l'Etat, ni même l'acquiescement aux taxes, ne sauraient le justifier dans n'importe quelle occasion. De tels procédés n'obtiendront jamais le succès désiré. Au lieu d'ajouter aux misères des Américains, adoptez des mesures qui les ramènent à leurs devoirs. (*A suivre*).

### Composition française.

De la correction des devoirs par le maître ; importance de cette tâche : méthode à suivre ; concours des élèves.

Le jeudi 12 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi 19 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARBEN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1892. DIXIÈME ANNÉE. — N° 10.

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# FACULTÉ DES LETTRES

## DE POITIERS

## CHRONIQUE

### *RAPPORT sur les travaux de la Faculté des Lettres de Poitiers, pendant l'année 1891-1892.*

La mort nous a enlevé, pendant l'année qui vient de s'écouler, un de nos plus anciens collaborateurs, M. Brun, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Poitiers, qui était, en même temps chargé, depuis onze ans, d'un cours complémentaire à la Faculté des Lettres. Nous avons perdu en M. Brun un homme estimable entre tous, un collègue loyal et obligeant, un maître remarquable obtenant beaucoup de ses élèves, auxquels il se donnait tout entier. Le jeune et distingué professeur qui a succédé à M. Brun, dans sa chaire de philosophie au Lycée, M. Mélinand, l'a également remplacé à la Faculté. Mais il n'aura fait parmi nous qu'une trop courte apparition, M. le Ministre venant, par une décision toute récente, de supprimer le cours complémentaire de philosophie qu'il avait accordé à la Faculté en 1881. Nous regrettons d'autant plus la suppression de ce cours, que les candidats à la licence philosophique n'ont jamais été aussi nombreux que cette année.

La Faculté des lettres de Poitiers a eu sa part des distinctions accordées à l'occasion du 14 juillet M. Arnould, maître de conférences de littérature française, a été nommé officier d'Académie. M. Lièvre, maître de conférences d'archéologie régionale, qui avait reçu, au mois d'avril dernier, après la réunion des Sociétés savantes, les palmes d'officier de l'instruction publique, a été fait chevalier de la Légion

Digitized by Google

d'honneur. Nous avons tous applaudi à cette récompense si flatteuse, qui est venue chercher au milieu de ses travaux, un savant modeste et infatigable, un homme de vrai mérite. Je laisse à de plus compétents le soin de louer, comme il convient, les nombreuses études historiques et archéologiques que M. Lièvre a publiées sur notre région et les solides leçons qu'il professe à la Faculté. Mais une œuvre dont je puis apprécier l'importance et la difficulté, c'est la confection du Catalogue de la Bibliothèque municipale. Pour se reconnaître au milieu des 70.000 volumes qui la composent, on n'avait que des catalogues sur fiches incomplets et disparates, sur lesquels ne figuraient pas plusieurs milliers de volumes qui n'avaient jamais été classés et dont on n'avait pas, jusque-là, secoué la poussière. Si tout n'était pas à faire, il fallait du moins revoir, coordonner et surtout compléter ce qui avait été fait. En cinq ans, M. Lièvre a mené à bonne fin ce travail, et l'impression du Catalogue est commencée.

## EXAMENS

J'en viens aux examens subis par nos étudiants, soit à Paris soit devant la Faculté elle-même.

M. Archambault, professeur au collège de Melle, a obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue anglaise.

Un candidat à l'agrégation d'histoire, M. Dumur, professeur au collège de Châtellerault, qui avait suivi les conférences faites par M. Carré et par M. Hauser, a été déclaré admissible, mais a échoué à l'examen oral.

Les examens de licence passés devant la Faculté ont donné les résultats suivants :

### *Session de Novembre 1891.*

16 candidats se sont présentés, dont 4 pour la philosophie, 1 pour l'histoire, et 11 pour les lettres. Deux seulement ont été admis au grade, ce sont :

MM. Brun (mention *bien*), et Marmion (note *passable*), tous deux candidats à la licence philosophique.

### *Session de Juillet 1892.*

23 candidats, dont 21 pour les lettres et 2 pour la philosophie, se

Digitized by Google

sont présentés à l'examen, 10 ont été reçus, dont 9 candidats à la licence littéraire et 1 à la licence philosophique, ce sont :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | MADY, | mention *bien.* |
| | CAHUZAC, | *assez bien.* |
| | MOREAU, | *id.* |
| | CHAZELLE, | *id.* |
| | LAY, | *id.* |
| | SERRUROT Alfred, | *id.* |
| | COUTANT, | *passable.* |
| | MACKER, | *id* |
| | SERRUROT Henri, | *id.* |
| | VILLENEAU, | *id.* |

En résumé, sur 39 candidats à la licence, 12 ont été admis au grade, 3 pour la philosophie et 9 pour les lettres. C'est une proportion de 31 %.

Cette session du mois de juillet, dont je viens de parler, mérite qu'on s'y arrête un instant, Tous les élèves de notre conférence littéraire se sont présentés à l'examen, et tous, sauf une exception, ont été reçus, l'un avec la note *bien*, et 4 avec la note *assez bien*. Je suis heureux de signaler le brillant succès des étudiants de cette conférence, l'une des meilleures et des plus studieuses que nous ayons eues depuis longtemps.

BACCALAURÉAT. — J'ai plus de raisons que jamais de répéter ce que je disais dans mes rapports précédents au sujet des examens de baccalauréat. Ces examens imposent à la Faculté des lettres une tâche de plus en plus pénible et à laquelle il nous sera bientôt impossible de suffire. On pouvait croire que le baccalauréat de l'enseignement moderne, nouvellement créé, opérerait une puissante diversion et enlèverait au baccalauréat classique une quantité notable de candidats. Cette attente a été complètement déçue. Non seulement le nombre de nos candidats n'a pas diminué, mais il s'est accru dans des proportions inusitées. L'augmentation était en effet jusqu'à présent d'une centaine environ de candidats par an, elle a été cette fois de 246. Nous avions l'année dernière 1.533 candidats; nous en avons eu cette année 1.779 *pour les lettres seulement;* car nous laissons de côté les 82 candidats au baccalauréat de l'enseignement moderne. A nos 1.779 candidats, il faut joindre 577 candidats au baccalauréat ès sciences, à l'examen desquels la Faculté des lettres prend une large part. Nous arrivons ainsi au chiffre formidable de 2.356 candidats, qui représente environ 4.000 compositions à corriger. J'ai déjà signalé cette situation qui s'aggrave d'année en année, et je ne cesserai pas d'appeler

Digitized by Google

sur elle la bienveillante attention de M. le Ministre, qui voudra, je n'en doute pas, y porter remède dans un avenir très prochain. Il n'est pas équitable en effet que les professeurs d'une Faculté soient deux ou trois fois plus chargés d'examens que ceux des Facultés voisines.

Nous avons demandé et obtenu, il est vrai, l'adjonction au jury d'examen pour la session de juillet de deux professeurs de lycée, docteur ès-lettres, MM. Lauret et Hauser; cependant, malgré le concours de ces deux auxiliaires, qui nous a été très précieux, mais qui malheureusement nous fait défaut à la session de novembre, le nombre de *présences* s'élève encore pour chacun de nous à 700 environ. Or il est de tradition de ne pas demander à un professeur de l'enseignement supérieur plus de 500 présences aux examens. Nous nous mettons sous la protection de cet usage tutélaire, et nous demandons, de nouveau, la nomination d'un maître de conférences exclusivement attaché à la Faculté.

Nous savons qu'il faut tenir compte des nécessités budgétaires. Mais qu'on nous permette de faire remarquer que la Faculté des lettres de Poitiers, loin de grever le budget, est au contraire une source importante de revenus. L'ensemble de nos dépenses, comprenant les traitements du personnel, les frais d'examen, l'entretien du matériel, le chauffage, l'éclairage, tout enfin, s'élève à 58,288 fr. 88 c ; le produit de nos inscriptions et de nos examens a été, pendant l'année scolaire 1891-1892, de 78,487 fr. 50 c., d'où un excédent de recettes de 20,108 fr. 62 c. Non seulement nous ne coûtons pas un centime à l'État, mais nous lui constituons, je viens de dire au prix de quel travail, une rente annuelle de plus de 20,000 francs. N'est-il pas permis de demander qu'une partie au moins de cette somme que nous versons au Trésor soit employée à nous venir en aide ?

Mais revenons à nos candidats; ils se répartissent ainsi qu'il suit :

Nous avons eu 1.071 candidats à la 1re partie du baccalauréat classique, sur lesquels 572 ont été ajournés et 499 reçus, ce qui donne une proportion de 45 % environ d'admis et 55 % d'ajournés.

L'année dernière, la proportion des admis était de 35 % seulement. L'augmentation de 10 % que je viens de signaler doit s'expliquer, à mon avis, par l'application plus large et plus indulgente que les examinateurs ont faite de la notation nouvelle, et aussi par l'importance considérable qu'ils ont attribuée aux livrets scolaires.

Le livret scolaire nous fait connaître les places que le candidat a obtenues pendant l'année, le rang qu'il occupe dans sa classe, l'opinion de ses maîtres; il diminue la part de l'*alea* dans un examen qui ne doit être en définitive qu'une constatation d'études sérieuses. Mais il faut que le livret, pour produire cet effet, soit rédigé avec une en-

Digitized by Google

tière sincérité, et que chaque candidat n'y soit pas présenté comme un élève studieux, intelligent, bien préparé, en un mot comme un résumé de toutes les vertus; c'est ici surtout, comme disait Voltaire, *que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif.*

Pour la 2e partie du baccalauréat classique, 238 candidats se sont présentés; 128 ont été ajournés et 110 admis. C'est une proportion de 54 °/₀ pour les ajournés, et de 46 °/₀ pour les admis.

L'ancien régime du baccalauréat ès lettres proprement dit a compté encore 470 candidats, dont 62 pour la 1re partie, qui est définitivement supprimée, et qui a obtenu 32 admissions contre 30 ajournements.

Pour la 2e partie, nous avons eu 408 candidats, dont 184 ont été ajournés et 224 admis. Proportion des ajournés 45 °/°, des admis 55 °/₀.

Pour faire passer tous ces examens, il a fallu faire siéger en même temps plusieurs jurys, et nous n'avions à notre disposition qu'un nombre de salles bien insuffisant. Mais nous prenons patience, en voyant s'accomplir enfin les travaux d'agrandissement et d'appropriation que nous attendions depuis si longtemps. Notre amphithéâtre a déjà été convenablement restauré; et au mois de juillet 1894 nous aurons les locaux qui nous seront nécessaires.

## ENSEIGNEMENT

Les élèves qui ont suivi, en 1891-1892, les cours et conférences de la Faculté des lettres, peuvent se répartir en trois catégories.

La 1re comprend les boursiers de l'État et de la ville, les maîtres répétiteurs, les élèves libres munis d'une carte, signant au registre de présence et faisant des devoirs; cette 1re catégorie a compté 85 élèves; la 2e est formée par les professeurs, répétiteurs ou élèves libres du dehors, qui viennent, au nombre de 18, suivre les conférences préparatoires de M. Parmentier, au certificat d'aptitude de l'enseignement des langues vivantes; la 3e enfin se compose des correspondants de la Faculté, qui nous envoient des devoirs à corriger; leur nombre a été, cette année, de 34. Ces trois catégories forment un total de 137 élèves.

La Faculté a donné chaque semaine, à ses élèves, 6 cours publics et 21 conférences.

Voici en quelques mots quel a été l'objet des cours publics. Le professeur de philosophie, M. Arren, qui avait pris pour sujet *Les Problèmes de la Philosophie contemporaine*, a passé en revue les principales questions qui ont été spécialement discutées à notre époque, résumé les débats et indiqué les résultats auxquels ils ont abouti.

Le professeur d'histoire, M. Carré, a étudié les manifestations de

Digitized by Google

l'esprit révolutionnaire dans les Parlements du XVIIIe siècle Il a surtout étudié : 1° le rôle de La Chalotais ; 2° la Réaction parlementaire de 1774 et 1775. M. Ernault, professeur de littérature grecque, a terminé l'étude des principaux chefs-d'œuvre de la tragédie grecque ; il s'est occupé cette année, de Sophocle et d'Euripède.

Dans le cours public du 1er semestre, M. Hild, professeur de littérature latine, a fait l'histoire critique du consulat de Cicéron, étudiant à la lumière des événements les œuvres oratoires de cette période et caractérisant le rôle politique de l'orateur. Dans le cours fermé du 2e semestre, M. Hild a traité de l'histoire littéraire, de la critique chez les Latins, depuis Varron jusqu'à la fin de la littérature classique Trois articles du *Bulletin de la Faculté* ont condensé les résultats de cet enseignement. M. Souriau, professeur de littérature française, a étudié successivement, dans le 1er et le 2e semestres, *l'Abbé Maury*, puis *Châteaubriant et son siècle*.

Parmi nos conférences, je signalerai seulement celles qui sortent du cadre officiel de la préparation à la licence. M. Carré a fait, pendant le 2e semestre, une conférence de paléographie. Dans sa conférence publique d'antiquités (1er semestre), M. Hild a continué ses études de mythologie artistique. Les divinités qui ont fait l'objet de ces études sont Zeus-Jupiter, Héra-Junon, Apollon. Athéna-Minerve. Durant le 2e semestre, il s'est occupé des antiquités théâtrales de Rome, et a traité successivement des décors, du costume et de la mise en scène des divers genres dramatiques, et enfin de la musique des anciens, considérée surtout dans ses rapports avec les représentations théâtrales. M. Souriau a fait à nos étudiants, pendant le 2e semestre, une conférence très intéressante et très utile de pédagogie dont il avait été chargé par M. le Ministre ; je regrette vivement que cette conférence ait été enveloppée dans la suppression du cours complémentaire de philosophie. J'ai déjà parlé des conférences préparatoires au certificat d'aptitude des langues vivantes faites par M. Parmentier.

M. Ernault a continué, devant trois ou quatre fidèles, ses conférences publiques de langue celtique ; il s'est occupé spécialement, cette année, des faits linguistiques qui donnent lieu à des comparaisons avec les idiomes classiques, grec, latin et germain.

M. Lièvre, chargé de conférences d'archéologie régionale, continuant ses leçons de l'année précédente sur l'époque gallo-romaine, a étudié les monuments de cette période qui subsistent encore entre la Loire et la Gironde. Il s'est ensuite occupé des villes ou bourgades qui ont disparu, ne laissant que des ruines ou des vestiges, tels que le Vieux-Poitiers, Sanxay, les Bouchauds, etc.

La Faculté avait choisi comme sujet du concours littéraire ouvert entre ses étudiants : *Étudier le rôle littéraire des Empereurs romains*

Digitized by Google

*et leur influence sur la littérature de leur temps, depuis Auguste jusqu'à Domitien inclusivement.*

M. Hild a rendu compte de ce concours dans un rapport qui a été lu à la séance solennelle de rentrée. Le 1er prix a été décerné à M. Serrurot; le 2e à M. Moreau. M. le Ministre nous alloue, chaque année, une somme de 150 francs, avec laquelle nous achetons des livres pour les lauréats. Je remercie vivement le Conseil municipal d'avoir bien voulu mettre à notre disposition une somme de 200 francs, pour récompenser les auteurs des meilleurs Mémoires.

Pour terminer, je dirai quelques mots seulement de notre *Bulletin mensuel*, dont j'ai parlé longuement dans mes précédents rapports. Au 1er janvier prochain, il aura dix ans accomplis. En parcourant les tables des matières de ces dix années, on demeure convaincu que la Faculté des lettres de Poitiers a toujours travaillé. Le rapport que je viens de présenter, et la liste des publications dont il me reste à vous donner connaissance, prouveront que son activité ne s'est pas ralentie.

V. Arren.

---

PUBLICATIONS DES PROFESSEURS ET MAITRES DE CONFÉRENCES PENDANT L'ANNÉE 1891-1892 :

**M. Arnould.** — *Méthode pratique de Thème grec*, un volume in-12, chez Klincksiek, 1892, dans la *Nouvelle Collection à l'usage des classes.*

— Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers. — *Par le Glaive*, chronique dramatique sur la nouvelle pièce du Théâtre-Français.

— *Un Conseil pour le thème grec*, à propos de la nouvelle grammaire grecque de M. l'abbé Ragon.

— Cinq corrections de thèmes grecs.

**M. Carré.** — *La France sous Louis XV*, in-8°, Paris, Quantin (octobre 1891).

— *Le Barreau de Paris et la radiation de Linguet* (Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers, mai 1892).

— *Les Fêtes d'une réaction parlementaire* (1774-1775) (Revue de la Révolution française, juillet).

— *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, correspondance inédite du Chevalier de Fontette, maréchal de Camp, in-8°. Ce livre est à peu près imprimé, mais formera le volume annuel de la Société des Antiquaires de l'Ouest avant d'être mis en vente par un éditeur de Paris. Il paraîtra au 1er janvier prochain.

**M. Ernault.** — *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VII, fascicule IV et t. VIII, fasc. 1-2.

— *Glossaire étymologique du moyen-breton* (suite et fin, depuis la lettre M).

— *Mélusine*, t. V, col. 307, t. VI, col. 66, 91, 105.

— *Chansons populaires de la Basse-Bretagne*, col. 61; *Les noms du Diable en breton.*

Digitized by Google

— Revue celtique, t. XII, p. 228 : *Sur la Rime intérieure en breton moyen*, p. 346 ; *Études bretonnes*, VIII ; *Sur la Négation*.

— Revue Morbihannaise, t. I, p. 193 : *Études de bibliographie vannetaise*, II ; *Guionvac'h*, t. I, p. 361 ; t. II, p. 18, 51 ; id., III, *Le Barzaz-Breiz*.

— Collaboration (pour l'explication des noms gaulois) à l'édition classique des *Commentaires sur la guerre des Gaules*, publiée par E. Benoist et M. G. Dosson, Paris, chez Hachette.

— Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers, mars 1892, n° 103 : *Compte-rendu du livre de MM. d'Arbois de Jubainville, G. Dottin*, etc. *L'épopée celtique en Irlande*.

**M. Hild.** — I. Bulletin de la Faculté : *L'Histoire littéraire et la critique chez les Latins* (trois articles). — Articles bibliographiques : *Traité élémentaire de droit romain*, par M. H. Petit. — *P. Terenti Adelphoe*, édition Fabia. — *Précis des Institutions de droit privé de Rome*, par G. May et H. Becker. — *Les Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde. — Sanxay*, par M. Lièvre. — *Les Méreaux dans les Églises réformées de France*, par H. Gelin.

— II. Mémoires de la Société des Antiquaires, tome XIV de la 2e série : *Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1891*.

— III. Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, par Daremberg et Saglio, 16e fascicule, Articles : *Episkaphia, Episkenia, Epithymiatros, Erechtheus, Euergesia, Eumenia, Eumolpidae*.
17e fascicule : *Europa, Fama, Fatum, Faunus, Febris*.

— IV. Grande Encyclopédie : Nombreux articles de mythologie grecque et romaine : *Ection, Egialée, Egide, Eglé, Electre, Eleusinies, Encelade, Enée, Eole, Eos, Epeus, Epiménide, Epiméthée, Erato, Erèbe, Erechthée, Erinyes, Eros, Erysichton, Esculape, Eson, Eunostos, Eurus, Euryale, Euryclée, Eurydice, Eurynome, Eurypyle, Eurysthée, Eurytus, Euterpe*.

**M. Parmentier.** — I. Dans le Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers :

— N° de novembre 1891. — *Les Universités de Lausanne, de Fribourg et de Poitiers* (discours prononcé le 3 novembre 1891 à la rentrée des Facultés).

— N° de décembre 1891. — *Histoire du texte d'Horace, par Antoine Campaux* (article de bibliographie).

— N° de mars 1892. — *Roger Ascham et sa méthode pour l'enseignement du latin* (article de fond).

— N° d'octobre 1892. — *Du plan d'éducation de Rabelais imité par Milton* (article de fond).

— II. Dans la Revue internationale de l'enseignement :

— N° du 15 novembre 1891. — *Deux Universités suisses : Fribourg et Lausanne* (extrait du discours prononcé le 3 novembre 1891 à la rentrée des Facultés de Poitiers).

— N° du 15 février 1892. — *Les Écoles en Angleterre depuis les Normands jusqu'à la Renaissance*.

— N° du 15 septembre 1892. — *Les Écoles en Angleterre au temps de la Renaissance et de la Réformation*.

— III. Dans la Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur :

— N° du 7 juillet 1892. — *La routine du latin dans les écoles d'Angleterre après la Renaissance ; demandes de réforme*.

Digitized by Google

— IV. Dans la REVUE CRITIQUE :

— N° du 18 janvier 1892. — Compte-rendu de l'ouvrage de M. J. Ristelhuber, intitulé : *Strasbourg et Bologne; recherches biographiques et littéraires sur les étudiants alsaciens immatriculés à l'Université de Bologne, de 1289 à 1562.*

— N° du 30 mai 1892. — Compte-rendu de l'ouvrage de M. X. Massmann, intitulé : *Mélanges alsatiques.*

— Dans les comptes-rendus des Rentrées des Facultés de Poitiers :

— N° du 3 novembre 1891. — *Rapport présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'enseignement supérieur à Poitiers pendant l'année scolaire 1890-1891.*

**M. Souriau.** — *La Versification de Malherbe.*

Pour paraître en mars 1893 :

— *Louis XVI et la Révolution.*

---

## COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

## LA VERSIFICATION DE MALHERBE

(Suite et fin)

Stances d'alexandrins :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| a | a | e | i | e | i | I, 134, 252. |
| e | e | a | ée | ée | a[1] | |

Stances comprenant cinq alexandrins et un vers de six pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 12 | 6 | 12 | 12 | 12 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 220. |
| 12 | 12 | 12 | 6 | 12 | 12 | |
| a | a | e | i | e | i | I, 62. |
| 12 | 12 | 12 | 12 | 6 | 12 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 207. |

Stances comprenant quatre alexandrins et deux vers de six pieds :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 12 | 6 | 12 | 12 | 6 |
| e | e | a | ée | ée | a[2] |

[1] I, 4, 69, 253. Cf. Allais, p. 188.

[2] I, 158. Cette forme figure dans Ronsard, mais avec les rimes

e e ée a a ée.

Digitized by Google

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **12** | **6** | **12** | **12** | **6** | **12** | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 218. |
| 12 | 12 | 6 | 12 | 6 | 12 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 229. |
| 12 | 12 | 12 | 6 | 12 | 6 | |
| a | a | e | i | e | i[1] | |
| 12 | 12 | 12 | 12 | 6 | 6 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 273. |

Stances de trois alexandrins et de trois vers de six pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 12 | 6 | 6 | 12 | 6 | |
| a | a | e | i | e | i | I, 254. |

Stances de cinq alexandrins et d'un vers de huit pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 8 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 58. |

Stances de quatre alexandrins et de deux vers de huit pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 12 | 8 | 12 | 8 | 12 | |
| a | a | e | i | e | i | I, 295. |

Stances de trois alexandrins et de trois vers de huit pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 8 | 8 | 12 | 12 | 12 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 174. |

Stances de deux alexandrins et de quatre vers de huit pieds :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 8 | 8 | 12 | 12 | 8 | |
| e | e | a | ée | ée | a | I, 245 |
| 8 | 8 | 8 | 12 | 8 | 12 | |
| a | a | e | i | e | i[2] | |

[1] I, 240. Cf. Allais, p. 339.

[2] I, 268, 284 : « Je dois faire observer encore que les poésies régulières n'admettent guère d'une stance à l'autre la succession de deux vers masculins ou féminins de rime différente. C'est une dissonance qui déplait à l'oreille ; et si Malherbe se l'est permise dans les stances libres et négligées comme dans celles-ci :

. . . . . .

Après qu'il est parti du monde,
La nuit qui lui survient n'a jamais de matin.

Jupiter, ami des mortels,
Ne rejette de ses autels, etc. (I, 269),

ni ce poète, ni Rousseau n'ont pris souvent cette licence dans le style pompeux de l'ode. » Marmontel, V, 152-153.

Digitized by Google

Stances de quatre alexandrins et de deux vers de dix pieds :

| 12 | 12 | 10 | 12 | 12 | 10 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| e | e | a | ée | ée | a | I, 219, 239 |

Il y faut ajouter des couplets en vers de huit pieds :

| a | e | e | a | i | i | I, 294. |
|---|---|---|---|---|---|---|

Des couplets en vers de cinq ou six pieds :

| 6 | 5 | 6 | 6 | 5 | 6 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| e | e | a | ée | ée | a | I, 163. |

Des couplets en vers de sept, huit, neuf, dix et onze pieds :

| 10 | 9 | 7 | 10 | 8 | 11 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| e | a | e | a | i | i | I, 247. |

En général Malherbe essaye de placer un repos après le troisième vers de ces sixains [1]. Quelquefois pourtant il le met à la fin du quatrième vers [2].

Les groupements de huit vers, sans être complètement rejetés par Malherbe, sont très rares [3]. On ne peut citer qu'une stance d'alexandrins.

| e | e | a | ée | a | ée | i | i | I, 299, |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

et des couplets en vers de cinq, six, sept et huit pieds :

| 8 | 5 | 8 | 5 | 7 | 7 | 7 | 6 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| e | a | e | a | ée | i | ée | i | I, 221. |

Les strophes de dix vers isométriques sont réservées pour les sujets de premier ordre.

[1] Cf. *Histoire de l'Académie*, ed. Livet, I, 123-124; Ménage, p. 212-213. — Cf. Allais, p. 188.

[2] A propos de cette strophe,

> Je me rends donc sans résistance
> A la merci d'elle et du sort ;
> Aussi bien par la seule mort
> Se doit faire la pénitence
> D'avoir osé délibérer
> Si je la devais adorer. I, 131,

Ménage dit : « Notre poète se blâmait lui-même de n'avoir pas fermé le sens au quatrième vers de cette stance, comme il avait fait dans les autres précédentes : ce que j'ai appris de M. de Racan » (p. 487).

[3] Allais, p. 394.

Digitized by Google

Vers de sept pieds :

e a e a ée ée i ée ée i[1]

Pour la strophe en octosyllabes, il y a deux formes, différenciées par l'entrecroisement des rimes :

e a e a ée ée i ée ée i[2]
e a a e i i ée o ée o[3]

Cette strophe est plus lyrique que les autres, et Malherbe en a tiré des effets particulièrement heureux[4]. Son mouvement intérieur est plus souple qu'on ne le suppose généralement : car, outre la division classique en un quatrain et deux versets, versets que Malherbe aurait voulu séparer l'un de l'autre par un arrêt[5], il arrive quelquefois, suivant la remarque de Marmontel, que la ponctuation et le sens séparant le cinquième et le sixième vers de ce qui précède et de ce qui suit, la strophe n'est plus formée que de deux quatrains séparés par un distique[6] : au lieu de la forme

e a e a | ée | i | ie ie i

on obtient :

e a e a | ée | ée i i'e i'e i

[1] I, 23, 87, 315, 317. Cette strophe figure dans Ronsard, II, 41, et passim. Pour cette forme, Gramont dit : « Il n'y a pas, dans son recueil, peu volumineux, comme on sait, moins de sept odes où elle est employée (p. 211). Pour ma part, je n'en connais que quatre. — Marmontel en apprécie ainsi la valeur lyrique : « Ce fut encore Malherbe qui donna le modèle de la stance de dix vers de sept syllabes, et qui nous apprit quel noble caractère le nombre pouvait lui imprimer, comme dans l'ode au roi Henri le Grand. » (V, 157). Cf. Allais, p. 394.

[2] I, 44, 65, 75, 182, 209, 313.

[3] I, 107, 243, 311. — Ce type est « créé peut-être par Malherbe, peu inventeur pourtant de son naturel ». Gramont, p. 215.

[4] « Le vers qui donne le plus de nombre et de majesté à cette grande période, c'est le vers de huit syllabes, et dans Malherbe on en voit des exemples que Rousseau n'a pas surpassés. Quelquefois même le vieux poète a je ne sais quoi de plus antique dans ses tours et dans ses mouvements, et de plus approchant de la verve d'Horace. » Marmontel, V, 157.

[5] I, LXXXIV-LXXXV.

[6] « La division symétrique de la stance de dix vers est en un quatrain et deux tercets; et Rousseau l'a presque toujours observée. Mais Malherbe ne s'y était pas assujetti ; et dans les exemples que j'en ai cités, l'on peut voir ce qui arrive le plus souvent, savoir, de marquer le repos au sixième vers, et de lier le septième avec les trois autres : quelquefois même il fait couler rapidement les six derniers vers sans aucune pause. . Ce rythme indécis et irrégulier peut trouver son excuse en ce que d'une haleine on prononce aisément et sans fatigue six vers de huit syllabes ; mais les poètes qui auront l'oreille scrupuleuse préféreront la coupe de Rousseau ». Marmontel, V, 158.

Digitized by Google

Il en est de même pour les stances composées de quatre alexandrins et de six vers de sept syllabes :

| 12 | 12 | 12 | 12 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a | e | e | a | ée | éc | i | ie | ie | i | I, 26. |

de quatre alexandrins et de six octosyllabes :

| 12 | 12 | 12 | 12 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| e | a | e | a | i | i | éc | o | o | ée | I,300. |

Si l'on joint ces cinq types de stances et de strophes à tous les autres, on trouve que Malherbe en a employé quarante-cinq différents.

Il est plus facile de les énumérer que d'en apprécier la valeur lyrique. Car le vrai criterium du lyrisme est encore à trouver.

Pourtant, en procédant par élimination, on peut d'abord constater ce qui manque à ces odes.

D'abord il est impossible de les chanter, de les mettre en musique. Or, comme le remarque un prosodiste contemporain, même aujourd'hui, quoique les odes ne soient plus chantées, il semble que, pour mériter leur nom, elles devraient tout au moins pouvoir être chantées [1]. Au XVIIe siècle il n'était pas jusqu'aux stances qui ne fussent mises en musique [2].

D'après Malherbe lui même, la poésie française convient plus particulièrement aux chansons et aux vaudevilles [3]. Et Malherbe se pique tout spécialement de se connaître en musique [4].

Pourtant il est incapable de composer des paroles sur un air quelconque [5]. Ses stances à la Reine Régente,

Objet divin des âmes et des yeux

sont écrites sur un air en vogue :

Belle qui m'avez blessé d'un trait si doux.

Mais on ne peut les chanter, parce qu'il manque une syllabe au

[1] Gramont, p. 241.

[2] Sur le repos dans les stances, inventé par Maynard (I, LXXXIV-V), Ménage dit : « Toutes ses maximes sont bonnes et bien inventées; et pour l'ordinaire il les faut suivre, et particulièrement dans les grands vers, aux stances de six, qui sans ces pauses au troisième vers, ne pourraient se chanter commodément » (p. 268).

[3] « Malherbe disait que la poésie française n'était propre que pour des chansons et des vaudevilles. C'est une particularité que j'ai sue de M. Guyot ». Ménage, p. 454.

[4] « Il disait qu'il se connaissait en deux choses, en musique et en gants. Voyez le grand rapport qu'il y a de l'un à l'autre ». Tallemant, I, 289.

[5] Soyons juste, il y a réussi une fois; cf. I, p. 194.

Digitized by Google

premier vers C'est Racan qui l'apprend à Ménage, en ajoutant que Malherbe n'avait point l'oreille musicale, et qu'il n'a jamais pu faire de vers même sur les airs que les musiciens composaient spécialement pour lui [1].

Sans doute la coupe de ses vers est souvent très heureuse. Nos poètes l'admirent même encore [2]. Mais cette harmonie n'a plus rien à voir avec la musique. Il y a quelque chose de conventionnel dans les règles minutieuses que Malherbe s'impose : qu'importe qu'une strophe se termine par une rime féminine ou masculine [3] ? L'important pour nous n'est plus là. Ce sont des images émouvantes que nous demandons surtout aux lyriques, et nous prendrions volontiers pour définir ce genre la formule que Buffon applique au style : le lyrisme est l'ordre et le mouvement que l'on met dans ses images.

Or ce poète lyrique, au témoignage de Racan, « avait aversion contre les fictions poétiques [4] ». Son Commentaire le prouve. Il trouve l'hyperbole ridicule [5]. Des comparaisons de Desportes, plus timides que tant d'autres chez Pindare, lui semblent extravagantes (IV, 415). Ce que nous condamnerions comme étant de goût douteux, lui paraît bien plus grave : quand Desportes met :

Le tyran des Hébreux
Ne fit jadis meurtrir tant d'enfants innocents
Que je tue en maillot de pensers languissants,

cela paraît à Malherbe une « imagination bestiale » (IV, 321).

Il ne peut souffrir les métaphores prolongées; et pourtant il est plus sévère encore pour celles qui ne se suivent pas logiquement [6]

[1] Ménage, p. 403-404. Tel est également l'avis de Marmontel : dans sa Poétique, il affirme qu'il n'y a pas, chez Malherbe, quatre vers de suite que l'on puisse chanter. C'est bien ce que pense aussi l'intraitable Castil-Blaze, d'après lequel « le coriace Malherbe » n'a jamais su composer de livret pour un musicien. *Art des vers français*, 1857, p. 45 et passim.

[2] Sully-Prud'homme, *Reflexions*, p. 68-69.

[3] « A propos de sonnets, il est encore à remarquer que tous ceux de Malherbe, à la réserve de deux ou trois, finissent par des rimes masculines, ce que Malherbe a affecté, à cause que les rimes masculines ferment mieux la période que les féminines. Et c'est pour cette raison que la plupart de ses stances finissent aussi par des rimes masculines ». Ménage, p 301.

[4] *Vie*, I, LXXI.

[5] IV, 402, 403, 411, 461.

[6] IV, 261, 284 : « Notre poète était grand ennemi de ces métaphores non continuées, comme je l'ai appris de M. Sirmond, historiographe : à qui j'ai ouï dire aussi que, pour cette raison, il blâmait souvent ce vers d'Horace :

Et male tornatos incudi reddere versus,

ce qui se fait au tour ne se remettant point sur l'enclume, et qu'il disait plaisamment à ce propos : Dites à un poète, remettez sur l'enclume des vers mal tournés, c'est comme si l'on disait à un cuisinier : Cette pièce de bœuf n'est pas assez bouillie, qu'on la remette à la broche ». Ménage, p. 469.

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'il ne tombe lui-même dans ce défaut[1], ou que, par dérogation à ses propres principes, il ne se permette quelquefois des images ampoulées[2]. Mais ce sont là des exceptions. Le plus souvent son style est abstrait, ou les images sont tellement affaiblies qu'elles semblent de pures abstractions : on dirait une fresque que l'on aurait décolorée à plaisir pour ne plus laisser subsister que les contours des personnages, quelque chose comme un Puvis de Chavannes dilué à grande eau. Il dira par exemple en parlant d'Henri IV :

Il n'a point son espoir au nombre des armées,
Etant bien assuré que ces vaines fumées
N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités;
L'aide qu'il veut avoir, c'est que tu le conseilles;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos souhaits par nos prospérités. I, 71, 43-48.

Il est rare que son pinceau soit réaliste[3]. Le plus souvent c'est à la vieille mythologie qu'il demande un peu de lyrisme : rien d'étonnant à ce que ses emprunts soit froids, obscurs ou bizarres[4]. Son plus grand effort consiste à consacrer deux strophes à une comparaison, mythologique ou naturelle[5]. Comme sa pensée est presque toujours prosaïque et terre à terre, un simple prosateur s'élève sans effort à sa hauteur et le dépasse. Alors que les variantes imaginées par nos philologues au texte des classiques anciens paraissent trop souvent faibles ou triviales, on pourrait citer des corrections plus heureuses que le texte, faites par tel ou tel érudit : de Malherbe qui écrit,

Et que de mères à Memphis
En pleurant diront la vaillance
*De son courage* et de sa lance. I, 50, 119.

[1] A propos des vers 19-24 de la page 100, Ménage dit : « Lui qui reprenait dans Horace cette métaphore non continuée est ici tombé lui-même dans la faute qu'il reprenait » (p. 470). Cf. I, 277, 2; 215, 151-153; 134, 2-3; 244, 10-11.

[2] « Malherbe, qui vous semble si sensé et si juste, ne l'est pas toujours. Il est empoulé en de certaines rencontres; ou, pour m'exprimer plus figurément, ce fleuve égal et paisible dans sa course, devient tout à coup un torrent impétueux qui fait du fracas, et qui tombe dans des précipices. Ne compare-t-il pas les pleurs de la reine mère, après la mort d'Henri-le-Grand, au débordement de la Seine?... Mais ce qu'il dit de la pénitence de Saint-Pierre est encore plus violent. Ce n'est pas par ces endroits là que j'estime et que j'admire Malherbe : il y sort visiblement de son caractère, et je ne l'y reconnais pas. » Bouhours, *La manière de bien penser*, p. 266-267.

[3] I, 180, 42.

[4] I, 40, 29; 180, 51; 93, 171-180.

[5] I, 114, 181; 109, 41; 88-89.

Digitized by Google

ou de Patru qui lit,

> En pleurant diront sa vaillance
> Et les coups mortels de sa lance[1],

lequel des deux est le plus lyrique ?

Trop souvent la moyenne de Malherbe ne s'élève pas au-dessus de l'*aurea mediocritas*. Encore *aurea* peut-il paraître excessif. Si l'on osait lui appliquer une comparaison qu'il affectionnait, on dirait de quatre-vingt-dix de ses vers sur cent : « c'est du vin qui véritablement n'est pas gâté, mais qui n'est qu'à huit deniers le pot[2] ».

Quant aux belles choses, leur rareté même ajoute à leur prix. Sans doute nous ne comptons pas toujours parmi les beautés supérieures de son œuvre celles que lui-même préférait. Les artistes sont en général d'assez mauvais critiques pour leur propre compte, et Malherbe n'échappe pas à la règle générale[3].

De plus, un lecteur, aujourd'hui, ne peut que très difficilement, pour juger un poète du XVII^e^ siècle, dépouiller complètement les préjugés que lui a donnés la fréquentation des poètes actuels.

Pourtant il est un point sur lequel nous pensons comme les contemporains de Malherbe : nous demandons à la poésie les beautés indéfinissables, le « je ne sais quoi » que Godeau attribue trop facilement à tout Malherbe, et que nous trouvons en effet quelquefois chez lui[4] : pour ne pas nous perdre dans la métaphysique, citons des exemples :

> L'air est plein d'une haleine de roses. I, 226, 5.
> Quelle terre n'est parfumée
> Des odeurs de ta renommée, I, 76, 25.

[1] Ménage, p. 362.

[2] Lettre de Balzac, dans la *Correspondance de Chapelain*, I, 390, note 2. — Peut être Malherbe s'était-il réglé sur de méchants modèles : « Malherbe préférait Stace à tous les autres poètes latins, comme nous l'apprenons des Mémoires de M. de Racan. J'ai ouï dire la même chose à M. Guyet (Ménage, p. 389-390).

[3] On connaît son assez faible Récit d'un berger au ballet de Madame (I, 229) : « J'ai ouï dire à M. de Racan que Malherbe, sur la fin de ses jours, préférait cette pièce à toutes les autres. » (Ménage, p. 529). — « J'ai appris de M. de Racan que cette stance (I, 136) et celle qui commence par

> Voilà comme je vis, voilà ce que j'endure (I, 160, 55)

étaient les deux de toutes les poésies de Malherbe que Malherbe estimait davantage. Je ne suis pas en cela de l'avis de notre auteur, et, selon moi, il y a dans ses poésies plus de cinquante stances préférables à ces deux qu'il préférait à toutes les autres. » Ménage, p. 463.

[4] « Toutes les oreilles qui ne sont point barbares, sont charmées par la douceur de ses vers. Ce je ne sais quoi qui se trouve sur le visage des belles femmes, que l'on voit et que l'on ne peut exprimer, se rencontre dans toutes ses périodes, que les Muses ont, ce semble, elles-mêmes mesurées ». Dans Malherbe, éd. de 1723, t. II, p. 111.

Digitized by Google

Et couchés sur des fleurs comme étoiles semées. I, 58, 4.
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin. I, 40, 15.
Ce furent de beaux lis, qui. . . . . .
S'en allèrent fleurir au printemps éternel. I, 11-12.
La moisson de nos champs lassera les faucilles
Et les fruits passeront les promesses des fleurs. I, 73,83.

Quelques strophes sont imprégnées de ce parfum poétique[1].

Enfin n'y a-t-il pas toute la légèreté de l'oiseau à l'essor, dans ces vers :

La nuit assiégea ses prunelles,
Et son âme, étendant les ailes,
Fut toute prête à s'envoler. I, 154-155.

Mais ces beautés sont exceptionnelles, et l'anthologie que l'on pourrait glaner dans cette œuvre si restreinte serait bien mince. Il n'y a pas une seule pièce de Malherbe qui soit entièrement belle : il n'a même pas écrit une seule strophe qui soit un pur chef-d'œuvre.

Comment donc expliquer et sa renommée, qui en fin de compte n'est pas complètement usurpée, et son incontestable maîtrise sur la poésie du XVII^e^ siècle ? Je le répète : la seule explication de son triomphe prolongé, c'est la parfaite probité de sa langue : c'est son effort persistant et en somme couronné de succès pour chasser de son vocabulaire, de sa syntaxe et de son vers, tout ce qui n'est pas parfaitement clair, net et pur. Son vers n'est pas un diamant où viennent se réfléter toutes les nuances du prisme, et ce n'est pas non plus un simple morceau de verre taillé à facettes : c'est du cristal de roche.

Sans croire travailler à la gloire de Malherbe, Théophile Gautier, dans la dernière pièce de ses Emaux et Camées, donnait sa forme définitive à la caractéristique du talent, du génie de Malherbe :

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

Fi du rythme commode,
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que tout pied quitte et prend !

Tout passe. — L'art robuste
Seul a l'éternité.
Le buste
Survit à la cité.

[1] I, 186, 101-110 ; 59, 31-36.

Digitized by Google

Les dieux eux-mêmes meurent.
Mais les vers souverains
Demeurent
Plus forts que les airains.

A un moment où la langue se forme, où la poésie hésite, Malherbe a le talent de dégager dans le français l'élément durable, d'indiquer au poète un chemin étroit, mais droit, qu'on devra élargir, mais qu'il faudra suivre; et ce talent, il le pousse jusqu'au génie, puisqu'on n'en peut citer qu'un seul autre exemple : Boileau.

Malherbe a le courage de prêcher sa doctrine par ses préceptes, par ses exemples, sans défaillance, toute sa vie : et ce courage, il le pousse jusqu'à l'héroïsme, puisque sa mort vient corroborer l'enseignement de toute sa vie : c'est un apôtre, un martyre de ses idées, celui qui meurt ainsi : « ..... une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse, qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré; et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait jusques à la mort maintenir la pureté de la langue française[1] ».

M. Souriau.

[1] *Vie de Malherbe*, par Racan, I, LXXXVIII.

---

# ABÉLARD

CONSIDÉRÉ

## COMME LE FONDATEUR DES UNIVERSITÉS DU MOYEN-AGE

Abélard est né en 1079; il est mort en 1142. L'Université de Paris ne s'est formellement constituée que soixante ans plus tard, dans les premières années du XIIIe siècle. Et cependant Abélard a été et doit être considéré comme le vrai fondateur de cette Université, qui servit de modèle et de prototype à la plupart des autres Universités du moyen-âge. Il y a là en apparence un paradoxe qui doit être résolu et expliqué tout d'abord, si nous voulons justifier le titre donné à cet essai[1].

[1] L'article que nous publions forme le premier chapitre d'un nouvel ouvrage de M. Gabriel Compayré, qui va paraître ce mois-ci, à Londres et à New-York, dans la collection intitulée *The Great Educators*, sous ce titre : *Abelard, and the Origin and Early History of Universities*.

Digitized by Google

# I

Commençons par établir que nous sommes d'accord avec toutes les autorités sérieuses, en attribuant à Abélard un rôle prééminent dans la préparation de la grande Université parisienne. « L'homme, a dit Victor Cousin, qui, par ses qualités et par ses défauts, par la hardiesse de ses opinions, l'éclat de sa vie, la passion innée de la polémique et le plus rare talent d'enseignement, concourut le plus à accroître et à répandre le goût des études et ce mouvement intellectuel d'où est sortie au XIII^e^ siècle l'Université de Paris, cet homme est Pierre Abélard [1]. »

En Angleterre, l'opinion est la même : « The name of Abelard is closely associated with the commencement of the University of Paris », dit le cardinal Newman, dans son intéressante étude sur *The strength and Weackness of Universities* [2]. Pour ne pas multiplier les témoignages, nous nous contenterons d'invoquer encore celui du P. Denifle, le savant éditeur du *Chartularium universatis parisiensis :* « Quoique Abélard, dit-il, ait enseigné longtemps avant la constitution de l'Université de Paris, sa méthode d'enseignement pour les sciences, surtout pour la théologie et les arts libéraux, est cependant restée le modèle que devait suivre l'Université future [3]. »

Il n'est plus question aujourd'hui d'accepter comme exactes les fabuleuses origines attribuées à l'Université de Paris par ses premiers historiens, par du Boulay [4], ou par Crevier, qui n'hésitait pas à dire : « L'Université de Paris, comme école, remonte à Alcuin ; c'est Charlemagne qui en a été le fondateur [5]. »

Sans doute il n'y a pas dans l'histoire des progrès de la pensée humaine, ni dans l'évolution des études savantes, de solution absolue de continuité. Les trois siècles qui séparent Charlemagne et Abélard n'ont pas été une période d'inertie complète, de sommeil intellectuel, une nuit absolument obscure. Et il serait même possible, comme l'ont tenté d'ingénieux érudits, d'établir, d'Alcuin à Abélard et à ses successeurs, une sorte de filiation, qui montrerait que des hommes laborieux et instruits n'ont pas cessé de se passer de mains en mains le

[1] *Ouvrages inédits d'Abélard*, 1836. *Introduction*.

[2] Cardinal Newman, *Historical Sketches*, vol. III, p. 192. London, 1889.

[3] *Chartularium Universitatis parisiensis*, Paris, Delalain, 1889, t. I. *Introductio*, p. 16.

[4] Bulæus, *Historia universitatis parisiensis ab anno circiter* 800, Paris, 1665-1673, 6 vol.

[5] Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, 1761, t. VII, p. 92-162.

Digitized by Google

flambeau des études[1]. On pourrait, en empruntant le style biblique, dire *Alcuinus genuit Rabanum*[2], *Rabanus autem genuit Lupum Servatum*[3]...; et continuer ainsi jusqu'à Roscelin et Guillaume de Champeaux, qui furent les maîtres d'Abélard.

Il n'est pas contestable, d'un autre côté, que des écoles importantes fleurirent au IXe, Xe et XIe siècle : celles de Reims, de Tours, d'Angers, de Laon; celles des Bénédictins de Cluny, avec Odon (879-942) et ses disciples; celles des Bénédictins du Bec, en Normandie, avec Lanfranc (1005-1089) et St-Anselme (1033-1109); enfin une multitude obscure d'écoles épiscopales ou claustrales, établies, tantôt sous le patronage des évêques, dans le chapitre des églises cathédrales, tantôt à l'ombre des monastères, et où étaient enseignées les connaissances élémentaires. Ces écoles avaient succédé aux écoles palatines de Charlemagne, « grande et passagère création ».

Mais, ni dans l'existence de ces écoles, ni dans la transmission héréditaire d'individu à individu de ce qui constituait alors le léger bagage du savoir humain, il n'est pas possible de voir autre chose que la préparation lointaine,—et non les origines directes, immédiates —des Universités du moyen-âge. Les quelques écoles qui réussirent à se maintenir, après les efforts infructueux de Charlemagne, n'ont eu d'autre rôle que d'empêcher le naufrage complet de la culture intellectuelle. Elles ont été, pourrait-on dire, comme des arches de Noé, jetées sur cette mer d'ignorance et de barbarie grandissante, pour conserver le dépôt sacré des lettres et des sciences, jusqu'au jour où les germes précieusement recueillis pourraient, dans des circonstances plus favorables et sous un ciel plus clément, retrouver un sol à fertiliser. Les écoles épiscopales ou monastiques n'ont été qu'en apparence le berceau des Universités.

Abélard, il est vrai, a été, vers l'an 1100, lorsqu'il arriva pour la première fois à Paris, à vingt ans, l'élève de l'école épiscopale du cloître Notre-Dame, annexée suivant l'usage à l'église cathédrale. Mais il n'y suivit quelque temps les leçons de Guillaume de Champeaux que pour se séparer de lui presque aussitôt, pour attaquer ses doctrines, s'ériger en contradicteur indépendant, et, d'élève devenu maître, ouvrir, dès 1102, une école à Melun, puis une autre à Corbeil, en attendant qu'il s'établit, « qu'il posât son camp », comme il le dit dans son langage de conquérant, sur la montagne Sainte-Geneviève[4]. Cet épisode individuel de la vie d'Abélard est comme le symbole, la

[1] Monnier, *Alcuin et son influence*, p. 189.

[2] Raban Maur (776-856), élève d'Alcuin, ouvrit une école célèbre à Fulde, en Germanie.

[3] Loup de Ferrières (805-882), enseigna à Fulde.

[4] « *...In monte S. Genovefæ scholarium nostrarum castra posui.* » *Abælardi opera*, édition V. Cousin, 1849, t. I, p. 6.

Digitized by Google

saisissante image de ce que furent dans leur généralité les relations des écoles épiscopales et des Universités : celles-ci supplantant celles-là, s'installant à leur place, ou tout au moins les reléguant dans l'ombre ou au second plan en attendant de les absorber complètement. « The monastic and episcopal schools, dit un écrivain anglais, continued to exist long after the rise of the universities; but it is obvious that if the former represented merely the stationary and conservative element, while the latter attracted to itself whatever lay beneath the ban of unreasoning authority —all that widened the domain of knowledge or enriched the limits already attained — the comparative importance of the two agencies could not remain the same[1]. »

Victor Leclerc dit bien que les écoles des évêques et des cloîtres « continuèrent de fleurir, en même temps que les nouvelles sociétés d'études[2], » c'est-à-dire les Universités. La vérité est, que sans disparaître, elles déclinèrent. Les Universités, protégées à la fois par les papes, par les rois et les empereurs, les remplacèrent dans la faveur des pouvoirs civils et religieux; et appelant à elles la très grande majorité des étudiants, elles étaient destinées à représenter de plus en plus, en face de la tradition immobile des vieilles écoles, la marche en avant, le mouvement des idées, le progrès de la pensée.

Si l'on veut connaître les vraies héritières des écoles claustrales et épiscopales, ce n'est pas dans les Universités qu'il faut aller les chercher, c'est dans les congrégations, dans les divers ordres religieux, contre lesquels précisément les Universités eurent tant de luttes à soutenir et qu'elles n'admirent jamais dans leur sein qu'avec défiance et à contre-cœur.

## II

Pour préparer le grand mouvement d'où devaient naître les Universités, il fallait autre chose que la passive transmission de quelques croyances docilement acceptées, autre chose que quelques écoles de théologie ou de dialectique timide, pieusement endormies dans le giron de l'Église. Il fallait d'abord qu'un homme, un *scholar,* se rencontrât, assez catholique pour ne pas rompre avec les dogmes, mais néanmoins assez hardi pour se frayer des voies nouvelles; et en même temps assez puissant, par la parole comme par la pensée, pour remuer les esprits, ranimer le goût de l'étude, rassembler de grands auditoires, et enfin, par le succès de son enseignement, établir un grand courant intellectuel. Une courte esquisse de la vie et de l'œuvre d'Abélard va nous montrer comment ce programme fut rempli.

[1] Mullinger, *The University of Cambridge*, Cambridge, 1873, p. 70.
[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 302.

Digitized by Google

Il est difficile de se rendre compte, à la seule lecture des ouvrages d'Abélard, de l'action qu'il exerçait sur ses auditeurs par la force de son argumentation étudiée ou improvisée, par l'entrain et la chaleur de son éloquence, par la grâce et les séductions de toute sa personne, Mais les témoignages de ses contemporains sont unanimes, et ses adversaires eux-mêmes rendent justice à ses hautes qualités oratoires. Personne ne raisonna avec plus de subtilité, ne mania avec plus d'adresse l'outil de la dialectique ; et il reste assurément quelque chose de ces qualités dans les écrits qu'il nous a laissés. Mais ce que de froids manuscrits ne peuvent nous rendre, c'est la vie intense, l'ardeur enthousiaste qui animait ses discours ; c'est aussi la beauté de sa figure, le charme de sa voix. Héloïse, dont le nom est inséparablement lié à celui de son infortuné mari, et que Charles de Rémusat n'hésite pas à appeler « la première des femmes[1], » qui fut, en tout cas, un esprit supérieur pour son temps; Héloïse qui aima Abélard « d'un amour immodéré[2], » et qui, sous le voile de la religieuse et dans la pratique extérieure des devoirs de dévotion, lui conserva jusqu'à la mort la fidélité de son cœur ; Héloïse lui disait, dans sa fameuse lettre de 1136 : « Tu avais surtout deux choses qui pouvaient te gagner tout de suite le cœur de toutes les femmes : la grâce que tu savais mettre dans ta voix quand tu dictais, quand tu chantais[3]. »

Les dons extérieurs s'associaient aux qualités de l'intelligence pour faire d'Abélard un incomparable séducteur des esprits et des cœurs. Joignez à cela une mémoire surprenante, une science profonde, autant que le comportaient les ressources de son temps, une vaste érudition qui le faisait considérer par ses contemporains comme un homme universel[4]. Ce n'est pas aux seules armes d'une logique habile mais sèche qu'il avait recours pour convaincre. Nourri de la lecture des orateurs et surtout des poètes latins, il embellissait ses discours de digressions littéraires, de souvenirs classiques, de citations empruntées à Horace ou à Virgile : poète lui-même, lorsque, à quarante ans, il s'éprit d'Héloïse, se rajeunissant par l'amour et renouvelant le drame de Faust, il composa en langue vulgaire des chansons qui devinrent populaires.

N'omettons pas de signaler l'intrépidité d'un caractère ardent, toujours prompt à l'attaque ou à la riposte, provoquant les orages plutôt que cherchant à les apaiser : en un mot l'humeur aventureuse et militante à laquelle on reconnait le novateur. Charles de Rémusat

[1] Charles de Rémusat, *Abélard*, Paris, 1845, t. I.

[2] «... *Te immoderato amore complexa sum* », *Abælardi opera*, édit. Cousin, t. I, p. 74.

[3] «... *Dictandi videlicet et cantandi gratia* », ibid., p. 76.

[4] Abélard avouait pourtant qu'il ne savait pas le grec et qu'il avait échoué dans l'étude des mathématiques.

Digitized by Google

nous représente Abélard avant qu'il eût vingt ans, parcourant les provinces, cherchant les maîtres et les adversaires, marchant de controverse en controverse, véritable chevalier errant de la philosophie [1]. » Plus tard, lorsque, en 1101, il osa contredire et réussit à réfuter Guillaume de Champeaux, alors en possession de toute sa gloire et qui régnait en souverain dans l'école du cloître Notre-Dame; lorsque, en 1114, il alla attaquer sur son terrain, dans son école de Laon, au milieu de ses élèves stupéfaits de tant d'audace, le vieil Anselme de Laon, disciple lui-même de St-Anselme, et qui tenait à cette époque « le sceptre de la théologie » : n'était-il pas armé d'un courage extraordinaire, ce jeune philosophe qui, sans titre autre que son génie, n'ayant reçu de personne le droit d'enseigner, professant sans maître, *sine magistro*, comme le lui reprochaient ses ennemis, trouvait en lui-même l'inspiration nécessaire pour affronter les polémiques les plus redoutables et pour y triompher?

La victoire accompagnait alors et encourageait ses efforts. Mais, lorsque vinrent les heures de disgrâce, lorsque l'hostilité des gens d'Église, qu'il avait effrayés et troublés dans leur quiétude, le traduisit successivement devant deux Conciles, celui de Soissons en 1121, celui de Sens en 1140, pour y entendre condamner ses hérésies : ne fit-il pas montre, jusque dans sa défaite, d'une énergie, d'une force d'âme, rare en tout temps, mais presque inconnue aux époques de soumission aveugle et de terreur théocratique?

A Soissons, au milieu d'un peuple fanatique qui l'accusait d'avoir prêché qu'il y avait trois dieux, en raison de l'interprétation qu'il donnait du dogme de la Trinité, et qui faillit lapider quelques-uns de ses disciples, il ne se déconcerta point, et il embarrassa ses accusateurs par la hardiesse de ses réponses et la fierté de sa contenance. Condamné néanmoins, obligé de brûler ses livres de ses propres mains, enfermé comme un prisonnier dans le couvent de St-Médard, il s'inclina en apparence devant l'autorité sans réplique d'un tribunal souverain; mais, au fond, frémissant sous le joug qu'on lui imposait, « lié, selon l'expression d'un auteur du temps, comme un rhinocéros indompté, » il persévéra dans sa pensée indépendante, dans sa foi personnelle; de même qu'enfermée dans le cloître d'Argenteuil Héloïse persévérait dans son amour.

A Sens, vieilli et fatigué, aux prises avec St-Bernard qui occupait dans l'église une situation prépondérante — avec cet homme supérieur lui aussi, mais supérieur seulement par la sainteté de sa vie et l'ardeur de sa dévotion, et qui en un mot n'était qu' « un moine » —

[1] Abélard, dans sa première lettre à Héloïse, qui est comme l'histoire de sa vie, écrit lui-même : « *Diversas disputando perambulans provincias, peripateticorum æmulator factus sum* ». (*Abælardi Opera*, p. 4).

Digitized by Google

Abélard, il est vrai, parut faiblir. Au lieu de se défendre, il se retira, se bornant à déclarer qu'il ne reconnaissait pour juge que le pontife de Rome. Ses persécuteurs publièrent qu'il avait été intimidé, saisi d'une confusion miraculeuse... N'est-il pas plus vraisemblable que, se sentant perdu d'avance devant une assemblée de prélats ouvertement hostiles, et ne voulant pas néanmoins s'avouer vaincu, le rationaliste chrétien, ne fut ce que pour retarder sa défaite, en appelait au pape, comme les rationalistes philosophes en appelleront plus tard à la justice et à la vérité éternelles ?

L'esquisse que nous traçons serait incomplète, si nous ne notions un dernier trait du caractère d'Abélard : sa confiance en lui-même, sa présomptueuse assurance Abélard n'est pas un homme d'étude, se dévouant à la recherche de la vérité dans le silence et la solitude du cabinet : c'est un homme de lutte avide de gloire et de puissance. Après le scandale de ses amours avec Héloïse après l'atroce mutilation qu'on lui fit subir, un autre homme, moins fortement trempé, n'aurait songé qu'à cacher sa honte dans la retraite. Mais Abélard, dans son activité ambitieuse, ne pouvait se résigner au repos, et un an après sa cruelle aventure, dès 1120, il ouvrait une nouvelle école en Champagne et y retrouvait ses succès passés. « Il y avait dans cet homme, dit Charles de Rémusat, quelque chose de l'insolence de ces natures faites pour le commandement et la royauté. » Très attaché à ses idées, très épris de son sens propre, comme enivré d'ailleurs par les hommages enthousiastes de ses élèves, il n'avait rien de l'humilité ni même de la modestie que l'habitude de la docilité intellectuelle rendait faciles à ses contemporains. Il en vint jusqu'à écrire qu'il se considérait comme le seul philosophe de son temps [1] ; et du reste, s'il avait le tort de le dire, peut-être avait-il raison de le penser.

Comment s'étonner qu'avec de telles qualités Abélard ait pris sur son temps un ascend nt extraordinaire, que devenu le dominateur intellectuel et comme le dictateur de la pensée au XII^e^ siècle, il ait réussi à attirer et à retenir autour de sa chaire des milliers de jeunes gens : premier germe de ces groupements d'étudiants qui devaient, quelques années plus tard, constituer les Universités.

Abélard, malgré les vicissitudes de son existence, a été surtout un professeur. Rappelons en quelques mots les principales étapes de sa carrière. Nous avons déjà dit que, dès 1102, il avait enseigné à Melun, puis à Corbeil, d'où, plus près de Paris « il donnait pour ainsi dire l'assaut à la citadelle de l'école de Notre-Dame ». Cet assaut fut plus pressant encore lorsque, en 1108, il s'établit dans Paris même sur la montagne Sainte-Geneviève, « cette colline destinée à devenir le Sinaï

[1] « *... Quum jam me solum in mundo superesse philosophum æstimarem* ». (*Abælardi Opera*, p. 3).

Digitized by Google

de l'enseignement universitaire », et où existaient déjà des écoles qui faisaient librement concurrence à l'école officielle de la cité. C'est à cette époque que Guillaume de Champeaux, découragé par le succès grandissant de son élève, quitta définitivement le cloître de Notre-Dame, pour fonder d'abord, près de Paris, une congrégation qui devint la célèbre abbaye de Saint-Victor, ensuite pour se faire nommer évêque de Châlons-sur-Marne. Il laissait la place libre à son rival, et c'est vers 1113 que nous trouvons Abélard installé enfin dans l'école de la Cité, régnant en maître sur l'enseignement, dans une ville qui était déjà la capitale intellectuelle de l'Europe, réalisant ainsi le rêve de sa jeunesse : *Ad scholarum regimen adolescentulus aspirabam* [1].

Ce fut la période la plus brillante de sa vie; elle ne dura que quelques années, interrompue dès 1118, par le scandale de sa liaison avec Héloïse. Mais, dès 1120, après quelques mois de recueillement passés à l'abbaye de St-Denis, le besoin de l'action le reprend : il s'installe dans le prieuré de Maisoncelle, en Champagne, et il y est entouré, dit-on, de trois mille étudiants. Puis, après de nouveaux orages, après la condamnation prononcée par le Concile de Soissons, après une véritable odyssée de couvent en couvent, il obtient du roi Louis-le-Gros et de ses ministres Étienne de Garlande et Suger la permission de s'établir dans une retraite de son choix. La royauté du XII^e^ siècle, reprenant le rôle et retrouvant les inspirations de Charlemagne, semble, dès cette époque, avoir eu conscience de ses devoirs envers les études et les hommes de science; et la protection que les ministres de Louis-le-Gros accordaient à Abélard persécuté par l'Église est comme le prélude des privilèges que les princes du XIII^e^ siècle prodigueront aux Universités.

Grâce à la faveur royale, Abélard put donc librement fixer sa résidence dans un lieu désert, sur le territoire de Troyes; et là, dans quelques prairies qui lui furent concédées, il construisit un oratoire de chaume, qu'il appela le *Paraclet*, le *Consolateur* Il y était arrivé seul, avec un clerc. Mais bientôt sa retraite fut connue : les étudiants affluèrent de nouveau, poursuivant leur maître regretté jusque dans le désert où il se cachait.

« Les cités et les châteaux furent désertés pour cette Thébaide de la science. Des tentes se dressèrent; des murs de terre, couverts de mousse, s'élevèrent pour abriter de nombreux disciples qui couchaient sur l'herbe et se nourrissaient de mets agrestes et de pain grossier [2]. » L'enseignement de cette école du Paraclet, miraculeusement ouverte

[1] « Il obtint la chaire du cloître, qu'il ambitionnait depuis longtemps, et il y enseigna en même temps la théologie et la philosophie. (Crevier, *op. cit.*, t. I, p. 127). »

[2] Charles de Rémusat, *op. cit.*, p. 108.

Digitized by Google

au milieu des champs, dura de 1122 à 1125. Mais ces nouveaux succès engendrèrent de nouvelles attaques, qui attristèrent toute la fin de la vie d'Abélard. Il ne devait plus reparaître qu'une fois dans sa chaire, en 1136, à Paris, sur le premier théâtre de sa gloire, toujours ardent malgré les cinquante-sept ans qu'il avait alors, toujours suivi par les sympathies de son auditoire. C'est à cette époque qu'il eût pour élève Jean de Salisbury[1], dont le témoignage est précieux à recueillir. « Je me rendis, dit-il, au pays du péripatéticien Palatin[2], qui alors présidait sur la montagne Sainte-Geneviève, docteur illustre, admirable pour tous. Là, à ses pieds, je reçus les premiers éléments de l'art dialectique et, suivant la mesure de mon faible entendement, je recueillis, avec toute l'avidité de mon âme, tout ce qui sortait de sa bouche. »

Jusqu'au dernier jour de son enseignement Abélard a donc été le maître incontesté, le professeur par excellence. Dans un temps où il n'y avait ni publicité ni réclame, où la renommée ne pouvait s'établir que lentement, de proche en proche, par les conversations et les récits oraux, il a connu pourtant la gloire et la popularité.

Partout où il allait, dit Cousin, il semblait porter avec lui le bruit et la foule. Il attirait sur ses pas un si grand nombre d'auditeurs, non seulement de toutes les parties de la France mais même de l'Europe que, comme il le dit lui-même, les hôtelleries ne suffisaient plus à les contenir, ni la terre à les nourrir. « Rien ne peut donner idée de l'effet qu'il produisait en enseignant la philosophie, et jamais aucune science ne paraît avoir eu de propagateur plus puissant. Comme chef d'école il rappelle, s'il n'efface, pour l'éclat et l'ascendant, les succès des grands philosophes de la Grèce[3]. » Mais quelque flatteuse que soit la comparaison—personne ne songeant à égaler Abélard à Socrate où à Platon—elle fait tort pourtant à ce qu'il y a eu de particulièrement caractéristique dans les grands rassemblements d'hommes qui se pressaient autour du professeur du moyen âge. Les grands philosophes de l'antiquité n'avaient qu'un tout petit nombre d'élèves. Autour d'Abélard, c'était une multitude humaine. Plus de 5,000 élèves dans son école de Paris : école ouverte à tout venant et où entrait qui voulait, comme en témoigne l'anecdote de ce jeune étudiant, élève de Guillaume de Champeaux, dont l'église a fait un saint, St Gosvin, et qui, vers 1108, désireux de se mesurer avec Abélard, entra bravement dans

[1] Jean de Salisbury (1110-1174 ou 1180), moine anglais, secrétaire de Thomas Becket, d'Alexandre III, mort évêque de Chartres, a écrit de nombreux ouvrages, entre autres le *Metalogium*.

[2] Abélard était né près de Nantes, au bourg du Pallet ou Palais. De là le nom de *Palatin* que lui donne Jean de Salisbury. « Abélard » n'est qu'un surnom, dont l'origine est d'ailleurs fort controversée. Voyez Rémusat, *op. cit.*, p. 171. *Hoc vocabulum Abelardus mihi collocatum est...*

[3] Ch. de Rémusat, *op. cit.*, p. 31.

Digitized by Google

l'école de la Montagne Sainte-Geneviève, pendant que le maître parlait, et, comme il faisait mine de prendre la parole, s'attira cette apostrophe : « Songez à vous taire et n'interrompez point ma leçon ».

## III

Ce n'est pas seulement par le succès extérieur de son apostolat scolaire qu'Abélard mérite d'être considéré comme le précurseur de l'esprit nouveau et le promoteur de la fondation des Universités; c'est aussi par sa doctrine, tout au moins par sa méthode. Il peut être compté en effet parmi les libérateurs de la pensée humaine, et même, selon l'expression de Brucker, « parmi les martyrs de la philosophie[1] ».

Quelle était donc la nouveauté de ses doctrines? Abélard est resté surtout célèbre, auprès des historiens de la philosophie, pour avoir pris entre les « réalistes » et les « nominalistes », entre Guillaume de Champeaux et Roscelin, une position intermédiaire et de juste milieu, pour avoir soutenu que les idées générales ne sont pas des entités indépendantes, qu'elles ne sont pas non plus de simples mots, et qu'il faut les définir des concepts de l'esprit saisissant les rapports réels des choses. Mais quelle que soit la valeur de cette théorie d'Abélard, de ce « conceptualisme », qui était la doctrine du bon sens, ce n'est pas en cela pourtant que nous apparaît sa véritable originalité : elle consiste surtout dans l'application qu'il a faite du raisonnement à la théologie, dans son rationalisme chrétien, qui préparait le rationalisme philosophique. « Ce qu'Abélard a enseigné de plus nouveau pour son temps, a dit Mme Guizot, c'est la liberté, le droit de consulter et de n'écouter que la raison. . Novateur presque involontaire, il a des méthodes plus hardies que ses doctrines, et des principes dont la portée dépasse de beaucoup les conséquences où il arrive. Aussi, ne faut-il pas chercher son influence dans les vérités qu'il a établies, mais dans l'élan qu'il a donné. Il n'a attaché son nom à aucune de ces idées puissantes qui agissent à travers les siècles, mais il a mis dans les esprits cette impulsion qui se perpétue de génération en génération[2] ».

Nous ne prétendons pas assurément qu'Abélard soit le premier qui, au moyen âge, ait introduit la dialectique dans la théologie, la raison dans l'autorité. Au IXe siècle, Scot Erigène avait déjà dit : « Authority is derived from reason ». La *scolastique*, qui n'est que la logique éclairant la théologie, un effort de la raison pour démontrer les dogmes,

[1] Brucker, *Historia critica philosophiæ*, t. III, p. 704.

[2] Mme Guizot, *Essai sur la vie et les écrits d'Abailard et d'Héloïse*, p. 343.

Digitized by Google

avait commencé avant Abélard; mais c'est lui qui donna à la méthode nouvelle le mouvement et la vie, en lui prêtant sa puissance et sa renommée. C'est lui surtout qui l'érigea en principe et en fit une application générale.

Pour juger de l'indépendance de pensée d'Abélard, pour comprendre combien il devançait son siècle, il suffit de se rappeler quelle opposition il rencontra parmi les représentants de la tradition : « L'esprit humain, disait saint Bernard, dans ses premières dénonciations contre Abélard, l'esprit humain usurpe tout, ne laissant plus rien à la foi... Il touche à ce qui est plus haut, il fouille ce qui est plus fort que lui. Il se jette sur les choses divines; il force plutôt qu'il n'ouvre les lieux saints. Lisez, s'il vous plaît, le livre de Pierre Abélard, qu'il appelle *Théologie...* »

Il est important de remarquer qu'Abélard n'a abordé les études théologiques qu'après s'être consacré aux études philosophiques. Quand il se présenta à l'école d'Anselme de Laon, ses condisciples lui reprochaient de n'être encore initié qu'« aux sciences naturelles ». Aussi, jusque dans l'enseignement de la théologie, il reste l'homme qui veut comprendre avant de croire. Il ne procède point par autorité. Il fait appel à la liberté de l'esprit. Il s'imagine sans doute, avec une confiance naïve, que cet effort d'examen laissera intactes les croyances traditionnelles; mais il n'en ouvre pas moins la porte à toutes les libertés futures, à toutes les hérésies de l'avenir, puisqu'il veut qu'on raisonne sur tout, qu'on explique tout, qu'il n'y ait plus d'arcanes, plus de mystères.

Abélard a douté, il a cherché : un de ses livres, intitulé le *Sic et non*[1], en est la preuve. Il y accumule, sur toutes les questions, les arguments *pour* et *contre*. « J'expose ces contradictions, disait-il lui-même, pour qu'elles excitent les tendres esprits des lecteurs à la recherche de la vérité, et pour qu'elles rendent leurs esprits plus pénétrants par l'effet de cette recherche[2] ». Le lecteur devait trouver lui-même la solution de ces controverses. Abélard donnait ainsi aux mystères chrétiens, comme on l'a dit très justement, « la forme d'un problème, et aux dogmes la forme d'une solution ».

Il avait beau incliner lui-même dans toutes les questions vers la solution la plus conforme à l'autorité : il n'en est pas moins vrai que l'orthodoxie provisoire de ses conclusions, si elle dissimulait, ne supprimait pas la liberté de sa méthode: qu'il excitait la curiosité des esprits; qu'il proclamait la souveraineté de la dialectique; qu'il émancipait par conséquent la raison, en lui donnant confiance dans ses

[1] Le *Sic et non* a été publié dans les *Ouvrages inédits d'Abélard* de Victor Cousin.

[2] « *Ut teneros lectores ad maximum inquirendæ veritatis exercitium provocarent et acutiores ex inquisitione redderent* ». (*Sic et non, Prologus*).

Digitized by Google

propres forces; qu'il autorisait enfin, par ses procédés d'argumentation, les libres solutions qu'il n'enseignait pas et qu'il n'osait pas même entrevoir.

C'est la méthode d'Abélard qui est l'âme de la philosophie scolastique, de cette philosophie qui a duré cinq siècles, jusqu'à la Renaissance, et qui a régné en souveraine dans l'Université de Paris, laquelle ne fut, dans les premiers temps, qu'une grande école de théologie et de philosophie. « Que la méthode d'Abélard, dit le P. Denifle, ait été introduite dans les écoles et n'en soit plus jamais sortie, c'est ce qu'on ne mettra pas en doute, si l'on veut bien comparer avec les ouvrages antérieurs à Abélard les ouvrages postérieurs, notamment les *Quæstiones*, les *Disputationes*, les *Summæ*, composées par les maîtres de ce temps... Cette méthode, nous la retrouvons encore dans le livre célèbre qui, pendant quelques siècles, a été comme le texte de l'enseignement de la théologie, je veux dire le livre des *Sentences* de Pierre Lombard... On sent enfin l'influence de la même méthode jusque dans l'ouvrage fameux qui a été comme le code des écoles de droit canon, le *Décret* de Gratien ».

Il est donc permis de conclure que nous ne nous sommes pas trompé en attribuant à Abélard la première place, dans nos études sur l'origine des Universités et sur les causes qui leur ont donné naissance.

Abélard a été le vrai fondateur de l'Université de Paris, et par là le promoteur de toutes les Universités créées à son image. Il en a été le fondateur de plusieurs manières : d'abord, par sa réputation, en habituant les étrangers à prendre le chemin de Paris pour y étudier, et en groupant autour de lui de vastes auditoires; ensuite, en popularisant les études et les méthodes qui furent en honneur durant des siècles dans les écoles parisiennes. Il a relevé le niveau de l'enseignement, en substituant à la vieille routine du *trivium* et du *quadrivium*, à des études tout à fait élémentaires, de hautes leçons de théologie raisonnée et de philosophie abstraite. Il a été le premier professeur d'enseignement supérieur, et il l'a été avec un éclat incomparable. Il a eu pour élèves immédiats, nous dit Crevier, vingt cardinaux, cinquante archevêques ou évêques, un pape, Célestin II; et il commença ainsi à faire de l'école théologique de Paris le séminaire de l'Europe chrétienne. Mais il a compté aussi parmi ses disciples des esprits indépendants et hardis : tel, cet Arnaud de Brescia, qui fut un novateur à la fois en politique et en religion, qui révolutionna Rome, et expia sur le bûcher, en 1155, ses audaces de pensée et d'action. Enfin, par delà les limites réelles de l'auditoire qui suivait avec enthousiasme les leçons d'Abélard, il est permis de dire que, dans les siècles suivants, il a eu pour disciples tous ceux qui, à un degré quelconque, ont soutenu les droits de la raison et préparé l'émancipation

Digitized by Google

de l'esprit humain On ne réveille pas la pensée sans la déchaîner : et le premier en date des philosophes français, Abélard, sans vouloir forcer les choses, par le mouvement intellectuel qu'il détermina, a été le précurseur de Ramus et de Descartes, c'est-à-dire de la Renaissance et de l'esprit moderne.

Gabriel COMPAYRÉ.

---

# PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

## SUJETS DE COMPOSITION DE LA 3e SÉRIE.

### LICENCE ET AGRÉGATION.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Que pensez-vous de ce jugement de Lamartine sur le vers de La Fontaine : « On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de La Fontaine ; mais ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient ». (Préface des *Méditations*).

COMPOSITION LATINE. — Quaeretur utrum recte Cicero judicaverit affirmando : « *Id ipsum esse summi oratoris summum oratorem populo videri* ».

### LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Apprécier les paroles de Wundt (*Psychologie physiologique*, Introduction) : « L'opinion qui admet que la conscience est une scène embrassant toute notre vie intérieure est inacceptable. La conscience ne connaît que les résultats de ce travail opéré dans ce laboratoire obscur situé au fond d'elle-même ; l'inconscient est le théâtre des phénomènes spirituels les plus importants : partout la conscience suppose l'inconscient comme condition ».

### LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Apprécier les histoires de Tacite.

HISTOIRE DU MOYEN-AGE. — Les armées et les grandes compagnies pendant la guerre de cent ans.

GÉOGRAPHIE. — Le littoral français de la Méditerranée.

### LICENCE LITTÉRAIRE.

GRAMMAIRE. — La déclinaison des pronoms en grec et en latin.

MÉTRIQUE. — Scander et commenter, au point de vue métrique, les vers 101-112 du chant XV de l'*Iliade*.

THÈME GREC. — *L'Important.* — Xanthippe s'agite pour tout. Il prend des engagements qu'il ne pourra jamais tenir. Une chose est reconnue pour juste, il y fait

Digitized by Google

des objections et est réfuté. Donne-t-il un repas? il fait verser par son laquais plus de vin qu'on n'en peut boire. Voit-il des hommes qui se battent? il les sépare. Il s'offre pour guide dans un sentier qu'il ne connait pas, et bientôt il ne sait plus où il va. Il aborde le général, il lui demande quand il doit livrer bataille et quels ordres il donnera le surlendemain. Malgré la défense du médecin, il donne du vin à un homme brûlé par la fièvre : il veut essayer de guérir ainsi le malade. Une femme meurt, et notre homme en a déjà fait l'inscription funèbre; il y a mis, avec le nom de la défunte, celui de son mari, celui de ses père et mère, celui de sa patrie, en ajoutant : *Ils étaient tous vertueux.*

CERTIFICAT D'APTITUDE.

**Version allemande.**

*Die Tropengewaechse.*

In den Tropen sind die Gewaechse saftstrotzender, von frischerm Grün, mit groesseren und glaenzenderen Blaettern geziert, als in den noerdlicheren Erdstrichen. Gesellschaftlich lebende Pflanzen, welche die europaeische Vegetation so einfoermig machen, fehlen am Aequator beinahe gaenzlich. Baeume, fast zweimal so hoch, als unsere Eichen, prangen dort mit Bluthen, welche gross und prachtvoll, wie unsere Lilien sind. An den schattigen Ufern des Magdalenenflusses in Südamerika waechset rankende Aristolochia, deren Blumen, von vier Fuss Umfang, sich die indischen Knaben in ihren Spielen über den Scheitel ziehen. Die ausserordentliche Hoehe, zu welcher sich unter den Wendekreisen nicht bloss einzelne Berge, sondern ganze Laender erheben, und die Kaelte, welche Folge dieser Hoehe ist, gewaehren dem Tropenbewohner einen seltsamen Anblick. Ausser den Palmen nnd Pisanggebüschen umgeben ihn auch die Pflanzenformen, welche nur den nordischen Laendern anzugehoeren scheinen; Cypressen, Tannen und Eichen, Berberisstraeucher und Erlen (nahe mit den unsrigen verwandt) bedecken die Gebirgsebenen im südlichen Mexiko, wie die Andeskette unter dem Aequator.

**Version anglaise.**

The jingling match is a quaint game, immensely amusing to look at, and as I don't know whether it is used in your counties, I had better deseribe it. A large roped ring is made, into wich are introduced a dozen or so of big boys and young men who mean to play; these are carefully blinded and turned loose into the ring, and then a man is introduced not blindfolded, with a bell hung round his neck, and his two hands tied behind him. Of course every time he moves the bell must ring, as he has no hand to hold it, and so the dozen blindfolded men have to catch him. This they cannot always manage if he is a lively fellow, but half of them always rush into the arms of the other half, or drive their heads together, or tumble over; and then the erowd laughs vehemently, and invents nicknames for them on the spur of the moment, and they, if they be choleric, tear off the handkerchiefs which blind them, and not unfrequently pitch into one another, each thinking that the other must have run against him on purpose. It is great fun to look at a jingling match certainly.

Digitized by Google

**Composition française.**

Montrer, en s'appuyant sur les passages les plus difficiles à rendre de l'une des versions ci-dessus (anglaise ou allemande au choix), qu'on peut, dans la traduction, suivre l'ordre de la phrase étrangère, et pourtant rester français.

---

Le jeudi 16 février, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude allemand.

Le jeudi 23 février, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude anglais.

*Le Rédacteur en Chef-Gérant :* V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET & PAIN.

Digitized by Google

# Table
## des Auteurs et des Matières
## de la dixième année (1892)


Arnould (Louis-M.) — Parleglaire, 62.

Carré (Henri) — Le barreau de Paris et la radiation de Linguet, 120.

Compayré (Gabriel) — Abélard, fondateur des Universités du Moyen-Age, 330.

Fournier (Marcel) — L'ancienne Université de Poitiers, 3.

Gasté (Armand) — Réponse à M. Saurian, 305.

Hild (J.-A.) — « Histoire littéraire et la critique chez les Italiens, 38, 110, 214.

Joyau (E.) — De la création artistique, 65. — La philosophie en France pendant la Révolution, 290.

Lauret (Henri) — Le panthéisme expérimental, 158.

Lièvre (A.-F.) — Une fête scolaire en Agenais au Ve siècle, 197.

Parmentier (Jacques) — Roger Asham, 93 — Le plan de Milton imité de Rabelais, 246 — Robert Hebert Quick, 300.


Digitized by Google

Souriau (Maurice) — Une thèse de doctorat en Droit, 28 — la versification de Malherbe, 78, 140, 179, 227, 253, 321 — la querelle du Cid, 303.

Chronique, 1, 37, 77, 109, 137, 177, 213, 245, 277, 313.

Concours, Cours, Conférences — 2, 38, 78, 246, 283, 296, 321.

Corrigés de thèmes, etc. — 33, 73, 106, 172, 210.

Préparation par correspondance — 32, 73, 106, 135, 172, 210, 276, 311, 342.

Revue bibliographique — 31, 103, 164, 204, 296

Sujets de composition — 34, 74, 135, 174, 311, 342.

Voyage du Président de la République à Poitiers, 270.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

DEC 11 1951

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01315 2825

Digitized by Google

Digitized by Google